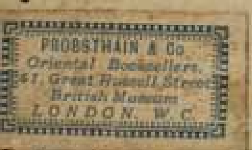

PROBSTHAIN & Co.
Oriental Booksellers,
41, Great Russell Street
British Museum
LONDON, W.C.


OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr. No
INDIA.

ANGERS, IMPRIMERIE DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXI

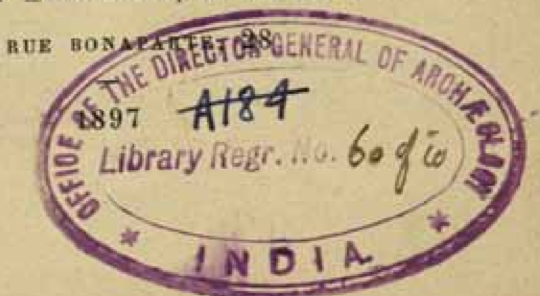
JUILLET—DÉCEMBRE 1897

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1897



EDMOND LE BLANT

Edmond Le Blant, que nous venons de perdre, était né à Paris le 12 août 1818. Sa vocation d'archéologue fut tardive. Il avait fait ses études de droit, il occupait un poste assez modeste au Ministère des Finances ; il ne semblait pas que rien dût le porter vers des travaux qui exigent une longue préparation classique. Mais c'était un esprit curieux, et la curiosité le conduisit à la science. Au temps même où il se confinait entre les murs de son bureau et les papiers ministériels, déjà le tourmentait l'inquiétude de fureter, de découvrir et de classer. Il avait les dons du véritable érudit, un flair subtil, une belle mémoire et une intelligence nette, logique, capable d'idées directrices auxquelles il rapportait tous ses documents. Il exerça cette attention méticuleuse en des études de céramique qui devaient aboutir à une *Histoire artistique de la porcelaine*, rédigée en collaboration avec Jacquemart. Mais il demeurait avide de nouvelles recherches. S'il n'eût été archéologue, il eût fait un bibliographe remarquable. Fort heureusement, il choisit le bon parti, ou plutôt on le choisit pour lui. Une Providence secourable le prit par la main, lui indiqua la route ; cette Providence avait les traits aimables de l'excellent De Rossi. En ces cinquante années où s'est fondée sur de robustes bases la science nouvelle de l'archéologie chrétienne, quel explorateur eût pu s'avancer sur ce terrain presque désert, sans y rencontrer De Rossi? Le Blant avait vingt-neuf ans quand il vint à Rome pour la première fois ; il connut De Rossi, plus jeune de quatre ans, tout animé déjà de ses premières découvertes, et recueillant les débris épars du vaste héritage de Bosio, une fortune dilapidée pendant deux siècles. Dans ce large cerveau romain, si harmonieusement pondéré, toute l'œuvre à

venir se préparait. De Rossi accompagna Le Blant parmi les églises remplies des vestiges admirables de l'antiquité chrétienne; il lui révéla les catacombes, qu'il entreprenait de ressusciter, et, lui montrant au Musée Kircher la collection des inscriptions chrétiennes qu'il devait accroître et publier magnifiquement, il lui dit : « Mais la France, elle aussi, est riche en monuments chrétiens ; pourquoi ne feriez-vous point là-bas ce que je veux faire à Rome? » Telle fut la vocation d'Edmond Le Blant.

Il avait quitté les finances ; il travaillait à force, il lisait, il notait, il se faisait son érudition. Aidé par le Ministère de l'Instruction publique et par l'Institut, dont ses communications lui conquéraient bientôt les sympathies, il entreprenait de visiter peu à peu les régions françaises, le Midi surtout, riches en inscriptions et en sculptures chrétiennes. Un mémoire couronné fut l'origine de sa première grande publication, le recueil des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII*e *siècle*, dont le premier volume paraissait en 1856, à l'Imprimerie Impériale. Le Blant avait devancé De Rossi, car les *Inscriptiones christianae Urbis Romae* ne devaient commencer à paraître qu'en 1861. Neuf ans plus tard, son second volume était présenté à l'Institut, et terminait l'ouvrage, provisoirement du moins ; car, en 1892, un *Nouveau recueil*, qui sortait des presses de l'Imprimerie Nationale, ajoutait aux deux premiers un supplément définitif. Dans l'intervalle, les procédés de reproduction s'étaient transformés, et la photogravure, avec sa sûreté merveilleuse, s'était substituée aux médiocres fac-simile de Collas.

On ne saurait trop louer la critique judicieuse et saine, la richesse d'aperçus nouveaux dont cet épigraphiste audacieux, qui ne devait rien qu'à lui-même, à son ardeur et à sa patience, appuyait, encadrait ses quelques centaines de marbres gravés. Au lieu des tâtonnements érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle et des essais non méprisables sans doute, mais bornés, de savants locaux, il introduisait une méthode large et vraiment scientifique, basée sur la connaissance des formules lapidaires, des signes, des symboles, des chiffres et des lettres, et de leurs déformations

successives (cette année même encore la *Revue archéologique* publiait une longue étude qui complète et précise ces utiles règles de paléographie); il ne négligeait aucun texte historique, aucune description. Et, sa moisson faite, au lieu de l'étiqueter sèchement, il en savait tirer pour ses lecteurs une substantielle nourriture. Une Préface générale, publiée en 1865 avec le tome second et qu'il devait réimprimer, quelque peu corrigée et augmentée, sous un titre populaire (*Manuel d'épigraphie chrétienne d'après les marbres de la Gaule*, Librairie académique, 1869), est toute pleine de renseignements précieux sur les institutions et les mœurs de la Gaule chrétienne, le développement des centres religieux primitifs, les liturgies, les pèlerinages. Simples indications, la plupart du temps, mais qui suffisaient à frayer une voie; ce petit volume, si facile à lire, n'est pas assez connu. Vingt-cinq ans plus tard, en 1890, Le Blant eut une nouvelle occasion de rassembler ses documents et ses notes d'épigraphie pour l'excellent recueil des Instructions adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du Ministère de l'Instruction publique. La brochure qu'il intitula *L'Épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine* (Leroux, éditeur) est un modèle de science claire et pratique ; le classement des particularités épigraphiques et des ressources diverses qui doivent aider au déchiffrement des textes lapidaires semble aussi complet que possible, en ce qui concerne la Gaule; mais on peut regretter que la part faite à l'Afrique chrétienne soit un peu mince; en pays si lointain, Le Blant ne se sentait pas à l'aise : il ne cherchait point les larges horizons ; et, fidèle aux habitudes paisibles, parfois il préférait revoir ce qu'il avait déjà bien vu.

Le 15 novembre 1867, il était élu membre de l'Académie des Inscriptions. Pendant trente années, académicien assidu, il fit de nombreuses communications, et, aux séances publiques, plusieurs lectures remarquées (*Le Détachement de la patrie, la Préparation au martyre, Polyeucte et le zèle téméraire*), où il portait dans le champ de l'histoire, en les revêtant d'une forme littéraire agréable, les observations que lui suggérait l'analyse

des *Actes des Martyrs*. Cependant il s'attaquait à de nouveaux problèmes d'iconographie en préparant deux grandes publications, dont la première n'est en somme qu'un chapitre de l'autre, l'*Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, et le recueil des *Sarcophages chrétiens de la Gaule*. Les deux volumes, rattachés à la série des *Documents inédits sur l'histoire de France*, sortirent des presses de l'Imprimerie Nationale en 1878 et 1886. Il est fâcheux, et Le Blant tout le premier le déplorait, que l'admirable collection des sarcophages d'Arles n'ait pu être reproduite par des procédés directs. Les dessins de M. Fritel, malgré leurs qualités extraordinaires de minutie et d'intelligence, ne valent pas, évidemment, des photogravures même médiocres, telles que plusieurs de celles qui accompagnent le second volume.

A elle seule, la préface de l'Étude sur les sarcophages d'Arles suffirait à faire vivre le nom de Le Blant. Elle a retiré l'archéologie chrétienne des excès du symbolisme où inclinait l'école catholique, trop attentive peut-être à découvrir des intentions dogmatiques dans les moindres images, pourvu qu'elles fussent des premiers siècles; et en même temps elle la mettait en garde contre les interprétations purement historiques ou décoratives de l'école protestante. Aux symbolistes à outrance, nourris de l'exégèse mystique des Pères latins et grecs, Le Blant opposait les contradictions et les bizarreries d'un grand nombre de ses bas-reliefs; au lieu de s'acharner à reconnaître la main de l'Église où s'était posée la main d'un sculpteur ignorant, il nous montrait, à côté de l'influence du prêtre, l'influence de l'atelier, l'éducation païenne de l'artiste, les traditions qui persistent obscurément, les raisons de symétrie qui appellent en tel endroit un sujet plutôt qu'un autre, et il faisait lutter le bon sens populaire contre les subtilités des docteurs. Ensuite, ce déblaiement terminé à l'entrée de son étude, il construisait une théorie très simple et très forte. Ses travaux sur les inscriptions chrétiennes l'avaient conduit à dépouiller les textes des liturgies funéraires, dont les formules se retrouvent fréquemment sur les marbres gravés; parmi ces invocations, il

voyait revenir aussi la mémoire des personnages bibliques dont les figures sont le principal décor des sarcophages. Dans l'antique prière des agonisants conservée au Bréviaire romain, l'Église invoque le Christ pour le fidèle au nom de Noé, d'Isaac, de Moïse, de Daniel, de Suzanne, de David, des saints Pierre et Paul ; et les termes eux-mêmes de la liturgie sont un perpétuel commentaire des figures sculptées sur les sarcophages. Ainsi le décor de la tombe traduit aux yeux la prière dont les survivants accompagnent l'âme du défunt; c'est une supplication pressante, et c'est une consolation aussi, un rappel des miséricordes divines. La logique de ce système devait frapper tous les esprits; elle répondait admirablement à la logique même du décor antique et de tout véritable décor, dont la première règle est l'adaptation au milieu, la convenance de la forme et du fond. Cette méthode neuve et féconde ne s'appliquait pas moins bien à l'étude des fresques des catacombes qu'à celle des bas-reliefs funéraires : elle devenait un point de départ pour l'histoire de l'art chrétien. L'érudition restreinte mais foncièrement logique de Le Blant faisait ici œuvre plus large que la science universelle où De Rossi, par conviction intime d'abord, peut-être aussi par sa situation même d'inventeur, mêlait un peu trop d'apologétique. L'illustre Romain, dans la suite, sembla tenir peu de compte des théories cependant solides de son collègue français.

Le Blant allait bientôt vivre à la source même de l'archéologie chrétienne. Le 1[er] janvier 1883 il remplaçait à la direction de notre École de Rome Geffroy, que des raisons de famille rappelaient pour un temps à Paris. Il habita six ans le palais Farnèse, publiant, en 1886, ses *Sarcophages de la Gaule*, dont la préface ne vaut point celle des *Sarcophages d'Arles* : il n'a fait qu'y entrevoir, sans la traiter, la question très délicate des origines de nos écoles régionales de sculpture. Il donna aux jeunes gens qu'il était appelé à diriger l'exemple d'une collaboration fréquente et intelligente aux *Mélanges* publiés par l'École. Que dire de plus? il vécut là-bas en érudit quelque peu solitaire et sans doute eût-il eu tort de forcer sa nature.

Avant de quitter Paris, en 1882, il avait publié, à l'Imprimerie Nationale, un Mémoire sur *Les Actes des Martyrs*, en *Supplément aux Acta sincera de Dom Ruinart*. Il tentait d'y démontrer que plusieurs des pièces contenues dans l'énorme recueil des Bollandistes, dans celui de Surius et ailleurs, gardaient (je cite ses expressions), quoique remaniées, interpolées dans des mesures diverses, des parties saines provenant de documents originaux et pouvaient encore nous renseigner utilement sur plus d'un point. On a reproché à ces restitutions ingénieuses de se fonder à tort sur l'antiquité de certains détails de procédure qui se sont perpétués assez tard et l'on a pu justement s'étonner qu'un érudit aussi défiant se fût laissé entraîner à l'approbation d'écritures suspectes. Il n'en reste pas moins que cette thèse trop partiale fourmille de délicates observations, des lumières petites mais pénétrantes dont Le Blant animait ses travaux secondaires. Car, entre temps, il ne laissait pas de publier en diverses Revues des articles pour la plupart très proches de ses grands travaux, et dont on trouvera la bibliographie complète, jusqu'en 1892, dans la treizième année des *Mélanges de l'École française de Rome*. Son esprit de suite était si entier, toute son œuvre se déduisait d'avance avec une telle netteté, qu'il a pu, en 1893, réunir en un même volume des articles, ou plutôt des chapitres, dont les premiers avaient paru vingt-cinq ans plus tôt, sans qu'il subsiste, d'un bout à l'autre, de désaccord sensible. *Les Persécuteurs et les Martyrs aux premiers siècles de notre ère* (Leroux, éditeur), voilà le titre général sous lequel Le Blant rassembla ses meilleures études, sur les sources des *Acta martyrum*, la richesse et le christianisme, le culte de la beauté au temps des persécutions, l'accusation de magie, la préparation au martyre, le zèle téméraire, l'apostasie, la fuite, la prison, les poursuites, l'audience, les voies d'exception, la torture, la confiscation, les grands supplices. Il a réuni dans ces pages si pleines de substance et composées avec amour les matériaux d'une histoire de la primitive société chrétienne. Un éloquent chapitre, la conclusion du livre, fait revivre à nos yeux les martyrs de l'antiquité en la personne de leurs

frères les missionnaires d'Extrême-Orient : aujourd'hui comme alors, mêmes accusations, mêmes tortures, même expression de la cruauté et de l'héroïsme ; les sincères convictions du chrétien se joignent aux subtiles recherches de l'érudit pour donner un mérite singulier à ces récits plus modernes, où l'ingéniosité se fond en émotion.

Toute une vie absorbée par un labeur incessant et uniquement personnel pouvait donner plus encore ; de cet infatigable amasseur de notes au regard si aigu on devait attendre, auprès des beaux traités érudits, quelque œuvre plus générale. Un jour que nous causions, dans sa jolie maison de Passy, de l'*Encyclopédie des antiquités chrétiennes* dont le professeur Kraus inaugurait alors la publication à Fribourg, comme je lui disais qu'il était temps peut-être de posséder en France autre chose que le *Martigny* suranné, il ouvrit un grand placard débordant de ses boîtes de fiches, et me répliqua fièrement : « Il y a là, presque entier, un nouveau Dictionnaire ». Que deviendra-t-il, ce Dictionnaire? Est-il vraiment préparé, et se publiera-t-il un jour? Les derniers projets que Le Blant pouvait former, la mort les a interrompus ; et la *Revue archéologique* déplore la perte d'un aussi zélé collaborateur. Malgré son grand âge, il s'était maintenu de santé régulière ; il était présent à toutes les séances de l'Institut ; il revenait encore à ses chères études d'épigraphie, quand, à la suite d'un voyage à Nîmes, la fatigue le terrassa. L'épargne paisible mais petite de ses forces ne lui permit pas de repousser une aussi rude attaque ; il s'éteignit doucement le 5 juillet et la science française à ses funérailles honora de son éloge et de son regret le fondateur en France de l'archéologie chrétienne.

André Pératé.

LES

MOSAÏQUES DE L'ARSENAL A SOUSSE

(PLANCHES IX à XII)

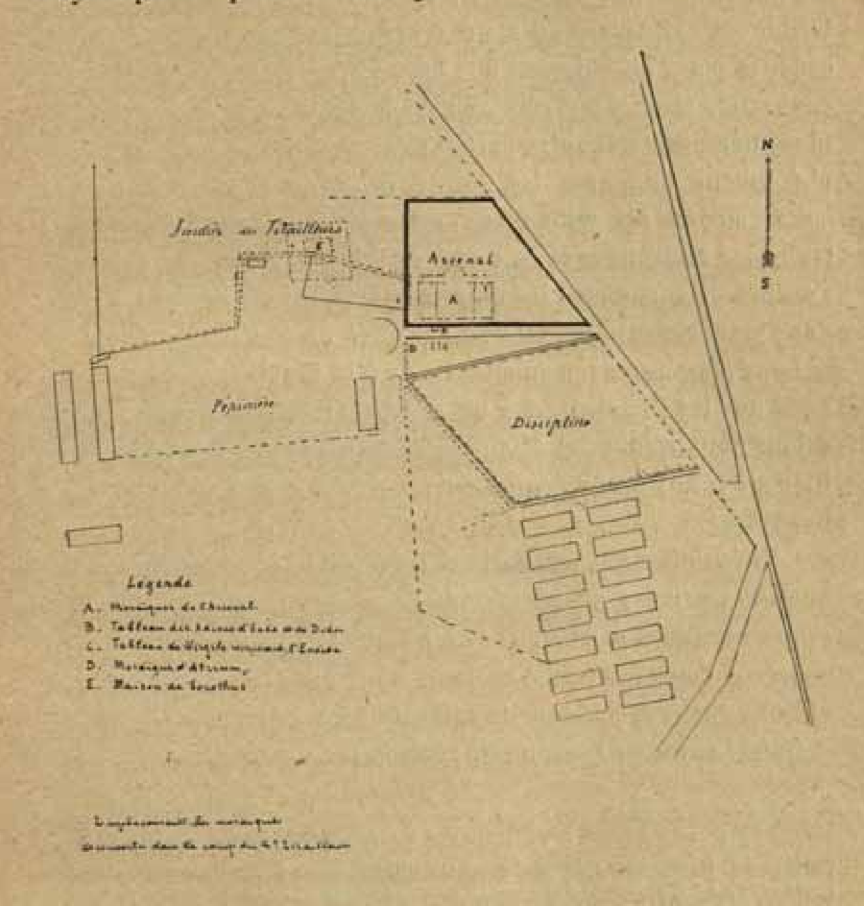
Les travaux de construction du nouvel arsenal de Sousse, entrepris au printemps 1896 sous la direction de M. le capitaine d'artillerie Dupont, ont amené la découverte d'un remarquable ensemble de mosaïques romaines, tout près de l'emplacement de la maison de Sorothus que déblayèrent en 1886-87, mais d'une façon incomplète, les officiers du 4e tirailleurs. Les fouilles n'avaient pu à ce moment, pour diverses raisons, être étendues au terrain de l'arsenal actuel : l'on savait cependant qu'il renfermait des mosaïques [1].

La première tranchée, ouverte au mois d'avril 1896 pour établir les fondations du mur d'enceinte, coupa à $0^m,50$ de profondeur une mosaïque blanche avec motif géométrique en bordure et tableau central à quatre personnages, où j'ai cru reconnaître la dernière entrevue d'Énée et de Didon. Ce tableau correspond exactement pour le style, les dimensions, la bordure et l'encadrement à celui de Virgile écrivant l'*Énéide*, découvert quelques mois plus tard à 4 mètres au sud, de l'autre côté de la haie de cactus qui limite la pépinière du 4e tirailleurs. Ces deux mosaïques contiguës se rattachent au même ensemble. Elles paraissent avoir orné deux ailes symétriques d'un atrium dont la mosaïque très mutilée avait été signalée dès 1888. Cet atrium faisait-il partie de la même habitation que les appartements découverts dans les terrains de l'arsenal? Cela est probable, car ils sont peu distants l'un de l'autre et au même niveau. Ils semblent

1. Cf. La Blanchère, *La mosaïque de Neptune à Sousse* (*Bull. arch. du Comité des Trav. historiques*, 1888, p. 163 et suiv.).

cependant avoir été compris dans des corps de logis différents, car un mur continu les sépare. Chacun d'eux forme un tout distinct qu'il faut étudier à part.

Les sondages pratiqués au nord du tableau d'*Énée et Didon*, n'ayant pas été poussés à une profondeur suffisante, n'atteignirent pas une belle mosaïque décorative dont on ne reconnut la présence qu'après avoir construit dessus un pavillon ; mais à quelques mètres de là apparut, au fond d'une tranchée, l'un des médaillons de la mosaïque de *Ganymède*. A partir de ce moment, il n'y eut plus qu'à déblayer le pavement mis à jour pour découvrir tout un ensemble décoratif qui semble avoir orné un appar-



tement d'apparat, l'*œcus* ou exèdre d'une luxueuse habitation romaine.

Le plan de cet appartement a pu être relevé et reconstitué en entier, mais non sans difficultés. Les fouilles ont été faites dans des conditions peu favorables, au milieu de constructions déjà terminées et d'autres en cours d'exécution, auxquelles il fallait céder la place en enlevant à la hâte les premiers pavements découverts[1], et sans pouvoir achever le déblaiement des points les plus intéressants. D'autre part, il s'est produit à Sousse le même phénomène que dans les autres villes de la côte tunisienne bâties sur un sol sablonneux, où la pierre est rare. Pour construire les maisons arabes, l'on a utilisé les moindres débris de l'antique Hadrumète; les murs romains ont été démolis jusque dans leurs fondations[2]; les ruines elles-mêmes ont péri.

Leur plan ne se reconnaît plus qu'à la répartition des mosaïques qui les ornaient. Là où ces pavements manquent, qu'ils soient aujourd'hui détruits ou qu'ils n'aient jamais existé, toute indication fait désormais défaut; il n'y a même plus matière à hypothèse.

Cette destruction est surtout regrettable pour l'étude des habitations privées d'Hadrumète. Leur plan semble en effet présenter certaines particularités remarquables, au moins en ce qui concerne l'œcus, la seule de leurs pièces sur laquelle nous possédions des renseignements suffisamment précis.

Dans la villa de Sorothus[3], comme dans celle de la propriété

1. J'ai procédé moi-même, avec le concours dévoué de M. Pradère, conservateur du Musée Alaoui, à l'enlèvement des mosaïques; elles ont été transportées au Bardo sur une prolonge d'artillerie pour y être remontées et restaurées. Elles reprendront le chemin de Sousse dès que les nouveaux locaux du Musée de la ville seront prêts à les recevoir.

2. L'emplacement des murs est généralement indiqué par un amoncellement de gravats sans consistance. Le fait avait déjà été remarqué à propos des fouilles de la maison de Sorothus. Cf. *Bull. arch.*, *ibid.*, p. 164. Mais M. de La Blanchère en avait tiré une conséquence fausse, en affirmant que « les salles des habitations les plus riches d'Hadrumète ont été bâties presque uniquement en terre ». En réalité, partout où l'on retrouve des restes de murailles, elles sont construites en petit appareil, soigneusement assemblé et solidement maçonné.

3. Cf. *Bull. arch.*, *ibid.*, p. 163 et suiv., pl. VII; *Collections du Musée Alaoui*,

Balzan [1] et comme ici, la salle de réception forme une grande pièce, avec ou sans annexes, isolée par des corridors. Elle s'ouvre sous le péristyle par une grande baie en face de laquelle le portique s'arrondit en une abside demi-circulaire, empiétant sur la cour ou le jardinet qui occupe le milieu de la villa.

Tout cet ensemble est pavé de mosaïque. Dans la villa Balzan, c'est une mosaïque de triclinium en T, avec encadrement de rosaces, qui occupe la salle de réception. Dans la ville de Sorothus, l'ornementation est assez simple ; le même motif géométrique règne sur toute l'étendue du portique ; une mosaïque en éventail décore l'abside ; deux tigresses affrontées, séparées par un calice, gardent le seuil, tandis que l'immense ensemble du triomphe de Neptune se développe sur toute l'étendue de l'œcus.

Ici la décoration est plus compliquée. Le motif géométrique du péristyle s'arrête à droite et à gauche de l'œcus pour faire place à un tableau qui délimite l'antichambre, comme dans la villa des *Laberii* à Oudna; l'abside a son tableau spécial, précédé d'un seuil qui s'encastre dans la mosaïque d'antichambre. Un second seuil, à l'entrée de l'œcus, conduit à une mosaïque de triclinium en forme de T, bordée sur les côtés par une bande d'ornements géométriques. A droite et à gauche s'ouvrent deux ailes qui semblent se composer chacune de deux chambres. Nous n'avons pu déblayer que celles qui sont le plus rapprochées de l'entrée ; elles ont toutes deux leur tableau spécial. Soit au total huit motifs différents, dont cinq au moins sont de premier ordre.

Le pavement du péristyle présente un motif géométrique qui se répète indéfiniment comme dans les tapis de galerie des mos-

I, p. 25-32 et pl. I. — M. le capitaine Hannezo a bien voulu me communiquer récemment le plan d'ensemble qu'il a dressé de toutes les fouilles opérées à diverses reprises dans la villa de Sorothus, et les dessins inédits des mosaïques à motif géométrique.

1. Les renseignements que j'ai pu recueillir à Sousse m'ont permis de compléter les indications sommaires données par M. Doublet sur l'emplacement de la mosaïque qu'il décrit dans *La collection Balzan et Galea à Sousse* (*Revue archéologique*, 1892, p. 219 sqq. et pl. XXI et XXII).

quées arabes. Deux couples tangentes de lignes sinueuses s'entrecroisent sur un fond blanc, laissant entre elles une série de vides circulaires ou étoilés. Sur les bandes sont figurées alternativement des tiges de blé mûr et des guirlandes. Les vides sont remplis de rosaces et de palmettes. Une ligne brisée, courant entre deux bandes parallèles, forme bordure en dents de scie.

Plus riche et plus orné que le sont d'ordinaire les mosaïques de péristyle, le motif reste cependant simple, sobre et clair. La palette a peu de tons, un rouge, un brun, un vert, un jaune, un noir : le blanc domine.

Des deux cotés de la porte d'entrée de l'œcus, le motif du portique s'arrête pour faire face à un grand tableau qui délimite l'antichambre. Il représente des scènes de pêche dans une mer poissonneuse, ce qui me porte à croire qu'il était placé sous un ciel ouvert éclairant à la fois l'entrée de l'œcus et l'abside du fond. Il est à remarquer, en effet, que la plupart des mosaïques à sujets analogues, trouvées jusqu'ici en Afrique, notamment à Oudna et à Medéïna, ornaient des *impluvia*[1] (Pl. XI).

1. A Constantine, la célèbre mosaïque de *Neptune et Amphitrite*, aujourd'hui conservée au Musée du Louvre (*Catalogue des marbres antiques*, 1880), ornait certainement l'*impluvium* d'un atrium; voir la description du capitaine Neveu rapportée par Ravoisié (*Exploration scientifique de l'Algérie*, texte, p. 6 et 7). L'édifice où elle a été découverte était, à mon avis, une grande villa, et non des thermes, comme on l'a supposé.

A Oudna les mosaïques marines d'impluvium sont très nombreuses : dans la maison des *Laberii*, deux mosaïques d'atrium représentant l'une des pêcheurs au filet, l'autre deux galères dans une mer poissonneuse; — dans la maison à atrium central : Amours pêchant au filet ou à la ligne dans des barques, et aux quatre coins des pêcheurs à la ligne coiffés de chapeaux de paille; — dans la maison d'*Industrius* : deux pavements d'impluvium, signés *Industri* : 1° scènes de pêche à la ligne, au filet, au trident, 2° Vénus anadyomène entre deux nymphes dans une mer poissonneuse; — maison aux chapiteaux composés : Neptune, monté sur un hippocampe dans une mer poissonneuse; — maison de la vigne : mer poissonneuse sans personnages. — En outre, plusieurs bassins sont revêtus de mosaïques à sujets marins, notamment dans la maison du millet et dans celles du plateau et de l'amphithéâtre. Cf. également les mosaïques aujourd'hui conservées au Musée d'Alger, qui ornaient un grand bassin (*Revue archéologique*, III, 1846, p. 144, 145 et pl. 50; Doublet, *Musée d'Alger*, p. 97 et pl. XVIII).

A Medéïna, les deux mosaïques à sujets marins découvertes l'une par MM. Or-

Le dessin de la bordure mérite qu'on s'y arrête. Aux quatre coins sont des bouquets de feuilles d'eau d'où jaillissent de longs roseaux qui vont à la rencontre l'un de l'autre. Ils laissent entre eux, au milieu de chaque côté, un espace libre qu'orne une couronne à double rang de perles montées sur quatre tiges, comme dans les armoiries comtales, avec des lemnisques attachés en arrière. Nous retrouverons ce même ornement, dont je ne connais pas d'analogue dans l'antiquité, au milieu de l'abside du fond, à la place d'honneur. Représente-t-il une couronne de banquet d'une forme particulière ? Je ne le crois pas, et j'y verrais plutôt une marque distinctive et comme le blason du maître du logis ; il en est de même, à mon avis, du signe encore inexpliqué imprimé sur la croupe des chevaux de Sorothus dans la maison voisine.

Aux quatre coins du tableau sont de jolis canots de pêcheurs peints de couleurs bariolées[1] qui varient d'une embarcation à l'autre, tandis que la forme reste à peu près la même. Ce sont de légers esquifs, creux au centre et pontés aux deux extrémités qui sont recourbées et ornées d'un bouton sans aplustre. Ils paraissent d'autant plus frêles que, par un défaut d'équilibre habituel aux mosaïstes africains et certainement voulu, ils sont hors de proportion avec les personnages beaucoup trop grands qu'ils portent. Dans chaque barque sont deux pêcheurs entièrement nus : l'un d'eux assis à l'arrière tient les rames, tandis que

dioni et Quoniam, l'autre dans les fouilles de la Direction des Antiquités, ornaient toutes deux des impluvia.

Il en est de même de plusieurs fragments analogues trouvés à Utique par la mission d'Hérisson et conservés au Musée du Louvre. Cf. *Catalogue*, 1801, 1802, (au lieu de « : deux hommes nus occupés à la manœuvre d'un bateau », lisez : deux pêcheurs dans une barque retirant un filet) 1803, 1804.

Par contre la mosaïque de la pêche au filet, trouvée à Carthage et conservée au Musée du Bardo (*Catalogue*, A. 7), ornait un long couloir. La mosaïque du *Nil* et celle du *Triomphe de Neptune* à Sousse, et celle de *Neptune sur un char* à Oudna, formaient le pavement d'*œci*.

1. Comparez ce bariolage à celui du bateau de commerce déchargeant ses marchandises à la douane. Mosaïque de Sousse découverte en 1890 par M. Doublet, reproduite dans Gauckler, *La mosaïque romaine en Afrique* (*Tour du Monde*, 1896, n° 42, fig. de la page 331).

l'autre, debout sur la plate-forme de la proue, harponne les poissons au trident[1], lance l'épervier[2], ou relève des nasses[3]; dans le quatrième canot, aujourd'hui détruit, se trouvait sans doute un pêcheur à la ligne[4]. Ces motifs apparaissent souvent sur les mosaïques africaines, sauf pourtant celui du pêcheur à la nasse.

Dans la mer où voguent les nacelles, évoluent une soixantaine de poissons[5], presque tous différents, et choisis parmi les espèces qui offrent les couleurs les plus vives et les formes les plus bizarres : crevette, seiche, langouste, oursin, poisson-torpille, méduse, esturgeon, espadon, sphyrène et calmar, pectens et tritons[6]. Ils sont traités avec cette merveilleuse exactitude et cette richesse de coloris qui donnent tant de charme aux pavements historiés en Afrique. L'éclat et le chatoiement des écailles, qui varient d'un poisson à l'autre, sont rendus par des cubes de verre transparents, qui étaient peut-être revêtus dans l'antiquité d'enduits métalliques. Mais il est difficile de rien affirmer à cet égard, car les irisations qui se produisent à la surface des pâtes de verre, après un séjour prolongé dans la terre, prennent souvent l'apparence de lamelles de métal, sans cependant renfermer autre chose que de l'émail mélangé de plomb et coloré par des parcelles infinitésimales d'un oxyde de fer, de cuivre ou de cobalt.

1. Pêcheur au trident sur une mosaïque d'Oudna signée : INDVSTRI.
2. Pêcheur lançant l'épervier sur un coin de la mosaïque de Medëina, qui représente une série d'embarcations romaines de différents types.
3. Je ne connais pas de mosaïque africaine figurant un pêcheur à la nasse. Cf., par contre, une nasse sur la patère en argent de Tipasa. Waille, *Note sur une patère en argent découverte en Algérie* (*Bull. arch.*, 1893, pl. X et p. 85 : « panier en forme de bouteille »).
4. Le pêcheur à la ligne, toujours coiffé d'un chapeau de paille conique et muni d'un panier à deux anses, est un des motifs favoris des mosaïstes africains.
5. Sur les mosaïques marines de Sousse, les poissons sont généralement alignés sur des rangs parallèles : à Oudna et à Medëina, ils sont disposés en tous sens, avec plus d'aisance et de souplesse.
6. Autres mosaïques de Sousse figurant des poissons : 1882, quatre Amours en course montés sur des poissons (de Villefosse, *Bulletin des Antiquités africaines*, 1885, p. 209 et fig. XXII); 1883, mosaïque Galea et Balzan (Doublet, *l. c.*); 1887, mosaïque des poissons s'échappant d'un panier, conservée à la salle d'honneur du 4e tirailleurs; 1894, mosaïque de la Redoute des chasseurs (de Bray), sujet analogue conservé au Musée de la ville de Sousse.

Au sommet de la mosaïque des pêcheurs, s'encastre une sorte de seuil qui conduit à l'abside. Il n'en reste que peu de chose, la bordure inférieure, quelques bouquets d'herbes marines ; et à droite, une volute limoneuse qui pourrait bien être l'extrémité de la barbe d'une tête d'Océan, semblable à celles de Sidi-el-Hani[1], de Carthage[2], de Bir-Chana[3], d'Oudna[4], de Medéïna[5], de Sétif[6] et de Bougie[7], pour ne parler ici que des mosaïques africaines offrant le même sujet.

L'abside, bordée, elle aussi, de roseaux, est jonchée de roses et de fruits, grenades, pommes et cucurbitacées variées, courges, concombres ou aubergines. Une énorme pastèque, crevée par une fissure longitudinale qui laisse apercevoir la chair rose du fruit, est liée avec deux brins d'alfa qui empêchent la fente de s'étendre. Des corbeilles et des paniers à anses garnies de feuilles, sont chargés de figues blanches ou violettes. Au milieu du tableau, au dessous de la couronne signalée plus haut, une gazelle agenouillée broute un panier de raisin ; à droite et à gauche sont deux canards. La mosaïque est faite presque uniquement de cubes de marbre ou de pierre calcaire ; les fruits, les fleurs, les animaux pris isolément sont bien traités ; leur groupement manque de souplesse. A remarquer aussi la façon singulièrement maladroite dont sont indiquées les ombres, lorsqu'elles ne font pas totalement défaut. Sur ce point, les mosaïques de l'arsenal de Sousse, d'ailleurs si remarquables, prêtent fort à la critique (Pl. XII).

Les parois de l'abside étaient également revêtues d'une mosaïque dont la partie inférieure subsiste par miracle, malgré la

1. La Blanchère et Gauckler, *Catalogue du Musée du Bardo*, A, n° 13.
2. Braun, *Annali*, XXIV, 1852, p. 353 et suiv.; *Monumenti*, V, pl. XXXVII.
3. La Blanchère et Gauckler, n° 12.
4. La mosaïque était trop détruite pour que j'aie pu la transporter au Musée du Bardo.
5. Fouilles de la Direction des Antiquités, 1895. La mosaïque est au Musée du Bardo. *Ibid.*, n° 166.
6. *Revue africaine*, I, 1856, p. 122, 123; *C. I. L.*, VIII, 8509.
7. Gsell, *La mosaïque de Bougie* (*Recueil de Constantine*, XXVII, p. 243 et suiv., et pl.).

destruction totale du mur contre lequel elle était appliquée. Les démolisseurs se sont contentés d'arracher la pierre en tranchée, sans briser le reste du béton très dur qui garnissait latéralement la paroi. Autant qu'on en peut juger aujourd'hui, le mur du fond représentait un vaste paysage marin : au premier plan, la mer remplie de poissons et sillonnée de barques de pêcheurs, alterne avec des quais reposant sur des voûtes et munis de piquets pour attacher les barques. Le rivage se creuse à trois reprises en darses demi-circulaires.

Comme toujours, quand le mosaïste africain sort des modèles traditionnels pour se hausser à l'imitation directe de la nature, la perspective n'existe pas : l'un des murs du quai tiendrait tout entier dans la barque voisine ; au centre un gros poisson bouche l'entrée du port!

En face de l'abside s'ouvre la porte de l'œcus. Le seuil est occupé par un tableau encadré de flots rouges sur fond blanc : deux nymphes debout et vues de face, entre deux rivières (?) assises qui se regardent, tiennent à deux mains des vasques à anses d'où l'eau déborde. Ces divinités d'eau douce devaient répondre à la tête d'Océan qui leur faisait face, de même dans la mosaïque de Medeïna, l'Océan correspond à un fleuve à demi couché.

Puis l'on pénètre dans la grande salle, profonde de 7^{m},50 sur 9^{m},50 de largeur, et sur laquelle s'ouvrent à droite et à gauche d'importantes annexes. Le pavement de la salle est admirablement conservé, sans fissures ni gondolements. Il n'a pas bougé depuis l'antiquité, ce qui me fait supposer qu'il recouvre une citerne maçonnée, comme c'est la règle à Oudna pour l'œcus. Nous n'avons pu pousser le déblaiement assez loin pour arriver à l'orifice du caveau, mais l'on a retrouvé dans les décombres la margelle du puits qui servait à retirer l'eau de la citerne pour les usages domestiques.

La mosaïque présente sur les côtés deux bandes géométriques (rosaces formées par des losanges et des étoiles à quatre branches) attenant aux murs et au milieu une grande aire blanche sur la-

quelle se détache une mosaïque en T, dont la barre supérieure est contiguë au seuil (Pl. XII).

Cette forme particulière, qui se retrouve souvent dans les œci à Sousse, à Oudna, à Medéïna, à Saint-Leu, près d'Oran (Portus Magnus), semble indiquer que la salle servait de triclinium; les lits des convives étant rangés contre les murs au fond de la pièce, tandis que les sujets figurés ornaient, au centre et en avant, l'espace libre ménagé pour la circulation des domestiques, pour les danses et l'orchestre.

La mosaïque est bordée d'une simple torsade. Sur le fond blanc sont disposés une série de médaillons : douze, sur deux rangs, dans la barre du T; ils ont 0m,50 de diamètre et figurent alternativement des oiseaux, faisans, paons et perdrix, et des poissons de mer ou d'eau douce, barbeaux, carpes, dorades et mulets.

Dans la haste du T, très large et dont le centre coïncide avec celui de l'appartement, sont huit autres médaillons un peu plus grands que les premiers (0m,55 de diamètre) disposés en carré autour d'un grand cercle central (0m,98 de diamètre extérieur, 0m,92 à l'intérieur). Ils renferment des quadrupèdes, tigresse, ours bondissant, panthère, lion, antilope, cerf et cheval au galop. Ils encadrent le tableau de l'*Enlèvement de Ganymède*. Le mosaïste semble s'être inspiré du chef-d'œuvre de Léocharès que nous connaissons par la description de Pline[1] et par quelques répliques plus ou moins fidèles[2]. Le jeune pâtre, debout et le genou gauche appuyé sur un rocher, repousse la terre du pied en s'abandonnant à l'étreinte de l'aigle, qui l'a doucement saisi par ses vêtements, *parcentem unguibus vel per vestem*, et qui prend son essor pour l'enlever aux cieux[3]. Ganymède est vêtu d'une

1. Pline, *N. H.*, XXXIV, 79. Le groupe en bronze de Léocharès avait probablement lui-même été inspiré par des peintures traitant le même sujet.

2. La plus fidèle et la meilleure est le célèbre groupe en marbre de la galerie des Candélabres au Vatican. Cf. Baumeister, *Denkmaeler* : Léocharès, p. 814 et pl. 891; Helbig, *Musées de Rome* (trad. Toutain), I, n° 400, avec la bibliographie. L'attitude de Ganymède me semble plus naturelle et mieux comprise sur la mosaïque de Sousse, que dans le marbre du Vatican.

3. La Blanchère et Gauckler, *ibid.*, n° 5.

chlamyde, agrafée sur l'épaule droite et rejetée en arrière, laissant le corps à nu ; le bonnet phrygien est posé sur ses cheveux bouclés ; les pieds sont chaussés d'endromides. Les formes de l'enfant sont rondes, potelées, à peine adolescentes ; ses chairs délicates se détachent en clair sur le manteau pourpre et sur le plumage fauve de l'aigle ; leur blancheur éclatante contraste avec ces teintes sombres. L'exécution est très correcte, trop correcte même, car elle tourne au poncif. On sent trop que le mosaïste reproduit servilement un modèle connu (Pl. X).

A droite et à gauche de l'œcus s'ouvrent deux ailes également ornées de mosaïques. Celle de droite est actuellement en contre-haut de quelques centimètres. Refaite dans l'antiquité, probablement à la fin du IIe siècle, elle recouvre les débris d'un pavement primitif qui était de plein pied avec le reste de la décoration et dont nous avons retrouvé quelques traces. C'est une grande composition géométrique, avec médaillons hexagonaux renfermant des poissons et peut-être un tableau central, comme dans la mosaïque de l'*Ivresse de Glaucus*, conservée au Bardo. Mais le style surchargé est déjà moins pur que dans les autres motifs antérieurs en date. La croix entrelacée, caractéristique de l'époque de décadence, y fait son apparition. Le pavement, tout en marbre, est intact, les cubes n'ont pas bougé.

Enfin dans l'aile gauche se développe un vaste tableau de 4 mètres sur 4m,50 qui est la pièce capitale de cet ensemble décoratif. Il représente le *Triomphe de Bacchus vainqueur des Indiens*, scène que l'on retrouve fréquemment sur les sarcophages[1] et quelquefois sur les pavements historiés : en Afrique même, elle est figurée sur l'une des mosaïques de la ferme Robert à Saint-Leu (Portus Magnus) près d'Oran[2] (Pl. IX).

Le sujet est donc assez banal, mais il est traité d'une façon tout à fait remarquable.

Aux quatre coins du tableau sont de larges cratères en bronze

1. Liste et bibliographie données par Saglio, *Dict. des Antiq.*, p. 641, n. 733.
2. La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 45, 70 et pl. VII, avec la bibliographie.

à deux anses : de chacun d'eux sortent deux ceps qui se développent en rinceaux chargés de grappes que des Amours vendangeurs, portant des bracelets aux jambes, aux poignets et aux bras, cueillent à la main et jettent dans des paniers : autour d'eux, dans les derniers rameaux, sont perchés des grives et des canards. Ce motif ressemble beaucoup à ceux de la mosaïque des *Vendanges* à Oudna[1], et du grand pavement des thermes de Kourba[2]. La comparaison de ces trois œuvres d'art, exécutées presque à la même époque[3] par des ateliers différents ayant chacun leurs procédés et leur style propre, fournit des renseignements très instructifs pour la connaissance des diverses écoles de mosaïques en Afrique.

Au milieu des rinceaux qui servent de bordure, sont figurés, aux deux tiers de la grandeur réelle, Bacchus et son cortège. Le dieu, jeune homme au visage imberbe, couronné de pampres, est monté sur un char à deux roues, fait de bois précieux incrustés d'ivoire. Il tient de la main droite, au lieu du thyrse habituel, une pique guerrière, terminée aux deux bouts par des lames triangulaires[4]. De la main gauche, qui tient les rênes, il dirige son attelage, quatre tigresses farouches, harnachées d'or et de gemmes. Bacchus est vêtu d'une lourde robe de brocart vert et pourpre, rehaussée de festons et de macarons d'or. Le costume, ajusté, a de longues manches vertes à crevés roses, serrées au poignet. La pardalide est passée en bandoulière sous une large ceinture

1. Cf. Gauckler, *Le domaine des Laberii à Uthina* (*Monuments et Mémoires*, 1896, II, p. 208 et pl. XXI).

2. Gauckler, *Catalogue des objets entrés au Musée du Bardo en* 1892, p. 5-6. Le médaillon central représente les bustes de Bacchus et de Cérès.

3. La mosaïque d'Oudna est, au plus tard, des premières années du second siècle. Quant à la mosaïque de Kourba, j'avais été frappé, au moment de sa découverte (fouilles du Service des Antiquités, 1892), de l'analogie qu'elle présente avec celle de la voûte annulaire de la basilique de Sainte-Constance à Rome, et j'en avais conclu qu'elle devait être de la même époque. Les récentes découvertes de mosaïques en Tunisie ont changé ma manière de voir. La mosaïque de Kourba est d'un dessin si large et si ferme, d'un coloris si habilement nuancé, qu'elle doit être rangée parmi les meilleures productions des artistes africains au temps des Antonins.

4. Au sujet de la pique tenue par Bacchus, cf. de Villefosse, *Bulletin des Antiquités africaines*, 1885, p. 1-2 : *La petite mosaïque de Saint-Leu.*

fixée très haut : un manteau rose, jeté sur les épaules, flotte en arrière au gré du vent.

A côté du dieu, sur le char, est la Victoire tenant une grande palme. Elle porte sur le bras gauche une draperie jaune et verte, mais elle est entièrement nue. Elle a une broche au cou, des anneaux aux bras, et dans ses cheveux noirs, relevés en crobyle, un diadème de perles.

A gauche de l'attelage, une bacchante danse en agitant un tambourin. Sur sa robe en toile blanche est passé un corsage, lâche, sans manches. Une ceinture le fronce à la taille. Les mouvements de la danseuse, qui tourne sur elle-même, le gonflent autour des hanches, tandis qu'une écharpe rose voltige sur l'épaule gauche. Les bras et les poignets sont chargés de bracelets. Les cheveux sont tressés avec des rameaux de laurier[1].

Le groupe est complété par deux Satyres, l'un qui précède, l'autre qui suit le char, tous deux nus, couronnés de feuillage avec la pardalide nouée autour du cou. Le premier, la tête renversée en arrière, se retourne à demi vers l'attelage dont il semble régler la marche. Le mouvement reste bien indiqué, malgré les mutilations qu'a subies la figure. Le second tient un *pedum*, et porte sur l'épaule gauche un cratère en bronze ciselé : son corps, d'une anatomie irréprochable, est parfaitement traité. Deux figures accessoires garnissent le premier plan : une panthère buvant dans une coupe, d'une remarquable souplesse de lignes ; un Amour bachique, chevauchant un lion. J'ai découvert, au cours de mes fouilles d'Oudna, dans la villa aux chapiteaux composés, un fragment de fresque où le même sujet est rendu d'une façon presque identique.

Ce tableau est un modèle de composition académique. Les figures, groupées d'après leur importance, se répondent ou s'opposent sans excès de symétrie : les attitudes, habilement variées, sont bien étudiées. L'artiste excelle surtout à rendre les ondulations félines des bêtes fauves. Les tigresses du char et la

1. Il faut remarquer la mouche noire placée entre les deux sourcils, et très nettement indiquée sur les visages de Bacchus, de la Victoire et de la bacchante.

panthère sont admirables de vérité et de vie. Les figures humaines sont plus froides, quoique correctement traitées. A part un défaut de proportions assez choquant entre la bacchante et les autres personnages, la perspective, qui présentait de réelles dfficultés, est satisfaisante. Il me paraît probable que la mosaïque reproduisait l'œuvre d'un peintre célèbre.

D'autre part, le mosaïste a su se montrer digne de l'artiste dont il copiait les cartons. L'exécution est excellente.

Le faire au point de vue technique est suffisant. La mosaïque a résisté, bien qu'elle repose directement sur un sol meuble et inconstant, et que le sable salé employé par les ouvriers d'Hadrumète pour les bétons en diminue singulièrement la solidité. Le rendu a beaucoup de vigueur : dessin ferme, modelé puissant, sans rondeurs maladroites, sans saillies exagérées des muscles. Le coloris est de toute beauté. L'artiste a employé toute la série des matériaux en usage pour les pavements antiques : pierre calcaire dans les blancs du sol, terre cuite dans les roux, marbres de toutes couleurs, émaux et pâtes de verre, peut-être dorés par endroits : il a tiré parti de toute la gamme des nuances, des plus tendres aux plus vives, mais sans abuser de la richesse de sa palette. Les teintes amenées par degrés, savamment subordonnées les unes aux autres, se fondent dans quelques notes dominantes : pour les personnages, le rouge et le vert, couleurs complémentaires qui se font mutuellement valoir, le jaune et le brun pour les couleurs accessoires. La tonalité générale est des plus harmonieuses.

En somme, les mosaïques de l'arsenal appartiennent à la meilleure époque de la mosaïque romaine. Je les daterais volontiers des premières années du IIe siècle. Il n'est malheureusement pas possible de préciser davantage. Les déblais n'ont rien fourni, à part un fragment très mutilé d'une statuette, en marbre blanc, de Bacchus avec la panthère, une jolie lampe en forme de tête de lion, et de nombreux débris de stucs peints qui recouvraient le sol. Le sol moderne est formé de terres rapportées ; il servait de jardin et a été constamment remué depuis quinze siècles.

Quant à l'habitation elle-même, elle était certainement contiguë à la maison de Sorothus; je la crois cependant distincte de celle-ci[1]. La colline où se trouve aujourd'hui le camp français est très salubre et admirablement exposée. C'était le quartier riche d'Hadrumète. Les villas devaient s'y presser comme à Uthina, en étages successifs largement ouverts à la brise marine et jouissant toutes du magnifique panorama que forment à perte de vue le littoral parsemé de villages et les riantes olivettes du Sahel. Comme la villa de Sorothus, la maison devait se composer d'une cour centrale à jardinet, entourée d'un péristyle; d'un œcus avec absides, servant pour les réceptions et les banquets et isolé par des couloirs; enfin tout autour des chambres réservées au propriétaire du logis et à sa famille.

L'enlèvement des mosaïques a présenté d'assez grandes difficultés, surtout à cause de l'abondance des cubes d'émail qui donnaient autrefois tant d'éclats à ce pavement, et qui sont presque tous effrités. Il ne s'est produit cependant aucun accident.

La réussite de l'opération dans des conditions de rapidité et d'économie que j'osais à peine espérer est due pour une bonne part à M. le colonel d'artillerie Grandjean, à M. le lieutenant-colonel Goiran et à M. le capitaine Dupont, que je suis heureux de pouvoir remercier ici du concours efficace et empressé qu'ils ont bien voulu me prêter.

P. Gauckler.

1. A Oudna chaque maison a son œcus; mais, si riche qu'elle soit, elle n'en a qu'un. Ici il y en aurait deux, ce qui me semble difficile à admettre.

NOTE

SUR UNE STATUE DE FEMME

TROUVÉE A DÉLOS

(Planche XIII)

Cette statue a déjà été décrite ailleurs, et une phototypie que j'aurais voulue meilleure l'a déjà fait connaître[1]. Mais j'ai pensé que les lecteurs de la *Revue archéologique* auraient plaisir à revoir, mieux reproduite, cette jolie tête de femme, d'un type si gracieux et si pur.

Il a paru inutile de publier à nouveau la statue elle-même qui se rattache à une série bien connue, celle du type de femme drapée, le bras gauche tombant le long du corps, le bras droit posé sur la poitrine et relevé vers l'épaule gauche, une des extrémités du manteau enroulée autour du poignet gauche. Les exemplaires connus de ce type sont aujourd'hui nombreux[2], et l'exemplaire nouveau n'est ni plus mauvais ni meilleur que la masse des autres. On sait comme ce motif a été cher aux artistes de l'époque hellénistique[3], qui d'ailleurs ne l'ont pas inventé,

1. *Bull. de corr. hell.*, XIX, 1895, p. 482, pl. VII.
2. Je ne rappelle ici que ceux qui sont connus par de bonnes reproductions :
a) Statue de Délos, *Bull. de corr. hell.*, III, 1879, pl. IX, et 1880, p. 42;
b) Statue d'Ægion, *Ath. Mitth.*, III, 1878, p. 95, pl. VI;
c) Statue d'Herculanum, Brunn-Bruckmann, *Denkmäler*, LXII, pl. 310;
d) Statue d'Olympie, Baumeister, *Denkmäler*, art. *Olympia*, fig. 1297;
e) Statue de Cyrène, *Catalogue sommaire des marbres antiques du Louvre*, n° 1779, p. 102 (figure).
f) Statue de Djimilah (Algérie), *Gaz. arch.*, 1879, pl. 32.
3. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, II, p. 383, 595.

mais l'ont reçu tout formé de la tradition praxitélienne : le type remonte en effet au IVe siècle, comme le prouve une des figures de Muses d'un des bas-reliefs de Mantinée[1]. Et, s'il a été adopté par les sculpteurs, il ne l'a pas été moins volontiers par les coroplastes : bien des figurines de Tanagre reproduisent, avec de légères variantes, le même modèle[2].

Ce qui fait le prix de l'exemplaire délien, ce sont les restes de polychromie qu'il a conservés. C'est très peu de chose, et peut-être, aujourd'hui, les traces de couleurs que j'avais soigneusement notées au moment de la découverte ont-elles complètement disparu; mais c'est assez pourtant pour qu'en ceci encore le rapprochement entre la statue de marbre et les figurines de terre cuite soit intéressant[3]. Dans la statue de Délos la tunique était peinte en bleu; dans le bas on distingue une large bordure rose-violacé, avec un mince filet bleu de ciel. De la décoration du manteau il ne subsiste que la bordure, bleu de ciel avec un mince filet doré; le manteau lui-même devait être peint en rose. Ces indications sont absolument conformes à ce que nous savons de la polychromie des figurines de terre cuite : les draperies bleues et roses; le manteau rose quand la tunique est bleue, et réciproquement; la bordure bleu-clair quand le vêtement lui-même est rose, et réciproquement[4]. Ici, comme dans les statuettes, la dorure n'est employée qu'exceptionnellement, pour certains détails des broderies qui forment la bordure de la tunique[5]. La sandale, dont la semelle est peinte en rouge, avec un filet doré au milieu, rappelle les chaussures de certaines figurines tanagréennes[6].

1. *Bull. de corr. hell.*, XII, 1888, p. 121, pl. III.
2. Panofka, *Terrakotten*, pl. XL, 1; Kékulé, *Griech. Thonfig*, I, VIII; Dumont, *Céramiques de la Grèce propre*, II, pl. 15; Pottier, *Statuettes de terre cuite*, p. 85, fig. 31; cf. p. 104, 109.
3. Collignon, *Polychromie dans la sculpt. gr.* (*Rev. des Deux-Mondes*, 15 février 1895).
4. Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 138; Pottier, *Statuettes de terre cuite*, p. 260; J. Martha, *Bull. de corr. hell.*, IV, p. 1880, p. 73.
5. Pottier, *l. c.*, p. 260.
6. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 314.

Mais c'est surtout la tête de notre statue qui nous reporte aux types chéris des coroplastes. Elle est un morceau rapporté; suivant le procédé si répandu à l'époque hellénistique, la tête et la statue elle-même avaient été sculptées séparément, indépendamment l'une de l'autre. Pourtant les circonstances de la découverte permettent d'affirmer que nous avons affaire à un seul et même monument; d'ailleurs la tête s'ajuste exactement à la cavité destinée à la recevoir; enfin, à ne considérer que le caractère général de la sculpture, on ne pourrait concevoir ensemble plus harmonieux. Il n'est pas rare en effet de voir une tête de type romain très caractérisé sur un corps grec, où les moindres détails de l'arrangement des draperies révèlent la main d'un artiste de l'époque classique. Ici au contraire l'unité de conception est parfaite; si nous avons pu rapporter à Praxitèle l'invention du type de la statue drapée, c'est encore l'influence de l'école praxitélienne que nous retrouvons dans cette tête, aux traits si réguliers et si fins, au profil si pur. On pense tout de suite à l'Aphrodite de Cnide ou à la Diane de Gabies. La coiffure aussi, avec ses bandeaux ondulés et légèrement bouffants, rappelle les chevelures des plus celèbres statues féminines copiées sur les originaux du IVe siècle.

D'ailleurs les différences ne manquent pas. La filiation est certaine; mais l'art hellénistique a fait subir au type classique une transformation qui apparaît manifeste dans les plus gracieuses et les plus fines des figurines de terre cuite. Ce qu'on a dit bien souvent des statuettes pourrait être redit de notre tête de Délos[1]; c'est encore le type du IVe siècle, et c'est déjà autre chose; le visage est plus étroit, allongé et aminci dans le bas; le nez est plus long et plus droit; les coins de la bouche sont légèrement abaissés de façon à donner à la physionomie un peu plus d'expression que n'en ont les figures absolument idéalisées du IVe siècle. La tête de Délos se rattache directement à cet égard à la tradition tana-

1. Furtwaengler, *Coll. Sabouroff*, II, p. 4-7; Pottier, *Statuettes de terre cuite*, p. 109.

gréenne; par l'élégance un peu froide du profil, par la grâce un peu mièvre de la physionomie, elle ne le cède pas aux plus jolies des figurines de Tanagre et de Myrina.

Les caractères de la coiffure complètent la ressemblance. Ce ne sont plus tout à fait les bandeaux ondulés de l'Aphrodite de Cnide; la masse des cheveux est divisée par une raie tracée au sommet de la tête; chaque moitié, disposée en boucles, ou plutôt divisée en côtes, est ensuite ramenée derrière la nuque et là rassemblée en une sorte de chignon[1]. C'est presque encore l'arrangement harmonieux et très simple de la belle époque; mais c'est pourtant quelque chose d'un peu différent. Il suffit, pour s'en rendre compte, de rapprocher la tête de Délos des têtes proprement praxitéliennes : un simple coup d'œil dispense de longues explications[2]. A l'époque hellénistique, au contraire, nous trouvons dans un grand nombre de monuments une coiffure identique à celle de notre tête de Délos : ce sont quelques sculptures bien connues[3], et ce sont surtout un très grand nombre de statuettes de terre cuite[4]. Enfin ici, comme dans la plupart des figurines, les cheveux sont peints d'un rouge-brun assez vif.

Tout ici nous ramène donc à l'art des coroplastes; et ce n'est pas le moindre intérêt de cette statue de Délos, qui forme un tout complet et harmonieux, que de manifester une fois de plus les relations étroites des divers ateliers à l'époque hellénistique. Tous les artistes, modestes modeleurs d'argile et statuaires plus ambitieux, s'inspiraient des mêmes chefs-d'œuvre classiques; au moins pour le type féminin, tous cherchaient leurs modèles dans la tradition de l'école praxitélienne; les uns et les autres copiaient librement ces modèles, en les accommodant à la mode du jour;

1. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 318; Pottier, *o. c.*, p. 112.
2. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, II, fig 135, 137, 139, 144.
3. Brunn-Bruckmann, *Denkmäler*, III, 13; LXII, 310; Lucy Mitchell, *History of ancient sculpture*, p. 550, fig. 224.
4. Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, pl. I', 4; XXXIII, 5; XXXV, 2; Heuzey, *Figurines*, pl. 23. 2; 31, 2; 32; Dumont, *Céramiques*, II, pl 23, 3; 26, 2; Kékulé, *Thonfiguren*, pl. 6, 7, 12, 14, 17; Rayet, *Mon. de l'art antique*, II, pl. 78, 80; Daremberg-Saglio, *Dictionnaire*, art. *Coma*, fig. 1826.

mais il est particulièrement intéressant de constater, sur un nouvel exemple, qu'ils les copiaient semblablement, en s'inspirant des mêmes principes, en faisant de la peinture le même usage, de sorte que notre statue de Délos n'a pas de sœur plus ressemblante qu'une quelconque des mignonnes figurines de Tanagre.

Louis Couve.

Nancy, juin 1897.

POLYPHÈME


Fig. 1. — Lécythe de la collection Rhousopoulos.

Le lécythe dont la figure 2 reproduit le tableau et dont la figure 1 donne la vue d'ensemble est conservé à Athènes, dans la collection de M. le professeur Rhousopoulos, qui a bien voulu me permettre de le faire copier par mon ami L. Chesnay, architecte, de l'École des Beaux-Arts de Paris. Ce lécythe, à fond rouge et figures noires, a été trouvé, il y a une vingtaine d'années, au village de Picrodafni, près de l'Hymette; le fond rouge est maintenant gris, le vase ayant été brûlé. Hauteur, 0^m,285; hauteur du tableau, 0^m,10. La caverne, la massue, les cornes des béliers, d'autres détails encore, sont indiqués en blanc. Les petites mouchetures des toisons, le bandeau qui ceint la tête du Cyclope, étaient peints en rouge violacé.

L'histoire représentée est celle de la sortie d'Ulysse et de ses compagnons hors de la caverne de Polyphème (*Odyssée*, IX, 424-446). Le Cyclope est armé de la massue, comme dans les autres représentations de même époque : c'est un détail dont le poème homérique ne parle pas. Il faut sûrement reconnaître Ulysse dans le premier fugitif, celui qui brandit l'épée, quoique, d'après l'*Odyssée*, Ulysse serait sorti le dernier. Autre différence entre le poème et la représentation figurée : sur le vase, les fugitifs

sont attachés sous le ventre d'un bélier, auquel ils sont liés avec des cordes; dans l'*Odyssée*, il n'y a qu'Ulysse qui sorte de la caverne sous le ventre d'un seul bélier, et il s'y tient cramponné des deux mains. Le peintre de vase, artisan médiocrement lettré, qui ne savait point, j'imagine, l'*Odyssée* par cœur, s'en inspirait librement, sans se préoccuper de la fidélité du menu détail, et sans s'astreindre à rendre des sujets impossibles, comme il y eût été forcé s'il avait voulu représenter la fuite des Grecs tout à fait conformément au récit homérique.

La sortie d'Ulysse et de ses compagnons hors de la caverne du Cyclope est un sujet qu'on trouve assez souvent sur des vases attiques à figures noires [1], ni plus anciens, ni de style plus soigné que le lécythe Rhousopoulos. Mais celui-ci est le seul vase jusqu'ici connu donnant une représentation complète du sujet en question. Sur les autres vases, ce sujet n'est figuré qu'en abrégé. Sur certains (ce sont généralement des œnochoés, à tableau carré de dimensions restreintes), on voit Polyphème couché, et devant lui la protome d'un bélier portant un fugitif; la caverne manque, ou n'est indiquée que par un ou deux rochers en surplomb : à titre d'exemple, je reproduis ici une œnochoé du Musée national d'Athènes, déjà connue par un calque de Heydemann [2], mais dont on verra sans doute avec plaisir le dessin fort soigné que m'en a fait M. Chesnay (fig. 3). — Sur les autres vases, on ne peut pas dire que la scène de la fuite soit représentée; le peintre se contente de la rappeler, en figurant seule-

1. R. Rochette, *Mon. inédits*, p. 346 et suiv.; Heydemann, *Mon. relativi all' Odissea* (*Annali*, 1876, p. 347-358); Bolte, *De monumentis ad* Odysseam *pertinentibus* (Berlin, 1882), p. 12-14; Jane E. Harrison, *Mon. relating to the* Odyssey (*J. of Hell. Stud.*, 1884, p. 248-263). Comme l'indique Bolte (p. 16), la représentation du bélier portant sous lui un des Grecs fugitifs est assez fréquente sur les lampes en terre cuite; j'en ai vu moi-même deux exemples, l'un à Smyrne, dans le commerce, l'autre à Larnaca, dans la collection de M. Boysset, consul de France.

2. *Griech. Vasenbilder*, pl. VIII, 2 et p. 8 = Engelmann, *Bilder-Atlas zum Homer*, II, pl. VII, 40. Cf. au Louvre une œnochoé à figures noires trouvée à Rhodes, inédite, mais souvent décrite (Bolte, p. 12; Harrison, p. 262, n° 11; Heydemann, *Pariser Antiken*, p. 64; Pottier, *Cat. des vases du Louvre*, I, p. 172).

ment un ou deux béliers portant un homme attaché sous le ventre : Polyphème manque, et la caverne[1].



Fig. 2. — Lécythe de la collection Rhousopoulos.

Pour être inédit, le lécythe Rhousopoulos n'était point inconnu. Il avait été signalé en 1884 par miss Harrison, qui en avait pris occasion pour exposer, ce me semble, l'idée suivante : puisque le sujet de la fuite des Grecs hors de la caverne du Cyclope n'est figuré d'ordinaire qu'en abrégé, il faut admettre que les vases où ce sujet n'existe qu'à l'état d'abréviation (*abridgment*) avaient été précédés de vases représentant la scène complète, avec ses trois éléments essentiels, Polyphème, caverne, et fugitifs. — Je ne puis partager cette manière de voir.

Le sujet en question n'a pas été traité, à l'époque archaïque, seulement par les peintres de vases à figures noires. Il semble avoir été familier aussi aux bronziers. Un relief en bronze coulé, trouvé à Delphes, dans le sanctuaire d'Apollon[2], qui reproduit

1. Cf. par exemple, *Gaz. arch.*, 1888, pl. 28 B = *Cat. of vases in the Brit. Mus.*, II, n° 687.

2. Inv. 2560. Trouvé le 10 juin 1895, à 10 mètres environ au nord-est de la

le motif du fugitif sous le bélier (fig. 4), est sans doute plus ancien que les vases à figures noires dont nous parlions tantôt.

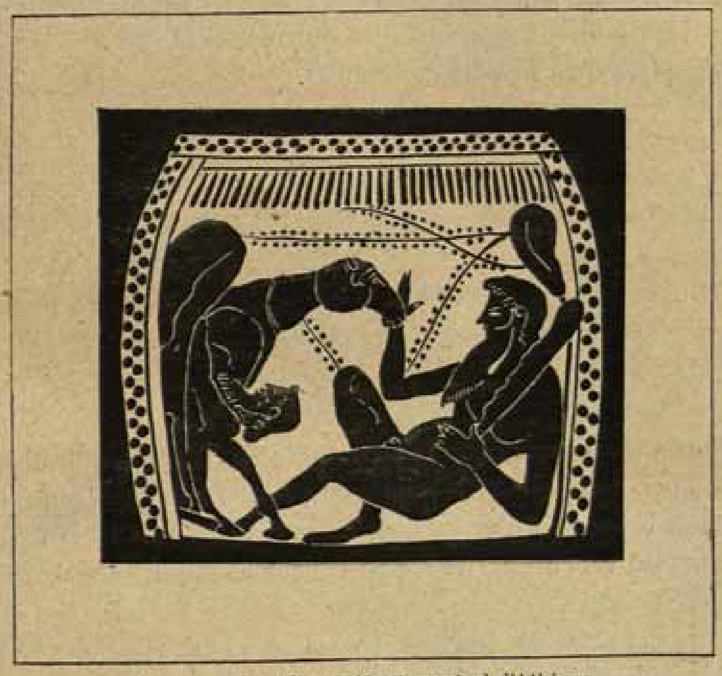


Fig. 3. — Lécythe du Musée central d'Athènes.

Dira-t-on que ce relief provenant probablement d'un grand trépied ionien analogue par exemple à celui de Vulci[1], il faut supposer que devant le bélier était un autre relief, représentant Polyphème, de même que, sur le trépied de Vulci, on voit à côté l'un de l'autre deux reliefs dont l'un représente Héraclès avec le sanglier, et l'autre Eurysthée dans le *pithos* et, derrière lui, sa femme Antimaché? C'est possible. Mais, en tous cas, le miroir publié par Winckelmann[2], où l'on voit, à l'attache de la poignée et du disque réfléchissant, deux béliers en relief, portant chacun un homme

base des Thessaliens. Long., 0m,091; ép., 0m,002. L'applique était fixée par deux clous, l'un au cou du bélier, l'autre au train de derrière.

1. Aujourd'hui à l'Ermitage. *Monumenti*, 1862, pl. LXIX = *Annali*, 1862, p. 191.

2. *Mon. antichi inediti*, II, pl. 156.

sous le ventre, donne à penser que ce motif « abrégé » faisait partie du répertoire des bronziers. Il en faisait partie depuis une époque très ancienne, si, comme on serait tenté de le croire, la très vieille terre cuite de Tégée qui représente le même motif est inspirée d'un modèle de bronze[1].

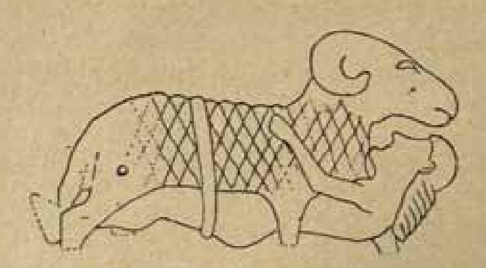


Fig. 4. — Bronze de Delphes.

Plus ancien encore que la terre cuite de Tégée paraît l'ivoire de Chiusi, décoré de reliefs en zones dont l'une représente une suite de béliers qui portent chacun un homme sous le ventre, et se dirigent vers un navire[2]. L'ivoire de Chiusi est sans doute de travail ionien; du moins je ne pense pas que l'opinion qui attribuait à cet objet et à la légende qu'on y voit représentée une origine phénicienne[3] trouve encore aujourd'hui beaucoup de créance.

A cette liste de monuments très anciens représentant la fuite d'Ulysse hors de la caverne, on peut ajouter aujourd'hui une peinture de vase de beaucoup antérieure à la fin du VIe siècle. M. Staïs a trouvé en 1894 à Égine, près du temple dit d'Aphrodite, les débris d'une cruche à long col et à panse aplatie, sur l'épaule de laquelle figure, plusieurs fois répété, le motif du bélier marchant avec un homme lié sous lui. Je n'insiste pas sur ce vase,

1. Musée national, n° 1352; larg., 0m,07; les pieds du bélier sont restaurés. Ce monument a été plusieurs fois décrit (Milchhoefer, *Ath. Mitth.*, IV, p. 172; Martha, *Cat. des t. c. de la Soc. arch.*, n° 604; Bolte, p. 15), mais n'est pas encore publié.

2. *Monumenti*, X, pl. 39 A, 1.

3. Helbig, *Annali*, 1877, p. 402 (suivi par Perrot, *Hist. de l'art*, III, p. 853, et Martha, *L'art étrusque*, p. 304).

dont M. Staïs a abandonné la publication à M. Pallat, de l'Institut archéologique allemand[1]; il me suffit de pouvoir dire que c'est très probablement un vase attique du VIIe siècle. Polyphème n'est pas représenté, ni sans doute la caverne; on ne voit que deux béliers, et le commencement d'un troisième; la place manquait pour figurer celui-ci en entier; et une partie de l'espace disponible était prise par l'attache de l'anse.

Nous conclurons de tous ces faits que non seulement le sujet de la fuite d'Ulysse et de ses compagnons hors de la caverne a été traité le plus souvent d'une façon « abrégée » à l'époque archaïque, mais que c'est ainsi qu'il a été traité d'abord. Ce fait extraordinaire d'hommes suspendus sous le ventre de béliers ne s'était vu qu'une fois, le jour où l'ingénieux Ulysse s'échappa de la demeure du Cyclope; tout le monde savait l'histoire; pour être compris, l'artiste n'était pas obligé, à côté de l'homme sous le bélier, de figurer encore Polyphème et la caverne. De même, chacun savait très bien en quelles circonstances avait été tué, au vieux temps, certain sanglier de grosseur tout à fait monstrueuse; c'est pourquoi la chasse de Calydon n'était pas toujours, à l'époque archaïque, représentée au long, comme elle l'est, par exemple, sur le vase François ou sur la coupe d'Archyclès et Glaucytès, sur une métope de l'antique trésor élevé à Delphes par les Sicyoniens[2], on ne voit que le sanglier; il a suffi au sculpteur, pour


Fig. 5. — Terre cuite archaïque de Béotie.

1. Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1895, p. 241, note 1. L'article de M. Pallat paraîtra dans les *Athenische Mittheilungen*.
2. *B. C. H.*, 1894, p. 187; *Comptes-rendus de l'Acad. des inscript.*, 1894, p. 356.

indiquer la légende qu'il voulait représenter, de placer sous le ventre de la bête un chien dont les petites dimensions donnent en quelque sorte l'échelle du monstre et en rendent sensible l'énormité. C'est à la même légende peut-être que songeait le coroplaste béotien qui a modelé cette terre cuite archaïque[1] qui représente un gros sanglier mordu par un chien beaucoup plus petit perché sur lui (fig. 5).

Les peintures de vases inspirées de la Κυκλωπεία se divisent en deux catégories : celles qui représentent Ulysse et ses compagnons aveuglant le Cyclope avec l'olivier enflammé[2], et celles qui représentent la fuite des navigateurs hors de la caverne. L'un et l'autre sujet, familiers à la peinture à figures noires, disparaissent à peu près entièrement du répertoire de la peinture à figures rouges. On ne les trouve plus, le premier, que sur une coupe à figures rouges de style sévère[3], le second, que sur un canthare de la fin du v[e] siècle[4], où le vieux thème est traité d'une façon nouvelle qui s'explique peut-être par l'influence du *Cyclope* d'Euripide (joué vers 415). Je ne sais s'il faut croire que la Κυκλωπεία ne plaisait plus autant aux Athéniens du v[e] siècle qu'à ceux du vi[e] ; en tous cas, la popularité dont elle a joui à l'époque archaïque est remarquable, et suffisamment attestée par le vase d'Aristonothos, la coupe cyrénéenne du Cabinet des Médailles[5], l'amphore chalcidienne du Musée Britannique[6], — trois très vieux vases où est figurée la scène de l'aveuglement, auxquels s'ajoute maintenant, pour la scène de la Fuite, la cruche d'Égine. Parmi tous les récits de l'*Odyssée*, aucun ne devait trouver plus de faveur, aucun n'ayant plus marqué le caractère de conte

1. Musée national, n° 5656; haut., 0m,085.
2. Cf. Bolte, p. 2 et suiv. ; l'œnochoé E de la liste de Bolte a été publiée par M. Saglio, *Gaz. arch.*, 1887, pl. I (Engelmann, pl. VI, 37). Il faut ajouter à cette liste l'écuelle béotienne archaïque du Musée de Berlin, publiée par M. Furtwaengler, *Arch. Anz.*, 1895, p. 34, fig. 9.
3. Harrison, p. 252 = Engelmann, pl. VII, 41.
4. Winter, *Jahrbuch*, 1891, pl. VI, p. 271.
5. *Monumenti*, I, 7, 1.
6. *Monumenti*, X, 53, 2.

populaire : c'est un vrai fabliau, un de ces *contes à rire* comme les aiment les peuples jeunes et comme les adoreront toujours les enfants. Faut-il préciser davantage, et nous rappelant l'origine des plus vieux monuments où la Κυκλωπεία est représentée, faut-il dire que ce récit a été populaire surtout chez les Ioniens, parmi les navigateurs qui avaient découvert les lointains pays du couchant et colonisé la terre des Cyclopes, chez ce peuple de conteurs et d'aèdes qui avaient donné à l'antique histoire d'Οὖτις la forme littéraire sous laquelle les Grecs l'ont connue[1] ? On aimerait à le croire ; mais la terre cuite archaïque trouvée à Tégée, en pleine Arcadie, ne permet pas d'être sur ce point trop affirmatif[2].

Il y a une troisième catégorie de représentations inspirées de la Κυκλωπεία : ce sont celles où l'on voit Ulysse donnant à boire au Cyclope le vin qui l'enivrera. Cette scène ne s'est pas encore trouvée dans la peinture de vases. Elle ne paraît avoir été traitée qu'à une époque assez tardive, par les statuaires[3], les sculpteurs de sarcophages[4] et les modeleurs de lampes en terre cuite. Elle figure, par exemple, sur deux lampes du Musée national d'Athènes, différentes de taille, mais identiques par la représentation[5]. Brunn en a publié une pareille, qu'il avait achetée à Naples[6] ; mais le dessin qu'il en a donné n'est guère satisfaisant, et rend mal l'original. La scène représente le moment où le Cyclope dévorant deux des Grecs, Ulysse s'approche de lui et lui tend la grande écuelle pleine d'un vin fort, don de Maron d'Ismare :

καὶ τότ' ἐγὼ Κύκλωπα προσηύδων ἄγχι παραστὰς

1. Sur l'universalité de ce conte en Europe, cf Bolte, p. 11 ; Bédier, *Les fabliaux*, p. 80.

2. Surtout si le vase d'Aristonothos est de fabrique argienne, comme les tessons trouvés à l'Héraion d'Argos donnent raison de le croire (Furtwaengler, *B. Phil. Woch.*, 1895, p. 201-202).

3. *Annali*, 1863, tav. d'agg. O.

4. Carl Robert, *Die antiken Sarkophagen-Reliefs*, II, pl. LIII, p. 158 et suiv.

5. La plus grande et la mieux conservée porte le n° 3161 ; diam., 0m,071 ; sans signature.

6. *Annali*, 1863, tav. d'agg. O (Engelmann, pl. VI, 35) ; cf. la lampe du Musée de Berlin (Robert, *op. cit.*, p. 160) qui donne le même motif, mais sans Ulysse.

κισσύβιον μετὰ χερσὶν ἔχων μέλανος οἴνοιο·
Κύκλωψ, τῆ, πίε οἶνον, ἐπεὶ φάγες ἀνδρόμεα κρέα [1].

Pour revenir au lécythe Rhousopoulos, on notera l'intérêt qu'offre la représentation *complète* de la caverne. La grotte de Polyphème y est figurée comme le sont, sur les reliefs, d'après une tradition d'art attique, les grottes de Pan et des Nymphes [2]. Sur les autres vases, la grotte de Polyphème n'est qu'indiquée, par un rocher partant du sol [3] ou en surplomb. C'est de cette façon simplifiée et conventionnelle que les peintres de vases indiquaient en général l'ouverture d'une caverne [4]. Il faut faire une exception pour un petit lécythe attique à fond noir et figures rouges, trouvé à Érétrie [5] (fig. 6), où l'on voit dans une grotte deux compagnons d'Ulysse à moitié changés en bête. La grotte, ici, doit surprendre : car, d'après le poème homérique, c'est dans une étable garnie de portes [6], non dans une caverne, que Circé avait enfermé ses victimes. M. Ziehen, qui a disserté sur le vase d'Érétrie [7], ne donne point l'explication de ce détail. Je ne crois pas qu'il la faille chercher dans ce passage de la description du coffre de Cypsèle : ἡ δὲ ἀνωτάτω χώρα... παρέχεται μὲν ἐπίγραμμα οὐδέν... Εἰσὶν οὖν ἐν σπηλαίῳ γυνὴ καθεύδουσα σὺν ἀνδρὶ ἐπὶ κλίνῃ· καὶ σφᾶς Ὀδυσσέα εἶναι καὶ Κίρκην

1. IX, 345-347.

2. Ces reliefs sont énumérés par M. Pottier, *B. C. H.*, V, p. 349 et suiv.; ajouter *B. C. H.*, XX, p. 78.

3. C'est de cette façon que la grotte, qui manque sur le vase d'Aristonothos et la coupe cyrénéenne du Cabinet des Médailles, est déjà indiquée sur l'amphore chalcidienne, *Monumenti*, X, 53, 2.

4. Cf. Gerhard, *Auserl. griech. Vasenb.*, I, pl. 19 et p. 71 (lécythe à figures noires, où l'on voit Hermès Nomios poussant quatre brebis vers une grotte); *Élite cér.*, II, pl. 2 (amphore à fig. noires, avec Léto devant la grotte de Python); la grotte de ce monstre est figurée en entier sur le célèbre vase à fig. rouges de la collection Hope, *Élite*, II, pl. 1).

5. Musée national, n° 9685; h., 0m,18; h. du tableau, 0m,07.

6. X, 238; cf. 389, θύρας δ'ἀνέῳγε συφειοῦ.

7. *Festschrift für Overbeck*, p. 120. M. Ziehen remarque que l'homme-pourceau de gauche « semble mis en mouvement par une cause extérieure », comme s'il regardait, par exemple, Ulysse arrivant chez Circé; il en tire cette conclusion que le sujet reproduit sur le lécythe d'Érétrie serait pris d'une grande composition où il aurait joué un rôle secondaire, composition différente de celles que nous font connaître les peintures de vases inspirées de l'histoire d'Ulysse

ἐδοξάζομεν ἀριθμῷ τε τῶν θεραπαινῶν, αἵ εἰσι πρὸ τοῦ σπηλαίου, καὶ τοῖς ποιουμένοις ὑπ' αὐτῶν· τεσσαρές τε γάρ εἰσιν αἱ γυναῖκες, καὶ ἐργάζονται τὰ ἔργα, ἃ ἐν τοῖς ἔπεσιν Ὅμηρος εἴρηκεν[1]. La scène représentée sur le coffre de Cypsèle semble avoir été comme une contamination des histoires d'Ulysse chez Calypso et chez Circé. L'*Odyssée* ne donne point de servantes à Calypso ; il y en avait quatre au contraire dans la demeure de Circé :

ἀμφίπολοι δ' ἄρα τέως μὲν ἐνὶ μεγάροισι πένοντο
τέσσαρες, αἵ οἱ δῶμα κάτα δρήστειραι ἔασιν[2].

La magicienne d'Æa habitait un palais bien bâti :

τετυγμένα δώματα Κίρκης
ξεστοῖσιν λάεσσι, περισκέπτῳ ἐνὶ χώρῳ[3].

C'est Calypso qui avait une grotte pour demeure. Je crois qu'il faut expliquer la caverne peinte sur le vase d'Érétrie comme une illustration naïve du texte homérique, tirée de la vie commune et réelle ; qui n'a point vu, dans un voyage de Grèce, les troupeaux chercher dans les grottes des montagnes un abri contre la froidure des nuits, ou contre l'ardeur de midi ? Notre peintre a bonnement supposé qu'à côté du palais de la magicienne, il y avait quelqu'une de ces *mandræs* naturelles, et que c'était là le συφειόν où Circé avait mis les Grecs.

Paul Perdrizet.

Athènes.

chez Circé. C'est peut-être faire bien de l'honneur à l'amusant petit vase que d'y voir tant de choses.

1. Pausanias, V, 19.
2. X, 348-349.
3. X, 211-212.



Fig. 6. — Lécythe d'Érétrie.

L'AVESTA DE JAMES DARMESTETER

ET SES CRITIQUES

La traduction complète du *Zend-Avesta*, publiée par M. James Darmesteter dans les *Annales du Musée Guimet*[1], a donné lieu à plusieurs articles critiques dont voici les trois plus importants : un de M. Bréal dans le *Journal des Savants* (déc. 1893, janv. et mai 1894), un de M. Tiele dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (1894, p. 68-81) et enfin un de M. Max Müller dans la *Jewish Quarterly Review* (janv. 1895)[2].

Depuis le jour où les livres zends furent découverts et interprétés pour la première fois, les divers savants qui en firent l'objet de leurs études leur ont assigné des dates fort différentes.

Deux écoles rivales prétendent chacune avoir trouvé la seule et infaillible interprétation de l'Avesta :

1° L'école védisante, qui serait mieux appelée l'école grammaticale et surtout de l'excès grammatical, qui, partant de ce fait que la langue dans laquelle sont écrits les livres zends et la langue du Véda sont unies par les liens de la plus étroite parenté, traduit l'Avesta avec un dictionnaire védique. Pour les personnes qui appartiennent à cette école, il va sans dire que l'Avesta, comme le Véda, sont deux monuments remontant aux plus lointaines époques de l'aryanisme.

1. Tomes XXI, XXII, XXIV. Le premier volume contient le Yasna et le Vispéred; le deuxième, le Vendidad, les Yashts et le Petit Avesta; le troisième contient les fragments des Nasks perdus et la préface.

2. C'est avec intention et non par ignorance que je passe ici sous silence les articles de pure linguistique dont l'intérêt serait certainement peu apprécié par les lecteurs de la *Revue*.

2° L'école traditionnelle qui fut représentée, comme l'a très justement fait remarquer M. J. Darmesteter, par des hommes moins brillants que ceux dont s'honore l'école védisante, mais aussi d'une méthode autrement précise et sûre, rejette *a priori* toute interprétation fondée sur le rapprochement pur et simple, d'un mot zend et d'un mot sanscrit. Du fait que ces deux mots sont phonétiquement identiques, il ne s'ensuit nullement qu'ils aient un sens identique, surtout quand l'on a affaire à des termes liturgiques[1]. Cette école base son interprétation de l'Avesta sur différentes traductions exécutées à diverses époques par les Parsis : en premier lieu une traduction pehlvie remontant à l'époque sassanide[2], une traduction sanscrite de la traduction pehlvie exécutée aux Indes vers le XIIe siècle de notre ère[3] par un Parsi nommé Nêryoseng ; une traduction ou plutôt une série de traductions gujaraties[4] faites sur les deux précédentes et dont la principale remonte au XVe siècle, et enfin une traduction persane.

Dans l'introduction au premier volume de sa traduction (p. C ssq.), M. Darmesteter a montré que le défaut de ces différentes traductions consistait surtout dans la façon défectueuse avec laquelle on les a employées sans posséder les éléments indispensables pour les comprendre[5], mais que, maniées habilement, elles représentent fort bien le sens du texte zend.

1. Voir, pour plus de détails, J. Darmesteter, *Avesta*, t. I, p. XXXII.

2. En réalité, il y eut plusieurs commentaires pehlvis dont nous connaissons les auteurs, Sôshâns, Afrag, Kûshtan-Bôjêt et autres, mais qui sont perdus. A une époque indéterminée, on tira de ces commentaires sassanides la traduction glosée de l'Avesta que nous connaissons. Un débris de ces grands commentaires se trouve conservé, je crois, dans ce qu'on appelle le *Nirangistân* pehlvi.

3. Nêryoseng travaillait sur une *édition* du texte pehlvi assez différente de celle que nous possédons. Il est certain que là où la traduction sanscrite ajoute quelques détails, Nêryoseng ne fait que suivre un texte disparu.

4. Celle d'Aspandiardji a été imprimée en 1843.

5. On a reproché à l'école védisante de traduire l'Avesta avec un dictionnaire védique, mais on ne s'est point étonné de voir traduire ou essayer de traduire le pehlvi avec un dictionnaire persan. Il n'y a qu'une différence, sérieuse il est vrai. Étant donné un mot zend, les caractères qui le composent ont une valeur et n'en ont qu'une ; de plus on sait qu'il ne faut pas aller en chercher l'étymologie autre part que dans les langues *ariennes*. Un mot pehlvi étant donné, soit

Si l'école traditionnelle rejette l'interprétation de l'Avesta par le Véda, elle ne croit pas davantage qu'il y ait une relation quelconque entre l'âge du Véda et celui de l'Avesta. En admettant que les raisons que l'on donne de l'antiquité des livres védiques ne soient pas de pures raisons de sentiment, mais que le Véda soit aussi antique qu'on voudra se l'imaginer, cela ne donne pas un indice sur l'âge de l'Avesta [1].

La conclusion à laquelle s'est arrêté M. J. Darmesteter, après vingt ans d'études avestiques, est la suivante : L'époque de la rédaction de l'Avesta doit se placer après l'invasion d'Alexandre ; la doctrine des livres mazdéens est *en gros* celle de la religion des Achéménides mais profondément modifiée par l'influence des idées grecques (néo-platonicisme) et juives ; on trouve dans l'Avesta des allusions à la conquête d'Alexandre et au Bouddhisme.

A l'exception de M. Max Müller, cette théorie n'a convaincu personne ; on remarquera que ce n'est point par esprit de secte que le célèbre védisant s'est rangé à l'opinion d'un des maîtres de l'école traditionnelle, mais bien parce que les arguments allégués en faveur de cette thèse lui ont semblé fort ingénieux.

dans une inscription, soit sur une intaille ou une monnaie, soit dans un manuscrit, on peut le lire de nombre de façons différentes, ce nombre étant la combinaison des différentes valeurs des polyphones composant ledit groupe. De plus, ces lectures théoriques étant toutes obtenues, le mot peut être *sémitique* ou *iranien*, ce qui, comme on le voit, multiplie les causes d'erreurs.

1. Ce n'est pas parce que les mêmes idées ou des idées parallèles se trouvent dans deux livres religieux qu'ils sont contemporains. L'Avesta n'est pas plus le contemporain du Véda parce qu'on y trouve des idées communes, que le Coran ne l'est de la Bible parce que le fond de la doctrine de ces deux livres est à peu de chose près identique. Nous n'entendons parler ici que de la tradition religieuse commune à l'Islâm et au Judaïsme et évidemment non de la partie empruntée de toutes pièces, comme l'histoire de Joseph ou tant d'autres. S'il est difficile sans renseignements précis de fixer d'une façon absolue la distance qui sépare deux livres dont l'un est la copie de l'autre, il est encore bien plus difficile de savoir dans quelle relation de temps sont deux ouvrages qui sont tous deux issus d'une tradition commune. Rien, sauf l'histoire, ne peut prouver que l'un soit antérieur à l'autre.

Il est certain que si l'on n'avait point su de source certaine depuis longtemps que le Coran avait été écrit dans la première moitié du VII[e] siècle de l'ère chrétienne, il y aurait eu des théories pour le placer au XV[e] siècle avant le Christ.

« The argument constructed by Darmesteter in proof of the recent date of the Avesta is extremely sagacious, and yet I cannot say that I am quite convinced by it. »

Voici en résumé à quel point arrivent les critiques de M. Bréal et de M. Tiele :

La date fixée à l'Avesta est beaucoup trop basse ; une partie au moins de l'Avesta pour M. Bréal, la totalité de l'Avesta pour M. Tiele est achéménide ou même antérieure aux Achéménides.

Il n'y a point d'influence grecque dans l'Avesta.

L'influence juive est douteuse.

Les livres mazdéens ne mentionnent ni le conquérant de la Perse, ni le Bouddha.

La théorie soutenue par J. Darmesteter avait le grand tort d'aller heurter de front des idées reçues[1] et d'arracher encore un feuillet à ce mirage décevant de la *Bible aryenne* dont chaque jour nous éloigne davantage. Elle eut surtout l'immense défaut de présenter d'un seul coup, sous une forme très nette, un ensemble d'idées qui, exposées séparément et à intervalles, eussent été immédiatement adoptées. « Ces idées, dit M. Tiele, il est vrai, flottaient dans l'air, quelques savants les avaient déjà énoncées *sous forme hypothétique, mais toujours avec une certaine réserve. Personne encore ne les avait émises avec autant d'insistance et de ténacité...* »

Nous allons prouver que la théorie de J. Darmesteter, basée sur la tradition sassanide, est en parfait accord avec ce que nous apprennent les *documents officiels des rois de Perse* et l'Avesta lui-même, et que par conséquent elle est rigoureusement exacte.

On peut diviser, d'une façon tout artificielle d'ailleurs, et qui

1. « It is certainly a very common weakness of scholars, more particulary of oriental scholars, to wish to assign as remote a date as possible to the literary works which they have brought to light... Dates such as 5000, 3000, 2000 and 1000, B. C. are freely assigned to inscriptions or to books, though no honest scholar can suppress misgivings that the scaffolding on which these dates repose may some day collapse and be replaced by a chronology of much humbler proportions ». Max Müller, *l. l.*, p. 179.

ne vaut que pour la discussion qui va suivre, le texte actuel de l'Avesta en trois parties :

I. Les textes conçus dans le zend vulgaire, relatifs à la louange ou à la prière des Esprits célestes et à l'épopée comprenant : le Yasna sauf les Gâthâs, le Vispéred qui n'est qu'un développement postérieur de certaines parties du Yasna, les Yashts, Nyayishn, Afrîn, etc.

II. Les textes légaux écrits en zend vulgaire : le Vendidâd.

III. Les vingt-sept chapitres incorporés dans le Yasna où ils forment les Hâs 28-54, nommés Gâthâs et écrits dans un dialecte légèrement différent de la langue de l'Avesta.

La composition et la rédaction actuelles de chacune de ces parties ne sont ni achéménides, ni pré-achéménides.

Les Izeds (Esprits) célestes et les Izeds terrestres[1] sont rangés, dans l'Avesta et dans les textes qui en dérivent, d'après une hiérarchie bien arrêtée. Les principaux, au nombre de trente, ont donné leur nom aux 30 jours du mois et aux 12 mois de l'année[2]. Ce classement des Izeds est le fondement du mazdéisme tel qu'il est représenté par l'Avesta *actuel*. Dans chacun des sacrifices des Parsis, en même temps que l'on récite les formules générales qui conviennent à tous les Izeds, par conséquent à tous les jours et à tous les mois de l'année, et les autres textes, les Gâthas par exemple, ou le Vendidâd, on doit intercaler dans cette récitation, à des places fixes, des prières à l'Ized du mois, à l'Ized du jour, et même à l'Ized de la partie du jour à laquelle s'accomplit le sacrifice, le tout sous peine de nullité absolue. Si le service se fait le jour Spendarmat du mois de Tîr, par exemple, Spendarmat étant le génie du 5e jour et Tîr le génie du 4e mois, on intercalera dans le service la prière spéciale à ces deux Izeds, dont la formule se trouve d'ailleurs dans l'Avesta.

Cette hiérarchie et ce comput étaient en vigueur à l'époque des premiers Sassanides, car on lit à la première ligne de la première

1. Les *mînôyân yazdân u gîtîhân yazdân* du pehlvi.
2. J. Darmesteter, *Zend Avesta*, t. I, p. 33 ssq., et *Revue de l'Histoire des Religions*, année 1895, t. XXXII, n° 3, p. 224.

inscription pehlvie de Takht-i Djemshid : *bîrakh Spandarmat madam shant 2 Mazdayasn bagî Shahpûhr-î malkân malkâ*, בירח ספנדרמת מדם שנת (cf. parsi ر سال et اور سال) מזדיסן בגי שהפוהרי
מלכאן מלכא..., « Au mois de Spendarmat de l'an 2 du (règne du) mazdéen, du divin Shahpûhr, roi des rois... », et à la ligne 1 de l'inscription n° 2 : *bîrakh Tîr madam shant 8 yôm Aûhrmazdi...* בירח תיר מדם שנת IIII IIII יום אוהרמזדי, « Au mois de Tîr, de l'an 8, le jour Aûhrmazd... »

Ceci montre qu'aussi bien sous les Sassanides qu'aujourd'hui la liturgie et le mode de comput du temps étaient indissolublement liés ; et c'est un fait qui empêchera toujours les Parsis de changer leur calendrier, même quand ils en auraient fort envie, car il leur serait impossible d'offrir un sacrifice quelconque. Offrir un sacrifice à 12 et à décembre n'a point de sens, tandis qu'en offrir un au Génie du douzième jour et au Génie du douzième mois en a un.

Or nous savons quel était le calendrier du roi Darius et des Achéménides. L'inscription de Behishtoun permet de le reconstituer d'une façon assez complète pour qu'il soit évident qu'il n'a jamais eu rien de commun avec celui de l'Avesta. Voici les noms des mois :

Garmapada.
Thuravâhara.
Thâigarcis.

Bâgayâdish.
Adukanish.
Athriyâdiya.
Anâmaka.
Margarzana.
Viyakhna.

La signification de ces noms est malheureusement pour la plupart assez énigmatique, mais ce qui est sûr, c'est qu'ils ne sont point des noms de divinités [1] et que l'idée qui a présidé à la dénomination des mois perses est toute différente de la préoccupation qui a conduit à donner aux mois sassanides les noms des douze principaux Esprits célestes.

1. Voir Oppert, *Inscriptions des Achéménides*, p. 52.

Si le comput des mois est fort différent de celui de l'Avesta sassanide, celui des jours l'est encore bien davantage, les jours étant simplement désignés dans le calendrier perse par leur numéro d'ordre dans le mois :

Thuravâhara hya mâhyâ XVIII raucabish, « le dix-huit du mois de Thuravâhara. »

Bagayâdaish mâhyâ X raucabish; le 10 du mois de Bâgayâdish »(Behishtoun, 1re table, § 13).

M. Bréal voit dans cette divergence des deux manières de compter les mois « un autre indice que les livres zends sont le catéchisme d'une minorité et non le code des lois de l'empire perse. » Sans compter qu'il est assez difficile d'admettre que, si Darius eût connu l'Avesta, il eût eu deux systèmes de compter le temps, un civil et l'autre religieux, ceci prouve que la hiérarchie des Izeds, qui est la base du Yasna, n'existait pas à l'époque achéménide, que par conséquent le Yasna lui-même qui repose sur cette hiérarchie n'existait pas et que la liturgie était toute différente de celle des Sassanides.

Ce ne sont pas seulement les seuls indices qui montrent les différences radicales des deux cultes :

Les Perses, dit Hérodote (I, CXXXI), ne croient pas que les dieux aient forme humaine, or « dans le mazdéisme, Ahura-Mazda n'est pas incorporel, il n'est qu'invisible ou du moins peut se rendre tel[1]. » Le bas-relief sassanide de Nakhsh-i Rustam montre Ahura conférant à Ardeshir Ier la souveraineté de l'Irân, et le Dieu suprême n'est pas beaucoup plus grand que le Roi des Rois. Quant aux autres génies du mazdéisme, beaucoup d'entre eux, non des moindres, figurent, comme on le verra plus loin, sur les monnaies des Indo-Scythes, représentés sous forme humaine avec leurs attributs : **MIIPO, Mithra, MAO, Maôâha**, la Lune, etc.[2].

1. Cf. J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. I, p. 8, n. — C'est ainsi que les manuscrits parsis à miniatures représentent Arda-Virâf prosterné devant une lumière éblouissante qui est Aûhrmazd, de même que le manuscrit ouïgour de l'« Ascension de Mahomet au ciel » représente le Prophète prosterné dans la lumière devant Allah qu'il ne voit pas davantage qu'Ardâ-Virâf ne voit Aûhrmazd.

2. Marc-Aurel Stein, *Zoroastrians deities on Indo Scythian coins*, London, 1887.

« Les Perses, dit Hérodote (I, cxxxi), ont coutume de sacrifier à Jupiter (**Ahura-Mazda**) sur le sommet des montagnes... Ils font encore des sacrifices au Soleil (**Mithra ou Hvare**), à la Lune (**Mâonha**), au Feu (**Âtar**), à la Terre (**Zem**), au Vent (**Vâtâ**) *et n'en offrent de tout temps qu'à ces divinités.* » Nous sommes loin, on le voit, des interminables litanies du Yasna et des Sirôzahs et même seulement de la liste des trente génies principaux des mois et des jours.

Les Perses, toujours suivant Hérodote (I, cxxxii), ne dressent point d'autel, *n'allument point de feu*, ne font pas de libations.

Ceci ressemble tout à fait au sacrifice mazdéen surtout avec ce détail précis qu'on n'allume point de feu. La description que donne plus loin Hérodote (I, cxxxii) du sacrifice n'a rien de comparable avec ce que l'on sait du sacrifice mazdéen. Le Perse offre au dieu les chairs de sa victime, et un mage se borne à réciter une litanie. Il suffit d'avoir ouvert une fois l'Avesta pour savoir que personne ne peut offrir le sacrifice s'il n'est mobed qualifié[1], cet emploi existant à l'époque sassanide comme en font foi les intailles qui ont appartenu à ces personnages.

Il n'est pas permis, dit Hérodote (I, cxxxii), à celui qui offre des sacrifices de faire des vœux pour lui tout seul; il doit prier pour la prospérité du roi et celle de tous les Perses en général, car il se trouve compris dans ce vœu. Y a-t-il rien de pareil dans l'Avesta?

On voit que les différences qui séparent le culte achéménide de celui de l'Avesta montrent que l'un ne descend pas de l'autre; en est-il de même pour la Loi?

II. Il est moins facile d'établir que la Loi des Achéménides fût absolument différente de celle que nous connaissons par le Vendidâd, soit parce que nous possédons moins de renseignements sur la législation de la Perse ancienne, soit parce qu'en réalité cette divergence ne fût pas si accusée. Il est fort probable que les

1. Voir, sur cette expression, J. Darmesteter, *Zend-Avesta.*

principes de purification qui forment la base du Vendidâd existaient à l'époque des Achéménides et même bien antérieurement. Hérodote (III, xv) atteste expressément que ce fut au mépris de toute religion que Cambyse fit jeter dans le feu la momie d'Amâsis, parce que le feu est un Dieu et qu'il ne convient pas à un Dieu de se nourrir du cadavre d'un homme. Quoique la raison soit toute différente de celle que donnerait un mobed contemporain, car la faute paraît ici venir plutôt du Dieu que de l'homme, il n'en est pas moins vrai que la défense de porter un corps au feu existait à cette époque tout comme dans l'Avesta sassanide.

L'un des préceptes les plus sévères du mazdéisme (J. Darmesteter, *Avesta*, t. II, p. 117) est de ne jamais employer de médecins étrangers ; on sait cependant par Hérodote que ni Darius ni sa femme ne se faisaient scrupule de se confier à des médecins étrangers et personne n'ignore qu'Artaxerxès Mnémon eut à sa cour le Grec Ctésias. Sans vouloir exagérer la valeur de cet argument, il est permis d'en tirer cette conclusion qu'à cette époque une partie au moins du Vendidâd pouvait fort bien ne pas être écrit. L'Avesta et tous les livres mazdéens en général, qu'ils soient écrits en pehlvi, en parsi, ou même en persan, considèrent comme l'un des plus grands crimes dont un homme puisse se rendre coupable d'inhumer un cadavre dans la terre. C'est, dit l'Avesta, un crime absolument inexpiable. Cependant on sait que Darius se fit construire un magnifique tombeau à Nakhsh-i Roustem, le δισσός ὄρος de Ctésias où l'on trouve d'ailleurs trois autres sépulcres[1]. Les historiens grecs rapportent que la momie de Darius y était renfermée. Le tombeau de Cyrus se trouve à Kal'at-i Dârâ قلعهٔ دارا, celui de sa femme Kassandane près de Mourghâb dans l'endroit nommé « le Trône de la mère de Salomon » تخت مادر سلیمان[2]. Ceci semble suffisamment prouver que les Achéménides étaient inhumés après leur mort et que par conséquent ils ne connaissaient point les prescriptions sévères du Ven-

1. Oppert, *Achéménides*, p. 243.
2. Oppert, *Langue et peuple des Mèdes*, p. 110.

didâd. On aura beau chercher une autre explication à ce fait; cette explication ne convaincra que les personnes qui ont intérêt à se laisser convaincre d'une fausseté.

III. Si la liturgie et la Loi ne sont pas achéménides, la Loi au moins en partie, il n'y aurait *a priori* rien d'impossible à ce que les Gâthas le fussent, et c'est à cette conclusion que s'arrête M. Bréal (p. 29).

Il est indiscutable que les Gâthas sont plus anciennes, toute question de dialecte mise à part, que le reste de l'Avesta. Dans le Vispéred on *annonce et offre le sacrifice*[1] à toutes les divinités connues par le Yasna, mais on leur ajoute les suivantes : La **Gâtha Ahunavaiti**, le **Yasna Haptanhaiti**, la **Gâtha Ushtavaiti**, la **Gâtha Speñta-Mainyu**, la **Gâtha Vohukhshathrâ** et la **Gatha Vahishtôishti**, c'est-à-dire les cinq Gâthas en vers et la Gâtha en prose connue sous le nom de Yasna aux sept chapitres. Il ne faudrait pas d'ailleurs en tirer des conclusions trop hâtives, car le Yasna, dans le premier Hâ, invoque toutes les divinités, petites, grandes et même minuscules du panthéon mazdéen, mais non les Gâthas. Cela ne prouve guère que l'antériorité du Yasna sur le Vispéred, ce que l'on savait déjà. Cependant un Hâ, le 55e de Geldner (54e de Spiegel), est consacré à l'éloge des saintes Gâthas. Le Vendidâd les connaît aussi et toutes les fois que l'on doit réciter une formule, c'est un texte gâthique[2]. En réalité il est assez difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir une chronologie certaine dans les différentes parties de l'Avesta. Dans le Yasna, Hâ I, § 13, *on annonce et on offre le sacrifice* « à la Parole divine, **Mâthrahê-Speñtahê**), à la loi ennemie des Daêvas, zend : **dâtahê vidaêvahê** (pehl. *dât-i jût shêdâ dât*), la loi de Zarathush-

1. Sur cette expression technique du sacrifice mazdéen, voir J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. I, p. 5.

2. On remarquera que nous n'avons aujourd'hui que les débris de l'Avesta sassanide, et que le Yasna, tel que nous le connaissons, n'avait pas, avant la dispersion de l'Avesta, une individualité aussi nette qu'aujourd'hui. C'était simplement un des chapitres du **Staota Yesnya**, destiné spécialement à la louange des Izeds et aux cérémonies de l'offrande du **Haoma**, tandis que les Gâthâs qui en étaient alors distinctes jouent dans le mazdéisme un rôle absolument cabalistique.

tra, à la longue Tradition... » On pourrait, de la présence dans ce passage, de **dâta vidaêva**, *dât-i jûtshêdâdât*, ce qui est justement le nom pehlvi du Vendidâd, en inférer que le Vendidâd est antérieur au moins à cette partie du Yasna, mais la **Mâthra-Speñta**, la *Mansarspand* du pehlvi, citée dans ce même passage, est, comme on le sait, l'Avesta lui-même, la parole d'Aûhrmazd, cependant on ne peut admettre que l'Avesta se suppose lui-même. D'ailleurs toute la Loi est **vidaêva** « créée contre les démons ».

Du fait que les Gâthas sont antérieures au reste de l'Avesta, il ne s'ensuit pas fatalement que la date de leur rédaction doive être rejetée indéfiniment dans le passé. Le fond des Gâthas ne peut fournir aucun renseignement sur leur date et il n'y a qu'un fait qui puisse jeter quelque lumière dans cette obscurité. Le défenseur de Zarathushtra, **Vishtâspa**, le *Gushtâsp* گشتاسپ du *Shâh-Nâmeh*, a dans les Gâthas et aussi dans les Yashts une physionomie des plus modestes qui ne rappelle en rien le titre des souverains absolus de l'Irân de toutes les époques, celui de Roi des Rois, khshâyathiya khshâyathiyânâm, *malkâ-ân malkâ*, شاهنشاه.

Dans la **Gâtha Ushtavaiti**, IV, § 12, on l'appelle simplement **Kavâ Vishtâspô yâhi**, pehl. *Kaï Vishtâsp kârîk* : Kaï Vishtâsp le guerrier; « Vishtâsp lui-même dans les Gâthas n'a point la physionomie d'un Roi des Rois : c'est un prince qui a donné sa protection à Zoroastre contre d'autres princes, rien ne le distingue des dahyupaitis ordinaires » (J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. III, p. XLI).

Ce fait est d'ailleurs tellement classique dans le mazdéisme que le Dînkart appelle Vishtâspa : *dahyûpat bûrjâvand Kaï-Vishtâsp*[1] « le célèbre dahyupaiti Kaï-Vishtâsp »[2]; c'est au premier

1. *Dînkart*, dans *Zand-Pahlavi Glossary*, Jamaspi et Haugh, 1877, Intr., p. XXXII.

2. Ceci prouve clairement que les auteurs qui ont écrit en pehlvi n'ont rien inventé et qu'ils se sont bornés à prendre dans les commentaires de l'Avesta les termes qu'ils emploient.

mot près la traduction la plus littérale qu'on puisse imaginer de l'expression des Yashts IX, § 19; XVII, § 52 : **berezaidish kava vìshtâspô**.

Si les Gâthas ne connaissent point la royauté absolue, c'est évidemment parce qu'elles ont été composées à une époque où le régime politique de l'Irân n'était point l'absolutisme, et par conséquent elles n'ont pu être écrites sous les Achéménides.

Il y a d'ailleurs une chose évidente : les Gâthas ne connaissent pas d'autre hiérarchie des Izeds que les autres parties de l'Avesta, par conséquent ce qui a été dit pour le Yasna vaut pour elles. La raison que l'on veut quelquefois tirer de la différence des dialectes n'a pas grande valeur. En admettant que la langue des Gâthas soit à un étage linguistique différent du zend ordinaire, ce qui d'ailleurs est absolument faux, on n'en pourrait tirer aucun indice. L'afghan a des formes plus archaïques que le persan et est un dialecte bien à part ; cela n'empêchera jamais le *Shâh-Nâmeh* d'être plus ancien que le divan de Raḥmân.

On voit par ce qui précède que ni le Yasna, ni les Gâthas et les Yashts n'ont pu être composés à l'époque de la dynastie fondée par Darius et qu'il est probable que le Vendidâd est aussi la Loi d'une autre époque.

L'Avesta n'est pas non plus antérieur aux Achéménides, car s'il l'eût été, les textes zends que nous possédons n'en seraient que les débris ; le Yasna et les Sirôzahs auraient existé à l'époque de Darius, et sous la forme que nous connaissons, avec la même classification rigoureuse des Esprits célestes, l'attribution des trente principaux aux trente jours et aux douze mois, et le roi Darius n'aurait pas employé le calendrier que l'on retrouve dans l'inscription de Behishtoun.

On sait par Hérodote (III, XII), que Cambyse, ressentant pour sa sœur une passion violente, chercha comment il pourrait s'unir légalement à elle. Sachant qu'il n'y avait pas *d'exemple d'un pareil fait*, le roi convoqua les juges royaux qui lui répondirent qu'ils ne *trouvaient point de loi qui permît au frère d'épouser sa sœur*.

Si l'Avesta eût été écrit avant cette époque, les juges royaux eussent invoqué l'exemple de ses prédécesseurs sur le trône de Perse, Mashyâ et Mashyâna, Djemshid et sa sœur Djimak, anisi que l'inceste à la septième puissance de Féridoun et ils n'auraient point fait une telle réponse à Cambyse, qui était le Djemshid ou le Féridoun de son siècle[1]. A l'avènement d'Ardeshir cette coutume était courante puisque, suivant Mas'oudi, le roi disait : « Épousez vos parentes, car cela resserre les liens de parenté »[2], ce qui prouve que la théorie du mariage consanguin et incestueux, à notre point de vue, fut adoptée entre l'époque des Achéménides et celle des Sassanides.

La royauté féodale des Gâthas et des Yashts n'est pas non plus antérieure aux Achéménides. Que le régime politique sous lequel ont vécu les rédacteurs de l'Avesta actuel soit purement féodal, c'est ce que M. Tiele ne songe pas à contester, et pour cause ; mais il prétend en tirer un argument de plus en faveur de l'antiquité des livres zends. « Il faut observer, dit-il, que la même situation existait sous les Achéménides jusqu'à Darius Hystaspès, par conséquent aussi, selon toute probabilité, dans le royaume mède ; ce fut le chef de la branche cadette qui introduisit une plus grande centralisation... et qui substitua des satrapes à la place des rois régionaux. »

Nous connaissons fort peu de chose de l'histoire de l'Irân avant les Achéménides, seulement les quelques renseignements que nous ont transmis les historiens grecs ; mais ils suffisent à montrer que le régime politique de la Perse et du royaume mède avant le premier Darius était loin de la féodalité sous laquelle vécut la Perse arsacide. Hérodote raconte bien qu'avant Déjocès les peuplades mèdes vivaient dans une anarchie complète ; mais anarchie n'est point synonyme de féodalité ; un régime féodal reconnaît toujours, au moins nominalement, un chef que l'anarchie n'admet

1. Ces légendes sont surtout consignées dans les ouvrages pehlvis, mais leur authenticité avestique ne fait pas l'ombre d'un doute.

2. تزوجوا في الاقارب فانه امس للرحم واقرب للنسب.

jamais. Hérodote ne dit pas un seul mot dont on puisse inférer que Déjocès fut *roi* sur d'autres *rois*, comment l'eût-il été d'ailleurs, puisqu'avant lui, le pays vivait dans l'anarchie absolue et qu'il n'y avait point de *rois*. Aucun de ses successeurs, Phraortès, Cyaxare, Astyage n'ont dans l'historien grec la tournure de chefs féodaux, et l'on avouera qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour se figurer Cyrus et Cambyse régnant en Perse autrement que comme de purs autocrates.

L'Asie a toujours à peu près vécu sous le même régime politique, l'absolutisme le plus complet. Il n'a guère été troublé, et pour quelques siècles seulement, que par les suites de l'invasion macédonienne. Si la royauté était absolue à Ninive et à Babylone, il est bien probable qu'il en fut de même à Suse et dans l'Urartu. C'est au moins l'impression qui se dégage de la lecture des inscriptions cunéiformes des conquérants de ces pays.

Hérodote nous a conservé (III, LXXX ssq.) le récit de l'étrange discussion des sept conjurés qui venaient de mettre fin au règne du faux Smerdis. « Ces paroles, ajoute l'historien, prévoyant le doute qui ne pouvait manquer de s'élever, sembleront étranges aux Grecs; elles n'en sont pas moins exactes. » Il est bien difficile de voir, dans ces discours, rien qui fasse allusion à un état féodal dans lequel le pouvoir d'un autocrate, tel que Cambyse, Cyrus ou le faux Smerdis, ait été contrebalancé un seul instant par celui de grands vassaux. « Vous savez, dit Otanès, à quel degré d'insolence en était venu Cambyse, et vous avez éprouvé vous-même celle du mage..... Le monarque *fait ce qu'il veut sans rendre compte de sa conduite.* »

On pourra alléguer que les historiens occidentaux de l'époque arsacide paraissent ne s'être jamais douté que le gouvernement de la Perse à cette époque fût féodal, parce que l'autorité du suzerain, Roi des Rois, seul chargé de commander en chef les armées en temps de guerre et de représenter toute la confédération dans les relations diplomatiques, voilait l'autorité secondaire de ses vassaux et qu'il pourrait en être de même pour Hérodote. Valable pour les historiens latins et byzantins, cette

objection est nulle pour Hérodote, sujet perse, qui avait voyagé dans la plus grande partie de l'empire achéménide et qui devait savoir mieux que personne à quoi s'en tenir sur le gouvernement de la Perse.

Suivant Hérodote (III, LXXXXIX), Darius, aussitôt après son avènement, divisa son immense empire en vingt subdivisions ou satrapies; mais il n'y a là rien de comparable à la révolution qu'accomplit plus tard Ardéshir, fils de Bâbek. On ne voit guère, d'après les historiens, que les souverains qui précédèrent Darius eussent laissé aux rois indigènes le gouvernement des pays qu'ils venaient de conquérir. La XXVII[e] dynastie égyptienne, qui commence après la chute de Psammetik et avec Cambyse, est *perse* et les rois de Perse y règnent comme Pharaons. Cyrus, conquérant de Babylone, règne dans la capitale de Nabopalassar, non comme roi de Perse, mais comme roi purement babylonien, successeur des anciens monarques dont il copie servilement, à plus de dix siècles d'intervalle, le protocole et même l'écriture dans son célèbre cylindre. On ne voit pas qu'il y ait eu entre la conduite de Cyrus et de Cambyse vis-à-vis des vaincus la moindre différence avec celle que devaient tenir plus tard leurs successeurs, Darius, Xerxès et les Artaxerxès.

La division de l'empire perse en vingt satrapies est une mesure purement administrative; elle n'indique pas plus que Darius ait substitué son autorité à celle de quelques souverains locaux, que la division de la France en départements n'indique qu'à l'époque de la Convention, la Bretagne et la Bourgogne jouissaient encore d'un pouvoir autonome qui aurait été renversé par la Révolution.

L'Avesta n'étant ni achéménide, ni pré-achéménide, il faut évidemment chercher la date de sa composition entre la chute de la dynastie de Darius et les premières années des Sassanides, puisque, sous le règne de Shâpûr, nous voyons la liturgie identique à ce qu'elle est aujourd'hui. Comme on ne peut songer raisonnablement à en mettre la composition sous les rois grecs, il ne

reste que l'époque arsacide et c'est justement ce que nous apprend la tradition.

La tradition.

Je n'ai point l'intention de remettre ici en cause la question si longtemps discutée de la valeur que l'on doit attribuer à la tradition sassanide. Mon maître, J. Darmesteter, a prouvé d'une façon définitive qu'elle avait une toute autre valeur que celle d'un *postulatnm*.

M. Tiele juge qu'il n'est point raisonnable de prêter une si grande attention aux *élucubrations* des destours sassanides, qui, si elles peuvent mettre en quelques cas, d'ailleurs bien rares, sur la voie de la vraie interprétation, ne font le plus souvent qu'égarer et fausser le sens. M. Tiele, dans son article, déclare que la traduction française de J. Darmesteter est infiniment supérieure à celles qui l'ont précédée, or, cette traduction est faite *uniquemem d'après la tradition sassanide, et même postérieure*, traduction pehlvie, sanskrite de Néryoseng, gujaratie d'Aspandiarji et persane. Si l'autorité de la tradition est nulle ou à peu près, comme le veut M. Tiele, comment peut-il se faire qu'une traduction qui la suit pas à pas soit exacte? C'est un mystère.

En second lieu, étant donné un texte écrit dans une langue que l'on ne connaît pas, ou qui est connue d'une façon imparfaite, et qui est accompagnée d'une série de commentaires, le seul moyen scientifique d'arriver à une interprétation satisfaisante de ce texte est de prendre le plus ancien commentaire et de dégager peu à peu la grammaire et le lexique de la langue inconnue. Il est bien certain que souvent le commentaire ne donne pas *tout* le sens du texte ou qu'il en donne trop; que Zamakhshari dans son commentaire sur le Coran donne à tous les versets du texte sacré le sens qu'y voyaient Mahomet et les premiers musulmans, c'est évidement douteux, mais il n'en est pas moins vrai qu'en général les commentateurs, beaucoup plus près que nous, non seulement par le temps, mais aussi par les idées, des choses qu'ils expliquent, ont produit des œuvres qu'il est imprudent de reje-

ter d'emblée, sans même prendre la peine de les examiner. Ces commentaires ont au moins l'avantage de nous faire saisir comment un texte a été compris et interprété à une époque donnée, par une classe de gens donnée et quel parti les groupes politiques ou religieux en ont voulu tirer[1]. Remonter au delà des commentaires, c'est faire une sorte d'archéologie de la pensée, et se lancer sans garde-fou sur une route où l'on risque fort de trébucher aux premiers pas.

La tradition mazdéenne relative à l'histoire de l'Avesta se trouve conservée dans deux passages de Dînkart dont voici la traduction[2] :

Document B.

§ 2. Dârâî, fils de Dârâî, ordonna de conserver deux exemplaires manuscrits[3] de tout l'Avesta et le Zend[4], tel que Zartûhasht les avait reçus d'Aûhrmazd, l'un dans le trésor de Shapîgân, l'autre dans la forteresse des livres.

§ 3. Valkhash l'Ashkanide[5] ordonna de conserver[6] l'Avesta et le Zend, tels qu'ils étaient venus, purs de toute addition[7], ainsi que l'*instruction*[8], et tout ce

1. Si, dans deux ou trois siècles, ce que l'on appelle le Coran du Bâb devenait la Loi religieuse de l'Irân, il serait peut-être plus curieux de voir quelle interprétation en donneraient les docteurs qui le commenteraient, que de chercher à deviner l'idée de l'illuminé de Shirâz.

2. Je ne crois pas inutile de donner ici cette traduction : ces deux textes ont été déjà traduits par Haug, *Zand-Pahlavi Glossary*, p. XXXI sq. et *Essay on Pahlavi*, p. 149, et par M. West, *Dînkart*, p. XXXI ssq. et 412 ssq., et cités par J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. III, ch. II.

3. *nipistak 2 pacín*.

4. Sur ces deux termes voir J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. III, p. XXI, n. 2.

5. On voit que le texte ne donne pas à Valkhash, le souverain féodal, le titre de Roi des Rois qu'il réserve pour le souverain autocrate Ardeshir. Tout ce paragraphe est au moins aussi embrouillé en pehlvi que dans la traduction, et je l'ai traduit aussi littéralement que possible.

6 *nikâs dâshtan*, p. نگاه داشتن *nigâh dâshtan*.

7. Tel est le sens de *âvîjakîhâ*, litt. « : purement » ; *âvîjak* est le contraire de *gûmîjak*, qui signifie interpolé, contaminé au sens de manuscrit, *âvîjak* signifie sans interpolation.

8. *âmôk*, pers., آموختن *amôkhtan* ; le sens exact de ce mot est assez énigmatique : étymologiquement il signifie « instruction », mais c'est un de ces mots pour lesquels l'étymologie est insuffisante. Sans doute cet *âmôk* était-il l'instruction la plus élémentaire de la religion, quelque catéchisme qui, malgré la tyrannie de l'étranger, enseignait le minimum de ce qu'il fallait pour être mazdéen. Voir note plus loin.

qui s'était sauvé du saccage causé par Alaksandar (Alexandre), par la cavalerie et l'infanterie des Roumis, et qui était dispersé dans l'Irân, tant manuscrits que traditions orales[1] et restait en la possession des destours[2] dans le pays, tel que cela était venu, et il ordonna d'en faire des copies pour les différentes villes[3].

§ 4. Artakhshatr[4], roi des rois, fils de Pâpak, fit venir à la capitale Tansar, comme la vraie autorité[5] et cette *instruction*[6] dispersée. Tansar vint, il (Artakhshatr) n'agréa que lui et refusa aux autres toute authenticité. Et il dit ceci : « Devant nous toute autre exposition que la sienne est en dehors de la loi mazdéenne (*hétérodoxe*), car aujourd'hui la connaissance et la science viennent de lui[7]. »

§ 5. Shahpûhr, roi des rois, fils d'Artakhshatr, ordonna de rassembler les manuscrits traitant des choses en dehors de la Loi[8], sur la médecine, l'astronomie, le temps et la place, la nature et la création, la vie et le néant[9], l'histoire naturelle[10] et les autres textes[11] et les matériaux[12] qui étaient dispersés dans l'Inde, le pays deHrûm et d'autres terres et de fondre dans l'Avesta tout ce qui avait un carac-

1. *madam nipishtak ôd mâ hûzvân apaspârish*, litt. : « ce qui était confié à la langue. »

2. *pûn dastôbar*, on pourrait songer à traduire « ce qui était authentique » ; on attendrait plutôt dans ce cas *pûn dastôbârîh*.

3. *ol shatrôihâ ayyâtkâr kartan farmût*; *ayyâtkâr* est le pers. یادکار *yâd gâr* « souvenir, mèmorandum » et même « présent ». Le mot pehlvi a un autre sens : celui de « livre, manuscrit », comme le prouve le passage suivant : *kulâ... madam pûn dand ayyâtkâr nipisht yakâyamûnît*. « Tout ceci est écrit dans cet *ayyâtkâr* », *ayyâtkâr* est évidemment ici le manuscrit lui-même.

4. *olâ-1-î Artakhshatr*, litt. : « Ce (célèbre) Artakhshtr. »

5. *pûn râst dastôbârîh*. Cf. n. 2.

6. Il faut comprendre qu'il fit venir à sa cour ceux qui possédaient cette instruction *âmôk*, soit les livres *ayyâtkâr* qui avaient été envoyés par Valkhash dans les différentes villes. Ardeshir s'aperçut alors que cet *âmôk*, instruction, était hérétique. Peut-être même le clergé mazdéen était-il divisé en deux camps, ceux qui reconnaissaient comme la vraie loi, l'Avesta et le Zend, tels que Valkhash les avait fait recueillir ou plutôt inventer, et ceux qui attribuaient l'autorité à l'*âmôk* ou instruction. Cet *âmôk* peut fort bien avoir été l'interprétation que chaque destour donnait dans les différentes villes. La lutte deTansar et des autres destours se réduirait donc à la lutte de la « lettre et de la glose ».

7. lui = Tansar. Voici le texte de cette phrase : *mî kûn-ic âkâsîh u dânishn ajash frôt ravît* ; pers. چه اکنون اکاهی و دانش از او فرو رود. Le mot lu ici *ravît*, pers. رود de رفتن, peut aussi se lire aussi *lâît*, ch. לית, ce qu'ont fait tous les traducteurs de ce passage, mais ce qui rend absolument inintelligibles les paroles du Roi des Rois.

8. *min Dîn barâ*.

9. *yahvûnishn u vinâsish*.

10. Deux mots que M. West traduit : « submission of the wild beasts? »

11. *kirûkîh* ; ce mot est un synonyme de *ayyâtkâr*; voir plus haut, n. 3.

12. *afzâr*.

tère d'authenticité[1]. Il ordonna d'en donner une copie au trésor de Shapîgân et de convertir tous les égarés à la loi mazdéenne et de les amener à la bonne pensée[2].

Document A.

§ 3. ... les questions primitives et les décisions[3] du puissant[4] dabyûpât Kaî-Vishtâsp, il les fit écrire[5], chapitre par chapitre[6], et ordonna de déposer dans le trésor de Shapîgân une copie complète exécutée avec soin[7] et de répandre[8] les copies.

§ 4. Puis, après cela, il envoya une copie à la forteresse des livres et ordonna de la garder avec soin[9].

§ 5. Dans le trouble qui provint d'Alexandre à la mauvaise destinée[10], dans l'Irân-Shehr[11], durant son règne, l'exemplaire qui se trouvait dans la forteresse des livres fut brûlé et celui qui se trouvait dans le trésor de Shapîgân tomba dans les mains des Roumis[12]. Il (Alexandre) le fit traduire en langue grecque[13] pour connaître les paroles des anciens[14].

1. *durûst.*

2. *u astînitân-i hamâk aristakân madam dîn mazdist ol hûsîkâl obdûnt. astînîtan* est proprement le causal de است ou de هست si l'on lit *hastînîtan* et signifie « faire être »; *a-rîstakân*, plur. de *a-rîstâk*, *rîstak* représentant, (l'*î* long étant une simple *mater lectionis*) le persan *rista* رسته, ligne droite, loi; ce mot persan signifiant, aussi, la grande rue du bazar; *arîstak* est celui qui n'a point de voie, le dévoyé.

3. *viçîr*; pers. وجر, décret d'un juge; cf. وجرگر, juge. Il y a un livre parsi qui se nomme le Vadjerguerd; گزر, *guzir* qui est le même mot, mais ayant passé par une autre voie phonétique, a le sens de vizir; گزارش interprétation d'un songe ou گزارش, sanscrit vicâra, délibération, discussion, synonyme vicârana; vicâreta, discuté, etc. Il est plus que probable que le mot وزر lui-même n'est qu'un emprunt fait par l'arabe au pehlvi. Ce n'est pas la présence de ce mot dans le Coran qui prouve quelque chose contre ce rapprochement.

4. *bûrjâvand.*

5. *nipisînîtan*, causal de *nipishtan*.

6. *bûn bûn.*

7. *pasijakîhâ*, adverbe tiré de *pasîjak*, pers. *pasîj* بسيج, préparé.

8. *vi-startan*, pers. گستردن.

9. *dâshtan âkâsîh*, en pers. نگاه داشتن.

10. *dar vazand-î min mar-i dûsh-gadâ Alaksandar*, *mar* est ici le persan مر qui dans la poésie ancienne se joint au را du cas oblique, مر...را, *dûshgadâ*, p. دشخت.

11. La Perse.

12. *Hrûmâyân.*

13. *yavânîk.*

14. *pûn âkâsîh min pêshînîk gûftan*, pour pouvoir régner sur la Perse suivant

§ 6. Puis vint[1] cet Artakhshatr, roi des rois, fils de Pâpak, pour restaurer l'empire d'Irân[2]; il rassembla tous les manuscrits qui étaient dispersés[3]. Il y avait alors un homme de l'ancienne doctrine[4], le saint Tansar, l'herbed, qui apparut alors avec une révélation[5] tirée de l'Avesta.

§ 7. Il reçut l'ordre de compléter[6] (l'Avesta) avec cette révélation, il fit ainsi.

§ 8. et après les troubles et les saccages venus des Arabes, qui ravagèrent les archives[7] et les trésors, l'homme au bon frôhar[8], Âtûrpât, fils d'Âtûr-Farnbag-Farrûkhzât, chef[9] des hommes de la bonne religion,

§ 9. réunit tous les exemplaires qui étaient dispersés de tous côtés et ces nouveaux documents dans les archives de la capitale.

Suivant M. Tiele, ces deux documents sont absolument contradictoires. « La première version, dit-il, mentionne qu'Alexandre fit brûler la bibliothèque royale et que l'autre manuscrit tomba dans les mains des Grecs et qu'il fut traduit... La seconde version ne mentionne ni l'incendie ni la traduction, elle se borne à parler du désordre qui fut causé dans l'Irân par Alexandre. »

Nous allons montrer comment s'expliquent les différences qui paraissent séparer ces deux textes. Voici quelles sont les époques principales auxquelles les deux textes A et B font allusion.

A : Vishtâsp fait garder deux copies de l'Avesta, une dans le trésor de Shapîgân, une dans la bibliothèque royale.

B : Dârâ II fait garder deux copies de l'Avesta, une dans le trésor de Shapîgân, une dans la bibliothèque royale.

A, B : L'invasion d'Alexandre détruit une partie des livres sacrés.

les coutumes des Persans; on sait qu'en effet Alexandre copia servilement les habitudes de l'Irân, ce qui mécontenta fortement plusieurs personnes de son entourage.

1. *djast*, litt. : « sauta ».
2. *olli-akhar ardstârih-i Irân Khûtâih*.
3. *ham nipik min pargandakth ol êvak jivâk yâtîtyûnt*, litt. : « simul scripta ex dispersione in unum locum tulit. »
4. *Pôryôtkêsh*.
5. *padtakih*, on peut aussi traduire « explication ».
6. *bûndakînitan*, causal de *bundak*, parfait, complet.
7. *dîvân*, p. دیوان. *ol dîvân u ganj*; l'un des textes porte *ol dîvân ganj*; sur le trésor des archives; litt. : sur les archives et les trésors.
8. *vohû farvart*.
9. *peshûpaî*.

B : Valkhash l'Arsacide fait réunir les restes de l'Avesta et la tradition orale.

A, B : Artakhshatr et Tansar[1] répandent l'Avesta.

B : Shâhpûhr incorpore dans l'Avesta des textes étrangers.

Le document B, plus complet que le document A, place entre la destruction des livres sacrés par les Grecs et la restauration définitive accomplie par Ardeshir aidé du grand prêtre Tansar, une tentative de restauration d'un souverain arsacide, Valkhash. C'est là une divergence plus apparente que réelle. En effet si la tentative de Valkhash eût réussi, Ardeshir n'eût pas eu besoin, deux siècles plus tard, de la reprendre ; c'est donc qu'elle a complètement échoué[2]. L'un des rédacteurs du Dînkart ne s'est pas

1. On sait que par un hasard heureux, M. Darmesteter a retrouvé, dans une histoire inédite du Tabaristân, la traduction persane d'une lettre de Tansar au roi de ce pays (v. J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. III, p. xxvi) et qu'il a retrouvé le تنسر *Tansar* du Dînkart, dans le بيشر *Bicher* de Mas'oudi, qui était de race royale et platonicien : ...بيشر وكان افلاطونى المذهب على راى سقراط وافلاطون. Cette lettre de Tansar, étant très gênante pour ceux qui dénient toute valeur à la tradition, M. Tiele n'y veut voir qu'un faux. « M. Darmesteter, dit-il, tire des conclusions importantes d'une lettre de ce prêtre (Tansar) traduite du pehlvi en arabe au VIIIe siècle après J.-C. par Ibn al-Mokaffa, puis retraduite plus tard de l'arabe en persan par Moḥammed ibn al-Ḥusain. Mais est-il permis d'utiliser comme documents authentiques du IIIe siècle une lettre du VIIIe siècle qui contient des citations du *Coran*, de *Kalila et Dimna*, de la Bible et des Évangiles, même si on reconnaît qu'elle contient des choses qu'un faussaire de l'époque des Abbasides n'aurait pu inventer? Un auteur familiarisé avec la doctrine des Guèbres, tel que Ibn al-Mokaffa, n'était pas obligé de les inventer ; il pouvait les emprunter aux documents parsis. » Du moment que l'on peut reconnaître les versets du *Coran*, la citation des Évangiles et les passages de *Kalila et Dimna*, pourquoi n'a-t-on pas le droit de prendre le reste ? C'est à ceux qui se servent de documents interpolés à savoir discerner ce qui a été ajouté après coup et à le rejeter ; dans le cas qui nous occupe, ces parties sont si évidentes qu'il n'y a que bien peu de travail à faire pour retrouver la lettre primitive ; on ne pourrait craindre qu'une chose, c'est qu'en certaines parties la lettre n'ait été abrégée, ce qui est beaucoup plus grave que l'interpolation. M. Tiele admet que la lettre de Tansar contient des passages qu'un faussaire de l'époque abbaside n'aurait pu inventer ; ce sont justement ces passages qui forment le fond de la lettre. C'est aller beaucoup trop loin que d'accuser un travailleur aussi consciencieux que Ibn al-Mokaffa d'être un faussaire. D'ailleurs l'eût-il été, puisqu'il aurait puisé ses renseignements dans des œuvres parsies, comme le veut M. Tiele, ils n'en seraient pas moins très importants, puisqu'ils ne seraient pas de son invention.

2. Il est probable que Vologèse, tout comme Ardeshir, n'agit ainsi que pour

cru obligé de mentionner un essai qui, somme toute, avait échoué, et qui n'avait rien changé dans le système politique d'Irân, peut-être même ne connaissait-il même pas cette tentative avortée.

La seconde divergence n'est pas plus sérieuse que la précédente. Suivant le document A, c'est le roi légendaire Vishtâsp qui fait garder un double exemplaire de l'Avesta dans les deux bibliothèques de l'Irân; suivant le document B, ce roi est Darius II. En réalité les rédacteurs du Dînkart, comme tous les mazdéens de cette époque et même ceux d'aujourd'hui, tenaient à rattacher leurs livres sacrés à un livre ancien, perdu en partie et antérieur à l'invasion du maudit Alexandre. Ils avaient fort peu de temps pour le faire, tout juste 168 ans. En effet, à partir de la mort de Vishtâsp qui reçut l'Avesta des mains de Zartûhasht, règnent, d'après la chronologie parsie du Grand Bundehesh :

1. Vahûman,	durant . . .	112 ans.
2. Hûmâî, sa fille,	—	30
3. Dârâî, fils d'Hûmâî,	— . . .	12
4. Dârâî, fils de Dârâî,	— . . .	14
	Total .	168 ans.

Après quoi vient Alexandre. Et les mazdéens devaient être fort embarrassés de choisir entre Vohûman, Hûmâî et les deux Dârâî, Vishtâsp étant mis à part, car le règne d'aucun de ces quatre souverains n'offre de faits bien remarquables.

Cette période est une de celles qui sont traitées le plus brièvement dans le *Shâh-Nâmeh*; après avoir consacré tant de vers aux règnes de Kâî-Khosrau, ou de Kaikobâd[1], Firdousi se hâte de

muler sous le voile de la religion, une réforme politique, et qu'il voulait en finir avec le régime féodal. L'opposition des rois de province, des ملوك الطوائف, qui entendaient garder leur autonomie et leur souveraineté fit naturellement échouer le projet. Pour arriver à un résultat, il fallait, comme le fit Ardeshir, abattre tout d'abord les grands vassaux, mais il est bien visible que la Perse n'était pas mûre pour une telle révolution, en l'an 77 de notre ère.

1. Toute cette partie du *Shâh-Nâmeh* n'est en définitive qu'une glorification du grand héros irânien Roustem, et cependant Firdousi a passé sous silence

remplir par quelques pages l'intervalle qui séparent Lohrásp d'Alexandre, ce qui prouve bien que l'on n'avait guère de renseignements sur le compte de ces princes. Il n'y a que la longue période arsacide qui soit écourtée d'une pareille façon. L'un des rédacteurs du Dînkart a choisi Vishtâsp parce que c'était le premier souverain converti et qu'on ne pouvait remonter plus haut; l'autre a choisi Darius II parce qu'on ne pouvait descendre plus bas. De plus, les deux textes s'accordent tous deux à rejeter sur Alexandre et ses troupes la perte de l'Avesta achéménide; il n'y a que les termes qui diffèrent.

On voit donc que ces deux documents ne racontent pas deux histoires absolument différentes, et qu'ils ne se contredisent en aucun point[1].

Nous allons montrer dans les pages suivantes que les faits rapportés par la tradition sassanide concordent avec les données de l'archéologie et des documents officiels persans. Nous avons été amenés, sans tenir aucun compte de la tradition, mais en interrogeant seulement l'Avesta, à restreindre la date à laquelle il fut rédigé dans les limites de la dynastie arsacide, et c'est en effet sous un Arsacide que le Dînkart place la première tentative officielle de restauration du mazdéisme, sous le règne d'un souverain nommé Valkhash. Nous connaissons cinq princes de ce nom; M. Darmesteter (*Zend-Avesta*, t. III, p. XXIV; *Sacred Books of the East*, IV, p. XXXIV-XXXV) reconnaît dans le Valkhash du Dînkart le premier Vologèse dont le long règne (50-80) ne fut pas sans gloire et qui soutint sans trop de désavantage la lutte contre les barbares qui menaçaient ses frontières[2].

Il y a un fait qu'il paraît intéressant d'en rapprocher. L'époque

toute une série de traditions avestiques relatives à Roustem et à sa famille, dont un poète postérieur, de nom douteux, a composé un poème épique, le *Barzou-Nâmeh* برزو نامه. Ses dimensions ne sont pas beaucoup moindres que celles du *Shâh-Nâmeh*.

1. Comme on peut le voir par la traduction littérale de ces deux textes, ils s'accordent à dire l'un et l'autre que des copies de l'Avesta furent envoyées dans tout l'Irân; il n'y a entre eux aucune divergence à ce sujet.

2. Cette identification a, d'ailleurs, été généralement admise.

de Vologèse I[er] est celle où les rois indo-scythes font graver sur leurs monnaies des légendes en langue irânienne à la place des légendes grecques qu'ils employaient auparavant. Du premier souverain indo-scythe connu, Kadphisès, à Kanishka, la marche de l'influence irânienne et de la décadence de l'hellénisme chez ces peuples est bien nette.

Avec Kadphisès I[er] et Kadaphès au commencement de son règne, le monnayage des Indo-Scythes n'est qu'une copie des monnaies romaines. Sous le règne de Kadaphès, le buste du roi cesse d'être l'imitation du buste d'un César, et devient purement oriental, le revers restant encore imité des monnaies occidentales. Avec Kadphisès II l'usage de la langue indienne, le pali, qui était employé jusqu'à lui, est abandonné. Les monnaies de Kanishka se divisent en deux séries portant toutes deux des représentations de divinités *irâniennes* avec noms en langue *irânienne*, quelquefois, mais bien moins souvent en grec. Les premières, les moins nombreuses, portent une légende grecque semblable à celles qu'employaient ses prédécesseurs : ΒΑϹΙΛΕΥϹ ΒΑϹΙΛΕΩΝ ΚΑΝΗΡΚΟΥ[1], « le roi des rois Kanishka ». Les autres, au lieu de porter la légende grecque, portent la suivante en langue irânienne qui subsistera jusqu'à la fin de la monarchie : ΡΑΟΝΑΝΟΡΑΟ ΚΑΝΗΡΚΙ ΚΟΡΑΝΟ. « le roi des rois شاهنشاه Kanishka, le Koushan. » Le règne de Kanishka s'étend d'après la chronologie généralement adoptée de + 70 à + 106[2]. La date de son couron-

1. Ce Ρ de forme spéciale sur les monnaies représentant, comme l'a démontré M. Stein, le son *sh*, on doit donc lire Kanishkou (avec l'iotacisme) et Shaonanoshao, Koshano.

2. Je n'ignore pas qu'il y a une opinion différente suivant laquelle il faudrait reporter beaucoup plus haut le règne de Kanishka. Je reste ici avec l'opinion ancienne. Il semble très difficile de ne pas admettre que l'ère Saka, l'ère des Saces, commence avec le couronnement de Kanishka. L'inscription baktropalie de Badami indique formellement que la 12[e] année du roi Sri Mangalisvara est l'an 500 depuis l'abhishekha du roi des Sakas. Donc cet abhisheka du roi des Sakas servait d'origine à une ère. On peut émettre la remarque suivante : Comment, si Kanishka avait vécu avant l'ère chrétienne vers l'an 50, époque où l'irânisme était sinon mort, du moins bien endormi, et où l'hellénisme au contraire était tout-puissant encore, comment ce roi aurait-il songé à abandonner *en plein pays indien* le *grec* et le *pali* pour adopter une langue

nement en 76 comme roi de l'Inde à Mathura est le point de départ d'une des deux ères de l'Inde, le **Sakakâla**. C'est sans doute à cette date que le souverain indo-scythe, pour rompre avec l'hellénisme, rejeta définitivement la langue grecque de son protocole pour adopter la langue de la Perse. Ceci explique pourquoi les monnaies de la première série, celles avec légendes grecques, sont beaucoup plus rares que celles de la seconde, le règne de ce prince étant divisé en deux périodes très inégales par la date de son couronnement.

Faut-il voir, dans la concordance de ces deux faits, la restauration irânienne tentée par Vologèse, et l'adoption de la langue irânienne par les Indo-Scythes comme langue de leur chancellerie, un hasard auquel il serait puéril d'attacher quelque importance, ou ne faut-il pas plutôt y voir une double preuve d'une renaissance du génie national irânien, à l'ouest comme à l'est, contre la domination de l'hellénisme qui pesait depuis plus de trois siècles sur l'Irân ?

L'influence de l'Inde sur l'Avesta.

Un des souvenirs les plus curieux des rapports des Irâniens avec les Indous est certainement la présence dans l'Avesta du nom du Bouddha. Ce nom se trouve sous deux formes différentes : **Bûidhi** (Vendidâd, farg. 11, § 9), **Bûiti** (farg. 19, § 2).

La traduction pehlvie du premier passage est perdue, dans le second elle est *bût*; on trouve enfin dans le Farvardin Yasht, **Gaotema** que Haug a rapproché de Gautama, autre nom du

irânienne? Il faut encore tenir compte de ce fait que les légendes que portent es monnaies des Indo-Scythes ont des formes bien modernes pour une époque antérieure à l'ère chrétienne. On trouvera dans Drouin, *Chronologie et numismatique des rois indo-scythes* (*Revue numismatique*, 1er trimestre 1888), l'exposé de cette importante question. D'ailleurs, en admettant que Kanishka soit antérieur, de quelques dizaines d'années, à l'époque à laquelle le plaçait l'ancienne théorie, cela n'infirmerait nullement la valeur de notre argument ; car il a certainement fallu un certain temps, pour que la révolution religieuse qui se produisit à l'époque de Vologèse se transmit, dans un sens ou dans l'autre, aux deux extrémités de l'Irân.

grand réformateur indou. Ni M. Bréal, ni M. Tiele ne croient que ce soit du divin fils de Mâya qu'il soit question dans ces différents passages. « C'est Haug, qui le premier, avait proposé de voir ici le nom du Bouddha, mais c'est lui aussi qui dans le sanscrit jaradashti, adjectif qui dans les Védas signifie *longaevus*, avait proposé de reconnaître le nom propre Zarathushtra... On ne voit pas ce que viendrait faire le souvenir du réformateur indien au milieu de ces louanges et ces malédictions... » (*Journal des Savants*, p. 16).

Du fait que Haug a proposé quelques étymologies insoutenables après un quart de siècle, s'ensuit-il qu'il faille rejeter sans examen et par le seul fait qu'elles viennent de lui toutes celles qu'il a émises? Si le rapprochement de jaradashti et de **Zarathushtra** est erroné, est-ce une raison pour que celui de **Gaotema** et du sanscrit Gautama le soit. Si Haug s'est trompé en identifiant les deux noms propres, il n'en est pas moins vrai que le rapprochement saute aux yeux et que de moins forts que lui auraient pu s'y laisser prendre. On a dit et avec raison que le zend **Gaotema** représentait *phonétiquement*, non le sanscrit Gautama, mais bien Gotama, mot védique bien différent. En réalité, cet argument, qui paraît très fort, a le grand tort de ne rien prouver, car il s'agit simplement ici de l'emprunt d'un mot indien transcrit plus ou moins bien, et non d'une dérivation linguistique quelconque entre les deux mots. La même explication vaut pour **Buiti**, **Buidhi**, qui sont des transcriptions plus ou moins exactes du mot Bouddha (ou peut-être Bodhi), mais qui ne sont pas non plus des transformations phonétiques de l'un de ces deux mots. Ce n'est pas parce qu'un prisonnier de l'émir Timoûr a transcrit son nom Tambrulant qu'il faut nier l'identité des deux personnages. On a transcrit au moyen âge le nom de Mahomet (Moḥammed) sous la forme *Baphomet*; Khaïr ad-Dîn, autre nom du célèbre pirate Barberousse, est devenu *Ariodant*; les Russes ont traduit La Fontaine *Ouafontiène*; on avouera qu'il n'y a pas si loin entre Buiti et Bouddha qu'entre ces noms et leurs transcriptions.

L'assimilation de **Buiti**, **Buidhi**, pehl. *bût*, avec le Bouddha, ne

repose pas seulement sur un rapprochement linguistique, toujours suspect, mais sur un rapprochement historique et traditionnel.

On lit dans le *Grand Bundehesh* la phrase suivante : *Bût shêdâ zak manash pun Hindûkân parasta(n)d apash vash* (= و او) *pûn zak bûtîhâ mahmân cigûn Bûtâsp parastîd*[1]. M. Darmesteter a traduit « le démon Bût est celui que l'on adore dans l'Inde et il règne dans des idoles telles qu'en adora Bûtâsp. » Je suis très tenté de traduire d'une façon un peu différente ; en effet, *parastîd* est aussi bien, et même mieux, le participe passif de *parastîtan*, پرستیدن que la troisième personne du prétérit ; le dernier membre de phrase signifiera donc alors « comme est adoré Bûtâsp ». Nous savons de plus que le pehlvi *Bût shêdâ* est dans le Vendidâd la traduction pehlvie de **Bûiti daêvo** : nous entendrons donc comme il suit la phrase pehlvie du Bundehesh, *glose d'une phrase zende perdue* : « Le démon **Bûiti** est celui que l'on adore aux Indes ; il demeure dans des idoles (p. بت, idole) et c'est sous cette forme que l'on adore le Bodhisattva[2]. »

Il n'y a, historiquement, rien que de très possible à ce que le bouddhisme, ou tout moins une forme de bouddhisme, ait été connu des mazdéens de l'Irân. Nous savons de source certaine que l'Indo-Scythe Kanishka passe dans l'Inde pour avoir été un fervent bouddhiste; mais ce que nous savons aussi, de source non moins sûre, c'est que ce bouddhiste était ignicole et même mazdéen, ou du moins qu'il avait fait entrer ces deux religions, sans

1. Ceci se trouve aussi dans le Bundehesh ordinaire.

2. On sait en effet depuis longtemps que le pehlvi *Bûtâsp*, p. بوداسب, représente le sk. Bodhisattva. Il est certain que ce passage pehlvi n'a pas été ajouté au Bundehesh après la retraite des Parsis aux Indes, mais qu'il est bien antérieur, pour beaucoup de raisons dont voici les principales : 1° Le ms. unique du Grand Bundehesh *vient de Perse* ; 2° En admettant, ce qui est absurde, que le Grand Bundehesh ait été composé aux Indes, le bouddhisme était trop mal vu à l'arrivée des Parsis dans le Guzarate, et à l'époque où le livre a été composé pour que les Parsis l'aient connu, il y avait longtemps qu'il n'était plus la religion de l'Inde. C'est à une époque bien antérieure à celle de l'arrivée des mazdéens dans l'Inde que le bouddhisme a été expulsé de l'Indoustan. En résumé ce passage ne peut avoir été écrit qu'à une époque où le bouddhisme et le zoroastrisme ont été mis en contact, et ils n'ont pu l'être que dans l'empire irânien.

doute avec la sienne propre, dans un syncrétisme commode. Les monnaies de ce prince et celles de ses successeurs, Huvishka et Vasudeva qui n'ont fait qu'imiter son monnayage, portent à peu près toutes l'effigie d'un personnage étendant la main sur un *pyrée*. On sait que les noms des divinités irâniennes[1] ne sont pas rares sur les monnaies des Indo-Scythes et qu'ils emploient même la langue de la Perse. Il est certain que ce mazdéisme bouddhique ou ce bouddhisme mazdéen devait être une fort singulière religion, mais son existence ne fait aucun doute[2].

L'Avesta n'aime point les contrées orientales de l'Irân où régnaient ces étranges personnages, qui, s'ils adoraient le Feu, reconnaissaient bien trop d'autres divinités étrangères pour être des mazdéens selon le cœur des destours. Ce sont pour l'Avesta des foyers d'incrédulité, de sorcellerie, de scélératesse ; il suffit de lire le premier fargard du Vendidâd pour être édifié à cet égard. C'est dans le **Haêtumant**, le *Seistân* « que se produisent les pires œuvres de sorcellerie ». C'est dans le **Cakhra** (Ghazna) que l'on commet « ce crime inexpiable, l'action de faire cuire de la charogne, etc. » Quoi d'étonnant, après cela, que les rédacteurs de l'Avesta, peu postérieurs, aient fait porter à l'infortuné Bouddha tous les crimes dont il était la cause première, puisque c'était sa doctrine ou celle des brahmanes, que les Irâniens devaient d'ailleurs peu distinguer de celle du bouddhisme qui avait porté atteinte à la pureté de la bonne religion mazdéenne.

On retrouve les traces de l'influence des religions indiennes sur la civilisation de l'Irân oriental, à des époques bien plus

1. On peut se convaincre par l'examen du nom de ces divinités qu'elles sont non seulement irâniennes, mais identiques aux principales divinités de l'Avesta **Mithra**, la lune ; le feu, **Verethraghna**, etc.

2. Voici ce qu'on trouve sur une monnaie de l'Indo-Scythe Vasudeva reproduite par Drouin, *Revue numismatique*, 1888, 1er trim., pl. II, n° 23 : au droit : le roi tenant la main sur un *pyrée*, ayant le *svastika* entre les jambes, le *trisula* dans le champ ; au revers Siva avec son *nandou*. Quant aux monnaies de Kanishka, que le bouddhisme réclame comme un de ses protecteurs, elles portent, comme on peut le voir dans les planches de cet article, de nombreuses divinités irâniennes. On voit par ceci que le bouddhisme de Kanishka n'était point sans montrer des traces sérieuses de brahmanisme.

basses encore, comme on en pourra facilement juger par les extraits suivants de Moḥammed Nershakhy, dont l'Histoire de Boukhârâ a été publiée en persan par M. Ch. Schefer :

P. 18. « Il y avait à Bokhârâ[1] un bazar nommé le bazar de Mâkh qui se tenait deux fois l'an (p. 19); on tenait le marché durant un jour, et chaque fois qu'il y avait marché, on y vendait des idoles (*bût*, بتان), on y faisait par jour plus de 50,000 dirhems d'affaires. Moḥammad ibn Dja'far raconte dans son livre : Ce bazar se tenait encore de notre temps (après l'islamisme). Je fus très intrigué du but pour lequel se tenait ce marché et je demandai à des vieillards et à des scheïkhs de Bokhârâ quelle en était la cause. « Anciennement, me répondirent-ils, la population de Bokhârâ était idolâtre[2], et, ce marché fut établi à cette époque. A cette date reculée on y vendait des idoles[3], et cela a subsisté tel que encore aujourd'hui. » Aboû 'l-Ḥasan Nishâpûrî dans son livre intitulé les *Trésors des sciences* rapporte qu'anciennement il y avait à Bokhârâ un roi nommé Mâkh ماخ et que ce fut lui qui ordonna de tenir ce marché.

« Ce prince ordonna aux menuisiers et aux peintres de faire tous les ans des idoles بت. Ils les apportaient à ce bazar à jour fixé, les vendaient et la population les achetait. Toutes les fois qu'une de ces idoles se perdait ou se brisait ou s'usait, quand arrivait le jour du marché, on en achetait une nouvelle et l'on jetait l'ancienne. Dans l'endroit où s'élève aujourd'hui la mosquée de Mâkh, il y avait une plaine au bord du fleuve et de nombreux arbres; c'était à l'ombre de ces arbres que se tenait le marché. Le roi venait au marché, s'asseyait sur son trône à l'endroit où se trouve aujourd'hui la mosquée de Mâkh, de telle sorte que les hommes avaient envie d'acheter des idoles بت; chacun s'achetait une idole pour soi-même et l'emportait chez soi. Plus tard cet endroit devint un *temple du feu*, et les hommes s'y rendirent aux mêmes jours où avait lieu le bazar et adorèrent le feu. Cela dura jusqu'à l'Islâm. »

Quand Eskedj épousa une princesse chinoise, cette personne apporta une petite pagode et tous les objets nécessaires à son culte, et on lui construisit une chapelle près de Bokhârâ.

1. Le nom même de Bokhârâ semble bien être le mot sanskrit v i h â r â « monastère bouddhique », cf. le mongol *boukhâr*. Cette ville eut les noms irâniens de نمجكث, بومسكث, et arabes de مدينة الصفرية, فاخرة. Dans un passage de ce livre on lit que cette ville était quelquefois appelée « la ville des marchands » بجاى بك بازى مدينة التجار يعنى شهر بازركانان مدينة التجار. N'y aurait-il pas là une ancienne faute de points dans les manuscrits et faut-il lire مدينة البخار, la ville de Bokhârâ, la glose يعنى شهر بازركانان ayant été ajoutée à l'époque de la traduction du livre en persan ? Le nom ancien de la ville n'est en effet pas بخارا mais بخار.

2. بت پرست, adoratrice de *But*.

3. *but*, le même mot qui traduit le zend **Buiti**.

Le mot *but* (bûlti) semble être le premier élément d'une ville de Mavarannahar dans le pays de Samarkand et nommée بخذان Yakoût (*Mo'djem*) donne la vocalisation *Butkhadhân*, le dernier élément correspond sans doute au persan خدا, Dieu, la voyelle de *khadhân* étant fausse, et le suffixe *-ân* propre au dialecte de la Transoxiane.

Ce qui prouve bien le caractère complexe de la civilisation de ces pays, c'est la promiscuité dans laquelle vivaient côte à côte les souvenirs indous et iraniens. D'après Aḥmad ibn Moḥammad ibn Naṣr citant le « Trésor des Sciences » d'Aboû 'l-Ḥasan de Nishâpûr (Schefer, *Description de Bokhârâ*, p. 21) :

Le motif de la construction de la citadelle de Bokhârâ, c'est-à-dire de Bokhârâ, est le suivant : Syâvush, fils de Kai-Kâûs, s'enfuit de devant son père, traversa le Djiḥoûn et vint auprès d'Afrâsyâb. Ce prince le reçut bien, lui donna sa fille en mariage et lui donna même, à ce que l'on dit, tout son empire. Syâvush voulut laisser un souvenir de lui dans le pays et il bâtit la citadelle de Bokhârâ... Il fut enterré à Bokhârâ, et c'est pourquoi les mages de Bokhârâ vénèrent cette place ; chaque année, tout homme tue un coq à son intention avant le lever du soleil, le jour du Naûroûz. On fit sur la mort de ce prince des complaintes que l'on appelait les « pleurs des mages ».

On est assez tenté de trouver une influence du bouddhisme, dans l'idée que se faisaient les mazdéens qu'à mesure que le monde s'avancera en âge, les hommes deviendront de plus en plus petits, suivant en cela la diminution progressive de la nature.

On lit dans le *Bahman Yasht*, ch. II, § 31 ss. :

La végétation, les arbres et les plantes diminueront ; sur cent, quatre-vingt-dix diminueront et seulement dix croîtront, et encore n'auront-ils ni goût, ni saveur. Et les hommes naîtront plus petits, leur intelligence et leurs forces diminueront.

Le bouddhisme du nord connaît aussi cette théorie :

Il est exact que quatre yugas (âges du monde) se succèdent ; dans le premier la vie de l'homme était de 80,000 ans, dans le deuxième de 10,000 ans, dans le troisième de 1000 ans. Le quatrième yuga est divisé en quatre périodes ; dans la première de ces périodes la vie humaine est de 100 ans ; dans la seconde de 50 ans, dans la troisième de 35 ans, dans la quatrième enfin, quand le terme du kâli-yuga approche, elle n'est plus que de 7 ans, dans cette dernière pé-

riode l'homme sera de la grandeur du pouce, toutes choses périront et il ne restera plus qu'Adi Bouddha[1].

Les Huns dans l'Avesta.

J'ai proposé dans cette *Revue* de reconnaître dans le mot **Hyaona** de l'Avesta les peuples que nous connaissons en Europe sous le nom de Huns. M. Darmesteter en avait déjà rapproché les *Chionitae* du latin ; les formes latines et grecques *Huni*, *Chuni*, Οὖννοι, Χοῦνοι fournissent en effet les intermédiaires entre le zend **Hyaona** et le mot *Chionitae*. Si ce rapprochement est exact, il porte sa date avec lui, car ce n'est guère qu'au Ier siècle et au IIe siècle de notre ère que les Huns entrent en contact avec le monde mazdéen.

A la fin du Ier siècle de notre ère, plusieurs tribus de Huns vinrent, après la ruine de l'empire des Huns du nord, s'établir dans les steppes de l'Oural et le pays des Bashkirs où ils fondèrent un nouvel empire en attendant le moment de se ruer sur l'Europe. A la fin du IIIe siècle, les Huns étaient au service des Arméniens, à cette époque mazdéenne comme le reste de l'Irân ; Faustus de Byzance nous apprend que Tiridate, roi d'Arménie, avait dans son armée un corps de Huns[2].

L'hellénisme et l'Avesta.

Une des hypothèses les plus contestées de la théorie de J. Darmesteter est celle qui fait des idées religieuses et philosophiques de l'Avesta un des derniers reflets des doctrines platoniciennes. Il n'entre pas dans le cadre restreint de cet article de discuter à fond cette question pour laquelle il faudrait écrire l'histoire de l'hellénisme en Perse. Ce n'est pas en quelques lignes que l'on peut défendre ou renverser une théorie dont l'importance n'échappe à personne, et qui, si elle est exacte, fait de l'Avesta le

1. Ceci est traduit d'un article de Hodgson paru dans les *Asiatic Researches*, dont j'ai perdu la référence exacte.
2. Drouin, *Huns et Hioung-nou*, extrait de la *Grande Encyclopédie*, p. 2 et 3.

premier document du gnosticisme, d'une tont autre antiquité que les livres des Sabéens et les traités coptes. Il suffira de montrer que la tradition sassanide et ce que nous apprennent les documents archéologiques confirment ce qu'a avancé J. Darmesteter.

A partir de l'invasion d'Alexandre jusqu'au commencement de la dynastie sassanide, l'influence de l'hellénisme fut prédominante dans tout l'Irân. C'est à cette époque que doit se placer, comme nous l'avons vu plus haut, la composition des livres sacrés, comme l'affirme la tradition et comme le prouve l'examen même de l'Avesta. Qu'y a-t-il d'étonnant alors à ce que l'on retrouve dans la théologie mazdéenne l'influence des idées et de la philosophie grecques, quand nous avons des preuves matérielles de l'empire que l'hellénisme exerçait sur l'Irân[1].

La langue officielle des Arsacides est le grec; nous n'avons de ces princes qu'une seule inscription, qui est rédigée en grec; par contre, nous avons une longue série de leurs monnaies : il n'y en a pas une dont la légende ne soit en grec et écrite en caractères grecs, et aucune ne porte une inscription en langue irânienne. Le Roi des Rois y prend même le titre de philhellène[2].

L'influence grecque ne disparut point avec le dernier Arsacide, quoiqu'à l'avènement des Sassanides, le type des monnaies fût entièrement changé[3], et que les légendes grecques

1. L'hellénisme, beaucoup moins prépondérant chez les Arabes que chez les Irâniens, a cependant profondément influé sur la philosophie arabe.

2. Ce philhellénisme était une mode à la cour du Roi des Rois, les vassaux des Arsacides faisaient frapper leurs monnaies en pehlvi et non en grec.

3. Firdousi a conservé le souvenir de ce fait :

و ز آنپس دگر کرد مهر درم
همان مهر دینار و هم بیش و کم
یک روی بر نام شاه اردشیر

« Ensuite le roi fit changer les poinçons des monnaies d'argent et d'or, grandes et petites, et les fit frapper d'un côté avec le nom du roi Ardeshir... » (éd. Mohl, t. V, Règne d'Ardeshir). En réalité, la monnaie d'or n'était pas si courante que veut le dire Firdousi ; elle n'est même que l'exception.

disparaissent pour laisser la place à des inscriptions en pehlvi dans lesquelles le roi de Perse prend le titre d'adorateur de Mazda (*Mazdayasn*) et non plus de philhellène.

Il est bien probable néanmoins que ce ne sont pas des Irâniens qui ont frappé les belles monnaies des premiers Sassanides, mais des artistes grecs, ce qui explique d'ailleurs le caractère un peu flottant de leurs légendes.

Si le grec a disparu à jamais du monnayage de l'Irân, on le trouve encore durant environ un siècle dans l'épigraphie. Les inscriptions d'Ardeshir Ier (226-238) à Nakhsh-i Roustem et celles de Shâpûr Ier (238-271) à Nakhsh-i Redjeb sont rédigées en trois langues, pehlvi, *grec* et chaldéo-pehlvi. Après Shâpûr on ne trouve plus une seule inscription traduite en grec. Pourquoi le premier Sassanide et son fils firent-ils graver à la fois leurs inscriptions dans leur langue nationale et en grec; à moins que ce n'ait été pour donner à Silvestre de Sacy le moyen de déchiffrer leurs titres royaux à la fin du XVIIIe siècle, ce ne pouvait guère être que parce qu'il y avait en Perse, à leur époque, des gens capables de lire et de comprendre le grec.

Darius et les Achéménides font graver leurs inscriptions en trois langues, perse, médique et assyrien; or nous savons que les trois races dominantes de l'empire achéménide étaient justement les Perses, les Mèdes et les Assyro-Babyloniens. Sans aller jusqu'à dire que les Grecs formaient une *race* aussi importante dans l'empire sassanide que les Mèdes ou les Babyloniens dans l'empire perse, il est permis de penser qu'ils devaient avoir une fort grande importance pour que les rois de Perse prissent la peine de faire traduire leurs inscriptions en grec à leur intention.

Le nom d'Alexandre dans l'Avesta.

Une des traces de l'influence de l'hellénisme sur l'Avesta serait la présence dans le Hôm-Yasht du nom d'Alexandre sous la forme **Keresâni**. « **Haoma** a renversé du trône ce **Keresâni** qui s'était

levé dans l'ambition du pouvoir et qui disait : « Désormais le prêtre du feu (l'athravan) n'ira plus à son gré dans le pays enseigner la Loi. » Le mot **Keresâni** est rendu en pehlvi par *Kilisyâk*.

Voici comment M. Darmesteter justifie l'assimilation de **Keresâni** avec le conquérant macédonien. Dans le Bahman-Yasht, traduction pehlvie du texte zend du Yasht de Vohu-Manô, il est dit que les princes arsacides ont chassé l'impie Alexandre le *Kilisyâk*; or comme la traduction pehlvie de **Keresâni** est justement *Kilisyâk*, des deux équations

Alexandre = *Kilisyâk*
Keresâni = *Kilisyâk*

il s'ensuit, d'après toutes les règles de la logique, que **Keresâni** égale Alexandre.

L'autorité du Bahman-Yasht pehlvi, a-t-on dit, est bien faible pour que cet ouvrage puisse servir de commentaire aux livres zends. La date de sa dernière interpolation est en effet relativement récente, puisqu'il y est fait mention des Roumis et des Croisés. La tradition représentée par cet ouvrage n'est cependant pas sans valeur, car il se refère au Nask Stûtgar, qui est perdu, et à la traduction pehlvie du Vohûman-Yasht. Il est indiscutable qu'on y trouve la mention de noms et de faits qui n'ont jamais paru dans l'Avesta ; mais cela n'empêche pas le Bahman-Yasht de représenter une tradition bien antérieure à la date à laquelle il a été écrit ou interpolé. C'est dans une phrase analogue ou peut-être même identique à celle du Hôm-Yasht, dans le commentaire pehlvi du Stûtgar, qu'a été prise l'identification d'Alexandre et de Kilisyâk, traduisant le zend **Keresâni**, ce qui donne à ce livre la même valeur qu'aurait pour nous la traduction pehlvie du *Vendidâd*, si le texte zend du *Vendidâd* était perdu. On a reproché à M. Darmesteter d'avoir d'abord identifié le Keresâni avec Darius Ier (voir *Zend-Avesta*, I, p. 81). « Actuellement, dit M. Tiele, il a découvert que *Kilisyâk*, qui en pehlvi correspond à l'avestique **Keresâni**, signifie bandit et que ce mot est appliqué aux Grecs et même dans le Bahman-Yasht à Alexandre. Donc le **Kere-**

sâni est Alexandre. Si l'on peut ainsi descendre de Darius à Alexandre, pourquoi ne pourrait-on pas dire que c'est un empereur romain ? » La raison qui a porté M. Darmesteter a voir dans le **Keresâni** d'abord Darius Ier, ensuite Alexandre, empêche tout autre assimilation. Le crime du **Keresâni** est d'avoir empêché le prêtre du feu de parcourir à son gré le pays pour enseigner la Bonne Loi ; du moment où l'on se base sur cette raison, il n'y a pas moyen de descendre plus bas qu'Alexandre, car quel est l'empereur byzantin qui a mis en péril l'existence du mazdéisme[1] ? On ne pourrait songer même à Afrasyâb, car Afrasyâb n'a pas régné réellement en Perse.

Il y a longtemps que l'on a proposé de voir dans le **Keresâni** de l'Avesta le kṛasnu du Véda, faucon mythique qui enlève le Sôma pour l'apporter aux hommes ; si le rapprochement phonétique est exact, il n'y a guère de rapport entre les fonctions du kṛsanu et du **Keresâni**. Le **Keresâni** n'apporte point le **Haoma** (= *Soma*) aux hommes, au contraire[2] ; de plus les termes mêmes de la phrase montrent bien que c'est un personnage historique qui est en question. Comment un faucon, si divin qu'il soit, empêcherait-il les prêtres du feu d'exercer leur sacerdoce, et comment surtout le renverserait-on du trône ; la légende persane n'est pas allée jusqu'à admettre un faucon couronné. Il ne faudrait pas objecter que l'Avesta et en général tout le mazdéisme connais-

1. Puisque M. Tiele parle d'empereur byzantin, on s'étonne qu'il n'ait point cité ici le vainqueur de Khosrav Perviz, Héraclius. Malgré ses succès éclatants, l'empereur byzantin ne put se maintenir en Perse, et l'on ne peut dire que le mazdéisme faillit périr sous ses coups. Le **Keresâni** est donné comme ayant régné sur l'Irân, puisqu'il fut renversé du trône, ce qui en aucun cas ne peut s'appliquer à Heraclius. D'ailleurs cette époque est bien proche de l'Islâm qui allait amener la ruine du mazdéisme, et l'on se trouve à une date réellement trop basse pour admettre de nouvelles interpolations au texte sacré : le canon de l'Avesta devait être fermé depuis longtemps. Quant à admettre une interpolation post-islamique, c'est évidemment impossible.

2. Les personnes qui veulent soutenir, malgré toutes les preuves, l'identité de **Keresâni** et de Kṛsanu, pourraient ici invoquer les quelques exemples certains de dieux indous devenus démons irâniens et réciproquement. Qu'il y ait eu emprunt ou non, le fait n'est point niable. Toutefois, je crois que ce serait trop l'étendre que de l'appliquer au **Keresâni**.

sent un usurpateur nommé **Azhi-Dahâka**, « le dragon **Dahâka** ». M. Darmesteter a montré que cet **Azhi-Dahâka**, le *Zahhâk* de la légende moderne, n'est pas autre chose que la personnification des races sémitiques qui, bien avant l'époque sassanide, se sont trouvées en contact avec la civilisation irânienne. Ce fait ne paraît point douteux, mais les Irâniens ont fait de *Zahhâk* un vrai dragon et l'ont toujours considéré comme tel. Il est justement question de ce personnage dans le Hôm-Yasht et l'on peut voir que les termes qu'on lui applique ne ressemblent guère à ceux du **Keresàni** : « **Azhi-Dahâka** aux trois gueules, aux trois têtes,... drûj démoniaque très forte,... la drûj la plus furieuse qu'**Aõgra Mainyu** ait créée contre le monde des corps. » Jamais de pareilles épithètes n'ont été appliquées au roi de Tourân, *Afrâsyâb*, et l'Avesta se borne à le traiter de brigand. Cela tient, sans doute, à ce fait qu'Alexandre et l'envahisseur turc sont des êtres réels, tandis que *Zahhâk* n'était que la personnification d'une race et ne représentait pas un prince ayant réellement existé. On ne pouvait évidemment pas métamorphoser des noms historiques en animaux apocalyptiques, comme on l'a fait pour *Zahhâk*. Si le **Keresàni** n'eût pas été un nom historique, mais un nom purement collectif comme *Zahhâk*, nul doute que l'Avesta ne se fût fait un plaisir de le traiter de drûj, de démon, de créature d'Ahriman et de toutes les politesses habituelles.

Les termes mêmes de la phrase zende : « qui a renversé du trône ce **Keresâni** », prouvent que le **Keresâni** a durant un temps indéterminé exercé la souveraineté en Perse. Or nous connaissons le nom de tous les rois de la légende, et des rois historiques, soit par l'Avesta, soit par les textes pehlvis, soit par le *Shâh-Nâmeh*, et, entre ces trois autorités, il n'y a pour les parties communes aucune divergence. De Gayomart, le premier roi du monde, à Alexandre, il n'y a pas de place, si petite fût-elle, pour un souverain quelconque, d'Alexandre à Yezdegerd III, le dernier Sassanide, pas davantage, donc **Keresàni** est bien Alexandre, puisque c'est la seule place où il puisse se loger.

Il est intéressant d'examiner les deux traductions pehlvie et sanscrite :

Haomô tem cit yim keresânim
Hôm olâshân man kilisyâk[1] *havâ-nd*
Humas tam cit ye kalaciyâkas

apakhshathrem **nishadàyat**
ishân *barâ min khûtâîh* *nishânît*
aparâjyan nishâdayati yeshâm prabodhas tarsâkadinî[2] (glosé en marge tarsâkah[3] phiramgi).

Voici la traduction du pehlvi et du sanscrit : *Hôm* (Haoma) a fait asseoir hors du trône *ceux-ci qui sont kilisyâk*, le sanscrit ajoute « d'eux la foi est chrétienne », et en marge « les chrétiens sont les Francs ». Le pehlvi a considéré **Keresâni** comme un collectif, ce qui prouve qu'il n'y a pas vu un démon analogue au Kṛsanu[4], et l'a traduit *kilisyâk* avec le suffixe *-yâk* qui forme les noms d'habitants de pays : *Hrûmayâk*[5], le Roumi; *Mudrâyâk*, l'Égyptien, littéralement le Misriote (مصر). Quant à la glose « d'eux la religion est la loi chrétienne », elle n'est certainement

1. L'édition de Spiegel lit *Karsâîk*, Jm : *Karsayâîk*, Pt : *Karsâkîh*, la transcription sanscrite montre que Néryoseng avait sous les yeux une forme *k-l-s-y-a-k* = *Kilisyâk*.

2. *tarsâk*, pers. ترسا *tarsâ*, celui qui tremble; cf. l'arabe راهب, moine chrétien, qui a le même sens; dînî est le pers. دين *dîn*.

3. Il faut peut-être voir dans -ânî, malgré le genre, un correspondant du suffixe sanscrit -ânî qui, suivant Panini (*Mahabhashya* de Patanjali, II, p. 220), s'applique aux mots suivants : indra, varûṇa, bhava, sarva, rûdra, mṛḍa, hima, aranya, yava, yavana, mâtula, acaryâ, Indra, donnant Indrâṇî, femme d'Indra; Varûṇa, Varûṇanî, femme de Varûṇa; cf. zend **Ahura**, **Ahurânî**, fille d'**Ahûra**, Yavana, Yavanânî; suivant le Mahabhashya, Yavanânî est l'écriture grecque : yavanâllipyâm iti vakta vyam, yavanânî lipih.

4. Cette raison ne convaincra guère, il est vrai, ceux qui, comme M. Tiele, ne veulent voir dans l'interprétation des destours sassanides, qu'une pure élucubration.

5. On lit généralement *Arûmayâk*, *a* et *h* étant représentés par le même signe, il faut lire *Hrûmayâk*, le grec est Ῥώμη, l'arménien *Hrum*; cf. قلعة الروم, la citadelle des Roumis, en arm. *Hromgla*. L'arménien cependant préfixe un *h* aux mots grecs commençant par *r*, comme *u*, *y* devant les mots persans dans le même cas.

que la traduction d'une glose pehlvie perdue; car comment imaginer que le mobed Néryoseng travaillant aux Indes au XII[e] siècle ait pu connaître l'existence des chrétiens? Rien que le mot sanscrit tarsàka prouve qu'il est une transcription du pehlvi, le mot *tarsâk* pehlvi était depuis longtemps devenu *tarsâ*, ترسا, en persan, depuis plusieurs siècles, à l'époque où travaillait Néryoseng; si Néryoseng eût voulu forger ce mot lui-même sans transcrire un mot pehlvi, il aurait simplement écrit tarsâdini en sanscrit. Quant à la glose marginale, les chrétiens sont les Francs, elle a évidemment moins de valeur, si elle a été écrite après l'arrivée des Européens aux Indes. C'est une question de paléographie à résoudre.

On peut se demander si dans Keresânî ne se trouveraient point les éléments du *Caesar* latin, grec Καίσαρ, persan, arabe et turc قيصر. L'interversion *r-s, s-r* ne serait point une impossibilité absolue, au contraire. Le mot grec λίτρον est devenu en arabe رطل, que les lexiques prononcent soit *ritl*, soit *rotl*, la voyelle ne faisant rien à l'affaire. C'est du reste un fait de phonétique générale bien connu que l'interversion d'un groupe de consonnes dont l'un des éléments est un *r*. Les différents dialectes turcs d'Asie en offrent un nombre presque incalculable d'exemples. On comparera de même le nom arabe du cuir de Russie, برغالی *bourghâli*, qui, comme l'a montré M. Defrémery (*Journ. asiatique*, oct. 1846, p. 369), est un renversement de بلغاری *bou'ghâri*, litt. : « (cuir) de Bulgharie », et l'arabe درجة *dérédjé* qui vient du latin *gradus* par l'intermédiaire du grec. Dans ce dernier mot l'ordre des lettres est entièrement bouleversé, *g-r-d* étant devenu *d-r-g*.

La clôture du canon de l'Avesta.

C'est à l'époque où les deux premiers Sassanides font graver leurs inscriptions en pehlvi et en grec que la tradition place la restauration définitive des livres sacrés et leur dernière addition

faite par Shâpûr. Suivant les termes mêmes du Dinkart, ce prince se borna à faire rechercher dans les différents pays, surtout dans l'Inde et en Grèce, les livres *scientifiques* et après les avoir fait traduire, il les fit mettre à la suite de l'Avesta. On sait que les sciences des Persans et des Arabes sont empruntées à l'Occident (la Grèce) pour la géométrie, la mécanique et l'astronomie et en très grande partie à l'Orient (l'Inde) pour la médecine. Pourquoi ce qui est vrai après l'Islâm serait-il radicalement faux avant? Si la science grecque a paru supérieure aux Arabes, pourquoi n'en aurait-il pas été de même pour les Irâniens de l'époque sassanide? On n'en voit pas la raison.

On objectera, sans doute, que l'influence de l'hellénisme ne pouvait aller jusqu'à modifier les idées religieuses de l'Irân, que les Ptolémées et les Séleucides étaient des Grecs, tandis que les Arsacides étaient des Irâniens, et qu'on ne voit pas que leur nationalité ou leur religion aient beaucoup influé sur la civilisation des pays dans lesquels les événements les avaient appelés à régner. Le protocole égyptien n'a pas été changé par les Ptolémées et Antiochus Ier Soter, fils de Séleucus Nicator, n'altère pas davantage le protocole babylonien. Ce serait faire erreur : les Ptolémées, comme les Séleucides, se trouvaient en face de civilisations plusieurs fois millénaires, qui avaient survécu à des révolutions sans nombre et à des commotions dont la violence n'avait pu les abattre. Il était loin d'en être de même pour l'Irân arsacide; que Darius ait été mazdéen, c'est chose certaine; que sa religion ait été celle des Sassanides, c'est bien douteux, et si le mazdéisme de Darius n'a pas été celui des Sassanides, il est assez difficile de savoir quelle fut la religion de l'Irân durant la période qui s'étend de la chute de Darius III à l'avènement d'Ardeshir. La Perse aux mains de rois féodaux, philhellènes comme ils s'intitulaient orgueilleusement eux-mêmes, les armées romaines aux frontières de l'ouest, l'avant-garde des Barbares qui allaient quelques siècles plus tard se ruer sur l'Europe, aux frontières du nord, l'empire dévoré par l'anarchie, c'était un terrain tout prêt pour l'influence étrangère, et qui

n'offrait pas l'inertie et la résistance des anciens empires de Chaldée et de Thèbes.

On s'est étonné du peu de place que tient dans l'histoire de la Perse le long règne des Arsacides; c'est une lacune que les historiens arabes ou persans remplissent avec quelques noms propres et quelques fables. Ce silence ne tient-il pas à ce qu'on ne considérait guère le règne de ces rois philhellènes, imitateurs serviles de l'étranger, que comme une époque trop peu glorieuse pour qu'il soit besoin d'insister longuement sur elle. Ce n'est pas le seul exemple d'omissions volontaires de ce genre dans l'histoire de l'Irân.

L'influence du judaïsme sur l'Avesta.

Dans un article paru dans la *Revue sémitique* (avril 1896), M. Halévy a montré la raison des différences qui séparent le récit mazdéen du récit de la Bible. Cela me dispensera de revenir sur ce point. Aux arguments matériels de M. Darmesteter et de M. Halévy, j'ajouterai un argument d'un ordre tout différent qui, je crois, n'en a pas moins son importance [1]. Le Minokhard pehlvi, composé, comme l'on sait, à l'époque sassanide, fait, ainsi que toute la littérature historique irâno-arabe, de Nabuchodonosor, le conquérant de Jérusalem, un des lieutenants de Lohrasp. D'autres textes pehlvis donnent des Juives pour femmes à des Sassanides; des historiens tels que Hamza d'Isfahân nous apprennent que c'est sous le règne de Minotchehr que Moïse a fait sortir les Juifs d'Égypte, que Kaï-Khosrav fut le contemporain de Salomon, etc. Qu'il faille attribuer à ces assertions une valeur historique, c'est évidemment impossible, mais cela prouve com-

1. L'influence des idées sémitiques sur les idées irâniennes ne s'est peut-être point exercée directement; la clef de cette question se trouve peut-être dans le mandéisme ou sabéisme. Et réciproquement l'influence considérable de l'Irân sur l'Islâm, même l'Islâm des premiers jours, et sur le Coran, ne s'est peut-être point exercée directement, mais bien par la même influence de ces doctrines gnostiques.

bien le judaïsme était connu en Perse. On n'établit pas de synchronismes avec l'histoire d'un peuple que l'on ne connaît point et dont on ne sait rien. Il en est de même pour l'hellénisme; certains livres font des sept sages de la Grèce les vizirs des Kéanides; cela n'indique pas que Platon ou Socrate n'aient jamais existé, mais qu'au contraire ils étaient des personnages bien connus et assez célèbres en Perse pour que l'orgueil irânien les naturalisât persans d'office; s'ils n'en eussent point valu la peine, il est hors de doute qu'on ne l'eût point fait. L'histoire d'un pays n'attire à elle que les idées et les hommes qui ont eu une influence marquée sur son développement intellectuel.

Par malheur, nous n'avons guère de l'Avesta ancien que les textes liturgiques et légaux, c'est-à-dire ceux où l'histoire et la légende tiennent le moins de place. Prétendre dans de pareilles conditions que les faits rapportés par les livres pehlvis ou parsis sont inexacts parce qu'ils ne se trouvent pas dans les débris de l'Avesta, ce sont des affirmations beaucoup plus faciles à énoncer qu'à prouver. Si l'Ardâ-Virâf ou le Zartûsht-Nâmeh rapportent un fait qui ne se trouve pas dans l'Avesta, quand nous savons que nous possédons à peine deux volumes et demi sur les vingt-un de l'Avesta, est-on en droit d'en conclure immédiatement que ce fait a été inventé de toutes pièces? En réalité, quand on compare la légende parsie à la légende pehlvie, et cette dernière à la légende zende, on s'aperçoit que toutes les trois sont identiques et dérivent l'une de l'autre; il est certain qu'il en est de même pour les parties non communes.

Comme il est indiscutable que, dans quelques livres pehlvis et postérieurs, on retrouve les traces d'influences étrangères, on a voulu prétendre que cela n'engageait en rien l'Avesta: « On pourrait peut-être, dit M. Tiele, leur accorder (aux idées étrangères) une certaine portée en ce qui concerne le Bundehesh; pour les écrits avestiques, elles ne démontrent rien. »

C'est ce qu'il faudrait prouver autrement que par une affirmation toute gratuite. Les livres pehlvis, sauf le commentaire de l'Avesta et le Minokhard, ne font pas l'impression d'œuvres fort

antiques et ne le sont pas en effet. Une grande partie de ces livres a été composée après la chute de la dynastie sassanide; comment alors prétendre que des ouvrages écrits après l'invasion de l'Islâm, au fond du Kirmân ou sur les côtes du Guzarate, puissent être imbus d'idées juives et surtout grecques[1]? En réalité, si les auteurs du Bundehesh, de l'Arda-Virâf, du Minokhard et autres ouvrages, ont un mérite, ce mérite n'est certainement pas celui de l'invention. Ils se sont bornés, et ils sont loin de s'en cacher, à traduire ou plutôt à *compiler* les textes de la Bonne Loi des mazdéens, déjà traduits et commentés en pehlvi à l'époque où l'Avesta était la Loi de l'Irân, pour l'édification de leurs coreligionnaires. Ils n'ont rien ajouté, pour cette raison que jamais ce qu'ils auraient pu dire n'aurait eu, aux yeux de personne, l'autorité des passages de la Bonne Loi. Je crois d'ailleurs que, loin d'avoir à leur demander compte d'additions bien problématiques, il faudrait au contraire leur reprocher d'avoir, pour certaines causes, laissé de côté toute une partie de la légende dont on ne trouve trace nulle part. Quand l'on compare le Farvartin-Yasht qui, sous forme de litanie, donne toute l'histoire ou plutôt la légende de l'Irân, avec les livres historiques pehlvis et le *Shâh-Nâmeh*, on s'aperçoit qu'en réalité, la plus grande partie des noms des Yashts ne sont pas représentés dans la légende postérieure. Il ne faudrait pas croire que si ces noms ont disparu, c'est qu'ils ne disaient rien aux Persans du moyen âge et qu'aucune *geste* ne s'était formée autour d'eux; nous avons, en effet, la preuve matérielle que les poètes comme Dakiki et Firdousi n'ont pris qu'une partie de ces légendes. On a, du reste, de ce que ces poètes avaient laissé de côté, tiré plus tard des épopées dont quelques-unes rivalisent d'étendue avec le *Shâh-Nâmeh*.

1. On sait qu'un fort grand nombre de livres bouddhiques sanscrits ont été, à différentes époques, traduits en chinois, en tibétain, en mongol, etc. Si l'on suppose que de cette énorme collection, les neuf dixièmes des ouvrages sanscrits aient disparu, quelqu'un songerait-il à accuser les Tibétains de Lhassa d'avoir inventé de toutes pièces des parties de légende qu'on ne trouverait pas dans les livres sanscrits non conservés?

Il y a dans la légende de Zoroastre, telle qu'elle est rapportée par les livres parsis [1], plusieurs traits communs avec la légende de Moïse. Dans sa plus tendre enfance, Zoroastre [2] est sauvé

1. Voir, sur ce sujet, la Vie de Zoroastre qu'Anquetil a compilée d'après plusieurs ouvrages parsis, dans sa traduction de l'*Avesta*, t. I, 2e partie.

2. On sait que Zoroastre n'est pas un nom propre, c'est un adjectif dont la signification, malgré beaucoup d'étymologies toutes plus ingénieuses les unes que les autres, est loin d'être claire. Ce qui prouve que c'est un adjectif, c'est qu'on le trouve en zend au superlatif Zarathushtrôtema, pehlvi *Zartûshtûm*, « le plus Zoroastre », ce qui n'arriverait naturellement pas si l'on avait affaire à un substantif. On trouve un fait analogue : on sait que dans le temple de la déesse Artémise à Éphèse il y avait des prêtres eunuques nommés Mégabyse, Μεγάβυζος. Strabon, XIV, 641 dit : Ἱερέας δ' εὐνούχους εἶχον οὓς ἐκάλουν Μεγαβύζους καὶ ἀλλαχόθεν μετιόντες ἀεί τινας ἀξίους τῆς τοιαύτης προστασίας καὶ ἦγον ἐν τιμῇ μεγάλῃ · συνιεράσθαι δὲ τούτοις ἐχρῆν παρθένους · νυνὶ δὲ τὰ μὲν φυλάττεται τῶν νομίμων τὰ δ' ἧττον, ἄσυλον δὲ μένει τὸ ἱερὸν καὶ νῦν καὶ πρότερον.

Il est plus que probable que ce nom de Μεγάβυζος est identique au nom perse Μεγάβυζος que l'on connaît par Hérodote, et qui est en perse *Baga-bukhsha, et l'on remarquera que ce nom propre est devenu un nom de fonction. Il est plus difficile d'expliquer un autre nom de fonction sacerdotale de l'Artémision, celui d'ἐσσήν. Scapula dans son *Lexicon* (éd. de Glascow, 1816, t. I, col. 907) nous apprend que dans le dialecte d'Éphèse ce mot signifiait Βασιλεύς : « Idem annotat Ephesiorum dialecto ita dici τὸν Βασιλέα metaphora ab apum rege, qui proprie ἐσσὴν dictus sit ». On trouve plusieurs fois ce mot dans les inscriptions d'Éphèse et on a même tiré un verbe, comme le prouve la forme ΕΣΣΗΝΕΥΣΑΣ. Si Μεγάβυζος est un nom irânien, on peut se demander s'il n'en serait pas de même d'ἐσσήν et s'il n'y faudrait pas voir le perse *athravan, prêtre du feu. Quoique les deux mots n'aient pas une lettre semblable, ils peuvent être identiques. En effet, nous avons des exemples de thr transcrit ss : Τισσαφέρνης est sans doute Cithrafarna, cf. Cithrantakhma transcrit en médique Cissâintakma ; cf. le perse Cithra transcrit Cissa en médique dans l'inscription de Nakhsh-i Roustem, ligne 11. Le grec a rendu le son *tch* ج qu'il ne possède pas, par une de ses composantes phonétiques *t*, l'arabe en pareil cas choisit *sh* ش, et le perse Mithra, méd. Missa, le nom de mois perse Athriyâdiyâ est en médique Hassiyadiyais, le perse Artakhshathra est en médique Artaksassa. C'est de même qu'au médique Assina correspond le perse Athrina, nom d'un rebelle susien. Si l'on admet avec M. Oppert (*La langue et le peuple des Mèdes*, p. 26) qu'Athrina est la *transcription* du médique Assina, ce qui est fort probable, puisque ce révolté était susien, cela montre que ss avait pour les Perses à très peu de chose près le même son que thr. Dans ces différents exemples, il y a eu assimilation de *r* à *th* ث, ces deux sons devenant un *th* redoublé ثّ que les Grecs ont rendu par σσ parce qu'ils ne possédaient pas la spirante *th*. De plus, n'ayant pas le ϝ, un mot *assavan*, ασσαϝαν, devait devenir ασσααν. La transcription au premier α par ε est courante. Cf. Ξέρξης, perse Khshayarsha. De plus l'α long de εσσαν devait devenir en dialecte ionien η, σοφία devenant σοφίη.

plusieurs fois de la mort d'une façon miraculeuse; plus tard il traverse avec sa famille l'Araxe à pied sec; de plus quand il se présente devant le roi Gushtâsp apportant la loi qu'il a reçue d'Aûhrmazd, c'est uniquement parce qu'il est plus fort que tous les magiciens de Gushtâsp, y compris Djâmâsp, qu'il parvient à convaincre le roi de la réalité de sa mission, plus heureux en cela que Moïse.

Du fait que l'Avesta dont nous possédons les fragments a été rédigé après la chute des Achéménides, il ne s'ensuit pas que ni Darius ni ses successeurs n'aient eu ni code de lois, ni hymne religieux; mais nous n'en savons rien. Dans l'inscription de Behishtoun, Darius dit bien qu'il a gouverné suivant l'âbashtâ, upariy âbishtam upariyayam, mais qu'est-ce que cet âbashtâ? Les premiers interprètes des inscriptions perses n'avaient d'abord rien vu d'extraordinaire dans ce mot et ce n'est que plus tard qu'on a voulu y reconnaître le prototype de l'Avesta, et qu'on traduisit: « J'ai gouverné d'après l'Avesta. » Ceci semble douteux, comme l'a fait remarquer M. Darmesteter, car la version médique ne transcrit pas le mot, ce qu'elle eût fait s'il eût été un terme technique, et l'assyrien traduit simplement « lois »[1].

On trouve dans l'inscription de Behishtoun un passage qui n'est conservé que dans la partie médique, et où on lit ce qui suit :

Zaomin	Oramasda-na	U	dippi[2]-mas	dayie-ikki	hutta
Par la grâce	d'Aûhrmazd	moi	écrits	autre part	j'ai fait

1. La forme pehlvie de ce mot est *apastâk* ou *avastâk*, *p* et *v* pouvant dans quelques cas être représentés par le même signe. Les formes dérivées, syriaques, arabes, parsies ou persanes, se ramènent toutes au type اوستا, استا *osta*, *avasta*, et ابستا *abasta*. Il est possible que *b* perse devienne *v* pehlvi, mais il ne devient pas *p*. De plus, le changement de *sh* perse en *s* pehlvi est insolite, ce qui peut faire douter de l'identité du mot perse abashta et des formes plus modernes du nom de l'Avesta.

2. Transcription du perse dipi, sanskrit emprunté lipi, cf. دیوان.

hariyava appo sassa inne gin-ri kuttu haduk[1] ukku[2]
en aryen qui autrefois ne-pas ils sont, et collection de lois

kutta ZU[3] ukku kutta HI[4] ukkû, kutta eippi[5] hutta,
et traduction j'ai fait et prière j'ai fait et ? j'ai fait

kutta rilu-ik kutta U tippa-pepraka[6].
et il fut écrit et moi je l'envoyai ?

Si l'on était absolument sûr de l'interprétation des monogrammes et du sens des principaux mots de ce texte, on en pourrait tirer de précieux renseignements, malheureusement cela n'est pas. Faut-il comprendre que Darius a fait réunir des textes légaux, qu'il les a fait commenter תלמיד, qu'il a fait un livre de prières, puis qu'il l'a répandu dans tout l'empire; ou bien au contraire, qu'il a fait graver[7] autre part qu'à Behisthoun des textes en langue aryenne, qu'il les a fait traduire (en assyrien, en médique, etc.), que ses inscriptions renfermaient des édits et des lois (méd. ukhu = pers. abashtâ = assyr. dênât) et qu'il a invoqué ses dieux? ce n'est pas non plus impossible et c'est même plus probable et plus dans la logique des faits.

Même quand on se rangerait à la première de ces hypothèses, et qu'on admettrait que Darius a possédé un *Avesta*, il n'en serait pas moins vrai qu'il ne nous en reste pas une ligne.

1. haduk, transcription du perse ha(n)duga, de même racine que اندوختن, amasser, le préfixe étant sam, p. ham; litt. : amas, collection.
2. Traduction d'âbashtâ dans la même inscription.
3. Monogramme traduit talmid en assyrien de la racine למד d'où vient le nom du Talmud. Cf. l'arabe تلميذ, transcription du rabbinique תלמיד, que les lexiques arabes rattachent abusivement à une racine تلمذ qu'ils ont inventée.
4. Tel est le sens de la traduction assyrienne.
5. Mot inconnu.
6. Forme obscure. Cf.? tippê-tah. Beh. II, 13, traduisant le perse frâisayam, j'envoyai.
7. Il ne faut pas se dissimuler que ceci irait beaucoup mieux avec le sens de dipi, qui est table, tablette pour écrire. Cf. l'assyrien duppu, table prête à recevoir une inscription. On sait qu'en effet Darius avait fait graver des inscriptions dans l'Elvend, à Persépolis, à Nakhsh-i Roustem, à Suez, celle-ci accompagnée d'une traduction égyptienne, et qu'il avait l'intention d'en faire graver en d'autres endroits, comme nous l'apprend l'inscription de Xerxès à Van.

On fait à ceci une objection qui, à première vue, paraît décisive : à l'époque où la théorie que je défends place la composition de l'Avesta, la langue de l'Irân n'est pas le zend, mais le pehlvi, qui, à peu de choses près, est déjà le persan moderne. « N'a-t-il pas fallu, dit M. Bréal (p. 29), quelque noyau pour cet agglomérat de textes? où aurait-on pris le modèle de la langue, puisqu'il est avéré qu'à l'époque des Arsacides le zend n'était déjà plus en usage... Nous admettons donc que les Gâthas et les principales prières... sont antérieures à la destruction du royaume de Darius... »

Autrement dit, ce seraient les Gâthas qui auraient, pour la langue, servi de modèle aux rédacteurs de l'Avesta arsacide. Or ceci est absolument impossible, puisque tous les textes zends autres que les Gâthas, aujourd'hui connus, sont conçus dans un dialecte différent de celui des Gâthas et que, de tous les fragments zends que l'on a découverts et qui se rapportent à presque tous les livres perdus de l'Avesta, aucun n'est conçu en dialecte gâthique. On ne peut pourtant pas admettre que les rédacteurs de l'Avesta arsacide aient systématiquement démarqué la langue des Gâthas.

Il faudrait admettre de plus que les livres sacrés des Achéménides étaient écrits en zend, ce qui n'est pas du tout prouvé. Dans l'inscription de son tombeau à Nakhsh-i Roustem, Darius se nomme Pârsa Pârsahyâ puthrâ, Ariya Ariyacithra, « Perse, fils de Perse, Aryen de race aryenne », en médique Parsar [Pars]ar Sakri, Harriya Harriya cissa, ce qui revient à dire que pour Darius Parsa et Ariya étaient synonymes[1]. Dans l'inscription de Behishtoun, III, l. 79, il nomme en médique Ahura Mazda : Oramazda annap Harriyanam, Ahura Mazda dieu des Aryens, en perse *Aura-Mazda baga Ariyânâm, ce qui prouve bien encore l'identité de Parsa et Ariya. Dans la même inscription, texte supplémentaire, l. 3, il dit avoir fait des

1. La preuve en est que la traduction babylonienne ne traduit que le premier membre de phrase.

textes dippi-mas en langue aryenne harriyava; donc en langue perse. Si l'on veut voir dans le dippi-mas de l'inscription médique, l'Avesta achéménide, ce qui est d'ailleurs bien invraisemblable, on sera en tout cas forcé d'admettre qu'il était écrit en perse et non en zend.

L'hypothèse suivant laquelle l'Avesta arsacide et sassanide se seraient formés autour de quelques textes achéménides ou même pré-achéménides est née de la difficulté qu'il y a à admettre que l'on ait écrit dans une langue morte alors qu'on n'avait aucun texte à imiter. Le zend était-il mort à cette époque? Que le perse le fût, c'est certain puisqu'on écrivait en pehlvi. Mais le zend n'est pas le perse; à quelque époque linguistique que l'on veuille le placer, le zend n'a jamais été la langue de la Perse, mais bien la langue d'une tribu qui pour une raison ou pour une autre avait accaparé le droit d'exécuter le sacrifice et de s'en faire des rentes[1]. N'a-t-on pas d'exemples de deux langues parentes, dont l'une est encore vivante, tandis que l'autre est morte ou plutôt a donné naissance à un dialecte dérivé? La langue zende offre justement des incertitudes grammaticales, qui ne sont pas de l'ordre de celles que l'on rejette pour plus de commodité sur la corruption des manuscrits, et qui paraissent bien prouver que la langue n'était pas encore morte, mais que son extinction n'était qu'affaire de temps.

Les noms de divinités iraniennes que portent les monnaies des Indo-Scythes sont déjà à peu de chose près du pehlvi; on en a conclu qu'à l'époque de ces princes le zend était mort; pour que ceci fût exact, il faudrait que ces formes dérivassent du zend, tandis qu'en réalité elles dérivent du perse, comme le prouvent suffisamment les noms ΦΑΡΡΟ, perse farna, mot spécialement perse et dont on ne trouve *jamais* en zend que le doublet **hvarena** qui

1. On n'a jamais trouvé une monnaie, ou une inscription quelconque en zend, ce qui prouve bien que ce n'était point là la langue d'un État. On n'a même pas un seul cachet sassanide avec une formule religieuse en zend, et cependant les Sassanides étaient mazdéens. Il y a là quelque chose d'assez étrange.

jamais n'aurait pu devenir ΦΑΡΡΟ, et ΟΡΛΑΓΝΟ = **Verethraghna**, le changement de -rt- en -hl- étant un phénomène de phonétique purement perse[1]. Le mot zend correspondant a en effet donné en pehlvi *Varahrân*. Ceci ne nous apprend, en réalité, qu'une chose que nous savions déjà, c'est qu'au Ier siècle de l'ère chrétienne le perse était mort ; on ne peut rien en inférer pour le zend.

On remarquera que beaucoup de noms pehlvis des *Anges* ne correspondent point à la forme zende, mais à la forme perse, ou, si l'on veut, à une forme de la langue d'où sont sortis d'un côté le zend, de l'autre le perse. C'est ainsi qu'au zend **Amesha-Speñta**, « l'immortel bienfaisant, » correspond le pehlvi *Amahlaspand*, dérivant d'une forme *Amarta-Spanta; on trouve aussi la transcription du zend : *Amshâspand*, persan امشاسفند. Le nom propre pehlvi *Artavahisht* ne correspond point au zend **Asha-Vahishta**, mais à une forme *Arta-Vahishta; on trouve aussi la forme *Ashvahisht*, simple transcription du zend. Le zend **Ashi-Vañuhi** est représenté en pehlvi par *Ahlishvang* et *Ardishvang*, tous deux renvoyant à *Arti-Vañuhi. De même le pehlvi *ahlav* ne descend point du zend **ashavan**, mais du perse *artavan, et *Farvartîn* descend non du zend **Fravashi**, mais du perse Fravarti, que l'on trouve dans l'inscription de Behishtoun.

Quand on a écrit l'Avesta arsacide, comme la langue des rédacteurs de ce livre était encore le zend, ils ont donné aux noms des anges la forme qui était courante dans leur dialecte, cousin du perse et du pehlvi. Ce dialecte n'était point la langue de la Perse, et certainement ce ne sont point ceux qui parlaient le zend qui ont inventé toute la théogonie irânienne. Ces noms existaient à une époque bien antérieure, sans nul doute à l'époque achéménide et même avant ; ces noms avaient vécu dans la langue et avaient déjà pris les formes que l'on trouve en pehlvi. De là la contradiction qui existe entre les formes dites zendes et les formes pehlvies.

1. Ceci est si vrai qu'au pehlvi *ahlav* correspond un mot zend **ashavan**, or *ahlav* ne peut par aucune loi phonétique dériver de **ashavan** ; il dérive de la forme perse artavan.

Je crois en avoir dit assez pour prouver que la théorie émise par J. Darmesteter pouvait aisément se soutenir; on voit que la tradition sassanide et même post-sassanide s'accorde avec les renseignements que l'on peut tirer de l'histoire et de l'archéologie de l'ancien Irân pour prouver que la rédaction actuelle de l'Avesta doit se placer tout entière du Ier siècle de notre ère jusque dans les premières années de la dynastie sassanide; mais il n'en faut pas conclure que les Achéménides ou même leurs prédécesseurs n'aient rien eu de pareil, quoique nous n'en possédions rien. La religion de ces époques devait présenter déjà les grands traits et les grandes divisions de la théologie sassanide; la différence importante, qui sépare les deux systèmes, c'est la réglementation minutieuse et artificielle qui règne dans les livres sacrés des Sassanides. Tout y a été classé méthodiquement et étiqueté d'une façon que les auteurs de ces classements ont pu croire définitive, tout comme Ardéshir croyait avoir fixé les destinées de la Perse pour une durée infinie.

E. Blochet.

Durant l'impression de ce mémoire, a paru aux Indes, dans le *Journal of the Bombay branch of the Royal Asiatic Society*, vol. XIX, n° LII, 1896, p. 263-281, un article de M. Jivanji Jamshedji Modi intitulé *The antiquity of the Avesta.*

M. Modi déclare en commençant (p. 264), qu'il n'entend point examiner dans tous ses détails la question de l'antiquité de l'Avesta, mais seulement quelques-uns des arguments sur lesquels J. Darmesteter basait sa théorie.

Comme il fallait s'y attendre, M. Modi rejette la théorie suivant laquelle l'Avesta serait post-achéménide; mais il est douteux que ses objections parviennent à convaincre des lecteurs non prévenus[1] en faveur de l'antiquité à tout prix et malgré tout du Zend-Avesta. Je me bornerai à examiner ici quelques-unes des objections de M. Modi, et non celles

1. Je regrette d'être obligé d'employer cette expression, mais c'est M. J. J. Modi qui me donne lui-même le ton, en disant (p. 265) de J. Darmesteter : « How can an *unprejudiced* reader, come to that inference when the passage very clearly says that..... »

qu'il répète d'après les articles européens, écrits sur la même question avant le sien, et à montrer que son argumentation n'infirme en rien la théorie de J. Darmesteter.

Ce sera d'ailleurs chose facile, car l'auteur de cet article ne s'attache guère qu'aux points de détail, laissant de côté les arguments tirés de l'histoire générale.

M. Modi (p. 275) nie l'identité de **Keresâni** avec *Kilisyâk*, par conséquent avec Alexandre. Voici les raisons qu'il en donne : Dans le Bahman-Yasht, dit-il, *kilisyâk* n'est qu'un *nom commun*; c'est là une erreur; *kilisyâk* n'est pas plus un *nom commun* que les formes *mûdrâyâk* (Arda-Viraf, I) et *Hrûmâyâk*, toutes deux épithètes d'Alexandre le Grand. Ces formes sont au contraire des *adjectifs*. Suivant M. Modi, la meilleure preuve que **keresâni** est un *nom commun*, c'est que le traducteur pehlvi a rendu ce mot par un *nom commun* : *kilisâyâik*. Que l'on adopte la forme *kilisâyâik* ou plutôt celle de *kilisyâk* ou *kilisyâik*, prouvées par le sanscrit k a l a s y â k a, ces mots n'ont jamais été des noms communs, mais bien des adjectifs, *âk* et *ik* étant deux suffixes pehlvis *formant des adjectifs* : cf. *dânâk*, savant, et non science; *shapîk*, de nuit, nocturne, et non nuit (voir pour plus de détails le lexique de l'Arda-Viraf ou de l'Abalish). En réalité le zend **keresâni** n'est point traduit par un *nom commun*, mais par un *adjectif*, ce qui est tout différent.

M. Modi a remarqué que la traduction pehlvie rendait **keresânim** par « ceux qui sont *kilisyâk* », autrement dit par un pluriel, mais il n'en a pas trouvé la raison, qui cependant est bien simple : le traducteur pehlvi voyait dans **keresâni**, l'ensemble des Grecs qui étaient venus envahir l'Irân. C'est ainsi que l'on trouve souvent dans nos chroniques, que tel roi de France est allé combattre le « *Turc* »; c'est pourtant là une figure de rhétorique bien usuelle, et dont il n'y a point à s'étonner.

L'argument suivant est particulièrement malheureux, et étonne de la part d'un mazdéen aussi versé que M. Modi dans la connaissance de ses livres sacrés : « Pourquoi, dit-il (p. 276), les rédacteurs de l'Avesta auraient-ils choisi spécialement le Hom-Yasht pour y mentionner l'invasion d'Alexandre, et non pas tel ou tel chapitre du Yasna ou du Vendidad? »

La raison qui a échappé à M. Modi est cependant bien claire, et il serait même étonnant que les rédacteurs de l'Avesta aient placé la mention d'Alexandre autre part que dans le Hom-Yasht.

Le Hom-Yasht est consacré, comme l'on sait, à la louange de l'esprit divin **Haoma**, le génie protecteur de l'Irân. L'histoire ancienne de la Perse connaît trois usurpateurs qui, à différentes époques, ont mis en péril les destinées du pays : **Azhi Dahâka** (*Azh-Dahâk*, ضحاك), **Franhrasyan** (*Frâsyâp*, افراسياب) et Alexandre, اسكندر.

Or nous savons que c'est l'Ized *Hôm* (**Haoma**) qui a anéanti les deux premiers : en effet, dans le Hom-Yasht, § 9, il est dit que **Haoma** a donné comme récompense à **Athwya**, d'avoir un fils nommé **Thraêtaona** (en persan *Feridoûn*, فریدون) qui tua **Azhi Dahâka**, ضحاک. Ce **Thraêtaona** (*Feridoûn*), poursuivi par **Azhi Dahâka**, ne dut son salut qu'à l'intervention de l'ermite *Hôm*, autrement dit de **Haôma**.

On voit donc qu'aussi bien par les récits du *Shâh-Nâmeh* de Firdousi, que d'après ceux de l'Avesta, c'est **Haoma** qui est cause de la mort du premier envahisseur de la Perse, le tyran **Azhi Dahâka**, ou *Zahhâk*.

Le second envahisseur de la Perse, le Touranien **Frañhrasyan** (*Afrâsiâb*) est aussi la victime de **Haoma**. D'après Firdousi, Afrâsyâb poursuivi par Kai-Khosrav, son petit-fils, qui cherche à venger sur lui le meurtre de son père Syavush, se cache dans une grotte[1] creusée dans une montagne. Un ermite qui habite cette montagne entend ses plaintes. Cet ermite se nomme *Hôm*, هوم, **Haoma** ; il descend dans l'antre où s'est réfugié le meurtrier, et l'enchaine avec le cordon sacré qui ceint ses reins, ce cordon n'étant pas autre chose que l'évanghin qui lie les tiges du Barsom dans le sacrifice mazdéen. On sait le reste. Afrâsyâb livré à Kai-Khosrav est impitoyablement mis à mort par lui. C'est donc le même Haoma qui, après avoir sauvé **Thraêtaona** (*Fêridoûn*) des mains d'**Azhi Dahâka** (*Zahhak*), le réservait pour sa perte.

Voilà pourquoi le troisième envahisseur de la Perse, le Roumi Alexandre, qui périt aussi sous les coups de Haoma, est cité dans le Hom-Yasht et non autre part.

Le Minokhired, tout comme le Hom-Yasht, associe le nom des trois mauvais génies de l'Irân dans une même malédiction. On lit en effet dans cet ouvrage (édit. de West, ch. VIII, § 29) la phrase suivante : *u Aharman Baêvarasp u Frâsyâk u Arasañgar êdum shihust, ku anaosha heñd.* « Et Ahriman désirait que *Bivarâsp* (autre nom de *Zahhak*), *Afrasyâb* et *Alexandre* fussent immortels. » On trouvera dans le *Livre des Rois* de Firdousi (VII, 60), un troisième exemple de la réunion des trois noms de Zohak[2], Afrâsyâb et Alexandre.

Au moins, sur ce point, M. Modi a tort, quand il croit que son argumentation, si facilement réfutable, lui permet d'écrire : « All these considerations lead to show that is a mistake to take Keresani to be Alexander. »

Un autre détail étonne M. Modi. Il remarque qu'en pehlvi, Alexandre est généralement (ce que tout le monde sait) appelé « *gujastak* », « the cursed, an epithet generally applied to Ahrimân or the devil. » Pourquoi

1. Dans les textes pehlvis, un magnifique palais qu'il se construit sous terre par magie.

2. *Zohâk* et *Zahhâk* sont le nom du même personnage, la première de ces formes en persan, l'autre en arabe.

ne trouverait-on pas une pareille épithète appliquée à Alexandre dans le texte zend du Hom-Yasht ou dans la traduction pehlvie? Mais aussi, pourquoi la trouverait-on dans le texte zend, qui dit, en parlant du conquérant, yô **davata** « qui a hurlé », ce verbe n'étant employé que pour les êtres démoniaques?

En second lieu, puisque cet adjectif ne se trouve pas en zend, comment M. Modi veut-il que le traducteur pehlvi, respectueux jusqu'à l'excès de son texte, l'ait ajouté de sa propre autorité. Le traducteur était bien trop exact pour prendre une pareille liberté; maintenant, pourquoi ne l'a-t-il pas mis dans une glose, c'est ce qu'il faudrait lui demander s'il en était encore temps.

M. Modi s'étonne que les rédacteurs de l'Avesta, s'ils ont réellement voulu parler d'Alexandre, n'aient pas écrit son nom en toutes lettres dans le texte zend. Or, tout le monde sait que, dans le *Livre des Rois*, et dans bien d'autres ouvrages, on dit le Kaisar pour désigner le souverain de l'empire grec, le Khâkân, خاقان, pour le souverain turc, et le Faghfoûr, فغفور, pour le Fils du Ciel, sans jamais désigner autrement leurs noms, ce qui sans doute aurait singulièrement embarrassé les auteurs. Nous avons proposé plus haut de voir dans Keresâni une inversion du mot Kaisar, grec Καῖσαρ; si cette hypothèse est exacte, elle prouve, qu'au moment où l'on rédigea l'Avesta, on était assez loin de l'époque d'Alexandre pour avoir oublié son vrai nom, et pour l'avoir remplacé par son titre; c'est un fait qui n'est rare, ni en Orient, ni même en Occident. Dans les textes pehlvis, par exemple, on trouve beaucoup plus souvent *Zanâk-Minôi*, « l'esprit qui tue », qu'Arihman; Ahriman étant le nom propre, et *Zanâk-Minôi*, l'épithète.

Dans l'Avesta, la ville de Babylone est nommée **Bawri**, et la forme connue par les inscriptions perses est Bâbiru. Si l'Avesta eût été rédigé sous le règne des Achéménides, il est probable qu'on y trouverait Bâbiru et non **Bawri**. M. Modi y voit un argument de plus en faveur de l'antiquité de l'Avesta : si on ne trouve dans l'Avesta que la forme **Bawri**, c'est qu'elle est antérieure à Bâbiru, et que Bâbiru descend de **Bawri** : « Bawri is an older form of Bâbiru » (p. 278). On peut n'être point convaincu par cette singulière phonétique. Si l'une des deux formes descend de l'autre, c'est certainement **Bawri** qui descend de Bâbiru, et non l'inverse. En effet la forme Bâbiru avec l'*â* long au commencement, devait se prononcer Bâb(i)ru, et de là Bâbru; dans ces conditions, en zend **br** devrait devenir **wr**[1] et Bâbiru devait devenir

1. Sur l'aspiration de la première consonne d'un groupe, voir J. Darmesteter, *Études iraniennes* et toutes les grammaires zendes.

Bawru ou **Bawri**. Quant à admettre que **Bawri** soit devenu Bâbiru, je crois qu'il y aura peu de personnes pour suivre M. Modi dans un pareil chemin.

D'ailleurs le nom babylonien de la ville de Babylone, quand il n'est pas écrit sous la forme Din-tir-ki est écrit Bâbilu. On admettra difficilement, d'abord que les Irâniens aient transcrit avant Darius Bâbilu sous la forme **Bawri**, et que par un miracle postérieur, ce mot estropié ait repris sa vraie forme Bâbiru [1], dans les inscriptions perses.

M. Modi interprète d'une façon vraiment trop large et trop inexacte les termes des deux passages du Dinkart dans lesquels se trouve contenue l'histoire de l'Avesta. Le document B, § 5 nous apprend que Shâhpûhr, fils d'Ardeshir, fit réunir les manuscrits traitant de choses en dehors de la Loi, dispersés, non, comme traduit M. Modi, *à l'est et à l'ouest* (both from the East and from the West), mais ce qui est tout différent, *dans l'Inde et dans l'empire grec, et fit fondre dans l'Avesta tout ce qui avait un caractère d'authenticité*, « *li 'akhâr ol ham yâttyûntan lvatâ Apastâk li 'akhâr andâkhtan kulâ zak durûst* » en persan باز بهم آوردن بابستا باز انداختن هر که درست.

M. Modi traduit ces mots : *lvatâ Apastâk li 'akhar andâkhtan*, qui signifient littéralement « jeter dans l'Avesta » par « he ordered their collection again together with the Avesta », autrement dit, on mit ces manuscrits à côté de ceux de l'Avesta sur les tablettes de la bibliothèque royale, tout comme dans nos bibliothèques, on place un manuscrit de l'Histoire d'Égypte à côté d'un Coran, suivant les hasards de l'acquisition.

Le pehlvi n'est heureusement pas si élastique, et cette traduction ne tient pas un instant devant celle de Darmesteter.

Comment se fait-il, dit M. Modi (p. 274), que si l'Avesta a été refait (ou fait) sous le règne de Valkhash ou d'Ardeshir, leur nom ne paraisse pas dans le Yasht des Férouers (Farvardin-Yasht)?

Cette particularité n'avait d'ailleurs pas échappé à J. Darmesteter : « La liste des Farvardin... a dû être fermée avant l'avènement des Sassanides, car on n'y trouve ni le grand restaurateur, Ardashir, ni son auxiliaire et son inspirateur, Tannasar. Peut-être contient-elle deux noms de la période arsacide [2]. »

M. Modi nous permettra de lui retourner son argument. A quelque

1. Les langues irâniennes anciennes n'avaient point d'*l*, ou plutôt ne le marquaient point par un signe spécial.
2. *Zend-Avesta*, II, p. 504. Ces deux noms sont ceux d'**Erezva**, pehl. *Arazvak* et de **Srûtâ Spâd**, pehl. *Srûtôk Spâtdt*, Farv. 235. Cf. J. Darmesteter, *l. l.*, II, 540.

époque qu'on le place, l'Avesta a été rédigé sous le règne d'un prince quelconque, que ce prince fût roi absolu, ou roi féodal. Si l'Avesta est achéménide ou même anté-achéménide, comme le veut M. Modi, comment se fait-il que l'on ne trouve dans le Yasht des Férouers ni le nom d'un Achéménide, ni celui d'un prince ayant régné avant eux? Il y avait cependant de la marge, de Déjocès à Darius III. Que l'on n'ait point mentionné le nom du premier Darius, le massacreur des Mages, c'est un fait qui se comprend sans commentaire ; mais il y a des souverains qui devaient être particulièrement chers à la caste sacerdotale, par exemple, le malin mage Smerdis, qui sut si habilement subtiliser la couronne, et résoudre d'une façon si élégante le problème d'être à la fois pape et empereur. Pourquoi n'y trouve-t-on ni son nom, ni celui de Cyrus, qui porta sur le trône l'exemple des plus hautes vertus?

Si M. Modi vient dire que cet argument est un argument *ex nihilo*, on pourra lui répondre qu'il est du même ordre que le sien. La raison de ce fait est très simple :

En admettant, comme nous le faisons, une rédaction tardive de l'Avesta, sous les derniers Arsacides et les premiers Sassanides, il n'y a rien d'étonnant à ce que le nom des deux grands rédacteurs, Valkhash et Ardeshir, ne paraissent pas dans l'Avesta. Comme nous l'avons dit plus haut, la tentative de Valkhash échoua et resta lettre morte ; quant à celle d'Ardeshir, qui ne réussit que grâce à des moyens terribles, on sait, par la lettre de Tansar[1], qu'elle souleva une réprobation universelle et qu'il fallut la main de fer du Roi des Rois, le vainqueur d'Ardavân, pour la mener à bonne fin. On peut se demander si, dans de pareilles circonstances, les prêtres devaient être très empressés de sanctifier le nom d'un homme qui à leurs yeux n'était qu'un usurpateur et qui avait porté la main sur l'arche sainte des préjugés de la Perse féodale.

Nous passerons à un argument d'un ordre tout différent :

De deux choses l'une : où l'on admet, avec les Parsis orthodoxes, que l'Avesta a été révélé par Âhura à Zoroastre, et alors la question est immédiatement résolue, puisqu'elle ne se pose même pas ; ou on ne l'admet point, et on considère comme une légende qu'un Dieu ait conféré avec un prophète, pour envoyer la Loi au roi de Perse. Pourquoi alors, sauf les noms légendaires de Vishtâspa et de Zarathushtra, ne trouve-t-on dans l'Avesta ni le nom du roi sous le règne duquel a été rédigé l'Avesta, ni le nom du rédacteur? La raison en est bien simple. Il eût été peu adroit, pour ne pas dire plus, de venir dire aux Mazdéens : « Nous vous assurons que ce livre, qui est la croyance de toute votre vie et celle de

1. Pour les personnes qui ne la regardent point comme un apocryphe.

vos descendants, a été apporté par le saint Zarathushtra, qui le reçut de notre dieu Ahura-Mazda, au grand roi Vishtâspa ; mais nous vous prévenons qu'il a été rédigé et écrit par le grand prêtre Tansar, sous le règne du divin Ardeshir ». On comprend que ni les prêtres, ni les rédacteurs de l'Avesta n'aient tenu à faire d'aussi dangereuses confidences à leurs ouailles.

M. Modi (p. 268) n'a pas remarqué le premier que la división de la société zoroastrienne donnée par Tansar n'était point absolument identique à celle de l'Avesta. M. Darmesteter l'avait reconnu avant lui [1].

Il y aurait évidemment beaucoup à ajouter sur cet article, dans lequel l'auteur prodigue les affirmations les plus catégoriques, sans en donner l'ombre d'une preuve : on en jugera par ce qui suit :

On ne peut vraiment pas discuter avec M. Modi, qui, du fait que le *système* des livres zends est plus simple que celui de Platon, commence par affirmer l'antériorité de l'Avesta sur le philosophe grec[2], et qui est même persuadé que c'est Platon qui a copié l'Avesta !

M. Modi p. (287) ne peut nier que la légende du déluge irânien ne présente quelque analogie avec celle du déluge biblique. Mais il fait remarquer que le second fargard du Vendidad ne raconte point le déluge, mais seulement la construction du Palais (*var*) deDjemshid. Cette assertion d'ailleurs, comme on pourra s'en convaincre, n'est point exacte ; mais, même en l'admettant, à quoi sert le Palais (*var*) de Jemshid ? Uniquement au même but que l'Arche de Noé, c'est-à-dire à sauver les créatures d'un cataclysme qui va désoler toute la terre. Tout comme dans la Bible, Ormazd annonce à Djemshid les calamités qui vont fondre sur la Perse, et lui indique exactement les dimensions qu'il doit donner à son *var*, de même que Jéhovah indique rigoureusement à Noé les dimensions de son navire.

Affirmer, comme M. Modi, qu'il n'est question dans le second fargard du Vendidad que de la construction d'un palais, est aussi raisonnable que de prétendre que dans le VI[e] chapitre de la *Genèse*, il n'est question que de la construction d'un navire de plaisance, pour Noé, sa famille et sa ménagerie.

M. Modi (p. 268) critique aussi amèrement la traduction de la lettre de Tansar par J. Darmesteter. Nous ne choisirons qu'un seul exemple de cette critique : ان شاه سلطانست بر دين, « mean that the king is the ruler over the religion », *i. e.* the king is superior in points of

1. *Lettre de Tansar au roi de Tabaristan*, extrait du *Journal asiatique*, 1894, p. 82. n. 1.

2. « Thus one sees that the Avesta system is older than that of Plato » (p. 283.)

religion or is the head of the Church..... It seems that the translation given by Darmesteter, *viz.* « the Shahanshah has power over the religion (le Shahanshah a tout pouvoir sur la Religion), is beyond the mark ».

Or, on lit dans le Dictionnaire de Johnson, p. 1184, col. 1 : مسلّط *musallit*; a governor, a ruler. P. مسلّط شدن, *musallit shudan*, to overcome, rule over, be superior ». Que l'on traduise comme on voudra : « ce roi surmonte (overcome), domine, règle la religion, ou est supérieur à la religion », il ne s'ensuit pas moins que la traduction de M. Modi n'est qu'un contresens, né du besoin de faire dire aux textes ce qu'ils n'ont jamais signifié.

Nous arrêterons ici la réponse à l'article de M. Modi, non par ce que nous manquons d'objections à faire aux critiques de ce savant parsi, mais parce que nous jugeons inutile d'y attarder plus longtemps les lecteurs de la *Revue archéologique*.

E. Blochet.

BIOGRAPHIE

DE

LOUIS-FRANCOIS-SÉBASTIEN FAUVEL

ANTIQUAIRE ET CONSUL

(1753-1838)

(*Suite* [1].)

Un travail auquel les correspondants et amis de Fauvel le pous sèrent fréquemment fut la publication de « son musée ». S'il avait suivi leurs conseils, il échapperait au reproche que lui fait justement M. Michaelis (*Parthenon*, p. 73) d'avoir contribué plus que personne à la dispersion d'œuvres d'art, entre autres de fragments du Parthénon, qui, conservés çà et là sans qu'on sache d'où ils proviennent, sont par cela même dans une large mesure destitués d'intérêt scientifique. Il collectionna en dilettante et aussi en marchand ; son intention, disait-il, était de léguer à sa mort ses antiquités aux musées nationaux ; en attendant, il en trafiquait. A plusieurs reprises il fit vendre en France, par Morel d'Arleux, des vases, des terres cuites ; il en vendit lui-même à des touristes : le comte de Forbin, en 1817, lui acheta d'un coup pour 7,000 francs [2] ; on sait combien de pièces de la collection Pourtalès avaient été acquises du vice-consul d'Athènes [3]. Fauvel s'ex-

1. Voir la *Revue* de janvier-février, mars-avril et mai-juin.
2. Une liste explicative des objets cédés, en date du 22 sept. 1817, figure dans la correspondance au nom de Forbin.
3. Aucun papier manuscrit n'est relatif au marché conclu entre Pourtalès et Fauvel.

cuse quelque part (Papiers, II, f° 162) de mêler ainsi le commerce à l'amour de l'archéologie : « Mes appointements ne me permettent pas de satisfaire ma passion pour les arts : je me vois obligé de me défaire des objets après en avoir joui, pour avoir les moyens d'en découvrir d'autres et de jouir encore. » Les seules pièces de son musée qui furent publiées de son temps l'ont été par des étrangers[1] ; Cockerell, en 1816, le pressait de faire connaître au monde ses trésors ; Pouqueville lui répéta de vive voix le même avis : « J'y ai pensé », répondait-il. « Mais je crains bien, ajoute Pouqueville, qu'il n'y pense encore longtemps ». Du moins n'en fit-il jamais rien.

Il ne se décida pas davantage à rédiger une description d'Athènes. En 1812, Robert Walpole, préparant la publication des *Memoirs relating to European and Asiatic Turkey*, lui écrivit pour avoir quelque mémoire ou notice de lui ; Fauvel répondit avec empressement[2], offrit peut-être un travail de topographie[3] et, en fin de compte, dut se borner, je crois, à répondre aux questions nombreuses et variées que lui posa son correspondant dans deux lettres des 28 mars et 6 décembre 1813 ; son nom est cité plusieurs fois dans les *Memoirs* ; mais on n'y trouve pas un article de sa façon[4]. Actuellement, pour réunir ses observations, pour lui garder l'honneur de quelques découvertes, on est réduit à glaner çà et là.

A l'Acropole, il a fait progresser sur plusieurs points la connaissance d'édifices noyés alors dans toute sorte de masures. C'est lui qui vérifia qu'aux Propylées les colonnes intérieures étaient

1. Ainsi dans les *Gräber* de Stackelberg, pl. 15, 17, 21, 26 ; dans le *Voyage en Grèce*, de Bröndsted, II, n. LXII, p. 170-295.

2. La lettre de Walpole datée de Norwich, 20 octobre 1812, porte, cette mention : « reçue le 18 janvier 1813 ; répondu le 19 ». En quelques heures, Fauvel n'a pas pu, en tout cas, rédiger un travail bien important.

3. Walpole, accusant réception le 6 décembre 1813, s'exprime ainsi qu'il suit : « ... Il me fait plaisir de vous entendre parler sur Athènes... Il y a bien des choses à dire sur la topographie d'Athènes : j'ai écrit quelques pages là-dessus : je vous y cite très souvent, car vous avez fait beaucoup d'attention à ce sujet. »

4. L' « account of the opening of a tumulus » (p. 322 suiv.) est rédigé par un tiers.

ioniques et qu'elles avaient une base sans plinthe[1]. La découverte d'un « chemin pour les chars » passant à travers les portiques est notée rapidement dans une lettre de 1806[2]. A plusieurs reprises (II, f° 30; VIII[1], f° 68) Fauvel avance que le soubassement de l'aile nord-ouest engloba « le piédestal de cette Minerve *Tritonis* qu'on voit sur la médaille représentant le temple de Minerve, la caverne de Pan et l'escalier qui menait à l'Acropolis: caverne et escalier qui subsistent encore ». Relativement au temple de la Victoire Aptère, il se trompait quand il en faisait remonter la destruction à l'an 1205 et qu'il en rendait responsables « nos braves et ignorants aïeux »; mais il était bon prophète en exprimant l'idée que les matériaux du petit monument devaient subsister dans les ouvrages voisins et qu'il serait possible de le reconstruire un jour de toutes pièces sur les soubassements primitifs[3].

On sait par l'*Itinéraire* de Chateaubriand qu'à l'encontre de ses contemporains il orientait bien le Parthénon, sans appuyer d'ailleurs son opinion de raisons décisives, et sans en tirer les conséquences pour l'interprétation des sujets des frontons[4]. Sur la distribution intérieure du temple, les notes de Fauvel contiennent très peu de chose. En 1806, il écrit à Barbié : « J'ai reconnu qu'il y avait deux portes au temple de Minerve, et que l'opisthodome y était enfermé »[5]. Ailleurs une phrase d'une de ses traductions, parlant de l'incendie « de la chambre du trésor »,

1. Legrand, *Galerie antique* (1808), p. 55.

2. *Magasin encycl.*, 1807, II : lettre du 30 septembre 1806; Barbié félicite Fauvel de cette découverte dans une lettre du 6 avril 1807.

3. Pouqueville, *Voyage de la Grèce* (1826), V, 76.

4. Il écrit en effet quelque part (VIII[a], f° 246) : « en parlant du temple de Minerve [Pausanias dit] : sur le fronton antérieur, la naissance de Minerve; sur le fronton opposé sa dispute avec Neptune. Le texte est visiblement altéré; car il aurait fallu traverser l'opisthodome où était le trésor pour entrer dans le temple, ce qui ne peut avoir été..; au côté ouest était la naissance de Minerve, pour mieux dire sa réception dans l'Olympe; et à l'est était représentée la dispute de Minerve et de Neptune. »

5. *Magasin encycl.*, 1807, II, lettre du 30 septembre 1806. Fauvel veut-il parler de deux portes entre l'opisthodome et la cella? (Cf. Bötticher, *Acropol.*, 123.)

lui inspire cette réflexion : « Le trésor n'était donc pas dans la partie du temple appelée opisthodome ; c'était apparemment une maison séparée » (Papiers, VIII[1], f° 254). En ce qui concerne la *cella*, nous savons par un passage de Wilkins (*Atheniensia*, 101, note) que les deux rangées de colonnes intérieures paraissaient à Fauvel dater du Bas-Empire (*of the lower Greek Empire*)[1] ; les papiers manuscrits n'en disent rien. Plusieurs détails des frontons, de l'entablement, du dallage font l'objet de dessins soignés (dans le tome I et au début des tomes II et III). Dans une note que je crois très ancienne (Papiers, VIII[1], f° 5), Fauvel signale qu'« entre les colonnes du second ordre il existait une marche dont les dimensions sont fournies par l'entaille faite aux colonnes et par le ruban de dallage non poli qui était dessous. Cette marche avait 8 pouces de haut et présentait une moulure en bas. » — Pour la disposition des sculptures et les particularités de leur exécution, il est assez souvent pris à témoin par ses contemporains : c'est d'après lui que Legrand, dans le texte de la *Galerie* (p. 33), parle des agrafes de fer qui maintenaient les figures des frontons ; d'après lui également qu'il affirme l'existence, à chaque extrémité du fronton oriental, de deux têtes de chevaux, bien qu'une seule soit visible d'en bas, et d'un bras sortant de la mer qui tenait la bride des chevaux. « M. Fauvel, ajoute-t-il, assure que cette licence hasardée par le statuaire quel qu'il soit, Phidias ou tout autre, de placer ainsi près du cadre des têtes de figures ou d'animaux qui semblent sortir du fond, grandit singulièrement la composition, et que l'imagination achève le sujet comme s'il se voyait en entier, qu'elle se peint même les parties cachées plus belles encore, s'il est possible, que celles qui sont à découvert » (p. 34). Le même Legrand, écrivant au gé-

1. D'après ce que nous avons dit, le « Memorandum » dont parle Wilkins en ce passage est sans doute distinct des détails, empruntés à Fauvel, que Legrand adressa en 1802 au général Miranda (*Antiq. d'Ath.*, trad. franç., IV (1822), p. 58), avec lesquels M. Michaelis (*Parth.*, 73) paraît être tenté de le confondre. Ce n'était point, je pense, une étude d'ensemble sur le Parthénon, mais sans doute un simple paragraphe de la lettre écrite à Walpole le 19 janvier 1813.

néral Miranda le 7 mai 1802, notait, toujours d'après Fauvel, que le groupe nommé alors Hadrien et Faustine avait été sans doute rapporté sur le fronton après coup, dans le but d'honorer un empereur qui fut le bienfaiteur d'Athènes : « car il diffère, pour le travail des autres parties de cette sculpture » (*Ant. d'Ath.*, trad. fr., IV (1822), p. 58). L'attribution à Phidias de ces autres parties, ainsi que de la frise, n'est nulle part affirmée par Fauvel contradictoirement avec d'autres avis ; elle semble avoir été admise par lui sans discussion, tout au moins à partir d'une certaine époque[1].

A l'Érechthéion, Fauvel, nous l'avons déjà dit, avait trouvé d'abord un escalier allant du vestibule de l'ouest à la tribune des Caryatides. D'après Legrand (*Galerie antique*, p. 76), il observa aussi la petite porte pratiquée dans le soubassement de cette tribune et les marches qui en partaient. Il vérifia que les fenêtres de l'ouest, leurs appuis, leurs chambranles dataient de l'antiquité, et fut d'avis que la porte percée au-dessous d'elles devait être moderne; il constata que les portes avaient des chambranles de marbre appliqués après coup ; les traces de crampons qui se voyaient dans la partie orientale de la frise lui parurent indiquer qu'elle avait été autrefois couverte de bronzes ; et les clous placés au milieu des volutes, qu'aux jours de fête on ornait le temple de guirlandes. Dans le plan dressé en 1789 (16e page du tome II), il sépare complètement les deux *cella* adossées et note de l'une à l'autre une différence de niveau de 9 pieds. Des Turcs de ses amis cherchèrent en vain, à son instigation, le puits d'eau salée dont parlent les auteurs (Chandler, II, 546) ; en revanche, il découvrit un passage montant à la citadelle sous les rochers qui supportent le temple[2].

1. Un feuillet (Papiers, VIIIe, fo 251) où il est dit que les frontons furent « enrichis » au temps d'Hadrien, paraît avoir été écrit très tôt, et n'exprime pas sans doute une opinion que Fauvel ait conservée toujours.

2. Il appelle couramment ces rochers « les rochers du Pandrosium ». Un essai d'interprétation de l'inscription du British Museum relative aux travaux du temple lui réussit fort mal : il en tira cette idée que « la Cécropie », si elle n'était la citadelle même, devait être un monument de la ville (Papiers, VIIIe, fo 256).

Un petit plan à la plume, et les légendes afférentes[1], résument la connaissance que Fauvel, en 1816, avait des pentes de l'Acropole. Après avoir pris l'Odéon d'Hérode Atticus pour le théâtre de Dionysos, il fit dans les ruines de ce théâtre des recherches dont profita l'éditeur des *Antiquités d'Athènes* (trad. franç., IV (1822), p. 66); il connut l'emplacement du sanctuaire d'Asklépios, d'un temple deBacchus; il constata que la statue qui ornait le monument de Thrasyllos n'était pas celle d'une femme, comme l'avait dit Stuart, mais celle d'un jeune homme (Chandler, II, 546; Legrand, *Galerie antique*, p. 92)[2].

Quittons la citadelle et ses abords immédiats. Au Théséion, Fauvel observa que les frontons, comme au Parthénon, avaient dû porter des figures[3]; au monument de Lysicrate, il crut, après Stuart, voir les traces des crochets où se suspendaient des guirlandes (Legrand, p. 139); il défendit les reliefs de la Tour des Vents contre les critiques très sévères de Le Roi et les déclara suffisamment finis pour la hauteur où ils étaient placés (Legrand, p. 108). Les quatre volumes du Cabinet des Estampes contiennent des croquis de nombreux fragments, épars aux quatre coins d'Athènes et dont le plus souvent l'emplacement est indiqué en note. L'examen de tous ces croquis a fourni et peut fournir encore des indications intéressantes pour l'histoire des ruines d'Athènes; mais, n'étant accompagnés ni d'observations artistiques ni de conjectures topographiques, ils n'entrent point en ligne de compte dans un exposé des idées de Fauvel; ils donnent simplement l'occasion d'apprécier son habileté de dessinateur et de regretter que tant de matériaux soient demeurés sans emploi dans ses mains.

La topographie de la ville et des environs ne pouvait manquer de passionner un homme qui avait fait de l'Attique pour ainsi

1. Dessins, t. III, début. Papiers, VIII^1, f° 130-131 (cf. II, f° 30-31). A propos du piédestal d'Agrippa, Fauvel dit qu' « une inscription y a été mise sur une autre inscription plus ancienne à demi effacée : le marbre, ajoute-t-il, a été baissé de quatre lignes : aurait-il porté les enfants de Xénophon?... »

2. Il l'appelle « la statue de Bacchus » (VIII^1, f° 81).

3. Papiers, VIII^1, f° 71.

dire sa seconde patrie. « On doit regretter, dit le comte de Forbin (*Voyage*, p. 26), que M. Fauvel n'écrive pas ; car personne n'eût été plus en état de commenter Pausanias, d'éclaircir son verbiage et son obscurité. » Nous nous associerons volontiers au regret; voyons ce qu'il faut retenir de l'éloge.

Dans toute question de topographie Fauvel affiche d'ordinaire beaucoup d'indépendance vis-à-vis des documents écrits[1]; il accusait sans façon Pausanias d'étourderie ou d'inexactitude. « Je suis persuadé, écrit-il quelque part, que Pausanias écrivait à son retour sur des notes très superficielles, comme la plupart des voyageurs. » D'ailleurs il lisait le Périégète à travers le français de Gédouyn, de Clavier, et se défiait beaucoup des traducteurs. « Ceci doit être mal traduit » est une phrase qui revient souvent sous sa plume. A ses yeux, l'examen de l'état actuel avait une importance capitale, presque exclusive. Sa connaissance des lieux, aidée du bon sens naturel, lui donna parfois l'avantage vis-à-vis de l'érudition livresque; d'autres fois, il exagéra singulièrement la valeur de ses constatations. Il avait fabriqué un plan-relief en plâtre dont il était très fier[2]; ce plan, dit Pouqueville, représentait pour lui « l'Athènes de Pausanias avec ses nivellements et ses accidents de terrain »; on verra par la suite que l'auteur de ce jouet savant concluait parfois bien précipitamment de la conformation du sol telle qu'il l'observait à ce qu'elle devait être au temps de Périclès, voire de Pisistrate. Trop souvent aussi on retrouve dans ses opinions le goût du dramatique dont nous avons déjà relevé des exemples. Fauvel ne se résignait pas volontiers à admettre que telle ou telle région restât en blanc sur une carte, ni qu'inversement tel ou tel vestige de l'antiquité pût

1. Dans une lettre à Barbié, citée par Avramiotti (*Alcuni cenni critici*, p. 139), il parle avec pitié de « ceux qui n'ont pour eux que des livres, traduits sur des textes rongés par les rats, altérés par des copistes ignorants qui ont rempli les lacunes ».

2. On peut le voir à la Bibliothèque nationale, Département des Cartes. Un autre plan-relief comprenant le Pirée, Munichie et Phalère, a disparu ; de même un modèle du Parthénon, en plâtre.

et dût demeurer anonyme. Personne n'a imaginé ou propagé plus de dénominations pompeuses mais gratuites ; pour lui, de beaux tombeaux sur la route d'Éleusis s'appelaient d'emblée tombeaux de Thrasybule, de Périclès, etc. ; un caveau proche la porte Mélitide s'appelait caveau de Cimon, et ainsi de suite.

C'est à propos de l'enceinte que Fauvel a fait les remarques les plus justes et les plus généralement acceptées. A plusieurs reprises il critique en termes très vifs le tracé que représentaient les Atlas du *Jeune Anacharsis*. « Ce tracé, dit-il [1], passe partout en plaine et, à ce compte les murailles auraient été de bien peu de défense ». « Je remarque aussi, ajoute-t-il ailleurs [2], que de ce côté de la ville (au sud-est) M. Barthélemy ne met point de porte : il fait faire un bien long détour à ses pauvres Athéniens pour aller aux villes qu'ils avaient du côté du cap Zoster. » Et il continue : « J'ai retrouvé les ruines de quatre portes : celle dont j'ai parlé (porte d'Égée du *Jeune Anarchasis*), une près le Musée, une autre entre cette colline et celle du Pnyx, une quatrième sur le grand chemin actuel du port, environ 200 toises du temple de Thésée ; je ne dis rien de celle d'Hadrien, elle existe pour tous les yeux. Les grands chemins actuels pourraient indiquer les autres ; les chemins battus changent rarement. » Un fragment qui, je crois, date de 1802, résume la connaissance qu'avait alors Fauvel des murailles d'Athènes (VIII¹, fº 68). « On ne les perd point de vue depuis la porte Sacrée, en passant sur la crête du Pnyx, du Musée, près la fontaine Callirhoé : on les suit jusqu'au Lycée où l'on voyait encore il y a 25 ans des montants de la porte Mélite, employés aujourd'hui au même usage à la porte moderne de la ville. Ces murs sont partout de la même fabrique ; les pierres sont égales, elles ont de 3 à 4 pieds de long sur un pied et demi d'épaisseur ; leur nature est une brèche, amalgame de toutes sortes de cailloux tels qu'ils se trouvent dans le lit des torrents. Cette enceinte antique que j'ai levée avec tout le soin possible a 60 sta-

1. Papiers, VIII¹, fº 68 (écrit en 1802).
2. Papiers, VIII¹, fº 4 (écrit vers 1791).

des de 51 toises selon Danville ; ces 60 stades sont la mesure précise donnée par Thucydide. J'ai observé les traces de deux autres enceintes plus resserrées sans compter la citadelle, dont l'une a été bâtie à la hâte de débris antiques et modernes [1], et l'autre, bâtie des mêmes pierres que la grande enceinte de 60 stades, s'écarte peu de la citadelle [2]. » Un autre passage, plus récent de quelques années, confirme le premier dans ses traits essentiels (VIII[1], f° 245) : « Il n'y a jamais eu d'enceinte plus reculée que celle dont on voit les traces sur la crête des collines du Musée et au-dessus du Pnyx, que l'on suit d'un côté jusqu'au Lycée, de l'autre jusqu'à la porte Dipylon, et que l'on retrouve près de la porte Hippade. Si le texte (de Pausanias) dit le contraire, il est probablement ajusté aux faux renseignements des voyageurs, à des conjectures qui font donner quatre lieues de tour à Athènes qui n'en avait que deux au plus ; mais sans l'inspection des lieux, on a voulu faire une ville de 60 stades de 94 toises au lieu de stades de 51 toises que donnent les vestiges de ces murs [3]. » Le plan publié dans l'ouvrage d'Olivier permet de juger d'un coup d'œil l'exactitude des idées de Fauvel. Postérieurement à son retour de France, ce dernier fit encore, au sujet de l'enceinte, quelques observations qui méritent d'être signalées. « Le 3 janvier 1806, j'ai découvert la jonction des murs de Phalère à Athènes sur les dernières collines qui s'étendent vers l'Ilissus ;... la pierre qui faisait le seuil s'y voit encore (les dimensions sont données en marge) ; on y reconnaît l'emplacement du montant et la trace du pivot sur lequel tournait la porte » (Pap., II, f° 156-159). En 1811, des fouilles faites par les Anglais et par lui-même auprès de la porte Hippade le confirment dans l'opinion que la ville an-

1. Le « mur de Valérien ».

2. Le Pélargikon? « La plus ancienne enceinte, dit-il ailleurs (VIII[1], f° 245), ceignait le bas des rochers de la citadelle qui était alors toute la ville. »

3. Cf. la lettre citée par Avramiotti (*Alcuni cenni critici*, p. 140-141) ; Fauvel y ajoute : « Au reste Thucydide que vous me citez donne cette mesure de 60 stades à la ville du Pirée ; c'est au moins ce que je lis dans la traduction de M. Lévêque, car il ne parle point d'Athènes, et je dois croire qu'il a suivi son texte ». Fauvel répète plusieurs fois cette affirmation, que le stade équivaut à 51 toises.

cienne ne s'étendait pas de ce côté plus loin que la ville moderne ; incidemment, il rappelle que la porte Hippade continue à se nommer *porte des Courses* (Pap., II, f° 20). Enfin, en 1819, il écrit à Barbié (Pap., II, f° 28-29) : « J'ai fouillé à la porte Dipyle, et j'ai trouvé un montant de la séparation, de 4 pieds carrés, fortement lié avec du fer et du plomb ; il y a aussi des restes d'une grosse tour ronde ; assez près de là commencent les tombeaux sur la route de l'Académie. »

LETTRE A M. ALEXANDRE BERTRAND

SUR LE MOT GAULOIS « BRATOUDE »

Mon cher Confrère,

Je me souviens qu'il y a une quinzaine d'années, comme je passais, avec ma famille, l'été à Saint-Germain, nous nous sommes entretenus des inscriptions gauloises, dont vous étiez déjà le soigneux conservateur et collectionneur. Vous attiriez alors mon attention sur un certain mot *bratoude* qui figure sur quatre inscriptions différentes. Si l'on pouvait pénétrer le sens de ce *bratoude*, pensiez-vous, le déchiffrement aurait fait un pas qui conduirait peut-être à d'autres découvertes. Vous invoquiez, en ma personne, le secours de l'étymologie, dont les épigraphistes s'exagèrent quelquefois l'utilité; car si le linguiste s'applique volontiers à rendre compte des significations connues et constatées, à en montrer la filiation et l'enchaînement, il sait trop bien à quoi il s'expose s'il prétend les deviner par avance.

Ce qui était encore obscur il y a quinze ans, ne l'est peut-être plus aujourd'hui, et, renouant notre entretien d'alors, je vais tâcher de répondre à votre question.

Entre les trop rares inscriptions gauloises et les inscriptions italiques (j'entends par là surtout l'osque et l'ombrien) il y a des rapports d'écriture, de langue et de rédaction qui n'ont pas encore été assez étudiés. Tout ne peut pas s'expliquer par une parenté de race : il y a là les traces d'un contact direct, d'emprunts nombreux, comme cela est naturel d'ailleurs entre peuples voisins, ayant puisé leur civilisation à la même source et vivant en permanent rapport, soit par le commerce, soit par la guerre. Comme preuves de ces emprunts, il suffit de citer certaines par-

ticularités de l'écriture, le Ð par exemple, qui se trouve dans les inscriptions péligniennes comme en gaulois. Certains petits textes épigraphiques se ressemblent tellement qu'on les a tour à tour rangés parmi les restes de la langue gauloise ou de la langue ombrienne. On ne peut donc pas être surpris que des mots aient passé d'une langue à l'autre, surtout si ce sont des mots techniques, faisant partie du style officiel et consacré de ces monuments. Je crois aujourd'hui que *bratoude* est de ce nombre. Je me hâte d'ajouter que le mérite de la trouvaille doit être reporté à un jeune savant qui a eu seulement le tort de l'enfouir dans un gros livre où elle risquait de rester inaperçue, et de n'avoir pas assez montré les conséquences qu'on pouvait en tirer légitimement. Le jeune savant dont je parle est M. Robert de Planta, auteur de deux volumes sur la grammaire des dialectes italiques[1].

C'est à l'occasion d'un passage de la *Loi de Bantia*, qui, comme vous savez, est rédigée en osque, que M. Robert de Planta a été mis sur la voie. Entre autres choses, cette célèbre Loi de Bantia règle les formalités à remplir par le magistrat de la ville, s'il lui arrive de vouloir dissoudre ou proroger les comices. Il devra d'abord s'assurer du vote conforme du sénat, et ensuite prêter le serment qu'il agit dans l'intérêt de la chose publique, non dans un intérêt personnel. Cette dernière clause est ainsi exprimée : (*neip*) *pieisum brateis auti cadeis amnud*. Ce qui, traduit en latin, peut s'énoncer ainsi : *neque alicujus lucri aut calumniae causa.* La même formule se trouve déjà dans le serment imposé aux juges athéniens : οὔτε χάριτος ἕνεκ' οὔτ' ἔχθρας. Nous la retrouvons encore aujourd'hui, toujours la même, dans le libellé de l'engagement que le président de la cour d'assise fait contracter aux jurés, comme dans celui du serment qu'il défère aux témoins.

Le seul mot dont je veux vous parler ici est *brateis*. On avait longtemps hésité sur l'origine du mot, quand le jeune savant suisse dont je viens de vous dire le nom, en a proposé une ety-

1. *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*. Strasbourg. Trübner, 1892-93, tome I, p. 303.

mologie, selon moi, aussi élégante que convaincante. Je n'ose espérer qu'elle vous produira du premier coup le même effet : mais les exemples que je vous donnerai, ainsi que les rapprochements qui suivront, feront, je pense, cesser vos doutes.

Mereri signifie en latin « gagner » : *mereri stipendia*, c'est « gagner sa solde » ; *meretrix*, c'est la femme qui gagne sa vie (*corpore suo*). Le participe est *meritus*. Mais à côté de cette forme, la seule qui soit restée en latin, on est autorisé à en supposer une autre, produite par métathèse : *mrâtus*. C'est ainsi qu'à côté de *genitus* on a *gnâtus*. C'est ainsi que *sternere* fait *strâtus*.

Mais le latin, ni aucun des dialectes congénères, ne souffre au commencement des mots le groupe *mr*. Par un très léger changement, sur lequel les phonéticiens vous donneront tous les renseignements désirables, *mr* devient *br*. En grec, nous avons βροτός, pour μροτός, « mortel », de la racine qui veut dire « mourir ».

L'osque *bratum* représente donc un latin *meritum*, signifiant « gain » ou « lucre » : sens qui convient parfaitement à la formule de notre serment : *neque lucri, neque calumniae causa*.

Voyons maintenant si nous retrouverons le mot ailleurs.

Il revient en osque jusqu'à trois fois. On l'a d'abord sur l'inscription suivante :

T · VIITIO
D V N O
D I D I I T
HIIRCLO
I O V I O
B R A T
D A T A

Cette inscription, trouvée sur le territoire des anciens Vestini, et aujourd'hui conservée au Musée de Naples[1], est évidemment une inscription votive.

Elle dit qu'un certain T. Vetius a offert cette stèle en don à

1. Zvetaieff, *Inscriptiones Italiæ mediæ*, n° 9.

Hercule Jovius. Le texte ajoute : *brat data*, ce qui veut dire : *merito data*. Tout le monde pense aussitôt à la formule tant de fois répétée chez les Romains, soit intégralement, soit en abrégé : *votum solvit libens merito*.

Deux autres inscriptions osques nous donnent encore **ΒΡΑΤΟΜ** et βρατωμ. Malheureusement l'original de l'une et de l'autre est perdu. Nous en avons seulement une copie manuscrite, et le texte de l'une et l'autre est incomplet et mutilé[1]. Cependant on en voit assez pour constater que la première est dédiée à Minerve et la seconde à une déesse appelée Μεαιτινα. Ce sont donc aussi, selon toute apparence, des inscriptions votives. Rien ne s'oppose dès lors au sens de *merito*[2].

Si nous passons maintenant à la Gaule, nous constatons que les quatre textes épigraphiques où figure le mot βρατουδε ont également tout l'aspect d'inscriptions votives. Sur trois d'entre elles nous trouvons le mot *dede*.

La première est celle de Nîmes :

Gartab : : Illanoviacos dede Matrebo Namausicabo bratoude.

Il est aisé de voir qu'il s'agit d'un certain Illanoviacos qui a offert (*dede*) ce monument *Matrebo Namausicabo*, c'est-à-dire *Matribus Nemausianis*. Le nom de *Matres*, donné à certaines divinités locales, est connu par quantité d'inscriptions latines. La langue de ce texte offre une conformité si frappante avec le latin qu'on peut se demander s'il n'est pas en latin rustique de la Gaule. Le mot *bratoude* qui vient à la fin indique que le vœu a été exaucé.

La seconde inscription est également de Nîmes :

Cassitalos Versicnos dede bratoude kantenala...

Il n'y a pas de différence avec la précédente, sauf le dernier mot *kantenala*.

La troisième inscription, qui est de Malaucène (Vaucluse), est ainsi conçue :

1. Zvetaieff, *ibid.*, n° 33. Zvetaieff, *Sylloge*, n° 143.

2. M. Whitley Stokes avait proposé de traduire : *by decree*. Ce sens était fort plausible, quoique cependant, en pareil cas, on s'attende à trouver le nom et le titre du fonctionnaire public.

... lous... illiakeos maselou bratoude cantena.

Enfin la quatrième inscription est de Colias (Gard) :

... dede bratoude cantena.

D'où l'on pourrait être tenté de conclure, en s'appuyant sur la similitude du formulaire italique et gaulois, que *cantena* ou *cantenala* correspond à « *libens* ». Mais je ne veux rien affirmer à ce sujet.

Il reste à nous demander ce qu'est la syllabe finale de *bratoude*. On serait en droit de supposer que le *d* appartient à l'adverbe : il se peut, en effet, qu'à l'époque de l'emprunt, le modèle osque ait été *bratud*, puisque les ablatifs, en cette langue, encore au Ier siècle avant l'ère chrétienne, avaient gardé leur *d* final. Mais il est plus probable que nous avons ici la préposition *de*, restée postposition ; le latin a conservé des traces de cet emploi postpositif. Il dit, par exemple : *media de nocte*, *certis de causis*. On sait que c'est l'habitude des dialectes italiques.

De fait, la ressemblance entre ces quatre inscriptions et les inscriptions italiques est si grande, qu'un doute sérieux peut vous venir, et qu'on peut se demander si l'on n'a pas affaire à quelque frère de l'osque et de l'ombrien, si l'on n'a pas ici le représentant le plus septentrional des dialectes italiques, quelque chose comme le wallon de la Rome ancienne. Il faudrait alors entendre le mot « gaulois » dont je me suis servi au cours de cette lettre dans le sens strictement géographique : les inscriptions de Nîmes, celles du Gard et de Vaucluse seraient gauloises, parce qu'elles ont été trouvées en Gaule, mais par la langue elles seraient italiques. C'est l'opinion de notre savant confrère, M. d'Arbois de Jubainville.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les conséquences qu'on pourrait tirer de cette observation pour l'histoire du midi de la Gaule...

Quoi qu'il en soit, le mystérieux βρατουδε me paraît éclairci. Il signifie *merito*.

Recevez, mon cher confrère, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement.

Michel Bréal.

ΕΠΑΡΧΟϹ ΡΩΜΗϹ

M. Schlumberger a récemment attiré l'attention sur quelques monuments d'origine byzantine qui portent la marque d'un personnage qualifié ἔπαρχος Ῥώμης [1]. Ce sont d'abord deux grands poids de bronze : le premier, du Musée Kircher, avec la légende : + ΕΠΙ ΖΙΜΑΡΧΟΥ ΤΟΥ ΕΝΔΟΞ(οτάτου) S ΕΠΑΡΧΟΥ ΡΩΜΗS S ΑΠΟΥΠΑΤ(ων); le second, de la collection Schlumberger, avec une légende analogue : + ΕΠΙ ΖΙΜΑΡΧΟΥ ΤΟΥ ΕΝΔΟΞΟΤΑΤ(ου) S ΕΠΑΡΧΟΥ ΡΩΜΙϹ [2]. Ce sont ensuite deux petits poids de verre, étalons monétiformes, conservés au British Museum, le premier avec la légende : + ΕΠΙ ΙΩΑΝΝΟΥ ΕΠΑΡΧΟΥ S; le second avec la légende : + ΕΠΙ CΥΜΕΩΝΟ(ς) ΕΠΑΡΧΟΥ. Tous deux ont dans le champ les lettres du mot ΡΩΜΙϹ [3]. Enfin une brique trouvée à Constantinople, dans un jardin près de la mosquée du Sultan Bajazet, porte cette légende circulaire : ЄΠΙ ΔΙΟΜΗΔΟΥϹ ЄΠΑΡΧΟΥ et, au centre : ΡΩΜΗϹ en monogramme [4].

Quelle signification faut-il attribuer au titre ἔπαρχος Ῥώμης? J'ai eu à examiner cette question en révisant les *Schede* de Borghesi sur les *Préfets du prétoire*. Dans la liste des préfets d'Orient figure en l'année 572 le nom de Diomède [5]. Est-ce le même personnage qui, sur la brique trouvée à Constantinople, est qualifié ἔπαρχος Ῥώμης? Tel est le point spécial dont je me suis occupé dans une note insérée au tome X (2e partie) des *Œuvres* de Bor-

1. *Revue des Études grecques*, 1895, p. 59.
2. *Mélanges d'archéologie byzantine*, p. 25.
3. Nos 5 et 8 de la série publiée par M. Schlumberger.
4. Sorlin-Dorigny, *Revue archéologique*, t. XXXII, p. 90.
5. Borghesi, *Œuvres*, t. X, p. 128.

ghesi. Je voudrais exposer ici les raisons qui m'ont conduit à penser que le titre ἔπαρχος Ῥώμης, sur les monuments d'origine byzantine, désigne le préfet de Constantinople.

Le problème à résoudre a été posé par M. Schlumberger dans son article sur les *Poids de verre étalons monétiformes d'origine byzantine*. « Comment le nom et l'effigie du préfet de Rome peuvent-ils se trouver sur des monuments d'une époque aussi basse, monuments fabriqués en Égypte et paraissant n'avoir été en usage que dans ce pays? Ou bien faut-il penser avec les éditeurs du *Corpus inscriptionum graecarum*, à propos du poids du Musée Kircher, qu'il s'agit là d'éparques non de Rome, mais de Constantinople, et qu'il faut lire ces légendes ainsi : ΕΠΑΡΧΟΥ ΤΗС (ΝΕΑС) ΡΩΜΗС[1]? »

Il y a là, en réalité, deux questions distinctes : l'une relative à la présence du nom de Rome, l'autre à l'effigie du préfet de la ville sur des poids fabriqués en Égypte et qui paraissent n'avoir été en usage que dans ce pays. La première a été exactement résolue au fond, sinon dans la forme, par les éditeurs du *Corpus*. Au Bas-Empire, le nom de Romain et celui de Rome n'ont pas conservé leur acception primitive. Au ve siècle, l'historien Priscus Panites désigne ceux à qui jadis on réservait le nom de Romains par l'expression οἱ ἑσπέριοι Ῥωμαῖοι par opposition à οἱ ἑῷοι Ῥωμαῖοι[2]. Au vi^e siècle, Justinien les appelle οἱ πάλαι Ῥωμαῖοι[3]. Dans le style de la chancellerie orientale on donne le nom de Romains à tous les magistrats de l'empire. Justinien écrit en 536 au proconsul d'Arménie : Τὴν Ἀρμενίων χώραν... ἀρχαῖς Ῥωμαϊκαῖς ἐκοσμήσαμεν, τῶν προτέρων αὐτὴν ἀπαλλάξαντες ὀνομάτων, σχήμασί τε χρῆσθαι τοῖς Ῥωμαίων συνειθίσαμεν[4]. De même, lorsqu'on veut distinguer les deux préfets de la ville, on les désigne sous les noms de *préfet de l'ancienne Rome* et de *préfet de la nouvelle Rome*. Dans la Novelle LXX, c. I, Justinien parle des σύμβολα τῆς πολιαρ-

1. *Revue des Études grecques*, 1895, p. 61.
2. Frg. 15 et 16, éd. Didot, t. IV, p. 98 et 99.
3. *Nov.* XXIV, pr.; XXV, c. II.
4. *Nov.* XXI, pr. Cf. *Nov.* XLVII, c. II, 1.

χίας τῆς ἐν τῇ πρεσβυτέρᾳ Ῥώμῃ καὶ τῇ νέᾳ δὴ ταύτῃ τῇ καθ' ἡμᾶς. Mais lorsqu'il n'y avait pas utilité à les opposer l'un à l'autre, on supprimait tout qualificatif. Justinien, donnant des instructions aux préfets de Rome et de Constantinople, les appelle : οἱ ἐνδοξότατοι ἔπαρχοι τῆς ἑκατέρας Ῥώμης (*Nov.* LXXIX, c. II). Il existe donc à cette époque deux villes portant le nom de Rome, et le préfet de chacune d'elles est un ἔπαρχος Ῥώμης.

Sur le second point, la difficulté est plus grave : le service des poids et mesures, le contrôle des monnaies d'or et d'argent étaient-ils, au Bas-Empire, dans les attributions du préfet de la ville? M. Babelon a émis l'avis qu'il n'y a pas eu de règle fixe à cet égard. « Le délégué impérial chargé de surveiller les manieurs d'or, de contrôler les poids et mesures, de fixer les étalons pondéraux et monétaires... change suivant les circonstances politiques et économiques[1]. » Il y a là, croyons-nous, quelque exagération. Sans doute des circonstances particulières ont pu motiver une dérogation aux règles établies, — les poids de verre de provenance égyptienne nous en fourniront tout à l'heure un exemple, — mais on ne saurait en conclure qu'il n'a pas existé de règles permanentes. Ce qui a fait croire à la confusion et à la mobilité des règlements est le résultat d'un partage d'attributions. Le magistrat compétent à Rome ou à Constantinople n'est pas le même qui a autorité sur les provinces; et dans les provinces, ce n'est pas un magistrat unique qui est chargé du contrôle des monnaies d'or et d'argent et du service des poids et mesures.

A Rome, depuis le règne de Marc-Aurèle tout au moins, ce double service est du ressort du préfet de la ville. On a trouvé dans diverses provinces, où le commerce les avait dispersés, nombre de poids contrôlés EX AVCTOR(*itate*) Q · IVNI RVSTICI PRAEF(*ecti*) VRB(*i*); et Borghesi a démontré que Rusticus fut préfet sous Marc-Aurèle[2]. Une novelle de Valentinien de l'an

1. *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio, v° *Exagium*.
2. *Œuvres*, t. V, p. 57. Cf. Vigneaux, *Essai sur l'histoire de la Praefectura Urbis à Rome*, p. 337.

445, adressée aux habitants de Rome, constate la compétence du préfet de la ville et de son *officium* pour les questions relatives à la valeur des monnaies d'or[1]. Sur un *exagium* en marbre du temps de Julius Nepos, on lit : AVDAX V · C · PRAEFECTVS VRB · FECIT ·[2]. Un *exagium* du règne de Théoderic, conservé au Musée du Louvre, porte la marque du préfet de la ville Catulinus.

Il en était de même à Constantinople : les deux grands poids de bronze cités plus haut portent l'effigie et le nom de Zémarque le Cilicien qui, après avoir été *magister militum* d'Orient[3], devint, sous Justin II, préfet de Constantinople.

La compétence du préfet de la ville s'étendait-elle aux provinces? Les constitutions du Bas-Empire font une distinction entre le service des poids et mesures et le contrôle des monnaies d'or et d'argent : le premier était du ressort du préfet du prétoire; le second appartenait au *comes sacrarum largitionum*. Il n'est pas question du préfet de la ville.

En 383, Théodose le Grand écrit au préfet d'Orient Postumianus[4] : *In singulis stationibus et mensurae et pondera publice collocentur ut fraudare cupientibus fraudandi adimant potestatem*. En 458, une novelle de Majorien au préfet d'Italie, Basilius[5], décide que : *A praetoriana sede ad singulas non solum provincias sed etiam civitates pondera examinata mittantur*. Sous Justinien, la Novelle CXXVIII, de l'an 545, déclare aux contribuables (c. XV) : Εἰ δὲ νομίσουσι βαρεῖσθαι εἴτε ἐν σταθμοῖς εἴτε ἐν μέτροις, ἐχέτωσαν ἄδειαν τὰ μὲν τῶν εἰδῶν μέτρα τε καὶ σταθμὰ παρὰ τῶν ἐνδοξοτάτων ἐπάρχων... λαμβάνειν. Mais elle ajoute : Τὰ δὲ τοῦ χρυσίου καὶ τοῦ ἀργυρίου καὶ τῶν λοιπῶν μετάλλων σταθμὰ παρὰ τοῦ κατὰ καιρὸν ἐνδοξοτάτου κόμητος τῶν θείων λαργιτιόνων.

Cette distinction est confirmée par le rapprochement de quelques-uns des *exagia* qui nous ont été conservés. Le Musée du

1. *Nov.* XIV, pr.
2. Reinesius, *Syngtama inscr.* n° LXXIII, p. 330. Cf. Orelli, 1153.
3. Menandri Protectoris frag., éd. Didot, t. IV, p. 227. Cf. Theophanis Byzantii frg., *ibid.*, p. 271; Johannis Epiph. frg., *ibid.*, p. 274.
4. Borghesi, *Œuvres*, t. X, p. 253, n. 11.
5. *Ibid.*, p. 624, n. 2.

Louvre possède un poids en bronze fabriqué en 532 pendant que Phocas Craterus était préfet du prétoire[1]. D'autre part, le Cabinet des médailles possède un *exagium solidi* du règne d'Honorius avec la marque de Johannes, *comes sacrarum largitionum*[2]. M. Diehl a, il est vrai, prétendu que les bureaux du préfet d'Italie à Ravenne comprenaient un *scrinium aureae massae*[3]. Mais M. Bormann a établi que ce *scrinium* est une invention de Marini[4].

Conformément aux règles qui précédent, les étalons des monnaies d'or auraient dû, en Égypte comme dans les autres provinces, porter la marque du *comes sacrarum largitionum*. Pourquoi portent-ils l'effigie et le nom du préfet de Constantinople? Pourquoi aussi, contrairement à l'usage, sont-ils en verre? Sur ce dernier point, M. Schlumberger a donné une explication très plausible en invoquant un usage local. L'usage des poids de verre existait au temps des Ptolémées; on le retrouve également au temps des Arabes. Il est tout naturel qu'il ait été maintenu dans l'intervalle par les empereurs byzantins. Peut-être pourrait-on ajouter qu'ils ont eu une raison de plus pour le conserver : la fraude, si fréquente au Bas-Empire, et consistant à rogner les pièces de métal[5], était moins facile avec des poids de verre.

Quant à la marque du préfet de Constantinople, il faut également, croyons-nous, en chercher l'explication dans une particularité relative à l'Égypte. Un édit de l'an 559, adressé au préfet d'Orient Petrus Barsyames[6], signale les abus qui s'étaient produits dans le service monétaire de ce pays, en ce qui concerne les sous d'or. Cet édit a pour rubrique : Ὥστε μηδεμίαν ἄδειαν

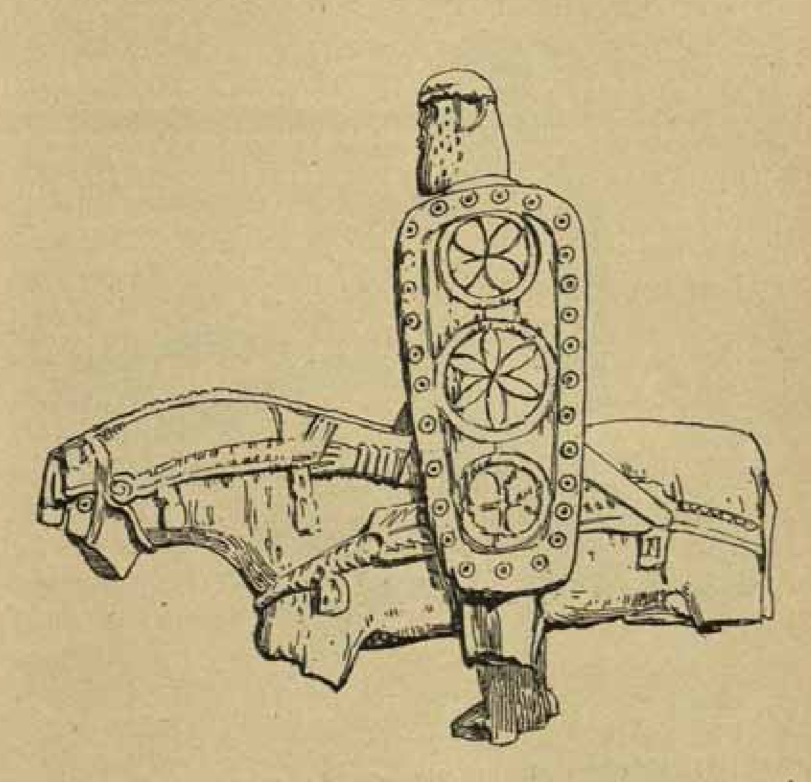
1. Borghesi, *Œuvres*, t. X, p. 407, n. 4.
2. Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. VIII, p. 511.
3. *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, p. 164.
4. *Corp. inscr. Lat.*, vol. XI, n° 313.
5. Cf. *Cod. Theod.*, IX, 22, 1. Des peines très rigoureuses sont édictées contre quiconque *mensuram* (solidi) *circuli exterioris arroserit*. Une novelle de l'an 445 prescrit des mesures *de ponderibus ut fraus penitus amputetur*; elle ajoute : *Exagia... sine fraude debeant custodiri* (*Nov. Valent.* XIV, 2).
6. Borghesi, *Œuvres*, t. X, p. 426, n. 3.

ἔχειν τοὺς παρ' Αἰγυπτίοις ζυγοστάτας τε καὶ χρυσῶνας τοῦ λοιποῦ ὑπὲρ ὀβρύζης τι ἀπαιτεῖν, ἀλλὰ καθ' ὁμοιότητα τῆς μεγάλης ταύτης πόλεως τὸ χαραττόμενον ἐκεῖσε χρυσίον γίνεσθαι, τὰς δὲ σφραγῖδας ἐντιθέναι αὐτοὺς κατὰ τὸν σωζόμενον ἐν τῷ χαράγματι σταθμόν. Le chapitre Ier se termine ainsi : Ἀλλὰ καὶ τὸ κατ' Αἴγυπτον πολιτευόμενον χρυσίον οὕτως ἐν τοῖς συναλλάγμασι συλλογίζεσθαι, ὡς τὸ κατὰ ταύτην τὴν μεγάλην χαραττόμενον πόλιν. La marque des pièces fabriquées en Égypte doit être rigoureusement conforme à l'étalon autorisé pour la ville de Constantinople.

Édouard Cuq.

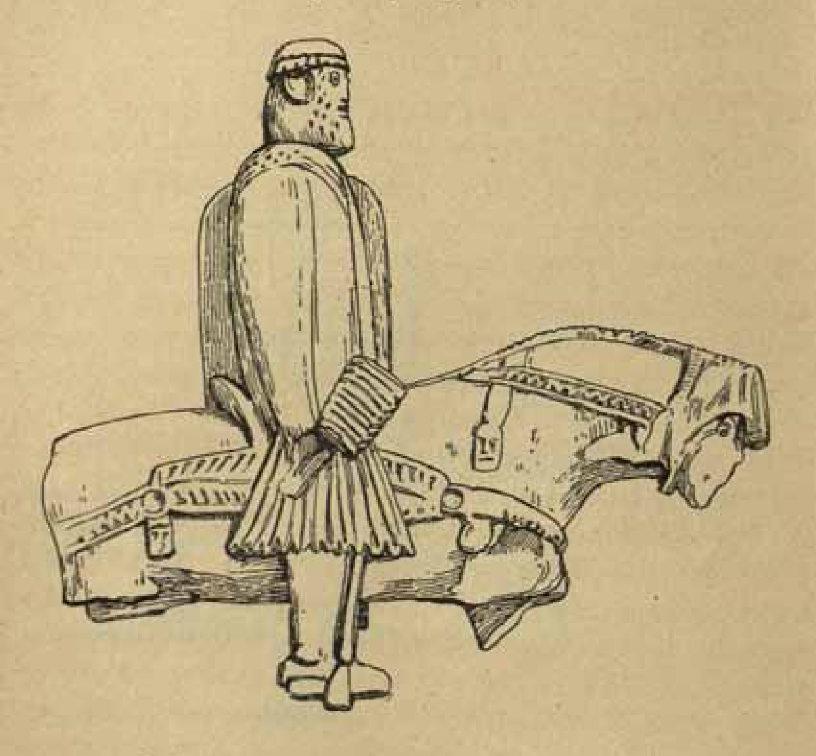
GUERRIER A CHEVAL

SCULPTURE EN OS TROUVÉE A AMIENS



L'objet dont nous publions le dessin a été découvert au mois d'octobre 1895 dans la ville d'Amiens. Des ouvriers le trouvèrent à 5 mètres de profondeur environ, en creusant une cave, sous une maison située rue du Chapeau-de-violettes nº 17, à quelques pas de l'église Saint-Germain, la plus ancienne paroisse de la ville. C'est un cavalier, sculpté dans un os de proportions énormes puisqu'il est inscrit dans un carré qui ne mesure pas moins de $0^m,16$ de côté.

Aucun animal ne peut fournir un pareil os, si ce n'est un cétacé. La disposition des fibres ne laisse du reste aucun doute à cet égard. Nous devons ces observations à l'obligeance de M. Filhol, professeur d'anatomie comparée au Muséum, qui a bien voulu étudier notre cavalier à ce point de vue technique. Les os des cétacés sont d'un aspect spongieux, avec des cellules très



ouvertes, défendues par une couverte plus compacte d'une petite épaisseur. Dans les grands animaux tels que la baleine, et dans ceux de leurs os qui ont besoin de plus de résistance, cette couverte prend une épaisseur plus considérable. C'est ce qui arrive dans le maxillaire, qui, seul, peut présenter une surface éburnifiée telle que celle observée dans l'os que nous décrivons. Nous en concluons qu'il a été pris dans un maxillaire de baleine.

Le cheval est mutilé : l'arrière-train, les jambes et une partie de la tête n'existent plus. L'homme a perdu, avec sa lance, la main

qui la tenait, et aussi un pied avec une partie de la jambe gauche. La croupe du cheval se rattachait à l'arrière-train par une sorte de mortaise, soigneusement évidée, maintenue par deux chevilles dont les trous existent encore. L'os eût été assez long pour obtenir l'animal complet; mais on voulait ainsi donner plus de solidité à l'ensemble de la pièce, les jambes de derrière et la base supportant le cheval étant sans doute sculptées dans un même morceau.

Malgré la barbarie de l'exécution, on peut constater que l'animal est représenté avec un sentiment juste de ses formes, de ses proportions normales, et même de son mouvement. L'homme au contraire est roide et sans modelé; c'est un exemple de plus de la supériorité d'exécution appliquée aux animaux, qui se remarque généralement dans les œuvres des peuples primitifs. La crinière est coupée, très courte, et forme sur le cou du cheval une large ligne striée; le toupet descend sur le front, soigneusement étalé et taillé en demi-cercle. Le harnachement est traité avec complaisance et dans tous ses détails. Les rênes abandonnées sur le cou sont une large courroie, fixée au bridon par un anneau. Elles sont maintenues dans leur écartement par une autre courroie transversale, qui se prolonge notablement au-dessous du point de rencontre, et se termine par un appendice, simulant un masque humain. On peut se demander si le sculpteur a voulu exprimer un ornement formé d'une simple plaque de métal, ou s'il a voulu figurer des têtes véritables d'ennemis décapités, portées en guise de trophées. Ce détail, ainsi que plusieurs particularités du harnachement et jusqu'à l'allure générale du cheval, sont figurés sur un plat d'argent de style sassanide exposé au Musée de l'Ermitage[1]. Nous noterons au passage cette similitude avec un objet caractéristique du IVe ou Ve siècle et de provenance orientale. La courroie transversale qui supporte les masques appendus est lisse, tandis que

1. Voir *Antiquités de la Russie méridionale*, par N. Kondakoff, J. Tolstoï et S. Reinach, fig. 373.

les rênes sont richement ornées d'un feston en dents de scie, sculpté entre deux listels plats, ornement répandu à profusion sur les boucles en bronze d'époque mérovingienne. Un autre bout de courroie, plus court, muni, lui aussi, de sa petite tête, pend sur le cou, près de l'anneau qui s'attache au bridon. L'arçon de la selle n'est pas visible, caché qu'il est par le cavalier; mais on voit qu'il est maintenu par deux larges bandes de cuir, ornées de lignes incisées en forme de feuilles de fougère. Elles couvrent les flancs du cheval et sont attachées par des anneaux, d'une part à la croupière, de l'autre à la courroie qui sert de garniture au poitrail. Cette courroie est de forme aplatie près de l'anneau, et se transforme ensuite en une sorte de corde tressée. Près de son point d'attache, pend encore une plaque en forme de masque; la croupière, plate et ornée de dents de scie, porte aussi, de chaque côté, deux ornements similaires. La bâte de troussequin est seule indiquée, elle est de forme arrondie, assez haute, comme il convient à la selle d'un cavalier armé de la lance.

Une lance était en effet dans la main droite de l'homme, le bois en a disparu; mais il a laissé son empreinte, soigneusement évidée le long de la cuisse. Cette lance traversait une sorte de sabot, qui semble jouer ici le rôle protecteur de la rondelle ajoutée au bois de cette arme vers la fin du XIII[e] siècle. Peut-être aussi serait-ce simplement une sorte de support, attaché à la selle comme le sont les fontes de nos cavaliers, ce qu'indiquerait certain prolongement de matière qui se dirige du côté de l'axe de la crinière; mais, étant donné le geste de la main disparue, qui tenait certainement la lance, cette hypothèse ne me semble guère vraisemblable. Toujours est-il que ce détail du harnachement avait été ménagé avec soin dans la masse de l'os, puis évidé intérieurement pour laisser passer la hampe. Il est resté intact; mais son interprétation ne nous éclaire guère sur la nature de l'objet que l'on voulait représenter; les lignes profondes s'opposant à leur rencontre, près des angles légèrement abattus, peuvent aussi bien exprimer les cannelures du bois que des cordes en

cuir enroulées sur un noyau solide, ou même encore un ouvrage de vannerie. L'ensemble de l'objet affecte une forme polygonale se rapprochant d'une section de pyramide. Afin de laisser la porte ouverte à toutes les conjectures, nous rappellerons que le cavalier sassanide du Musée de l'Ermitage porte au côté droit un carquois, dont on pourrait voir ici une interprétation, si le calibre de la lance, visiblement creusé au milieu de cet appendice, pouvait laisser le moindre doute sur sa destination véritable.

Le costume de l'homme se compose d'une broigne grossièrement indiquée et lisse. Le baudrier qui retient le bouclier traverse obliquement le torse et passe sous l'aisselle gauche; il semble formé d'une double courroie, dentelée d'un seul côté; sur les jambes s'étale un large bliaud, plissé comme une fustanelle. Les pieds s'appuient sur des étriers, ils sont chaussés de souliers et portent des éperons. La tête est d'un travail extrêmement barbare, les yeux sont formés de deux annelets avec un point central, la bouche est grande et plate. Le visage s'allonge en pointe, sous prétexte d'exprimer une ample barbe, figurée par des petites mouchetures. Les oreilles sont de forme conventionnelle et d'une taille fabuleuse. Les cheveux s'indiquent par une calotte ronde, formée de petites tuiles superposées. Le derrière de la tête et la nuque sont lisses; on peut supposer qu'ils étaient rasés. Cette coutume est souvent observée dans les premiers temps du moyen âge, et la coiffure « à l'écuelle » des XIV[e] et XV[e] siècles n'en est qu'une survivance.

J'arrive au détail le plus curieux : le long bouclier qui recouvre tout le flanc gauche du cavalier. Il affecte la forme d'un rectangle, un peu plus large du haut que du bas; les côtés semblent s'infléchir un peu, et n'ont pas la rigidité d'une ligne droite, la ligne supérieure est légèrement arquée et tous les angles sont arrondis; mais la forme générale reste franchement rectangulaire et ne rappelle en rien le bouclier en amande des monuments du XI[e] siècle. Cette particularité est importante. La face est couverte d'ornements incisés. Tout autour, se dispose un orle d'annelets à point central, et, sur le champ, se superposent trois

disques, dans lesquels un compas a gravé une rosace. Celle du milieu forme une sorte de fleur à six pétales, les deux autres sont quatrilobées; on pourrait même y voir l'intention d'y figurer une croix. Nous savons combien cet ornement est fréquent dans les monuments du IVe au VIe siècle et nous y reviendrons tout à l'heure. Enfin, dans la main gauche, notre cavalier tient horizontalement un objet assez difficile à déterminer, exprimé par une série de bourrelets superposés, terminé par une main semblable à celle qui surmonte certains sceptres. N'oublions pas l'épée, enfermée dans son fourreau, qui passe sous le bouclier et bat obliquement le flanc du cheval.

L'identité des caractères communs de notre petit monument, avec ceux de certains objets authentiquement datés des Ve et VIe siècles est un fait qui a vivement frappé d'éminents archéologues. Ils ont pensé que si, jusqu'à présent, on ne connaissait pas d'œuvre de sculpture mérovingienne, il ne fallait pas en conclure qu'il ne peut en exister. Le cavalier d'Amiens pourrait être le premier monument d'une série à laquelle viendraient se rattacher nombre d'objets non classés, épars dans les collections.

Qu'on nous permette donc d'ajouter à ceux que nous avons cités quelques autres, où nous trouvons de frappantes analogies. Le diptyque de Stilicon de la collection Baudot, ivoire du Ve siècle, nous montre sur les vêtements consulaires des ornements semblables à ceux de notre bouclier. Je sais que la rosace, formée de segments de cercles, est adoptée d'instinct par tous les peuples primitifs comme par les enfants de tous les temps; mais l'application en est si constante du Ve au IXe siècle qu'on ne peut y voir l'effet du hasard; on la retrouve dans les cimetières mérovingiens de Paris et des environs, tels que ceux d'Andresy (premières années du VIIIe siècle), Ermont, etc. On est d'accord pour y trouver une intention formelle, peut-être un symbole religieux. Remarquons que, dans notre petit monument, cet ornement ne se trouve pas à l'état isolé, mais formant un ensemble rythmé, joint à une bordure de points, tel qu'on le voit sur les bronzes mérovingiens, et, si le bouclier avait été trouvé isolé et détaché

du reste, on n'aurait pas hésité à le classer à côté des boucles de ceinture, si nombreuses dans les sépultures de Picardie et du Beauvoisis.

Dans le même ordre d'idées, notons encore deux statuettes en bronze du Musée de Moscou, attribuées au IVe siècle. La crinière du cheval, la forme de la selle, la façon d'indiquer la jambe de l'homme sont autant de détails retrouvés dans le cavalier d'Amiens. Enfin, dans des fouilles faites récemment à Tigzirt (province d'Alger), des pierres sculptées appartenant à une basilique chrétienne ont été exhumées. L'une est un bas-relief datant de la fin du VIe siècle : on y voit un homme combattant à cheval. L'exécution est très barbare ; mais on reconnaît la même crinière coupée, la même bride reposant à la moitié du cou. Le vêtement même de l'homme offre des analogies avec notre bliaud plissé. Par une curieuse coïncidence, une pierre de cette même basilique nous montre une frise sculptée, qui reproduit textuellement les trois ornements circulaires de notre bouclier. Ils sont suivis d'une sorte de palme incisée, qui figure exactement celle qui est gravée sur les bandes de cuir, placées au-dessous de la selle, sur les flancs du cheval d'Amiens. Nous avons déjà cité plus haut le plat d'argent d'époque sassanide conservé au Musée de l'Ermitage, et qui est aussi un monument du IVe ou du Ve siècle.

Malgré la parenté évidente de notre fragment avec tous ces objets, dont la date oscille entre le Ve et le VIIIe siècle, pouvons-nous admettre sans restrictions qu'il puisse être considéré comme leur contemporain? Nous ne le croyons pas. Les formules d'art dont il dérive se sont prolongées bien avant dans le moyen âge; qu'elles soient plus ou moins éloignées du foyer initial, venues par le Danube ou la Scandinavie, elles ont eu leur action pendant des siècles. M. Salomon Reinach l'a très bien fait remarquer[1] : « ainsi s'expliquent, dit-il, les analogies que l'on constate entre l'art de la Gaule indépendante, l'art de la Gaule franque et l'art roman. »

1. Salomon Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 5.

De ce fait, nous serions amené à placer la date d'exécution de notre cavalier dans une période vague qui peut descendre jusqu'aux premières années du XII[e] siècle. Remarquons-le aussi, ce n'est pas la première fois qu'à cette époque du moyen âge on ait utilisé les os de cétacés. L'ivoire était rare alors, et l'on s'est servi plusieurs fois d'os de baleine, pour confectionner des objets dont le prestige s'augmentait de la curiosité de la matière et du rôle fabuleux qu'on attribuait à l'animal qui l'avait fournie. Le trésor de Saint-Denis possédait des vases creusés vers le XII[e] siècle dans des vertèbres de baleine, et qui ont trouvé asile au Muséum d'histoire naturelle. Enfin M. Molinier, qui a bien voulu ajouter de savants commentaires à la communication que nous avons faite à ce sujet à la Société des Antiquaires de France[1], n'hésite pas à attribuer à notre petit monument la date approximative du XI[e] siècle. Avec l'autorité que lui donne sa vaste érudition, il a déclaré, de plus, que notre cavalier devait être une pièce d'échiquier.

La grande dimension de l'objet ne rend pas l'hypothèse invraisemblable, puisque la base de la statuette pouvait être un carré mesurant environ 0m,11. Un échiquier, avec des cases de cette dimension, atteint à peine 0m,90. Des textes nous apprennent que certaines parties d'échecs se terminaient en pugilat; on se battait même avec les pièces, il fallait pour cela qu'elles eussent un certain volume. Il existe dans une collection anglaise un cavalier provenant d'un jeu d'échecs, qui peut être rapproché du nôtre; on pourrait en trouver un second en Allemagne. Jusqu'à présent celui d'Amiens est le seul qui soit connu en France. Il convient cependant, comme l'a fait remarquer M. Babelon, de ne pas oublier les pièces d'échiquier conservées au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, vulgairement dénommées : l'Échiquier de Charlemagne; quelques-unes de ces pièces semblent, dit-il, relever de la même tradition.

M. Molinier reconnaît l'analogie qui existe entre certains dé-

1. V. *Bulletin*, séance du 18 décembre 1895.

tails, tels que ceux du bouclier et l'ornementation de monuments des ve et vi^e siècles; mais cette persistance des traditions n'a rien qui puisse surprendre, dans un objet qui est moins une sculpture qu'un ouvrage de tabletterie, où le type reste conventionnel et garde la même formule pendant des siècles. C'est ce qui arrive encore aujourd'hui pour nos cartes à jouer, et nos pièces de l'échiquier moderne dérivent aussi de types plus anciens.

La conclusion serait donc que nous sommes en présence, non pas d'un objet appartenant à la civilisation antérieure aux Carolingiens, mais bien d'une survivance de cette civilisation. En effet, puisque nous nous sommes servi, comme points de comparaison, de monuments du ve au viiie siècle, nous devons reconnaître, qu'aussi nombreux sont ceux du xie, dont nous pourrions invoquer la ressemblance. Nous ne parlons pas de la tapisserie de Bayeux, citée à ce propos, peut-être un peu légèrement; la forme de la selle normande, repliée en volute, la longue crinière des chevaux, le bouclier en amande sont autant de détails importants qui s'opposent à l'assimilation. Mais un vitrail de Saint-Denis, dessiné par Montfaucon [1], nous montre une selle identique à la nôtre, placée sur un cheval à crinière coupée; une frise bien connue de la cathédrale d'Angoulême, quelques chefs en orfèvrerie, enfin d'autres sculptures contemporaines, datant toutes des xie et xiie siècles, nous montrent de telles analogies que nous n'osons plus rappeler les monuments plus anciens.

Tels sont les problèmes posés par notre trouvaille d'Amiens. Les discussions savantes soulevées autour de ce modeste fragment n'ont pas dépassé encore un cercle très restreint. En portant la question devant le grand public d'érudits qui lisent la *Revue archéologique*, nous espérons que les hypothèses émises prendront plus de précision. Peut-être l'examen comparatif des pièces d'échiquier auxquelles M. Molinier a fait allusion pourrait-il nous éclairer d'une façon définitive; mais nous n'en connaissons aucune reproduction. Quant à celles du Cabinet des

1. *Monuments de la monarchie française*, tome I.

médailles, elles ne peuvent être citées que pour mémoire, leur technique n'offrant avec notre cavalier que des rapports très éloignés.

L'intérêt que notre petit monument a déjà excité lui constitue un véritable titre de noblesse, à défaut d'autre état civil. Attendons de nouvelles découvertes, qui nous permettront de le classer à sa place, dans une série mieux définie.

Albert Maignan.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 21 MAI 1897

Sur le rapport présenté par M. Deloche, au nom de la commission du prix Allier d'Hauteroche (numismatique), ce prix est décerné à M. Adrien Blanchet, pour ses deux volumes intitulés : *Les Monnaies grecques* et *Les Monnaies romaines*.

Sur le rapport présenté par M. Ph. Berger, au nom de la commission du prix Saintour, ce prix est décerné à M. Casanova, pour son étude sur la *Citadelle du Caire*.

La commission des Antiquités de la France décerne les récompenses suivantes : 1re médaille (1,500 fr.), M. Beautemps-Beaupré, pour son ouvrage intitulé : *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au* XVIe *siècle*; 2e médaille (1,000 fr.), M. P.-M. Perret, pour son *Histoire des relations de la France avec Venise du* XIIIe *siècle à l'avènement de Charles VIII*; 3e médaille (500 fr.), M. R. Merlet, pour son ouvrage intitulé *La Chronique de Nantes*. En outre, la commission a décidé de demander à M. le Ministre de l'Instruction publique de disposer d'une quatrième médaille (500 fr.) en faveur de M. Lemoine, pour sa *Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis*. — Les mentions honorables sont distribuées ainsi qu'il suit : 1re mention, M. A. Rigault, *Le procès de Guichard, évêque de Troyes*; 2e mention, M. Jules Chevallier, *Essai historique sur l'église et la ville de Die*; 3e mention, M. Henri Gross, *Gallia judaica, Dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques*; 4e mention, M. E. Laurain, *Essai sur les présidiaux*; 5e mention, MM. L. De Santi et A. Vidal, *Deux livres de raison*; 6e mention, M. H. Malo, *Renaud de Dammartin et la coalition de Bouvines* (manuscrit).

M. Maspero donne lecture du rapport de la commission du prix Bordin, qui a décidé d'accorder ce prix à M. l'abbé Chabot, pour ses deux ouvrages intitulés : *Histoire de Mar Jabalaha III* et *Chronique attribuée à Denys de Tell-Mahré*.

M. Perrot, au nom de la commion des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, propose de désigner, pour la médaille d'or annuellement décernée par la Société centrale des architectes français, M. Graillot, ancien membre de l'École de Rome.

M. Müntz présente les photographies d'une suite de tapisseries qui lui a été signalée par M. Collignon et qui se trouve depuis plus d'un siècle dans la famille de M. le général Bézard. Cette tenture, représentant l'histoire de Diane, a été tissée en 1610, mais reproduit des cartons au moins d'un demi-siècle plus anciens, se rattachant à l'école de Fontainebleau. On y retrouve la paraphrase littérale des *Métarmorphoses* d'Ovide, dont les moindres épisodes sont interprétés (sauf pour les costumes, qui sont du XVIe s.) avec la plus grande exactitude. Enfin, les cartons originaux de l'histoire de Diane ont été commandés

par Diane de Poitiers, comme le prouve le chiffre de la favorite d'Henri II et des emblèmes dont la signification n'est pas douteuse. On connaît aujourd'hui trois suites de tapisseries exécutées pour Diane de Poitiers et consacrées toutes trois à la glorification de la déesse sous le patronage de laquelle la duchesse de Valentinois s'était placée : quatre pièces qui ont fait retour au château d'Anet ; une pièce de la collection de M. Maurice Kann ; enfin les six pièces appartenant à M. le général Bézard. Diane de Poitiers a sans doute tracé elle-même aux peintres le canevas des compositions ; elle possédait, dans sa bibliothèque d'Anet, un manuscrit de la traduction français des *Metarmorphoses*.

M. Marquet de Vasselot, attaché au musée de Versailles, fait une communication sur le trésor de l'abbaye de Roncevaux (Navarre espagnole). Il signale d'abord un coffret arabe en argent doré, du XIIe siècle ; la couverture de l'Évangéliaire sur lequel les rois de Navarre prêtaient serment lors de leur sacre (XIIIe siècle) ; un coffret en argent du XVIe siècle, décoré de fragments provenant d'un monument antérieur ; une statuette de la Vierge, en bois recouvert d'argent, du XIVe siècle ; une croix en argent doré, du XVIe siècle. Puis il étudie en détail deux pièces très importantes : la Vierge de Roncevaux, une des œuvres les plus intéressantes de l'orfèvrerie toulousaine à la fin du XIIIe siècle, et un reliquaire en argent, de la fin du XIVe siècle, qui est orné de 51 compartiments en émail translucide. Ces deux derniers objets peuvent être comptés parmi les pièces d'orfèvrerie les plus remarquables du moyen âge.

M. Devéria communique un travail où il examine les estampages de treize inscriptions chinoises, provenant de la mission de MM. Dutreil de Rhins et Grenard dans la haute Asie. Six inscriptions bouddhistes consacrées à la mémoire des prêtres ou religieux morts entre 663 et 856 montrent les Chinois commençant seulement à employer, en 672, la forme d'écriture inventée plus de trois siècles auparavant par Wang Hi-tchi, écriture aujourd'hui adoptée par la typographie chinoise. M. Devéria donne la traduction *in extenso* d'une inscription datée de 137 p. C., provenant de Barkoul et relatant une victoire remportée par les Chinois sur les Huns commandés par le prince Hou-gen. Il cite à cette occasion les textes d'un recueil de 1085 inscriptions chinoises annotées, composé en 1815 sous le titre de *Kin-chi-tsoei pien*, et dans lequel cette inscription de Barkoul est reproduite avec des commentaires dont il est donné lecture.

SÉANCE DU 28 MAI 1897

M. Clermont-Ganneau communique une lettre du R. P. Germer-Durand, datée de Jérusalem, 11 mai. A son retour de Petra, le P. Germer-Durand adresse à M. Clermont-Ganneau l'estampage et la photographie d'une inscription nabatéenne, probablement inédite, mais malheureusement un peu dégradée au commencement des lignes. — M. Clermont-Ganneau, à la suite d'un premier examen, pense qu'il s'agit d'un monument du plus haut intérêt : le piédestal d'une statue élevée au roi nabatéen Rabel Ier, qui vainquit et tua à Môtho (auj. Mouta, près de Kerak) le roi séleucide Antiochus XII Dionysos, vers l'an 86

av. J.-C. La dédicace est datée du mois de kislev de l'an 16, à ce qu'il semble, du règne de son successeur Arétas III Philhellène, qui doit être son frère cadet, tous deux étant fils d'Obodas Ier, prédécesseur de Rabel Ier. Ce texte est donc jusqu'à ce jour, et de beaucoup, le plus ancien connu en langue nabatéenne.

M. Berger a reçu du R. P. Calixte Mathieu, professeur d'hébreu à Notre-Dame de France à Jérusalem, une lettre sur le même monument, où il a reconnu le nom du roi Rabel, ainsi que le mois de kislev, qui ne figurait pas encore dans le calendrier nabatéen. Le P. Mathieu a en outre envoyé à M. Berger la photographie de plusieurs autres inscriptions trouvées à Petra, et dont l'une, qui est bilingue, nabatéenne et grecque, est malheureusement très mutilée.

L'Académie se forme en comité secret.

La commission du prix Volney (linguistique) décerne ce prix, de la valeur de 1.500 fr., à M. Émile Ernault, pour son *Glossaire moyen-breton* (Paris, 1895-6, 2 vol. in-8). Elle accorde en outre, sur les reliquats des années précédentes, un prix de 1.000 fr. à M. Maurice Grammont pour son ouvrage intitulé *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes* (Dijon, 1896, in-8).

M. Senart donne lecture d'un mémoire qui lui a été adressé par M. Adhémar Leclère, résident à Kratié (Cambodge). Cette notice est relative aux divers types connus au Cambodge du « pied sacré » du Buddha, lequel est en ce pays, comme dans les autres régions buddhiques, l'objet d'un culte populaire.

SÉANCE DU 4 JUIN 1897

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de l'ampliation du décret autorisant l'Académie à accepter le legs, qui lui a été fait par M. Auguste Prost, d'une rente de 1.200 francs, destinée à la fondation d'un prix annuel à attribuer à l'auteur du meilleur ouvrage sur Metz et ses environs.

L'Académie procède à l'élection d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes. M. Longnon est élu à l'unanimité des voix.

L'Académie se forme en comité secret.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. F. Funck-Brentano pour son ouvrage intitulé : *Philippe le Bel en Flandre*, par 31 voix, contre une donnée à M. Baudon de Mony et un bulletin blanc. — Le second prix est décerné à M. Baudon de Mony, pour son ouvrage sur les relations de la France et de la Navarre, contre 11 à M. Tardif et deux bulletins blancs.

M. Müntz, qui, dans des communications précédentes, avait retracé l'histoire des illustrations de la Bible pendant les premiers siècles de l'Église, communique un mémoire où il pousse ses recherches jusqu'à l'époque carolingienne. Avec le VIe siècle, la vogue de ces représentations faiblit. A la place de fresques ou de mosaïques retraçant l'ensemble ou toute une période de l'histoire des Juifs, on ne trouve plus que l'illustration de quelques épisodes isolés. Et cependant le concile « Quinisexto » ou « in Trullo », qui s'était réuni à Constantinople en

692, avait décidé que désormais la peinture historique serait préférée aux symboles. — Avec le IXe siècle, les scènes de la Bible rentrent en faveur. Peut-être sous l'inspiration de Charlemagne, de vastes cycles analogues à ceux des premiers siècles ornent le dôme d'Aix-la-Chapelle et l'église d'Ingelheim. A Rome, le pape Formose (891-896) fait exécuter dans la basilique du Vatican une série de peintures retraçant l'histoire des patriarches. Grâce à des photographies de M. Berteaux, ancien membre de l'École française de Rome, M. Müntz peut montrer les reproductions de dessins anciens, représentant les peintures de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, détruites par l'incendie de 1823. Une partie de ces peintures, qui retraçaient, en 38 compartiments, l'histoire de la Genèse, depuis Adam jusqu'à Moïse, semble antérieure à l'an mil.

SÉANCE DU 11 JUIN 1897

M. Gaston Paris, au nom de la commission du prix La Grange, déclare qu'il n'y a pas lieu de décerner ce prix cette année. — Acte est donné à la commission de cette déclaration.

L'Académie procède au scrutin sur les conclusions de la commission du prix Estrade-Delcros. Sur 43 voix, 26 sont données à M. Pottier; 9 au R. P. Delattre, 8 à M. Rubens Duval. En conséquence, le prix est décerné à M. Edmond Pottier, pour la première partie de son catalogue des vases grecs du Louvre et l'ensemble de ses travaux archéologiques.

M. Schlumberger présente, au nom de M. V. Dobrusky, directeur du Musée de Sofia, deux photographies représentant des parures d'or et d'argent, boucles d'oreilles, bagues, pièces ayant formé un collier, tous objets retrouvés récemment dans des fouilles faites au centre de cette ville pour les fondations d'une maison. Dans les deux petits pots de terre cuite grossière contenant ces objets se trouvaient, en outre, plus de 200 monnaies d'or et d'argent d'empereurs byzantins du XIe siècle.

M. Clermont-Ganneau présente les photographies et les dessins, qui lui ont été communiqués par le R. P. Paul de Saint-Aignan, d'un précieux reliquaire des Croisades, récemment découvert à Jérusalem, dans les ruines de l'établissement de l'Ordre des chevaliers de l'Hôpital. Il consiste en un cône de verre massif, aplati latéralement en forme de mitre, et entouré d'une riche monture incrustée de pierres précieuses; il contenait une petite tablette de bois de cèdre, recouverte de plaques d'or et d'argent. Sur l'une des faces de la tablette, au milieu d'un encadrement de pierres précieuses, sont enchâssés des morceaux de la vraie Croix et deux reliques de saint Jean-Baptiste et de saint Pierre. Sur l'autre face, dans une série de petites arcades ajourées et élégamment ciselées sont enchâssées quinze autres reliques provenant, selon les inscriptions, des principaux apôtres et martyrs, André, Paul, Marc, Philippe, Barthélemi, Mathieu, etc. ; on y remarque une dent de saint Thomas et une autre de saint Jacques le Mineur. La dernière relique est celle de saint Oswald, le roi anglo-saxon de Northumberland, dont la mention peut fournir un indice sur l'origine ou la destination de ce reliquaire unique en son genre.

M. Delisle présente le premier volume du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Ce volume contient le commencement de la série des ouvrages dont le nom des auteurs est connu. Il y a la notice de 11,000 articles environ, c'est-à-dire un peu plus du quart des articles rangés sous la lettre A. Ce travail est dû particulièrement aux soins de MM. Marchal, Blanchet, Couraye du Parc et Finot.

SÉANCE DU 18 JUIN 1897

M. Eugène Müntz termine la lecture de sa communication sur les illustrations de la Bible depuis le VIe siècle jusqu'au IXe. A propos du précieux fonds de reproductions anciennes conservées à la bibliothèque Barberini, il insiste sur l'intérêt que présente l'archéologie médiévale de Rome, à partir de l'école carolingienne : tout est à faire, et ce serait là un beau champ d'activité pour les membres de l'École française de Rome.

M. Lutoslawski résume les études qu'il a faites sur le style des écrits de Platon dans le but d'en établir l'ordre chronologique, et rend compte de la méthode qu'il a suivie dans ce travail. — MM. Croiset et Weil présentent quelques observations.

M. Bréal fait une communication sur le mot *bratoude*, qui se trouve sur une série d'inscriptions du sud de la Gaule (voir la lettre de M. Bréal, dans ce numéro). Ce mot, qui avait reçu les interprétations les plus diverses, a été récemment expliqué par M. Robert de Planta. Il correspond au latin *merito*, qu'on lit sur tant d'inscriptions votives. La syllabe finale est la préposition latine *de*. Ces inscriptions du sud de la Gaule paraissent appartenir à une population de langue italique, bien plutôt qu'à une population celtique. C'est le dernier rameau de la famille à laquelle appartiennent l'osque, l'ombrien et le latin. — M. d'Arbois de Jubainville, à l'occasion de la communication de M. Bréal, présente quelques observations sur l'influence de la civilisation ligure dans le midi de la France.

M. Héron de Villefosse communique un extrait d'une lettre du R. P. Delattre, relative à la découverte, à Carthage, de cinquante lamelles de plomb avec inscriptions, ainsi que de monnaies et de divers autres objets. — M. Cagnat donne quelques détails sur cette découverte, qui a été faite dans le sous-sol de l'amphithéâtre, et pense que ces lamelles, trouvées pour la première fois ailleurs que dans un cimetière, avaient peut-être été placées dans la chambre mortuaire où l'on déposait les corps des gladiateurs. — M. Deloche présente quelques observations.

SÉANCE DU 23 JUIN 1897

M. Oppert lit un mémoire intitulé : Éclaircissements sur quelques points relatifs à la dernière période de l'empire assyrien.

M. Héron de Villefosse communique un diplôme militaire, daté de l'année 139, et qui a été découvert près de Nazareth. Ce diplôme lui a été envoyé par M. Joseph-Ange Durighello, de Beyrouth. Il a une très grande importance au point de vue historique, en ce sens qu'il donne la composition des troupes

auxiliaires qui faisaient partie de l'armée de Palestine au lendemain de la révolte de Barchokéba, qui commença en 132, sous Hadrien, et fut si longue à réprimer. Il fournit le nom du gouverneur de Palestine en 139, P. Calpurnius Atilianus, qui avait été consul ordinaire en 135, et dont les noms complets sont donnés par une inscription de Rome. On y trouve aussi les noms de deux consuls suffects de l'année 139, qui n'étaient encore connus par aucun document, et la mention de plusieurs corps de troupes qui apparaissent pour la première fois dans cette inscription.

M. Léger, professeur au Collège de France, communique un mémoire sur l'empereur Trajan dans la mythologie slave. Les expéditions de Trajan sur le Danube avaient laissé une très vive impression chez les peuples balkaniques. Des localités, des monuments portent encore son nom. Chez les Serbes, les Bulgares et les Russes, Trajan, sous le nom de Troïan, est devenu un dieu païen. Diverses légendes, qu'on retrouve d'ailleurs chez Tsetsès et Bertrandon de La Broquière, lui prêtent des aventures fantastiques et des attributs analogues à ceux des satyres ou du roi Midas.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1897

M. Dieulafoy donne communication d'un travail sur l'évolution de la poliorcétique au XIIIe siècle. Il s'agit de la bataille de Muret, livrée par Simon de Montfort aux armées coalisées de Pierre II, roi d'Aragon, des comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges (12 sept. 1213). Selon M. Dieulafoy, les mêmes raisons qui favorisèrent, au XIIIe siècle, la création des places de guerre qui couvrirent l'Europe à cette époque, condamnèrent la noblesse féodale à sacrifier la tactique et la stratégie à la sécurité et à la puissance du choc. L'influence de l'Orient, si elle s'exerça dans ce domaine, s'éteignit donc ausitôt.

M. Léopold Delisle annonce qu'en vertu d'une loi de finances promulguée le 30 juin, les médailles grecques réunies, au nombre d'environ 7,000, par feu M. Waddington, font désormais partie des collections de la Bibliothèque nationale. M. Waddington s'étant attaché à rechercher avant tout les types insuffisamment représentés dans ces collections, la nouvelle série fera très rarement double emploi avec les anciens fonds de la Bibliothèque. Un inventaire sommaire en sera rédigé sans retard.

M. Clermont-Ganneau présente un fragment d'inscription phénicienne provenant de Tyr. C'est une des très rares inscriptions de cette provenance qui soient connues jusqu'ici. Elle porte le nom d'un personnage appelé Abdbaal.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 26 MAI.

M. le président salue la mémoire de sir John Franks, baronnet associé correspondant étranger, mort récemment.

M. René Cagnat signale à la Société quelques inscriptions publiées dans le *Bulletin* de 1888, et communiquées par M. Gay, comme fabriquées sur d'autres inscriptions du Musée de Turin.

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Jullian qui maintient ses dires au sujet de la Pile de Chaynon et conteste les affirmations de M. Musset à ce sujet.

M. le baron J. de Baye présente la photographie d'une crosse de saint Étienne apôtre des Permiaques ; cette crosse est enfermée dans une garniture en défense de morse. L'étude des figures peut faire reporter ce travail au xv[e] siècle.

SÉANCE DU 5 MAI 1897.

Sur la proposition de M. Germain Bapst, président, la Société exprime ses condoléances à ceux de ses membres touchés par la catastrophe de la veille. On décide d'envoyer une lettre au préfet de la Seine au sujet de l'église Saint-Pierre de Montmartre que le directeur des Beaux-Arts est disposé à conserver si la Ville prend part aux frais de restauration. — Communications de MM. Fourdrignier sur un couteau de fer, de M. Prou sur des papiers intéressant la transformation de l'Académie celtique en Société royale des Antiquaires, de M. de Rougé sur des statuettes du Musée de Cagliari. Observations à ce sujet de MM. Babelon, Martha, Eudes et Girard. — M. Léon Morel, de Sedan, envoie une étude sur un Bacchus adolescent et M. d'Anselme sur une lampe trouvée à Carthage où l'on voit une femme portant son enfant comme font encore les femmes d'Afrique.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Le tome XXI des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* (Bourges, 1895-1896) contient (p. 1-19) un catalogue raisonné des bronzes antiques du Musée de Bourges, rédigé par M. D. Mater et accompagné de sept planches en phototypie. Signalons (pl. 1, 5) une Vénus nue, debout, tenant une pomme; pl. III, 14, un *dieu au marteau* inédit; pl. III, 13, un Atys; pl. III, 11, un

beau buste de Bacchante; pl. V, 29, un manche de patère historié, identique à celui du Musée de Rouen (*Bronzes figurés du Musée de Saint-Germain*, n° 399); pl. VI, 30, un petit vase cylindrique à reliefs, rapporté de Phrygie par le comte Jaubert; pl. VI, 32, une œnochoé de Fontillet (commune de Berry-Bouy), avec anse ornée de deux bustes. — Le travail de M. Mater devrait bien trouver des imitateurs, car les petits bronzes de nos collections provinciales sont encore très peu connus. — S. R.

— La même Société publie la table des volumes XI-XX de ses mémoires (196 p.). Une table des matières contenues dans les dix premiers volumes a été publiée en 1883.

— M. Ch. Pinsard, architecte à Amiens, a bien voulu nous envoyer le dessin d'un curieux objet en bronze, découvert récemment, à une profondeur de 7 à



8 mètres, dans un terrassement qui s'exécute en face du théâtre, rue des Trois-Cailloux. Le diamètre de la tête de Méduse atteint 0m,075; la hauteur totale est de 0m,115. C'est probablement une applique de meuble; nous ignorons si l'on en a déjà signalé de semblables. — S. R.

— Dans le *Bulletin of the Museum of Science and art* (Université de Pensylvanie), M. le Dr Brinton étudie à nouveau les objets de bronze qu'on appelle généralement « tendeurs d'arc. » Il pense qu'il faut y reconnaître le μύρμηξ des Grecs, c'est-à-dire un instrument servant à rendre plus redoutables les coups portés par les pugilistes (*The so-called Bow-puller identified as the greek* μύρμηξ.) Mais

a-t-on jamais rencontré de ces objets en Grèce? La thèse de M. Brinton n'est pas démontrée. Regrettons aussi qu'il y ait presque autant de fautes que de mots dans les citations qu'il fait de textes grecs. — S. R.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er avril 1897 : *Les Salons au Palais de l'Industrie, de 1855 à 1897*, M. André Michel; — *Les miniatures des manuscrits musulmans* (1er article), par M. E. Blochet; — *Le portrait de Mme de Krüdner et sa fille, par Angelica Kauffmann*, par M. Henry de Chennevières; — *Mistra* (2e et dernier article), par M. Lucien Magne; — *L'auteur de la « Vénus accroupie. »*, par M. Théodore Reinach; — *La sculpture florentine au XVe siècle : Brunelleschi*, par M. Marcel Reymond; — *Le portrait de Bertin l'aîné par Ingres*; — *La collection Edmond Bonnaffé*, par M. Émile Molinier; — *Correspondance de Vienne*, par M. William Ritter; — Bibliographie : *Frédéric le Grand et la peinture française de son temps* (Paul Seidel), par M. E. C. — Cinq gravures hors texte : *La baronne de Krüdner et sa fille*, par Angelica Kauffmann (Musée du Louvre) : eau-forte en couleurs, de M. E. Gaujean; — *La Sainte Liturgie* (église de la Peribleptos, à Mistra), d'après l'aquarelle de M. Yperman : photogravure en couleurs; — *Bertin l'aîné*, par Ingres (Musée du Louvre) : héliogravure Dujardin; — *Portrait de Jamnitzer*, statuette en buis (collection Bonnaffé) : phototypie; — *Figure de sainte*, par le Pérugin (*ibid.*) : phototypie. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mai 1897. — *Le Salon de 1897 : Société des artistes français* (1er article), par M. Albert Maignan; — *Le Salon de 1897 : Société nationale des Beaux-Arts* (introduction), par M. Albert Besnard; — *La statue équestre de Louis XV*, par Edme Bouchardon (2e article), par M. Alphonse Roserot; — *Beaudoin, peintre religieux* (1er article), par M. Henri Bouchot; — *Les Goncourt et l'Art* (3e et dernier article), par M. Roger Marx; — *La Galerie de tableaux de l'Ermitage*, par M. Émile Michel, de l'Institut; — *Une nouvelle illustration des Évangiles*, par M. James Tissot (1er article), par M. Ary Renan; — *La Couronne de fer et la Donation constantinienne*, par M. F. de Mély; — Bibliographie : *La Bataille de Pavie, d'après les tapisseries conservées au Musée de Naples* (Luca Beltrami), par M. Pierre Gauthiez. — *La sculpture florentine : les prédécesseurs de l'École florentine et de la sculpture florentine au XIVe siècle* (Marcel Reymond), par M. A. M. — Trois gravures hors texte : *S. A. R. Mgr le duc d'Aumale*, par M. Benjamin Constant (Salon des Champs-Élysées) : eau-forte de M. Charles Waltner; — *Portrait de vieille femme*, par Rembrandt (Ermitage de Saint-Pétersbourg) : héliogravure; — *Jésus engage les Apôtres à se reposer*, par M. James Tissot : chromolithographie Lemercier. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1897, nº 2. — Schumacher, *Fin de la relation sommaire de son exploration du Djebel 'Adjloûn*. — O. Kersten, *Note sur les résultats de la mission dont le Verein l'avait*

chargé en Palestine[1]. — Fast, *Description du Ouâd el-Kelt* (trois sources; le couvent de Deir el-Kelt; vues photographiques). — Nouvelles diverses (essa de navigation à vapeur sur le Jourdain et la mer Morte).

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1897, n° 3 : Schick, *Excursion à Aïn Karem*. — Schœnecke, *Bloc de rocher avec des tombeaux antiques*, près de Jérusalem. — Brünnow, *Inscriptions grecques et romaines d'au delà du Jourdain* (nouveaux textes de Kasr el-B'cheir[2], de Djerach[3] et de Der'ât[4]). — Notes diverses de MM. Kohn, Socin et Guthe. — Trouvailles d'antiquités diverses à Beit Djibrîn et à Medjdel (Ascalon).

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, vol. XIX, fasc. 3 : De Hitrowo, *Sur la nécessité de photographier les ruines de Palestine et de Syrie*. — *Additions et corrections à la carte, précédemment publiée, des environs immédiats de Jérusalem*. — Schick et Benzinger, *Liste toponymique et carte des environs de Jérusalem à grande distance* (pl. 6)[5]. — Schlatter, *Observations critiques sur la nouvelle édition de Josèphe par Niese* (importantes pour la topographie antique de la Palestine).

Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft, vol. LI, fasc. I : P. Horn, *Catalogue des manuscrits persans et turcs du Vatican*. — Philippi, *Sur la prononciation du* WAW *et du* YOD *dans les langues sémitiques*. — Hardy, *Dhammapâla a-t-il écrit ses commentaires dans le couvent de Nâlanda?* — Caland, *Exégèse et critique des Sûtras rituels*. — J. Oppert, *Le mois intercalaire*

1. On doit installer prochainement une station d'observations météorologiques à Jéricho, avec baromètre enregistreur. On ne saurait trop souhaiter la prompte réalisation de ce projet, la vallée du Ghaur se trouvant dans des conditions uniques sur le globe pour l'étude permanente de la pression atmosphérique (800 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée).

2. Modification très importante apportée par Domaszewski à la lecture de la 5e l. : *Castra prætorii Mobeni a fundamentis*, au lieu : de *Castra et eorum mœnia fossamentis*. Il serait donc question du *prétoire moabite*.

3. Inscription romaine confirmant le fait que Gerasa appartenait bien, ainsi que je l'avais admis, à la province d'Arabie. — Elle montre qu'il faut corriger le nom du gouverneur C. Allius Fuscianus en *Attius*.

L'ère employée dans la deuxième inscription grecque est l'ère de Pompée, dont j'ai autrefois démontré l'usage à Gerasa; la date est, en conséquence, 257 J.-C.

4. A rapprocher de celle que j'ai reproduite dans mes *Etudes d'arch. orientale*, vol. II, p. 83. Διαπαμοτάτου est à corriger, vraisemblablement, en δια(ση)μοτάτου. Le nom du gouverneur de la province d'Arabie, nouveau pour nous, doit être également altéré dans la copie : ΟΛΥΜΡΟΥ (Olympus?). La date PN = 150 de Bostra = 255 J.-C. est-elle sûre? N'était-elle pas suivie de quelque autre lettre marquant des unités? Il semble, en effet, singulier qu'à cette date l'empereur Gallien soit mentionné comme seul empereur, sans son père Valérien, qui ne disparait de la scène politique qu'en 260, année où il est fait prisonnier par Sapor. D'autre part, la νίκη de Gallien ne figurant pas encore dans le protocole de cette seconde inscription, il est probable que cette inscription est antérieure à 263; la 3e lettre numérique qui manque serait alors ε, ϛ ou ζ.

5. Il y a des réserves à faire sur la transcription de plusieurs noms de lieux; par exemple (p. 194), *Kimer* et *Kâmir* (et, par dessus le marché, avec le *kaph!*) sont également fautifs; c'est *Qaïmar* (voir Moudjir ed-Dîn, texte arabe du Caire, p. 399). Le nom ancien de la *Khirbet 'Adasé* (p. 173, la première des deux), encore connu des indigènes, comme je l'ai montré (*Rec. d'Arch. or.*, vol. II, p. 91), est *Beit Liddjé*; c'est la *Betligge* des Croisés. — C. C.-G.

chez les Babyloniens et l'ère égypto-chaldéenne de Nabonassar. — Glaser, *L'origine de l'article arabe* AL. — Nestle, *Système de transcription pour l'alphabet hébreu.* — Fraenkel, *Les papyri arabes du Musée de Berlin.* — Bibliographie.

Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins, vol. XX, fasc. 1 : Sachsse, *Étude chimique des minéraux, des pierres et des eaux de Palestine.* — Mommert, *L'église du Saint-Sépulcre construite par Modestos, d'après la relation d'Arculphe*[1]. — Röhricht, *L'itinéraire de Johannes von Schauwenburgh* (pèlerin du XVIIe siècle). — Bibliographie. — *La mosaïque de Mâdebâ* (MM. Groth et Palmer en ont pris des photographies et exécuté une reproduction en couleurs, grandeur naturelle).

BIBLIOGRAPHIE

Koptos, by Flinders Petrie, with a chapter by Hogarth; Londres, Quaritch, 1896, in 4, IV-38 p. et XXVIII pl.

Coptos, dont le nom n'a pas varié depuis des milliers d'années (*Qobt* des Égyptiens, la ϥⲉϥⲧ des Coptes, le قفط *Kuft* des Arabes), fut l'une des plus anciennes et des plus importantes cités de la Haute Égypte. Sa situation privilégiée a fait sa fortune. Au temps de Strabon (XVIII, 45), les marchandises d'Arabie, d'Éthiopie et des Indes débarquaient à Myos Hormos sur la Mer Rouge, traversaient le désert par la route des Ptolémées et arrivaient aux bords du Nil, à Coptos, d'où elles descendaient le fleuve jusqu'à Alexandrie. C'était, après trois mille ans, le chemin que suivait déjà le commerce d'Orient sous Papi Ier, à la VIe dynastie ; c'est celui que prendra dans quelques mois le chemin de fer projeté de Kenèh-Kocéir. Coptos est en effet merveilleusement placée pour être de tout temps un grand entrepôt de trafic international. Située sur la rive droite du Nil, au point où son cours se rapproche le plus de la Mer

1. L'auteur propose une nouvelle interprétation architectonique du plan graphique dessiné par Arculphe vers 670 et de la description qui s'y rapporte. Il considère les trois cercles concentriques du plan, qui semblent correspondre aux 3 *parietes* du texte, comme représentant non pas trois parois juxtaposées, au même niveau, celui du sol, mais comme trois parois *superposées*, trois étages avec galeries. Les considérations qu'il fait valoir à l'appui de sa thèse, par exemple la comparaison avec l'église de Sainte-Sophie de Constantinople, sont ingénieuses : je crois qu'il aurait dû tenir compte aussi, pour discuter ce problème, de la figuration graphique de l'église de l'Ascension sur le Mont des Oliviers, figuration qui nous est également donnée par le vieil évêque de Périgueux. M. Mommert aurait bien fait de préciser ses idées d'une façon plus tangible à l'aide d'une coupe schématique de l'édifice tel qu'il le conçoit. Quant à la monnaie byzantine bien connue, qu'il invoque et qui nous montre l'image de l'*Anastasis*, elle doit être écartée du débat, car elle représente, je pense, non pas l'*église* du Saint-Sépulcre, comme le suppose l'auteur, mais l'édicule même du Saint-Sépulcre abrité par l'église, le *tugurium*, ou *rotundum tuguriolum*, d'Arculphe. — C. C.-G.

Rouge, elle se trouve aussi commander les deux seules vallées qui, des ports de l'Erythrée, donnent accès sur les bords du fleuve. Elle était vraiment la clef de la navigation et du commerce de l'Est.

Quelques débris disséminés dans les villages modernes étaient comme une invitation aux égyptologues d'entreprendre des fouilles en ce lieu, et une promesse de découvertes précieuses pour l'art et l'histoire d'Égypte. Aussi Coptos était-il un des points où M. Maspero avait le dessein de porter ses recherches. Des sondages opérés à plusieurs reprises, et toujours rénumérateurs, l'avaient confirmé en son désir d'y exécuter des fouilles méthodiques[1]. Le budget du Musée était malheureusement des plus modestes en ce temps-là et M. Maspero dut renoncer à son désir.

En ces dernières années, la taxe payée par les touristes fournissait à la Direction des antiquités des ressources suffisantes pour mener l'œuvre à bien et on a peine à comprendre pourquoi il a fallu en attendre le résultat de l'initiative de M. Petrie. Les trouvailles qu'il y a faites ont confirmé de tous points les prévisions. Bronzes ou inscriptions, bas-reliefs, statues, graffiti, les monuments mis au jour appartiennent à toutes les époques de l'histoire d'Égypte, du bon roi Khoufou à Aurélien. L'ensemble en est imposant, et c'est plus que l'histoire locale d'une vieille cité qui vient de renaître. De nouvelles et précieuses indications pour l'histoire de l'architecture, et, pour celle du bas-relief et de la sculpture, la grosse lacune du Moyen Empire en partie comblée ; les annales si mal connues des premiers princes thébains précisées par une douzaine de monuments dont un de premier ordre ; enfin, d'une manière générale, les données des vieux textes corroborées par les preuves matérielles de leurs assertions, voilà, en quelques mots, les résultats généraux qui nous semblent se dégager nettement des fouilles de M. Petrie.

Comme dans les publications précédentes, M. Petrie a classé ses découvertes par ordre chronologique, en suivant les divisions communément adoptées (Ancien, Moyen, Nouvel Empire, Ptolémées, Rome), et en répartissant, en chacune de celles-ci, les objets par catégories. Cette méthode permet au lecteur d'aller droit au but de ses recherches et d'embrasser d'un coup d'œil soit une époque historique, soit une série archéologique. Un index et une table chronologique des quarante-six noms de rois dont les monuments ont été trouvés à Coptos achèvent de faciliter l'étude des documents. Ce n'est rien moins cependant qu'un simple inventaire ou une sorte de catalogue. Les théories abondent en l'ouvrage de M. Petrie ; mais il les subordonne à l'exposition des monuments, et il les énonce à propos de tel ou tel fait, au lieu de grouper les faits pour la défense de ses théories. Le lecteur garde ainsi toute son indépendance, tout en étant à même de se renseigner exactement sur les pièces produites et sur leur

1. Inscriptions de Caligula (déblayées en 1884 par M. Maspero) ; d'Auguste, (*Catalogue de Gizèh*, p. 103) ; de Ptolémée XIII (Bædeker, *Ober-Ægypten*, p. 111) ; fragments aux noms de Nectanebo et piliers de Thotmès III (Maspero, *Histoire*, *éd.* 1882, p. 659 et 206) ; débris du temple d'Antouf IV encastrés dans le pont de Coptos (Maspero, *Hist.*, *éd.* 1894, t. I[er], p. 460, n. 1).

valeur. C'est ce dont on pourra se rendre compte par une rapide analyse de l'ouvrage.

M. Petrie débute, suivant l'usage qu'il a adopté pour les comptes rendus annuels de ses travaux, par une description topographique des fouilles et un journal sommaire des opérations. C'est une sorte de préface, qu'il termine en montrant l'importance de Coptos et en discutant sur l'origine, l'orthographe et l'étymologie de ce nom. Il aborde ensuite directement le résultat de ses fouilles en décrivant les monuments qu'il attribue à l'Ancien Empire, silex et poteries, figures en pierre d'un art étrange et nouveau, bas-reliefs des vieux temples et fragments de statues royales. C'est une ample moisson de trouvailles pour une époque si reculée. Tout naturellement, bon nombre de ces objets ne sont pas datés par eux-mêmes. Pour plusieurs, cependant, l'emplacement de la trouvaille, l'analogie du style avec celui de monuments authentiques des premières dynasties, le choix de motifs ornementaux semblables, enfin l'identité de matière semblent laisser peu de doute sur leur antiquité. Citons notamment les poteries aux chiens accostés de lotus héraldiques, que l'on retrouve dans les mastabas de Meïdoum (fin de la IIIe dynastie). Il n'existe pas, à notre connaissance, de motifs semblables sur des monuments d'époque postérieure et l'attribution de ceux de Coptos aux débuts de la IVe dynastie est satisfaisante à tous égards. Elle est peut-être moins sûrement établie pour d'autres objets ; mais s'en tiendrait-on aux monuments de l'Ancien Empire dont la date est positivement certaine, que ceux-ci suffiraient amplement à constituer un ensemble de grande valeur et de haut intérêt. C'est d'abord, pour suivre l'ordre chronologique, une jarre au nom de Khoufou (p. 4.) On sait que c'est au temple de Coptos que la légende plaçait la découverte du célèbre papyrus médical, sous le règne de Chéops. Une jarre au nom de ce roi n'est sans doute pas un reste matériel de ce temple. Elle montre tout au moins l'existence d'un sanctuaire de Coptos assez important dès cette époque pour que le souverain de Memphis y consacrât des objets votifs. La preuve de la prospérité du temple de Minou sous l'Ancien Empire est plus décisive avec la VIe dynastie ; car voici une base de statue portant le nom de double de Papi Ier (p. 5).

En dehors de la tombe et de sa chapelle, les statues royales ne figuraient, comme doubles du Pharaon, que dans les principaux temples d'Égypte. Elles y rappelaient au dieu ce que le consacrant avait fait pour sa demeure et permettaient au double royal de participer, en hôte de marque, aux sacrifices célébrés dans le temple. La statue de Papi Ier atteste le rang où l'on tenait Minou de Coptos à l'époque memphite.

Papi II, son successeur, a laissé des marques plus importantes de sa piété. Il avait rebâti le sanctuaire et M. Petrie a retrouvé deux des bas-reliefs qui en décoraient les murs (p. 4 et pl. V, nos 7 et 8). L'un représente le roi faisant offrande à Min ; l'autre son cartouche et une série de curieux masques hathoriques, les plus anciennes représentations d'Hathor que l'on connaisse actuellement [1]. Ces deux fragments sont, à notre sens, une des principales découvertes

1. J'ai cependant retrouvé depuis une autre représentation de masque hathorique de l'Ancien Empire. Elle se trouve dans le *caput mortuum* des *Mastabas* de

des fouilles de Coptos et peut-être nous sera-t-il permis de regretter que M. Petrie ne nous en ait pas donné des reproductions moins réduites. L'histoire de la sculpture est encore fort pauvre en œuvres royales de l'Ancien Empire, et si la statuaire a tout juste à nous offrir sept ou huit statues authentiques sorties des ateliers du Pharaon et plus ou moins mutilées, il y a moins encore pour le bas-relief. Il n'en existait peut-être pas un monument certainement daté. C'est assez dire l'intérêt que présente la découverte de ces deux beaux fragments. Au point de vue de l'architecture, il est également important d'apporter une nouvelle preuve de l'existence de temples en pierre, dans les cités provinciales de l'empire memphite. Trop d'ouvrages d'archéologie semblent, en effet, considérer ce temps comme une époque de débuts dans l'art de bâtir, une époque où le temple de pierre serait, sinon inconnu, au moins tout à fait exceptionnel. L'histoire mythologique tirera aussi un enseignement précieux de ces bas-reliefs, en constatant ici encore, et dès la VI[e] dynastie, la constance remarquable des traditions de l'art religieux de l'Égypte. La persistance immuable des gestes et du costume, soit de l'officiant, soit de la divinité, l'attitude du Minou ithyphallique à la coiffure ammonienne, semblables de tout point aux gestes, aux coiffures, aux Minou d'un Ramsès, d'un Ptolémée ou d'un César, voilà un nouvel argument très fort pour ceux qui soutiennent que le rituel et le mythe égyptiens se perdaient, dès le temps de l'empire memphite, en la nuit des âges. Si enfin l'on groupe ces débris de l'Ancien Empire avec les vestiges que la Mission française a recueillis depuis vingt ans dans la même région, tous ces faits, si menus en apparence, finissent par former, réunis, un ensemble assez imposant, assez considérable, en tous cas, pour fournir à l'histoire d'Égypte d'importantes données.

Les fouilles de M. Petrie ont montré que le temple de Minou fut reconstruit sous les premiers Antouf, à l'époque où ils se jugèrent assez forts pour s'arroger le protocole royal (fin de la X[e] dynastie) et les ruines du sanctuaire permettent de juger de l'importance de Coptos à cette époque encore si mal connue. Il est assez probable que la famille princière de Thèbes commença par s'établir solidement dans cette ville, où aboutissent les routes de la Mer Rouge, et qu'ils associèrent à leur fortune grandissante celle du dieu suzerain du nome. Les fouilles ont fait découvrir en son temple ce que l'on n'a pas encore découvert à Thèbes même : des débris des bas-reliefs des Antouf, des linteaux de porte, des moulures de la frise du sanctuaire qu'ils réédifièrent. Il est difficile de porter un jugement artistique sur le style de ces vestiges, en l'absence de reproduction photographique et sur le vu de simples croquis (pl. 6). On peut néanmoins noter — et M. Petrie l'a fait remarquer — la constance des motifs et des scènes religieuses dans les figurations des ateliers royaux. Minou est représenté dans la même attitude, avec les mêmes gestes et les mêmes attributs que l'Amon-Khnoum de Luxor et de *Deir-el-Bahari*. Le Pharaon assomme devant le

Mariette et appartient à la V[e] dynastie. C'est une sorte d'égide ou de baudrier qui faisait partie du costume de cérémonie du mort. Cette figuration, si curieuse à tous égards, présente la plus étroite ressemblance avec les motifs hathoriques de Coptos.

dieu les ennemis vaincus; il adore Minou, et Minou embrasse le roi avec les mêmes gestes consacrés que l'on voit sur les plus anciens monuments connus en Égypte, ceux de Zosiri et de Snofroui (IIIe dynastie), comme sur les derniers en date des bas-reliefs thébains ou ptolémaïques (Pl. VI et VII). Signalons comme un morceau fort précieux pour l'histoire de la sculpture une tête dont M. Petrie donne la reproduction photographique (Pl. V, n°, 9) et qu'il attribue avec grande vraisemblance à la même période que le temple d'Antouf IV[1]. L'art qui l'a exécuté ne mérite aucunement le reproche de rudesse et de grossièreté qui lui est trop souvent adressé. L'expression est forte et hautaine et, encore que la matière se prêtât mal ici à la finesse du détail, l'ensemble est d'une facture vigoureuse, où rien ne décèle la convention officielle et banale; c'est un portrait bien vivant. S'il appartient réellement à cette époque, dont l'histoire artistique est pour ainsi dire totalement inconnue, c'est à double titre qu'il mérite de prendre place dans une histoire de la sculpture égyptienne.

Les monuments de la XIIe dynastie trouvés à Coptos ne sont pas moins dignes d'intérêt. Le temple fut rebâti et embelli par les Amenemhaït et les Ousirtasen, et les fragments de leurs bas-reliefs, les premiers que l'on possède de cette dynastie, confirment pour la sculpture ce que faisaient entrevoir, pour l'architecture, les belles colonnes en granit de Bubastis[2] et d'Heracléopolis[3]. Même élégance vigoureuse, même précision dans le travail, même souci du fini, même justesse sobre dans l'application des touches essentielles. L'œuvre est digne des meilleures périodes de l'art memphite et l'on pourra en apprécier le style dans la planche IX où deux fragments ont été reproduits par la photographie. Les hiéroglyphes sont à eux seuls de véritables ornements. Quant aux corps et aux figures, c'est à peine si le relief fait saillie sur le fond; telle en est cependant sa finesse qu'il les met aussi bien en valeur que les scènes les plus vigoureusement détachées des Amenhotep et des Ramsès. On ne connaissait jusqu'ici aucun bas-relief provenant d'un temple du Moyen Empire et pouvant être attribué avec certitude aux ateliers royaux; c'est dire le prix de ces débris pour l'histoire de la sculpture sous la XIIe dynastie.

L'épigraphie n'a pas fait une acquisition de moins de valeur parmi les vestiges du Premier Empire thébain à Coptos. Une des inscriptions que M. Petrie y a découvertes est un document unique en son genre. C'est un ordre d'Antouf V adressé aux divers dignitaires de la ville, à la garnison et à la communauté du temple. Après enquête sur un complot ourdi dans le sanctuaire, le Pharaon ordonne que le coupable soit chassé de son emploi dans le temple et du temple lui-même; qu'on lui enlève ses rations et sa part des viandes sacrées; que son nom et celui de ses descendants soient rayés à jamais. Enfin l'acte royal ajoute des imprécations contre ceux qui voudraient dans la suite rendre au coupable biens ou privilèges. Il termine en transférant à un vassal fidèle les honneurs et les privilèges de l'excommunié. Comme on l'a remarqué[4], la politique ne fut

1. Cette tête est actuellement à Londres à University College.
2. Naville, *Bubastis*.
3. Naville, *Ahnas-el-Medineh*.
4. Maspero, *Journal des Débats*, 2 oct. 1896.

sans doute pas étrangère à l'affaire, et ce sera un nouveau détail à ajouter à l'histoire si curieuse de l'arrivée de la famille féodale des Antoufs au pouvoir suprême sur la vallée du Nil.

Sous le second empire thébain, le temple de Minou fut reconstruit pour la troisième fois sous le règne de Thotmès III. Voilà le fait intéressant qui résulte des fouilles de M. Petrie. Il a mis au jour plusieurs pierres du dallage qu'avaient recouvert les constructions grecques. Il en reste assez pour déterminer les dimensions de l'édifice lui-même qui fut rasé par les Ptolémées (pl. XIV et XV). Il eût été surprenant de fouiller quelque part en Égypte sans y retrouver l'œuvre de Ramsès II. La triade Ramsès, Haïthor, Isis est à Coptos le morceau le plus important (pl. XVII, photographie,) L'œuvre n'est ni meilleure ni pire que les autres morceaux de la statuaire officielle des Ramessides. Style froid et lourd, attitudes conventionnelles et rigides, voilà ce qu'on retrouve dans toutes les triades de Sân ou de Bubastis comme dans les temples de Nubie. L'intérêt est ailleurs, comme pour tous les autres vestiges des rois qui ont régné de Ramsès II à Nectanebo et qui ont laissé à Coptos des traces de leur piété. Les témoignages de tant de rois prouvent que, malgré l'immense développement de Thèbes à cette époque, le temple de Minou de Coptos n'était pas complètement éclipsé par son voisin Amon-Râ. Les Pharaons lui ont laissé, suivant leur richesse et la durée de leur règne, qui une stèle, qui une statue, tandis que les moins fortunés — ou les plus pressés — ont simplement pris, en y gravant leurs noms, l'œuvre de leurs devanciers (pl. XIX-XXI).

Vient la domination des Ptolémées : le vieux sanctuaire est rebâti et agrandi pour la troisième fois (probablement sous Philopator et Évergète). Après avoir décrit en détail (p. 18 et s.) les différents remaniements du temple, et indiqué la place où avaient été relégués les vestiges des anciennes constructions, M. Petrie a nettement dégagé l'intérêt du résultat d'ensemble de ses fouilles. C'est la première fois que l'on peut constater matériellement et d'une façon complète un fait que les inscriptions nous faisaient soupçonner et que les fouilles des quinze dernières années avaient établi partiellement. On savait par les textes qu'il y avait eu dans toutes les grandes villes d'Égypte, et dès la IVe dynastie, des temples pharaoniques ; que la XIIe dynastie, puis la XVIIIe les avait rebâtis, et que, en maint endroit, les Ptolémées y avaient superposé à leur tour un nouvel édifice. Mais ni à Edfou, ni à Dendérah, ni à Esnèh, l'on ne pouvait songer à fouiller sous les murs actuellement debout. Nous sommes sûrs que les vestiges des Thotmès et des Ousirtasen, bien probablement ceux des Papi et des Khoufou, sont là. Nous ne pouvons les atteindre, comme M. Petrie a été à même de le faire dans les ruines de Coptos. Il y a encore un enseignement d'une portée plus générale dans cet inventaire de monuments religieux qui va de Papi Ier à l'époque romaine. A voir ainsi toutes les dynasties qui ont joué un rôle dans l'histoire nationale consacrer leurs soins au temple de Minou ; à constater une fois de plus, comme à Bubastis, que là où l'on fouille en Égypte un sanctuaire historique la pioche dégage successivement la même série de noms royaux, en un ordre constant, on est désormais en droit de formuler avec confiance une double loi que les fouilles des dernières années précisaient de plus

en plus. D'abord, il semble bien établi que les sanctuaires des villes principales ont existé de toute antiquité et que les temples successifs ont toujours été rebâtis sur l'emplacement du plus ancien. En second lieu, les dynasties qui les rebâtissent sont toujours les mêmes et correspondent, par conséquent, à certaines époques où la royauté fut particulièrement forte et prospère. Le temple était, en effet, la manifestation par excellence d'une semblable condition et il n'est pas surprenant que d'une extrémité de l'Egypte à l'autre, la série des rois constructeurs se superpose identique, comme des couches géologiques : Khoufou, les Papi, la XII[e], la XVIII[e], la XIX[e] dynastie, enfin les Ptolémées. Cette série, M. Naville l'a retrouvée à Bubastis ; on la devine à Tanis, aux monuments mal classés encore ; les textes l'établissent aussi positivement pour la Haute Égypte, à Edfou et Dendérah. L'existence vient enfin d'en être établie à Coptos par M. Petrie. Les œuvres d'autres dynasties s'intercalent parfois dans la série normale : l'exception se justifie alors si pleinement par des circonstances locales qu'elle était pour ainsi dire prévue d'avance et qu'il est permis de dire ici que l'exception confirme la règle. Il était aussi naturel de trouver à Coptos l'œuvre de la XI[e] dynastie intercalée au milieu de la succession ordinaire des reconstructions qu'il était naturel de trouver à Bubastis l'œuvre de Ousarken. La capitale de la XXII[e] dynastie était à Bubastis, et Coptos fut la première ville du naissant royaume thébain — sinon même sa capitale temporaire.

Non moins que l'édifice, les inscriptions découvertes par M. Petrie attestent la prospérité de Coptos pendant la période gréco-romaine. Ni sous les Ptolémées, ni sous les empereurs, la grande voie commerciale de l'Extrême Orient ne cessa d'être l'objet de la sollicitude du pouvoir régnant. Citons parmi les plus curieuses inscriptions en langue nationale une stèle de Tibère adorant Horus et Isis (rédigée en hiéroglyphes et en démotique), une autre représentant Néron adorant l'antique Minou (hiéroglyphes).

Les inscriptions gréco-latines, après avoir été brièvement énumérées (p. 22), ont formé l'objet d'un chapitre spécial (ch. vi, p. 26) rédigé par M Hogarth. Deux d'entre elles ont une valeur particulière, la première en latin relative aux travaux de réfection du grand pont du canal (pl. XXVIII, 2) sous le règne de Domitien (an 90 après J.-C.) ; l'autre, de la même année, est un tarif édicté par le préfet d'Égypte et gravé par les soins du préfet de Bérénice et de la Mer Rouge. On y voit énumérés les droits de transit à acquitter par les caravanes qui usaient de la route de Coptos aux ports de la côte. Dans un récent article, M. Vigié, Doyen de la Faculté de Droit de Montpellier, a étudié les divers articles de ce tarif et les questions intéressantes qu'il soulève au point de vue du droit et du régime des douanes[1]. Les monuments gréco-romains, si abondants en Égypte, ont été jusqu'ici un peu négligés par les égyptologues. Par son ouvrage sur Coptos, comme par la publication de ses papyrus, M. Petrie a beaucoup fait pour ceux qu'intéresse ce chapitre d'une histoire cinquante fois séculaire.

L'œuvre de M. Petrie à Coptos montre quelles richesses sont encore enfouies en Égypte et quels monuments nous gardent les villes secondaires de la vallée

1. *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, 1897.

du Nil. Il serait à souhaiter que nous eussions pour un plus grand nombre de localités de ces monographies, si intéressantes à tous points de vue.

George FOUCART.

DELATTRE (A.-J.). **Le pays de Chanaan, province de l'Ancien Empire égyptien.** (Extrait de la *Revue des questions historiques*, juillet 1895). 92 p. in-8.

L'opuscule de M. Delattre ne donne pas une histoire des cinq ou six siècles de la domination (intermittente) de l'Égypte sur la Syrie. Se bornant à l'examen des documents cunéiformes, M. D. n'a en vue que la période, chronologiquement peu étendue, des *Lettres d'El-Amarna*. Il n'a pas cherché, comme l'a fait récemment M. Halévy[1], à rétablir l'enchaînement historique des événements qui ont agité la Syrie sous les deux derniers Aménophis, et il ne nous présente qu'un essai sur l'administration pharaonique en Chanaan.

Il faut distinguer, suivant M. D., deux ordres de chefs indigènes, les rois (*milku* ou *šarru*) et les gouverneurs (*khazanu*). Au-dessus des uns et des autres, les inspecteurs, généralement égyptiens (*rabisu*), représentaient directement le roi d'Égypte. — La distinction entre le *milku* et le *khazanu* me paraît erronée : c'étaient les mêmes personnages qui portaient deux titres différents, les textes mêmes cités par M. D. (p. 20, n. 3) le prouvent. Rien ne permet d'attribuer aux Ahmessides l'idée d'une différence entre « pays de protectorat » et « pays annexés ». Quant au *rabisu*, il était sans doute, en général, supérieur aux chefs locaux ; mais la ligne de démarcation était-elle aussi nette que le croit M. Delattre ? Abi-Milki, simple roi de Tyr dans la majorité des textes, porte aussi le titre de *rabisu*, tout en restant roi de Tyr (Brit. Mus. 28). Il a eu de l'avancement, dira M. D. (p. 74). Mais nous voyons ce *rabisu* se plaindre humblement au Pharaon des entreprises de Zimrida, simple khazanu de Sidon. *Rabisu* est en réalité un mot vague, qui tantôt désigne les *missi* du Pharaon, tantôt s'applique à des chefs syriens que le Pharaon a voulu honorer, mais auxquels ce titre ne confère aucune supériorité hiérarchique. Sortant de la réserve qui lui est habituelle, M. D. croit, que le *rabisu* est toujours[2] Égyptien. C'est une erreur contredite par la physionomie même des noms propres qu'il invoque (p. 61). Recourant aux documents égyptiens, mieux eût valu signaler les renseignements qu'ils donnent sur les *messagers* d'Asie, comme le Mohar du papyrus Anastasi I, — un personnage de roman, mais typique, — ou le scribe Thoutii de la Patère du Louvre.

Les mémoires de M. D. sont toujours riches en *excursus* divers. Dans une de ses digressions (p. 84-87), M. D. établit le caractère véritable, purement honorifique, des noms de *père* et de *fils* qu'échangent certains princes syriens et le Pharaon, et où on a voulu à tort voir l'indication d'une filiation réelle. — Ailleurs (p. 21-33) il émet, pour expliquer l'emploi de la langue et de l'écriture

1. *Revue sémitique*, 1897, p. 36-47, 132-148 et 255-263.
2. A l'exception d'Abi-Milki, signalé plus haut.

babylonienne par les Syriens du XVe siècle, une hypothèse bien peu vraisemblable : la Syrie aurait été habitée en partie, à cette époque, par des tribus d'origine assyrienne. Sans nier que l'assyrien ait pu être autre chose en Palestine, qu'une « langue diplomatique » — car il a dû être la langue *littéraire*, au sens large de ce mot, celle dont on se servait quand on écrivait — on accueillera difficilement une supposition aussi extrême. La lettre 1 du Brit. Mus. ne prouve rien.

Somme toute, le petit livre de M. D. continue honorablement la série des publications où ce savant, sans renoncer à enrichir la science de faits nouveaux, s'est surtout préoccupé d'initier aux découvertes de l'assyriologie un public plus étendu que celui des assyriologues.

Isidore LÉVY.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE[1]

Mars—Juin

1° PÉRIODIQUES

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1896.

P. 156 et suiv. Gsell. Inscriptions inédites d'Algérie.

P. 156. Tébessa.

28) SATVRNO · AVG
VMBVBALIO

P. 157. Tébessa.

Q · LVTATIVS · Q F
QVIR · VIATOR · AVT
MIL · LEG · III · AVG
› PLAETORI · VIX
AN · XXV · MIL · AN III
T · FLAVIVS · › NASDI
ET · C · IVL · › BRVTTEN
HER · M · P

Q. Lutatius, Q. f(ilius), Quir(ina), Viator, Aut(rico), mil(es) leg(ionis) III Aug(ustae), (centuria) Plaetori(i); vix(it) an(nis) XXV, mil(itavit) an(nis) III. T. Flavius, (centuria) Nasidi(i) et C. Jul(ius), (centuria) Bruttieni, her(edes) m(onumentum) posuerunt.

Ibid.

29) C · IVLIVS · C · FILIVS
QVIRINA · LVGV
DVNOLVS · AV
GVSTIDVNO
› VALIIRI FIDIILIS
VIXIT · ANIS · LV
MILITAVIT · ANIS
XXII · HIIRIIS · IIIVS
STATIVS POPIVS
SATVRNINVS
› IIADIIM · LM · T · C

C. Julius, C. filius, Quirina, Lugudunolus, Augustiduno, (centuria) Valeri(i) Fidelis; vixit an-

1. Voir la *Revue* de mars-avril 1897, p. 266 et suiv.

(*n*)*is LV, militavit an*(*n*)*is XXII. Heres ejus Statius* (?) *Popius Satuninus,* (*centuria*) *eadem, l*(*ibens*) *m*(*erito*) *t*(*itulum*) *c*(*onsecravit*).

P. 182. Kef-Bezioun.

30) D · M · S ·
C · AQVILI
VS TELE
SINVS VIX ·
ANNIS · CIII
EX · IS · SACER
DOTIVM · GES
GENI · PAT · AN
XXXXIIX · H · S
EST
CASTA · SATV
RA · VXOR · S · S ·
VIX · ANNIS
LXX · H · S
EST

l. 6 : *ex* (*h*)*is sacerdotium ges*(*sit*) *Geni*(*i*) *Pat*(*rii*) *an*(*nis*) *XLVIII. H*(*ic*) *s*(*itus*) *est*. — *Casta Satura, uxor s*(*upra?*) *s*(*cripti?*). *vix*(*it*) *annis LXX. H*(*ic*) *s*(*ita*) *est.*

P. 211. Fedj-Mzala.

31) Buste de femme autant qu'il semble.

NVTRICI · SAT
VRNI · VIC (sic)
NTIA
V · S · L · A

Nutrici Saturni Vi(*n*)*c*(*e*)*ntia v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *animo.*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1896.

P. 336 et suiv. Inscriptions de Chypre.

P. 357. Larnaca. Estampille sur vases.

32) FELIX · FEC
DOMIT · LVC

Felix fec(*it*), *Domit*(*iae*) *Luc*(*illae*).

P. 392. Rostovtsew. Graffite dans une maison de Délos, près du théâtre.

33) VALERI NERIVS VNEO IGNI SVA AVGIAS

L'auteur explique :

Valeri! Nerius uneo(= *unio*) *igni sua* (= *suo*). *Augias*. Nerius était sans doute un acteur.

P. 393. Éphèse.

34) IMP CAESAR
AVGVSTVS FINES
DIANAE RESTITVIT

ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ
ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΟΡΟΥΣ
ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΑΠΟΚΑΤΕΣ
ΣΤΗΣΕΝ

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ORAN, 1897.

P. 277. Aïn-Temouchent.

35) D M
M IVNI
VS CAPI

TO LIN
DO ML
LEG · X · G
ST X IVL
PRIMVS
SIG H F C

l. 5. *m(i)l(es) leg(ionis) X G(eminae), st(ipendiorum) X*; l. 9. *sig(nifer) h(eres) (faciendum) c(uravit)*.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1896.

P. 273. Delattre. Inscription de Carthage.

36) PLVTONI · SAC
Q · PVLLAIENVS
CLINIA · SACER
CERERIS · D · S · P

l. 3. *sacer(dos) Cereris d(e) s(uo) p(osuit)*.

P. 279. Dédicace à Vespasien trouvée à Alger (*Ann. épigr.*, 1896, nº 115).

P. 284. Inscription sur un bloc d'onyx provenant des carrières d'Aïn-Tekbalet (province d'Oran). — N'a pas encore été expliquée.

37)

P. 288. Delattre. Épitaphe provenant du cimetière des *officiales* du procurateur, à Carthage.

38) LASCIVVS · AVG · SER
NOMENCLATOR
PIVS · VIXIT · ANN · XXII
H S E

l. 2. *Aug(usti) ser(vus)*.

P. 289. Héron de Villefosse. Dédicace trouvée à Chassenay, près Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).

39) AVG · SACR ·
DEO · ALBIO · ET · DAMONAE · SEX · MART ·
COCILIANI *f* EX IVSSV EIVS · S · L · M

l. 1. *Aug(usto) sacr(um)*.

l. 2 et 3. *Sex(tus) Mart(ialis?) Cociliani [f(ilius)] ex jussu ejus s(olvit) l(ibens) m(erito).*

P. 296 et suiv. Mowat. Autels trouvés à Rennes.

P. 298. Premier autel.

40)
IN HONOREM
DOMVS DIVINAE
ET · PAGI · MATANTIS
❧ MARTI ❧ MVLLONI
L · CAMPANIVS · PRISCVS
ET VIRILIS FIL SACER
DOTES ROMAE ET AVG ·
STATVAM CVM SVIS OR
NAMENTIS · DE · SVO · POSVERVNT
L · D · EX · D · S

l. 10 : *l(ocus) d(atus) ex d(ecreto) s(enatus).*

P. 299. Deuxième autel.

41)
IN HONOREM
DOMVS DIVINAE
ET PAGI SEXTANMADVI
MARTI ❧ MVLLONI
L·CAMPANIVS PRISCVS ET VIRI
LIS · FIL · SACERDOTES · ROMAE
ET · AVG · STATVAM CVM SVIS
ORNAMENTIS DE SVO POSV
ERVNT
L · D · EX · D · S

P. 299. Troisième autel.

42)
IN HONOREM
DOMVS · DIVINAE
ET · PAGI · CARNVTE
NI · MARTI · VICINNO
L CAMPANIVS PRISCVS
ET VIRILIS · FIL · SACER
DOTES · ROMAE · ET · AVG
STATVAM CVM SVIS · OR
NAMENTIS DE SVO POSV
ERVNT
L · D · EX · D · S

P. 347. Delattre. Inscription métrique de Carthage. — Cimetière des officiales.

43) *Daphnis ego Hermetis conjunx sum libera facta*
Cum dominus vellet primu(s) Hermes liber ut esset.
Fato ego facta prior, fato ego rapta prior;
Quae tuli quod gemui gemitus viro saepe reliqui,
Quae domino invito vitam dedi proxime nato.
Nunc quis alet natum, quis vitae longa ministrat,
Me Styga quod rapuit tam cito eni(m) a Superos?
Pia vixit annis XXV. H. s. e.

P. 349. De Bourgade. — Trouvée à Algamitas, au sud-est de Séville.

44) Q · SEMPRONIO · SE
CVNDINO · BAEGEN
SI · SEMPRONIA · G · F ·
RVSTICA · MATER ·
T · P · I · SEMPRONIVS
SEMPRONIANVS SCIM
BRIGINVS[redacted]

l. 3. *G(ai) f(ilia).*
l. 5. *T(estamento) p(oni) jussit.*

P. 350. Fragment de loi, sur table de bronze, trouvée au sud de Séville.

45) ASIETERIT QVON
PECVNIA REDIGER
NEM ER QVA DEACI
VM ET ALTERVM
*d*D ESTO EIIV*s*
M MVN
*exe*RCEBIT
SIT

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES 1897.

P. 8. R. Cagnat. Inscriptions de Carthage.

46) L · VERGILIVS
L · L · ET MVL
L RVEIO
H S H

l. 2. *L(uciorum duorum) et mu-l(ieris) l(ibertus), Rufio. H(ic) s(i-tus)* [*e(st)*].

47) VERGILIA · L · L ·
PIA · H · S · EST

P. 140. Dessin de la carte mosaïque de Madaba.

P. 146 et suiv. Cagnat et Toutain. Inscription d'Henchir-Mettich (Tunisie). Copie revue de nouveau sur l'estampage.

48) 1re *face.*

*ex auctorita*TE
AVG N · IMP CAES TRAIANI AVG
TOTIVSQV*e* DOMVS DIVINE
*op*TIMI GERMANICI PA*r*THICI DATA A LICINIO
*ma*XIMO ET FELICIORE AVG LIB PROCC AD EXEMPLVM
*leg*IS MANCIANE QVI EORVM *u*LTRA FVNDO VILLAE MAG
*n*E VARIANI ID EST MAPPALIA SIGA IIS EOS AGROS QVI SV
*b*CESIVA SVNT EXCOLERE PERMITTITVR LEGE MANCIANA
ITA VT EAS QVI EXCOLERIT VSVM PROPRIVM HABE
AT EX FRVCTIBVS QVI EO LOCO NATI ERVNT DOMINIS AV*t*
CONDVCTORIBVS VILICISVE EIVS F PARTES E LEGE MA
NCIANA PRESTARE DEBEBVNT HAC CONDECIONE COLONI
FRVCTVS CVIVSQVE CVLTVRE QVOTA DARE ADPPORTARE
ET TERERE DEBEBVNT SVMMAS REDDANT ARBITRATV
*s*VO CONDVCTORIBVS VILICISVE *ejus* F ET SI CONDVCT*o*
*r*ES VILICISVE EIVS F IN ASSEM[redacted]IICAS DATVR
[redacted]RENVNTIAVERINT TABILLI*s*[redacted]FS CAVEA
NT EIVS FRVCTVS PARTES QV*as prestar*E DEBENT
CONDVCTORES VILICISVE EIVS F *colo*NI COLONIC

AS PARTES PRESTARE DEBEANT QV*i* *i*N F VILLAE MAG
NAE SIVE MAPPALIA SIGA VILLAM *habe*NT HABEBVN*t*
DOMINICAS EIVS F AVT CONDVCTORIBVS VILICISV*e*
EORVM IN ASSEM PARTES FRVCTVM ET VINEAM EX
CONSVETVDINE MANCIANE CVIVSQVE GENE
RIS HABET PRESTARE DEBEBVNT TRITICI EXA
REAM PARTEM TERTIAM HORDEI EXAREAM
PARTEM TERTIAM FABE EXAREAM PARTEM QV
?*t*AM VINV DE LACO PARTEM TERTIAM OL
*ei co*ACTI PARTEM TERTIAM MELLIS IN ALVE
*is m*ELLARIS SEXTARIOS SINGVLOS QVI SVPRA

EC LEX SCRIPTA A LVRIO VICTORE ODILONIS MAGISTRO ET FLAVIO GEM
NIO DEFENSORE FELICE ANNOBALIS BIRZILIS

2e face.

QVINQVE ALVEOS
HABEBIT IN TEMPORE QV*o vin*
DEMIA MELLARIA FVE*rit*
DOMINIS AVT CONDVCTO*ribus vili*
CISVE EIVS F QVI IN ASSEM
D D SI QVIS ALVEOS EXAMINA APES *vasa*
MELLARIA EX F VILLAE MAGNE SIVE M
APPALIE SIGE IN OCTONARIVM AGRV*m*
TRANSTVLERIT QVO FRAVS AVT DOMINIS AV*t*
CONDVCTORIBVS VILICISVE EIS QVAM FIAT *al*
*ve*IS EXAMA APES VASA MELLARIA MEL QVI IN
ERVNT CONDVCTORIBVS VI*licor*VMVE IN ASSEM *Ejus*
F ERVNT FICVS ARIDE ARBO*rum earum* QVE EXTRA PO*ma*
RIO ERVNT QVA POMARIV*m* *in*TRA VILLAM IPS*am*
SIT VT NON AMPLIVS Q*uam* ? ? *perc*IPIAT CO*lon*
VS ARBITRIO SVO CO CON*ducto*
RI VILICISVE EIVS F IN *assem d.d* FICETA VE*te*
RA ET OLIVETA QVE ANTEA *facta* E*runt* E CONSVET*u*
DINE M FRVCTVM CONDVCTORIBVS VILICISVE EIVS PRESTAR*e*
*d*EBEAT SI QVOD FICETVM POSTEA FACTVM ERIT EIVS FIC*eti*
FRVCTVCTVM PER CONTINVAS FICTATIONES QVINQVE
ARBITRIO SVO EO QVI SERVERIT PERCIPERE PERMITTITVR

POST QVINTAM FICATIONEM EADEM LEGE M QVA S S EST
CONDVCTORIBVS VILICISVE EIVS F P D VINEAS SERER*e*
COLERE LOCO VETERVM PERMITTITVR EA CONDICIONE V*t*
EX EA SATIONE PROXVMIS VINDEMIS QVINQVE FRVCTV*s*
EARVM VINEARVM IS QVI ITA FVERIT SVO ARBITRO PER
CIPEAT ITEMQVE POST QVINTA VINDEMIA QVAM ITA SATA
ERIT FRVCTVS PARTES TERTIAS E LEGE MANCIANA CONDVC
TORIBVS

3^e^ *face.*

V*ilicisve* EIVS IN ASSEM DARE DEBE
BV*nt*, *ol*IVETVM SERERE COLERE IN
EO LOCO QVA QVIS INCVLTVM EXCOLV
ERIT PERMITTITVR EA CONDICIONE V
T EX EA SATIONE EIVS FRVCTVS OLIVETI Q
VID ITA SATVM EST PER OLIVATIONES PRO
XIMAS DECEM ARBITRIO SVO PERMITTE
RE DEBEAT ITEM POS*t* OLIVATIONES OLE*i*
COACTI PARTEM T*e*RTIA*m* CONDVCTO
RIBVS VILICISVE EIVS F *d d*, *q*VI INSERVE
RIT OLEASTRA POST *olivationes quin*QVE PAR
TEM TERTIAM D D [redacted] II IN F
VILLE MAGNE VAR*iani sive m*APPAL*ie*
SIGE SVNT ERVNT [redacted]*os* AGROS QVI
VICIAS HABENT EORVM *agr*ORVM FRVCT
VVS CONDVCTORIBVS VILICISVE *pe*R CVSTODES E
XIGERE DEBEBVT PRO PECORA QV*e* *i*NTRA F VILLE M
AGN · I · E MAPPALIE SIG NASCENTVR IN PECORA SIN
GVLA AERA QVAE IVS CONDVCTORIBVS VILICISVE DO
MINORVM EIVS F PRESTARE DEBEB*u*NT SI QVIS EX F VILLE
MAGNE SIVE MAPPALIE SIGE FRVCTVS STANTEM PEN
DENTEM MATVRVM INMATVRVM CAECIDERIT EXCIDER
IT EXPORTAVERIT DEPORTAVERIT CONTVSER*i*T DESEQVE*rit*
ET SI QVID IFIVSI DETRIMENTVM CONDVCTORIBVS VILICISVEI
VS F

4^e^ *face.*

COLONI ERIT EI CVI DET*rimentum* [redacted]

TANTVM PRESTARE *Debebit* [redacted] *ville ma*
*g*NE SIV MAPPALIE SIG*e* [redacted] *se*
VERVNT SEVERINT [redacted]
QVI E LEG E ITA [redacted]
TESTAMEN [redacted] *sup*
ERFICIES [redacted] I CIEM E LEGE MA*nciana* [redacted]
RITV FIDVCIEVE DATA SVNT DABVNTVR [redacted]
[redacted] S FIDVCIA E LEGE MANCIANE SERV*abuntur. qui*
*su*PERFICIEM EX INCVLTO EXCOLVIT EXCOLVER*it* [redacted]
*e*T AEDIFICIVM DEPOSVIT POSVERIT [redacted]
*d*ESIERIT PERDESIERIT EO TEMPORE QVO ITA EA SVPERFI*cies*
COLI DESIT DESIERIT EX QVO FVIT FVERIT IVS COLENDI DVMTA*x*
*a*T BIENNO PROXIMO EX QVO DIE COLERE DESIERIT SERVATV*r*
SERVABITVR POST BIENNIVM CONDVCTORES VILICISVE EO*rum*
*e*A SVPERFICIES QVE PROXVMO ANNOS CVLTA FVIT ET COLI *desi*
ERIT CONDVCTOR VILICVSVE EIVS F EA SVPERFICIES ESSE D [redacted]
VA DENVNTIET SVPERFICIEM CVLTAM EIVS NON EGIS [redacted]
DENVNTIATIONEM DENVNTIATVR AII/II SIGA IIS TESTA [redacted]
ITEMQVE INSEQVENTEM ANNVM [redacted] CI ALIA SINE QVE*rel*
A EIVS EIVS F POST BIENIVM CONDVCTOR VILICVSVE COLE*re ju*
BETO NE QVIS CONDVCTOR VILICVS*ve ser*V*u*M INQVILINV*mv*
E COLONI QVI INTRA F VILLAE MAGNE SIVE MAPPALIE SIGE HA*bi*
*ta*BVNT DOMINIS AVT CONDVC*toribus vilicisve ejus f. in* ASSEM
*qu*ODANNIS IN HOMINIBVS *singulis plus quam in aratio*NES OPER
*a*S N II ET IN MESSEM *Operas n.. et in... cujusqu*E GENERI*s*
*si*NGVLAS OPERAS BI*Nas prestare cogat* ET COLON*i*
INQVILINI EIVS F [redacted] *initio cujusque* ANNI N
OMINA SVA CONDVCTOR*ibus vilicisve ejus f.* *i*N CVSTO
DIAS SINGVLAS Q*uas* PRE*stare debebunt in ge*NENE
RA TAM SEORSV*m* [redacted] SVM
STIPENDIARIOR*um qui intra f. ville magne sive m*APPA
LIE SIGE HABITAB*unt* [redacted] *q*VAS C
ONDVCTORIBVS VI*licisve ejus f...* [redacted] I CVS
TODIBVS SERVIS DOMI*nis* [redacted] V EST
[redacted] R I [redacted]
[redacted] S E R [redacted] M A [redacted] E S A
T A R [redacted] E M [redacted] G R A
[redacted] A D E S T [redacted] N A E [redacted]

[redacted] P S I [redacted] I E M
[redacted] R T A R I

PREMIÈRE FACE

[Ex auctorita]te Aug. n. Im[p]. Caes. Trajani Aug. [Op]timi Germanici Parthici totiusq(ue) domus divinae. Data a Licinio [Ma]ximo et Feliciore Aug. lib. procc. ad exemplu[m] [le]gis Manciane. Qui eorum [u]ltra fundo Villae Ma[gna]e Variani id est Mappalia Siga eis eos agros qui su[b]cesiva sunt excolere permittitur lege Manciana ita ut eas qui excoluerit usum proprium habeat. Ex fructibus qui eo loco nati erunt dominis au[t c]onductoribus vilicisve ejus f(undi) partes e lege Manciana prestare debebunt hac condecione coloni: [f]ructus cujusque culture quota dare adpportar[e e]t terere debebunt, summas [redd]ant arbitratu suo conductoribus vilicis[ve ejus] f(undi); et si conduc[to]res vilicisve ejus f(undi) in assem..... icas datur..... renuntiaverint tabe[l-lis... es] caveant ejus fructus partes q[uas... prest]are debent, conductores vilicisve ejus [f(undi)... coloni] colonicas partes prestare debeant. Qui [i]n f(undo) Villae Ma[g]nae sive Mappalia Siga villas habent habebun[t d]ominicas ejus f(undi) aut conductoribus vilicisv[e e]orum in assem partes fructum et vineam ex consuetudine Manciane cujusque generis habet prestare debebunt: tritici exaream partem tertiam; hordei exaream [pa]rtem tertiam; fabe exaream partem qu[$^{ar}_{in}$]tam; vinu de laco partem tertiam; ole[i co]acti partem tertiam; mellis in alve[is] mellaris sextarios singulos. Qui supra

Ec lex scripta a Lurio Victore Odilonis, magistro, et Flavio Gemnio, defensore Felice Annobalis Birzilis.

DEUXIÈME FACE

[q]uinque alveos habebit in tempore q[uo..... vin]demia mellaria fu[erit.....] dominis aut conductoribus vili]cisve ejus f(undi) qui in assem [.....] d(are) d(ebebit). Si quis alveos examina apes [vasa] mellaria ex f(undo) Villae Magne sive [M]appalie Sige in octonarium agru[m] transtulerit, quo fraus aut dominis a[ut] conductoribus vilicisve eis quam fiat, [alve]is, exam(in)a, apes, vasa mellaria, mel qui inerunt conductoribus v[ili]corumve in asseme[jus] f(undi) erunt. Ficus aride ar[b]o[rum earum?] que extra pom[a]rio erunt qua pomariu[m... in]tra villam ips[am] sit, ut non amplius q[uam?..... pe]rcipiat colonus arbitrio suo co[.....] ci conduct[o]ri vilicisve ejus f(undi) d. d.... ficeta ve[te]ra et oliveta que ante [a facta erunt] e consuet[u]dine M(anciana) fructum conductoribus vilicisve ejus (fundi) prestar[e] debeat. Si quod ficetum postea factum erit ejus fic[eti]

fructuctum per continuas ficationes quinque arbitrio suo eo qui seruerit percipere permittitur, post quintam ficationem eadem e lege M(anciana) qua s(upra) s(criptum) est conductoribus vilicisve ejus f(undi) p(restare) d(ebebit). Vineas serer[e] colere loco veterum permittitur ea condicione [ut] ex ea satione proximis vindemi(i)s quinque fructu[m] earum vinearum is qui ita fuerit suo arbitr(i)o percipiat, itemque post quinta vindemia quam ita sata erit fructus partes tertias e lege Manciana conductoribus

TROISIÈME FACE

v[ilicisv]e ejus in assem dare debebu[nt. O]livetum serere colere in eo loco qua quis incultum excoluerit permittitur ea conditione ut ex ea satione ejus fructuus oliveti quid ita satum est per olivationes proximas decem arbitrio suo permittere debeat, item post olivationes ole[i] coacti partem terti[am] conductoribus vilicisve ej[us f(undi)] d(are) d(ebeat). [Q]ui inseruerit oleastra post [olivationes quin]que partem tertiam d(are) d(ebeat). Qu[i.....] in f(undo) Ville Magne Var[iani id est M]appaliae Sige sunt erunt [..... eo]s agros, qui vicias habent, eorum agrorum fructuus conductoribus vilicisv[e per] custodes exigere debebu(n)t. Pro pecora q[uae] intra f(undum) Ville Magn(ae) i(d) e(st) Mappalie Sig(e) nascentur, in pecora singula aera quae jus? conductoribus vilicisve dominorum ejus f(undi) prestare debebunt. Si quis ex f(undo) Ville Magne sive Mappalie Sige fructus stantem pendentem maturum inmaturum caeciderit exciderit exportaverit deportaverit contuserit deseque[rit]..... et si quid..... detrimentum conductoribus vilicisve ejus f(undi)

QUATRIÈME FACE

..... coloni erit ei cui det[rimentum]..... tantum prestare d(ebebit). [Qui..... f(undo) Ville Mag]ne seu Mappalie Sige [..... se]verunt severin[t.....] qui e lege ita..... testamen [.... sup]erficies [.....] ciem lege Ma[nciana]..... ritu?..... s fiducieve data sunt dabuntu[r.....] s...es fiducia e lege Manciane servabuntur... qui su] perficiem ex inculto excoluit excoluer[it.... e]t aedificium deposuit posuerit..... desierit perdesierit, eo tempore quo ita ea superfi[cies] coli desit desierit ex quo fuit fuerit jus colendi dumta[xat] bienn(i)o proximo ex qua die colere desierit servatu[r] servabitur; post biennium conductores vilicisve eo [rum. E]a superficies que proxumo annos culta fuit et coli [desie]rit conductor vilicusve ejus f(undi) ea superficies esse d[... va] denuntiet superficiem culdam ejus non egis nav...? [.....] denuntiationem denuntiatur... Siga iis testa [.....]s; itemque insequentem annum...... alia sine quer[el]?a ejus ejus f(undi) post bienium conductor vilicusve colere ju]beto. Ne quis conductor vilicus[ve ser]v[u]m inquilinu[mv]e

coloni qui intra f(undum) [*Ville Magne sive Mappalie Si*]*ge ha*[*bi-t*]*abunt dominis aut* [*conductoribus vilicisve ejus in*] *assem* [*qu*]*odannis in hominibus* [*singulis plus quam in aratio*]*nes operas n.* II *et in messem op*[*eras n... et... in cujusque*] *generis singulas operas bin*[*as prestare cogat*]; *et coloni inquilini ejus f(undi)*..... [*initio cujusque?*] *anni nomina sua conductor*[*ibus vilicisve ejus f(undi) i*[*n custodias singulas q*[*uas prestare debebunt ge*]*nenera tam seorsu*[*m... quam...*] *sum. Stipendiarior*[*um qui intra f(undo) Ville Magne sive M*]*appalie Sige habitab*[*unt... q*]*uas conductoribus vil*[*icisve ejus f(undi) prestare debent*] *custodibus servis domi*[*nis...*] *est... ser... ma... ri tar... em .. es a ad .. est... nac... gno... ipsi... em.*

P. 172. Inscription de Faro (Portugal).

49) IMP · CAES
L DOMITIO
AVRELIANO
PIO · FEL · AVG
P·M·T·P·P·P·
II·COS PROC
R·P · OSSONOB
EX DECRETO
ORDIN
D·M·M·EIVS
D·D

l. 5. *t(ribunicia) p(otestate), p(atri) p(atriae), iterum co(n)s(uli), proc(onsuli), r(es)p(ublica) Ossonob(ensium).*

l. 10. *d(evota) n(umini) m(ajestatuque) ejus d(ecreto) d(ecurionum).*

Il y a des irrégularités dans les titres impériaux.

P. 177. Jullian. Tablette magique de Chagnon (Charente-Inférieure).

Lecture de M. Jullian.

1re TABLETTE

Denuritio personis infra scriptis Lentino et Tasgillo. Uti adsint in ad(jutorio) Pluto Nixi et Proserpina Alexinixi. Quomodo hic catellus nemi(ni) nocuit sic um quem lo(quor)?, sic odi(e)? nec illi hanc litem vincere possint. Quomodi nec mater hujus catelli (eum) defendere potuit, sic nec advocati eorum e[*o*]*s defendere non possint: sic ilos* [*in*]*imicos*

Atracatetracati gallara precata egdarata hehes celata mentis ablata.

2e TABLETTE

aversos ab hac lite esse quomodi hic Catellus aversus est nec surgere potesti, sic nec illi sic traspecti sin(t) quomodi ille. Quomodi in hoc monimont(o)? animalia ommutuerun[*t*] *nec surgere possun(t) sic nec illi nut? Atracatetracti gallara precata egdarata heres celata mentis ablata.*

L'Éclair (de Montpellier), 17 sep-

tembre 1896. Inscription trouvée à Béziers.

51)

C CA
VENVS
MAG COL
PAVIM · MAR
ET · IN · PAR · P · II · D

HERMÈS, 1897.

P. 210 et suiv. P. Meyer, Chronologie des préfets d'Égypte au IIe siècle. D'après les inscriptions et les papyrus.

P. 273 et suiv. A. Schulten, Papyrus de 166 (*Ann. épigr.*, 1896, n° 21).

JOURNAL ASIATIQUE, 1896.

P. 324 et suiv. De Vogüé, Notes d'épigraphie araméenne. Inscriptions gréco-romaines.

P. 325. Provenance exacte inconnue. Quelque part dans le Liban.

52) Face.

DEO HADRIANI
HOCHMAEA V S

Buste de femme.

Côté.

HOCMAEA VIRGO DEI HADARANIS QVIA
ANNIS XX PANEM NON EDIDIT IVSSV
IPSIVS DEI V L A S

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1894.

P. 109 et suiv. Plombs antiques avec inscriptions de noms de villes ou de peuples trouvés en Gaule.

P. 218 et suiv. Michon, Nouveaux milliaires d'Arabie. (Voir *Ann. épigr.*, 1896, nos 133 et suiv.).

P. 265 et suiv. Arnauldet, Inscriptions antiques de la quatrième Lyonnaise (suite).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1897.

P. 7. Fiesole. Tessère consulaire en os.

53)

a) CHILO
b) MVRRI
c) SP · A · D · VI · K · MAR
d) CN · COR · L · MAR

An 698 de Rome.

P. 12. Baies.

54) Face antérieure.

D · M · ❧
L · CAECILIÓ · DIOSCORO
PATRONO · ET
CAECILIAE MARCIÁ
NAE · PATRONAE
ET · CAECILIAE PISTE
COIVGI
L · CAECILIVS HERMIAS
❧ D M F ❧

Face postérieure.

D M
L · CAECILIÓ · DIOSCORO
CVRATÓRI AVGVSTALIVM

CVMANOR · PERPETVO ·
ITEMQVE · AVGVSTALI
DVPL · PVTEOLANOR ·
ET CVRATORI PERPET ·
EMBAENITARIORVM
III PISCINIENSIVM ·
VIXIT ANNIS · LXXIII · M · VIII ·
CAECILIVS HERMIAS · PATRONO · B · M · F

l. 6. *dupl(iciario)*; l. 8. *embaenitariorum trierum piscinienaium.*

Les piscines de Baies consacrées surtout à l'élève des murènes, sont célèbres (Plin., *H. N.*, IX, 81; Tac., *Ann.* XIII, 21; Cic., *Ad. Att.*, I, 19).

P. 60. Rome. Dans le prolongement de la Via dei Serpenti, près du jardin des Maronites on a trouvé un fragment qui complète une inscription déjà connue. Cf. Gatti; Comptes rendus de l'*Accad. dei Lincei*, 1897, p. 105 et suiv.

55)

salvis d	D NN · INCLYTIS SEMPER · AVGG ·
*po*RTICV*m*C	VM SCRINIIS TELLVRENSIS
SECRETA	RII TRIBVNALIB · ADHERENTEM
IVNIVS VALE	RIVS BELLICIVS · VC · PRAEF · VRB ·
VICE SACR	A IVDICANS RESTITVTO
SPECIALI	TER VRBANAE SEDIS HONORE
PE	RFECIT

P. 119. Atena Lucana. Sur une borne cylindrique.

56) C · SEMPRONIVS · T · F
AP · CLAVDIVS · C · F
P · LICINIVS · P · F
III · VIR · A · I · A

l. 4. *triumvir(i) a(gris) j(udicandis) a(dsignandis).*

Plus bas on lit :

K · VII

K(ardo) VII.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUAIRES OF SCOTLAND, 1895-1896.

P. 121 et suiv. J. Macdonald, Inscriptions trouvées en 1895 dans des fouilles faites à Birrens (Écosse).

P. 127. Bloc de pierre.

57) LEG · VI · VI▒

Leg[io] VI Vi[ctrix].

Ibid. Fragment.

58) *i. o. m.*
DOL *iche*
NO SACR
MAGVN
NA VS

l. 4. *Magunna v(otum) s(olvit).*

P. 128. Plaque mutilée.

59)

IMP CAES · T · A*el* *h*ADR
AN*to*NINO · AVG · *p. p.* *po*NT·
MAX · *tr*IB · POT XVI · COS · IIII
COH · II · T*ung*R · MIL · EQ · C · L ·
SVB · IV▨ LEG · AVG · PR · PR

Le texte contient de nombreuses ligatures.
l. 5. *coh*(*ors*) *II T*(*ung*)*r*(*orum*) *mi*-*l*(*iaria*) *eq*(*uitata*) *c*(*ivium*) *l*(*atinorum*).

P. 131. Autel à la discipline.

60) DISCIP ·
AVG
COH · II
TVNGR
MIL · EQ · C · L

RECUEIL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, 1897.

P. 225 et suiv. Jacquot, Inscriptions de la région de Sétif.
P. 230. A El-Mellat.

61)

ARIBIS
R*e*BELLIBVS E▒N
RIORI PRESIDA IV
POST IN DVCATV
CORN*el*II OCTAVIANVS
ICIASS ZAV
TA CONS

Inscription qui contient le nom du procurateur Cornelius Octavianus. Le texte doit être revu.

P. 251 et suiv. Vars. Inscriptions de Constantine.
P. 259.

62) ROMVLVS LIMEN POSVIT IVSSVS ET TEMPL*um vetustate*
DILABSVM RESTITVIT DEDICAVITQ IDIB OCTOB MACRI*no et*
CELSO COS

An. 164.

P. 281.

63) PIVS........
QVIR.........
PROCVL.....
SINO CVO...*cos*
DESIG...PR......
FLE...........
LAN...........
....
....
VP......CVSS
ACT.........

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1897 (I).

P. 30 et suiv. Ed. Le Blant, Paléographie des inscriptions latines du IIIe siècle à la fin du VIIe (suite).

P. 128. Inscription donnée comme une rectification du *C. I. L.*, III, 947.

64) D · O · M
COH IIII HISPA
EQ CVI PRAE
ES · TP · DIDEVS
ITALICVS PRAE
DOMI MAVRE
TANIA CAESS
RE · IS · V · L · M

Ce paraît être une inscription nouvelle provenant de la même localité que le n° 947 susnommé. La copie ne semble pas correcte. [*J*(*ovi*)] *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*); *co-h*(*ors*) *IIII Hispa*(*norum*) *eq*(*uitata*) *cui praest P. Dideus Italicus prae*(*fectus*), *domi Mauretania Caes*[*a*]*re*(*n*)*si*, *v*(*otum*) [*s*(*olvit*)] *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

P. 171 et suiv. Le Blant, Paléographie des inscriptions latines du IIIe siècle à la fin du VIIe (suite).

P. 232 et suiv. Clermont-Ganneau, Notes d'archéologie orientale.

P. 235. Trois milliaires trouvés entre Damas et Beyrouth. L'un d'eux permet de fixer la situation d'Abila de Lysanias.

P. 242. Inscription de Héliopolis, signalant un *cornicen*.

REVUE BIBLIQUE, 1897.

P. 165 et suiv. Mosaïque géographique de Madaba (avec dessin). Représente une carte de la Palestine, les noms éthniques étant écrits en grec. (Voir la planche annexée à cette revue, que les rédacteurs et l'éditeur de la *Revue Biblique* ont bien voulu nous autoriser à reproduire.)

P. 288 et suiv. Michon. Inscriptions latines d'Arabie, relevées par le R. P. Lagrange, sur la route qui va de la Mer Morte à Pétra.

P. 295. « Sur la route du Zat Rass dans le Ouady Qleita entre Gharândel et Chôbak ».

65)

IMP CAESAR
DIVI NERVAE F NERVA
TRAIANVS AVG GERMA
DACICVS PONT MAXIM
TRIB POT XV IMP VI COS V
P P REDACTA IN FORMAM
PROVINCIAE ARABIA VIAM
NOVAM A FINIBVS SYRIAE
VSQVE AD MARE RVBRVM
APERVIT ET STRAVIT PER
C CLAVDIVM SEVERVM
LEG AV*g pr. pr. cos des*

An 111.

P. 296. Même emplacement.

66)

IMP CAESAR
*m au*RELIVS ANTONINV*s*
aug PONTIFEX MAXIM*us*
*trib po*T XVI COS III *et*
IMP CAESAR
*l. au*RELIVS VERVS AVG
*t*RIB POTES II COS *ii*
*divi a*NTONINI FILII DIVI HAD
*ri*ANI NEPOTES DIVI TRA
*ia*NI PARTHICI PRON*ep*
REFECERVNT PER
GEMINIVM MARCIANVM
LEG AVGG PR PR
VIIII

An. 162.

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

BORGHESI, ŒUVRES, t. X, 1re partie.

Ce volume contient : 1° les préfets du prétoire d'Auguste à Constantin; 2° les préfets d'Orient depuis Constantin. La publication des notes de Borghesi contenues dans ce travail est due à la collaboration de MM. Héron de Villefosse et Cuq.

DOBRUSKY, MATÉRIAUX POUR L'ARCHÉOLOGIE BULGARE, Sophia, 1894, 8°.

Un certain nombre d'inscriptions déjà connues ou de moindre importance. A citer la suivante :

P. 31.

67)

DEO SAN
CTO · IN
VICTO LVCAIVS EX VOTV P

FESTCHRIFT ZUM ELFHUNDORTJAEHRIGEN JUBILAEUM DES DEUTSCHEN CAMPO SANTO IN ROM, Feiburg im Brisgau, 1897.

P. 284 et suiv. K. M. Kaufmann. Antiquités chrétiennes découvertes sur le limes germanique.

P. 286. Sur une sorte de sifflet de corne, trouvé près du castellum de Saalburg.

68)

Leg(ionis) XXII Aug(ustae); Annius [f]idelis in Christo.

GERMER-DURAND, LA CARTE MOSAÏQUE DE MADABA. Paris, maison de la Bonne-Presse, 1897.

Reproduction photographique en douze planches de la carte de la Palestine antique récemment découverte à Madaba.

L. HALKIN, RESTITUTION D'UNE INSCRIPTION LATINE VOTIVE DE FLÉMALLE-GRANDE (Extrait du *Musée Belge*, t. Ier).

M. Halkin a pu, en comparant entre elles cinq copies de ce texte, le restituer ainsi :

69)

I · O · M
IVNONI · MINERVAE · DIA
NAE · NYMPHIS · PRO · SALVTE
imp. m. aur. COMMODI · ANT
ONINI · PII · FELICIS · AVG
T · FL · HOSPITALIS · > · LEG · I
M · FVSCIANO II *et* SILANO *cos*

An. 188.

Pallu de Lessert, Fastes des provinces africaines (2ᵉ partie). Paris, 1897, in-4°.

Le fascicule qui vient de paraître contient la suite des gouverneurs de Numidie et de Maurétanie jusqu'à Dioclétien.

Ramsay, The cities and bishoprics of Phrygia, t. II.

P. 470, n° 307. A Apamée.

70) [Γαίον Ἀντίστιον Γα]ίου υἱὸν Οὐέτερα [τὸν ἑαυτῶν δικαιότα?]τον πατρῶνα [Μνησίφιλος Ἀττά]λου καὶ Φίλισκος καὶ [Διοκλῆς Διοκλ]έους Μητροπολῖτ[αι].

[C. Antis]tium C. f. Veterem [Mnesi?]philus A[tt]ali f. et [Philis]cus et Diocl[es] Diocli f. [Met]ropolita[e].

Il y eut au 1ᵉʳ siècle plusieurs *Antistius Vetus* qui arrivèrent au consulat.

P. 610, n. 511. A Ine.

71) Αὐτοκράτορι [Δομιτιανῷ] Καίσαρι Σεβαστῷ Γερμανικῷ τὸ δι' Λουκίῳ Μινουκίῳ Ρούφῳ ὑπ(άτοις), ἔτους ροδ', μη(νὸς). Πανήμου, οἱ ἐν Νάει κατοικοῦντες Ρωμαῖοί τε καὶ [ξένοι].

An. 88.

P. 647, n. 552-558. A Acmonia.

72) [Ἡ Ἀκμον]έ[ων πόλις? ἐτείμησεν Λούκι]ον Σερουήνιον Λο[υκίου υἱὸν Αἰμ]ιλία Κορνοῦτον δέ[κανδρον ἐπ]ὶ τῶν κληρονομικῶν δικα[στηρίων, τ]αμίαν δήμου Ρωμαίων ἐπα[ρχείας] Κύπρου, ἀγορανόμον, στρατηγ[όν], πρεσβευτὴν καὶ ἀντιστράτηγο[ν] Μάρκῳ Ἀπωνίῳ Σατουρνείνῳ Ἀσί[α]ς ἐπαρχείας, τὸν ἑαυτῆς εὐεργέτ[ην].

P. 756. Sur un rocher à l'ouest de la route actuelle de Métropolis à Synnada.

73) TERMINI
POSITI AB
IRENAEO AVG
LIB PROC *in*TER
SIBI*d*IND ET
E▓ORCENOS

l. 3. *Aug(usti) lib(erto) proc(uratore) [in]ter Sib[id]ind(enses) et E...orcenos.*

De Ruggiero, Dizionario epigrafico di antichità romane, fasc. 52 et 53. — Articles principaux : fin de l'article *Comes*; *Comitium*; *Commentarii*; *Commodus*; *Concilium*.

P. Trommsdorff, Quaestiones duae ad historiam legionum romanarum spectantes. Liepzig, 1896, in-8°.

Dissertation inaugurale très soignée où l'auteur étudie deux points différents : 1° l'histoire de la légion IIᵉ Trajane dans tous ses détails — p. 51 à 59 toutes les inscriptions relatives à ce corps ont été réunies; 2° la question de savoir quelles sont les légions supprimées ou créées depuis le règne de Vespasien jusqu'à celui de Marc Aurèle.

Vigié, Inscription de Koptos (Extrait du *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*), 1897.

Commentaire de l'inscription rapportée plus haut (*Ann. épigr.*, 1896, n° 130).

René Cagnat.

Le Gérant : Ernest LEROUX.

UN LÉCYTHE EN ARGENT


Fig. 1.

Parmi les richesses en argenterie hollandaise que contient la belle collection de M. Max-E. Fuld, d'Amsterdam, se trouve un charmant vase antique que je suis heureux de pouvoir communiquer aux lecteurs de la *Revue*, grâce à l'obligeance de M. Fuld.

Selon M. J. I. Boas Berg, qui, il y a trente ou quarante ans, obtint cet objet de ceux qui l'avaient trouvé et le revendit au père de M. Fuld, ce vase proviendrait d'une des provinces orientales de la Néerlande; il croit se souvenir que cette province est la Drenthe. Bien qu'en général les objets antiques de quelque valeur se rencontrent plutôt le long du Rhin, surtout à Vechten, à Nimègue et à Xanten, la provenance indiquée n'est pas tout à fait improbable, puisque l'on a trouvé, dans cette province, des restes indubitables de la présence des Romains, en particulier les routes en bois qui traversent les tourbières.

Le vase, haut de 185 millimètres, du poids de 690 grammes environ, est en argent coulé et ciselé, avec retouches de dorure et incrustations d'or. L'argent s'est noirci, mais n'a pas de véritable patine. Les yeux d'Aphrodite et le seul œil visible du cygne sont dorés, les lignes qui marquent les plumes du cygne ont été incrustées d'or; ce métal a disparu en partie, surtout sur la poitrine. La base est un ellipsoïde irrégulier; l'embouchure, en forme de trèfle, ne se prête pas à verser le contenu du vase; aussi la capacité en est-elle minime. De même l'anse, qui s'adapte admirablement à la main, est faite pour porter le vase, non pour verser ce qu'il contient. En un mot, c'est un lécythe destiné à contenir une petite quantité de matière odoriférante, tel qu'on en faisait passer à table, au dessert. M. G. Treu a réuni naguère, dans le 35e *Winckelmann's Programm*, un certain nombre de ces lécythes et en a interprété l'usage d'une façon définitive. Je n'aurais qu'à renvoyer à son exposition; mais je ne puis m'empêcher de lui emprunter cette citation du *Banquet* de Xénophon : Τί οὖν εἰ καὶ μύρον τις ἡμῖν ἐνέγκαι, ἵνα καὶ εὐωδίᾳ ἑστιώμεθα... Ce pas-



Fig. 2.

sage atteste l'emploi que l'on faisait des lécythes de ce genre.

Tous ceux qu'a réunis M. Treu, et beaucoup d'autres encore, sont en terre cuite, et l'on n'en a pas encore, à ce que je sache, rencontré d'exemplaire en argent; mais il va sans dire qu'on a dû en faire aussi en métal précieux et que ces derniers n'ont pas dû être trop rares parmi la vaisselle des riches. Je n'en connais pourtant pas et je ne pourrais citer, en ce moment, qu'un exemplaire en bronze du Musée de Naples, comme faisant partie du même groupe. C'est une tête de femme ou de jeune fille, coquettement coiffée d'un mouchoir noué sur le front, recouvrant en partie un lourd diadème, bordé de grènetis et gravé de losanges et de rosettes alternantes (fig. 2.)



Fig. 3.

Quant au sujet du vase qui forme l'objet de cette note, je n'ai pas de doute que ce ne soit Vénus montée sur un cygne (plutôt que sur une oie) et que ce type remonte aux temps helléniques; à en juger par les formes, il serait probablement du IVe siècle avant notre ère. Je n'ai pas réussi à en découvrir de réplique exacte; le motif n'est pourtant pas rare. Stephani a réuni dans les *Comptes rendus de la Commission de Saint-Pétersbourg* (1863, p. 65, et 1864, p. 203) tout ce que l'on connaissait de son temps à ce sujet et j'ai prié mon ami M. Winter, qui dispose d'une collection quasi complète d'esquisses d'après des figurines grecques en terre

cuite, de me communiquer ce qu'il aurait à ajouter à la liste de Stéphani. Lui non plus ne connaît pas d'exemplaire identique. Il m'a fait observer, en outre, que le type plus ancien ne montre la déesse que découverte en partie, voilée d'une draperie depuis les hanches jusqu'aux pieds.

Si donc l'orfèvre, qui a moulé le vase de la collection Fuld, a imité un type plus ancien, il semble avoir modifié ce type dans l'intention de se conformer au goût de l'époque romaine, plus avide du nu que le style même peu sévère du IVe siècle. L'artiste n'a gardé d'autre draperie que le voile qui, retenu aux deux bras, s'élève dans les airs, mais il l'a modifié, jusqu'à obscurcir le motif, en s'en servant pour déguiser la naissance du col du vase et a obtenu de la sorte un effet peu favorable. La figure vue de profil a tout l'air d'être liée à un tronc d'arbre.

La structure du corps, le type, l'expression du visage, avec sa bouche entr'ouverte, ses yeux qui semblent se contracter sous une clarté trop vive, rappellent les modèles de l'école attique sous l'influence de Praxitèle. La composition, en revanche, se rapproche davantage de ce que M. Winter[1] nous a appris de celles de Timothéos; les acrotères du temple d'Épidaure par Timothéos sont encore les analogies les plus voisines que nous offre la sculpture grecque.

Disons un mot du sujet. Je n'ai pas cru devoir hésiter à reconnaître Aphrodite, mais j'aimerais tenter une explication qui nous révèle de quelle idée on s'inspirait en figurant la déesse chevauchant tantôt sur un cygne, tantôt sur une oie, ou même sur un canard. C'est, à ce qu'il me semble, la pensée du *Pervigilium Veneris*, le printemps qui amène Vénus au temps où les oiseaux de passage arrivent. Ou plutôt, les hirondelles qui annoncent le printemps (ἰδοὺ χελιδών · ἔαρ ἤδη[2]), les oiseaux de passage qui traversent la terre et les mers de la Grèce à cette époque de l'année, les vols de petits oiseaux fondant sur la

1. *Athen. Mittheilungen*, 1894, p. 157 sq.
2. V. Kretschmer, *Griechische Vaseninschiften*, p. 91, nº 66.

terre fraîchement labourée (ὤκεες στροῦθοι περὶ γᾶς μελαίνας πύκνα δινεῦντες πτέρ' ἀπ' ὠράνω αἴθερος διὰ μέσσω[1]) amènent Vénus elle-même par les airs.

Ce que Sappho a dit dans son ode, les peintres, les sculpteurs, les coroplastes, les toreutes, l'expriment dans un sens plastique. Il est contraire à ce que nous savons du génie grec de lui demander une illustration littérale du texte lyrique que l'on chercherait avec plus de succès, au XVI[e] siècle, dans une édition illustrée du *Roman de la Rose*[2], ou dans les fresques de la *Farnésine*, où un attelage de blanches colombes symbolise plutôt le mouvement du char de la déesse qu'il ne le fait voir. Dans les œuvres grecques, au contraire, l'oiseau, qu'il vole ou qu'il soit en repos, semble toujours proportionné au fardeau qu'il porte. L'image se lit de même que les vers du poète, mais l'aspect de l'œuvre exige un semblant de réalité que la poésie ne réclame pas. C'est un principe fondamental de l'art grec et que l'on aurait tort de négliger.

J. SIX.

Amsterdam, décembre 1896.

1. Sappho, I, v. 10-12.
2. *Imprime a Lyon Lan mil cinq cens et trois par maistre Guillaume balsarin demourāt en la Rūe mercière près sainct Anthoine*, feuillet ciiii et cvvvii.

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(*Suite*[1].)

XXXII

De tous temps on s'est occupé de falsifier les antiquités, mais c'est surtout en Italie que ce genre d'escroquerie est devenu une industrie florissante. A la fin du XVIIIe siècle et dans les premières années du XIXe, les faussaires se sont principalement appliqués à imiter les intailles antiques. Je ne m'étendrai pas ici sur ce sujet, en ayant déjà parlé dans un autre paragraphe; j'ajouterai seulement qu'à l'heure actuelle il n'y a pas, dans toute l'Italie, un seul graveur en état d'imiter même de très loin une intaille antique, ni même de la copier proprement. Je ne puis malheureusement dire la même chose des pays d'Orient. J'ai souvent reçu de là des pierres gravées, généralement des scarabéoïdes en calcédoine, dont la facture était excellente et qui pouvaient aisément tromper un amateur. Il y a quelques années, je ne me rappelle plus au juste la date, l'on découvrit à Chypre un nombre considérable de scarabéoïdes taillés et prêts pour la gravure, mais dont la table était encore vierge de toute décoration. Ces pierres étaient restées sous terre pendant des siècles; elles n'étaient pas seulement antiques, mais offraient tous les caractères extérieurs de l'antiquité. Certains faussaires achetèrent les pierres en question, qui reviennent aujourd'hui sur les places européennes sous la forme de scarabéoïdes parfaitement antiques,

1. Voir la *Revue* de nov.-déc. 1895; janv.-fév., mars-avril, mai-juin, sept.-oct. 1896; janv.-fév., mars-avril, mai-juin 1897.

mais ornés de gravures modernes. Je n'ai pu découvrir où réside l'artiste habile et dangereux qui exécute ces intailles. Toutes celles que j'ai eues sous les yeux viennent tantôt de Grèce, tantôt de Syrie ou d'Asie Mineure. J'en ai vu aussi quelques-unes provenant des mêmes régions, mais dont la gravure était exécutée sur un scarabéoïde de taille moderne; celles-là ne sont pas difficiles à reconnaître, d'autant plus que la gravure elle-même y est d'une main moins habile.

XXXIII

Le métal qui se prête le plus facilement aux falsifications est l'or, par la raison que, même après de nombreux siècles, il s'oxyde peu, quand il est pur, et ne prend aucune patine. Aussi les falsificateurs opèrent-ils volontiers avec cette substance. Rome, Naples et Florence ont été, jusqu'en ces derniers temps, les officines connues et réputées de ces imitations, souvent poussées à un haut degré de perfection. Le vieux Castellani, père d'Alessandro et d'Augusto, orfèvre de goût et de talent, a retrouvé le premier le secret de la fabrication de l'orfèvrerie étrusque, dont il fit une étude approfondie avec l'aide et les conseils du défunt duc de Sermoneta. Après maints essais, il arriva à imiter ces semis de globules d'or microscopiques qui ornent généralement les bijoux étrusques. A vrai dire, s'il a découvert le secret de souder ces globules sur la surface d'un bijou, il n'est cependant pas parvenu à fabriquer des globules aussi petits que ceux des Étrusques — du moins que ceux des bijoux étrusques les plus fins, car les orfèvres toscans employaient aussi des globules moins fins pour des bijoux moins soignés. Les ouvriers de la *Casa Castellani* se permirent souvent de travailler en dehors des ateliers et de mettre au service de faussaires les talents qu'ils y avaient acquis. Comme ils ont fait des élèves, les objets en or semés de petits globules se fabriquent aujourd'hui dans beaucoup d'endroits; mais la méfiance du public est éveillée et il est assez rare que l'on arrive à faire des dupes. Même aux enchères

publiques qui suivirent la mort d'Alessandro Castellani, on vit un nombre assez considérable d'objets en or de ce genre rester sans acquéreurs.

A Florence, la falsification porte sur des objets en or d'un autre genre, que l'on imite à la perfection. Ce sont de grosses bulles en or généralement estampées, parfois aussi plus solides, qui sont décorées de sujets étrusques. La facture en est extrêmement soignée et il est facile de s'y laisser prendre. Avis au lecteur.

Naples ne brille pas par la perfection de son orfèvrerie pseudo-antique. Le travail en est grossier, lourd, prétentieux, souvent ridicule. Cependant Naples possède un orfèvre du plus grand mérite, qui a surpassé de beaucoup les produits de l'atelier Castellani à Rome : c'est M. Melillo. Et, précisément, M. Melillo ne s'occupe que de l'imitation des bijoux et de l'orfèvrerie antiques; ses produits sont si parfaits et d'un goût si exquis qu'ils seront sans doute appréciés dans le monde entier le jour où ils seront mieux connus. Je me hâte d'ajouter que M. Melillo est un honnête homme et ne cherche à tromper personne. Les articles qu'il vend, quoique copiés très exactement sur des modèles antiques, ont cependant conservé un cachet moderne tel, que, même entre les mains d'un faussaire, ils ne pourraient donner l'illusion de l'antique. C'est plutôt une traduction, en style moderne, de l'art antique le plus raffiné. Et puis — ce qui achève de rendre toute fraude impossible, — les produits de l'atelier Melillo portent son estampille.

XXXIV

Depuis plusieurs années, la falsification des objets en or a pris de l'extension et a été s'implanter dans des pays où, jusque-là, il était à peine question de faussaires. L'industrie de ces gens est d'autant plus dangereuse que les lois ne peuvent guère l'atteindre. Un faussaire, même pris sur le fait, jurera toujours qu'il *imite le genre antique*, ce qui est le droit de tout le monde, sans aucune intention frauduleuse. Quant au complice qui cherche à vendre

l'objet moderne comme antique, il prétendra toujours qu'il agit de bonne foi, qu'il croit lui-même à l'antiquité de l'objet, etc. Si on lui demande de qui il l'a acquis ou reçu, il nommera toujours un inconnu qui a quitté le pays ou qui ne lui aura pas donné son nom. Je ferme cette parenthèse pour revenir aux centres nouveaux de la falsification des objets en or, qui sont la Crimée et ses environs, la Roumanie et la Syrie.

Tout le monde connait les superbes bijoux, gloire du Musée de l'Ermitage, qu'ont fournis les nombreux tumulus de la Crimée et du sud de la Russie et dont quelques spécimens seulement, volés par les ouvriers, ont été vendus à l'étranger. L'admiration unanime des artistes et des archéologues pour les merveilles de l'art grec du IVe siècle, et même de l'art scythique local, a fait naître dans l'esprit de certains coquins l'idée d'imiter et de vendre des objets modernes en or fabriqués dans le même goût. Il se fonda à Kertch même (l'ancienne Panticapée) une fabrique de bijouterie fausse dont les produits furent vendus sous le manteau, comme provenant de fouilles clandestines ou de trouvailles fortuites. Les premiers acquéreurs furent des collectionneurs d'Odessa et des amateurs résidant dans les villes du midi de la Russie. Ainsi encouragée, la fabrique prit de l'extension et ses produits envahirent bientôt l'occident de l'Europe. Si je ne figure pas moi-même au nombre des victimes de cette industrie, je le dois au comte Grégoire Strogonoff. Un Russe fort riche, étant venu passer l'hiver à Rome, me parla d'une trouvaille, comprenant des objets en or et une plaque en argent avec sujet en relief et légendes grecques, qui avait été faite dans un tumulus des environs d'Olbia et achetée par lui. Il n'y avait pas à douter de la parfaite honorabilité de ce Russe. Sur ma demande, et après m'avoir montré les photographies des objets, il consentit à me les céder pour une somme relativement importante. On écrivit en Russie et mon acquisition arriva bientôt à Rome. Je vis les objets, j'en fus ébloui et enchanté. La plaque d'argent me causait seule un certain malaise; mais comme je n'avais jamais vu d'objets imités par les Scythes d'après les modèles que le commerce grec leur

apportait d'Athènes, je mis sur le compte de cet art un peu barbare les dissonnances qui choquaient mon œil. Il est bon d'ajouter que les objets faux étaient mêlés à des bijoux vraiment antiques, mais de moindre importance. Je m'empressai de montrer mon nouveau trésor à quelques amis et M. Geffroy, alors directeur de l'École française de Rome, envoya un rapport à ce sujet à l'Académie des inscriptions. Comme les comptes-rendus des séances de l'Académie pénètrent partout, étant reproduits par les journaux, je ne tardai pas à recevoir des lettres de savants archéologues de Saint-Pétersbourg me demandant des détails; une Revue artistique de Paris m'écrivit pour solliciter la primeur d'une publication dont elle entendait faire tous les frais. Sur ces entrefaites, le comte Grégoire Strogonoff, venant de Russie, arriva à Rome et vint me voir. Au premier aspect de mes emplettes, il se mit à crier *Musica! Musica!* terme employé à Rome pour désigner les objets faux. Je fus littéralement consterné, car le comte Stroganoff a certainement voix au chapitre, étant lui-même possesseur d'une magnifique collection et ayant eu souvent l'occasion d'étudier les bijoux de l'Ermitage.

Le comte me raconta alors tout ce qu'il savait sur ces falsifications. Il venait directement d'Odessa, où il avait vu un très grand nombre d'objets en or fabriqués à Kertch et en Roumanie. Une grande collection d'objets en or avait été récemment achetée à Odessa par le Musée de l'Ermitage, et cette collection aussi renfermait des objets faux dus aux mêmes fabriques. Le comte Strogonoff mit le comble à son obligeance en appelant mon attention sur certains détails caractéristiques du travail, où se révélait la main du faussaire. Bref, il me convainquit absolument. Je me rendis alors chez le Russe qui m'avait vendu tous ces joyaux et lui exposai ce que le comte Strogonoff m'avait dit. Le Russe ne fit aucune difficulté pour reprendre le lot, qu'il réexpédia en Russie, et me rendit mon argent. Depuis, j'ai eu l'occasion de voir à plusieurs reprises des bijoux, coupes, plats en or et en argent, etc., tous de la même fabrication; il ne me fut pas difficile d'y reconnaître la main du même faussaire. Plusieurs

de ces objets ont même trouvé place dans des musées; mais la plupart ont été repoussés et ont été chercher asile chez des collectionneurs en Allemagne.

La fabrique de Roumanie est dans le même genre que celle de Kertch; mais ses produits sont plus grossiers et, partant, plus faciles à reconnaître.

Passons maintenant en Orient. Je dirai en passant qu'on a aussi tenté de fabriquer des bijoux faux en Grèce; mais ils sont presque tous du style des bijoux fabriqués à Rome, avec des semis de globules; cela rentre donc dans les falsifications courantes italiennes et ne mérite pas qu'on s'y arrête. Mais c'est surtout en Syrie que la fabrication des objets en or a pris une grande extension. Les objets faux venant de ce pays sont tout différents de ceux qu'on apporte d'Italie. Les faussaires syriens connaissent peu les bijoux grecs et étrusques, mais ils ont eu l'occasion de voir les bijoux massifs des Byzantins et des objets en or ou en autres métaux provenant de leur propre pays. Aussi fabriquent-ils des objets lourds et souvent massifs, mais presque toujours en copiant d'assez près des objets antiques en d'autres matières. L'artiste qu'ils emploient est un habile homme et son travail est excellent. Aussi est-il fort difficile, lorsqu'on voit *pour la première fois* et *un seul* de ces ouvrages, de ne pas être dupe; mais celui qui a eu l'occasion d'en voir plusieurs, les uns à côté des autres, ne pourra manquer d'observer que, si les *styles* indiquent des époques différentes, le *faire* est toujours le même, trahissant la main d'un seul et même artiste; en outre, la couleur de l'or est toujours invariablement la même. Ce dernier défaut une fois signalé aux faussaires, il leur sera facile d'y remédier à l'avenir; mais ces messieurs trouveront plus malaisé, sinon impossible, de mettre dans leurs intérêts plusieurs artistes aussi habiles que celui qui travaille actuellement pour eux. Quoi qu'il en soit, ayons l'œil ouvert et méfions-nous des objets en or qui arrivent tant de la Russie méridionale que de la côte syrienne!

Comte Michel Tyskiewicz.

(*A suivre.*)

PALÉOGRAPHIE

DES

INSCRIPTIONS LATINES

DU III[e] SIÈCLE A LA FIN DU VII[e] (*suite et fin*[1])

V

Inscriptions datées.

Années.

ᑌ V 301. Édit de Dioclétien, *loc. cit.* (col. 1, ligne 22 : *bulbæ.* U *passim*).

317 ou 330. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 33.

370. Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. XV, n° 17.

380. Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 83.

Y 382. De Rossi, *op. cit.*, n° 313.

U 390. Rome. *Musei Capitolini inscriptiones*, t. I, p. 1.

U 400. Rome. Passionei, *Iscrizioni antiche*, p. 119, n° 50.

408. Fragment vu à Milan dans l'*atrium* de l'église de S. Ambrogio (*consuli... Basso et ...*).

Y Avant 410 ou 456. De Rossi, *op. cit.*, n° 1147.

1. Voir la *Revue* de septembre-octobre et novembre-décembre 1896; janvier-février et mars-avril 1897.

Années.

Y 410. Olivieri, *Marmora Pisaurensia*, p. 68, n° CLXVII.

uv 430. De Rossi, *op. cit.*, n° 662.

VU 434. *Ibid.*, n° 682 (abréviation de *viris*).

Ч 440. *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1858-1859, pl. I.

Y 447. Rome. De Rossi, *op. cit.*, n° 741.

UV 449. Lyon. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 532 des fac-similés.

u 487 ou 524. Arles. *Nouveau recueil des inscript. chrét. de la Gaule*, n° 169.

y 493. Lyon. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 41 des fac-similés.

uV 498 ou 499. De Rossi, *op. cit.*, n° 920.

u 514 ou 609. Artonne. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 445 des fac-similés.

y 518. « Emeritæ ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 35.

y 520. Lyon, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 528 des fac-similés.

uv 524 ou 453. De Rossi, *op. cit.*, n° 993.

u 527. Narbonne. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 499 des fac-similés.

Ч 532 ou 533. *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, 1855, p. 84.

Années.

545. « Nebrissæ ». Hübner, *op. cit.*, n° 84.

546 ou 606. Artonne. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 446 des fac-similés.

568. Narbonne. *Ibid.*, n° 488.

568. Rome. Boldetti, p. 86.

578. Rome. De Rossi, *op. cit.*, n° 1122 (IYSTINO).

578. « Emeritæ ». Hübner, *op. cit.*, n° 33.

630. « Zambra ». *Ibid.*, n° 100.

641. « Hispali ». *Ibid.*, n° 65.

645. « Prope prædium *de la Higuera* ». *Ibid.*, n° 82.

662. « Emeritæ ». *Ibid.*, n° 31.

681 ou 682. Le Ham. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 61 des fac-similés.

689. Narbonne. *Ibid.*, n° 511.

Inscriptions non datées.

Rome. Fabretti. *Inscript. antiq. explicatio*, c. VIII, n° 129.

Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XXII.

Ibid., p. XXIII.

Rome. Boldetti, p. 429 (mot QωI pour *qui*) [1].

1. Cette forme peut provenir d'un relèvement exagéré du second jambage de l'U gravé comme il l'est dans une inscription d'Arles. (Voir ci-dessus, à l'année 487 ou 524.)

Rome. Boldetti, p. 432.

Ibid., p. 434 (mot *vone* pour *bonæ*).

Ibid., p. 573.

Rome. Lupi, *Epitaphium Severæ*, p. 170.

Ibid., p. 186.

Rome. Vettori, *Dissertatio philologica*, p. XVI.

Olivieri. *Marmora Pisaurensia*, p. 67, n° CLXVI.

Catane. Biscari, *Sopra un' antica iscrizione*, p. XIV.

Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. XX, n° 29.

Ibid., pl. LXII, n° 15.

Ibid., pl. LXIV, n° 5.

Bertoli. *Le antichità d'Aquileja*, n°s 495 et suivants.

Kraus, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, n° 238.

Thouda. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1893, p. 156.

Lyon. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 42 des fac-similés.

Trèves. *Ibid.*, n° 190.

Ibid., n° 193.

Saint-Romain-en-Gal. *Ibid.*, n° 287.

Pont-de-Metz. *Nouveau recueil des inscr. chr. de la Gaule*, n° 46.

Verenay. *Ibid.*, n° 123.

Arles. *Ibid.*, n° 197.

Eause. *Ibid.*, n° 294.

« Prope Uclés et Sahelices ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 166.

X

Inscriptions datées.

Années.

305 ou 306. Thouda. *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1893, p. 156.

485. « In cœnobio S. Salvatoris de Varão. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 135.

630. « Legione ». *Ibid.*, n° 142.

Inscriptions non datées.

Rome. Boldetti, p. 408.

Romæ. De Rossi, *Roma sotterr. crist.*, t. III, pl. XXX. n° 5.

Y

Inscriptions datées.

Années.

382. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, n° 316.

577 et 594. « Iliberri ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 115.

Inscription non datée.

La Gayole. Edmond Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens de la ville d'Arles*, planche XXXIV.

Z

Inscription datée.

Années.

Règne de Caracalla. Ksur-Abd-el-Melek. *Corpus inscript. latin*, t. VIII, n° 11929. Copie de M. Cagnat (mot *Uzappa*).

Inscriptions non datées.

Interamnæ. Gudius, *Antiquæ inscriptiones*, 366,4 (*Zesu*).

Rome. Marangoni, *Appendix ad Acta S. Victorini*, p. 90

El-Gerria. Hübner, *Exempla scripturæ epigraphicæ*, pl. LXVII (mot *Equiz*) (*Corpus inscr. latin.*, t. VIII, n° 10430).

Sidi-Abd-er-Rebbù. *Corpus Inscr. lat.*, t. VIII, n° 15593 (mot *Mazica*).

Decize. *Inscriptions chrét. de la Gaule*, n° 3 des fac-similés (mot *zunior*).

« Tarraza ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 190.

CHIFFRES

UNITÉ

Z Bosio, *Roma sotterranea*, p. 283 (LZZZ pour LIII)[1].

1 Rome. Buonarruoti, *Vasi di Vetro*, p. XVIII.

ſ Rome. Lupi, *Epitaphium Severæ martyris*, pl. VIII.

1ı *Ibid.*, pl. IX, n° 2.

NOMBRE QUATRE

Représenté parfois chez les Latins par le groupe IV, il l'est plus couramment par les quatre IIII parallèles. De même le nombre *neuf* est écrit plus souvent par VIIII que par IX.

NOMBRE CINQ

Inscriptions datées.

Années.

ϡ 435. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 685.

U Ⴗ 641. « Hispali ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 65.

NOMBRE SIX

Parmi les chiffres les plus couramment employés dans les incriptions latines, il faut noter l'ἐπίσημον βαῦ, ancienne lettre grecque représentant le nombre *six*[2]. Aux formes diverses que

1. Alors même que les lettres ne sont pas employées comme un signe numéral, le Z se substitue de même à l'I.

2. Divers éléments de concordance, parmi lesquels figurent les marbres à date consulaire, ne laissent aucun doute sur la valeur numérale de l'ἐπίσημον βαῦ. Il n'est pas toutefois sans intérêt de noter qu'à leur défaut l'inscription suivante, dans laquelle il paraît sous l'une de ses formes, en fournirait la preuve.

ELIA EBENTIA · FACET SIPTIMIO
FAVSTINO · COIVGI MEO · QVI FE
CIT MECV · MIESES ϡIII · IN ILLVS · ME·
SES NOVE IRINTA · DIEBVS SANVS, etc.

(Marangoni, *Cose gentilesche*, p. 464.)

Lire aux lignes 2, 3, 4 : *Facit mecum menses novem* (6 + 3) ; *in illis mensibus novem triginta diebus sanus.*

le savant Eckhel a relevées sur les monnaies de l'Orient (t. IV, p. 383, 384) viennent se joindre celles que donnent les marbres latins.

Inscriptions datées.

Années.

295. Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XVIII.

372. *Ibid.* De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, t. I, n° 230.

374. *Ibid.*, n° 243.

378. *Ibid.*, n° 276.

382. *Ibid.*, n° 316.

444. Milan. Labus, *Monumenti epigrafici cristiani di S. Ambrogio*, n° 4 de la planche.

488. Guerna. *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines*, t. I, p. 346.

493. Lyon. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 44 des fac-similés.

494. De Rossi, *loc. cit.*, n° 904.

530. *Ibid.*, n° 1026.

547. Revel-Tourdan. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 373 des fac-similés.

567. Vienne. *Ibid.*, n° 323.

Inscriptions non datées.

Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 429.

Rome. Lupi, *Dissertazioni e lettere*, t. I, p. 130.

Rome. Lupi, *Dissertazioni e lettere*, t. I, p. 131.

Ibid., p. 190.

Rome. Marangoni, *Appendix ad Acta S. Victorini*, p. 100.

Ibid. Marangoni, *Delle cose gentilesche*, p. 464.

Ibid. Visconti, *Giornale arcadico*, 1856, t. CXLIV, p. 32[1].

Hippone. *Corpus inscr. latin.*, t. VIII, n° 5229.

Près d'Hippone. *Ibid.*, n° 17445.

Henschir-el-Hamanha. *Recueil de mémoires de la Soc. arch. de Constantine*, 1876-1877, planche XVI, fig. 2.

Lyon. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 12 des fac-similés.

CHIFFRE DIX ET DIZAINES

Inscriptions datées.

Années.

368. Rome. De Rossi, *Inscript. christ. Romæ*, n° 205.

522. « Prope Jerez de los Cavalleros ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 51.

572. « Emeritæ ». *Ibid.*, n° 33.

649. « Medina Sidonia. *Ibid.*, n° 86.

708. « Ossunæ » *Ibid.*, n° 96.

1. L'S est, comme on l'a vu plus haut, l'une des formes du G dont l'ἐπίσημον βαῦ offre si souvent la figure.

Inscriptions non datées.

Rome. Gruter, 1049, 6.

Ibid. Boldetti, p. 429.

Ibid. Passionei, *Iscrizioni antiche*, p. 116, nº 28.

Ibid. Guasco, *Musei Capitol. inscr.*, t. II, p. 64.

Ostie. Chiffre sur une jarre enfoncée en terre dans l'entrepôt voisin du Tibre.

CHIFFRE CINQUANTE

Rome. Marini, *Iscrizioni Albane*, p. 3[1].

Milan? *Ibid.*, p. 231.

Furlanetto. *Le antiche lapidi del Museo di Este*, p. 163, 164.

Ghelma. De Clarac, *Inscriptions du Louvre*, pl. LXXIX, nº 67.

CHIFFRE CINQ CENTS

Alors que dans les inscriptions où elle figure sous la forme capitale, la lettre D est employée comme chiffre, elle devient onciale ou cursive. De ce fait dont la cause ne m'apparaît pas clairement, les exemples sont en grand nombre. Le premier que j'ai relevé date de l'an 445 ; il se trouve à Narbonne sur un marbre portant une liste de souscriptions [2].

Il en est de même en ce qui touche le chiffre *cinq cents* qui

1. C'est là, comme on l'a vu plus haut, l'une des formes qu'affecte la lettre L.
2. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, nº 502 des fac-similés.

figure dans les dates, de 544 à 634 en Mauritanie[1], et en Espagne de 510 à 693[2]. Dans une inscription de 625 signalée dans le même pays, le D numéral est figuré par un C gravé à rebours[3].

DEMI

L'une des légendes gravées sur le colosse de Memnon nous apprend qu'un centurion de la XII[e] légion a entendu la voix du Dieu, HORA PRIMA ET DIMIDIA[4]. Même mention d'un demi chez Fronton avec la forme « MDCCX et semis »[5]. Telle est celle que nous trouvons représentée sur les marbres par la sigle S.

Inscription datée.

Année.

S 553. Arles. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 246 (MENSES Vs).

Inscriptions non datées.

S Rome. Fabretti, *Inscriptionum antiquarum explicatio*, c. II, n° 217 : H·VI·S·).

S *Ibid.*, n° 218 (ORAS IIIS).

S Passionei, *Iscrizioni antiche*, p. 104, n° 28 (HORAS II·S).

S Constantine. *Corpus inscr. latin.*, t. VIII, n° 7341 (V·A·XXXXXXXXXIX S).

CHIFFRES RÉTROGRADES

Rien n'est plus fréquent dans les inscriptions que les nombres

1. *Corpus inscr. latin.*, t. VIII, n[os] 9914, 9920, 9921, 9923, 9925, 9926, 9930, 9931, 9932.
2. Hübner, *Iscr. Hisp. christ.*, n[os] 11, 12, 32, 35, 44, 60, 65, 86, 99, 115, 155, 158.
3. *Ibid.*, n° 82, « Prope prædium *de la Higuera* ».
4. Letronne, *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. II, p. 349.
5. *De aquæductibus*, VII.

représentés par des chiffres rétrogrades, traduction pour les yeux des formes *duodecim*, *tredecim* et semblables. Je me borne à en donner ici quelques exemples datés.

	Années.
IIIX KL FEB	388. Rome. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, n° 373.
VX	436. « Interamnæ ». Muratori, *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, 404, 5.
IIIX KAL DECEMBR	482. « Metellini ». Hübner, *Inscript. Hisp. christ.*, n° 42.
VIX	557? Vienne. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 697.

LA PONCTUATION

Au nombre des marques diverses de ponctuation en usage chez les lapicides, il en faut compter une qui, parfois aussi grande que les lettres qui l'avoisinent, a été prise pour l'une d'elles[1]. C'est un signe en forme d'S que je note sur plusieurs marbres chrétiens.

En voici un court relevé, pris seulement dans les inscriptions à marques chronologiques.

	Années.
S	456. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 800.
S	487? Milan. Labus, *Monumenti epigrafici di S. Ambrogio*, n° 7 de la planche.
S	510. *Ibid.*, n° 6.

1. Cf. Gazzera, *Iscr. crist., del Piem.*, p. 65. Relevé par De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 463.

Années.

ʃʃ 523. Fragment d'épitaphe vu à Turin, dans la Bibliothèque du Roi.

ʃ 569. De Rossi, *Ibid.*, n° 1019.

ʃ 641. « Hispali ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 65.

Le même signe figure dans des inscriptions en langue grecque où il ne peut dès lors prêter à l'équivoque ; l'une est de 534 et l'autre ne porte pas de date[1]. Je le relève avec la forme ʃʃʃ sur un marbre latin trouvé à Vienne[2].

Edmond Le Blant.

1. De Rossi, t. I, n° 1048, et De Clarac, *Inscr. du Louvre*, pl. LI, n° 692.
2. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 295 des fac-similés.

ERRATUM. — A la page 171 du tome XXX (fascicule de mars-avril 1897), la ligne verticale contenant les formes de la lettre Q est renversée.

BIOGRAPHIE

DE

LOUIS-FRANÇOIS-SÉBASTIEN FAUVEL

ANTIQUAIRE ET CONSUL

(1753—1838)

(*Suite et fin*[1].)

Passons à la topographie intérieure. Pour Fauvel, Pausanias, venant du nord, débarquait au Phalère, et entrait dans Athènes par la porte d'Égée. Un feuillet rédigé en 1791[2] (VIII[1], f° 4) décrit un massif de maçonnerie voisin de cette porte, lequel doit être un débris du piédestal qui portait le groupe équestre, œuvre de Praxitèle[3]; « il faut observer que de semblables massifs de maçonnerie du côté du Céramique ont fait prendre le change à M. l'abbé Barthélemy qui place de ce côté tout ce qui se trouve effectivement de celui-ci. Pausanias dit formellement que le temple de Cérès est voisin. » La fontaine Callirrhoé fournit un second point de repère: Stuart avait observé la persistance de ce nom, tout à côté du lit de l'Ilissus; Fauvel refit la même découverte. Il remarqua de plus auprès de la fontaine plusieurs tuyaux antiques qui pour lui marquaient nettement l'emplacement de l'Ennéacrounos (Pap., VIII[1], f° 4; Walpole, *Memoirs*, 479, 515). L'édifice consacré à Bacchus le Chantre avait dû se trouver non loin: on sait que cet édifice remplaçait une maison où Polytion s'était moqué des mystères de Cérès; la proximité d'un temple de

1. Voir la *Revue* de janvier-février, mars-avril, mai-juin et juillet-août 1897.
2. Pendant que Hadji Ali était encore voïvode, c'est-à-dire avant 1792; d'autre part une douzaine d'années après la destruction du temple de Cérès, c'est-à-dire après 1778.
3. Il est figuré sur le plan publié dans l'ouvrage d'Olivier, au sud de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôpital militaire.

la déesse, situé au-dessus de l'Ennéacrounos, avait pu lui en faire naître l'idée (Pap., VIII[1], f° 4).

En 1791, Fauvel était tenté de n'admettre qu'un seul Céramique « absolument hors de l'ancienne enceinte, plus de 400 toises, éloigné de plus d'une demi-lieue de la porte par laquelle entra Pausanias » (Pap., VIII[1], f° 4). Si ce même Pausanias appelle le Céramique un quartier de la ville, « peut-être cet endroit est mal traduit, ... ou bien aurait-on dit le quartier du Céramique pour désigner le côté de la ville le plus voisin de cet endroit? » — « Un petit endroit entre la porte et Callirrhoé où il y a un four à chaux, continue-t-il, aurait-il fait croire à certains voyageurs que ce pouvait être là le Céramique, ou un Céramique? J'ai bien examiné : on tire de cet endroit de la terre pour faire des briques crues et pour le sol des maisons; mais toutes ces terres sont rapportées, et il ne semble pas que les anciens en aient jamais tiré de là, puisque cela aurait laissé des excavations et aurait baissé le sol au lieu de l'exhausser; toutes ces terres, à douze pieds de profondeur, sont remplies de décombres de tout genre : la bouche d'un puits bien conservée, trouvée à ce niveau, fait bien voir que tout ce terrain a été exhaussé. » Par la suite, assez tôt semble-t-il, Fauvel admit deux Céramiques. Une lettre à Barbié de 1819 (Pap., II, f° 28-29), donne sur la question son avis définitif : « Votre Céramique de l'intérieur qui était un quartier de la ville où étaient plusieurs portiques, celui du Roi, des temples, etc., était au sud de la citadelle, entre la porte d'Égée et celle du Pirée; il y a 40 ans, on y tenait encore un marché : il reste encore une colonne debout d'un des portiques[1]. De la porte d'Égée, près de laquelle est encore le piédestal où étaient les chevaux de Praxitèle, après avoir traversé le Céramique jusqu'à la porte du Pirée, on descend par la Coilé[2] et l'on sort par la porte Dipyle pour aller au Céramique

1. Fauvel avait fouillé au pied de cette colonne, et reconnu qu'elle se trouvait en place (Walpole, *Memoirs*, p. 477).

2. Sur la Coilé placée par Fauvel entre le Pnyx et l'Aréopage, cf. l'*Itinéraire* de Chateaubriand et les *Denkwürdigkeiten* de Prokesch-Osten, II, 386.

extérieur qui était une promenade. » A propos du portique du Roi et de la phrase de Pausanias : « le premier portique à main droite est le portique du Roi », Fauvel se demandait en 1791 (Pap., VIII[1], f° 4) si « l'auteur entrant, ces portiques étaient à droite et à gauche du chemin du Céramique, ou si, en entrant, le portique du Roi était à sa droite » ; on voit par ce qui précède qu'il se rangea plus tard à la première hypothèse.

Le Sénat des Cinq-Cents devait s'être trouvé auprès du théâtre de Bacchus, à la place des Saints-Anargyres (Pap., VIII[1], f° 181) : Fauvel avait vu dans cette église un siège de marbre qu'il croyait être un siège de prytane ; et il faisait réflexion que ce siège n'avait probablement pas été apporté de la ville basse : « car, sans quelque forte raison, ces masses descendent plutôt qu'elles ne montent. » Pausanias s'est trompé, en mettant le Sénat non loin de l'Ennéacrounos qui en est à plus de 300 toises ; il s'est également trompé en disant après la description du portique du Roi : « Suit une chapelle à la Mère des Dieux. A quelques pas de là est le Sénat des Cinq-Cents » ; il aurait dû dire : « après le temple de la Mère des Dieux qui est au nord de la citadelle... » (VIII[1], f° 228). Auprès du Sénat, se trouvait la Tholos : « Je pense, dit Fauvel (VIII[1], f° 221 ; cf. *ibid.*, f° 228), que *ce* tholos est ce qu'on nomme vulgairement lanterne de Diogène, monument circulaire élevé par le chorège Lysicrate[1]. » — Quant au quartier de Limnai, il est impossible qu'il se soit trouvé à la place où le met l'abbé Barthélemy : « Ce qu'il nomme le quartier des Marais, écrit Fauvel en 1791 (VIII[1], f° 4), est un terrain en pente depuis la citadelle jusqu'à l'Ilissus où une goutte d'eau ne séjourne pas ; il n'aurait point donné des noms aussi mal ajustés au terrain s'il l'eût vu de ses yeux » ; et, en 1806 (*Mag. encycl.*, 1807, II) : « Je dois vous proposer encore, écrit-il à Barbié, des recherches sur la position du quartier des Marais ; celui désigné sous ce nom dans le *Voyage d'Anacharsis* serait une contre-vé-

1. Empressons-nous de dire que cette idée extravagante n'est exprimée par Fauvel qu'une fois ; d'ordinaire, il considère la « lanterne de Diogène » ou « lanterne de Démosthène » comme un monument de la rue des Trépieds.

rité, puisque c'est le quartier d'Athènes le plus sec et le plus en pente; au lieu que du temple de Thésée allant au Céramique, après les pluies, les eaux couvrent un espace de plus de 150 toises carrées qui s'étend jusqu'à la porte de Tria où il reste encore une portion de tour ronde antique dans le mur d'une église dédiée à la Trinité. Cet endroit, mon ami, est le seul inhabitable après les grosses pluies : l'eau y séjourne et y produit une abondante moisson de ciguë de la plus belle qualité, haute de sept pieds; l'église est, en ce bas quartier, souvent inondée. »

Des raisons du même genre que celle que Fauvel invoquait contre Barthélemy à propos des Limnai l'engagèrent à refuser de croire que *les colonnes* fussent des restes du temple de Zeus Olympien. Ledit temple ne marquait-il pas la place où les eaux du déluge étaient rentrées sous terre? « Cette idée de l'écoulement des eaux ne pouvait convenir qu'à un lieu bas où se ramassent encore les eaux de pluie et non pas au prétendu temple d'Hadrien qui est sur une élévation » (Pap., II, f° 201). D'ailleurs *les colonnes* sont d'ordre corinthien; or l'ordre corinthien fut inventé cent ans après que Pisistrate eut commencé le temple; et quant à croire qu'on puisse « d'un édifice commencé dorique le terminer corinthien,... ceux qui ont avancé cette supposition n'étaient point architectes » (*ibid.*)[1]. Le lieu bas où Pisistrate construisit son temple, Fauvel le plaça définitivement[2] dans le portique où lord North fit des fouilles (la Stoa d'Hadrien). Ces fouilles, dit-il (VIII[1], f° 252), l'ont convaincu; à vrai dire, il n'a remar-

1. Cf. Prokesch-Osten, *Denkwürdigk.*, II, 622-623; cette opinion relative à l'Olympiéion est présentée par Prokesch (p. 618) comme une « hérésie » dans laquelle Fauvel ne tomba que très tard.

2. Une lettre insérée dans le *Magasin encycl.* (1813, V, 365) pourrait faire croire à une rétractation; mais Fauvel proteste à plusieurs reprises dans ses papiers manuscrits contre la façon dont Barbié en avait défiguré le texte. « Vous avez tronqué une de mes lettres où je donnais mes raisons pour l'emplacement du temple de Jupiter Olympien à Athènes; vous me faites dire absolument le contraire de ce que je disais. Le mot *colonies* au lieu de *colonnes* que vous avez lu a fait le contre-sens : j'ai dit les *colonies* d'Hadrien, ce qu'on appelait les *colonies* d'Hadrien... » (II, f° 201); ailleurs (VIII[1], f° 44), il déclare n'avoir vu aucune *inscription* sur les colonnes hors d'œuvre, comme le lui faisait dire le *Magasin encyclopédique*.

qué aucun vestige du temple[1], mais il vit déterrer des morceaux de marbre de Phrygie; il ne doute pas que ce marbre n'ait décoré le portique environnant le temple, qui sans doute était le Pœcile (VIII[1], f° 44); quatorze colonnes hors d'œuvre portaient les colonies d'Hadrien. Pausanias a tout confondu en attribuant au même édifice d'une part les 120 colonnes, lesquelles appartenaient au temple voisin de la porte d'Hadrien — au Panthéon — où elles étaient de marbre pentélique : et, d'autre part, les portiques ornés de marbre de Phrygie, lesquels appartenaient au temple de Jupiter Olympien (VIII[1], f° 216, 225); c'est également par suite d'une confusion qu'il donne à l'enceinte de ce dernier un pourtour de 4 stades; ou bien c'est, de sa part, « une manière de parler » (II, f° 201; VIII[1], f° 225). Objectera-t-on que Thucydide (II, 5) place l'Olympiéion au sud de l'Acropole? Fauvel a réponse pour tout à peu de frais (II, f° 28) : « le texte de Thucydide est altéré : on lui fait dire : le temple de Jupiter est au midi de la citadelle, au lieu qu'il a dû dire : la citadelle est au midi du temple. Quant au « lieu d'exercices » qui, d'après les auteurs, avoisinait le temple, c'est peut-être le Gymnase de Ptolémée (VIII[1], f° 225) : Fauvel appelait ainsi ce que nous savons être la Stoa d'Attale : des doutes lui vinrent d'ailleurs en 1811 sur la justesse de l'appellation (II, f° 20).

M. Salomon Reinach[2] a rappelé récemment une des principales « découvertes » de Fauvel : celle du temple d'Aphrodite aux Jardins, qu'il plaçait à Angélokipi[3]. Cette découverte est mentionnée en bon rang par son auteur dans le *Précis des Voyages* (VIII[1], f° 71) : « A l'est et à peu de distance du mont Anchesme,

1. Dans la lettre citée par Avramiotti (*Alcuni cenni critici*, p. 145), Fauvel s'exprime ainsi : « Le temple de Jupiter était au milieu de l'enceinte; mais il n'en reste rien, à moins qu'une petite porte cintrée en marbre qui se voit dans une église n'en ait fait partie, ce qui ne paraît guère probable. Il y avait dans cette même enceinte un vieux temple de Rhéa : trois colonnes d'assez mauvais goût, enclavées dans l'église, en sont peut-être les restes. Il faudrait fouiller sous cette église pour trouver le temple de Jupiter Olympien. »

2. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 412 et suiv.

3. Dès avant ses découvertes d'Angélokipi, Fauvel plaçait ce temple de Vénus dans la région du Cynosarge (VIII[1], f° 9).

dans un canton nommé *Angélokipous* (les jardins d'Angéli), on voit une église bâtie sur des ruines d'architecture ionique, au milieu d'une enceinte où est un puits antique ; à l'entrée de cette enceinte, à droite et à gauche, de grosses touffes de myrtes qui n'ont cessé de pousser, malgré que les principales souches, qui sont fort grosses, aient été coupées et même brûlées plusieurs fois (il est bon d'observer que le myrte... ne croît point à plus de deux lieues de ce canton)...; sous l'église est une caverne naturelle où l'on descend par plusieurs marches ; la porte de cette caverne est ornée à droite et à gauche, dans son épaisseur, de deux bas-reliefs sur l'un desquels on voit Minerve tenant une patère d'une main, sa lance de l'autre, à ses pieds le serpent et la chouette ; sur l'autre bas-relief, Cybèle, un griffon à ses pieds d'un côté. tenant un crâne de taureau ; elle tient aussi une patère[1]. J'observe encore que le mot κῆποι qui n'est plus d'usage dans la langue vulgaire s'est conservé ici seulement. Tout me persuade que j'ai trouvé les ruines du temple de Vénus aux Jardins... » On voit sur quels faibles indices reposait l'identification. « Je vous avoue, écrivait Barbié en 1807, que je ne serai point satisfait que vous n'ayez trouvé là quelque inscription. » Fauvel ne convainquit personne ; mais il ne se rendit jamais aux raisons de ses adversaires. « Je tiens, quoi qu'on en dise, écrit-il assez tard (VIII[1], f° 255), à ma découverte du temple de Vénus aux Jardins ; tout ce que j'ai trouvé parle plus haut que les livres, et Chandler avec sa Chryso Spiliotissa ne prouve rien : l'église qui porte ce nom est au milieu de la ville ; il y a une autre Caverne dorée sous les murs de l'Acropole ; mais point de jardins, point de myrte, point de temple. »

Non moins hasardeuse paraîtra l'identification que Fauvel, à partir de 1810 environ, se mit à proposer touchant l'Aréopage. « L'emplacement de l'Aréopage a été inconnu jusqu'à moi... Sur la colline au nord-est de celle du Musée, en face de la citadelle, par conséquent à l'ouest, et près des anciennes murailles,

1. Cf. *Bull. de Corresp. hellen.*, 1894, 488-489.

sont les emplacements de deux tribunaux : le plus grand a pris le nom de Pnyx et aussi de Trigone, à ce que je pense, à cause de sa forme presque triangulaire et qui par son étendue convenait à l'assemblée du peuple : le tribunal, la tribune, existe en son entier. Au-dessus, je reconnais l'Aréopage. On y voit sur le rocher une espèce de tribunal ; près duquel, et à sa gauche, deux emplacements de sièges, l'un un peu derrière l'autre, tels que les décrit Pausanias : c'étaient les sièges de l'injure et de l'innocence où l'on faisait asseoir l'accusé et l'accusateur. Plusieurs emplacements de piédestaux — Pluton, Mercure et la déesse Thémis y avaient leurs statues — sont en travers ; après, en face du tribunal, on voit des trous qui ont assujetti les montants portant le toit, espèce de hangar, sous lequel siégeaient les juges. Près de là, une niche où je présume qu'était la statue d'Erinnys, le déesse des vengeances, devant laquelle on jurait par les Euménides sur les testicules des boucs qu'on immolait. On arrivait à l'Aréopage par plusieurs escaliers auprès desquels il y a des lampions creusés dans le rocher; on sait que ce tribunal se tenait de nuit » (VIII[1], f° 214)[1].

Rattachons à la topographie de la ville elle-même ce que Fauvel dit des ports. En ce qui concerne l'emplacement de Phalère, sans doute aussi l'emplacement de Zéa, il partageait l'opinion qu'expriment les Atlas du *Jeune Anacharsis*; un feuillet datant de 1795 (VIII[1], f° 11) trahit de plus quelque incertitude quant à l'extension qu'il convient de donner respectivement aux deux noms Pirée et Munichie. Dans cette région, le mérite de Fauvel fut de trouver les traces du Long Mur du sud (il disait du mur de Phalère), que Foucherot n'avait pas vues en 1781[2]; la distance entre les deux murailles est évaluée par lui à 592 pieds de France[3]. — En dehors des trophées et tombeaux, aucune identifi-

1. Cf. Pouqueville, *Voyage de Grèce*, V, 59 (1826) ; Prokesch-Osten, *Denkw.*, II, 618 suiv.
2. Walpole, *Memoirs*, 506, note.
3. Papiers, II, f° 156 suiv.

cation de détail ne paraît heurter les opinions communément admises au début de ce siècle. Voici d'ailleurs ce que dit du Pirée le mémoire de 1802 (VIII[1], f° 68) : « Parmi les ruines de la ville, qui était au fond du port, on reconnaît les restes d'un portique, des débris d'un temple de Vénus bâti en pierre et dont l'architrave avait trois pieds de haut ; il était au bord de la mer. On voit aussi les ruines d'un temple de Diane près le port de Munichie, et celles d'une église qui avait été bâtie sur son emplacement[1] ; le temple était d'une fort petite proportion, aussi en pierre, mais les métopes étaient en marbre ; les colonnes étaient lisses. Au-dessous des ruines de la forteresse qui pouvait servir de défense aux trois villes (le Pirée, Munichie, Phalère) puisqu'elle se trouve dans leur enceinte, on voit le théâtre de Bacchus, et au-dessus un escalier taillé dans le roc que j'ai déblayé à 150 pieds de profondeur sans pouvoir trouver une issue[2]. La forteresse est plus antique que le reste du Pirée ; les murs ont été bâtis en polygones irréguliers..., on reconnaît encore la place d'une porte de Phalère et près de cette porte un piédestal qui portait une colonne dont on voit les morceaux. Les Longues Murailles dont les fondements subsistent encore se réunissaient à celles qui enveloppent le Pirée, Phalère et Munichie ; elles se suivaient parallèlement jusqu'à 100 toises des murs de Munichie : là, celles du midi s'écartent pour envelopper Phalère où l'on aperçoit leur jonction. Le chemin du Pirée à Athènes se fait en grande partie sur les ruines de ces murs. » Un feuillet postérieur (VIII[1], f° 240) ajoute à cette description : « Toute la presqu'île du Pirée était entourée d'un beau mur flanqué de 50 en 50 pas de tours carrées : il en existe encore à la hauteur de 10 pieds. Le Pirée est défendu de l'un et l'autre côté par une tour ronde de 50 pieds de diamètre... Le côté nord était aussi défendu par une muraille qui venait aboutir à la mer après avoir passé sur les hauteurs d'où l'ennemi aurait pu voir dans le port. »

1. Cf. *Karten von Attika*, I, p. 14.
2. Cf. *ibid.*, p. 62-63.

La région du Pirée mise à part, le reste de l'Attique est assez maigrement décrit dans les notes qui nous sont parvenues. Fauvel fut toute sa vie très fier des trouvailles de Marathon. Nous savons où il plaçait la fontaine Macarie et la sépulture des Marathonomaques; la présence de bustes romains dans l'île de Vrexisa ne lui inspirait aucun doute sur la nature des ruines environnantes : « Hérode Atticus, écrit-il (VIII[1], f° 245), aura voulu faire honneur à ses deux élèves en plaçant leurs bustes près des tombeaux de Miltiade et des braves Athéniens. » Ajoutons que Fauvel reconnut une porte dans le monument situé au nord du vallon d'Avlona que Chandler avait pris pour un tombeau[1] et qu'il n'hésita pas à voir à la *Mandra tis graias* les débris du camp de Miltiade. — « J'ai vu au cap Zoster, écrit-il en 1802 (VIII[1], f° 71), des fragments de l'autel qu'y avait Latone;... à Sunium, indépendamment du temple de Minerve qui n'est qu'une copie libre et bien postérieure[2] du temple de Thésée et de ses bas-reliefs, on voit des tronçons de colonnes d'un temple ou d'un portique fort antique[3], qui sont percés d'outre en outre et qui étaient enfilés par un axe. On s'est servi à la construction du temple de Sunium de l'x[4] pour lever les pierres; c'est le seul exemple que j'aie vu. Toutes les moulures de ce temple étaient sculptées avec élégance et sont peintes comme à Athènes. Les Centaures, qui sont copiés du Théséion, sont plus sveltes. Un fragment des bas-reliefs représente Minerve couvrant de son égide un homme tombé à ses pieds auquel un autre homme veut porter un coup; ce doit être le sujet de la fondation du temple : un héros préservé par Minerve qui se met sous sa protection. » Dans ce même

1. Chandler, III, p. 448.
2. Fauvel se demande quelque part si ce temple existait au temps de Strabon (VIII[1], f° 231).
3. Il pense ailleurs que c'était le temple de Neptune (VIII[1], f° 238).
4. Ici un signe qui doit figurer une espèce de « louve » : celle dont les deux branches en forme d'S, mobiles autour d'un point fixe comme les deux branches d'une paire de tenailles, serrent la pierre entre leurs extrémités inférieures à mesure que les parties supérieures, reliées à un même câble, tendent à se rapprocher par l'effet du hâlage.

mémoire, Thoricos[1], Porto-Rafti[2], Rhamnonte[3], Oropos[4], faisaient l'objet de remarques conservées en partie dans les notes de Chandler. Des plans (au Département des Cartes) figurent les forteresses de Phylé, d'Éleuthères. Quelques griffonnages concernent Éleusis, l'aire de Triptolème, le puits Callichoron, la statue de Cérès, les débris d'un lion ou d'un mouton informe, les murs et la leschè, les ruines d'un moulin à huile (Pap., VIII[1], f° 5). C'est sans doute de Fauvel que Sainte-Croix entend parler quand il dit, en 1802[5] : « Au nord, sous une colline voisine et isolée, un voyageur moderne a découvert une caverne assez profonde qu'on serait tenté de prendre pour une des issues du temple souterrain ». Mais je n'oserais affirmer que Fauvel ait jamais succombé à cette tentation. En tout cas, en 1806, chargé de rechercher le fameux temple souterrain, il écrit à Barbié[6] : « La caverne que j'ai fouillée vers le nord est peu profonde ; ce n'est proprement qu'un enfoncement où était un banc en demi-cercle. Vers le sud je pense que j'ai vu la maison de la Vieille dont parle Pausanias : c'est un cône dans l'intérieur où l'on arrive par une petite galerie couverte de pierres qui forment le toit; cette galerie peut avoir 20 pieds de long. »

Fauvel battit l'Attique dans les moindres recoins : M. Milchhœfer a lu son nom gravé sur les pierres de l'Hymette, à un endroit que ses guides lui disaient être inexploré[7]. Il semble toutefois avoir contribué très peu, du moins directement, à fixer la topographie des dèmes. Il admet un certain nombre d'identifications, les unes conservées aujourd'hui, les autres reconnues fausses[8] ;

1. Chandler, III, 444; cf. VIII[1], f° 7.
2. Chandler, III, 444; cf. VIII[1], f° 71.
3. Chandler, III, 446.
4. Chandler, III, 454.
5. *Magasin encycl.*, 8e année, I, 324.
6. *Magasin encycl.*, 1807, II. Un brouillon, plus précis (VIII[1], f° 135), donne les mesures de cette niche semi-circulaire trouvée au nord-est de la colline, et ajoute : « Je pense que si l'on fouillait sous la même colline, derrière le grand temple que j'ai découvert dans mes deux premiers voyages et qui y était adossé, on pourrait découvrir ce célèbre souterrain. »
7. *Karten von Attika*, II, p. 26.
8. Myrrhinonte au-dessus du monastère Daou, Alopeké à Liopesi (à cause

on distingue assez mal ce qui est de son cru. D'ailleurs lui-même ne s'entête pas dans les hypothèses qui lui viennent à l'esprit ; sur les conseils de Barbié, il transporte par exemple Acharnes de Casia à Menidhi. Pour Décélie seulement il affirme ses droits d'inventeur : « J'ai trouvé Décélie à quatre heures d'Athènes sur le chemin de Chalcis, près d'une belle source qui me paraît donner naissance à l'Éridan. Cet endroit qui a été fortifié à la hâte est un plateau assez large qui domine toute la plaine...; à l'entrée de la gorge, un peu plus loin, est un petit fort très antique » (*Mag. enc.*, 1808, VI, p. 365). La carte de 1792 indiquait les ruines sans proposer d'identifications ; par la suite, l'auteur ne se départit point de cette réserve prudente : « Ma carte, que j'augmente tous les jours, écrit-il à Barbié le 26 novembre 1806, réclamera vos bons offices; vous et vos collègues y mettrez sur les lieux modernes les noms antiques. » La carte dont il parle resta toujours à l'état d'ébauche, ainsi qu'un plan-relief qui devait représenter l'Attique.

En somme, le bilan de Fauvel paraîtra sans doute peu avantageux. A vrai dire, nous ne possédons qu'une petite partie de ses papiers ; sans parler de ceux que conserva le comte de Choiseul, de ceux qu'emportèrent Hawkins et Tweddell, de ce qui périt pendant la guerre d'Égypte, du mémoire de 1802, — égaré comme on verra bientôt, — nous savons[1] que plusieurs manuscrits disparurent au moment de l'Épanastase, et que jusqu'à ses derniers jours Fauvel distribuait aux touristes qui le visitaient notes et dessins sans en garder copie. Néanmoins, tel est dans ce qui reste le luxe de redites que nous devons connaître à peu près tout ce dont le rédacteur occupa sa pensée. Il eut des idées, il eut des qualités sérieuses de chercheur et d'observateur; mais, pour développer les unes, pour tirer bon parti des autres, il lui manqua non seulement l'instruction, la chance, l'argent : il lui manqua

de la similitude des noms), etc. Sur un croquis daté de mai 1795 (aux Cartes), la forteresse voisine de Casia est appelée « Philé ou Aphidné ».

1. Notamment par la notice nécrologique que publia le *Journal de Smyrne*, à la date du 17 mars 1838.

aussi, plus que tout, l'application et la persévérance. On a pu remarquer qu'il se contentait volontiers d'à-peu-près, de mesures approximatives, qu'en matière de chiffres il se contredit lui-même sans vergogne ; se reporter à des notes antérieures était, semble-t-il, au-dessus de ses forces ; à plus forte raison, coordonner des documents épars. Rostan l'avait bien jugé ; à lui seul il était incapable d'un ouvrage de longue haleine. Il avait fallu, pour lui arracher le mémoire de 1802, la nécessité pressante d'appeler sur lui l'attention, et aussi, je pense, l'obsession de Le Chevalier ; les encouragements, les sollicitations que d'autres lui adressèrent en passant ne suffirent pas à vaincre sa paresse. Ses amis, et parfois lui-même, se plaignent dans des lettres intimes qu'on le « pille », que « des geais se parent de ses plumes » ; il fallait pourtant bien que tôt ou tard les choses fussent dites par d'autres que par lui, puisqu'il ne prenait pas la peine de les dire.

Le principal service qu'il ait rendu sous son propre nom à l'archéologie, ce fut, d'une part, de tenir l'Institut au courant de toutes les découvertes, d'autre part de recueillir pour ses correspondants toutes les informations, de faire sur place toutes les vérifications qu'ils demandaient à sa complaisance. Nouvelliste, agent de renseignements, tel est le double aspect sous lequel Fauvel apparaît dans les lettres insérées au *Magasin encyclopédique*, les seules pages qu'on imprima de lui[1]. C'est par Fauvel qu'on apprend en France la découverte des frontons d'Égine[2] ; c'est Fauvel qui le premier fait connaître l'amphore Burgon[3], la frise de Phigalie ; il relate l'ouverture de tombeaux, les trouvailles de terres cuites, de bronzes et autres menues antiquités, communique les observations de Gell sur les cantons de Psophis et Clitor, inexplorés avant lui[4] ; raconte le nettoyage du puits de M. Roque d'où l'on a tiré beaucoup de tessons de poteries et

1. Abstraction faite des articles qu'il publia peut-être vers la fin de sa vie, dans un journal de Smyrne.
2. *Magasin encycl.*, 1812, II (25 août 1811).
3. *Ibid.*, 1813, V (11 mai 1813).
4. *Ibid.*, 1808, VI (11 février 1808).

observe au passage : « cela vient à l'appui de ce que l'on savait imparfaitement sur les Hydréphories... pendant lesquelles on jetait des vases dans les puits et dans les courants d'eau »[1]; il décrit des statues médiocres et un buste qu'il est allé marchander à Égine[2]; il donne le compte rendu des recherches faites par Gell à Rhamnonte[3], etc. Barbié le consultait sur la topographie de l'Argolide, sur Égine, Salamine, Olympie, Platée, Thèbes, Éleusis, lui envoyait des brouillons de ses cartes, et recevait en réponse les brouillons corrigés, des croquis, des itinéraires[4]. Petit-Radel s'adressait à lui pour avoir des dessins et des descriptions de bâtisses cyclopéennes, et Fauvel le renseignait consciencieusement, bien qu'il ne comprît guère l'intérêt de ces murs mal construits (Pap., II, f° 234)[5]. Sainte-Croix, rééditant son *Examen de historiens d'Alexandre*, demandait des détails sur la Cadmée ; plus tard, s'occupant des mystères, des recherches sur Éleusis. Quatremère voulait des dessins ou des moulages de statues d'Égine. Le géologue Férussac désirait des éclaircissements sur la nature de la pierre dont était fait le temple de Daphné.

Cette collaboration multiple à des ouvrages de toute sorte était d'ordre modeste : le plus souvent elle n'exigeait qu'une bonne vue, beaucoup d'obligeance, quelque adresse de mouleur ou de dessinateur. Elle assura néanmoins à Fauvel une place honorable dans le monde savant. Lors du décret de Saint-Cloud du 3 pluviôse an XI réorganisant l'Institut national, il avait été maintenu comme correspondant de la troisième classe (Histoire et Littérature anciennes). En août 1810, l'Académie ionienne l'admit au nombre de ses correspondants. Deux ans plus tard, comme on a vu déjà, Walpole lui faisait des avances flatteuses.

1. *Magasin encycl.*, 1809, II (18 oct. 1808).
2. *Magasin encycl.*, 1811, II (20 oct. 1809)
3. *Magasin encycl.*, 1813, V (11 mai 1813).
4. Lettres de Barbié dans la correspondance, de Fauvel dans le *Magasin encyclopédique*; la *Biographie Rabbe* dit avec raison que « les meilleures cartes (de Grèce) rédigées jusqu'à ce jour l'ont été d'après des documents fournis par Fauvel ».
5. Petit-Radel, *Recherches sur les monuments cyclopéens*, passim ; notamment p. 28, 63, 252, 255, 314 ; *Magasin encycl.*, 1808, VI, 368.

Plus encore que sa correspondance scientifique, ce qui valut à Fauvel une certaine célébrité, ce furent ses qualités d'hôte et de cicérone; dans ses papiers abondent les lettres de recommandation, venues de France, d'Italie, d'Angleterre, d'un peu partout. Parlant à ses amis, il se plaignait de cette invasion d'ennuyeux, de « licheurs » qui grevaient son budget; à tous cependant, il faisait de bonne grâce les honneurs de sa chère Attique. Les voyageurs érudits n'avaient peut-être pas beaucoup à apprendre en sa compagnie : il mettait du moins à leur service son expérience du pays, les relations qu'il s'y était créées et facilitait leurs travaux ou leurs explorations par toutes sortes de bons offices[1]. Il avait en retour la première nouvelle des découvertes. Brondsted par exemple lui écrivait de longues et joyeuses lettres « de sa Calyvie à Francopolis, sur le mont Cotylos, l'an I de la résurrection des Amazones et des Centaures », regrettant que Fauvel ne pût venir partager avec lui et sa bande « les bienfaits dont le grand et puissant sauveur des Phigaliens daignait les combler. » Tous ces passants n'étaient pas oublieux ; Cockerell notamment conserva pour « le brave M. Fauvel » une véritable amitié, et la lui témoigna plus tard dans les moments difficiles ; il aimait à se souvenir de leurs petites querelles et tenait, disait-il, le consul d'Athènes pour « le meilleur homme du monde et le plus entêté. » Dodwell, Linckh, Stackelberg, fixés à Rome, restaient en correspondance avec Fauvel, et le premier avait assez de confiance en lui pour le charger d'étranges commissions, comme de recueillir des échantillons de murs cyclopéens, des rochers du Pnyx, de l'Aréopage, du Parnasse, etc. dont il voulait se composer une table ! Fauvel eut peine à prendre au sérieux cette fantaisie britannique[2]. — Dès le début du siècle, les savants ne forment plus en Grèce la majorité des voyageurs : des touristes

1. Voir notamment : N. von Stackelberg, *Otto Magnus von Stackelberg*, p. 89, 90. Les témoignages favorables rendus à l'obligeance de Fauvel abondent dans les récits de voyage écrits par des Français ou par des étrangers (Clarke, *Travels*, III, p. 567, note ; Hobhouse, *Journey*, 291, etc...) sans parler de nombreuses lettres de remerciements qui se trouvent dans sa correspondance.

2. Papiers, II, f° 194.

viennent en assez grand nombre visiter la terre classique. Chateaubriand fut un des premiers. Pendant son court séjour il fit la conquête de son hôte. « M. de Choiseul, écrit ce dernier à Talleyrand[1], avait bien raison de me dire[2] que c'était une de ces bonnes fortunes auxquelles il me conseillait de ne pas m'accoutumer. Je me ferai toujours un plaisir de bien accueillir les personnes que V. E. me recommandera ; mais ce sera un vrai plaisir pour moi quand elles auront le mérite de M. de Chateaubriand. » « L'aimable auteur d'*Atala* » avait gagné le cœur du consul antiquaire en « se rendant à l'évidence » devant le tombeau de Thémistocle et en n'exprimant que des doutes discrets devant les myrtes d'Angélokipi[3]. Quelque temps après Chateaubriand, Byron passa par Athènes. Il a certainement connu Fauvel : il parle de lui dans les notes de *Childe Harold*, et son compagnon Hobhouse, en 1815, le rappelait en se rappelant lui-même au souvenir du consul de France ; mais Byron s'intéressait peu à l'archéologie. Fauvel trouva en 1816 une auditrice plus complaisante dans la personne de la princesse de Galles qui « visita son musée et voulut bien l'assurer qu'elle avait passé chez lui une heure très agréablement. » L'année suivante vint le comte de Forbin accompagné du peintre Prévôt, puis Dupré, auteur de *Camille et les Gaulois*, ex-peintre du roi de Westphalie ; en 1820, Lebrun, le poète. Je ne cite que les plus connus. Avec tous ces voyageurs, plus soucieux d'impressions vives que d'exactitude scientifique, Fauvel donnait libre carrière, je pense, à son enthousiasme et n'était jamais à court d'identifications plus ou moins fantaisistes. Les discours que lui prête le comte de Forbin dans l'exercice de ses fonctions de cicérone sont sans doute pris sur le vif : « Venez à l'agora, maintenant le bazar, c'est la même chose, qui seulement a changé de nom ; c'est encore là que sont les boutiques, mais nous n'y rencontrerez plus ces marchandes

1. Papiers, II, f[os] 13-14 : lettres du 30 septembre 1806.
2. Dans une lettre du 15 juillet 1806.
3. Lettre de Fauvel à Choiseul, II, f° 14.

d'herbes dont Alcibiade craignait les railleries et qui firent rougir Théophraste de n'être point Athénien[1]. ..... Mais où pouvaient être la maison de Socrate, celle d'Aspasie, et les ateliers de Phidias? M. Fauvel me conduisait dans un lieu couvert de fragments, d'éclats de marbre, et nous cherchions ensuite la demeure de Périclès ou d'Alcibiade. Enfin je ne trouvai jamais en défaut ni son imagination ni sa complaisance[2]. »

Le même ton, le même goût des évocations pittoresques et romanesques se soutenaient, si l'on en croit Pouqueville[3], quand le « maître », après la tournée des monuments d'Athènes, introduisait les visiteurs dans son cabinet et faisait passer sous leurs regards toute espèce de bibelots antiques : « Il me montra ensuite des idoles, ornement de quelque foyer domestique, des joujoux, amusement de l'enfance et des hochets qualifiés de décorations qui appartinrent probablement à quelques centurions de Sylla. Il me fit voir une bonne Déesse, objet du culte de quelques élégantes initiées au secret du Grand Orient des prêtres phrygiens ; des ustensiles de ménage, dignes par leur simplicité de la douce Mélite, épouse de Phocion, un talc qui fit peut-être partie de la toilette d'Aspasie, et une mâchoire humaine avec l'obole destinée à Caron ... M. Fauvel en énumérant ses richesses archéologiques mêlait à sa narration les particularités de ses découvertes qui lui rappelaient des souvenirs aussi agréables qu'ils étaient instructifs pour moi. »

Instructifs ou non, les récits de Fauvel intéressaient et lui faisaient avoir auprès du grand public la réputation de l'homme qui à l'époque connaissait le mieux les antiquités athéniennes. Dans le Panorama d'Athènes, de Prévôt, exposé à Paris, boulevard des Capucines, en 1824, Fauvel figurait au premier plan, en grand costume consulaire, pilotant une troupe d'officiers français[4] ; et

1. *Portefeuille du comte de Forbin*, p. 40.
2. *Voyage dans le Levant*, p. 33.
3. *Voyage en Grèce*, V.
4. Je ne crois pas qu'il subsiste aucun dessin de ce panorama.

les cicérones du panorama énuméraient devant la foule émerveillée ses découvertes les plus émouvantes[1].

Les papiers de Fauvel ne disent rien de la vie d'Athènes, ni de sa vie à lui. C'est par le *Voyage en Grèce* de Pouqueville, par celui du comte de Forbin, par quelques autres documents épars, que nous pouvons nous imaginer les conditions d'existence dans lesquelles se trouvait le consul-antiquaire au moment de l'Épanastase. Il habitait, entre le Théséion et le gymnase de Ptolémée (Stoa d'Attale), une maison dont il avait été lui-même l'architecte[2]; la cour, les galeries étaient encombrées de stèles, de débris de toutes sortes, qu'il aimait et qu'il appréciait, comme jadis son patron Choiseul, moins pour leur importance scientifique que pour leur rareté d'objets de collection. Il était très heureux d'entendre parfois citer les opinions de M. Fauvel, et de voir son nom imprimé. Le prince Louis de Bavière s'adressait à lui pour qu'il empêchât des Hollandais de fouiller le théâtre de Milo que Haller avait acheté; un député au Parlement de France, avocat général à Pau, lui écrivait très respectueusement pour savoir si sa femme, qui s'appelait Fauvel, avait l'honneur d'être apparentée avec « l'illustre antiquaire ». Ces démarches le flattaient, et, je pense, le consolaient à demi de voir se former en Attique une colonie flottante d'artistes étrangers, — des intrus sur ses terres, — qu'il traitait assez mal entre amis : « ils s'appesantissent, s'endorment, et demeurent huit ans à Athènes pour mesurer trois colonnes » (Forbin, *Voy. dans le Levant*, p. 35); sa jalousie d'ailleurs n'était guère tenace : Gropius, qu'il avait accueilli froidement quand ce dernier s'établit près de lui, devint par la suite son ami et l'associé de plusieurs de ses fouilles. Il était un notable du pays, le patriarche de la population franque, le bienvenu dans les réunions de touristes quand il ne les trouvait pas trop « mondaines » pour s'y présenter. Les Turcs l'appelaient

1. Lettre de Le Chevalier, 31 janvier-3 février 1825.

2. En 1827 et 1833, Louis Dupré envoya au Salon, entre autres dessins et vues d'Athènes, des « vues de la maison de M. Fauvel, consul de France ». Le même Dupré dut faire le portrait du consul (Papiers, II, f° 38).

leur père, et lui devaient de l'argent. Les Grecs ne comptaient pas pour lui, sinon comme débiteurs. On sait par Pouqueville avec quelle ironie malveillante il accueillit les premiers symptômes de leur régénération[1]. Sa santé, fortement ébranlée en 1817, s'était remise vite et complètement; ses finances étaient assez prospères; il avait autour de lui toute une « petite famille », une jeune Turque qu'il avait élevée et mariée avec son janissaire : trait qui le rendait intéressant aux yeux des voyageurs sensibles. Bref, le « philosophe pratique », ainsi que l'appelait de Rigny, était en bonne posture pour attendre la mort, lorsque le brusque réveil de la nationalité grecque, qu'il ne prenait pas au sérieux, le plongea, presque septuagénaire, dans toute espèce de tribulations.

IV

Le 12 avril 1821, Fauvel transmet à son collègue de Smyrne, David, les premières nouvelles de l'insurrection : des bandes se sont formées, dans la Morée, sous la conduite d'Odysseus et de Cotroni (*sic*); l'évêque de Patras a arboré le drapeau de la croix; les uns disent que les rebelles ont été dispersés à la première rencontre, les autres, au contraire, que les Turcs abandonnent les villages ouverts et s'enferment dans les castros; aucun messager officiel ne peut plus arriver; des Grecs, commandés par un agha, occupent les défilés de l'isthme et interdisent le passage à tout le monde; un Tartare qui portait des dépêches a dû rebrousser chemin. L'émoi est grand dans Athènes, les Turcs se sont logés, eux, leurs femmes et leurs enfants, à la forteresse où,

1. La diatribe contre la nouvelle Académie d'Athènes qui se lit dans Pouqueville (*Voyage*, V, p. 87 suiv., édit. 1827) est présentée comme un « tableau dicté par la passion » à Fauvel, son interlocuteur. Un paragraphe du livre de Stark (*Systematik und Geschichte der Archæologie der Kunst*, p. 327) pourrait donner à croire que Fauvel s'associa aux entreprises des Philomuses; ce zèle serait fort surprenant de sa part; M. Miliarakès a bien voulu me faire savoir qu'il n'en connaissait aucune trace. Le Musée d'Égine date, si je ne me trompe, seulement de 1828 (*Annali*, 1837, p. 104-105) : à cette époque Fauvel avait quitté la Grèce, et il n'a pu concourir aucunement à sa formation.

faute de maisons, ils couchent en plein air; des patrouilles parcourent tous les quartiers; les Grecs assemblés à la hâte ont dû prêter à leurs maîtres le serment de fidélité, les prisons ont été ouvertes, du blé distribué aux pauvres; tout est encore tranquille, mais une explosion est à craindre d'un moment à l'autre; et dans cette circonstance critique, un vaisseau français stationnant au Pirée serait bien nécessaire. Les jours se passent, la terreur augmente[1]; les Grecs, craignant d'être pris comme otages, encombrent les maisons des Francs; les boutiques sont fermées, les rues désertes; des insurgés, campés à Ménidhi, interceptent toutes communications et menacent de bloquer la ville, de l'affamer, s'ils n'osent l'occuper de force. Ils l'occupèrent le 7 mai à la pointe du jour: 2000 paysans des villages voisins, mal armés et sans ordre, ayant pour chef un Grec qui avait servi en Russie, se rendirent en une heure maîtres de toute l'enceinte. L'Acropole fut insultée; les Turcs qui s'y trouvaient ripostèrent avec leur artillerie; soit maladresse, soit parti pris, les boulets tombaient de préférence sur les consulats; l'un d'eux défonça la maison de Fauvel, brisa dans sa chambre un sofa et vint mourir à ses pieds. La place n'était plus tenable; Fauvel emportant ses archives, ses médailles, et quelques autres de ses antiquités, s'embarqua le 16 mai sur la gabare la *Lionne* arrivée au Pirée dès le 23 avril, et se fit porter dans l'île de Zéa; beaucoup de Francs l'accompagnèrent dans son exode. La décoration de la Légion d'honneur qui lui parvint pendant cet exil l'aida peut-être à le supporter; en tout cas la prudence, plus forte que le désir de revoir son musée, l'empêcha d'en hâter la fin. Sitôt la ville reprise par les Turcs (début d'août), on avait mis à sa disposition un navire pour regagner l'Attique; il aima mieux attendre, explorant son nouveau séjour, épiant les voiles qui passaient à l'horizon, philosophant sur la suite probable de l'insurrection qui ne lui inspirait pas le moindre enthousiasme[2] : « il est parti

1. Lettres de Fauvel, des 19 avril, 7-8 mai (transmises par David le 27 mai) dans les Cartons consulaires de Smyrne.
2. Journal tenu à Zéa, VIII[2], f[os] 18-22.

de Zéa le 3 septembre, écrit-il dans ses notes, 40 hommes pour la Morée, avec un drapeau, en uniforme noir croisé (?) sur les genoux, espèce de toque, sur le devant une visière, au-dessus une tête de mort, avec sur le fond : *Liberté ou la mort* ; le drapeau est en trois bandes horizontales, rouge, noire et blanche, traversées d'une croix entre deux palmes, l'autre côté porte le phénix renaissant de ses cendres. Quoi qu'il en soit, l'enthousiasme a bien diminué, les gens de bon sens conviennent que cette entreprise a été conçue sans jugement, exécutée sans courage, que la légèreté et la lâcheté sont le caractère de cette nation qui a cru pouvoir secouer le joug, et qui sera anéantie si l'on ne vient à son secours... Pauvres Grecs! on vous mène à la boucherie! et cela n'est que trop vrai; c'est à la boucherie que l'on a égorgé le peu de Grecs qui se sont trouvés à Athènes quand les Turcs y sont rentrés. »

Vers le milieu d'octobre, le calme semblant rétabli, Fauvel, qui avait eu quelques velléités de rentrer en France[1], se résolut à rejoindre son poste. Son arrivée fut des plus solennelles[2]. L'écuyer du pacha commandant avait amené des chevaux au Pirée; les officiers de la *Guerrière*, de l'*Estafette*, de l'*Olivier*, en uniforme de cérémonie, montèrent à la ville; une lettre vizirielle dont ils étaient porteurs fut lue dans le mékémé et produisit grand effet. Fauvel eut la satisfaction de trouver son musée sain et sauf, et sa maison presque intacte, tandis que beaucoup d'autres étaient dévastées; il reconnut avec complaisance dans ce traitement de faveur une preuve de la haute estime que le consul de France avait su inspirer aux Turcs. Les chefs l'aidèrent à rentrer en possession de plusieurs objets dérobés, et le dédommagèrent de la perte de quelques autres; ils lui firent des présents de bœufs et de moutons. Tout fut pour le mieux jusqu'au 17 novembre. A cette date les insurgés reviennent dans Athènes,

1. Cela ressort d'une lettre de David à Fauvel en date du 30 juillet 1821 : « Il vous faudra passer par Smyrne, avant de revoir la France; ne vous effrayez pas de ce détour, nous ne vous retiendrons pas longtemps; adieu, bon succès, enrichissez la patrie de vos travaux et de votre présence... »

2. Papiers, II, f°s 48-49.

et la situation change; plus de présents ; à l'envoyé d'un roi « qui les sauvait par milliers », les Grecs refusent jusqu'au moindre à-compte sur les biens de ses débiteurs turcs, qu'ils ont confisqués; « je me trouve très mal », conclut naïvement Fauvel. Il s'absenta durant le mois de janvier. Quand il revint, les choses en étaient toujours au même point et sa mauvaise humeur ne désarmait pas. Pouqueville, décrivant sur un ton attendri l'état d'Athènes en 1822, parle d'un témoin oculaire qui « répandait le venin de la calomnie la plus dégoûtante contre les aréopagites et les chrétiens[1] ». — « L'insensé, s'écrie-t-il, une fausse philosophie avait depuis trop longtemps flétri son cœur pour lui permettre un élan de générosité envers ceux qui invoquaient la divinité du Christ à leur secours. » Je n'ai pas eu entre les mains le numéro du *Spectateur oriental* (n° 48, 19 avril 1822) auquel fait allusion Pouqueville; mais je suis assez porté à croire que le mécréant pris à parti pourrait bien être Fauvel en personne. En tout cas, dans quelques lettres dont les brouillons subsistent, il n'est rien moins que tendre pour les insurgés, « les polissons d'éphores », les « fabricants de codes », et pour leurs alliés les philhellènes. « Je dis en passant, écrit-il le 26 février à M. de Latour-Maubourg (II, f° 49), qu'on connaît bien mal cette méprisable nation ; il n'y a chez elle ni patriotisme, ni honneur, ni courage : le pillage seul lui met les armes à la main, ils ne s'en servent que pour massacrer du plus grand sang-froid les femmes et les enfants ; point de bonne foi; ceux qui se rendent sur leur parole sont massacrés. A Tripolitza — qui n'a point été prise d'assaut, mais par une infâme trahison, au mépris d'une trêve, — deux jours après le sac de cette ville, 2.000 femmes, que l'on déshabillait pour ne point endommager leurs vêtements, ont été impitoyablement massacrées par ces lâches Grecs. C'est aussi par trahison que les habitants de Navarin ont été massacrés sur l'île de Sphactérie, comme autrefois les Athéniens. Ceux de Corinthe qui se sont rendus sur parole ont été dépouillés au sortir du fort et

1. *Histoire de la régénération de la Grèce*, t. III, 410 (édition de 1825).

entassés pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, comme des animaux. On a tourmenté la femme du bey pour savoir où étaient ses richesses; on finira par tout massacrer. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que des chevaliers errants, des espèces de Don Quichotte, arrivent du fond du Danemark; un d'entre eux me disait qu'il avait perdu sa fortune et qu'il espérait se refaire à la prise de la forteresse d'Athènes : il se propose d'arracher lui-même les perles, les sequins aux infortunés qu'il massacrera. Voilà les nobles sentiments de ces chevaliers... » — Parmi ces « chevaliers » que Fauvel traite si durement était Voutier, « un sieur Voutier, ex-officier de marine[1] » ; une note des *Mémoires sur la guerre actuelle des Grecs*, publiés en 1823, flétrit sans les nommer certains ennemis des rebelles qui, de la ville même, avertissaient les Turcs de l'Acropole des attaques préparées contre eux et que malgré tout on devait supporter » par respect pour la nation à laquelle ils appartenaient et le caractère dont ils étaient revêtus ». Pouqueville (p. 568), plus explicite, désigne le Corse Origone, consul de Hollande; les expressions qu'il emploie : « Un Corse nommé Origone qui s'était établi dans le consulat de France », ne permettent guère de douter que Fauvel ait été complice. Ce dernier d'ailleurs se fit constamment un mérite de sa partialité et trouva des approbateurs; à vrai dire, sa conduite lui était inspirée, nous dit-on[2], par la sympathie qu'il éprouvait pour la personne d'une des assiégées, jeune fille musulmane élevée — celle-là encore — grâce à ses bienfaits paternels. Voici comment il rend compte[3] de l'assaut du 30 avril qu'Origone contribua à faire échouer : on trouvera des relations écrites avec un autre accent dans les livres des philhellènes : « Un assaut manqué a fait connaître le fond qu'on doit faire sur la résolution des assiégeants, appuyée de tous les serments possibles, d'une grande bénédiction préalable au milieu du Konak. Le 30, avant le jour, une mine pratiquée sous la première batterie en fit

1. Papiers, II, f° 50 (Lettre du 29 mars).
2. *La Contemporaine en Egypte*, II, 281-282.
3. Dans une lettre à Gaspari du 6 mai 1822.

sauter une partie et forma une large brèche très praticable; mais aucun des Grecs n'osa y mettre le pied, malgré leurs serments sur lesquels comptaient nos Dons Quichottes français et allemands...; ces chevaliers redresseurs de torts, las de se battre pour des lâches qui ne leur en ont aucune reconnaissance, se retirent. Les Grecs entreprennent une nouvelle mine; ces misérables espèrent faire sauter une partie des Propylées sans respect pour un des beaux monuments de la Grèce dont la ruine ne les avancera à rien. Les Turcs se sont comportés en braves; et je suis sûr que quand bien même les murs de la forteresse seraient détruits, aucun Grec ne monterait sur le rocher nu... » Le 21 juin, l'Acropole se rendit. Fauvel écrit le 24[1] : « Ces braves gens n'ont demandé à capituler qu'à la dernière extrémité; les Grecs pouvaient les laisser mourir, mais pour la première fois ils se sont montrés humains et généreux: j'avais souvent eu occasion de parler à leurs chefs et je crois y avoir contribué. C'était un spectacle touchant de voir les vainqueurs porter sur leurs épaules les vaincus exténués de faiblesse, ne pouvant se soutenir; ils sont libres dans la ville... C'est une capitulation qui fait honneur aux Athéniens et fera peut-être oublier les horreurs et les perfidies qui ont eu lieu en Morée. » Hélas! la lettre, qui n'a que deux pages, contient vers la fin cette phrase, atténuant les éloges à peine décernés: « En ce moment, j'apprends que la capitulation est sur le point d'être enfreinte; déjà trois individus ont été massacrés, dont un est un homme marquant. » Et le 11 juillet Fauvel écrivait au chargé d'affaires à Constantinople[2] : « Les craintes que j'avais de voir violer la capitulation accordée aux Turcs n'étaient que trop fondées: hier ils ont été tous massacrés dans les maisons où ils étaient, en apparence, gardés pour leur propre sûreté. Des gardes avaient été posés près du consulat pour empêcher que ceux qui auraient pu échapper au carnage y cherchassent asile; ils s'y présentèrent en effet, et il y en eut

1. Papiers, II, f° 53.
2. Papiers, II, f° 55.

cinq d'assassinés sous le pavillon... Je dois vous faire observer, Monsieur l'ambassadeur, que l'on ne peut traiter ces massacres d'accidents; tout était prévu, tout était arrangé ; je n'en veux d'autres preuves que les soldats apostés à ma porte pour y arrêter ceux qui s'y présenteraient. Les deux commissaires qui avaient signé la capitulation en notre présence étaient partis le matin pour être dans le cas de se disculper... » Fauvel, dans son indignation, exagérait en disant que tous les Turcs avaient été massacrés ; la correspondance consulaire de Smyrne contient un récit détaillé du sauvetage des survivants, sauvetage opéré par la marine française. Le 13 juillet, le capitaine Hargous, commandant l'*Estafette* qui était mouillée au Pirée, se rendit à Athènes; il signifia aux éphores qu'il empêcherait tout bateau grec de quitter la côte jusqu'à ce qu'on lui eût remis les Turcs réfugiés chez les Francs. « Cet ordre fut d'autant plus sensible qu'une partie de la population d'Athènes, alarmée de l'approche de onze ou douze mille Turcs qui, disait-on, avaient forcé les Thermopyles et brûlé Thèbes, était prête à partir pour l'île de Salamine. L'officier français obtint des éphores la promesse qu'il ne serait rien fait aux Turcs et partit de suite avec tous ceux qui s'étaient réfugiés sous le pavillon du roi. Arrivé à la porte de la ville, il trouva une soixantaine d'hommes armés qui firent un mouvement pour l'arrêter. Il alla droit à eux avec un éphore qui l'accompagnait; et après quelques pourparlers, ils laissèrent passer le commandant Hargous et les Turcs qu'il emmenait. Il en embarqua à peu près cent vingt ». Le lendemain, 14 juillet, les choses ne se passèrent pas d'une manière aussi pacifique. Dix marins, commandés par l'enseigne Revert, étaient montés en ville pour protéger le consulat de France et tâcher d'enlever ce qui restait encore de Turcs à Athènes. L'enseigne « trouva M. Fauvel avec un des chefs grecs, et leur fit part de ses ordres; ils lui représentèrent que la soldatesque voulait empêcher cet enlèvement, et qu'il était à craindre qu'elle ne se portât à quelque extrémité. M. Revert répondit à M. Fauvel qu'il méprisait les menaces de ces séditieux et qu'il le priait de

faire savoir aux différents consuls quel était le but de sa mission et de les engager à tenir la caravane prête à partir au premier signal. Pendant qu'il se rendait à Athènes, il avait vu sous voile un bâtiment à trois mâts se dirigeant dans le golfe, et il avait pensé qu'il pourrait être français. Pour s'en convaincre, il prit une longue vue chez M. Fauvel, et, s'étant porté à la citadelle, il reconnut la corvette l'*Active* qui venait de mouiller au Pirée à côté de l'*Estafette*. Plus résolu que jamais en voyant ce renfort, il redescendit en ville et fit appeler au consulat de France M. Gropius, consul d'Autriche, chez qui se trouvaient presque tous les Turcs qu'il avait à sauver et quelques-uns des principaux chefs de la ville. Il signifia à ces derniers qu'une corvette française venait d'entrer dans le port et que, s'il éprouvait le moindre empêchement à exécuter les ordres qui lui avaient été donnés, les Français non seulement arrêteraient les Athéniens qui n'étaient pas encore partis, mais encore qu'ils iraient à Salamine s'emparer de tous ceux qui s'y étaient réfugiés. Les chefs grecs, parmi lesquels se trouvait un membre de la Légion d'honneur, lui promirent de l'accompagner et d'employer toute leur autorité pour qu'ils ne fussent pas attaqués. Mais les consuls et les éphores eux-mêmes l'engagèrent, pour imposer davantage aux turbulents, à demander un second détachement pour renforcer le premier. Il y consentit et expédia un exprès au Pirée. Cet exprès fut rencontré en chemin par M. de Reverseaux, commandant de l'*Active*, qui confirma la demande et autorisa son second à détacher quarante hommes de son bâtiment. Il était déjà cinq heures de relevée et le nouveau détachement n'arrivait pas; les dix hommes de l'*Estafette* reprirent les armes, et, précédés de MM. Fauvel, de Reverseaux et Revert, ils se rendirent au consulat d'Autriche d'où le convoi devait partir. Là se trouvaient les chefs grecs qui devaient l'accompagner et quelques-uns de leurs soldats dont ils répondaient. Au moment du départ, plusieurs mutins entrèrent dans la cour et dirent au consul d'Autriche que, si on ne leur livrait pas un jeune Turc de treize à quatorze ans qu'ils voulaient avoir, ils ne laisseraient

sortir personne et qu'on ferait feu sur tous. M. Gropius, pour éviter un engagement qu'il croyait presque certain, proposait de retenir ce jeune homme chez lui, promettant qu'il y serait en sûreté. Nos Français l'y regardaient au contraire comme perdu et ne voulurent pas l'abandonner. Ils repartirent à 6 heures du consulat d'Autriche et se dirigèrent vers celui de Hollande où il y avait à prendre une vingtaine de personnes. Le jeune Revert ouvrait la marche avec l'officier grec décoré et la moitié de ses gens; les autres étaient à la queue avec deux chefs de la ville. Les soldats grecs de l'escorte étaient sur les ailes. M. de Reverseaux et les deux officiers de son bord qui l'avaient accompagné se portaient de l'arrière à l'avant et sur les côtés, pour faire marcher en ordre la caravane composée d'environ cent soixante-dix malheureux de tout âge et de tout sexe, la plupart sur des montures. On arriva à la porte de la ville où l'on trouva une multitude de soldats grecs en fureur qui s'étaient rassemblés pour fermer le passage à cette caravane si nouvelle en Turquie; quelques-uns d'entre eux s'avancèrent sur les Français en criant qu'ils voulaient absolument avoir le jeune Turc qu'on avait mis dans le centre. Ce fut alors que M. de Reverseaux saisit le plus mutin par le bras, le secoua fortement et le repoussa jusque sur le corps de garde. Le tumulte s'accrut; plusieurs de ces forcenés couchèrent en joue les Français. Le jeune Revert fit arrêter la colonne, fit mettre à la tête tout son détachement, fit apprêter les armes, et se disposa à commander le feu de la charge à la première amorce brûlée. Cette contenance imposa à la soldatesque. M. de Reverseaux, ses officiers et les chefs grecs qui s'étaient portés sur cette troupe indisciplinée finirent par lui faire entendre raison et la caravane eut la liberté de sortir. Elle était à peine à trois cents pas des murs que le détachement de l'*Active* arriva tambour battant et se joignit aux quatorze braves qui venaient de sauver ces infortunés. Là, les officiers français remercièrent les chefs grecs qui les avaient reconduits; ceux-ci rentrèrent en ville avec leurs soldats à l'exception d'un éphore qui voulut accompagner les Français jusqu'au Pirée. Je

dois ajouter ici que M. Hargous dans son expédition du 13 et M. de Reverseaux dans celle du 14 ont eu beaucoup à se louer des éphores et de tous les chefs grecs. Ils ont témoigné les plus grands égards pour le nom français; ils ont fait tout ce que leur faible autorité leur a permis de faire; ils ont désavoué le massacre de la garnison, et celui d'entre eux qui avait mérité dans nos armées la décoration des braves avoua à nos officiers qu'il l'aurait cachée à leurs yeux s'il avait su qu'ils étaient là, tant il était honteux de la conduite de ses compatriotes. » Sans doute ce récit ne donne pas l'idée d'une bien grande générosité de la part de tous les vainqueurs; du moins, il met les commandants à l'abri du reproche; d'ailleurs le premier moment d'indignation passé, notre consul mishellène reconnut volontiers que les chefs les plus considérables, Odysseus même, étaient continuellement débordés par leurs hommes [1]. Fauvel quitta l'Attique le 17 juillet, en même temps que le gros des Turcs; cette fois, c'est à Syra qu'il chercha un asile : après le rocher de Simonide, le rocher de Phérécyde, disait-il avec bonne humeur.

Syra [2], dont la population était catholique en majeure partie, jouissait de la protection française et ne désirait que garder la neutralité. Mais neutralité et protection sont des mots du langage diplomatique qui n'en imposent point à la force brutale; on le vit bien. Pendant une année que Fauvel habita Syra, les malheureux insulaires n'eurent pour ainsi dire pas un instant de paix. Tantôt des envoyés du parti des rebelles venaient les sommer d'embrasser la « bonne cause » et leur imposer des contributions arbitraires : « ou bien, disaient-ils, Syra est grecque et fait partie du sol paternel que nous voulons délivrer et, dans ce cas, elle doit contribuer à notre entreprise; ou Syra est turque, et alors, comme ennemie, elle est exposée à la conquête et aux contributions de guerre ». Tantôt des malandrins de mer raccolés dans tout l'Archipel bloquaient le port, violaient la quarantaine

1. Papiers, II, f° 59; lettre du 24 octobre 1822.
2. La situation de Syra en 1822-1823 est exposée ici principalement d'après les Cartons du consulat de Smyrne.

imposée en temps de peste et, par haine religieuse contre les Latins, par désir du lucre surtout, préparaient le pillage de la ville; à plusieurs reprises, le 6 janvier 1823, le 21 février, etc., peu s'en fallut que Syra ne fût mise à sac. Fauvel criait au secours; on traitait ses appréhensions de terreur panique, on prétendait ne devoir la protection qu'aux églises. « Est-il bien vrai, se demandait-on au consulat de Smyrne, que ce soit uniquement en haine du catholicisme que les Grecs en veulent aux Syriotes? Ne serait-ce pas plutôt parce que ces insulaires ont montré trop de jactance à leurs adversaires, trop d'éloignement pour leur cause, trop de dévouement aux Turcs? » Le commandant de l'escadre anglaise, invité à réprimer les excès de marins des Sept-Iles, notamment du fameux Fazioli, répondait qu'en arborant le drapeau de l'indépendance ces marins avaient cessé d'être des Ioniens et ne relevaient plus des autorités britanniques. Une péniche autrichienne, puis la goélette française l'*Estafette* firent seules la police jusqu'au printemps; police bien insuffisante, qui n'empêchait ni les vols, ni les viols, ni les incendies, ni les assassinats. Le passage de la *Médée*, montée par de Rigny, en mars 1823, provoqua des démonstrations de joie qui révèlent la gravité des dangers courus. « Messieurs les chevaliers de Rigny et Hargous furent reçus à la porte de la ville au bruit de nombreuses décharges de mousqueterie : le clergé, le peuple en foule les comblèrent de bénédictions, les appelant leurs libérateurs; une scène plus attendrissante encore les attendait à la cathédrale. Les femmes, les enfants s'y jetaient à leurs pieds, répandant des larmes, et les suppliant de ne pas les abandonner; elles remerciaient Dieu de leur avoir envoyé des sauveurs. Les cris de : « Vive le roi! vive le protecteur de Syra! » furent mille fois répétés. »

En voilà assez pour établir que Syra n'était pas en 1822-1823 un séjour de délices. Si Fauvel, pendant tout ce temps, refusa obstinément de rejoindre son poste d'Athènes, nous ne pouvons attribuer ce refus à la lâcheté, ni au désir de couler la vie douce; au consul de Smyrne, à l'ambassade, au commandant

de la station navale, il répondait en termes presque toujours identiques : que, vu les circonstances, il n'y avait pas de place à Athènes pour les représentants de peuples policés. « On a beau sophistiquer, le pays est aux Turcs jusqu'à la fin de la lutte actuelle ; mais ceux qui l'habitent ne sont point Turcs; je n'ai point de firmans, de bérats, de lettres de créance, pour un paysan albanais, un Goura, un Odysseus ; je dis plus ; s'il me fallait être sous la dépendance de ces tyrans grossiers, je demanderais ma démission, pour l'honneur français[1] ». Les consuls restés à Athènes, qu'on lui cite comme modèles, n'ont pas obéi, en restant, au sentiment des devoirs consulaires ; ce sont des fripiers, des marchands de chaudrons, de guenilles, d'esclaves peut-être, qui ont vu de bons marchés à faire. Quant à Dejean, — un jeune homme qui était venu à Athènes en 1820 pour se marier, et que Fauvel avait en partant chargé de la gérance, — c'est un tartuffe, qui chassera le vrai maître de sa maison ; il aurait dû depuis longtemps baisser le pavillon; les gazettes font grand bruit de son humanité parce qu'il rachète des prisonniers turcs; cela est bien sans doute; mais c'est l'office d'un Mathurin, d'un Père de la Merci, et non pas d'un consul[2]. Depuis longtemps habitant de l'Attique, Fauvel, à ce qu'il semble, était devenu fonctionnaire ottoman autant que français; l'Épanastase ne lui apparaissait pas comme un soulèvement national, mais comme une rébellion de sujets infidèles contre l'autorité légitime, un tumulte d'esclaves bons à fouetter. Ce singulier loyalisme se compliquait d'une belle haine méprisante à l'endroit des Grecs, haine et mépris que partageaient du reste, comme on peut voir par les lettres de Byron, la plupart des Francs domiciliés en Grèce. Dans les papiers de Fauvel abondent les professions de foi telles que celle-ci : « Vous n'avez pas vu les Grecs de près ; chez eux tout est perfidie, leur société est rebutante; il faut peut-être que je sois bien difficile à vivre

1. Papiers, II, f° 67 verso.
2. Papiers, II, f° 75; II, f° 67, etc.

puisque, depuis quarante-trois ans que je connais les Grecs, je n'ai pu trouver, je ne dis pas un ami, cela est impossible, mais un homme avec lequel j'aie pu rester un quart d'heure sans éprouver l'ennui et le dégoût[1]. » Ces fameux Grecs, d'ailleurs, n'ont de grec que le nom : c'est un ramassis d'Épirotes, d'Illyriens, ne parlant même pas une langue hellénique. Fauvel leur refuse toute qualité, voire la bravoure, et les traite couramment de « lièvres » ou « d'étourneaux »[2]. L'enthousiasme des philhellènes est à ses yeux une forme de la démence ; il a d'abord marqué de la défiance vis-à-vis de ces espèces de croisés qui compromettaient la sûreté des Francs ; plus tard, c'est d'ironie, de pitié, qu'il se montre rempli pour ces « échappés de collège », ces victimes de la lecture d'*Anacharsis* que des « marchands de grec et de latin « ont armés pour la « belle cause » ; pauvres diables dont l'ignorance est touchante, au point que l'un d'eux, homme du nord, venait pour commander dans l'armée insurgée un régiment de cavalerie ; brouillons qui ne servent absolument à rien, se font gruger jusqu'à leur dernier sou par les « sales et lâches goujats bien voleurs » qu'ils sont venus servir, et qu'en fin de compte on doit rapatrier en loques. Sur ce chapitre, Fauvel ne tarit pas[3].

Il comprit pourtant à la longue que son expérience n'aurait pas raison contre la mode du jour et qu'il devait se résigner à voir traiter avec ménagement ce qu'il appelait « la canaille hellénique ». Il prit son parti d'être trop vieux pour son temps et dès lors, semble-t-il, s'accorda lui-même sa retraite. La situation de Syra, après le passage de la *Médée*, était redevenue telle qu'auparavant ; des bandes de pirates se reformaient ; le 11 mai, une escadre grecque venait frapper la ville d'une nouvelle taxe de 40.000 piastres et aux représentations du commandant d'un brick impérial les chefs répliquaient explicitement qu'ils se moquaient de lui, de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre ; un

1. Papiers, II, f° 184.
2. Papiers, II, f°s 44, 75.
3. Papiers, II, f°s 63, 65, 187, etc.

capitaine du port, nommé par le gouvernement provisoire, vint à la fin de juin prendre possession de sa place ; un éparque devait le suivre ; c'en était trop ; tandis que les primats de l'île annonçaient l'intention d'émigrer en masse, ce qu'ils ne firent point, Fauvel, de guerre lasse, s'embarqua le 8 juillet et le 12 arriva à Smyrne.

De là, il continua pendant quelque temps sa campagne de protestation. Son ancien hôte, Chateaubriand, était alors ministre des Affaires étrangères ; il avait répondu gracieusement à une lettre de compliments : « Soyez persuadé que je ne vous ai pas oublié et que je suis disposé à vous rendre à Paris tous les services que vous m'avez rendus à Athènes. Le vieux voyageur vous embrasse[1]. » Fauvel lui recommanda les malheureux Syriotes qui en avaient grand besoin, et plusieurs de ses connaissances athéniennes, et lui-même : « l'intérêt que le *vieux voyageur* prend à son vieil hôte d'Athènes me permet de faire une demande à Votre Excellence ; ne serait-il pas possible de me débarrasser d'un *vice* que je traîne depuis vingt ans en érigeant Athènes en consulat[2]? » La demande, adressée de Smyrne, manquait d'à-propos. En attendant la réponse, — qui ne vint jamais — Fauvel partit avec l'escadre que commandait de Rigny, pour faire une tournée dans l'Archipel[3] ; il revit Délos et Santorin, se fit conduire à Anaphé où il trouva sur une montagne de mauvaises statues fraîchement déterrées ; à Milo ; il dîna à Hydra avec le prince Mavrocordato et alla visiter Athènes en touriste. Il fut reçu chez lui-même par Dejean que l'ambassade avait autorisé à garder le pavillon consulaire, s'intéressa aux fortifications nouvelles de l'Acropole ; il a même, dans une lettre adressée à Chateaubriand, un mot d'éloge pour les troupes de Goura ; mais l'idée ne lui vint pas de rester dans son ancienne demeure et il regagna Smyrne avec l'escadre. Cette situation singulière de

1. *La Contemporaine en Égypte*, t. II, ch. XVII.
2. *La Contemporaine en Égypte*, II, ch. XVII ; Papiers, II, f° 79 ; *ibid.*, f°s 71, 72, 78.
3. Lettre à Chateaubriand, Papiers, II, f°s 82-84.

consul *in partibus* se prolongea des années : « Le retour à Athènes, écrivait Fauvel à un ami de France, ne me tente pas plus que de raison; sous les Grecs, ce séjour sera moins agréable qu'il ne l'était sous les Turcs; ils seront tracassiers, hautains, injustes, insupportables; ils déploieront tous les vices du plus bas Empire. Si les Turcs rentrent, ce que je crois très probable, ce seront de grossiers et féroces Asiatiques, pis encore, des Albanais, des Lapithes; ce sera une nouvelle population, car il reste bien peu des anciens habitants[1]. » Il continuait en vantant le beau climat d'Orient, ce doux climat de la molle Ionie qu'il ne voudrait pas quitter pour les brumes du pays natal. Les lettres optimistes de Gropius datées d'Athènes, celles de Le Chevalier, Parisien endurci, ne changèrent ses dispositions ni dans un sens ni dans l'autre.

Jusqu'en 1831, Fauvel demeura donc vice-consul d'Athènes en résidence à Smyrne. Quelques mois de gérance intérimaire qu'il fit à deux reprises suffirent apparemment à justifier aux yeux d'une administration bienveillante son maintien sur les listes d'activité. Vieux et déshabitué d'habiter une grande ville, il jouit naïvement pendant ces huit années de tous les avantages de son nouveau séjour, du demi-confortable qu'il y trouvait, des relations qu'il y pouvait faire. Smyrne avait été terriblement agitée au début de l'Épanastase; en 1823 le calme y était rétabli. Le consul général David, lettré, aimable, actif, promoteur du *Courrier de Smyrne* et d'une Académie ionienne dont l'existence fut des plus éphémères, traitait Fauvel en vénérable collègue, l'invitait aux cérémonies, le chargeait de suppléances honorifiques. Quand il fut retourné en France, à la fin de 1826, il resta son ami et son correspondant, le tenant au courant des choses de Paris, des séances de l'Institut dont il se moque agréablement, et lui faisant confidence de ses projets littéraires[2]. Les successeurs de

1. Papiers, II, f° 146.

2. Dans une lettre du 7 septembre 1830 il annonce à Fauvel qu'il travaille à une tragédie « où il veut retracer un peu plus fidèlement que Racine ou Voltaire les mœurs, les idées, le langage des Turcs ». D'un fragment qu'il joint à

David à Smyrne n'eurent pas tous autant de courtoisie; le chapeau à trois cornes de Fauvel, et son accoutrement à la mode de 1802, le rendaient ridicule et fâcheux, paraît-il, aux yeux de certaines consulesses. Mais il n'en avait cure : dans une petite maison qu'il s'était construite à la Pointe, il menait, à en juger par plusieurs de ses lettres, une agréable existence de paresse, heureux de se sentir, malgré ses rides et son crâne dépouillé, aussi jeune qu'à vingt-cinq ans. Son musée lui manquait : emballé à Athènes dans cinquante-quatre caisses par les soins de Dejean, il ne quitta point la Grèce, Goura et les éphores s'étant constamment opposés à son embarquement[1]; dès 1825 (mai-juin) une bonne partie était brisée par les Palikares (Prokesch, *Denkwürd.*, II, 388); pendant le second siège de l'Acropole, le tout fut enseveli sous les ruines de la maison. Plus tard, un chirurgien français au service du bey qui occupait Athènes fit des fouilles dans ces décombres et en tira quelques pièces; le reste aussi fut sans doute retrouvé; mais Fauvel n'en eut jamais rien, pas plus qu'il ne fut jamais payé par ses nombreux débiteurs athéniens[2]. « Mes notes, quelques papiers, quelques dessins sauvés », écrit-il en

sa lettre à titre d'échantillon, je détache les vers suivants; c'est le gouverneur d'Athènes qui est censé parler, se plaignant au Grand Turc des procédés d'Elgin :

Le vieux consul français en vain s'en indigna;
Il ne put nous sauver de cet affreux ravage;
Athène enfin sembla rouler sur le rivage!
Ce vieillard autrefois fut plus ingénieux :
Il acquit ces trésors sans en priver nos yeux.
Nous avons vu ses mains pétrir avec adresse
Une pâte docile aux formes de la Grèce,
Reproduire avec art ces frises, ces frontons,
Qu'a démolis enfin l'envoyé des Bretons.

1. Le tome VIII[e] (f° 30 suiv.) contient un état du contenu des cinquante-quatre caisses; la correspondance de Dejean, la copie d'une protestation que ce dernier adressa le 5 avril 1824 à Goura et aux éphores d'Athènes : « ... Puisque vous avez mis obstacle à l'embarquement du musée de M. Fauvel, malgré la permission que vous m'aviez donnée précédemment, il est de mon devoir de protester contre cet acte d'arbitraire de votre part, qui tend à vous emparer d'une propriété française. »

2. En 1831 il ne restait plus d'apparent dans les ruines de la maison qu'une inscription placée sur la citerne : c'était l'inscription *C. I. G.*, 175 (Papiers, II, f° 116).

1830, « me voilà après cinquante ans passés en Grèce aussi riche que lorsque je suis parti de France ». Il se résigna d'abord assez gaillardement à la perte de sa fortune; le commerce des antiquités l'aidait à vivre, et il vivait de peu. Il avait repris ses distractions archéologiques, discutait la topographie de l'ancienne Smyrne, découvrait des tombeaux de l'époque de Tantale[1], communiquait à l'Académie des poids de Tralles[2], combattait en riant les paradoxes de Kolliadès-Le Chevalier qui attribuait à Ulysse les poèmes homériques[3]; il avait repris également son rôle de cicérone : « Je le vis en 1826 », écrit le comte de Laborde[4]; « son grand plan en relief était chez lui, et il me *démontra* Athènes sur ce modèle, oubliant peu à peu ses griefs contre les habitants et reprenant sa chaleureuse passion de l'archéologie comme s'il se fût retrouvé devant les monuments eux-mêmes ».

Un portrait très avantageux de Fauvel presque octogénaire nous a été laissé par un autre touriste : Ida Sainte-Elme, la Contemporaine. La dame vint à Smyrne en 1829 accompagnée de son fils adoptif; elle avait été dépouillée par des brigands sur la route de Vourla, ce qui ne la disposait guère à voir en beau les Smyrnois et Smyrnoises; l'accueil un peu froid qu'on fit à sa célébrité acheva de l'indisposer. Fauvel presque seul trouva grâce à ses yeux : elle célèbre dans ses mémoires la bonté du vieillard, le charme de sa conversation : « Je ne sais pas s'il a beaucoup d'esprit, mais je lui connais le goût aimable qui consiste à n'en pas faire parade et à ne point courir après; M. Fauvel cause avec gaîté, vivacité et abandon... Il serait difficile de se faire une idée de la constante gaîté de cet aimable homme, gaîté qui vient d'un cœur plein de bienveillance et qui répand sur l'âge avancé de M. Fauvel un bonheur véritable et bien rare. M. Fauvel est une

1. Papiers, II, f°s 47, 91, 92, 156-159, 173 ; VIII^1, f°s 74-79, 119; lettre de David du 28 février 1829, et une autre (sans date) classée avant celle du 25 décembre 1838; Prokesch, *Denkw.*, II, 156 (lettre du 13 avril 1825).

2. Lettre de David du 25 février 1829.

3. Plusieurs lettres de Le Chevalier donnent à croire que lui-même n'était qu'à moitié dupe de ses idées.

4. *Athènes*, I, 76.

chronique vivante sur les pays, les diverses nations et peuplades. Tous les détails de nos savants pâliraient devant ses simples et naturelles explications... Lui seul me donnait l'idée de la grandeur de cette Grèce aujourd'hui si prônée et si peu digne de l'être... » La Contemporaine, après tant d'autres, engagea Fauvel à rédiger ses notes : elle s'offrit même pour secrétaire; mais ses instances n'eurent aucun succès : Fauvel répondit qu'il aimait mieux « s'amuser à parcourir les chroniques de sa vie passée pour occuper ses loisirs que de les livrer au public ;... il recula toujours à cause de l'impossibilité de l'exécution... Cette impossibilité, ajoute la Contemporaine, je la reconnus moi-même, lorsque M. Fauvel m'eut montré comment il gardait ses manuscrits ; qu'on se figure des feuilles entières, de petits morceaux de papier jetés pêle-mêle dans un tiroir, dans des cartons, plusieurs roulés ensemble, mais tous dans un désordre épouvantable, présentant un véritable chaos ; enfin, par-dessus tout cela, une écriture très difficile à déchiffrer. Je conçus à merveille que M. Fauvel, n'étant aucunement possédé de la manie d'être imprimé, reculât devant ce travail ». Ida Saint-Elme en fut donc pour ses frais de bonne volonté; elle ne put faire plus pour la gloire de son nouvel ami que de transmettre à la postérité quelques détails sur sa vie domestique : nous apprenons par elle que les salons de Smyrne accusaient Fauvel d'avoir un sérail, et qu'en cela les salons se trompaient; que, d'ailleurs, le bonhomme vivait effectivement au milieu d'une « république de femmes », ses servantes, ses protégées, et qu'il était comme un grand-père pour leurs nombreux marmots ; que sa demeure était digne d'un Spartiate, qu'il n'avait dans son atelier ni tentures ni sièges confortables, « rien de ce qu'on remarque à Paris dans les ateliers d'amateurs ou d'artistes en vogue » ; qu'au total il passait pour un original, un bohême ; quelques-uns ajoutaient un avare, un thésauriseur : « Mais M. Fauvel ne thésaurise pas, proteste la Contemporaine (l'événement prouva qu'elle avait bien raison) ; parce qu'il a le ruineux défaut de croire que les malheureux sont des frères qu'il faut secourir sans leur demander : Êtes-

vous baptisés ou non? et de quelle manière adorez-vous Dieu? »

Ida Saint-Elme vit et décrivit les derniers jours heureux de notre personnage. Peu de temps après qu'elle fut passée commença pour Fauvel une période sombre qui dura autant que sa vie. L'annonce et la publication des travaux de l'expédition de Morée, où Fauvel est traité lui-même d'*antiquité* (Introd., page XIX), réveillèrent chez le vieillard la jalousie d'inventeur: il voulut remettre la main sur son mémoire de 1802, pour établir, relativement à bon nombre de découvertes, ses droits de priorité. Ce mémoire était égaré. Daunou le chercha vainement dans les Archives de l'Institut; on finit par savoir qu'il avait passé des mains de Legrand dans celles de Molinos; un instant on le crut retrouvé: « Je suis parvenu à savoir, écrit David en 1831, que vos manuscrits étaient en la possession de M. Auguste Molinos, fils aîné de l'architecte décédé;... du moins ce jeune homme a répondu qu'il croyait les avoir vus dans les nombreux papiers de son père, qu'il les y chercherait... Qu'en ferez-vous, quand vous les aurez? un excellent ouvrage, je n'en doute pas; mais où seront vos lecteurs? continuait-il irrévérencieusement; à peine en trouverez-vous trois ou quatre dans l'Académie des érudits; car ces messieurs, une fois endormis sur leurs fauteuils, ne se réveillent plus que pour lire leurs ouvrages qui les rendorment de plus belle. On est bien loin d'aimer les antiquités en France; on n'y cherche que du nouveau... » Fauvel n'eut pas la peine de se heurter à l'indifférence du public: son mémoire ne se retrouva point. Le bonhomme continua de protester à toute occasion qu'il avait vu dans le Péloponnèse, à Olympie notamment, autant que l'expédition de Morée; un brouillon d'une lettre adressée au rédacteur du *Journal de Smyrne* annonce l'intention qu'il eut de publier dans cette feuille quelques-unes de ses découvertes[1]; peut-être le fit-il; mais le moyen n'était pas de nature à lui assu-

1. II, f°s 147-148 (= VIII[1], f° 220). Ce brouillon n'est pas daté : il doit être postérieur à mars 1832, époque à laquelle le *Journal de Smyrne* prit la place du *Courrier de Smyrne*.

rer une large et durable notoriété ; existe-t-il aujourd'hui une collection complète du *Journal*[1] ?

En juin 1831, déboire d'autre sorte, et plus cruel encore. Depuis longtemps le vice-consulat d'Athènes, reconnu inutile, était menacé[2] ; il fut enfin supprimé. Fauvel, privé de son traitement, allait se trouver, ou peu s'en faut, réduit à la misère ; treize mois et quinze jours d'exercice lui manquaient en effet pour avoir droit à une pension de retraite. Ses amis de France, David, Le Chevalier, s'employèrent pour lui du mieux qu'ils purent et intéressèrent à sa cause Firmin Didot ; de Rigny envoya au « philosophe pratique » des paroles d'encouragement : « Il n'est point juste, disait-il, que le patriarche des antiquaires, le doyen des consuls, se trouve réduit à une simple portion congrue ». En attendant l'effet de ces protestations, Fauvel était fort mal à l'aise ; ce qu'il obtint après deux années de démarches — deux mille huit cent quatre-vingt dix francs — ne le fit pas très riche. Presque tous les papiers datés de ses dernières années sont relatifs à des embarras d'argent : sollicitations interminables auprès des ministres successifs, depuis Sébastiani jusqu'à Thiers ; instances auprès du baron Rouen, agent de la France à Nauplie, auprès de Gaspari et d'autres pour qu'ils fassent rendre gorge à des débiteurs athéniens ; demandes adressées par Fauvel à la famille de son frère qu'il avait plus d'une fois secourue à l'époque de sa prospérité, adressées aussi à sa sœur qui vivait sans enfants dans une large aisance ; peut-être cette sœur l'eût recueilli chez elle : mais lui se révoltait à l'idée d'aller finir ses

1. La Bibliothèque nationale ne possède qu'un volume du *Journal* (années 1834-1838), lequel, paraît-il, ne contient rien intéressant Fauvel ; à Smyrne même, M. Fontrier a bien voulu chercher des documents et n'a rien pu trouver.

2. Dès le début du siècle, Félix Beaujour était d'avis de n'avoir de consuls en Orient qu'à Smyrne, Alep, Alexandrie, Salonique, Cypre et la Canée. En 1817, au retour d'une tournée d'inspection, il proposa au Ministère un grand nombre de suppressions, entre autres celles du consulat d'Athènes. Enfin, dans une lettre de Le Chevalier de janvier-février 1825, on voit qu'à ce moment Fauvel craignait fort d'être compris dans un remaniement ; cette fois encore il échappa.

jours dans la triste Picardie, « auprès d'une dévote entourée de curés ».

Il va de soi qu'au milieu de tels soucis, l'archéologie était bien négligée. L'exploration de l'hiéron de Tchatalkaya, entreprise en janvier 1832 pour le compte de Petit-Radel, est le dernier service que Fauvel ait rendu[1]. Depuis ses malheurs, il commençait d'ailleurs à sentir le poids de la vieillesse. Sa nomination au titre d'associé correspondant à l'Institut archéologique, nomination qui date de 1834, ne put réchauffer son zèle ; et Albert Lenoir, qui le vit en 1836, le trouva « très découragé sur l'article archéologie ». Lenoir était probablement chargé par Raoul Rochette de voir si Fauvel consentirait à vendre ses médailles et sa carte en relief; l'année suivante, des avances ouvertes furent faites à ce propos par Jomard, un des conservateurs de la Bibliothèque du Roi ; Fauvel, dont la pénurie était alors extrême, les accueillit avec empressement ; il offrit même, pour peu qu'on lui fournît un peu d'argent, d'achever un second plan-relief, celui de l'Attique, pour lequel il avait des matériaux ; et, en janvier 1838, il fit parvenir à la Bibliothèque le catalogue de son médaillier qui était déposé en gage entre les mains d'un négociant de Smyrne.

L'affaire ne devait pas être traitée par lui. Le 12 mars 1838, Fauvel mourut. Ses obsèques furent faites aux frais du département des Affaires étrangères; elles attirèrent une grande affluence: les écharpes de crêpe qu'on distribua, suivant l'usage de Smyrne, à tous les assistants, coûtèrent à elles seules près de 1,200 piastres[2].

1. Il s'agissait de vérifier l'exactitude d'une description de Tricou, datant du 20 octobre 1808. Sur ce site de Tchatalkaya, cf. Papiers, II, f[os] 234, 126, 171, 172; VIII[1], f[os] 85-86; 121-122, etc.

2. Lettre consulaire de Smyrne du 19 mars 1838; la lettre du 13 mars, qui annonçait le décès de Fauvel, est perdue. Le *Journal de Smyrne*, du 17 mars, consacre un article au défunt : on y rend justice à « l'aménité de son caractère », à « ses remarquables vertus privées » ; à « son inépuisable bonté qui le mettait dans le cas de ne jamais connaître le superflu » ; on y déplore qu'il n'ait jamais rien publié : « doué d'une extrême bonté de caractère, il se laissait souvent aller à confier à des voyageurs des notes dont il ne gardait pas copie. »

A la requête des héritiers, les objets composant la succession durent être rapportés en France : les 27 et 28 avril 1840, ils furent vendus aux enchères à Paris : la « notice de la collection[1] » énumère soixante-huit numéros, notamment : 1° environ 2.000 médailles grecques ; 2° quelques vases étrusques ; 3° des débris de vases ; 4° de belles terres cuites ; 5° des fragments de marbres ; 6° une collection de plâtres moulés sur l'antique ; viennent ensuite des bibelots variés, antiques ou modernes : scarabées, pierres gravées, bagues (entre autres une « bague améthyste de Sibérie provenant de Bossuet » !), miniatures, peintures, assiettes et pièces de Chine, pendules, etc.

Le 28 avril également, la Bibliothèque nationale acquit, moyennant 500 francs, les manuscrits, les papiers, les brouillons de cartes, le plan-relief d'Athènes : minces reliques d'une carrière si longue et vouée si complètement à l'archéologie.

PH.-E. LEGRAND.

1. Elle se trouve à la Bibliothèque nationale sous le numéro 8° V/8201/508.

STATUETTES DE BRONZE

DU

MUSÉE DE SOFIA (BULGARIE)

(Planches XV et XVI)

M. Dobrúsky, le zélé conservateur du Musée de Sofia, a bien voulu nous adresser des photographies d'après les statuettes de bronze de la collection qu'il dirige et qui lui doit déjà de si notables accroissements. Ces photographies, dont nous reproduisons ici les plus importantes[1], étaient accompagnées de notices auxquelles nous avons naturellement fait beaucoup d'emprunts.

Il ne me suffit pas de remercier M. Dobrúsky au nom de la *Revue* et de ses lecteurs. Sachant que je travaille, depuis longtemps, à un répertoire général de la statuaire antique, il a mis spontanément à ma disposition les matériaux inédits dont la *Revue* a aujourd'hui la primeur. Sa prévenance et sa libéralité m'ont infiniment touché. Je n'ai pas le droit d'en vouloir à ceux des conservateurs de collections publiques qui, préparant eux-mêmes des catalogues illustrés, n'ont pu témoigner autant de déférence à mes désirs; mais j'ai le devoir de remercier bien sincèrement M. Dobrúsky et j'éprouve une satisfaction particulière à m'en acquitter.



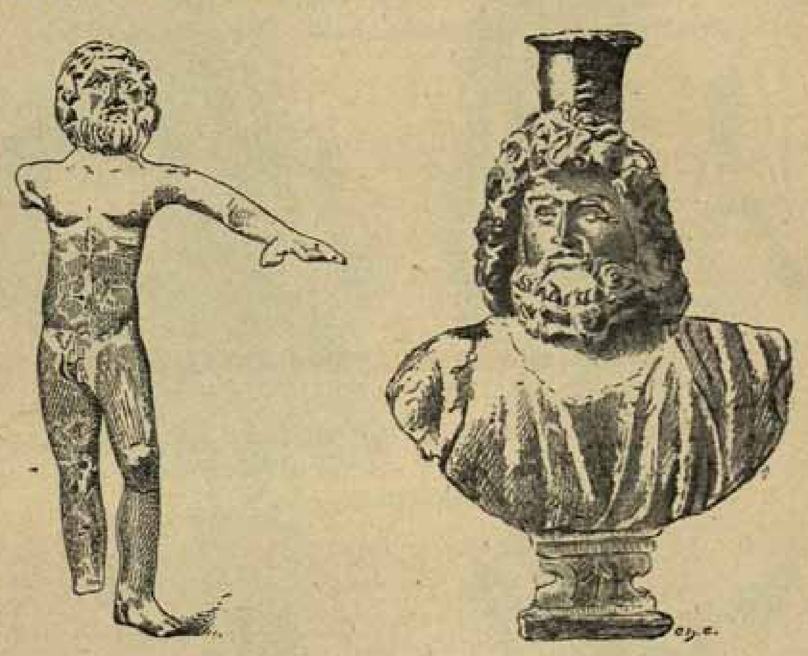
N° 1. — Jupiter (Kustendil).

Les dimensions des statuettes sont indiquées en millimètres.

1. Jupiter debout. Haut. 62. Trouvé à Kustendil (Pantalia). Patine vert foncé. Assez bon style (fig.).

1. A l'exception du n° 45, donné en phototypie sous deux faces, nous publions des dessins, exécutés par M. Caulet d'après les photographies communiquées par M. Dobrúsky.

2. Jupiter debout. Haut. 120. Trouvé à Kustendil. La main droite tenait le foudre. Patine vert foncé (fig.). M. Dobrúsky signale un Jupiter dans la même pose sur une monnaie de Pantalia (Mionnet, II, 1133).



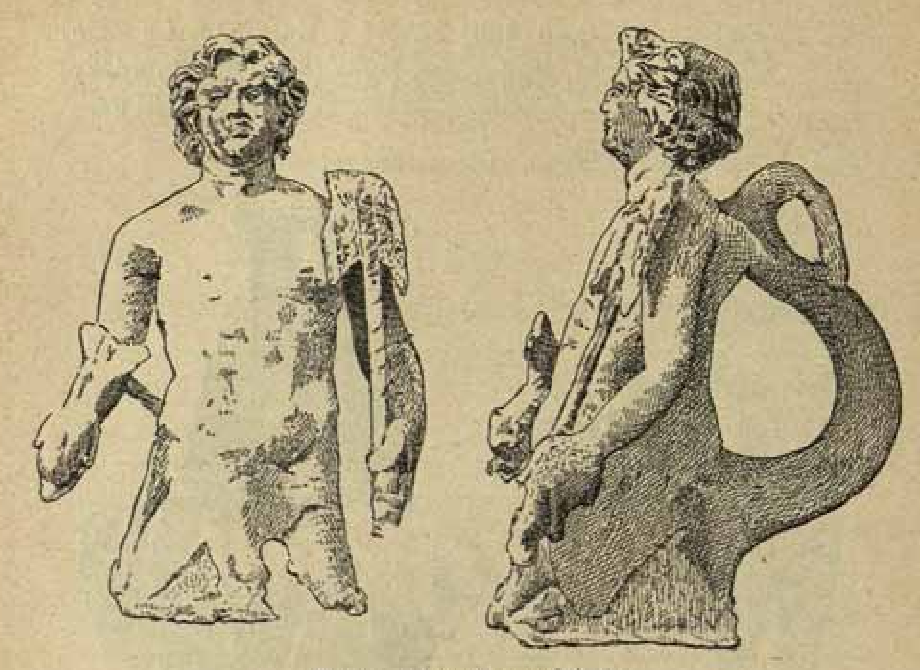
N° 2. — Jupiter (Kustendil). N° 3. — Sérapis (Anchialus).

3. Buste de Sérapis. Haut. 125. Trouvé à Anchialus. Patine verte. Type ordinaire (fig.).

4. Triton. Haut. 155. Trouvé près d'un tumulus voisin du village de Perouschitza, district de Philippolis. Rame dans la main gauche, poisson dans la main droite. Le buste, évidé intérieurement, paraît avoir décoré un char, dont on a recueilli des fragments au même endroit. Patine verte. Bon style (fig.).

5. Bacchus debout. Haut. 113. Trouvé à Kreptcha, district de Popowo, département de Rasgrad. Le dieu tient un flambeau (?) de la main droite levée. Patine verte. Assez bon style (fig.).

6. Apollon debout. Haut. 90. Trouvé à Kovanlyk, district et département de Haskowo (fig.).



N° 4. — Triton (Perouschtitza).



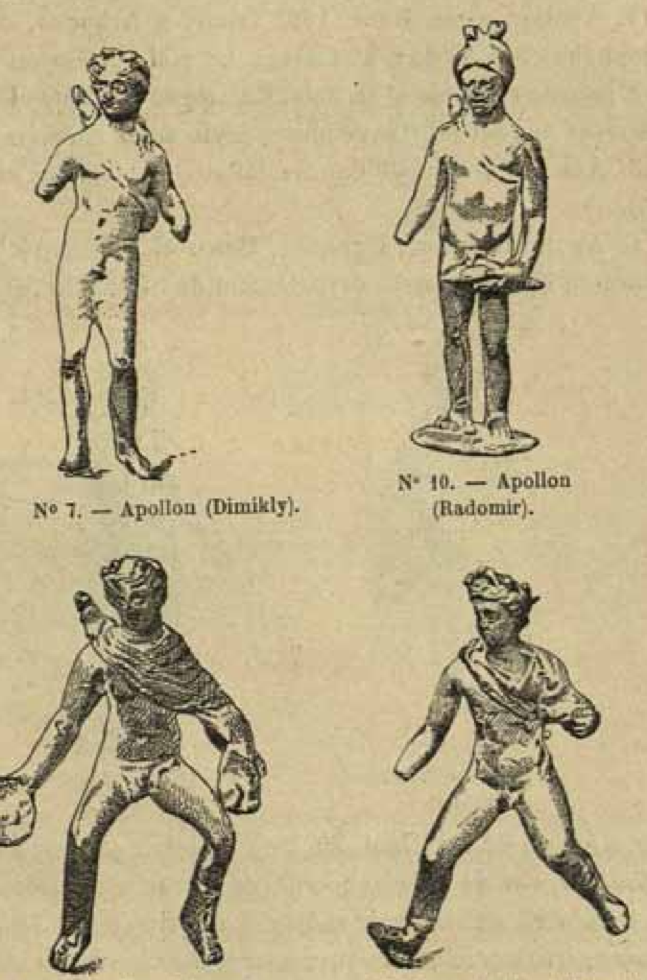
N° 5. — Bacchus (Kreptcha).



N° 6. — Apollon (Kovanlyk).

7. Apollon debout. Haut. 80. Trouvé à Dimikly, district de Harmanly, département de Haskovo. Au même endroit ont été recueillis plusieurs ex-voto avec reliefs, représentant le *Cavalier thrace*; deux de ces plaques portent des dédicaces à Apollon (fig.).

8. Apollon debout. Mêmes dimensions, même provenance.



Nº 7. — Apollon (Dimikly).

Nº 10. — Apollon (Radomir).

Nº 11. — Apollon (Thrace).

Nº 13. — Apollon (Thrace).

9. Apollon debout. Haut. 62. Même provenance. La tête est laurée, la main droite étendue, tenant une patère; la main gauche abaissée tient une branche de laurier. Carquois au dos.

10. Apollon debout. Haut. 70. Trouvé à Radomir, département de Kustendil. La tête est coiffée d'un bonnet surmonté de deux ornements. La main gauche tient une branche de laurier (fig.).

11. Apollon. Haut. 70. Trouvé en Thrace. Le dieu a les jambes écartées; il tient une patère et une branche de laurier (?) (fig.).

12. Apollon assis. Haut. 100. Trouvé à Arapovo, district de Sténimaka. Ses pieds sont écartés. La main droite est levée, la main gauche abaissée et fermée. Chlamyde sur l'épaule gauche, cothurnes aux pieds. Patine noire. Style assez correct.

13. Apollon courant à gauche. Haut. 95. Trouvé en Thrace (fig.).

14. Apollon courant à gauche. Haut. 55. Trouvé à Indjikly, district de Kyzyl-Agatch, département de Sliven (fig.).



N° 14. — Apollon (Indjikly).

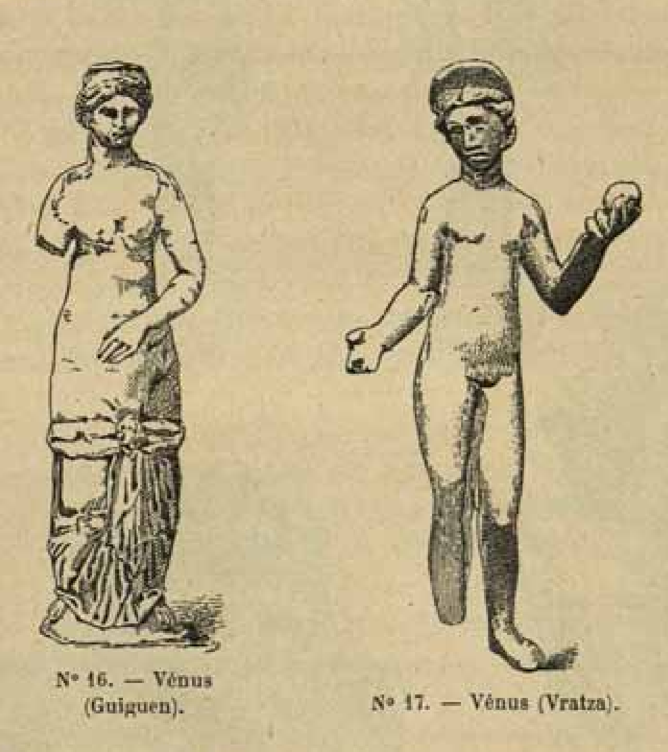
N° 15. — Apollon (Novae).

15. Apollon Hélios. Haut. 80. Trouvé près de Sistov à l'endroit dit *Staklen*, site de l'ancienne ville de Novae. Cinq trous dans la tête indiquent qu'elle était radiée. La main droite devait tenir un fouet; il existe une ouverture pour le passage du manche (fig.).

16. Vénus debout. *Argent*. Haut. 22. Touvée à Guiguen, emplacement d'Ulpia Oescus. Lors de la découverte, l'avant-bras gauche était cassé; il a été soudé postérieurement. Le bas de la figure est disproportionné (fig.).

17. Vénus debout. Haut. 150. Trouvée aux environs de Vratza. Pomme dans la main gauche (fig.).

18. Vénus debout. Haut. 95. Trouvée à Radomir, département de Kustendil. A demi-nue, la tête diadémée, elle abaisse la main droite et tord une mèche de ses cheveux de la main gauche. Patine verte.



N° 16. — Vénus (Guiguen).

N° 17. — Vénus (Vratza).

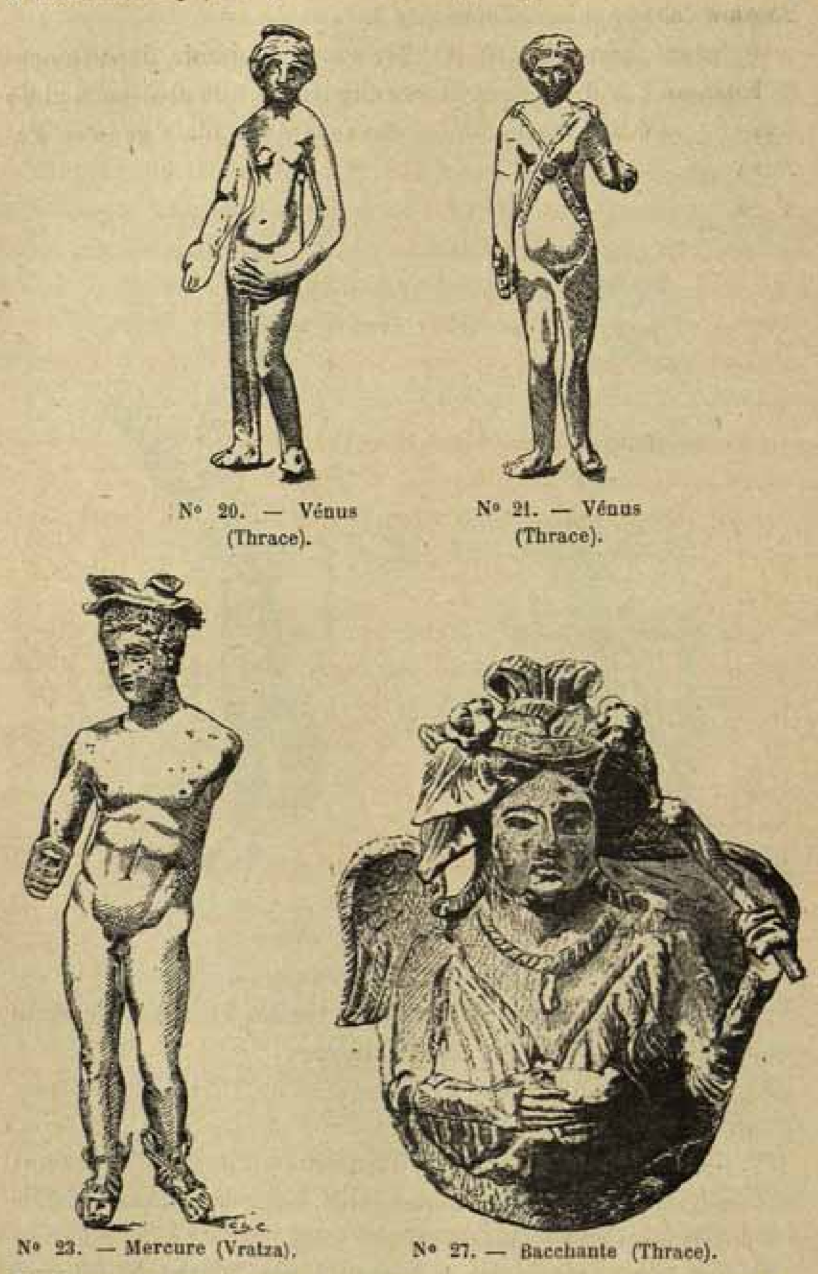
19. Vénus debout. Haut. 98. Trouvée près de Vratza. Elle est nue, la tête diadémée, la main droite tendue en avant, la main gauche tordant une mèche de ses cheveux.

20. Vénus pudique. Haut. 110. Trouvée en Thrace. Style grossier (fig.).

21. Vénus debout. Haut. 100. Trouvée en Thrace. Trous dans les oreilles pour l'insertion de pendants. Deux bandeaux se croisent sur la poitrine (fig.).

22. Fragment de statuette de femme (Vénus?) Haut. 85. Trouvé

à Eski-Nikoup (Nicopolis ad Istrum), département de Tirnovo.



N° 20. — Vénus (Thrace).

N° 21. — Vénus (Thrace).

N° 23. — Mercure (Vratza).

N° 27. — Bacchante (Thrace).

Le buste est nu, la tête diadémée; deux mèches de cheveux re-

tombent sur chaque épaule. Les orbites sont vides; il y avait peut-être des pierres enchâssées à la place des yeux.

23. Mercure debout. Haut. 156. Trouvé dans un tumulus près de Vratza. La main droite tient une bourse dont la partie inférieure est cassée. Patine noire. Bon style (fig.).

24. Mercure debout. Haut. 100. Trouvé à Kustendil (Pantalia). Coiffé et chaussé comme le précédent. La main droite tenait une bourse. La chlamyde est enroulée sur le bras gauche, qui tenait un caducée dont il reste un fragment.

25. Mercure debout. Haut. 82. Trouvé à Lipnitza, district d'Orkhanié. Analogue aux précédents. Le pied et la jambe gauche sont cassés.

26. Mercure debout. Haut. 65. Trouvé à Belavoda, district et département de Trn. Le dieu est debout sur une base carrée, nu, coiffé du pétase ailé (une des ailes manque), les pieds nus.



N° 28. — Bacchante (Sténimaka).

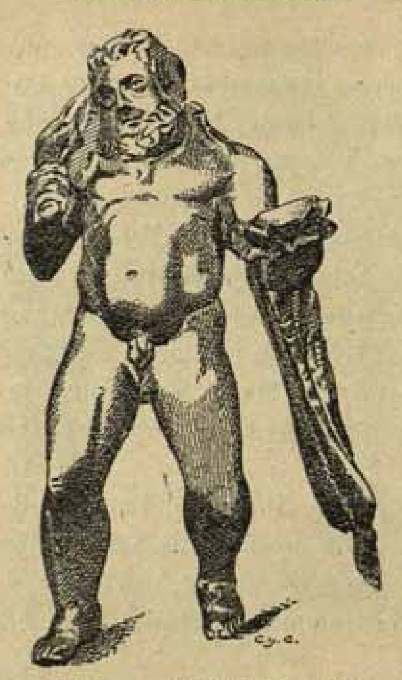
27. Buste ailé de Bacchante. Haut. 150. Trouvé en Thrace. La tête est couronnée de lierre et de corymbes, le cou paré d'un collier, la poitrine couverte de la nébride. Elle tient un canthare de la main droite, un *pedum* de la main gauche. Les orbites des yeux, aujourd'hui vides, étaient occupés par des pierres ou de l'émail (fig.).

28. Bacchante debout, haut. 130. Trouvée près de Sténimaka. Elle est adossée à un arbre. Patine noire (fig.).

29. Hercule marchant. Haut. 100. Trouvé au village de Kreptcha, district de Popovo, département de Rasgrad. Il tient un canthare et une massue (fig.).

30. Hercule debout. Haut. 100. Trouvé près de Roustchouk. Il est nu, la tête barbue, la main droite sur la massue (cassée), tenant une pomme de la main gauche étendue. Patine foncée.

31. Hercule (?) debout. Haut. 105. Trouvé à Kustendil (Pantalia). La main gauche paraît tenir un vase, au-dessous



N° 29. — Hercule (Kreptcha)



N° 31. — Hercule (Kustendil).



N° 32. — Atlas (Philippopoli).

de la peau de lion (?) enroulée au bras. Style négligé (fig.).

32. Atlas (?) agenouillé. Haut. 140. Trouvé dans la ville de Philippopoli. Patine verte. Bon exemplaire d'un motif connu (fig.).



N° 34. — Fortune (Eski Nikoup). H. 0m,155.



N° 35. — Victoire (Sofia).

33. Fortune debout. Haut. 80. Trouvé à Artchar (Ratiaria). La main droite est sur le gouvernail (brisé), la main gauche tient la corne d'abondance. Patine verte.

34. Fortune debout. Haut. 75. Trouvée à Eski Nikoup (Nicopolis ad Istrum). La tête est surmontée du *modius* (fig.)



N° 36. — Victoire (Varna).

35. Victoire marchant. Haut. 280. Trouvée à Sofia dans les ruines des thermes. Les bras et les ailes manquent. Patine verte, avec forte oxydation (fig.).

36. Victoire marchant. Haut. 70. Trouvée près de Varna. Les bras manquent (fig.).

37. Silvain debout. Haut. 100. Trouvé à Guiguen (Col. Ulpia Oescus). Il tient des fruits dans un pli de sa tunique en peau et, de la main gauche, le *pedum* (fig.).



N° 37. — Silvain (Guiguen).

38. Priape debout. Haut. 45. Trouvé à Arapovo, district de Sténimaka. Tête chauve, barbe longue et pointue. Des deux mains il relève le bord inférieur de son chiton, qui contient des fruits. Patine noire (fig.).

39. Sacrificateur. Haut. 110. Trouvé près de Vratza. Il tient *l'acerra* ouverte de la main gauche et, de la main droite, appuie une patère sur l'autel. Par terre, près de l'autel, un coq égorgé. Patine verte. Bon style. Statuette importante (fig.).

40. Combattant nu. Haut. 82. Trouvé sur l'emplacement de Novae, près de Sistovo. Bon style (fig.).

41. Guerrier thrace. Haut. 62. Trouvé à Arapovo, district de Sténimaka. Remarquer le bonnet conique et le grand sabre ou coutelas. L'oreille gauche est percée d'un trou et porte une boucle. Figurine intéressante (fig.).

42. Homme debout. Haut. 65. Trouvé en Thrace. Nu sauf un court mantelet noué sur l'épaule droite et couvrant l'épaule gauche, il est coiffé d'un bonnet de forme phrygienne. Dans le poignet droit, il tient un objet indistinct, comme pour le lancer. Le bras gauche est caché sous le mantelet. Patine verte.



N° 38. Priape (Arapovo).

43. Guerrier thrace. Haut. 134. Trouvé au village d'Opaka, district de Popovo, département de Rasgrad. La tête manque. Remarquer la ceinture à cinq tours et les braies. La main droite tient une arme indis-

tincte. Au dos, un grand Z en creux et en contremarque. Pour



N° 39. — Sacrificateur (Vratza).



N° 40. — Combattant (Novae).



N° 41. — Guerrier thrace (Arapovo).

le costume, M. Dobrúsky compare Benndorf et Tocilescu, *Das Monument von Adam-Klissi*, p. 98-99 (fig.).

44. Buste de Jupiter ou de Neptune. *Argent*. Haut-relief, travaillé au repoussé. Diam. 80. Trouvé à Arapovo, district de Sténimaka. Bon style (fig.).

45. Guerrier debout. Haut. 223. Trouvé au village de Boutovo, département de Tirnovo, à 35 kilom. au nord-ouest de l'ancienne Nicopolis ad Istrum (voir les planches XV et XVI qui accompagnent le présent article). Voici la description de cette très remarquable figure par M. Dobrúsky : « Stratège grec, debout, vêtu d'un chiton descendant jusqu'aux genoux, armé d'une cuirasse et de jambières, coiffé d'un casque corinthien que dé-



N° 43. — Guerrier thrace (Opaka).



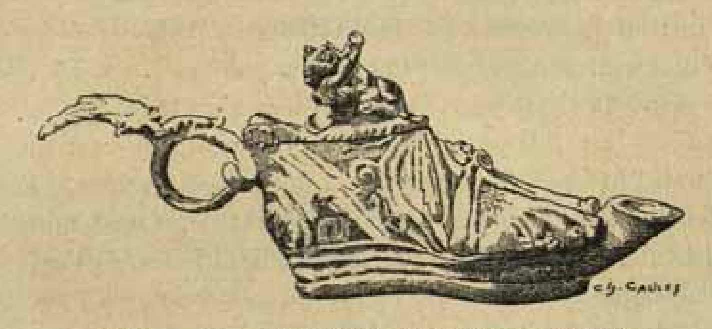
N° 44. — Jupiter ou Neptune (Arapovo).

corent des incrustations en argent. La cuirasse, simulant une poitrine humaine, est garnie en bas de trois rangs de bandes de cuir découpées; le haut des bras est orné de spallières avec incrustations en argent. Sur la poitrine, des incrustations en argent figuraient deux griffons affrontés; il ne reste que celui de droite. Le guerrier porte sa chlamyde repliée, pendant en feston derrière le dos, retenue sur l'épaule droite et enroulée au bras gauche; les deux bouts pendant de part et d'autre. Barbe courte et moustaches. Un trou au sommet du casque indique

qu'il était couronné d'un cimier. » M. Dobrúsky compare le beau guerrier grec de la collection Gréau (pl. XXX, p. 203 du *Catalogue illustré*), qui a passé au Musée du Louvre. On trouvera dans mon *Répertoire de la statuaire* (t. II, p. 189-190) toute une série de figurines en bronze du même type, représentant Arès, des guerriers ou des empereurs romains. Le motif a été certainement créé par l'art grec.

46. Tête de Junon (?). Haut. 8. Applique de très beau style, un peu oxydée.

47. Buste de femme. Haut. 70. Trouvé à Hissar, à 40 kilom. environ de Philippopoli. Figure d'applique, à l'extrémité d'un support carré, percé de deux trous d'attache. Traces d'argenture.



N° 49. — Pied chaussé d'une sandale (Utch-mak-déré).

48. Victimaire thrace (?). Haut. 63. Trouvé dans un tombeau près du village d'Arabadjevo, département de Stara Zagora (ancienne Augusta Trajana). Homme debout, portant une chlamyde sur l'épaule et le bras gauche, tenant de la main droite une patère, de l'autre une bipenne appuyée contre son épaule.

49. Pied chaussé d'une sandale et surmonté d'un groupe indistinct. Haut. 75; long. 125 (et 185 avec le manche). Trouvé à Utch-mak-déré près du village de Kadykieui, district de Pravadia. Joli travail (cf. *Nécropole de Myrina*, p. 329, note 3).

Salomon Reinach.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

DE

Ph. LE BAS

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE

Du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844

EXTRAITS DE SA CORRESPONDANCE[1]

AVANT-PROPOS

(Tiré des notes scientifiques de Ph. Le Bas.)

La mission scientifique confiée à M. Philippe Le Bas, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles Lettres), par M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, a duré vingt-trois mois, du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844.

Pendant cet intervalle, M. Le Bas a visité successivement Athènes, l'Attique, la Mégaride, la Corinthie, l'Achaïe, l'Élide, la Messénie, la Laconie, l'Argolide, l'Arcadie, Constantinople, la Bithynie, la Mysie, la Phrygie, la Lydie, l'Ionie, la Carie, les Cyclades, quelques-unes des Sporades, la Béotie et la Phocide.

Il a rapporté de ce voyage 4000 inscriptions, presque toutes grecques, dont 2000 copiées à Athènes et 2000 recueillies dans les autres parties du monde grec. Sur ces 4000 monuments écrits 2400 au moins étaient inédits, et 1000 autres pouvaient être considérés comme tels, tant sont nombreuses les variantes que présentent les copies ou les estampages pris par le voyageur. Les plus remarquables sont un exemplaire grec de la loi de *maximum* publiée par Dioclétien, les archives presque complètes du théâtre d'Iasos, de nombreux décrets des différentes tribus de Mylasa, un supplément considérable à l'acte par lequel les Rhodiens, choisis pour arbitres, avaient fixé les limites respectives des Samiens et des habitants de Priène ; les délibéra-

1. [Ces documents sont publiés par M. Léon Le Bas, directeur de la Salpêtrière, le fils du regretté archéologue. — *Réd.*]

tions par lesquelles dix-sept villes de la Crète avaient reconnu l'asile établi par les Téiens dans leur temple de Bacchus; sept inscriptions inédites de Delphes, dont une entre autres donne les noms de quatre architectes employés à l'entretien du temple d'Apollon, enfin une trentaine au moins d'inscriptions métriques qui fournissent un complément curieux à l'Anthologie grecque.

M. Le Bas a, dans le cours de ses voyages, découvert un temple à Messène, deux autres dans la partie la plus sauvage du Kakovouni, à environ six heures du cap Ténare, et enfin le célèbre sanctuaire de Jupiter Labrandenus, le lieu le plus révéré de la Carie. Il a de plus retrouvé ou déterminé d'une manière certaine l'emplacement de huit à dix villes en Asie Mineure et visité le premier la partie de cette contrée comprise entre le lac d'Apollonia au nord, le cours de l'Hermus au sud, le Macestus à l'ouest et le Rhyndacus à l'est, partie désignée encore sur la carte de la Phrygie que M. Kiepert a publiée en 1840 par les mots *Terra ignota*.

Des plans topographiques, des vues pittoresques des lieux antiques que le voyageur a visités ont été pris par l'artiste qui l'accompagnait, M. Eugène Landron, jeune architecte d'un mérite distingué, qui a de plus recueilli tous les éléments nécessaires pour tenter la restauration de tous les monuments inédits découverts dans le cours de l'expédition de M. Le Bas et copié toutes les sculptures existant à Athènes ou dans d'autres parties de la Grèce et de l'Asie Mineure. Ces différents dessins ou esquisses se montent à plus de 450.

M. Le Bas, conformément aux instructions qui lui avaient été données par M. Villemain, a acquis tant à Athènes qu'à Smyrne, pour le compte du ministère de l'Instruction publique, les différents objets d'art ou d'antiquité dont la liste suit :

Bas-relief votif représentant Thésée nu invoqué comme héros protecteur de l'Attique. Ce monument, d'une conservation parfaite et d'une très belle exécution, appartient aux meilleurs temps de l'art grec. Il porte une dédicace qui ne laisse aucune incertitude sur son âge et sur son attribution.

Stèle funèbre représentant une jeune fille qui prend congé de son père et de sa mère. Le travail en est d'une délicatesse remarquable.

Fragment de frise qu'on suppose avoir appartenu à un des petits temples de l'Acropole que le temps ou les désastres de la guerre ont fait disparaître. Il représente une scène du combat des Amazones.

. . . .

Bas-relief votif provenant de Gortyne en Crète et du plus beau style comme de la plus parfaite école de l'art grec. Il représente Jupiter assis ; près de lui se tiennent debout Hébé et Mercure, ou plutôt encore Europe et Cadmus qui étaient particulièrement adorés dans la ville en question. Dans le coin à droite est un personnage vêtu, d'une taille moins élevée que les trois divinités et dans l'attitude des suppliants.

Fragment de statuette dont la tête et une partie des bras et des jambes manquent, mais dans laquelle il est facile de reconnaître Hercule assis sur un rocher, car sur ce rocher est étendue une peau de lion et près de la jambe gauche on voit encore la massue. Ce petit monument, d'un travail assez remarquable, est surtout intéressant en ce qu'il peut jeter quelque jour sur le personnage représenté par le fameux torse du Belvédère avec lequel il offre une grande analogie sous le rapport de la forme et de la pose.

Un bas-relief où figurent les neuf Muses avec leurs attributs entre Mercure et Apollon. C'est, comme le prouve l'inscription gravée sur la plinthe, un monument votif consacré à Apollon. Le travail en est grossier et d'une époque tardive ; ce n'est pas, à proprement parler, une œuvre d'art, mais une page intéressante de l'histoire de la décadence des arts chez les Grecs et une preuve de la puissance des usages religieux des Hellènes jusque dans les derniers temps du paganisme.

Enfin un poids en plomb provenant de l'île de Chio. On y voit un sphinx assis sur un vase et dans le champ on lit le mot MNA indiquant que ce poids est une mine.

. . . .

A ces productions de la sculpture antique, M. Le Bas a pu ajouter douze marbres portant des inscriptions grecques et qui tous proviennent de la ville de Mylasa en Carie. Tous offrent une véritable importance historique, notamment celui qui contient trois décrets du temps où le fameux Mausole était roi de Carie; on y lit trois dates qui le font remonter aux règnes d'Artaxerxès Mnémon et d'Artaxerxès III (Ochus) et prouvent qu'il appartient aux années 367, 361 et 355 avant notre ère. M. Boeckh, qui a publié ces trois décrets dans son *Corpus inscr. gr.* sous le n° 2691, d'après une copie très fautive, les qualifie de *tituli maxime memorabiles*[1].

CORRESPONDANCE

Athènes, 9 février 1843.

Me voici enfin parvenu au terme de mon voyage, ma bonne mère; ce n'a pas été sans peine; car les derniers jours de notre navigation ont été sinon aussi dangereux, du moins aussi fatigants que les premiers. Nous étions à peine arrivés à Syra, le lendemain du jour où j'écrivais à mon bon Renier, que le temps jusque-là si beau a changé tout à coup et est devenu tellement contraire qu'il nous a fallu de toute nécessité nous arrêter sur ce rocher inculte où heu-sement nous avons rencontré dans le Consul de France, auquel j'étais recommandé par M. Guizot et par Emmanuel, un aimable compatriote qui a cherché à embellir par tous les moyens à sa disposition l'exil auquel nous étions condamnés. Enfin, le 5, le temps s'est humanisé et nous en avons profité pour nous remettre en route sur une grande barque pontée ou caïque. Là, pendant vingt heures, nous avons vogué assez heureusement, séparés de la mer par quelques pouces seulement et ballottés comme nous ne l'avions pas encore été. Depuis lundi 6, nous sommes à Athènes, où nous avons trouvé un temps de printemps. Nous nous y sommes installés assez commodément et dans deux ou trois jours, quand nous aurons reçu les autorisations nécessaires, nous commencerons nos opérations. Dès qu'elles seront en voie d'exécution, j'écrirai au Ministre pour lui rendre compte de mon voyage, des résultats que j'ai déjà obtenus et de ceux sur lesquels je puis compter. Dès à présent, tu peux dire à M. Beugnot, en lui serrant cordialement la main pour moi et en le priant d'en faire part à M. Villemain, s'il en trouve le temps, que mon séjour à Syra n'a pas été perdu, puisque j'en

1. Voir : Planches de topographie, de sculpture et d'architecture, gravées d'après les dessins de E. Landron. Publiées et commentées par Salomon Reinach. Paris, Didot, 1888.

rapporte trois inscriptions inédites dont une importante pour l'histoire de cette île sous les empereurs ; une autre métrique et une funéraire ; qu'ici, avant de m'être mis à l'œuvre, j'ai déjà à ma disposition trois inscriptions très longues et qui n'ont pas encore été publiées et que tout le monde me prédit une riche moisson. Va aussi voir Lenormant et annonce-lui, en l'assurant de ma sincère amitié, que j'ai trouvé dans M. de Lagrenée, notre ministre auprès du Gouvernement grec, l'accueil le plus aimable et le plus bienveillant, que j'augure bien de l'avenir, que je suis enchanté de tout ce que je vois et que j'écrirai à M. Cavé dès que nos moulages seront commencés. Je ne t'en écris pas plus, ma bonne mère, car il me reste encore un peu de fatigue du voyage et je veux être entièrement dispos quand je me livrerai à mon métier d'explorateur. Du reste, nous sommes tous quatre florissants de santé, Henri surtout qui engraisse à vue d'œil.

Reçois mes baisers bien tendres, embrasse pour moi tous ceux que j'aime et crois que le jour où je te reverrai sera pour moi un bien beau jour. Demain ou après-demain j'espère avoir de tes nouvelles. Je les attends avec une impatience que tu dois concevoir puisque tu la partages.

Ph. Le Bas.

Prie mon cher Renier[1] de prendre chez M. Didot pour mon compte un exemplaire du tome II de mes *Annales de l'histoire de France*, de le mettre enveloppé à l'adresse de M. de Lagrenée, Ministre de France près de S. M. le Roi des Grecs et de le faire porter à M. Rime pour qu'il l'expédie par le plus prochain courrier.

Recommande à Léon et à sa sœur de bien travailler et de bien se conduire, parce que c'est le seul moyen de me consoler de l'absence.

Athènes, 20 février 1843.

Ma bonne mère, depuis Naples, c'est-à-dire depuis le 25 de janvier, je suis sans nouvelles de France, c'est-à-dire de toi et de tous ceux qui me sont chers. Je ne veux pas m'en tourmenter, car ce retard ne tient sans doute à aucun accident fâcheux ; mais, je t'en conjure, n'oublie pas que les lettres à moi destinées doivent êtres remises les 6, 16 et 26 au plus tard à M. Rime pour qu'elles arrivent sûrement à Marseille les jours de départ des paquebots ; autrement il en résulterait, sans doute comme cette fois, un retard de quinze jours, ce que je te conjure d'éviter autant qu'il sera en ton pouvoir.

J'ai enfin obtenu du Gouvernement grec les autorisations nécessaires pour l'accomplissement de ma mission. M. Landron et Antonini sont à l'ouvrage et passent leur journée sur l'Acropole occupés du moulage de la balustrade du temple de la Victoire Aptère. Mais dis, je te prie, à Lenormant, pour qu'il le répète à M. Vitet, qu'il y a dans tout cela beaucoup de travail et que le seul fragment représentant la Victoire qui rattache sa sandale exigera au moins douze jours. Je crains donc de ne pouvoir rapporter tout ce qu'on m'a désigné,

1. Léon Renier, le célèbre épigraphiste.

mais on peut compter que le temps ne sera pas perdu, que l'argent du Gouvernement sera loyalement employé et que les morceaux les plus exquis figureront avant la fin de l'année à notre École des Beaux-Arts.

Pendant que M. Landron et son acolyte s'escriment sur la sculpture antique, Henri et moi nous employons la plus grande partie du jour à estamper toutes les inscriptions conservées dans les différents musées d'Athènes. C'est un travail assez fastidieux, mais qu'on ne peut pas confier à des mains étrangères. J'ai en moins de six jours obtenu par ce procédé les empreintes d'environ 150 inscriptions ou fragments d'inscriptions et j'espère d'ici à quinze jours avoir recueilli toutes les richesses épigraphiques d'Athènes. Je rendrai compte alors à M. Villemain de ce premier résultat de ma mission qui certes sera d'une haute importance puisqu'il nous donnera les seules copies authentiques qu'on ait eues jusqu'ici de tant de monuments précieux. Fais part à M. Beugnot de cette partie de ma lettre : prie-le d'en dire un mot à M. Villemain qui, sans doute, attend avec impatience une lettre de moi, mais qui ne la recevra que lorsque mes communications pourront être de nature à être, avec toute confiance, mises sous les yeux du public. Tous ces détails, ma bonne mère, n'ont sans doute pour toi qu'un intérêt bien secondaire. Tu es impatiente de savoir comment je supporte le voyage, dans quel état est ma santé et celle de mes compagnons. Tout à cet égard est très satisfaisant : Henri est toujours excellent pour moi : M. Landron commence à s'humaniser et à faire preuve de zèle. J'augure donc bien de l'avenir et si j'avais de vos nouvelles, il ne me resterait rien à désirer. Pour Dieu, arrangez-vous de manière à ce que chaque paquebot m'apporte quelques lettres. Je vous donne un bon exemple, car jusqu'ici je n'ai laissé échapper aucune occasion de vous écrire. Parle-moi de mes chers petits, de ma sœur, de mon frère, du Dictionnaire[1], de mes amis, de tout ce qui m'intéresse ; ne crains pas d'entrer dans de longs détails, à une pareille distance les plus longues sont les mieux accueillies. Rappelle-moi au souvenir de M. et Mme Beugnot, parle-moi de leurs chers enfants et surtout de ma jolie petite filleule. Sois aussi l'interprète de mes sentiments affectueux auprès de Lenormant et de son aimable femme, sans m'oublier auprès de la famille Burnouf et de mes chers amis de la rue Mesnilmontant et de mon bien-aimé condisciple Bethmont[2] à qui je répondrai par le plus prochain courrier.

Adieu, ma bonne mère, je ne te dis pas à quel point tu me manques et combien je soupire après le jour du retour. Je connais ton âme et je suis sûr que tu partages tous mes sentiments à cet égard, comme sur tous les autres points. Nous sommes de vieux amis dont les cœurs n'ont jamais cessé de battre à l'unisson et ce que l'un de nous éprouve, il est sûr que l'autre le ressent. Du courage donc, de la résignation : c'est une vertu que nous avons eu souvent l'un et l'autre l'occasion d'exercer, toi surtout, ma vertueuse mère, dont la vie n'a été qu'une longue épreuve et qui, à soixante-dix ans, dois en subir une qui n'est pas la moins pénible. Ton fils chéri, Ph. Le Bas.

1. *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France*, par Ph. Le Bas (*Univers pittoresque*, 12 vol. Didot).
2. Célèbre avocat, membre du Gouvernement provisoire en 1848.

On parle ici d'un retard de dix jours qui doit avoir lieu dans le service de nos paquebots; si donc tu ne reçois de mes nouvelles que vers la fin de mars, ne t'en inquiète pas, cela tiendra à cette seule cause.

As-tu reçu des oranges que je t'ai envoyées de Malte?

Athènes, 20 février 1843.

Ma bonne mère, ces lignes te seront remises par M. Élisée Poujade, jeune voyageur français qui rentre en France après un séjour de dix-huit mois en Grèce. Il te parlera de moi; il te dira comment s'écoule ici notre vie au milieu des travaux sérieux et des distractions mondaines que nous offre le corps diplomatique et la cour. Il te dira que tout le monde nous a accueillis avec bienveillance et que ma mission aura, suivant toute vraisemblance, les plus heureux résultats. Tranquillise-toi donc, et compte sur mon exactitude à te donner de mes nouvelles par toutes les occasions qui se présenteront.

Je t'embrasse tendrement, toi et tous ceux qui aiment

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Athènes, 26 février 1843.

Ma bonne mère, comme nos paquebots français nous manqueront au commencement du mois prochain et comme attendre le départ du premier qui doit se rendre à Marseille ce serait différer notre correspondance de quinze jours au moins, et par conséquent te laisser tout ce temps-là sans nouvelles de ton cher voyageur, je saisis avec empressement le départ d'un paquebot autrichien pour t'adresser quelques lignes. Tu apprendras sans doute avec plaisir que le temps continue à favoriser nos travaux; que pour ma part j'espère en être bientôt quitte avec les inscriptions du Parthénon et que vers la fin de mars je serai, pour ce qui me concerne, libre de quitter Athènes et de commencer mes excursions dans le Péloponèse.

J'ai été accueilli ici avec beaucoup d'amabilité et par les Grecs et par les étrangers. Notre ministre, M. de Lagrenée, a été parfait pour moi. Tout le corps diplomatique a rivalisé de bienveillance avec lui et je me vois par là obligé de consacrer au monde la plupart de mes soirées. De toutes les personnes qui m'ont témoigné de l'intérêt, il n'en est aucune qui y ait mis autant de grâce et d'amitié que M. de Prokesch, le ministre d'Autriche. Il y a quelques jours encore, nous avons été visiter de compagnie les ruines de l'ancien temple d'Éleusis et samedi prochain nous devons entreprendre une excursion de quatre jours. Vendredi je dinerai chez le ministre d'Angleterre, sir Edmund Lyons; demain je vais à un bal costumé chez M. Catacazi, ministre de Russie. Tu vois que ton fils a repris ses vieilles habitudes et qu'il redevient mondain. Mais le travail n'en souffre pas et ces bonnes relations avec les personnages les plus éminents de cette capitale ne peuvent que m'être très utiles pour le succès de ma mission.

J'oubliais de te dire que j'ai été présenté au roi et à la reine, qu'ils m'ont invité à diner et que je suis de tous leurs bals. Ai-je besoin d'ajouter que je n'en reste pas moins ce que j'étais, ce que je fus toujours, ce que je ne cesserai

jamais d'être. Tu connais ton fils, tu sais si son cœur bat à l'unisson du tien et s'il est homme à jamais abandonner ses convictions.

Le courrier de France est enfin arrivé la semaine dernière et m'a apporté le paquet en retard avec ta lettre du 4 février. Le jour où je l'ai reçue a été pour moi un jour de bonheur. J'étais depuis près d'un mois sans nouvelles de vous; juge de ma joie en recevant tes lettres chéries. Ne manque pas, je t'en conjure, de m'écrire trois fois par mois. J'en ferai autant. Nous charmerons ainsi les cruels déplaisirs d'une absence qui doit être bien longue, mais dont heureusement la sixième partie est déjà écoulée. Mais pour Dieu, remets à temps tes lettres au Ministère; que je n'aie plus à me plaindre d'un pareil retard.

Adieu, ma bonne mère, le carnaval une fois passé, je t'écrirai plus longuement. Je te quitte pour monter au Parthénon que je n'ai pas vu depuis deux jours, je vais y inspecter les travaux de mon mouleur et reprendre les miens que ma course à Eleusis a interrompus. Henri est mon fidèle compagnon. Il t'embrasse tendrement et me charge de te dire que tu aurais grand tort si tu doutais de son affection pour toi. Sincèrement, il faut savoir faire la part de la vie de voyageur. On peut, dans cette existence agitée, omettre quelquefois, mais un cœur comme le sien n'oublie jamais.

Adieu encore, ma bonne mère, par le prochain courrier j'écrirai à Clémence, à Régnier, mon cher et bon cousin, et à mon excellent ami Renier. Embrasse pour moi Léon et sa sœur s'ils sont bien sages. Rappelle-leur qu'ils m'ont promis le jour de mon départ de bien travailler et dis-leur qu'ils m'affligeraient beaucoup s'ils ne tenaient pas leur promesse. Remercie affectueusement le bon Keller [1] de tout ce qu'il fait pour Léon, fais-en autant pour ce vertueux abbé Christophe [2], digne prêtre dont je suis heureux de pouvoir me dire l'ami.

Adieu pour la troisième fois, mère chérie; je voudrais ne pas te quitter, mais l'heure commande, il faut lui obéir. Je t'embrasse avec tendresse.

Ph. Le Bas.

. . . .

Amitiés à Vaugeois, à M. Lalanne, à Bernard, à Jourdan et surtout à M. Renier. Si tu vois Emmanuel, remercie-le des aimables connaissances qu'il m'a fait faire et assure-le de ma sincère affection. Il recevra une lettre de moi avant mon départ d'Athènes.

Je numéroterai désormais mes lettres : nº 1, lettre de Marseille; nº 2, lettre de la Spezzia que tu parais ne pas avoir reçue; nº 3, lettre de Civitavecchia; nº 4, lettre de Naples; nº 5, lettre de Malte; nº 6, lettre de Syra; nºs 7 et 8, lettres d'Athènes; nº 9 sera celle-ci.

Rappelle-moi au souvenir de mes chers confrères Beugnot, Lenormant et Burnouf.

1. Chef d'institution.
2. Mort évêque de Soissons en 1863.

10 Athènes, 10 mars 1843.

Ma bonne mère,

Je forme chaque courier le projet de t'écrire une longue lettre, et chaque courrier part n'emportant pour toi que quelques lignes. Tu me connais trop pour voir dans ce laconisme une preuve d'indifférence. S'il est un plaisir doux pour mon cœur, c'est de m'entretenir avec toi; mais le temps assigné à ma mission est si court relativement à tout ce que j'ai à faire, que pour répondre dignement à l'attente de M. Villemain, je dois donner au travail douze heures au moins par jour. Il en résulte que je rentre chez moi très fatigué et qu'un long repos me devient indispensable pour pouvoir recommencer le lendemain un pareil genre de vie. Mais qu'importe l'étendue des lettres? l'essentiel pour toi c'est de savoir que ton fils se porte bien, qu'il travaille avec ardeur, pense bien souvent à toi, te regrette et soupire ardemment après le jour du retour.

J'espère que vers la fin de ce mois, je pourrai quitter Athènes et me mettre en route pour le Péloponèse. C'est une expédition des plus intéressantes et qui nécessitera une absence de deux mois. Je m'arrangerai toutefois de manière à ce que tu reçoives de mes nouvelles avec la même exactitude que par le passé.

Sois tranquille sur ma santé; elle est excellente. Henri et M. Landron se portent également bien et me chargent de les rappeler à ton bon souvenir.

Adieu, ma bonne et excellente mère, que n'es-tu auprès de moi pour contempler l'admirable spectacle qui s'offre chaque jour à ma vue! il me semblerait cent fois plus beau.

Je t'embrasse tendrement.

Ph. Le Bas.

Amitiés à tous ceux qui pensent à moi. Dis, je te prie, à Lenormant, qu'on vient de retrouver un bas-relief de la frise du Parthénon, qu'il est digne de ceux qu'on connaît et que je le ferai mouler.

J'embrasse Léon et Clémence dans l'espoir qu'ils sont bien sages. Quand donc recevrai-je une lettre d'eux?

10 *bis* Athènes, 10 mars 1843.

Ma bonne mère, cette lettre te sera remise par M. King, missionnaire protestant, auquel j'avais été recommandé par M. Finlay et qui m'a accueilli avec une extrême bienveillance. Tu ne le verras sans doute que dans le courant de mai, car il doit passer à Smyrne et à Constantinople avant de se rendre à Paris, mais bien que peu récentes, les nouvelles qu'il te portera de moi te seront précieuses puisque tu les recevras d'un homme respectable qui m'a vu au milieu de mes occupations et qui a connu mon genre de vie. Accueille-le avec tous les égards qu'il mérite et fais-lui connaître mon cher Keller dont il partage en tout point les opinions religieuses.

Je t'embrasse tendrement.

Ph. Le Bas.

11 Athènes, 19 mars 1843.

Ma bonne mère,

. . . .

. . . .

Je touche au terme de mon séjour à Athènes. Vers le commencement d'avril je me mettrai en campagne et commencerai mon excursion par le Péloponèse. J'ai beaucoup travaillé ces deux mois derniers et il me reste encore beaucoup à faire, mais les jours sont si longs et si beaux que j'espère être prêt à l'époque fixée.

Adieu, ma bonne mère; rappelle-moi au souvenir de tous ceux que j'aime et reçois pour toi les tendres embrassements de ton fils

Ph. Le Bas.

. . . .

Toute la mission est en parfaite santé.

12 Athènes, 31 mars 1843.

Ma bonne mère,

J'ai reçu ta lettre du 7 mars qui m'a rendu bien heureux. Merci de ton exactitude à me donner des nouvelles de tout ce qui m'est cher. Dans l'exil où je vis, c'est pour moi une grande joie que d'entendre parler de ceux que je regrette.

Tout va bien ici. Nous travaillons à l'envi et tu penses bien que je ne reste, pour ce qui me concerne, en arrière de personne. J'ai fait une ample récolte et vais, par le prochain courrier, en rendre compte au Ministre. J'espère qu'il aura lieu d'être satisfait de mon zèle. M. Landron, dont je n'ai plus qu'à me louer, me seconde avec une intelligence et un talent remarquables; le bon Henri met aussi la main à l'œuvre et enfin Antonini s'acquitte de sa tâche avec une assiduité qui me charme. Si nous pouvons continuer sur ce pied, nous reviendrons chargés de riches dépouilles et avec d'abondants matériaux. Déjà, pour ma part, j'ai copié ou estampé près de 2.000 inscriptions. M. Landron a fait une trentaine de dessins et Antonini a moulé près de cinq bas-reliefs d'une grande importance. Nous serions plus avancés encore si le temps, qui nous a favorisés pendant près de six semaines, n'était devenu depuis huit jours assez mauvais pour entraver nos travaux. C'est le vent surtout qui est notre plus cruel adversaire. La pluie s'en est aussi mêlée depuis deux jours, mais tout nous annonce le prompt retour du beau temps et j'en profiterai pour commencer mon excursion dans le Péloponèse. Écris-moi toujours à Athènes. On m'adressera mes lettres là où je me trouverai au moment où elles arriveront.

. . . .

. . . .

. . . .

Adieu, ma bonne mère, je t'embrasse tendrement et te conjure de continuer à m'écrire le plus longuement possible. Tes lettres me font tant de bien.

Ph. Le Bas.

. . . .

As-tu des nouvelles d'Alger?

14 Athènes, 20 avril 1843.

Mon excursion à Égine et à Patras, ma bonne mère, s'est prolongée plus longtemps que je ne l'avais prévu. Je ne suis rentré que le 18 à Athènes, enchanté du reste de mon excursion, des pays que j'ai parcourus et des personnes dont j'ai fait la connaissance, plus heureux encore d'avoir trouvé en arrivant ici une bonne lettre de toi, de mes chers petits, de tous ceux que j'aime. Je voudrais pouvoir te répondre longuement, mais X... m'avait dans sa dernière lettre adressé une série de questions auxquelles j'ai dû répondre, ce qui m'a pris une partie du temps que je te destinais. Du reste, cette partie de la lettre que je lui écris te sera communiquée et tu y trouveras quelques détails sur ma vie actuelle qui t'intéresseront, j'en suis sûr.

Nous partirons mercredi prochain pour notre excursion dans le Péloponèse et tout a été disposé par moi de manière à rendre ce voyage le moins pénible possible. La Grèce n'ayant pas encore de grandes routes, pas même de chemins vicinaux, on ne peut y voyager qu'à pied ou à cheval. Mais comme les montures qu'on y loue sont assez mauvaises et que l'usage des selles y est presque inconnu chez les muletiers, nous avons pris le parti d'acheter quatre chevaux qui ne nous reviennent pas à plus de 1,000 francs les quatre, mais qui, s'ils ne sont pas élégants, sont forts et accoutumés aux chemins difficiles. Nous aurons nos brides et nos selles et cheminerons ainsi le mieux du monde accompagnés d'un domestique qui nous fera la cuisine et d'un palefrenier qui soignera nos montures. Nos bagages seront portés par des chevaux que nous louerons d'un lieu à un autre. Nous aurons de plus deux gendarmes d'escorte et formerons ainsi avec les conducteurs des chevaux de louage une caravane de dix personnes au moins, ce qui, comme tu le vois, composera un ensemble assez respectable. J'ai des lettres de recommandation des ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique de Grèce pour toutes les autorités des lieux que nous devons parcourir, de plus un grand nombre de recommandations particulières. Nous pouvons donc nous attendre à être parfaitement accueillis partout.

. . . .

Lenormant doit m'en vouloir de ne pas lui écrire ; mais je réclame son indulgence. Il sait mieux que personne ce qu'est la vie de voyage quand on veut voir bien et que le temps est aussi court. Je ne quitterai cependant pas Athènes sans lui prouver que je ne l'oublie pas. Comment pourrais-je le faire? Lui et M. Beugnot ne sont-ils pas mes amis de cœur? Porte-lui en attendant mes salutations fraternelles. Mes respectueuses tendresses à sa chère Amélie.

. . . .

Adieu, bonne mère, excellente mère. Je ne veux pas te dire à quel point tu me manques, cela t'affligerait. Moi, rien que de te l'écrire, les larmes m'en viennent aux yeux. Du courage, nous travaillons pour l'avenir. Du reste, sois tranquille, ma santé est florissante. Je ne me suis jamais mieux porté. L'exercice, le grand air me font un bien extrême, mais je suis devenu brun comme un Arabe.

Je t'embrasse tendrement.

Ton fils reconnaissant, Ph. Le Bas.

Je me vois encore forcé de renvoyer au prochain courrier ma réponse à mon excellent ami M. Beugnot; excuse-moi auprès de lui. Il est si bon qu'il me pardonnera.

Je ne veux oublier ni Estelle ni Marie [1].

15 Ma bonne mère,

Tu n'auras de moi que quelques lignes, je quitte Athènes aujourd'hui et les préparatifs d'un voyage de plus de deux mois ne me laissent pas un instant de libre. Écris-moi toujours à Athènes, on m'enverra les lettres au lieu où je me trouverai. Si tu éprouvais dans la réception des miennes quelque retard, ne t'en tourmente pas. Cela tiendra seulement à la difficulté des communications. Je ferai tout mon possible cependant pour que tu aies de mes nouvelles tous les dix jours.

Je t'embrasse tendrement, ma bonne mère, toi et tous ceux que j'aime. J'écrirai à tous en arrivant à Patras où je serai vers le 5 ou le 6.

Mille baisers.

Ph. Le Bas.

Athènes, le 28 avril 1843.

Communique ma lettre aux personnes qui n'en recevront pas de moi aujourd'hui.

16 Patras, 6 mai 1843.

Ma bonne mère, ta lettre du 16 avril dernier m'a été remise aujourd'hui à Patras où je suis arrivé hier soir après huit jours de voyage dans des contrées admirables, mais par des routes dont on ne saurait se faire une idée dans notre chère France, car ces routes sont des sentiers étroits à travers les rochers, les précipices, les torrents. Cette première partie de mes pérégrinations archéologiques a été peu féconde quant au nombre, mais quant à l'importance des résultats obtenus, j'ai lieu d'en être pleinement satisfait. Mes deux compagnons de voyage, M. Landron lui-même qui n'avait pas l'habitude du cheval et qui a payé son noviciat de quelques chutes, ont parfaitement supporté ces premières fatigues et maintenant que notre noviciat est fait, nous comptons bien résister aux épreuves à venir mieux encore que nous n'avons bravé les premières. Demain nous partons pour Olympie où nous serons le 11; de là nous nous dirigerons sur Sparte où nous arriverons vers le 20. Je ne suis pas encore fixé sur la route que je suivrai alors; je compte même ne me décider que d'après les renseignements que j'obtiendrai alors des personnes auxquelles je suis recommandé en Laconie. Je te ferai connaître la détermination que j'aurai prise afin que tu puisses suivre sur la carte les traces de ton cher voyageur. Du reste, sois tranquille, je n'ai jamais été mieux portant. Cette vie active en plein air me convient, au point de vue de la santé, beaucoup mieux que la vie de cabinet. Malgré mes quarante-neuf ans, je suis encore plein de force et d'agilité. N'étaient les montagnes pour lesquelles j'ai une certaine répugnance quand il s'agit de les gravir à pied, je rivaliserais quelquefois avec mes compagnons, quelque jeunes qu'ils soient.

1. Domestiques de Mme Le Bas mère.

Je ne te ferai pas, ma bonne mère, le récit de nos aventures pendant les huit jours qui viennent de s'écouler. Henri les raconte longuement à notre chère Eugénie qui, je le sais, te communique ses lettres. Prie-la de te donner une copie de ce passage afin que tu puisses le communiquer au grand-oncle et à tous ceux d'entre mes amis qu'une pareille communication peut intéresser.

J'ai appris avec une vive joie le changement de position de mon cher Régnier[1]. On ne pouvait faire un meilleur choix sous tous les rapports. Caractère honorable, mœurs pures, instruction variée et étendue, profond sentiment du devoir, intelligence éclairée, modération n'excluant pas l'énergie ni les résolutions fermes, patriotisme ardent, tempéré par la prudence et tenant compte des obstacles politiques, telles sont les qualités que tous doivent désirer dans le précepteur d'un prince destiné à régner sur les Français, et Adolphe, suivant moi, les réunit toutes. Dis-lui bien que son ami Philippe, tout républicain qu'il est par principes et par devoir, s'est vivement réjoui d'une décision qu'il aurait conseillée si on l'eût consulté.

. . . .

Je te remercie, ma bonne mère, des détails dans lesquels tu entres sur mes petits enfants. J'ai reçu leur petite lettre qui m'a fait grand plaisir. Je leur répondrai par le prochain courrier. En attendant engage-les à être bien sages et à penser souvent à leur cher papa.

Remercie mes amis Lenglet des soins qu'ils prennent de toi; c'est la preuve d'amitié qui peut me toucher le plus vivement. Mille choses aimables à ma chère Mme Lacroix et à son Eugène. Je suis profondément touché de ce qu'elle fait pour ma mère et pour mes enfants.

Dis au bon Renier que je le remercie de sa petite lettre, que j'en attends impatiemment une plus longue; que pressé, pour aujourd'hui, je ne lui réponds pas, mais que le prochain courrier lui portera sans aucun doute une lettre de moi.

A mon excellent ami M. Beugnot, excuses pour ne lui avoir pas encore répondu. Je réparerai ma faute, si toutefois il y a faute au milieu de tant d'occupations et de fatigues, d'ici à quelques jours. Mais que je lui écrive ou ne lui écrive pas, répète-lui ce qu'il sait bien, j'en suis sûr, que le cœur de ton fils lui est dévoué et que personne au monde ne lui est plus sincèrement attaché que moi.

Adieu, ma bonne mère, sois mon interprète auprès de tous ces messieurs et surtout auprès de Lalanne dont je partage le chagrin et les inquiétudes. Henri et moi nous t'embrassons tendrement.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Quand tu écriras à Caroline, parle-lui de moi et dis-lui qu'elle peut compter sur les vœux que son frère fait pour son bonheur.

Vois-tu quelquefois Hinard?

1. M. Adolphe Régnier, cousin de Ph. Le Bas, venait d'être choisi par la duchesse d'Orléans pour faire l'éducation du comte de Paris.

Messène, 22 mai 1843.

Mon bien cher enfant, j'ai reçu tes deux dernières lettres et ne saurais te dire combien j'ai été touché des bons sentiments qu'elles expriment. Tu as raison de m'aimer, mon Léon, car moi je t'aime tendrement. C'est parce que je t'aime que je désire te savoir laborieux, docile, obéissant, pur et honnête ; c'est parce que je t'aime que je serais affligé de recevoir sur ton compte des rapports peu favorables. Tout ce que j'apprends sur ton compte me tranquillise à cet égard. Ta bonne maman, ta maman me disent que tu te conduis bien et que tu as beaucoup gagné sous le rapport du caractère. Continue, mon ami, et tu me feras supporter plus patiemment les fatigues d'un long et pénible voyage, en même temps que tu me feras désirer plus vivement le jour où je vous presserai sur mon cœur.

Ph. Le Bas.

17 Du monastère de la Panagia de Vulcano, près de l'ancienne Messène, le 23 mai 1843.

Bonne mère, ta lettre du 26 avril ne m'est parvenue ici que le 21 de ce mois, c'est-à-dire dix jours plus tard qu'à l'ordinaire. C'est un des inconvénients attachés à notre nouvelle condition. La poste, tu le conçois, dans un pays pauvre dont l'organisation date pour ainsi dire d'hier, ne pénètre pas encore partout, elle suit seulement les directions principales, les routes qui aboutissent à des villes ou plutôt aux villages décorés de ce nom. Il s'ensuit que pendant tout le temps que nous avons passé dans les pays de montagnes, nous n'avons pu rien recevoir, ni rien envoyer. De là la privation pour toi du courrier parti le 20 d'Athènes. Je t'en ai prévenue, je te le répète encore : tu resteras quelquefois vingt jours sans avoir de mes nouvelles, mais c'est le plus long retard auquel tu dois t'attendre. Je ferai tout mon possible. Pour toi, continue, comme par le passé à m'écrire régulièrement par chaque courrier en adressant tes lettres à Athènes ; on me les fera passer de là dans le lieu où je serai alors.

. . . .

J'ai écrit à ma chère comtesse [1] et j'espère qu'elle sera contente de moi. Pauvre famille! Quelle décadence! Sa dernière lettre à Henri est vraiment affligeante. Quand donc le sort se lassera-t-il de les frapper? C'est payer bien cher quelques années de prospérité et d'opulence.

. . . .

Je réponds enfin aujourd'hui à mon excellent ami M. Beugnot. Lenormant aura son tour dans la huitaine ; puis ce sera celui de Burnouf. Tu ne me parles plus de Littré. Tu sais cependant que je tiens beaucoup à avoir de ses nouvelles.

L'accident arrivé à cette chère Mme Lacroix m'a profondément affligé. Je le lui dis dans le petit billet que tu trouveras sous ce pli : Mme Cornu a été

1. Mme la comtesse de Rochefort, sœur d'Henri Masson, compagnon de voyage de Ph. Le Bas.

voir Louis [1]; prie-la donc de m'écrire quelques lignes à ce sujet et de me rappeler au souvenir de ce pauvre captif.

Je savais le prochain mariage de M. de Witte; mais je savais aussi qu'il rencontrait des obstacles de la part de son père. Je suis charmé d'apprendre qu'ils sont levés.

Maintenant, ma bonne mère, un petit reproche : tu ne me parles pas assez de toi, de ta santé. Heureusement que nos amis suppléent à ton silence. Je sais que tu te portes bien, que tu ne penses qu'à ton fils. Il te le rend bien et il n'est pas de jour que tu ne sois l'objet de nos entretiens.

Pour moi, ma santé est prospère, malgré la fatigue, car ce n'est pas chose des plus commodes que de voyager dans ce pays. Pas de routes royales, départementales même; nos chemins vicinaux seraient de grandes routes en comparaison des misérables sentiers qu'on suit par monts et par vaux, au milieu des pierres et des broussailles au risque de se casser vingt fois le cou, ou de rester suspendu comme feu Absalon. Du reste, chaque jour on peut trouver un gîte, souvent, il est vrai, dans une misérable cabane; mais le roi lui-même n'a pas d'autre refuge quand il voyage et nous ne sommes pas en droit de nous montrer plus exigeants que lui. Quant à la nourriture, nous avons pris à Athènes un domestique, fort brave homme, qui nous fait une cuisine de campagne très tolérable, car on trouve partout des œufs, des poules et des agneaux; mais du vin résiné et du pain noir souvent fort dur, qui me font quelquefois regretter mon *claret* et mon pain à la viennoise. Tu te tromperais cependant si tu croyais que mes regrets à cet égard sont bien vifs. Le grand air et la fatigue doublent l'appétit et d'ailleurs je n'ai jamais entièrement oublié que j'ai été soldat et je retrouve un certain charme à cette vie dure qui me rappelle mes jeunes années. D'ailleurs, à quelques exceptions près, toutes mes nuits sont bonnes, mon lit de fer me rend d'excellents services et une moustiquière que j'ai fait faire à Athènes avant de partir me met à l'abri, pendant mon sommeil, de ces vilains insectes que je redoute tant. C'est une espèce de sac en percale avec un ventilateur en mousseline dans lequel on se renferme hermétiquement de manière à interdire tout accès à l'ennemi.

Il faut encore que je te donne une idée de notre manière de voyager et de l'aspect que présente notre caravane; mais, avant tout, il est bon que tu saches que je suis porteur de lettres officielles des ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de la Marine qui me recommandent à toutes les autorités locales et à tous les chefs de la gendarmerie; que, de plus, on m'a donné à Athènes deux gendarmes, hommes d'élite, Dimitri et Catiphori, qui me servent d'escorte. Cela dit, voici dans quel ordre nous cheminons. En avant le guide, quand il faut en prendre un; puis Catiphori, la carabine sur l'épaule et le sabre au côté, éclairant la route; ensuite le chef de la bande, ton fils, monté sur un bon petit cheval gris, plein de vigueur et qui se tire lestement des mauvais pas, puis mon Henri, sur un cheval rouge, très bon, puis M. Landron, cavalier

1. Louis-Napoléon Bonaparte (Napoléon III), prisonnier au château de Ham. Ph. Le Bas avait été son précepteur au château d'Arenenberg, en Suisse, de 1820 à 1829.

encore inexpérimenté, conduit par son coursier, bien plus qu'il ne le conduit, puis les mulets de bagage au nombre de trois ou quatre suivant l'occurrence, puis Raphaël, palefrenier italien, bon serviteur, puis Georges, cuisinier, valet de chambre, interprète, en un mot véritable maître Jacques, pressant les retardataires ; enfin Dimitri, le brave, formant l'arrière-garde et veillant à ce que la colonne ne soit pas prise en queue. Voilà, tu le vois, une ordonnance assez imposante.

En ce moment, ma bonne mère, nous sommes dans un palais comparativement avec nos gîtes passés. Le lieu que nous habitons est un vieux monastère, habité par de vieux moines, et priant Dieu soir et matin dans de vieux livres et dans une vieille église. Braves gens du reste et nous donnant pour notre argent une hospitalité assez bienveillante. Nous restons ici jusqu'au 28. Le reste de mon itinéraire, tu le trouveras dans ma lettre au bon Renier.

Mais il faut que je te quitte, ma bonne mère. J'ai résolu de mettre aujourd'hui ma correspondance à jour ; déjà j'ai écrit dix lettres et il m'en reste cinq ou six à écrire. Tu dois être contente d'ailleurs, voilà une longue lettre bien détaillée. Tu peux nous voir chaque jour Henri et moi, en route, à table, au lit et t'associer ainsi à nos fatigues et à nos misères.

Encore un mot cependant. Tu verras probablement à Paris M. de Lagrenée, ministre de France en Grèce, qui vient d'être rappelé pour être envoyé en Chine avec une mission extraordinaire. C'est un homme fort gracieux qui a été plein de bienveillance pour moi pendant mon séjour à Athènes. Il te parlera de moi, de ma vie, de mes travaux. Reçois-le du mieux qu'il te sera possible.

Adieu, ma bonne mère, ta bénédiction m'accompagne, car je n'ai eu encore à vrai dire que bien peu de mauvais jours. Que Dieu te conserve à ton Philippe, c'est mon vœu le plus cher; encore une fois adieu, j'ai peine à me séparer de toi. N'oublie pas de continuer à m'adresser tous les dix jours tes lettres et celles de mes amis à Athènes. Tes lettres me font seules supporter moins impatiemment l'absence.

Je t'embrasse tendrement.

Ton fils,

Ph. Le Bas.

. . . .

18

Messène, le 31 mai 1843.

Depuis ma dernière lettre, ma bonne mère, nous n'avons pas fait grand chemin. Nous avons quitté le monastère de Vulcano pour nous rapprocher du lieu où nous travaillons, et nous sommes maintenant à une demi-lieue de là, à Mavromati, pauvre village tout voisin des ruines de Messène, cité autrefois opulente, décorée de monuments somptueux, avec un stade, un théâtre, dont il reste encore d'imposants débris et des fortifications dont près de la moitié subsiste dans un état de conservation tellement remarquable que j'ai cru devoir les faire dessiner, mesurer, etc., pour en faire plus tard l'objet d'un travail qui, si je ne me trompe, offrira un grand intérêt. Du 3 au 4 juin, je me mettrai en route pour le Magne, contrée montagneuse et sauvage qu'habitent les descendants des an-

ciens Spartiates, et vers le 15 je serai à Sparte. D'ici là, je ferai tout mon possible pour que tu reçoives de mes nouvelles par chaque courrier : mais, je te le répète encore, s'il y avait quelque retard dans notre correspondance, ne t'en inquiète pas, cela tiendra seulement à la difficulté des communications.

Toute la caravane est dans un état de santé parfaite, malgré la fatigue et la chaleur. Henri est toujours excellent pour moi, veillant à nos intérêts avec cent fois plus de zèle que s'il s'agissait des siens propres. C'est le ministre de l'intérieur et des finances. M. Landron est un artiste intelligent, laborieux.

. . . .

Je ne recevrai probablement des lettres du 6 mai qu'à Sparte, six semaines après leur départ environ. C'est bien longtemps attendre la seule consolation qui vienne charmer les rigueurs de l'absence. Le courrier suivant mettra moins de temps à me parvenir et il en sera de même pour les autres. Ces retards sont le plus grand inconvénient du voyage, mais l'on doit s'en consoler en songeant qu'ils étaient beaucoup plus longs autrefois avant l'établissement des postes en Grèce. Continue à m'adresser tes lettres à Athènes par la voie accoutumée et surtout ne laisse jamais passer un courrier sans m'écrire. Continue aussi à m'écrire le plus longuement possible, tes lettres me font tant de bien !

Adieu, ma bonne mère ; j'espère que tu t'es enfin décidée pour la question des mémoires. C'est un des plus grands plaisirs que tu puisses faire à ton fils, le plus précieux présent que tu puisses lui offrir à son retour. Veille, je te prie, à ce que Léon et Clémence m'écrivent de temps en temps. Parle-leur souvent de moi, de ma tendresse pour eux ; qu'ils m'aiment autant que je les aime, autant que je t'aime, toi, la meilleure des mères, et je n'aurai rien à désirer.

Ton fils,

Ph. Le Bas.

Amitiés à Renier, Lalanne et à tous ceux qui sont l'objet de mon affection et qui me le rendent. C'est mettre du nombre, en première ligne, le grand-oncle et la cousine Eugénie.

19 Messène, le 12 juin 1843.

Ma bonne mère, je quitte enfin Messène où j'ai passé quatre semaines. J'en serais parti depuis huit jours si le 3, en gravissant le mont Ithome pour mesurer les murs de l'Acropole, je n'avais découvert sur un plateau des ruines qui m'ont paru assez importantes pour rendre des fouilles nécessaires. Je les ai entreprises et j'ai eu la satisfaction de retrouver un temple dont les restes sont assez nombreux et assez complets pour qu'il soit possible un jour à M. Landron d'en faire une restitution qui ne manquera pas d'offrir de l'intérêt. J'annonce cette nouvelle à M. Villemain qui, je l'espère, sera satisfait de ce résultat et de la promptitude avec laquelle je l'ai obtenu.

Je ne t'en écris pas plus long, le temps me presse. Ma santé n'a jamais été meilleure, malgré la fatigue. Je t'écrirai dès que je serai arrivé à Sparte et je te promets une longue lettre. Je me ferais un scrupule d'être aussi bref, si je ne connaissais ton indulgence.

Mille baisers bien tendres pour toi et pour les petits. Amitiés à tous ceux qui m'aiment. Ph. Le Bas.

P. S. J'arrive à Sparte, ma bonne mère, et juge de mon désespoir, je n'y trouve pas les lettres que j'y attendais. Elles y étaient venues, mais un imbécile, que l'on a décoré du titre de directeur des postes, ne me voyant pas arriver, n'a trouvé rien de mieux à faire que de les renvoyer à Athènes. Il me faut maintenant écrire dans cette ville pour qu'on répare sa sottise; ce qui va me retenir encore ici environ dix jours. Je ne saurais t'exprimer le chagrin que cela me cause. J'attendais ces lettres avec tant d'impatience!

Le courier va partir. Il me reste à peine le temps de t'embrasser.

14 juin 1843. Ph. Le Bas.

20 Gythium, le 2 juillet 1843.

Il y a bientôt vingt jours, ma bonne mère, que je ne me suis entretenu avec toi, et aujourd'hui encore nous n'avons qu'une bien courte causerie. Voilà l'inconvénient des lettres au Ministre[1] : elles absorbent tout le temps du pauvre voyageur, l'arrêtent dans sa course et le forcent de négliger tout ce qui est cher; mais il fallait les écrire et je me suis résigné, comme j'ai la certitude que tu l'as fait toi-même. Tu as, malgré ton âge et ta tendresse, quelque chose des mères de Sparte; tu veux avant tout que ton fils fasse son devoir. Il l'a fait un peu tardivement, il est vrai, et cela parce qu'il ne croyait pas M. Villemain pressé de recevoir un rapport avant que quelque découverte importante n'eût été faite; aujourd'hui qu'il connaît mieux le désir de celui qui l'a envoyé, il écrira tous les mois, on peut compter sur son exactitude. Dis-le à mon excellent ami M. Beugnot que je prie de prendre ma défense ou plutôt que je ne l'en prie pas, car j'ai la certitude qu'il l'a fait constamment. Dis-lui aussi que je lui écrirai par le prochain courrier pour lui demander s'il a reçu de moi ma longue lettre datée de Messène et pour lui envoyer la suite de mon itinéraire.

Merci, ma bonne mère, des détails que contiennent les trois dernières lettres qui me sont enfin parvenues. J'espère que ton mal d'aventure est aujourd'hui passé et oublié, que le cher Hachette[2] est entièrement remis de sa maladie. Dis-lui de ma part que, dans les conditions de fortune où il se trouve, il ne devrait plus songer qu'à se donner du bon temps. Si ses enfants n'en trouvent pas assez, ils feront comme lui, ils travailleront.

Voilà donc le bon Regnier en fonctions depuis un mois. C'est une grande tâche, mais elle n'est pas au-dessus de ses forces et elle ne pouvait être confiée à un plus honnête homme. Je lui souhaite, à lui et à son Éléonore, courage et résignation, car c'est pour l'un comme pour l'autre une vie de sacrifices.

. . . .

Quand donc Prévost me répondra-t-il? Il a plus de loisir que moi, le cher cousin. Il ne passe pas toutes ses journées à cheval privé de toutes les commodités de la vie, partant de bonne heure, arrivant tard harassé de fatigues, n'ayant pour gîte qu'une mauvaise cabane, pour toute lumière que la pâle lueur d'une

1. Voir la *Revue archéologique*, années 1843 et 1844.
2. Le célèbre éditeur, ami de Ph. Le Bas.

lampe, pour siège que la terre et pour table que ses genoux. Tu me tourmentes pour écrire à tout le monde, mais tu ne sais donc pas qu'un jour de correspondance est nécessairement un jour de station et par conséquent un jour enlevé à mes recherches! J'écris cependant à Lenormant et à Burnouf, peut-être même par ce courier, mais si tu énumères à combien de pages s'élève ma correspondance de cette semaine, tu ne seras pas surprise d'apprendre que j'ai dû m'arrêter quatre jours à Gythium où quatre heures m'auraient amplement suffi pour tout voir et bien voir. Quant à mon grand-oncle [1], je ne lui écris pas et il m'approuvera. T'écrire à toi, c'est lui écrire, puisque tu lui montres mes lettres. Il sait bien que je l'aime, qu'ai-je besoin de le lui répéter? Il connaît son neveu : il sait si je suis reconnaissant de l'accueil qu'il fait à ma bonne mère. Quand je dis que je ne lui écrirai pas, je parle d'aujourd'hui, car par le prochain départ, il recevra une lettre de moi, mais, pauvre mère, ce sera à tes dépens. Je voudrais faire plus, c'est impossible, sous peine d'éterniser un voyage qui commence à devenir très fatiguant.

Dis à Zanos que sa lettre grecque m'a été on ne peut plus agréable et que je lui répondrai avant mon retour à Athènes.

Je félicite Mougin..... C'est un homme excellent que j'aime beaucoup pour son talent comme pour son caractère.

J'ai lu avec bien de l'intérêt la lettre de Jules [2]. Pauvre garçon! c'est souffrir de bien bonne heure pour ses convictions. Je crois cependant que tout est pour le mieux et que sa carrière n'en deviendra désormais que plus facile. Je lui écrirai bientôt.

J'espère que Mme Lacroix est aujourd'hui entièrement remise. Dis-lui que si les vœux d'un ami dévoué avaient pu hâter sa guérison, elle serait depuis longtemps délivrée de ses douleurs.

Amitiés aux Lenglet et aux Seurre [3] que je remercie de leurs attentions pour ma mère. Ne m'oublie pas auprès du bon Paulin [4]; dis-lui que ma santé est excellente, grâce au régime qu'il m'a prescrit et que je suis scrupuleusement. Embrasse pour moi Mimerel, sa femme, son fils, Armand [5], Rose, Alphonse, tous ceux que j'aime. Dis à ma sœur que je pense souvent à elle et que je voudrais la savoir heureuse. Que deviennent ses enfants? Je ne te parle pas du meilleur des amis, de Renier dont la conduite me charme, mais ne me surprend pas. Je lui écris quelques mots par ce courrier.

M. Villemain recevra aussi par la même occasion un second compte rendu presque aussi étendu que le précédent. J'espère qu'il n'aura plus lieu de se plaindre.

Adieu, bonne mère; il me reste à peine le temps de t'embrasser, de te dire que ton image me suit en tout lieu et que chaque jour me fait sentir plus vivement l'immense sacrifice que j'ai fait en me séparant de toi.

Ph. Le Bas.

1. Jacques-Maurice Duplay, membre de la Commission administrative des Hospices de Paris.
2. Jules Bonnet, professeur d'histoire au Collège royal de Mâcon, protestant ardent, venait d'être suspendu pour ses opinions religieuses.
3. Statuaires, l'aîné membre de l'Académie des Beaux-Arts.
4. Docteur Paulin, condisciple de Ph. Le Bas au collège de Juilly.
5. Armand Mimerel, ingénieur des Constructions navales, cousin du voyageur.

. . . .
. . . .

Je te vois avec peine, ma bonne mère, hésiter à obtempérer au désir que je t'ai manifesté de te voir dicter tes mémoires à X. Il est, dis-tu, des choses que tu ne peux pas communiquer à tout le monde ; mais, mon Dieu, peut-il y avoir dans ta vie si pure et si dévouée une seule action que tu ne doives pas clamer hautement comme un modèle de la plus vraie vertu? D'ailleurs, la pauvre X, tu le dis toi-même, n'est pas tout le monde. Elle peut avoir ses singularités, mais c'est une âme honnête, un cœur d'or, un être des vieux jours, digne de toute ta confiance comme elle a toute la mienne. Allons, ma bonne mère, un peu de courage. Fais cela pour ton fils, il y tient plus que tu ne saurais croire. Tu y consens, n'est-ce pas? Peux-tu refuser à ton Philippe une demande si légitime?

Voici, je crois, comment il faut vous y prendre. Il y a dans ta vie deux époques : la jeune fille vivant dans sa famille, puis la femme du représentant du peuple. Rappelle-toi d'abord tous les événements de ta vie domestique et tâche de les ranger dans l'ordre chronologique autant qu'il te sera possible, puis dicte à ton petit secrétaire. Demande ensuite à M. Renier l'*Histoire de la Révolution* par Mignet; lis-la avec X et dis-lui ce que tu pensais, ce qu'on pensait autour de toi des principaux événements. Trace-lui le portrait moral et physique de Robespierre, de Saint-Just, de mon père, des principaux hommes de la Révolution que tu as connus. Peu importe qu'il y ait dans tout cela un peu de désordre, la rédaction définitive sera mon affaire. Mais profite, je t'en supplie, du temps où ton esprit et ton corps sont encore dans toute leur vigueur. C'est un devoir de femme, de mère, de citoyenne que tu as à remplir et dont l'accomplissement ne saurait être différé plus longtemps. Tu vois bien que tu ne peux pas me refuser. Communique, je te prie, cette partie de ma lettre à X et apprends-moi dans ta prochaine que vous avez commencé. Tu me rendras bien heureux. Deux heures par jour suffiront pour que tout soit fini à mon retour.

. . . .

Gythium, le 8 juillet 1843.

Vous voilà donc à Paris, mon cher Jules[1]; les motifs qui vous y ont ramené sont fort honorables pour vous, mais le sont fort peu pour vos adversaires et pour l'autorité qui n'a pas eu le courage de défendre en vous une des plus glorieuses conquêtes de la révolution, l'indépendance de la pensée et la liberté de conscience. Voilà l'inconvénient de l'époque bâtarde où nous vivons, époque de philosophie et de lâcheté, d'indépendance et de servitude. N'inscrivez donc pas la liberté des cultes et l'ég[...] admissibilité des citoyens à tous les emplois, dans un pacte fondamental, si à chaque instant vous devez violer cette loi par de honteuses concessions. Je n'en dirai pas plus; vous me comprendrez de reste. Voilà une conformité de plus entre nous, mon cher ami; comme moi, vous souffrez, de bonne heure, pour vos convictions, pour votre foi. Heureusement, chez vous comme chez moi, la conscience est là qui dit : Tu as fait ton devoir.

1. Jules Bonnet. Voir la note précédente.

Du reste, mon cher Jules, vous n'aurez pas perdu au change; mais si vous voulez en croire mon amitié, ne vous ralentissez pas. Présentez-vous à l'agrégation cette année; l'absence du titre d'agrégé pourrait donner lieu plus tard à de nouvelles tracasseries ou du moins fournir de honteux prétextes à de nouvelles lâchetés. Tôt ou tard cet état de choses doit se modifier; il faut qu'alors vous soyez solidement sur vos pieds et en mesure de faire valoir vos droits.

Merci, mon cher enfant, de vos fréquentes visites à ma bonne mère, de vos soins, de vos attentions pour elle, des consolations que vous prodiguez à sa tendresse. Son Jules est un second fils qui est venu adoucir l'amertume de l'absence du fils aîné. Pour moi, vous êtes tout à la fois un frère et un fils que je suis heureux de savoir près d'elle. Je ne vous la recommande pas; je sais combien vous l'aimez; mais je vous recommande mon Léon, surveillez-le; dites-lui de ces bonnes paroles que vous savez trouver et qui vont droit au cœur; développez en lui le sentiment du beau et du bien qui seul fait l'homme digne de ce nom. Le terrain est bon; mais il faut savoir lui faire porter ses fruits.

J'espère maintenant que ma mère est tranquille. Le Ministre a déjà reçu de moi deux lettres et deux rapports. Un troisième envoi aura lieu aujourd'hui et sera promptement suivi d'un quatrième. M. Beugnot a eu sa lettre il y a plus d'un mois : celle de Lenormant est partie et celle de Burnouf part aujourd'hui. Mais, en vérité, c'est être bien cruel que de se montrer aussi exigeant à l'égard d'un pauvre voyageur qui passe sa vie au milieu d'un pays sauvage, privé de toutes les commodités de la vie, partant de bonne heure, arrivant tard, couchant dans une misérable cabane ou à la belle étoile, n'ayant pour siège que la terre, pour table que ses genoux. Quand on se trouve en pareille situation, il faut de toute nécessité, quand on veut écrire quelques lettres, interrompre sa course pendant un jour ou deux; c'est ce que j'ai été obligé de faire et sur une plus grande échelle à Gythium, où j'aurai passé dix jours pour pouvoir satisfaire à toutes les demandes de ma bonne mère. Mais pourquoi donc ceux qui veulent des lettres de moi, ne font-il pas ce qu'à fait M. Beugnot lui-même, malgré la multiplicité de ses occupations, ce que vous avez fait, vous, mon ami? Que ne prennent-ils l'initiative? Comme homme poli et comme homme consciencieux j'aurais répondu. Faites comprendre cela à mon excellente mère et qu'elle réponde dans ce sens à ceux qui se plaignent de moi.

Le souvenir de Despois[1] m'a été on ne peut plus agréable. Vous savez combien je l'aime et tout le cas que je fais de lui. Pourquoi ne m'écrit-il pas? Une lettre de lui me serait précieuse, surtout s'il me tenait au courant des nouvelles littéraires. Je serais en Chine que je serais peut-être plus au courant de ce qui se passe à Paris que je ne le suis dans les solitudes du Péloponèse.

Henri ne vous en veut pas du tout d'avoir lu ses lettres; il voudrait seulement qu'elles fussent plus dignes de votre intérêt. C'est une simple causerie qui n'a aucune prétention à la publicité. Il vous serre cordialement la main, votre vieil ami en fait autant et regardera comme un beau jour celui où il recevra votre réponse.

Tout à vous. Ph. Le Bas.

1. Ancien élève de Ph. Le Bas à l'École Normale.

21 Gythium, le 7 juillet 1843.

Ma bonne mère, comme je pars demain matin pour le Magne, pays où il n'existe pas de bureaux de poste, et qu'il s'écoulera environ huit jours avant que j'arrive dans la ville de Calamata, je t'écris ces quelques lignes afin qu'elles puissent parvenir sûrement à Athènes avant le 20, jour du plus prochain envoi en France. C'est tout ce que je puis faire pour tranquilliser ta tendresse. De Calamata je t'écrirai encore, mais je crains bien qu'il ne soit trop tard, quand je m'y trouverai, pour que cette seconde lettre puisse t'arriver en même temps que la première; au reste ce ne sera qu'une différence de quelques jours; tandis que moi, au milieu de mes courses aventureuses, je reste quelquefois des mois entiers sans recevoir de tes nouvelles; c'est ce qui m'arrive aujourd'hui encore. Je n'ai pas encore reçu les lettres qui doivent être arrivées le 22 juin à Athènes et Dieu sait quand j'aurai celles du 2 juillet. Je viens d'envoyer un des gendarmes de mon escorte à Sparte pour voir si on ne les y aurait pas expédiées par mégarde. Voilà un des inconvénients de notre genre de voyage qui ne nous permet pas de calculer d'avance nos jours de station avec une rigoureuse exactitude. Nous n'avons rien négligé pour que vous fussiez plus heureuses que nous, toi et la chère comtesse.

Tout va bien; ma santé est bonne, mais franchement, en satisfaisant à toutes les exigences épistolaires, j'ai passé ici neuf jours de plus que je n'aurais dû le faire. Lis un peu ce que j'écris à Jules à ce sujet et dis-moi si je n'ai pas raison. Le Ministre recevra par ce courrier mon troisième rapport. Un quatrième partira de Calamata. J'espère que son mécontentement ne tiendra pas contre tant de zèle.

Je voulais écrire aujourd'hui à Burnouf, mais le temps me manque, ce sera pour le prochain courrier. Dis-lui que je pense bien souvent à lui; que si je ne lui ai pas écrit encore, c'est que je mène une vie qui ne me laisse pas une minute de loisir, et que de tous mes amis il est celui sur l'indulgence duquel je compte le plus.

Nos santés sont excellentes malgré la chaleur. Du courage, le temps marche comme nous et le jour du retour arrive enfin. Ce sera un beau jour!

Je vous embrasse tous bien tendrement.

Ph. Le Bas.

Ne m'oublie auprès de personne. Le temps me manque pour nommer les plus susceptibles, mais je pense à tous.

22 Calamata, le 23 juillet 1843.

Je suis arrivé hier soir à dix heures, ma bonne mère, dans la ville de Calamata, pauvre bicoque si on la compare à nos cités françaises, mais qui me paraît grande et belle au sortir des arides et sauvages contrées du Magne où nous venons de passer quinze jours, à la fatigue près qui a été extrême (car j'ai continuellement fait la route à pieds sur des rochers ou sur des pierres, la terre étant chose presque inconnue dans la presqu'île occidentale de la Laconie), à la

fatigue près, dis-je, ma santé est excellente. Mais j'éprouve un grand chagrin J'espérais trouver ici des lettres de France, mon impatience était d'autant plus grande que depuis vos lettres du 26 mai, je ne sais plus rien de la France. Eh bien ! rien. Il y avait de quoi abandonner la partie, n'était le sentiment du devoir. La seule consolation de cette vie de fatigues, d'ennui et de privations, ce sont vos lettres de Paris et quand, après les avoir désirées un mois, elles nous manquent, tu peux juger de notre chagrin. Courage et résignation ! Voilà deux mots que doivent se répéter souvent les pauvres voyageurs.

Je pars dans deux ou trois jours pour le nord du Péloponèse. J'espère dans quinze jours être à Athènes où je prendrai huit à dix jours de repos. Ensuite, selon toute vraisemblance, je m'embarquerai pour les Iles.

Je n'en écris pas plus long aujourd'hui, afin que cette lettre puisse partir d'Athènes par le courrier du 30. Peut-être, si j'en puis trouver le temps, t'expédierai-je une autre missive mercredi prochain ; mais la chose n'est pas bien sûre, car je veux d'ici adresser un quatrième rapport au Ministre. J'espère que maintenant il ne se plaindra plus de moi.

Adieu, ma bonne mère, ton image me suit partout, c'est te dire que partout je te regrette et je te souhaite. Quand donc te reverrai-je et te presserai-je sur mon cœur?

Ph. Le Bas.

Amitiés bien affectueuses à tous. Je ne nomme personne, mais tu sais quels sont ceux que je chéris.

23 Argos, le 22 août 1843.

Ma bonne mère, avant de te dire tout le plaisir que m'ont causé tes lettres des 17 et 27 juin, 7 et 17 juillet, je dois répondre à un reproche que contient ta dernière missive. Tu parais croire que je t'ai trompé quand je t'annonçais le 12 ou le 26 juin (je ne me rappelle plus bien le jour) que j'avais écrit au Ministre. M. Villemain a aujourd'hui six comptes-rendus de moi, accompagnés chacun d'une lettre d'envoi qui lui fait connaître sommairement mon itinéraire. Le premier est parti de Sparte le 25 juin, d'Athènes le 30 juin ; il a dû arriver à Paris le 14 juillet. Le ministre l'avait donc depuis deux jours quand Lesieur t'a fait part de son mécontentement. Ce compte-rendu l'entretenait de mes travaux à Marseille, à Naples, à Syra, à Athènes et dans l'Attique. Le deuxième relatif à Égine et à Calaurie est parti de Gythium le 30 juin, d'Athènes le 10 juillet et sera parvenu à Paris le 24. Le troisième, qui contient le récit de mon voyage d'Athènes à Corinthe, a été expédié de Gythium le 8 juillet, d'Athènes le 20 et aura été remis au Ministre le 4 de ce mois d'août. Le quatrième envoyé de Calamata le 26 juillet, d'Athènes le 30, a dû parvenir le 14 de ce mois. J'y parle de mes excursions en Achaïe, en Élide et en Arcadie. Le cinquième, exclusivement consacré à la ville de Messène, a été expédié de Thouria le 2 août, d'Athènes le 10 et arrivera le 24 à Paris. Le sixième, où j'expose tout ce que j'ai fait à Sparte, est parti de Nauplie le 15, d'Athènes le 20 et sera le 4 septembre à Paris. Ainsi donc le 14 septembre, jour où cette lettre te sera remise,

1. Chef de Division au Ministère de l'Instruction publique.

M. Villemain aura depuis dix jours mon sixième rapport. Chacun de mes rapports est long et détaillé, le plus court a 18 pages, le plus long 34. Six compte-rendus en cinquante jours, sans interrompre sensiblement mon voyage, puisque dans cet intervalle j'ai fait en trente-deux jours de marche environ 250 lieues à 8 lieues par jour, et sur les six, deux recopiés entièrement de ma main, c'est assurément une preuve de zèle dont on doit être d'autant plus satisfait, que bien peu de voyageurs, je puis le dire sans me vanter, seraient capables d'un pareil effort; car ces compte-rendus ne sont pas un simple récit de notre marche, ce sont de véritables mémoires, dans lesquels je corrige, je complète, j'explique les monuments que j'ai recueillis. Je puis même dire sans vanité que c'est déjà presque un livre. J'ajouterai que j'ai écrit de longues lettres à M. Beugnot, à Lenormant, à Burnouf, que j'ai répondu à toutes les lettres reçues jusqu'au 1er août et tu reconnaîtras, ma bonne mère, qu'il n'était pas juste de me dire que je t'avais trompée et que j'avais oublié le sentiment des convenances.

Pourquoi n'ai-je pas écrit plus tôt à M. Villemain? C'est uniquement par excès de zèle, car il doit voir maintenant que ce ne peut être par paresse ou par négligence. Je voulais avoir à ma disposition une assez abondante récolte, pour que notre correspondance une fois commencée ne fût plus interrompue et lui parût constamment intéressante, pour qu'il trouvât mon voyage fécond en résultats et qu'il n'eût qu'à se féliciter de m'avoir confié une aussi importante mission. Je voulais surtout débuter par l'annonce de la belle découverte que je savais devoir faire à Geronthræ, où j'espérais être un mois au plus tard après mon départ d'Athènes et où je n'ai pu me rendre que vers le 15 juin, par suite de la prolongation de mon séjour à Messène. J'étais d'ailleurs rassuré par cette phrase d'une lettre de mon cher M. Beugnot en date du 15 mai : « J'ai vu hier le Ministre et je lui ai dit ce que vous aviez fait. Il approuve que vous ne lui adressiez de rapport officiel que quand vous serez arrivé à des résultats intéressants et qui pourront être présentés au public; c'est de l'inédit surtout qu'il demande et qu'il lui faut ». Que n'a-t-il ajouté : « En attendant, tenez-le au courant dans des lettres particulières, de votre marche, de vos projets. Il le désire ». Il ne m'eût rien coûté de le faire. J'aime à croire qu'aujourd'hui tout le mal est réparé. Ma conscience me dit que je n'ai rien à me reprocher et que pas un seul jour je n'ai perdu de vue l'accomplissement de mes devoirs, que j'ai bravé, pour satisfaire celui qui m'a envoyé, fatigues, privations, dangers même, que j'ai fait tout ce que me permettaient mes forces, souvent même plus; je me crois donc à l'abri de tout blâme.

Maintenant que le savant en mission s'est justifié, le fils va parler et dire à sa bonne mère toute la joie que lui ont causée ses quatre dernières lettres. Cette joie a été d'autant plus grande que du 21 juin au 31 juillet, je n'avais reçu aucune nouvelle de Paris, cruelle privation pour un pauvre voyageur isolé au milieu d'un pays sauvage et d'habitants non moins sauvages que le pays. J'ai Henri près de moi......... il administre parfaitement nos ressources financières, y met toute l'économie possible et veille à mes intérêts avec plus de zèle que s'il s'agissait des siens propres. Je n'entre dans ces détails que pour te

prouver à quel point, n'ayant point emporté la patrie et la famille avec moi, comme vous l'espériez tous, vos lettres me deviennent nécessaires. En vérité, je ne vis d'une véritable existence que les jours où je les reçois. Toi, ma bonne mère, tu es plus heureuse, tu es entourée de soins, d'affections; on te recherche, on t'aime, on te caresse. C'est une grande consolation pour ton fils. Témoigne ma vive reconnaissance à tous ceux qui sont bons pour toi. C'est la plus grande preuve d'amitié qu'ils puissent donner au pauvre voyageur. Ceci s'adresse particulièrement à Prévost, à Élisa, à mon grand-oncle, à Eugénie, à Vaugeois, à Mimerel et à sa femme, à Péguy et à Rose, à ma chère Mme Lacroix, à Hachette, à Pauline, à Paul et à Virginie. Dis en outre à Mimerel que je le félicite bien sincèrement du succès justement mérité de son fils. Bon jeune homme! voilà comme je voudrais que fût un jour mon Léon. J'oubliais mon cher Armand dont j'ai appris la maladie avec une vive peine et le rétablissement avec une grande joie. J'espère qu'aujourd'hui il est tout à fait bien ainsi qu'Annette.

Le bon souvenir de Culerier[1], de Cadet le Prévost, de Havé, de Cartelier, de Jacquinet, d'Armandi[2], de Weiss, de MM. Lalanne, Friesse, etc., m'a été on ne plus sensible. Il en est de même de celui d'Ansart[3] dont la charmante petite lettre à laquelle je répondrai m'a fait un plaisir extrême. Je n'oublierai pas Jules dont l'amitié m'est chère, dont la correspondance m'est précieuse, ni Paul[4], ni Frédéric, ni le bon Paulin dont je partage les douleurs parce que je l'aime comme un frère. Je ne veux pas non plus passer sous silence Mme Cottin qui sait jusqu'à quel point je puis lui pardonner sa paresse, parce qu'elle sait jusqu'à quel point va mon attachement pour elle et pour tous les siens. Dis aussi à Fix que j'ai appris avec un véritable chagrin l'état peu satisfaisant de sa vue; que je pense bien souvent à lui et à nos communes études en parcourant cette Grèce si pauvre aujourd'hui, si riche autrefois au point de vue de la littérature et des arts, que je le prie de me conserver une part dans ses affections, qu'il me le doit pour le sincère attachement que je lui porte.

Bien des choses à Mme Bernard; je suis charmé d'apprendre que son fils est casé pour quelques années d'une manière qui lui convient. Il m'a écrit une lettre fort bien à laquelle je me propose de répondre incessamment. Dis à David d'Angers que je le remercie de son aimable souvenir. Je n'ai point oublié la commission qu'il m'avait confiée relativement au monument de Marco Botzaris dont il a fait don à la Grèce; il décore aujourd'hui la place publique de Missolonghi.

La lettre de la bonne Devaux aura une réponse par le prochain courrier. Si tu la vois en attendant, embrasse-la bien fort pour moi; mais ne lui dis pas que je l'aime : elle le sait bien.

J'ai lu avec plaisir la lettre que t'a adressée ma sœur. Il faut aller la voir. Les détails dans lesquels elle entre de mes neveux m'ont intéressé. Je ne savais pas Charles dans l'armée de terre. Je suis charmé d'apprendre qu'il se conduit

1. Dr Culérier, chirurgien des hôpitaux.
2. Général Armandi, Italien au service de la France sous Napoléon Ier.
3. Ansart, géographe.
4. Paul et Frédéric La Borderie.

mieux et qu'il vient d'obtenir de l'avancement. Puisse t-il persévérer dans le bien! Félix lui donne un bon exemple, il faut bien qu'il se fasse un point d'honneur de l'imiter. Ses craintes pour Léon ne me surprennent pas, mais avec de la fermeté elle triomphera de la raideur de caractère de cet enfant qui, au fond, n'est pas méchant, j'aime à le croire. Embrasse-la pour moi. Dis-lui que je la voudrais savoir heureuse et que si j'ai quelques heures de loisir à mon retour, je ne manquerai pas d'aller lui faire une visite fraternelle.

Je ne t'ai pas encore parlé de nos chers petits. Toutes les nouvelles que tu me donnes sur leur compte me charment, car elles me prouvent qu'il y a progrès. Persévère dans ta douce sévérité à leur égard. Tous deux ont besoin d'être tenus en bride, mais tous deux méritent d'être aimés comme tu les aimes. J'ai l'intention de leur écrire par ce courrier. Embrasse-les pour moi.

Ce que tu m'écris de ce pauvre Littré m'a déchiré le cœur. Pauvre ami, personne ne peut le comprendre mieux que moi, car personne ne se met plus à sa place. Qu'il doit m'estimer heureux, moi qui reste en possession du trésor qu'il a perdu. Que le ciel me le conserve longtemps, ce trésor! Toute ma vie est là.

La visite que t'a faite M. de Lagrenée me prouve qu'il avait vraiment quelque amitié pour moi. Je lui en sais un gré infini et conçois à quel point elle a dû te rendre heureuse. Je suis charmé d'apprendre l'heureuse délivrance de sa femme. Que pareil bonheur arrive à la chère Amélie, je le souhaite bien ardemment. Amitiés bien tendres pour elle et pour mon cher Lenormant qui est maintenant mon débiteur.

J'ai appris avec un véritable chagrin que ce pauvre M. Aligny avait été forcé de s'arrêter en route. J'espère qu'il est mieux maintenant et que je le trouverai à Athènes où je serai dans une quinzaine de jours.

Quand tu verras Clémence, dis-lui combien j'ai été affligé d'apprendre son indisposition; quelle joie m'a causée sa dernière lettre, en m'apprenant qu'elle était mieux. Je ferai tout mon possible pour lui écrire par ce courrier, sinon ce sera pour le prochain.

Je ne te dis rien pour mon excellent ami Keller. Il me connait, il sait à quel point j'apprécie tout ce qu'il fait pour mon Léon; il sait que je l'aime d'une amitié fraternelle et que tous ceux qui lui appartiennent me sont chers. Voilà pourquoi je n'ose te parler de son père. Puisse-t-il se faire que Dieu le lui ait conservé!

Adieu, ma bonne mère, voilà une bien longue lettre, je l'espère, pour un homme atteint d'un *lumbago*, par suite d'une nuit passée à la belle étoile; j'ai voulu par amour filial me mettre à l'unisson de ma mère chérie, mais sois sans inquiétude, cela ne m'empêchera pas de monter à cheval et ne me fait vraiment bien souffrir que lorsque je reste longtemps assis ou debout sans mouvement. Adieu, je t'embrasse tendrement et aspire de toute mon âme après le jour du retour.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Bien des choses à Estelle; on dit que *Carabi* est le plus intelligent des chats. J'espère qu'il en est aussi le plus propre; s'il en est ainsi, il a toute mon estime.

Argos, le 22 août 1843.

Mon cher enfant, je te dois depuis longtemps une réponse. J'ai reçu ta lettre du 23 juin et tes notes du 30 du même mois. Je vois avec plaisir qu'on est plus content de toi et je m'en réjouis, mais j'apprends avec peine que tu as toujours quelques difficultés avec M. Keller pour tes leçons. Il faut, mon ami, que cela cesse. Comme toi, j'ai été écolier, comme toi j'étais porté à la nonchalance, mais j'en ai bientôt reconnu les inconvénients, j'ai pris la ferme résolution de satisfaire mes professeurs, j'ai eu le courage de la tenir et je suis devenu l'un des trois premiers élèves de ma classe. Imite-moi, mon Léon, et tu verras quelle satisfaction on éprouve à être en paix avec tout le monde et surtout avec soi-même. Tu auras de plus la joie de me rendre complètement heureux et comme tu m'aimes, j'en suis sûr, tu ne négligeras rien pour qu'il en soit ainsi.

Mon voyage se continue heureusement, mais sans aventures qui méritent de t'être racontées ; pas de brigands, pas même de voleurs. Seulement de belles vues et de mauvaises routes ; beaucoup de nuits passées au bivouac, une cuisine improvisée consistant souvent dans un agneau tout entier embroché dans une longue branche d'arbre et rôti devant un feu allumé quelquefois avec un arbre tout entier. Nous voyageons toujours à cheval escortés par deux chiens nommés l'un *Bonjour* et l'autre *Samouri*. Henri a un cheval rouge décoré d'une énorme mèche qui lui couvre le front et moi un cheval blanc qui serait assez disposé à me jeter de temps en temps à terre si je le laissais contenter son envie ; ce dont je me garde bien, comme tu peux le croire.

Depuis que je t'ai écrit, nous avons fait près de 250 lieues. Nous sommes en ce moment à Argos, demain nous serons à Mycènes et dans dix ou douze jours à Corinthe, parce que nous nous détournons de la route directe pour aller visiter un très ancien couvent où je trouverai peut-être quelque manuscrit curieux. De Corinthe nous irons à Athènes en passant par Mégare. J'espère que tu prendras plaisir à me suivre sur la carte.

Adieu, mon enfant, je t'embrasse comme je t'aime, c'est-à-dire bien tendrement.

PH. LE BAS.

(*A suivre.*)

LA STATUE DE SUBIACO

Parmi les statues grecques récemment trouvées en Italie, l'une des plus célèbres est celle qui ornait autrefois la villa néronienne de Subiaco et qui décore aujourd'hui le Musée des Thermes de Dioclétien[1]. Mais, si tout le monde est d'accord pour l'apprécier, les divergences commencent dès qu'il s'agit de l'étudier : nulle part peut-être la fantaisie des archéologues ne s'est donné plus libre jeu. On a voulu y voir tantôt une œuvre archaïque, des premières années du ve siècle, et dont on n'hésitait guère à nommer l'auteur, Pythagoras de Rhegium[2], tantôt au contraire une œuvre de décadence, contemporaine des sculptures de Pergame[3] : le plus souvent on s'arrêtait à mi-chemin, à Scopas même ou à son école[4]. Mais une liste bien autrement édifiante serait celle des restitutions proposées. Près d'une douzaine d'hypothèses ont été faites[5], qui non seulement s'excluent entre elles, mais partent de conceptions opposées. Et tout porte à croire qu'elles ne seront pas les dernières.

1. Reproductions : Brunn-Bruckmann, *Denkmæler*, n° 249. *Antike Denkmæler*, I, 1 (1891), pl. 56, p. 45-6. Articles et ouvrages cités plus bas.
2. M. Kalkmann, *Jahrbuch*, 1895, p. 46-85 ; 1896, p. 197-202.
3. M. Körte, *Jahrbuch*, 1895, p. 11-9.
4. M. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, p. 360-1.
5. 1° Niobide (désignation courante, *Antike Denkmæler*, I, p. 45, et M. Reymond, *Gazette des Beaux-Arts*, juin 1891, p. 1-11, tirage). — 2° Coureur (Kalkmann, *Jahrbuch*, 1895, p. 46-85). — 3° Discobole (?) (E. Petersen, *Jahrbuch*, 1896, p. 202). — 4° Frondeur (Winter, *Antike Denkmæler*, I, p. 46). — 5° Lutteur (*Notizie degli Scavi*, 1884, p. 425 et suiv. ; Helbig-Toutain, *Musées de Rome*, II, p. 202, 968). — 6° Archer (*Notizie*, 1884, p. 425). — 7° Hylas (Körte, *Jahrbuch*, 1895, p. 11-9). — 8° Marinier (Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, p. 350-1). — 9° Sauteur (même endroit). — 10° Lanceur de lasso (Petersen, *Jahrbuch*, 1896, 202-9). — Notre hypothèse serait exactement la onzième. Elle occuperait un rang plus éloigné encore, s'il fallait faire le compte de toutes les opinions émises, mais non imprimées, sur la statue. M. Petersen, qui les connaît mieux que personne, m'écrit qu'il renonce à le faire.

Une solution serait de regarder le problème comme insoluble et de se garder surtout d'ajouter, par une conjecture nouvelle, à la confusion et l'incertitude existantes. Peut-être vaut-il mieux courir le risque de se tromper, et convient-il, n'y gagnât-on que de déterminer la position même du problème, de l'étudier à nouveau et sans parti pris. J'ai vu à deux reprises la statue, la première fois, grâce à l'obligeance du directeur, avant l'ouverture même du Musée. Quand j'ai, en 1895, pu l'étudier de nouveau, une interprétation m'était venue à l'esprit, celle que je soumets aujourd'hui au lecteur. Je ne l'aurais pas fait si, comme je l'ai constaté dans un article récent du *Jahrbuch*[1], pareille idée n'était venue à M. Petersen. Ce dernier, à vrai dire, ne s'y est pas arrêté. Il suffit qu'il y ait songé pour que j'aie reconnu l'hypothèse comme légitime : à d'autres de dire si elle est juste.

La méthode que nous suivrons doit être rigoureuse. Nous commencerons par analyser, le plus exactement qu'il nous sera possible, l'attitude du « Niobide »; nous déterminerons ainsi quelles sont les conditions précises auxquelles devra satisfaire tout essai d'explication. Nous passerons ensuite en revue les principales interprétations de la statue, et montrerons que nulle ne répond à toutes les données du problème. En dernier lieu nous exposerons et nous efforcerons de justifier l'hypothèse que nous proposons.

I

S'il est une qualité qui distingue le marbre, c'est assurément la fraîcheur et la saveur du modelé : la statue semble avoir conservé sa fleur et la surface, d'un ton chaud et doré, est presque sans éraflure. Cette habileté d'exécution, comme la surprenante intégrité de l'œuvre, en font d'abord le plus grand charme : si l'on

1. *Jahrbuch*, 1896, p. 205. M. Petersen veut bien m'écrire que cette opinion a longtemps été la sienne et qu'il l'a souvent exposée dans les visites qu'il a dirigées au Musée des Thermes.

échappe à leur séduction, on reconnaît un faire large et souple, un corps allongé, sans nulle ambiguïté de sexe, mais qui garde encore la fraîcheur et l'élasticité de la jeunesse, des formes déjà pleines, mais sans dureté ni sécheresse, une harmonie des proportions, une liberté et une hardiesse de mouvements qui sont d'un âge habilement et précisément déterminé. C'est la statue d'un éphèbe, mais non d'un lutteur, d'un gymnaste ou d'un coureur de profession ; les membres sont mous, sans l'endurcissement que provoquerait un exercice fréquemment répété. Que l'on compare sur ce point le Discobole de Myron : si mauvaises qu'en soient les meilleures répliques, si différent que soit l'art du sculpteur, on ne peut nier que le corps en semble singulièrement plus nerveux et plus ferme. Notre éphèbe ne saurait ni soulever, ni projeter le disque. Tout mouvement pénible, tout jeu de force est interdit à ses membres souples, mais sans vigueur : seul un acte de peu d'effort peut être celui du jeune Hellène.

Pourtant l'attitude générale semble, au premier abord, violente, presque impétueuse. La statue est entraînée par un mouvement rapide qui la porte en avant. Le pied gauche est rejeté très en arrière; il touche bien le sol, mais par la pointe des doigts seulement. Quant au genou de même sens, il semble reposer en terre, mais ce n'est qu'une illusion : un tenon le réunit à la base, et dans l'original, qui devait être en bronze, il était, sans nul doute, séparé du sol. La jambe gauche n'est donc pas en repos : le sculpteur l'a saisie et représentée en plein mouvement, ou, plus exactement, dans un moment de transition, tandis qu'elle faisait contrepoids à la jambe droite. Celle-ci est portée très en avant, le pied posant franchement et à plat sur le sol. Mais le corps va plus loin encore. La jambe est fortement pliée au genou, de sorte que la cuisse est horizontale et fait un angle presque oblique avec le bas du membre. Par suite le mouvement général est clair. L'éphèbe a couru en avant : arrivé à un point qu'il ne peut ou ne veut pas dépasser, il part du pied gauche, et, pour arrêter son élan, comme pour se rapprocher du but, il repose fortement en terre, et très en avant, son pied droit, puis, sûr de ce point d'ap-

pui, il incline le plus possible son corps en avant, presque jusqu'à l'horizontale. Par suite de ce mouvement la cuisse gauche et le bas de la jambe droite sont sensiblement parallèles : le genou droit plié, et le gauche détendu forment les deux ressorts sur lesquels se balance le corps de l'éphèbe.

Ce n'est donc pas un coureur en exercice, à proprement parler. C'est un jeune homme qui vient de courir et qui s'arrête dans son élan. S'il courait encore, on ne comprendrait pas que son pied droit posât d'aplomb, et, comme nous le verrons, que son bras gauche se portât en avant du corps. Le mouvement ne commence donc pas : il s'achève et il est à son dernier période.

Si nous regardons la statue de face, en nous plaçant devant la jambe droite, nous constaterons que l'éphèbe se présente à nous d'une façon singulière. Que l'on examine du même côté les « coureurs » de Naples[1], dont l'attitude semble la même : leur poitrine est simplement penchée en avant, les deux épaules sont à même hauteur et sensiblement à même distance de l'œil. Au contraire, dans l'éphèbe de Subiaco, le buste se présente obliquement : la ligne des épaules n'est plus parallèle à la base, mais s'incline visiblement vers la terre. Non seulement l'épaule gauche est plus basse, mais elle est portée en avant. Le torse, de face, n'apparaît qu'en partie, et dans un mouvement forcé. Il est visible que le corps tourne sur les hanches, de manière qu'il abaisse à la fois et présente son côté gauche. M. Kalkmann a très justement reconnu dans l'attitude générale du corps trois mouvements alternés, se succédant en ligne brisée[2] : le genou gauche est légèrement en dehors, le torse penche en sens contraire et l'inclinaison des bras est sensiblement parallèle à celle des jambes.

Pourquoi ce retrait de l'épaule, et, en même temps, cette poussée en avant du côté gauche ? L'explication en paraîtra toute

1. Clarac-Reinach, 525.6, 527.3, etc. L'un est reproduit *Jahrbuch*, 1895, p. 52, fig. 3.
2. *Jahrbuch*, 1895, p. 48.

simple, si on se rappelle le mouvement des jambes. L'éphèbe, avons-nous dit, s'est arrêté de lui-même et volontairement dans sa course : le fléchissement prononcé du genou droit prouve de plus qu'il l'a fait brusquement et que l'élan premier subsiste encore. Pour l'enrayer et l'amortir, l'éphèbe n'a qu'une ressource, exécuter un mouvement précisément contraire, chercher un contre-poids. C'est pourquoi, portant en avant son pied droit, il est forcé, ne serait-ce que pour ne pas tomber, d'effacer son flanc droit et de présenter au contraire son côté gauche. De même, son bras droit étant élevé, l'épaule gauche doit servir de contrepoids et nécessairement est abaissée. Un balancier manquait à la statue : tant bien que mal, les mouvements du corps même y suppléent.

Que notre explication soit la vraie, la direction du bras gauche le prouve mieux encore. Celui-ci n'est pas conservé, mais il nous est facile de le restituer, presque à coup sûr. D'abord l'attache en est connue : d'après la section de l'épaule, ce bras était dirigé obliquement vers le bas. Mais, dans une réplique de marbre où les supports de tout genre abondent (tronc sous la cuisse droite, tenon sous le genou gauche), on ne peut supposer que le bras était sans soutien. De fait, une épaufrure de $0^m,035$ de côté environ se trouve sur le genou droit, du côté intérieur[1]. Le bras ne se dirigeait pas de ce côté; de plus l'intervalle est trop grand pour que le coude s'appuie sur le genou. Mais on a découvert avec la statue[2] un fragment de bras plié au coude. Dans ces conditions, ce serait l'avant-bras qui reposerait sur le genou droit.

On a précisément trouvé au même endroit une main gauche de même grandeur et de même marbre, bien conservée[3]. Elle porte, sous le poignet, un tenon qui s'adapte assez bien à l'épau-

1. Le point est bien visible dans *Jahrbuch*, 1895, p. 48, fig. 1.

2. M. Lucio Mariani veut bien m'écrire que toute trace de ce fragment s'est perdue. Personne ne sait ce qu'il est devenu depuis que M. Winter l'a vu et décrit. Tout rapprochement précis est donc impossible. Mais cela ne veut pas dire, bien entendu, que le bras n'ait pas pu être plié au coude.

3. Reproduite sous deux faces, *Antike Denkmæler*, i, 1, p. 46 et *Jahrbuch*, 1896, p. 207. J'en dois des croquis à l'obligeance de M. Mariani.

frure du genou. Il n'y a donc rien en principe qui empêche de rattacher la main à la statue et de la restituer, comme reposant sur le genou droit. On avait d'abord objecté[1] la distance insuffisante de l'éraflure à l'épaule, mais des expériences répétées sur le modèle vivant m'ont convaincu, comme elles ont convaincu MM. Winter et Petersen[2], qu'il n'y avait là nulle difficulté de principe. En fait, des raisons très sérieuses[3] s'opposent à ce que la main puisse appartenir à la statue. Peu importe dans l'espèce, car, de toute manière, l'épaufrure du genou est la trace certaine d'un tenon disparu, et, non moins certainement, ce tenon servait à supporter l'avant-bras gauche. La seule question que l'on puisse discuter est de savoir en quel point de l'avant-bras aboutissait le tenon, et si c'était, ou non, sous le poignet. Pour ma part, après les expériences dont j'ai parlé, je placerais la main gauche au-dessus du genou droit.

De toute manière, il est certain que le bras gauche revenait en avant, qu'il se pliait au coude et que l'avant-bras reposait sur le genou. Quel peut être le sens de ce mouvement? Peut-on concevoir la main comme tenant quelque attribut? L'avancée du bras droit, si l'objet était de petite dimension, empêchait qu'on

1. L'objection, faite par les « Künstler », de bien singuliers artistes, a été tenue pour valable par Petersen (*Römische Mittheilungen*, 1891, p. 238), Kalkmann (*Jahrbuch*, 1895, p. 47), Helbig (*Musées de Rome*, II, p. 202), Körte *Jahrbuch*, 1896, p. 19).

2. *Antike Denkmæler*, I, p. 46. *Jahrbuch*, p. 206-7.

3. L'objection capitale est dans la différence du modelé. Alors que l'exécution du reste du corps est très souple et très lisse, celle de la main est grossière, la surface en est comme « râpée », et simplement dégrossie. Pareil état d'inachèvement se retrouve, dit M. Petersen, dans partie du support et de la plinthe. Mais, là, on le conçoit aisément, au lieu que la main gauche, bien en vue, ne pouvait être ainsi négligée : on aurait plutôt laissé imparfaites les parties moins apparentes de la statue. De plus, la patine en est différente, les doigts en sont presque effilés et les articulations sont tout autrement indiquées que dans les pieds du « Niobide » (*Jahrbuch*, 1895, p. 47). Enfin les courroies que tiendrait la main sont difficilement explicables : la solution la plus simple est d'y voir, avec M. Kalkmann, une main différente, peut-être de femme et qui tiendrait des rênes. M. Mariani me fait justement remarquer à ce propos, que l'objection tirée du marbre, qui, dans les deux cas, est identique, n'a aucune valeur : les fouilles de Subiaco ont été très incomplètes et la tête d'Ariane, trouvée avec la statue et de même marbre qu'elle, ne lui appartient certainement pas.

l'aperçût aisément : s'il était de grande taille, il aurait eu besoin d'un fort tenon, et il n'y a pas trace d'une seconde éraflure. Le plus simple est de supposer un mouvement réflexe, produit par l'arrêt brusque de l'éphèbe. Celui-ci tend en l'air son bras droit, déplaçant par là même et rejetant en avant son centre de gravité : le haut du corps se trouvait ainsi sans support. Pour éviter qu'il ne tombât, le bras gauche faisait le geste précisément contraire. L'éphèbe, tout naturellement, l'abaissait et le mettait comme en travers du corps. Dans ce mouvement, la main (ou du moins l'avant-bras) se trouvait tout près du genou : rien d'étonnant que, dans une statue de marbre, ce dernier la soutînt et la supportât. Mais elle se pose là par simple instinct, par suite seulement du jeu libre et tout spontané du bras. Le mouvement de rotation, par lequel tout le haut du corps pivote sur les hanches, est par là précisé et complété : à défaut d'haltères[1] pour enrayer l'arrêt trop brusque, l'éphèbe se sert du seul contre-poids qu'il ait à sa disposition, son corps même et son bras.

Ce point fixé, quelle peut être la raison qui provoque cet arrêt soudain ? Toute réponse à cette question devra partir de l'étude du bras droit : son mouvement résume en quelque sorte celui du corps entier ; c'est pour le lancer en avant que l'éphèbe penche son buste, c'est pour l'élever le plus possible qu'il est forcé de chercher un contre-poids très bas et de fléchir ainsi sur ses hanches. Le bras n'est pourtant pas violemment tendu. Même, s'il est un point qui ait vivement frappé les archéologues, c'est qu'il est au contraire singulièrement au repos[2] ; les muscles n'en sont pas tirés comme pour un violent effort, par exemple pour un coup qu'on donnerait, ou pour un corps pesant, disque ou balle de fronde, qu'on lancerait avec vigueur. De plus, le bras n'est pas projeté en avant du corps pour le défendre : le coude est en effet à l'extérieur, du côté droit du corps : le bras n'est donc ni retourné, ni fortement tendu ; il ne brandit, ni même ne tient le

1. Daremberg-Saglio, *Halter*, III, p. 5.
2 *Jahrbuch*, 1895, p. 47 ; 1896, p. 205.

glaive. Donc, s'il est cependant allongé, il semble que ce soit, non pour frapper, ni pour lancer, mais pour *recevoir*. Et il ne peut vouloir atteindre qu'un objet venant de très haut et sans doute de très loin.

La tête, on le sait, n'est pas conservée. Mais l'attache en est entière et le mouvement des muscles ne laisse pas de doutes sur sa direction. Comme dans un torse de Rome [1], la tête était à la fois levée et tournée vers l'épaule droite [2]. De cette manière, les yeux suivaient le mouvement du bras droit, et si, comme je le crois, la main recevait quelque objet, ils le regardaient tomber dans la paume.

Il est un dernier trait par lequel je voudrais terminer l'étude de la statue. M. Kalkmann a prétendu que, d'aucun côté, on n'avait une vue claire et complète du marbre [3]. La remarque est vraie, si l'on se contente de dire, que, de tous côtés, même de dos [4], la figure offre à l'œil des attitudes souples, séduisantes et d'un rythme ingénieux. Mais, à mon avis, on ne peut hésiter sur le sens que le sculpteur même entendait donner à son œuvre. Il est visible qu'il l'avait présentée de face. De ce côté était l'objet que recevait le bras droit allongé; de ce côté regardait la tête; de ce côté seulement était le plein développement du bras gauche. De plus, dans la réplique de marbre, on évitait ainsi, presque complètement [5], la vue du disgracieux et lourd support de la cuisse droite. Enfin une certaine disproportion des membres, défaut grave si la statue était aperçue de profil, devient une habileté et un trompe-l'œil, si elle l'est de face : la jambe gauche est plus longue, de $0^{m},10$ au moins, que la droite [6]. De côté, le défaut est saillant et choque l'œil : de face, l'asymétrie corrige l'erreur de la perspective. Elle prouve l'expérience et l'ingéniosité de l'artiste.

1. *Monumenti*, X, pl. 57. Helbig, *Musées de Rome*, II, p. 102-3, 868.
2. *Jahrbuch*, 1895, p. 47; 1896, p. 11.
3. *Jahrbuch*, 1895, p. 53-4.
4. *Gazette des Beaux-Arts*, 1891, p. 472.
5. *Gazette des Beaux-Arts*, 1891, p. 471.
6. *Jahrbuch*, 1895, p. 55-6.

En résumé, la statue de Subiaco représente un éphèbe qui vient de courir et de s'arrêter brusquement. Pendant qu'il essaie, par tous moyens, d'amortir son élan, il lève le bras droit vers un objet inconnu qu'il regarde. Telles sont les conditions très précises auxquelles devra satisfaire toute interprétation plausible de la statue : toute autre, aux termes mêmes de cette minutieuse analyse, devra être rejetée.

II

Passer en revue et discuter complètement chacune des hypothèses proposées nous entraînerait à l'infini. Parmi ces conjectures, il en est d'ailleurs que, chemin faisant, dans l'étude même que nous avons faite de la statue, nous avons, croyons-nous, suffisamment réfutées. Aussi, de ces interprétations, nous ne retiendrons que les principales, celles qui voient dans la statue un Niobide, un discobole, un coureur, un marinier, enfin un lanceur de lasso. Nous laisserons de côté celle de M. Körte[1], dont les critiques de MM. Petersen et Kalkmann[2] paraissent avoir fait justice.

Un Niobide, tel est le nom dont on avait d'abord salué la statue dès qu'elle fut découverte et que lui conserva son premier éditeur, M. Reymond[3]; tel est le nom dont la désignent encore certains archéologues, et non les moindres d'entre eux[4]. De fait on ne peut nier une certaine ressemblance générale entre l'attitude du jeune éphèbe et celle des fils de Niobé. Mêmes personnages marchant à grands pas, même tête contournée, mêmes bras levés en signe de détresse ou d'appel[5]. Or, le groupe était

1. *Jahrbuch*, 1896, p. 11-9.
2. *Jahrbuch*, 1896, p. 197-202, p. 202-9.
3. *Gazette des Beaux-Arts*, juin 1891, p. 470-8 (p. 1-11 du tirage). Le rapport des *Notizie degli Scavi*, 1884, p. 425, était passé presque inaperçu.
4. Parmi eux est un érudit tel que M. S. Reinach.
5. Florence, Offices, 255 (Dütschke, *Antike Bildwerke in Oberitalien*, III, 267, p. 150-1, renversée d. Clarac-Reinach, 312.1). Offices, 250 (Dütschke, 255, p. 140). 248 (Dütschke, 257, p. 142), 256 (Dütschke, 266, p. 150), 247 (Dütschke, 258, p. 142).

populaire : de bonne heure on en isola les parties principales, que l'on traita comme des sujets de genre. Plusieurs de ces figures isolées nous sont, on le sait, parvenues[1]. Il y a plus d'ailleurs que cette similitude des motifs. L'art des Niobides est séduisant et facile : ce n'est pas un art sévère qui cherche à rendre les détails de la musculature, ni qui soit soucieux de l'anatomie[2]. L'effet décoratif, telle est sa raison d'être, comme sa seule fin. N'est-ce pas aussi la tendance que nous avons relevée dans la statue des Thermes? Sans doute la conservation en est meilleure ; elle n'a pas été indignement restaurée comme les marbres de Florence; enfin la réplique est d'un style plus parfait; elle est l'œuvre d'un plus habile ouvrier : ces réserves faites, on sent entre les monuments un air de parenté. Enfin l'âge même de l'éphèbe est significatif : c'est à peu près celui des fils de Niobé, ou du moins de certains d'entre eux[3], assez jeunes encore pour que la pitié s'attache à leur sort.

Telle est la théorie, et je consens qu'elle soit séduisante. Mais pouvons-nous y souscrire et les rapports énumérés plus haut sont-ils, à les étudier, bien réels? D'abord il est à remarquer qu'aucun Niobide, dans aucune des répliques conservées, même sur les reliefs apparentés[4], n'est représenté sans vêtement[5] : celui même qui repose déjà mort est étendu sur une draperie dont la base est couverte[6]. Il n'y a donc pas là un simple hasard, mais une recherche voulue des oppositions, un parti pris évident de

1. Statues de Soissons, de Saint-Pétersbourg, du Capitole, etc.

2. Rien de plus laid, ni de moins naturel, que l'attache du bras droit dans la statue 248 des Offices (Dütschke, 257, p. 142), que la main de 253 (Dütschke, 269, p. 151), etc. Dans les répliques de Florence, pourtant en général les meilleures, les fautes grossières abondent à tel point que les erreurs anatomiques ne peuvent être un critérium suffisant pour reconnaître à coup sûr les parties restaurées.

3. Comparer surtout Offices, 250 (Dütschke, 255, p. 140).

4. Voir *passim* dans Stark, *Niobe*, les planches II-XIX.

5. L'absence de draperies sur la jambe droite est même presque le seul indice qui permette de classer les répliques Offices, 253 (Dütschke, 269, p. 151) et 254 (Dütschke, 268, p. 151), et d'affirmer que la première, en marbre pentélique, est plus voisine de l'original.

6. Offices, 244 (Dütschke, 261, p. 145).

rechercher les jeux des étoffes[1]. Mais j'admets que, le motif une fois trouvé, le sculpteur de Subiaco l'ait transformé et librement interprété. Y a-t-il vraiment rapport entre les mouvements? Dans les Niobides que l'on peut utilement comparer, l'allure est tout autre : les jeunes persécutés fuient simplement[2] ou s'efforcent de grimper parmi les roches pour échapper au dieu[3]. Dans les deux cas le mouvement n'a rien de violent : la jambe laissée en arrière ne s'infléchit ni ne se plie de la sorte au genou. Nulle tentative non plus n'est faite pour arrêter cette marche, plutôt que cette course des Niobides : le torse est à peine retourné[4], il ne pivote pas violemment sur les hanches, et, en même temps ne s'incline pas vers le sol. Par suite le bras gauche n'a que faire dans ce mouvement[5] : il pend simplement, ou mieux encore, relève la draperie dans un geste académique[6]. Dans deux cas au moins[7], le bras droit est bien levé, et, dans l'un des deux[8], sans draperie, mais, à supposer même qu'il soit antique[9], il est

1. L'effet le plus curieux est la demi-transparence de la main gauche à travers les draperies qui l'enveloppent dans le Niobide 250 (Dütschke, 255, p. 140). On peut citer aussi le pan deux fois enroulé sur le bras gauche du n° 252 (Dütschke, 253, p. 138).

2. Offices, 248, 256 (Dütschke, 257, 266).

3. Offices, 250, 252, 255 (Dütschke, 255, 253, 267).

4. Offices, 250, 255, 248... (Dütschke, 255, 267, 257).

5. Il faut, bien entendu, se garder de se fier aux restaurations. Par exemple, dans le Niobide 248 (Dütschke, 257, p. 142), le bras gauche n'avait pas, quoi qu'en pense Dütschke, le sens que lui a donné le restaurateur. Il est vrai qu'il ne revenait pas davantage en avant du corps. Une éraflure carrée, parfaitement visible sur la draperie qui couvre le flanc gauche, montre l'endroit où un tenon fixait l'avant-bras. Le coude était plié, comme dans la statue de Subiaco, mais tout le bras restait *du côté gauche* du corps.

6. Offices, 252, 255, 256 (Dütschke, 253, 267, 266).

7. Offices, 252 (et sa réplique 255), 248 (Dütschke, 253 [267], 257). Le bras du n° 248 (Dütschke, 257, est en partie moderne, mais antique depuis l'attache jusqu'après la courbe du coude. Il n'y a donc pas de doute sur le mouvement. Pour le Niobide 252, voir la note 4.

8. Offices, 252 [255] (Dütschke, 253 [267]).

9. Le bras de 252 (Dütschke, 253) est fait de trois morceaux, dont l'un seulement est antique ; encore ne saurait-il appartenir à la statue. Quant à la réplique 255 (Dütschke, 267), Dütschke reconnaît, ce qui est hors de doute, que le bras droit est remis, mais il le croit peut-être de la statue « vielleicht zugehörig ». Après l'avoir longuement examiné aux Offices, je serais plutôt d'un avis contraire. Non seulement il se raccorde mal au corps et est d'un fort mauvais

tendu, dans la statue de Florence, plus mollement encore que dans la statue néronienne : aussi bien n'est-il élevé qu'en signe d'appel. Enfin, dans aucun cas, la direction de la tête n'est la même. Ou bien elle regarde simplement en avant[1], ou bien elle est, plus ou moins[2], tournée en arrière. Jamais elle n'accompagne le mouvement du bras, jamais elle n'est levée dans la direction de la main[3].

Pouvons-nous maintenant, indépendamment des répliques aujourd'hui connues des Niobides, nous représenter la statue de Subiaco comme ayant pu faire partie de ce groupe? Il faudrait pour cela que le bras droit fût levé en signe d'alarme. Mais tout montre qu'il n'en est rien. Comment expliquer, dans cette hypothèse, l'élan qui entraîne la statue, élan si fort qu'il l'incline presque horizontalement? Et concevrait-on que la tête regardât de ce côté, qu'elle ne se tournât pas plutôt du côté où venait le danger? Que si la main s'ouvrait, comme pour repousser les traits, on comprendrait certes que l'éphèbe eût la tête levée dans cette direction, mais il faudrait alors que le même mouvement de recul instinctif qui aurait détendu ses doigts vînt renverser sa tête en arrière, incapable qu'elle serait de supporter l'aspect de la mort trop prochaine. Or les muscles du cou montrent que la tête était simplement levée et légèrement tournée vers la droite. Ils n'indiquent nul mouvement forcé, ni aucun geste d'aversion, ils paraissent plutôt se tendre vers un but entrevu. Sans parler

travail (l'objection ne vaut pas lorsqu'il s'agit des Niobides, et surtout de leurs répliques des Offices), mais la patine est différente, beaucoup plus tachée de brun que ne l'est le reste du corps.

1. Offices, 248 (Dütschke, 257).

2. La tête du Niobide 255 (Dütschke, 267) est en grande partie antique : peut-être, comme l'attache en est restaurée, était-elle seulement un peu moins penchée. En tout cas son sens est certain : elle était à demi tournée vers le spectateur. Dans la réplique 252 (Dütschke, 253), la tête, peut-être antique, n'est en tout cas pas celle de la statue : elle n'importe donc pas ici. — La tête du jeune Niobide 256 (Dütschke, 266) est retournée. De même celle du n° 250 (Dütschke, 255), qui est d'ailleurs mal rajustée : elle était bien retournée, mais n'était pas levée.

3. Dans aucun des Niobides *debout*, la tête *antique* n'est dressée : les traits menaçaient à hauteur d'homme.

d'autres impossibilités manifestes, celle-là suffirait pour exclure l'hypothèse.

Resterait la question de style, mais, à elle seule, elle ne peut suffire pour décider du problème. Nous verrons d'ailleurs à en tenir compte. Provisoirement tenons-nous en au résultat acquis et concluons que le « Niobide » n'en est pas un. Aussi bien, même les partisans de cette théorie ne l'ont-ils présentée que comme une hypothèse[1].

L'éphèbe serait-il un discobole, ou, ce qui revient presque au même, un lanceur de balle ou de fronde? En fait, le mouvement du bras droit semble assez bien celui d'un homme qui va projeter quelque objet, et, comme toute la statue s'incline dans la direction de ce bras, l'attitude paraît d'un joueur qui appliquerait au jeu tout son effort. Mais les objections se présentent aussitôt. Laissons de côté celle qui résulte de l'absence totale du disque : à la rigueur la main aurait pu le tenir, bien qu'on se le représente mal ainsi soulevé ou pendant. Mais, nous l'avons dit, les muscles du bras droit ne sont pas tendus : or il faudrait qu'ils le fussent, et même jusqu'à l'excès, s'ils devaient tout aussitôt se détendre et projeter le palet dans l'espace. De plus, pourquoi lever alors le bras? L'allonger en avant le plus possible, soit, et rien de plus naturel : plus l'arc de cercle décrit est grand, plus rapide et puissant sera le jet. Mais le bras, même au moment de lancer le disque, ne s'élève guère au-dessus de l'horizontale. Surtout comment expliquer alors le mouvement de la main gauche? Le discobole prend son élan, en même temps qu'il imprime le sien au disque : il suivra ce dernier à son départ et fera quelques pas en avant, emporté par la violence du mouvement. Or notre éphèbe ne peut le faire. Son bras gauche vient se croiser devant le corps et l'empêche de se mouvoir : il arrêterait même au besoin son élan. On objectera que, dans la statue de Myron, la main gauche vient, de la même manière, se poser près du genou droit. Mais le moment choisi est différent. Le discobole ne jette pas encore le

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1891, p. 470.

disque : il accomplit le mouvement préparatoire qui précède le départ. Son bras droit se rejette très en arrière et se relève pendant que le corps s'incline : l'athlète est par suite contraint au même geste de contre-poids que l'éphèbe de Subiaco. Mais, à mesure que le bras droit accomplit son mouvement de révolution, le corps se redresse et le bras gauche revient dans une position naturelle. Quand le gymnaste est sur le point de laisser échapper le disque, la main gauche fait encore contre-poids, mais elle est cette fois en arrière et fait l'office d'un ressort qui pousse irrésistiblement le corps en avant. La situation est donc précisément contraire à celle du « Niobide ». Celui-ci n'est, ni ne saurait être un discobole.

Est-ce davantage un coureur? M. Kalkmann, qui l'a soutenu, rapproche l'attitude du « Knielauf » archaïque, de cette course agenouillée par laquelle les anciens maîtres grecs figuraient l'allure la plus rapide. Il est amené par suite à reculer très loin l'époque de la statue et il l'attribue en effet à la première partie du ve siècle. Nous discuterons ailleurs quelques-unes des raisons de style qu'il invoque. Contentons-nous de remarquer, dès à présent, que, dans presque tous les exemples du « Knielauf », dans ceux-là même sur lesquels il s'appuie, la jambe qui se plie en avant ne pose pas le pied tout à fait à plat sur le sol[1]. Il y a certes des exceptions[2]; mais elles sont illogiques et on comprendrait mal qu'à une époque où la convention commençait d'être abandonnée, un sculpteur l'eût reprise, et pour la traiter plus naïvement encore qu'elle n'avait coutume de l'être.

Passons sur ce point. Le mouvement du bras gauche est, à n'en pas douter, un mouvement d'arrêt. L'avant-bras, ainsi croisé devant le corps, l'empêche manifestement d'aller plus loin. Il y

1. Voir les exemples mêmes de M. Kalkmann, *Jahrbuch*, 1895, p. 56, fig. 4, p. 58, fig. 5, p. 59, fig. 6, p. 61, fig. 7, p. 67, fig. 9, p. 70, fig. 10, p. 71, fig. 11, p. 73, fig. 12, p. 74, fig. 13. L'exemple du fronton d'Égine, p. 66, fig. 8, est suspect, car le pied gauche n'est pas antique : le pied droit de la figure correspondante ne l'est pas davantage [Brunn, *Description de la Glyptothèque*, 2e éd., p. 89, 91 (n°s 63, 67)].

2. *Bronzes de l'Acropole*, fig. 310 (804), p. 320.

a là une impossibilité absolue, contre laquelle rien ne saurait prévaloir. Tout autre était la convention de l'art archaïque. Comme les bras, dans une course rapide, ne peuvent servir que de balanciers, de fléaux qui rament l'air, pour rendre l'allure plus rapide, ils les représentaient l'un à droite, l'autre à gauche, jamais devant le corps et de manière à l'empêcher de se mouvoir.

Mais, ce qui rend l'hypothèse inrecevable, c'est le geste du bras droit. L'éphèbe, quelque explication que l'on donne de son attitude, semble diriger tout son corps dans le sens même de ce bras : son mouvement est le principal, non l'accessoire. Comment y voir un simple moyen de rendre la course plus rapide? Encore veux-je l'admettre. Si le bras droit est projeté en avant pour augmenter l'élan, il faut, à tout le moins, qu'il soit plié au coude et que l'avant-bras seul en soit dressé ; même dans ce cas, la main ne peut être plus haut placée que la tête du coureur. D'innombrables peintures de vases sont très explicites sur ce point[1]. A leur défaut, des expériences sur le modèle vivant seraient plus probantes encore. Tendre le bras droit sans le plier, surtout l'élever de la sorte, ce n'est pas accélérer le mouvement, c'est l'arrêter, ou, du moins, l'amortir. M. Kalkmann objecte une curieuse pyxis du Musée d'Athènes où Persée est à la poursuite de l'œil unique des Grées[2]. Je consens que l'attitude soit à peu près la même que celle de l'éphèbe : le bras droit est presque rigide et la tête regarde dans sa direction. De même, quoique le bras gauche soit tout autrement placé, les jambes sont allongées et pliées de la même manière. Je veux encore que Persée ne rampe pas, que le céramiste, obéissant encore à une convention tombée en désuétude, ait voulu le représenter courant. Mais où se dirige-t-il? Pourquoi son bras droit est levé, pourquoi son regard se tourne vers le haut du champ, nous le savons expressément :

1. Cf. les amphores panathénaïques. *Monumenti*, X, pl. 47, *b*, c. *f* et 48 *e*. 3, 4,48 *f*, 7. *Catalogue of Vases in British Museum*, II, B 608, 609, 611 (p. 281-2).

2. *Athenische Mittheilungen*, 1886, pl. X, p. 365-371 (Bœhlau). Ancienne collection Philémon. *Jahrbuch*, 1895, p. 59, fig. 6.

Persée veut prendre l'œil que l'une des Grées tient dans sa main droite. C'est vers ce talisman qu'il court, ou, plus exactement qu'il a couru : parvenu près de lui, il lève le bras et s'efforce de le saisir. Donc ce n'est pas un coureur, puisqu'il se hâte, non vers un but, mais vers un objet donné, extérieur et supérieur à lui, l'œil merveilleux qui garde les Gorgones : rien de pareil pour notre éphèbe. Comme nous le disions, et c'est le seul point par lequel il se rapproche du Persée, non du coureur de M. Kalkmann, c'est un jeune homme qui s'arrête dans sa course et qui lève le bras vers un objet haut placé qu'il regarde.

M. Collignon, dans son *Histoire de la sculpture grecque*[1], ne s'est pas prononcé expressément sur le cas de la statue. Il a pourtant émis deux hypothèses, qui se réduisent aisément à une seule : il a comparé l'éphèbe soit à un batelier penché sur l'aviron, soit à un sauteur qui s'enlève à l'aide d'une perche. Dans les deux cas, le corps s'incline tout entier et le bras droit se trouve, plus ou moins, dans son prolongement. Contre la première hypothèse on peut faire valoir la base même de la statue : celle-ci, après discussion[2], représente soit une surface sablonneuse, soit, plus simplement, un sol mamelonné et rocheux[3] : dans aucun cas, ce ne serait, comme il le faudrait dans l'espèce, l'intérieur d'un radeau ou d'une barque. Contre les deux conjectures prévaut l'état de la même base. Celle-ci est, on le sait, bien conservée : toute éraflure produite par un trou disparu, ou par la retombée d'un corps solide, y serait certainement visible. Or rien de pareil n'y apparaît. Donc aucune perche ni aviron n'y reposait (et il serait déjà difficile d'expliquer que, dans une statue de marbre, une tige si longue n'ait eu aucun point de contact avec le corps même de l'éphèbe). Peut-on supposer que l'attribut était sous-entendu? Non certes, puisqu'il était essentiel, puisque seul il rendait compte de l'attitude générale. D'ailleurs un pareil motif veut une extrême

1. II, p. 360-361.
2. *Jahrbuch*, 1895, p. 60-61 ; 1896, p. 202-204.
3. Certaines bases des Niobides sont semblables, cf. Brunn-Bruckmann, *Denkmæler*, n° 315-311. Clarac-Reinach, 312-313.

tension de l'être, tous les muscles devraient être en action, surtout ceux du bras droit, dont dépendrait le principal effort. Or,



LA STATUE DE SUBIACO

s'il est un caractère de la statue qui nous ait frappé, c'est, au contraire, la mollesse du corps et l'inaction des tendons, surtout dans le bras en question. Enfin l'avant-bras gauche, dans l'hypothèse du sauteur, se placerait difficilement devant le corps : dans celle du marinier, il devrait s'appuyer vigoureusement sur le genou, afin de renforcer, par une action parallèle, l'effort du bras droit. Or l'éraflure de la jambe droite est de très petites dimen-

sions : elle prouve que la main tenait au corps par un tenon. Elle ne pouvait, comme il aurait fallu, presser le genou tout entier, ou s'appuyer du moins par la surface, plus large, du poignet.

Reste, en dernier lieu, l'explication de M. Petersen, qui voit dans l'éphèbe un lanceur de lasso[1]. De toutes les hypothèses proposées, c'est peut-être, avec celle de M. Körte[2], la plus ingénieuse. Est-ce à dire que nous devions l'adopter?

Tout d'abord, et M. Petersen lui-même le confesse, rien ne prouve que les Grecs aient connu ce genre de chasse. Ils en avaient certes entendu parler, mais ils ne le pratiquaient pas eux-mêmes. Les auteurs n'en disent quelques mots qu'à propos de la capture des ânes sauvages[3], des Sauromates[4] ou des Thraces Méotiques[5]. En Syrie et en Égypte on connaissait le lasso, mais on s'en servait peu, car les monuments le représentent rarement[6]. Or la statue est isolée sur sa base. On ne peut guère concevoir une courroie de marbre réunissant les deux mains[7] et, même alors, le nœud coulant était difficile à figurer d'une manière distincte : le motif ne pouvait devenir clair que si on voyait l'animal que poursuivait le chasseur. Il y aurait donc incertitude dans l'esprit du spectateur.

Passons sur l'objection et voyons les exemples que M. Petersen a fait reproduire comme les plus favorables à sa théorie. Sur le coussin ou l'accoudoir d'un sarcophage d'enfant[8], deux Eros chassent ainsi des ours. L'un d'eux est debout, les jambes jointes, et n'a, par conséquent, aucun rapport avec la statue. L'autre tient dans sa main droite un paquet de cordes que son autre main

1. *Jahrbuch*, 1996, p. 202-209.
2. *Jahrbuch*, 1896, 11-19.
3. Pollux, 5. 84. *Jahrbuch*, 1896, p. 208, n. 5.
4. Pausanias, 1. 21. 8. Ed. Hitzig-Blümner, I, p. 238.
5. Pomponius Mela, 1. 19. 17.
6. *Jahrbuch*, 1896, p. 208.
7. L'attache (contenue dans la main gauche) étant en marbre, il faudrait que la courroie, lancée par la main droite, fût entièrement de pierre. S'il en était ainsi, elle aurait dû, en certains endroits de son parcours, être accolée au corps ; or aucune trace pareille n'a été conservée.
8. Chiaramonti, 267. Reproduit *Jahrbuch*, 1896, p. 209, fig. 3.

retient près de l'extrémité. Mais le buste est vertical, la jambe droite à peine fléchie, la gauche ne semble pas l'être, aucun des bras n'a les mouvements de ceux de l'éphèbe, la tête regarde dans une direction opposée, il serait difficile d'imaginer deux monuments plus différents. Le second exemple est la frise qui décore la base du vase François[1] : des pygmées y apparaissent luttant avec des grues, motif tout oriental, ou, pour être exact, tout méridional, où, de plus, il n'est pas fait usage de lassos, mais de bâtons ou de frondes. Chez l'un des combattants, que le *Jahrbuch* a reproduit, le ploiement des jambes est bien celui de l'éphèbe, quoique le genou gauche s'appuie fortement sur le sol. Mais le buste n'est pas retourné et la tête regarde naturellement et de face : les yeux seuls sont à peine levés. Surtout les bras sont différents. Ils sont tous les deux de même sens, tous les deux sont pliés au coude (le gauche plus que le droit), enfin tous les deux violemment en action. Ils tirent sur le crochet recourbé et s'efforcent de briser la résistance de la grue. Les muscles, s'ils étaient exprimés dans la peinture, ne pouvaient être que fortement tendus : on sait que le cas est tout différent dans la statue.

Allons plus loin. Faisons abstraction de ces monuments et demandons-nous s'il est possible, d'une manière quelconque, de voir dans l'éphèbe de Subiaco un lanceur de lasso. Certes on peut concevoir, dans cette hypothèse, l'arrêt brusque du corps, et même, si l'on veut, le geste du bras gauche : parvenu au point où chance lui est donnée d'attraper le gibier, le chasseur, en pleine course, arrête son élan et lance du bras droit le nœud coulant. Mais, pour le faire, il ne lève pas le bras, comme le fait l'éphèbe : il l'allonge simplement afin de suivre le plus possible le lasso et d'assurer la force, comme la justesse du coup : son but, à moins d'un hasard tout exceptionnel, n'est pas au-dessus de lui, mais devant lui et, s'il élève le bras, il perd une part de sa force. D'ailleurs le moment où se déroule la lanière est le dernier stade du mouvement total : le bras droit ne va pas, comme

1. *Wiener Vorlegeblætter*, 1888, pl. IV, 1[b]. Reproduite, en partie, *Jahrbuch*, 1896, p. 209, fig. 4.

pour le disque, chercher son appui en arrière du corps, descendre dans le même plan parallèle au corps et remonter très haut avant de se détendre. Le chasseur procède, non de bas en haut, mais de droite à gauche; son mouvement est parallèle, non vertical au sol. Donc, en aucun moment, il ne saurait lever le bras : l'hypothèse doit par suite être exclue.

III

Ces conjectures écartées, il reste, et je ne me dissimule pas que c'est la partie la plus difficile de notre étude, à présenter notre interprétation, que d'autres, sans doute, rejetteront à leur tour. Il faut, si l'on se rappelle les conclusions de notre première analyse, qu'elle satisfasse à toutes les conditions requises : il faut de plus qu'on ne puisse formuler à son propos aucune des objections que nous avons adressées aux explications qui précèdent.

Il semble qu'une hypothèse fort plausible, celle, en tout cas, qui prêterait le moins à la critique, serait à peu près la suivante. L'éphèbe, avons-nous dit, tend à la fois et élève son bras droit : c'est pour le faire qu'il s'est arrêté, de la manière que l'on sait, et qu'il s'est efforcé d'enrayer son élan. D'autre part ce bras droit, s'il est allongé, n'est pas violemment projeté : les muscles sont au repos et toute hypothèse d'un jeu de force est interdite. Enfin la tête regarde dans la direction de la main absente : elle prend, elle aussi, part au mouvement et s'intéresse à l'action. Dans ces conditions, n'est-il pas très naturel de supposer qu'une balle est l'objet que la main tente d'atteindre, ou, plus probablement, qu'elle vient de recevoir? L'effort nécessaire n'est pas grand : il s'agit d'allonger le bras, de l'élever à propos vers le but : les yeux se tournent tout naturellement vers la main, et, si les muscles du cou sont tendus, pas n'est besoin que ceux du bras le soient également.

M. Petersen, qui avait eu la même pensée, s'était ravisé : il avait observé que le bras gauche était, dans la statue, bien au-

dessous du droit, et il ne pouvait concevoir pourquoi[1]. J'avoue ne pas comprendre son objection. Certes, si le bras gauche devait, comme le droit, se tendre vers la balle, le retrait de l'épaule rendrait ce mouvement impossible. Mais il n'est question de rien de pareil. Une seule balle est lancée vers l'éphèbe, et il ne s'efforce que d'en attraper une. Pour cela, son bras droit lui suffit, et d'ailleurs il ne regarde que de ce seul côté. C'est tout autrement, si l'on s'en souvient, que nous avons expliqué le geste de l'avant-bras gauche. Il ne servirait au corps que de balancier. L'éphèbe, voyant partir la balle, a couru vivement du côté où elle est lancée : parvenu au point où il peut espérer de l'attraper, il s'arrête, et penche le plus qu'il peut son corps en avant, en allongeant dans la même direction son bras droit. Comme l'arrêt est nécessairement brusque et comme la position est forcée, il court grand risque de tomber : c'est pourquoi, en même temps qu'il élève l'épaule droite, il tourne son flanc gauche en avant, et pendant qu'il allonge le bras droit, il croise le gauche devant le corps. Tous ces mouvements contraires sont instinctifs et nécessaires : ils sont la conséquence forcée de son attitude.

Nous connaissons mal les règles des jeux de balle dans l'antiquité ; surtout de l'*ourania*[2], « jeu céleste », où la balle venait d'en haut et qui semble seul de mise ici[3]. Mais on peut penser qu'il en était, dans l'antiquité, comme de nos jours, et qu'une ligne, tracée sur le sol, et qu'on ne pouvait dépasser, séparait les joueurs en deux camps. S'il en était ainsi, l'attitude de l'éphèbe s'expliquerait mieux encore. Il s'arrêterait brusquement, non seulement pour saisir la balle, qu'il aurait pu peut-être attraper autrement, mais parce qu'il serait arrivé au point qu'il ne pouvait franchir : ce serait la raison pour laquelle il tendrait ainsi son corps en avant et allongerait le plus possible le bras droit.

Peut-être n'est-il pas inutile de faire remarquer que le jeu de

1. *Jahrbuch*, 1896, p. 206.
2. Krause, *Gymnastik und Agonistik der Hellenen*, p. 305.
3. On ne peut penser à l'*harpaston*, Krause, p. 307.

la balle passait pour développer et fortifier les muscles du cou[1]. Dans la statue de Subiaco, ce sont à peu près les seuls qui soient en mouvement : ils contrastent singulièrement avec la manière dont le reste du corps est traité. Le jeu, en effet, n'était pas nécessairement violent. On sait qu'il y avait plusieurs sortes de balles que les hygiénistes grecs distinguaient pour les effets thérapeutiques[2] : ce serait une très petite balle que je placerais dans la main droite de l'éphèbe. Quant au lieu de la scène, que l'on voie dans la base une plage sablonneuse ou un sol mamelonné, les deux interprétations conviennent également à l'hypothèse.

Je n'ai pas besoin de rappeler que le jeu de la balle, depuis Homère[3], était très en honneur chez les Grecs, surtout, semble-il, à Corcyre[4], en Laconie[5] et en Eubée[6]. Les palestres possédaient toutes un σφαιριστήριον[7] et il est probable que des statues de joueurs célèbres devaient les orner : nous connaissons au moins l'une d'entre elles[8], et, s'il n'y a aucune raison de l'identifier avec l'éphèbe de Subiaco, du moins nous pouvons être sûrs qu'elle n'était pas la seule.

Il n'est pas jusqu'à l'âge et à la nudité de la statue qui ne conviennent bien à notre interprétation. Un texte de Plutarque le prouve, les Grecs quittaient leurs vêtements pour jouer à la balle, comme ils le faisaient dans les autres exercices de la gymnastique[9]. Et Athénée nous a conservé une tirade de Damoxène

1. Τό... κατὰ τοὺς τραχηλισμοὺς ῥωμαλέον et la citation d'Antiphane, *ap.* Athénée, I, p. 14.
2. Krause, *Gymnastik*, p. 300.
3. *Odyssée*, 6. 100; 8. 370.
4. Athénée, I, 14.
5. Ils disputaient à Corcyre et à Sikyone l'honneur d'avoir inventé la balle, Athénée, I, p. 14. Timocratès, ὁ Λακών, aurait écrit un traité de sphéristique, Athénée, p. 15. Enfin les éphèbes passant à l'âge d'homme s'y appelaient les σφαιρεῖς, Pausanias, 3. 14. 6 (Busolt, 2e éd., I, p. 540, note 5).
6. Aristonicos (v. pl. I.) est de Carystos. De Chalcis, est le philosophe Ctésibios, Athénée, p. 15.
7. Krause, *Gymnastik*, p. 301, 9. Daremberg-Saglio, s. v. *Gymnasium*, p. 1688.
8. Celle que les Athéniens élevèrent à l'Eubéen Aristonicos, le joueur de balle d'Alexandre, Athénée, p. 19a (Pauly-Wissowa, *Aristonikos*, p. 961. 5).
Vie d'Alexandre, 73, p. 705.

qui célèbre un joueur de Cos, âgé de dix-sept ans[1]. C'est à peu près l'âge de notre éphèbe.

Remarquons en terminant que le jeu de la balle paraît avoir été particulièrement en faveur à l'époque hellénistique. Alexandre l'aimait avec passion[2] et avait même son joueur attitré[3]. Il y a là un précieux indice chronologique.

IV

L'interprétation de la statue une fois fixée, quelle place lui donner dans l'histoire de l'art? Faut-il y voir, comme le veut Kalkmann, une œuvre archaïque, ou la reculer au contraire jusqu'à l'époque de Pergame?

Ici un élément important d'appréciation nous manque : la tête même de la statue. Lorsque nous en avons étudié l'attitude, nous avons pu, sans trop de peine, restituer la direction de la tête et des bras : c'était assez pour pouvoir en connaître le motif. Mais, de connaître le sens des muscles cervicaux, ne nous renseigne nullement sur la forme du crâne, sur le style et l'expression du visage. Et l'on sait, par des exemples célèbres, que nous sommes aujourd'hui hors d'état de conclure du corps à la tête d'une statue antique. Nous devrons nous résigner par suite à ignorer la meilleure part de l'œuvre et nous serons par là même invités à la prudence.

Cette réserve faite, est-il vrai que le corps témoigne de l'inexpérience et de la gaucherie d'un maître primitif? Je crains que M. Kalkmann, qui l'a prétendu, n'ait été déçu par l'idée préconçue qu'il s'était faite de l'attitude de la statue : comme il voyait dans le motif une survivance de l'antique convention hellénique, il devait être porté à s'exagérer les rapports avec l'art primitif. Que la tombée du ventre se termine presque en pointe, que les

1. Athénée, I, p. 14.
2. *Vie d'Alexandre*, 39, 73, p. 687, 705.
3. Aristonicos, voir plus haut.

plis inguinaux soient en ligne droite[1], j'y consens; mais, que l'on compare les statues éginétiques, ou celles qui sont contemporaines des marbres d'Égine[2], on y trouvera un triangle bien autrement schématique, des lignes bien autrement raides et précises. Que l'attache des cuisses soit trop massive, c'est à coup sûr un défaut, mais, si les statues archaïques le partagent avec le « Niobide », c'est de tout autre manière : la preuve est que, dans notre marbre, il apparaît à peine, au lieu que, chez elles, il surprend au premier abord: de plus, comme l'éphèbe devait être vu de face, la perspective voulait qu'on remédiât, en les grossissant, à l'éloignement trop grand des cuisses. Que le sculpteur ait négligé d'indiquer un bourrelet de chair à l'attache du pénis, bien peu y feront attention : ceux qui remarqueront ce détail y verront une négligence, non une preuve d'archaïsme. Qu'enfin la poitrine ne soit pleine qu'à la hauteur des mamelons, des statues et des statuettes archaïques présentent ce caractère[3] ; mais n'est-ce pas plutôt ici un signe de l'âge, une habileté du sculpteur qui aurait voulu rendre les formes incertaines encore du jeune éphèbe?

Dans des statues comme l'Hypnos de Madrid ou le lutteur Borghèse, l'équilibre, nous dit-on, est tout autre. Si le bras gauche est en avant, la jambe de même sens est en arrière, et inversement : de cette manière le corps a plus d'assiette et l'harmonie des membres est plus parfaite. Mais qui nous dit que cette combinaison seule ait prévalu à l'époque hellénistique? N'avons-nous pas même la preuve certaine du contraire? Je passe les reliefs[4], dont les conditions sont différentes, mais beaucoup de figures isolées sont ainsi pondérées. Je citerai, au hasard, des Faunes dansant[5], des Apollons[6], des Artémis[7], et, comme œuvres plus

1. *Jahrbuch*, 1895, p. 50.
2. *Bull. de corr. hellén.*, 1894, p. 48.
3. *Bronzes de l'Acropole*, p. 255, fig. 228 (711), etc.
4. Clarac-Reinach, 4. 2, 30. 5, 70. 8.
5. Clarac, 406. 2.
6. Clarac, 242. 6-7.
7. Clarac, 143. 4, 306. 2, 306. 6, 307. 7.

prochaines, apparentées de plus près au marbre, des Gaulois combattant d'école pergaménienne[1], et surtout les Niobides[2], que tant de rapports unissent à notre éphèbe? La liste, cela va sans dire, pourrait être presque indéfiniment allongée : telle quelle, elle suffit pour réfuter l'objection.

Il est un dernier argument qu'a présenté M. Kalkmann. C'est, on le sait, une très ancienne théorie que celle qui voit dans l'archaïsme un art nécessairement sec, froid, exact et sans liberté. Elle est si ancienne même que je doute qu'on l'ait jamais sérieusement soutenue : en tout cas nul ne songerait aujourd'hui à s'en faire le champion. Nous commençons à connaître, ou, du moins, à entrevoir ce que fut l'art primitif des Ioniens : il est au contraire d'allure très large, très soucieux de l'effet, de la vérité superficielle et comme extérieure, très peu des détails précis de l'anatomie.

Les divers Apollons archaïques sont d'exécution toujours maladroite; mais, même dans la prétendue école argienne, ils ne trahissent qu'une médiocre recherche de l'exactitude. Même absence de réalisme intransigeant dans les statues ou statuettes d'art attique. Si bien qu'une série d'œuvres peut seule être évoquée à l'appui du système, les sculptures éginétiques, qui, précisément, ne méritent plus le nom d'archaïques. Est-ce à dire d'ailleurs que la statue de Subiaco montre cette même négligence de facture, que l'art primitif, pour une raison trop simple, a certainement connue? Certes les muscles n'y sont pas toujours exactement indiqués, les intercostaux, par exemple, sont presque absents, et le mouvement violent de l'éphèbe devrait faire jaillir et saillir autrement la charpente intérieure. Mais, si l'art n'est pas sévère, l'exécution est singulièrement souple et facile : le ciseau de l'artiste n'a pas tout dit, mais par négligence, on le sent, plus que par ignorance; s'il recherche les surfaces fuyantes, les courbes molles et les plans adoucis, il témoigne d'une virtuosité qui le suppose maître de son art. Surtout on ne sent plus

1. Clarac, 141. 5. *Bull. de corr. hellén.*, 1889, pl. 1, p. 113-130.
2. Clarac, 313. 1-2, 314. 2, 316. 3.

encore présentes ces conventions qui, dans les meilleures sculptures archaïques, trahissent à vrai dire la conscience, mais l'inexpérience aussi de l'ouvrier. Plus rien ici qui date. L'élégance est toute moderne, infiniment séduisante et d'art achevé.

D'ailleurs des détails certains lèvent les derniers doutes. La base moulurée indique une époque récente : il semble difficile de l'attribuer même au IV[e] siècle. De même, M. Kalkmann l'a lui-même signalé, des lignes sèches, comme des coups de couteau, séparent sur la peau les divers plans du corps : les statues de Pergame montrent les premières ce procédé. Enfin des statues comme l'Ilioneus, M. Reymond l'avait déjà remarqué, ont les mêmes qualités d'exécution brillante et facile.

Je sais que l'on pourra rejeter ces défauts sur la copie et prétendre que l'original en était exempt. Mais, si je crois volontiers que la statue primitive était en bronze, je ne me reconnais pas le droit de séparer la copie du modèle. Les répliques du Discobole ont retenu maint trait de l'œuvre archaïque : nous ne connaîtrions pas le nom de Myron, nous ne saurions pas qu'il a fait un Discobole, que nous placerions l'original au début du V[e] siècle. Ici rien de semblable. Les traces d'archaïsme qu'a reconnues M. Kalkmann n'en sont pas de véritables. De quel droit supposer un chef-d'œuvre primitif dont rien, dans l'œuvre conservée, ne trahirait l'existence? Et, comme l'hypothèse serait gratuite, elle ne saurait prévaloir contre les raisons, très sérieuses, que nous avons de croire le contraire.

Je verrais donc dans la statue de Subiaco une œuvre de genre d'époque hellénistique, proche parente des Niobides et se rattachant aux Gaulois de l'école de Pergame. Peut-on aller plus loin et l'attribuer à une époque précise? Dans l'état où se trouve la statue, privée qu'elle est de sa partie essentielle, la tête, je ne pense pas qu'on le puisse utilement. Il suffira d'en avoir déterminé le motif, et, d'une manière approximative, le style.

A. de Ridder.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Nous extrayons du *Times* (3 août 1897) les notices suivantes, dont l'intérêt n'échappera pas à nos lecteurs [1]

A hoard of hebrew mss. by Dr S. Schechter.

The Genizah, to explore which was the object of my late travels in the east, is an old Jewish institution. The word is derived from the Hebrew verb "ganaz", and signifies treasurehouse or hiding-place. When applied to books it means much the same thing as burial means in the case of men. When the spirit is gone, we put the corpse out of sight to protect it from abuse. In like manner, when the writing is worn out, we hide the book to preserve it from a profanation. The contents of the book go up to heaven like the soul. " I see the parchment burning and the letters flying up in the air," were the last words of the martyr, R. Chanina ben Teradyon, when he went to the stake wrapped in the scrolls of the Law. The analogy of books with men was so strongly felt that sometimes the term " hide" was used even in epitaphs : " Here was hidden (nigenaz or niteman) this man. " When R. Eliezer the Great was buried, they said " a scroll of the Law was hidden. " And it was probably this feeling that suggested the injunction that worn-out copies of the Pentateuch should be hidden in the grave of a scholar. More often, however, as I have had occasion, to observe, they dug for the dead books a grave by themselves in the cemetery, or hid them in some sort of shed adjoining the synagogue.

Happily for us, this process of " hiding " was not confined to dead or worn-out books alone. In the course of time the Genizah extended its protection also to what we may call (to carry on the simile) invalid books ; that is, to books which by long use or want of care were at length in a defective state, sheets being missing at the beginning, in the middle, or at the end, and which were thus disqualified for the common purposes of study. Another class of works consigned to the Genizah were what we may call disgraced books : books which once pretended to the rank of Scriptures, but which were found by the authorities to be wanting in the qualification of being dictated by the Holy Spirit. They were "hidden," and hence our term " Apocrypha " for writing excluded from (or never admitted into) the Canon. Of course, such books came into the Genizah in a sound condition ; but the period at which synods and councils were able to test the somewhat indefinable quality of inspiration is now so remote that these " external works" met, by reason of long neglect, with

1. [On sait que le sol de l'Égypte a rendu, dans ces derniers temps, une partie des poèmes de Bacchylide, quelques Λόγια attribués à Jésus-Christ, quatre strophes de Sappho, etc. Les Λόγια seuls ont été publiés. Tous ces textes précieux ont été acquis par des Musées anglais. — *Réd.*]

the same fate of decomposition that awaited sacred books by reason of long and constant use.

Besides these sacred and semi-sacred books the Genizah proved a refuge for a class of writings that never aspired to the dignity of real books, but are none the less of the greatest importance for Jewish history. As we know, the use of the sacred language was, among the Jews, not confined to the sacred literature. With them it was a living language. They wrote in it their letters, kept in it their accounts, and composed in it their love-songs and wine-songs. All legal documents, such as leases, contracts, mariage settlements, and letters of divorce, and the proceedings as well as the decisions of the Courts of justice, were drawn up in Hebrew, or, at least, written in Hebrew letters. And as the Jews attached a certain sacredness to everything resembling the Scriptures, either in matter or in form, they were loth to treat even these secular documents as mere refuse, and when they were overtaken by old age, disposed of them by ordering them to Genizah, in which they found a resting-place for centuries. The Genizah of the old Jewish community thus represents a combination of sacred lumber-room and secular record office.

It was such a Genizah that I set out to visit in the middle of last December. My destination was Cairo. The conviction of the importance of its Genizah grew upon me as I examined the various manuscripts which found their way from it into English private and public libraries, and which had already led to important discoveries. I therefore determined to make a pilgrimage to the source whence they came. My plan recommended itself to the authorities of the University of Cambridge, and found warm supporters in Professor Sidgwick, Dr. Donald Mac Alister, and especially Dr. Taylor, the Master of St. John's College. To the enlightened generosity of this great student and patron of Hebrew literature it is due that my pilgrimage became a regulare pleasure trip to Egypt, and extended also into the Holy Land.

Now that the sources of the Nile are being visited by bicycles, there is little fresh to be said about Cairo and Alexandria. The latter, at which I landed, is particularly disappointing to the Jewish student. There is nothing in it to remind one of Philo, whose vague speculations were converted into saving dogmas, or of the men of the Septuagint, whose very blunders now threaten to become scripture. Nor is any trace left of the principal synagogue, in whose magnificent architecture and tasteful arrangements the old rabbis saw an expression " of the glory of Israel ". Cairo is not more promising at the first glance which one gets of it on the way from the station to the hotel. Everything in it calculated to satisfy the needs of the European tourist is sadly modern, and my heart sank in me when I reflected that this was the place whence I was expected to return laden with spoils the age of which would command respect even in our ancient seats of learning. However, I felt reassured after a brief interview whith the Rev. Aaron Bensimon, the Grand Rabbi of Cairo, to whom I had an introduction from the Chief Rabbi, the Very Rev. Dr. Herman Adler. From him I soon learnt that Old Cairo would be the proper field of my activity, a place old enough to enjoy the respect even of a resident of Cambridge.

I must remark here that the Genizah, like the rest of the property of the Synagogue in Cairo, is vested in the Rabbi and the wardens for the time being. To this reverend gentleman and to Mr. Youssef M. Cattaui, the President of the Jewish Community, my best thanks are due for the liberality with which they put their treasures at my disposal, and for the interest they showed and the assistance they gave me in my work.

I drove to this ancient Genizah accompanied by the Rabbi. We left our carriage somewhere in the neighbourhood of the Fortress of Babylon, whence the Rabbi directed his steps to the so-called synagogue of Ezra the Scribe. This synagogue, which in some writings bears also the names of the prophets Elijah and Jeremiah, is well known to old chroniclers and travellers such as Makrese, Sambari, and Benjamin of Tudela. I cannot here attempt to reproduce the legends which have grown up around it in the course of time. Suffice it to say that it has an authentic record extending over more than a thousand years, having served originally as a Coptic Church (St. Michael's), and been thereafter converted into a synagogue soon after the Mahomedan conquest of Egypt. Ever since that time it has remained in the uninterrupted possession of the Jews. The Genizah, which probably always formed an integral part of the synagogue, is now situated at the end of the gallery, presenting the appearance of a sort of windowless and doorless room of fair dimensions. The entrance is on the west side, through a big shapeless hole reached by a ladder. After showing me over the place and the neighbouring buildings, or rather ruins, the Rabbi introduced me to the beadles of the synagogue, who are at the same time the keepers of the Genizah, and authorized me to take from it what, and as much as, I liked.

Now, as a matter of fact, I liked all. Still, some discretion was necessary. I have already indicated the mixed nature of the Genizah. But one can hardly realize the confusion in such a real old Genizah until one has seen it. It is a battlefield of books, a battle in which the literary production of many centuries had their share, and their *disjecta membra* are now strewn over its area. Some of the belligerents have perished outright, and are literally ground to dust in the terrible struggle for space, whilst others, as if overtaken by a general crush, are squeezed into big unshapely lumps, which even with the aid of chemical appliances can no longer be separated without serious damage to their constituents. In their present condition these lumps sometimes afford curiously suggestive combinations; as, for instance, when you find a piece of some rationalistic work, in which the very existence of either angel or devil is denied, clinging for its very life to an amulet in which these same beings (mostly the latter) are bound over to be on their good behaviour and not to interfere with Miss Yaïr's love for somebody. The development of the romance is obscured by the fact that the last lines of the amulet are mounted on some I.O.U. or lease, and this in its turn is squeezed between the sheets of an old moralist, who treats all attention to money affairs with scorn and indignation. Again, all these contradictory matters cleave tightly to some sheets from a very old Bible. This indeed ought to be the last umpire between them, but it is hardly

legible without peeling off from its surface the fragments of some printed work, which clings to old nobility with all the obstinacy and obtrusiveness of the *parvenu*. Such printed matter proved indeed a source of great trouble. It is true that it occasionally supplied us with loose sheets of lost editions, and is thus of considerable interest to the bibliographer; but considering that the Genizah has survived Gutenberg for nearly five centuries, the great bulk of it is bound to be comparatively modern, and so is absolutely useless to the student of palæography. I had, therefore, to confine my likings to the manuscripts. But the amount of the printed fragments is very large, constituting as they do nearly all the contribution to the Genizah of the last 400 years. Most of my time in Cairo was spent in getting rid of these *parvenus*, whilst every piece of paper or parchment that had any claim to a respectable age was packed in bags and conveyed to the forwarding agent to be shipped to England. The task was by no means an easy one, the Genizah being very dark, and emitting clouds of dust when its contents are stirred, as if protesting against the disturbance of its inmates. And the protest is the less to be ignored inasmuch as the dust settles in one's throat, and threatens suffocation. I was thus compelled to accept the aid offered to me by the keepers of the place, who had some experience in such work from their connexion with former acquisitions (perhaps they were rather depredations) from the Genizah. Of course they declined to be paid for their services in hard cash of so many piastres *per diem*. This was a vulgar way of doing business to which no self-respecting keeper of a real Genizah would degrade himself. But the keepers insisted the more on *bakhshish*, which, besides being a more dignified kind of remuneration, has the advantage of being expected also for services not rendered. In fact, the whole population within the precincts of the synagogue were constantly coming forward with claims on my liberality — the men as worthy colleagues employed in the same work (of selection) as myself, or at least in watching us at our work; the women for greeting me respectfully when I enter the place or for showing me their deep sympathy in my fits of coughing caused by the dust. If it was a *fête* day, such as the new moon or the eve of the Sabbath, the amount expected from me for all these kind attentions was a much larger one, it being only proper that the Western millionnaire should contribute from his fortune to the glory of the next meal. All this naturally lad to a great deal of haggling and bargaining, for which I was sadly unprepared by my former course of life, and which involved a great loss both of money and time. But what was worse was, as I soon found out, that a certain dealer in antiquities, who shall be nameless here, had some mysterious relations with the Genizah, which enabled him to offer me a fair number of fragments for sale. My complaints to the authorities of the Jewish community brough this plundering to a speedy end, but not before I had parted with certain guineas by way of payment to this worthy for a number of selected fragments, which were mine by right and on which he put exorbitant prices.

The number of fragments procured by me amounts, I think, to about 40,000. The closer examination of them has only begun since my return to England,

and it will still take a long time before an adequate account of them is possible. Here I can offer only a few brief remarks about their general character, which of course must be taken with all due reserve.

The study of the Torah, which means the revelation of God to man, and the cultivation of prayer, which means the revelation of man to God, have been the grand passion of old Judaism; hence the Bible (Old Testament) and the liturgy constitute the largest part of the contents of the Genizah. The MSS. of Bible, though offering no textual variations of consequence, are nevertheless not devoid of points of interest; for some fragments go back as far as the tenth century, and are thus of great value if only as specimens of writing; others are furnished with marginal glosses or are interspersed with Chaldaic and Arabic versions; whilst some are provided with quite a new system of punctuation, differing both from the Eastern and the Western. Regarding the Apocrypha I will here refer only to the fragment of the original of Ecclesiasticus, which it was my good fortune to discover on the 13th of May, 1896, in the Lewis-Gibson collection of fragments. The communications, which were then made by Mrs. Lewis to the Press, led to the discovery of further fragments at Oxford. But all these undoubtedly come from a Genisah, and justify the hope that our recent acquisitions will yield more remains of these semi-sacred volumes. As to liturgy, the Genizah offers the remains of the oldest forms of the worship of the synagogue, and these throw much light on the history of the Jewish Prayer-book. The number of hymns found in the Genizah is also very great, and they reveal to us a whole series of latter-day psalmists hitherto unknown.

Next to these main classes come the fragments of the two Talmuds (the Talmud of Babylon and the Talmud of Jerusalem) and Midrashim (old Rabbinic homilies). They are of the utmost importance to the student of Jewish tradition, giving not only quite a new class of manuscripts unknown to the author of the *Variae Lectiones*, but also restoring to us parts of old Rabbinic works long ago given up as lost for ever. It is hardly necessary to say that both Bible and Talmud are accompanied by a long train of commentaries and sub-commentaries in Hebrew as well as in Arabic. It is the penalty of greatness to be in need of interpretation, and Jewish authoritative works have not escaped this fate.

The number of autograph documents brought to light from the Genizah is equally large. They entend over nearly 700 years (8th-14th centuries). What a rich life these long rolls unfolds to us! All sorts and conditions of men and situations are represented in them : the happy young married couple by their marriage contract; the marriage that failed by its letter of divorce; the slave by his deed of emancipation; the Court of justice by its legal decisions; the heads of the schools by their learned epistles; the newly appointed " Prince of the Exile " by the description of his installation; the rich trader by his correspondance with his agents in Malabar; the gentleman-beggar by his letters of recommendation to the great ones in Israel; the fanatics by their thundering excommunications; the meek man by his mild apologies; the fool by his amulet;

the medical man by his prescriptions; and the patient by his will. To these may be added a vast amount of miscellaneous matter, philosophical and mystical as well as controversial, which is the more difficult to identify inasmuch as almost every fragment bears witness to the existence of a separate work.

All these treasures are now stored up in the Library of the University of Cambridge, where they are undergoing the slow process of a thorough examination. The results of this examination will certainly prove interesting alike to the theologian and the historian.

« *TO THE EDITOR OF THE TIMES.*

« Sir, — Through the kindness of Mr. Schechter, whose discovery of fresh leaves from the Hebrew manuscript of Ecclesiasticus has lately been announced in *The Times*, I have this morning had the opportunity of looking at the mass of fragments he has brought to Cambridge from the East, and I have been fortunate enough to discover a portion of a manuscript of Aquila's Greek translation of the Old Testament.

« Your readers will remember that this translation was a very literal rendering of the Hebrew, made about the middle of the second century of our era for the use of the Greek-speaking Jews, who were dissatisfied with the Septuagint. It was incorporated, like the translations of Symmachus and Theodotion, into Origen's " Hexapla ", but of that work only fragments survive. The newly-discovered manuccript has nothing to do with the " Hexapla ", and appears to have been a synagogue copy of Aquila's version.

« It is a palimpsest, the upper writing being some liturgical Hebrew text, while Aquila's work is written in fine bold Egyptian Greek uncials of the sixth century, not unlike the Greek manuscripts of the Gospels known as Z and R. There are two columns to the page and there is very little ponctuation. There are hardly any contractions, even ΘΕΟϹ being written in full. The Tetragrammaton is written in old Hebrew letters, like those of the Moabite Stone or the Siloam Inscription; this is a palæographical feature wholly unexpected. The portion at present discovered comes from 2 Kings, xxiii., and contains about 16 verses. It presents all the pedantic literalness with which the existing fragments of the « Hexapla » have made us familiar. I add a specimen of the style (2 Kings, xxiii., 21).

« Yours faithfully,

« F. C. Burkitt.

« 12, Harvey-road, Cambridge, July 26. »

και | ενετιλατο (*sic*) ο βασι | λευσ συν παντι | τω
λαω τω λεγιν (*sic*) | ποιησαται (*sic*) φασα | τω
𐤉𐤄𐤅𐤄 θεω υμω̄ | κατα το γεγραμμε | νον επι
βιβλιου | τησ συνθηκησ | ταυτησ

« *Hoard of Hebrew Mss.*

« *TO THE EDITOR OF THE TIMES.*

« Sir, — In the interesting description of the ancient " Geniza " in Cairo, Mr. Schechter omits to mention that the honour of the discovery of this treasure belongs truly to the learned librarian of the Bodleian, Dr. A. Neubauer, who was the first to light upon it and to obtain a large number of important fragments for that library. He has published, already some years ago, a few of these documents and has placed others at the disposal of scholars, such as Dr. M. Friedlander, the principal of the Jews' College, London. This latter has studied the hitherto unknown system of punctuation in a paper read before the Society of Biblical Archæology, in whose " Proceedings " it has appeared already in March, 1896.

« The other who went to that " hiding-place " of the ancient synagogue in Cairo was Mr. Elkan N. Adler, who not only brought last year very valuable MSS. from there, but practically gave the key to it to Mr. Schechter.

« Suum cuique. »

On voit la haute importance de la découverte de M. Schechter : 40.000 fragments de manuscrits hébraïques s'étendant sur une durée de plus de dix siècles et embrassant à la fois la littérature religieuse et tous les actes de la vie privée. Le ms. grec retrouvé par M. Burkitt, traduction de la Bible plus littérale que celle des Septante, mérite aussi d'être particulièrement signalé.

— Nous recevons la lettre suivante :

Dans la *Revue archéologique* de mai-juin (p. 299), M. Clermont-Ganneau a publié une intéressante inscription africaine, gravée sur un ossuaire :

M E M O
RIA FELI
C I A N I
PA IIII IVLI
A SVESE

L'auteur interprète ainsi les deux dernières lignes : *p(ositi) a(nte diem) tertium k(alendas) julias* et renonce à tirer parti des quatre derniers caractères (VLSE ou VESE).

Cette lecture me paraît erronée. *Positi* pour *depositi* serait très étrange ; l'abréviation *p(ositi)* est sans analogie, l'omission de *diem* est impossible ; enfin, le dernier trait avant IVLI n'est pas un K, mais, comme l'indique le fac-similé, un I, pareil aux trois hastes précédentes.

Ceux qui se sont occupés de l'administration financière de l'Afrique savent que les sigles IIII. P. A. signifient *(quattuor) p(ublica) Africae* (cf. *C. I. L.*, VIII, 12920, 12655, 12656, 1128 ; *C. I. L.*, V, 7547 ; III, 3925). Notre inscription doit donc être lue : *Memoria Feliciani p(ublicorum) A(fricae) quattuor, Julia Suese* ; elle présente une analogie frappante avec *C. I. L.*, VIII, 12656 et les

inscriptions que j'ai citées dans mon article *Conductor* du *Dizionario* de Ruggiero (p. 4, du tirage à part). Ce texte témoigne, en Afrique également, d'une époque de transition entre l'administration directe et l'administration indirecte[1].

Veuillez agréer, etc.

M. Rostovjew,
De l'Université de Saint-Pétersbourg.

— Divers documents inédits, intéressant l'histoire de la Vénus de Milo, ont été exhumés en 1897. Nous reproduisons un article publié à ce sujet, dans la *Nation* de New-York (25 mars 1897, p. 222-223), par notre collaborateur M. Salomon Reinach. Le témoignage de M. de Trogoff, dont il est question au début de cet article, est une note d'un officier de la marine royale, qui annonce la découverte de la statue de Milo *tenant une pomme dans une de ses mains*. M. S. Reinach a prouvé que l'auteur de cette lettre n'avait pas été témoin de la découverte et, par suite, que son témoignage est sans valeur.

« THE VENUS OF MELOS

« At the same time with the *Nation* of February 18, containing Mr. Stillman's letter about the Venus, I received a note from a Boston friend, stating that the new evidence published under the name of M. de Trogoff had attracted much attention in America and been commented upon by the daily press. It is a pity that such rubbish should be taken into consideration when so many important discoveries remain unnoticed. I perfectly agree with Mr. Stillman to the effect that the Trogoff document is worthless; I believe I demonstrated that conclusively in the *Chronique des Arts* (1897, pp. 16, 24), soon after the appearance of the document in question (*Illustration*, December 12, 1896). But Trogoff really existed; he was an officer in the French navy. It is equally true that he came to Melos, on board the French ship *L'Espérance*, early in March, 1820. Now, inquiries at the Ministère de la Marine in Paris enabled me to show that the *Espérance* left Melos on March 12, a month less four days before the discovery of the Venus (April 8). Trogoff was in Smyrna, on board the *Espérance*, when he heard that an important statue had been discovered. He learnt that, in all probability, from the French consul in Smyrna, David, who had been informed by Dauriac, commander of the French ship *Bonite* (and not *Bonté*, as many authors have it), as early as April 11. Mr. Stillman is in error when he asserts that no French ship was in the port of Melos at the time of the discovery.

« The facts are as follows : A small French squadron, comprising three ships, *Espérance, Lionne*, and *Estafette*, anchored in the harbor of Melos on March 4, 1820. On the 12th, the *Espérance*, with the commander-in-chief, Ba-

1. La rectification ci-dessus s'adresse en réalité à M. Alex. Papier, dont je n'avais fait que reproduire, sans la garantir autrement, la lecture publiée dans le *Bull. du Comité des Trav. hist.* (1895. p. 76). L'objet propre de ma note était de signaler l'analogie frappante de la forme du monument africain avec celle des ossuaires juifs de Palestine. Je n'en suis pas moins heureux d'avoir ainsi fourni indirectement à M. Rostovjew l'occasion d'établir la véritable lecture d'un petit texte qui avait échappé jusqu'ici à l'attention des épigraphistes spéciaux. — C. C.-G.

ron Des Rotours, sailed for Smyrna, leaving the two minor boats at Melos. On the 10th of April, the *Bonite*, coming from Smyrna, stopped at Melos and ordered the *Lionne* and *Estafette* to leave the island for Smyrna. Two days before, the statue had been discovered in the presence of a midshipman of the *Estafette*, Voutier, whose report on the subject, printed at Hyères in 1874—fifty-four years after the event—has been neglected by all archæologists, excepting M. Ravaisson. It is a rare pamphlet, which I have never been able to secure; I read the copy preserved in the Bibliothèque Nationale, and reprinted all the essential passages in the *Chronique des Arts* (1897, p. 16). Voutier's assertion is corroborated by the existence of drawings made by him on the spot and which have been reproduced by M. Ravaisson. Those drawings give outlines of the two sculptured blocks composing the statue, which had not yet been readjusted, and of two hermæ standing on inscribed pedestals. I may quote to the same effect a letter of the French vice-consul at Melos, Brest, to the consul in Smyrna, written on April 12, 1820. He says that opinions are divided on the value of the statue, " car il y a de ces messieurs les officiers qui l'ont observée qui disent que ce n'est pas grand chose, et d'autres, au contraire, disent que c'est un fort bel ouvrage ". So we may consider it quite certain that French officers were present when the Venus was unearthed, and that they began discussing the artistic merits of the statue during the first three days after its discovery.

« All that has nothing to do with the fact that on May 25, viz., six weeks later, the *Estafette* took possession of the statue when a part of it had already been shipped on a brig from Ragusa [1], which was going to carry the Venus to Constantinople. In the interval, Dumont d'Urville, an officer on the *Chevrette*, had seen the Venus (April 19), and his report had induced the Marquis de Rivière, then French ambassador at Constantinople, to send the *Estafette* to Melos. M. de Marcellus, secretary to the embassy, who was on board, had been ordered to buy the statue, which he did. Mr. Stillman is not warranted in speaking of " its rescue by D'Urville "; in fact, D'Urville was not even on the spot when it was rescued. A sort of half-popular, half-scientific legend has magnified the part played by that distinguished officer in the purchasse of the Venus. On the other hand, the French vice-consul, Brest, seeing that M. de Marcellus strove to claim the whole merit for himself, stoutly asserted that he had appreciated and bought the Venus immediately after the discovery. That is a falsehood, as Brest's official correspondence with David and Rivière clearly shows.

« Brest had secured the statue from being *given* to the Turkish dragoman of the arsenal, Mourouzi, before the ambassador had decided whether he would buy it or not. He thus rendered a very great service; but, thinking he had not been justly rewarded, he tried to make people believe that he had done much more. He lived till about 1865, receiving many visits, and repeating his

1. *Brick ragusais*, says Voutier : Brest says it was a boat from Galaxidi. At any rate, the ship wassailing under the Turkish flag.

story of the Venus with a host of imaginary details. His son, who died last summer, did just the same. Echoes of the legends circulated by Brest father and son were communicated to the public by several writers who chanced to converse with them. — MM. Fouqué (the geologist), Morey, Doussault, Jules Ferry, Stillman, etc. But the elder Brest was supposed to have written nothing, and the only documents hitherto published under his name were some short letters addressed by him to the consul of Smyrna and the French ambassador at Constantinople; these letters, dated 1820, were printed in 1874, and are given in an appendix to Goeler's monograph on the Venus (1879). At the beginning of the present year, I chanced to discover the copy of a long report of Brest's, addressed by him in 1862 to the French minister at Athens, who had requested him to put down his recollections. That important document, buried among the papers of Claudius Tarral, an English doctor who had prepared a work on the Venus, has been printed by my care in the *Chronique des Arts* (1897, p. 84)[1]. It contains many lies, but also some new and interesting statements. Brest asserts most positively that the arms of the Venus were missing, and that she was found together with the two hermæ which are now in the Louvre. The fragment of a hand with an apple was discovered much later.

« In Voutier's drawing we see the two hermæ standing upright *on inscribed pedestals*. The pedestal of the juvenile hermes bears an inscription which is the signature of a sculptor from Antioch on the Mæander, founded about 281 B. C. That piece of marble reached Paris, where it was drawn by Debay; some people thought it could be adjusted to the pedestal of the Venus, others denied it, and the discussion is not yet exhausted. Unfortunately, the fragment has disappeared and is known only by Debay's drawing. The inscription on the pedestal of the second hermes (a bearded Dionysos) was copied by Voutier, but badly reproduced by M. Ravaisson, who, finding it unintelligible, preferred not to mention it. A few weeks ago, I got hold of a photograph taken from Voutier's original drawing[2] and — thanks to a kind suggestion of M. Hiller von Gaertringen, who chanced to come to St.-Germain at that very moment — I could prove two very important facts : that the inscription on the lost pedestal reads *Theodoridas Daistratou*; that the same man's name occurs on a base found at Melos, now in the Museum at Athens, which supported the statue of a draped man and was discovered in 1879 together with the colossal Poseidon now in Athens (Collignon, " Sculpture Grecque " II, p. 481). Further, I procured an impression of the Theodoridas inscription and established beyond doubt, from the shape of the letters, that it belongs *to the first part of the fourth century* B. C.[3] »

« So it appears that the Venus was discovered together with two hermæ, one of which is later than 280, while the other one is earlier than 350[4]. The

1. [Les papiers de Tarral m'ont été communiqués par M. de Villefosse.]
2. [Cette photographie m'a été prêtée par M. Ravaisson. — S. R.]
3. See *Chronique des Arts*, 1897, p. 42. When I wrote that article, I had not yet procured an impression of the Theodoridas inscription at Athens.
4. [M. Furtwaengler peut avoir raison de croire que les deux hermès sont con-

consequence is, I believe, that neither one nor the other belonged to the statue. Mr. Furtwaengler has lately contended, with the approval of most German archæologists, that the lost fragment with the signature of Agesandros from Antioch really pertained to the pedestal of the Venus, which he does not believe to be earlier than the second century B. C. As, according to Debay's drawing, that fragment presented a hole for the insertion of a shaft, Mr. Furtwaengler has adopted a very awkward restoration of the Venus, her left elbow resting on a kind of column inserted in the pedestal to her left. I am glad to see that Mr. Robinson, in the new edition (1896) of his Boston " Catalogue of Casts ", has abandoned Mr. Furtwaengler's theory, after a personal examination of the pedestal in Paris. But Voutier's drawing does not allow of Mr. Furtwaengler's restoration. The fragment with the signature *did not* support a column, but the small hermes now in the Louvre. So that, supposing the Venus and the lost marble have anything in common, we must resort to Tarral's restoration, as given in Goeler's " Venus " or in Mr. Stillman's " On the Track of Ulysses "; the hermes is on the left side of the goddess, who raises her left arm above it. Now, if Mr. Furtwaengler's restoration is bad, that of Tarral is simply hideous. So that there seems to be no other way out of the difficulty than to deny the existence of any connection between the two hermæ and the Venus. At the same time, the argument drawn from the Agesandros inscription, in order to establish the late date of the Venus, sinks to nothing, and we are free again to believe, contrarily to MM. Furtwaengler, Benndorf, Koerte, and many others, that the Venus is a work of the fourth century B. C.

« I have stated that the Theodoridas inscription, found with the Poseidon, belongs to the beginning of the same century (say 370 B. C.). Now, the Poseidon has universally been attributed to the second century B. C. The fact that it was discovered with a statue placed on an inscribed base of the fourth century is a prime argument against the accepted date. But, moreover, that inscribed base bears a dedication in the Dorian dialect to Poseidon : Θεοδωρίδας Δαϊστράτο Ποτειδᾶνι. It is at least probable that Theodoridas, having dedicated the statue of Poseidon, dedicated in the same shrine his own statue, which is preserved in Athens on its pedestal. So that the Poseidon would belong to the same period as the Venus, viz., the first half of the fourth century B. C. This, if verified, will be a hard lesson for the historians of ancient art, who all but unanimously considered the Poseidon as a Greco-Roman work. I should invite archæologists who reside in Athens to study the case with the greatest care. The date of the Theodoridas inscription is *unquestionable*; it remains to establish beyond doubt that the draped statue on the pedestal really belongs to it (as Mr. Cavvadias and one of my correspondents in Athens assert), and, moreover, to inquire if the style of that statue and of the Poseidon may be considered as contemporaneous. When archæologists really get convinced that the Poseidon was sculptured about 370 B. C., then nothing will prevent us from attributing the Venus to the

temporains, auquel cas l'un d'eux aurait été placé à tort sur la base au nom de Théodoridas. Mais il paraît absolument certain que l'autre était inséré dans la base au nom d'Agesandros, qui présentait une cavité pour le recevoir. — S. R.]

school of Phidias, which is the natural tendency of all those who have studied the Elgin marbles, and which — I may add — has always been my opinion, in spite of the German archæologists and of the greatest among them, Mr. Furtwaengler.

« Salomon REINACH. »

— Nous reproduisons ce qui suit d'après le *Journal des Débats* du 3 octobre 1897 :

On n'a sans doute pas oublié les arguments fournis l'été dernier par M. de Stern, directeur du musée d'Odessa, contre la tiare de Saïtapharnès. M. de Stern affirmait avoir découvert à Odessa le joaillier qui avait fourni la plaque d'or et l'artiste qui l'avait ciselée. Cette découverte avait produit une assez vive impression, et, parmi les adversaires de l'authenticité de la tiare, principalement en Allemagne, on se plaisait à dire que le débat était terminé. Il ne l'est point du tout. Voici, en effet, que les deux personnes nommées par M. de Stern protestent énergiquement contre ses allégations par des lettres adressées aux journaux d'Odessa. Nous traduisons d'abord la lettre du ciseleur :

« Le numéro 4009 de votre estimable feuille contient un extrait d'un article de M. Stern, publié dans la *Revue philologique*, article où il est dit que l'on fabrique dans mon atelier des *antiquités*. Je dois *démentir* catégoriquement cette assertion ; M. Stern est en effet venu chez moi, et s'est intéressé à mes travaux ; je lui ai montré un squelette d'or en miniature que j'ai exécuté pour la prochaine Exposition universelle à Paris. Mais je ne sais quels modèles antiques M. Stern peut avoir vus chez moi. L'honorable directeur du musée a probablement pris pour des antiquités de petites figurines devant servir de cachets. Quelque flatteuse que soit donc pour moi la singulière réclame de M. Stern, et sa pensée de me déclarer l'auteur de la « célèbre tiare », je dois renoncer à cet honneur immérité.

« Signé : Graveur J. RACHUMOWSKI. »

Le démenti du joaillier est ainsi conçu : « Lettre à la rédaction. Monsieur le rédacteur, dans le nº 138 de l'*Odesski Listok* (*Journal d'Odessa*), fut reproduite une notice d'une feuille de Kischenew, où l'on dit que les curiosités historiques qu'on vend à Odessa se fabriquent sur les lieux mêmes ; à cette occasion on a cité mon nom. On prétend ensuite que ma fabrique a produit deux statuettes en or, qui constitueraient un travail hors ligne, et qui auraient servi à induire en erreur l'Académie de Paris (*sic*). J'ai l'honneur de déclarer que ma fabrique n'a jamais produit d'objets qui pussent induire en erreur qui que ce soit et que, dans ce cas, mon nom a été cité dans la feuille de Kischenew par une erreur regrettable.

« Signé : W. DE MORET. »

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre Moret. **Une fonction judiciaire de la XIIe dynastie et les chrématistes ptolémaïques.** (Extrait du *Recueil des Travaux relatifs à la philol. et à l'archéol. égyt.*, t. XVII, p. 44-49). Paris, 1895.

L'appel au roi en Égypte (Extrait des *Actes du Xe Congrès des Orientalistes. Session de Genève* 1894. Section IV, p. 141-165). Leyde, Brill, 1896.

La condition des Féaux en Égypte (Tirage à part du *Recueil des Travaux*, t. XIX). 41 p. in-4, Paris, 1897.

Dans ses mémoires sur un *Manuel de hiérarchie égyptienne* et la *Carrière de deux hauts fonctionnaires*, M. Maspero a tracé, il y a près de dix ans, les grandes lignes de l'histoire administrative de l'Égypte et de ses principales institutions centrales et locales. La voie difficile qui fut ainsi frayée n'attira guère de chercheurs. M. Moret vient de reprendre cet ordre d'études, dans une série de travaux qui ont pour but de déterminer quelques-uns des moyens d'action du pouvoir royal dans l'Égypte ancienne, et il a montré encore une fois de quelle précision sont susceptibles ces difficiles recherches d'épigraphie égyptienne, si décourageants que soient au premier abord, par leur imprécision et leur banalité apparentes, les matériaux dont elles disposent.

Une stèle hiéroglyphique du Louvre (n° 251) lui a permis de montrer que les *Chrématistes* de l'époque ptolémaïque (juges itinérants chargés de faire des tournées d'enquêtes, et de recevoir les appels directs adressés au roi ou les appels des jugements rendus par les tribunaux ordinaires) avaient, dès la XIIe dynastie, des devanciers dans des fonctionnaires munis des mêmes pouvoirs et connus sous le nom de « Préposés aux appels ou aux enquêtes ». Cette juridiction des juges forains, le second mémoire le montre, n'était qu'une des formes de l'évocation royale : car les Pharaons, comme après eux les Lagides, reçurent directement, à leur cour, les plaintes de leurs sujets, soit pour juger les causes en première instance, soit pour réviser des jugements déjà rendus. Le roi juge en personne les causes importantes, mais le plus souvent il délègue à l'examen des requêtes des agents spéciaux, que ce soient les juges itinérants cités plus haut, Chrématistes ou Préposés, ou les juges ordinaires de tout rang, tribunaux des *qonbitiou* et princes nomarques à l'époque pharaonique, archidicastes et stratèges sous les Lagides. Pourquoi les rois d'Égypte ont-ils développé ainsi leur juridiction particulière? Si l'on se rappelle que les Pharaons avaient à lutter contre de puissantes familles « féodales », on comprendra qu'ils aient encouragé la population des nomes à passer de l'obédience de leurs suzerains directs à leur obédience propre. Les Lagides, eux aussi, durent combattre ce qui restait d'influence à la vieille et inassimilable noblesse indigène ; et, de plus, ils durent se défier de l'opposition sournoise de leurs propres tribunaux indigènes. Ils n'eurent qu'à adapter à leur situation nouvelle

les traditions pharaoniques pour opposer à ces derniers des juges royaux et de nationalité hellénique, appliquant les lois royales. — M. M. fait remarquer, en terminant, que les empereurs romains qui ont usé, eux aussi, de l' « appel au souverain », ont confié leur juridiction aux différents *praefecti*, créés peut-être à l'imitation de certains magistrats municipaux d'Alexandrie.

Le dernier des mémoires cités montre quel rôle social a joué, jusqu'aux environs de la XXe dynastie, la « recommandation à un seigneur ». Tout homme avait besoin d'un maître, l'homme sans patron étant exposé aux violences des puissants. Les Pharaons surent tirer parti de cet état de choses, et ils firent, de la recommandation des sujets à leur personne, un moyen de centralisation. L'attaché ou le féal du roi (*âmakhou*) recevait de lui des « rations de nourriture » pendant sa vie terrestre, un emplacement de sépulture, parfois un mobilier funéraire, ou même un tombeau complet pour l'autre vie. En échange, l'âmakhou devait au roi, ou au seigneur, en dehors de son devoir général de dévouement, des services précis. La recommandation avait d'ailleurs sa racine dans la constitution même de la famille égyptienne : M. M. montre que le père était considéré comme un souverain (les mots « père » et « prince » semblent avoir en égyptien la même racine), auquel ses femmes et ses enfants étaient unis par les liens de la recommandation. — D'autre part, sur l'usage civil se modelèrent, comme toujours, les conceptions sur la vie d'outre tombe ; tout défunt s'attacha à l'un des dieux des morts, notamment à Osiris et à Anubis et ces dieux donnèrent à leurs féaux des rations de nourriture et des domaines funéraires, exigeant en échange, comme les Pharaons, un service de garde du corps et des corvées.

L'analyse qui précède a peut-être montré l'intérêt de ces études modestes d'apparence et restreintes d'objet. L'Égypte offre à l'histoire de la civilisation le type le plus archaïque de la monarchie administrative : dans la vallée du Nil des formes d'organisation politique ont été créées dont quelques-unes ont survécu aux dynasties pharaoniques, si l'on admet, avec Lumbroso, Otto Hirschfeld, Camille Jullian, que par l'intermédiaire du royaume ptolémaïque elles ont passé au monde impérial romain. Le devoir de la science, vis-à-vis des documents égyptiens qui nous les révèlent, est double : il faudrait analyser et classer les formules innombrables des stèles hiéroglyphiques, puis en dégager l'histoire antérieure de l'Égypte, des Pharaons aux Lagides. Il est à souhaiter que M. Moret ne voie dans ces essais que des études préparatoires à un Manuel d'épigraphie égyptienne et une Histoire des institutions de l'Égypte, de leur évolution et de leur rayonnement.

Isidore Lévy.

Le Gérant : Ernest LEROUX.

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(*Suite et fin*[1].)

XXXV

Les faussaires se sont aussi exercés à l'imitation de l'argenterie antique, mais ils n'ont guère réussi à donner le change. En copiant les belles pièces conservées dans les Musées, ils se seraient trahis immédiatement, ces pièces étant très connues et ayant été reproduites, pour la plupart, par la galvanoplastie; d'ailleurs, il ne s'en est pas encore rencontré qui eussent le talent nécessaire pour inventer des motifs analogues à ceux de l'argenterie antique et les exécuter d'une façon satisfaisante. Les quelques essais tentés dans ce genre ont abouti à la confusion de leurs auteurs. Ainsi je me souviens d'avoir vu à Rome une grande coupe en argent provenant, disait-on, d'une fouille clandestine exécutée en Sicile. Elle était ornée d'un bas-relief circulaire représentant — on ne le croirait jamais — *la frise du Parthénon!* Pour comble de naïveté, le faussaire avait reproduit cette frise dans son état actuel de dégradation. Aussi la coupe obtint-elle un succès... de fou rire!

Je dois dire cependant que la chimie contemporaine a mis à la disposition des faussaires des procédés très ingénieux, qui leur permettent d'obtenir une imitation *parfaite à l'œil* de la patine violacée dont l'argenterie antique est souvent recouverte après plusieurs siècles d'enfouissement. Seulement, cette patine est assez molle et il suffit d'être prévenu pour en reconnaître le caractère factice. Un connaisseur ne s'y trompera pas deux fois.

1. Voir la *Revue* de nov.-déc. 1895; janv.-fév., mars-avril, mai-juin, sept.-oct. 1896; janv.-fév., mars-avril, mai-juin, sept.-oct. 1897.

Il en est tout autrement, hélas! pour les objets en bronze. En cette matière, la falsification a atteint un degré de perfection vraiment décourageant; les plus savants peuvent toujours s'y méprendre. Autrefois, les patines fausses étaient pour ainsi dire appliquées sur les bronzes, et seuls les débutants se laissaient duper. Mais aujourd'hui, on obtient des patines absolument identiques à celles que produit l'action du temps. Le grand maître de ce genre d'escroquerie est un Romain bien connu de tous les collectionneurs sur les bords du Tibre. Né dans une famille de chimistes, bon chimiste lui-même, il a inventé un procédé pour donner au bronze *tous les genres de patines connus*, depuis la belle patine lisse et brillante, bleue ou verte, jusqu'à la patine rugueuse que donne le sol de Rome ou le lit de la rivière. On sait que certaines terres, entre autres celle de Rome, produisent des patines rugueuses et d'un vert intense; souvent ces patines sont affectées d'une maladie que l'on appelle le *chancre du bronze*, qui se manifeste par de tout petits points d'un vert clair, blanchâtre, en forme d'excroissances farineuses. Ces points, avec le temps, et surtout sous l'influence de l'humidité atmosphérique, se gonflent, éclatent et reparaissent ensuite à la fois plus grands et plus nombreux. Bientôt, ils envahissent toute la surface du bronze, le creusent, le désagrègent et finissent par réduire le métal en poussière. Quand on trouve un bronze fraîchement déterré, et que l'on constate, peu de jours après, les premiers symptômes du mal, il faut bien se garder d'enlever les petites taches farineuses, car cela précipiterait le cours de la maladie; il faut, j'en parle par expérience, *imbiber d'encre*, avec un pinceau, chacune de ces taches et laisser bien pénétrer l'encre dans la verrue. Si, après trois ou quatre jours, la tache reparaît ou s'élargit, ou s'il se produit des taches nouvelles, il faut répéter l'opération deux fois et davantage; lorsque le mal n'est pas trop invétéré, on arrive ainsi à en enrayer les effets. Il est vrai que les taches d'encre sont peu agréables à l'œil; mais comme le chancre du bronze se produit toujours sur des patines rugueuses, la tache noire formée par l'encre finit par pâlir et se marie très bien avec

le vert obscur de la patine. Qu'on se garde surtout de vouloir enlever les taches d'encre avec le grattoir ; on risquerait de faire reparaître le mal. — Cette digression n'est pas tout à fait déplacée, car il me reste à dire que les faussaires romains ont poussé si loin l'art d'imiter les patines, qu'ils produisent aussi, de temps en temps, *des patines affligées du chancre du bronze !* Et ce n'est pas un semblant de maladie qu'ils donnent au bronze neuf : c'est la maladie elle-même.

Je crois qu'il serait indispensable d'édicter une loi prohibant de donner à des copies d'objets antiques l'apparence d'objets trouvés sous terre ou dans l'eau ; la personne qui aurait contrevenu à cette loi serait poursuivie pour escroquerie. L'intention de tromper devient manifeste dès qu'on mutile la copie d'un bronze antique ou qu'on la patine d'une certaine manière ; il me semble que le délit pourrait être défini assez clairement pour ne pas échapper à la répression. Quel soulagement une loi de ce genre apporterait, je ne dis pas seulement aux collectionneurs, mais aux conservateurs des musées publics !

Pour en revenir à notre virtuose romain, il commença par imiter les médaillons de bronze, faisant graver des coins de médailles rares et patinant les exemplaires qu'il faisait frapper. Ces premiers essais ne trompèrent que des amateurs inexpérimentés, car le style des coins et surtout la forme des lettres laissaient à désirer. Mais, plus tard, il s'assura les services d'un graveur plus habile, trop habile même ; les coins dont il se servit dès lors étaient irréprochables et la merveilleuse patine dont il savait revêtir les pièces frappées avec ces coins les recommandait particulièrement aux collectionneurs. Non seulement notre homme reproduisit les médaillons les plus recherchés, les pièces uniques, mais il mit en circulation des copies admirables de pièces assez répandues, que la beauté de la patine lui permettait de vendre fort cher. On finit par savoir qu'il y avait un faussaire et à découvrir son nom ; mais comme les acheteurs étaient désarmés à son égard, ils durent se taire. Je dois dire encore que cet individu pratiquait un autre genre de falsification très difficile à

démasquer : il se procurait des médailles de bronze authentiques, mais frustes, et les surfrappait à l'aide de ses coins faux, de façon à reproduire, avec un métal bien antique, les types numismatiques les plus rares.

Ce commerce frauduleux eut pour résultat de décourager le commerce honnête. Les numismates prirent peur et leur défiance est loin encore d'être calmée. J'ai vu des pièces parfaitement authentiques refusées par tout le monde, et j'ajoute que, tout en les croyant authentiques, je ne pouvais donner tort à ceux qui les refusaient.

Comme les acheteurs de monnaies étaient sur leurs gardes, le faussaire en question chercha des compensations ailleurs et entreprit de fabriquer des statuettes. Copier était facile ; mais quant à créer de nouveaux types, il n'aurait même pas dû y songer. Il essaya pourtant, mais sans succès ; les marchands eux-mêmes ne se laissèrent pas prendre. Alors il restreignit ses ambitions et se contenta de copier, avec de légères variantes, des pièces antiques plus ou moins connues. J'ai eu l'occasion de voir un certain nombre de ces copies, toutes admirablement patinées, entre autres des répliques, trouvées, assurait-on, à Pompéi ou à Boscoreale, du *Narcisse* et du *Faune dansant* de Naples. J'ai vu aussi le portrait d'un Romain de l'époque républicaine, tête de grandeur naturelle, couverte d'une merveilleuse patine vert-émeraude lustrée. Un petit détail éveilla ma méfiance. J'observai que la patine était lisse, intacte et dure sur tout le bronze, sans en excepter la chevelure ; sur les rebords minces du pourtour du cou, elle s'était écaillée et quand je portais mon ongle sur la surface de l'endroit écaillé, la patine *de dessous* s'en allait en poussière. Cette tête est, m'a-t-on dit, la copie d'une tête en marbre authentique, qui existe en Italie dans une collection particulière. — Pour en finir avec les falsifications de bronzes, je crois qu'un archéologue, et même un simple amateur bien exercé, peut presque toujours décider de l'authenticité d'une statuette ou d'un relief, mais qu'il n'en est plus de même pour les monnaies : il faut tout simplement renoncer à en acquérir, parce qu'il est de-

venu impossible, à mon avis, de discerner le vrai du faux. Appelons donc de tous nos vœux une loi contre les falsifications d'antiquités — une loi sévère, car il est temps de faire cesser l'impunité d'une classe de coquins qui sont les seuls, jusqu'à présent, à pouvoir vaquer sans inquiétude à une coupable industrie.

XXXVI

Je dirai peu de chose des imitations de verres et de marbres antiques, car les faussaires qui s'en occupent sont encore peu habiles. Les fabriques de Murano imitent, il est vrai, la verrerie ancienne, mais pas au point de tromper un amateur expert. Du reste, l'irisation que donne au verre un séjour prolongé sous la terre n'a jamais pu être reproduite artificiellement; tout au plus est-on arrivé à obtenir, par la chimie, de légers voiles teintés d'un semblant d'irisation.

Les faussaires d'objets en marbre ne sont pas parvenus à imiter la gangue, les herborisations produites sous terre par les racines des plantes et des arbres, ni même les concrétions calcaires qui se forment sur le marbre sous l'influence de la nature du sol. En Grèce, on a bien tenté quelques essais; mais je doute que les faussaires aient fait beaucoup de dupes. Les imitateurs des produits céramiques ont été plus heureux.

Ce sont surtout les Napolitains qui ont excellé dans cette industrie et c'est à Santa Maria di Capua Vetere (l'ancienne Capoue) que se trouvent les ateliers les mieux montés pour la fabrique de vases peints. Il faut d'ailleurs s'entendre quand on parle de vases peints *faux*. Même le célèbre céramiste Raimondi, mort il y a peu d'années, qui était, à Santa Maria, le grand *maestro* de cet art, n'a jamais pu inventer entièrement la décoration d'un vase et le faire passer pour antique. Seulement, s'il arrivait à cet artiste de talent de se procurer quelques fragments d'un beau vase, il était assez habile pour recomposer le sujet entier en s'aidant des publications

de vases existant dans les Musées ou dans les collections particulières. Il refaisait les parties manquantes et donnait au tout une uniformité si parfaite qu'il était presque impossible de reconnaître les parties modernes. Mais si l'on s'avise de laver un vase ainsi *truqué* avec de l'alcool pur rectifié, les parties antiques restent seules intactes et la peinture moderne disparaît. Jamais Raimondi ni aucun autre n'a pu découvrir le secret des anciens céramistes pour obtenir les fonds d'un noir brillant improprement appelés *vernis de Nola*. Pour dissimuler leur impuissance à cet égard, les faussaires sont obligés, une fois le vase refait et repeint, de le couvrir en entier d'un vernis de leur composition, mais dont la surface, bien que brillante, n'a ni l'éclat ni la fraîcheur du vernis ancien. Cette surface paraît relativement terne et ne résiste pas au lavage à l'alcool.

Depuis peu, les Grecs ont établi à Athènes même des officines pour la fabrique des vases et autres antiquités. A ma connaissance, il en existe trois. On y produit peu de vases à fond rouge ou noir et le peu qu'on en fabrique est chargé de dorures, de manière à éviter l'épreuve du lavage à l'alcool, épreuve à laquelle la dorure, même antique, ne résiste pas. En revanche, ces Messieurs excellent à fabriquer des vases à fond blanc, car ceux-là aussi, même quand ils sont antiques, ne supportent pas l'alcool. De plus, le grand prix qu'ont atteint les lécythes blancs et surtout les coupes blanches (à la vente Branteghem) a stimulé naturellement l'habileté des faussaires. Leurs essais, à cet égard, ne sont pas sans valeur artistique ; mais la technique laisse à désirer. Je ne dirai point en quoi, car les faussaires en feraient bientôt leur profit. Du côté archéologique et épigraphique, ils ont aussi beaucoup à apprendre. En somme, la fraude est surtout dangereuse pour qui se trouve pour la première fois en présence de produits de cette classe. C'est à une observation sagace de M. S. Reinach que je dois de n'avoir pas été l'une des premières dupes; j'étais sur le point de me laisser tenter par un *alabastron* à fond blanc signé d'un nom d'artiste et orné d'un sujet très artistement peint, Diane surprise au bain par Actéon.

J'ai vu depuis des coupes, des *alabastra* et même des bobines sorties du même atelier.

On sait que l'industrie des faussaires s'est tout particulièrement appliquée à produire des statuettes et des groupes en terre cuite. Ne m'étant jamais occupé avec suite des objets de ce genre, je m'abstiendrai d'en parler, car les connaissances pratiques me font défaut. Je veux seulement présenter encore une observation générale. Certaines personnes sont souvent tentées, aujourd'hui, d'exagérer la méfiance et, en particulier, de déclarer faux un objet sur le vu d'un dessin ou d'une photographie. Les jugements de ce genre émanent généralement de très savants archéologues, qui déclarent faux ce qui est seulement nouveau pour eux. Tel détail de costume, tel geste, telle attitude, telle manière de représenter un mythe, telle forme de lettre, leur semblent des preuves suffisantes de la fausseté d'un objet, quand ils n'ont encore rien rencontré d'analogue sur les monuments antiques. Souvent, sans doute, les jugements fondés sur de tels critériums sont justifiés, car les faussaires sont d'assez mauvais archéologues et ignorent presque toujours l'épigraphie. Mais, d'autres fois, les spécialistes oublient trop facilement qu'il reste encore beaucoup à découvrir et que les systèmes adoptés, les données admises dans la science sont loin d'être définitivement établis. Ainsi, par exemple, les fouilles de l'Acropole d'Athènes ont prouvé jusqu'à l'évidence qu'on attribuait à certains vases signés des dates trop basses de près d'un siècle. Les recueils périodiques enregistrent continuellement des formes de lettres nouvelles, des détails de costume inédits, des représentations mythiques isolées. En somme, lorsqu'un objet est suspect par des motifs archéologiques, on ne peut raisonnablement le déclarer faux qu'après l'avoir étudié directement; la science, quelque vaste qu'elle soit, ne peut se substituer au coup d'œil du connaisseur. J'aurais même plus de confiance, à cet égard, en des personnes possédant une expérience personnelle de la technique qu'en des savants de cabinet; je préférerais aussi à ces derniers les directeurs de Musées, certains collectionneurs, les marchands d'anti-

quités honnêtes (il y en a), parce qu'ils voient sans cesse défiler sous leurs yeux des objets vrais ou faux, tandis que les savants travaillent surtout sur des photographies ou des dessins. Pour acquérir la pratique et le coup d'œil qui constituent le véritable connaisseur, il faut avoir été souvent trompé et il est bon de l'avoir été à ses dépens, car il n'est rien qui affine le jugement autant que des mécomptes personnels. La tâche propre des savants est toute différente : à eux d'expliquer les sujets, de préciser les époques, de distinguer les styles, de fixer les attributions. Cette tâche exige tant de connaissances et de si longues recherches qu'il paraît difficile, aujourd'hui surtout, d'être à la fois un grand savant et un grand connaisseur, d'exceller à la fois dans les deux domaines de l'érudition et du sentiment. Le mieux que puissent faire les connaisseurs et les érudits, c'est de rester chacun dans sa sphère, mais de vivre en bonne intelligence et de s'éclairer mutuellement de leurs conseils.

Comte Michel TYSKIEWICZ.

P.-S. — Au moment de donner le bon à tirer de cet article, qui termine l'intéressante série des *Souvenirs d'un vieux collectionneur*, je reçois la triste nouvelle de la mort de M. le comte Michel Tyskiewicz, décédé à Rome le 18 novembre 1897. On me permettra de donner ici même un souvenir à l'homme excellent, à l'amateur plein de finesse et d'un goût si sûr, qui a bien voulu réunir, à l'intention de notre *Revue*, mille anecdotes instructives ou piquantes auxquelles ne manqueront jamais les lecteurs. La mémoire du comte Tyskiewicz vivra dans ces pages charmantes, alors même que sa collection aura été dispersée ; il y a mis le meilleur de lui-même, sa longue expérience, sa passion pour les belles choses, son sentiment délicat des styles, enfin l'urbanité et la bonhomie qui rendaient si aimable le commerce de l'ami dévoué que nous perdons.

S. R.

UNE

IMAGE DE LA VESTA ROMAINE

On n'a encore signalé, dans les musées d'antiques, aucune image authentique de Vesta. Je parle, bien entendu, de la vieille Vesta romaine et non de l'Hestia des Grecs, qui fut de bonne heure assimilée à la déesse latine. L'Hestia grecque paraît sur plusieurs vases à figures rouges, où sa silhouette, qui rappelle celle de Koré, est accompagnée de son nom[1]. Les anciens ont aussi mentionné quelques statues d'Hestia, debout ou assise, dont nous possédons probablement des copies ; de ce nombre est la célèbre statue dite *Hestia Giustiniani*, actuellement dans la collection Torlonia à Rome[2]. Les monnaies romaines, consulaires ou impériales, qui portent au revers des représentations de Vesta, nous offrent toujours, sous un nom latin, des images de l'Hestia grecque. Dans les peintures de Pompéi, Vesta, figurée avec les Lares, a le type grec d'une jeune divinité de l'abondance ; parfois elle est accompagné d'un âne, quadrupède qui était consacré à la Vesta romaine[3], mais ce détail est le seul auquel on puisse reconnaître qu'il s'agit bien de la divinité latine. De même, sur l'autel de Gabies[4], une lampe surmontée d'une tête d'âne, que le sculpteur a placée aux pieds de Vesta, est le seul attribut qui permette de l'identifier ; l'aspect de la déesse est celui d'une Héra ou d'une Déméter. Le déblaiement de la maison des Vestales à Rome, en 1883, a fait découvrir de nombreuses statues de Vestales, mais aucune image de la déesse qu'elles servaient[5].

1. Voir l'art. *Hestia* dans le *Lexikon der Mythol.* de Roscher.
2. Clarac, *Musée*, p. 449, 7 R.
3. Baumeister, *Denkmäler*, fig. 888.
4. Hirt, *Bilderbuch*, pl. VIII, 13.
5. Jordan, *Der Tempel der Vesta und das Haus der Vestalinnen*, Berlin, 1886.

Dès 1805, Boettiger déclarait qu'il n'existait pas de représentations plastiques de Vesta et que les diverses figures ainsi désignées dans les collections étaient celles de la déesse Rome ou de Cérès[1]. Cette opinion me semblerait encore l'expression de la vérité, n'était le monument qui fait l'objet de la présente notice.

Nous savons, par Ovide, que le temple de Vesta à Rome ne contenait pas d'image. Comme l'accès en était interdit aux profanes, le poète avait cru d'abord, sans doute avec la plupart de ses contemporains, qu'il existait une ou plusieurs statues dans le sanctuaire, mais dissimulées aux regards. Plus tard, mieux informé, il s'accuse lui-même de son erreur[2] :

Esse diù stultus Vestae simulacra putavi;
Mox didici curvo nulla subesse tholo.
Ignis inextinctus templo celatur in illo;
Effigiem nullam Vesta nec ignis habent.

Remarquons qu'Ovide dit seulement qu'il n'y avait pas d'effigie de Vesta sous la toiture du temple circulaire, *curvo nulla subesse tholo*. Mais nous sommes certains, d'autre part, qu'il existait une statue de Vesta dans le vestibule du temple[3]. En effet, parlant de la mort du grand pontife Mucius Scaevola, proscrit par le parti de Marius en 82 avant J.-C., l'*Epitome* du livre LXXXVI de Tite Live dit qu'il fut assassiné dans le vestibule du temple de Vesta, *in vestibulo aedis Vestae*. Or, Cicéron, mentionnant le même événement dans deux passages, dit que le grand pontife fut massacré devant l'image de Vesta, *ante simulacrum Vestae*[4], et que la statue fut maculée de son sang, *sanguine simulacrum Vestae respersum*[5]. Lucain[6] fait expirer Scaevola devant le sanctuaire de la déesse et ses autels toujours allumés (*ante ipsum*

1. Boettiger, *Kleine Schriften*, t. I, p. 399.
2. Ovide, *Fastes*, VI, 295.
3. Cf. Thédenat, *Bull. Soc. des Antiquaires*, 1895, 3e trimestre.
4. Cicéron, *De nat. deor.*, III, 32, 80.
5. Cicéron, *De orat.*, III, 3, 10.
6. Lucain, *Phars.*, II, 126.

penetrale deae semperque calentes Mactavere focos). Ces témoignages sont décisifs et prouvent que la statue n'était pas dans le temple même, mais *in vestibulo*. Florus s'est donc laissé entraîner par son éloquence lorsqu'il décrit Mucius Scaevola embrassant l'autel de Vesta et risquant d'avoir le feu sacré pour sépulture (*Vestales amplexus aras tantum non eodem igne sepelitur*)[1]. Même poursuivi par des sicaires, un grand pontife ne pouvait pas pénétrer dans la partie d'un temple d'où les hommes étaient rigoureusement exclus[2]. Il n'y avait eu, dans l'antiquité, que deux exceptions. Lors de l'incendie du temple de Vesta, en 241 avant J.-C., L. Caecilius Metellus se précipita au milieu des flammes pour sauver le Palladium; il y perdit la vue, ce qui, dans les idées des anciens, était le châtiment de ceux qui voyaient ce qu'ils ne devaient point voir[3]. Vers 220 après J.-C., Héliogabale, voulant détruire le culte de tous les dieux autres que le sien, entra de force dans le sanctuaire de Vesta pour enlever le Palladium et fit transporter dans le temple de son dieu la statue où il crut le reconnaître[4]. Assurément, les auteurs qui ont rapporté ces faits n'auraient pas manqué de citer le cas de Scaevola, si le grand pontife avait perdu la vie dans le temple même et si la statue qui fut tachée de son sang avait été dressée auprès de l'autel.

La statue dont parle Cicéron était-elle conforme au type hellénique d'Hestia? Cela est très probable; je supposerais même

1. Florus, III, 21.

2. Lampride se trompe (*Heliog.*, 6) lorsqu'il écrit : « *In penum Vestae, quod solae virgines solique pontifices adeunt... irrupit* » Les pontifes en étaient exclus comme les autres hommes, sans quoi Héliogabale, qui était grand pontife, n'aurait pas commis un sacrilège en y entrant. Cf., entre autres passages, Lucain, *Phars.*, I, 598; IX, 994, et Juste Lipse, *Opera*, t. III, p. 1093.

3. Sur cet incendie, voir Ovide, *Fastes*, VI, 436 sq. Sur la perte des yeux de Metellus, Pline, *Hist. Nat.*, VII, 43.

4. Lampride, *Heliog.*, 7. Le passage est obscur et sans doute altéré. — Tacite (*Annales*, XV, 36) raconte que Néron entra dans le temple de Vesta et y fut saisi d'un tremblement de tout le corps, « soit que la déesse l'ait épouvanté, soit qu'il s'effrayât à la pensée toujours présente de ses propres crimes. » Mais il n'y avait pas sacrilège; ce qui prouve que l'expression employée par Tacite, *Vestae templum*, ne désigne pas l'intérieur du sanctuaire, *penus* ou *penetralia Vestae*.

volontiers qu'elle avait été placée dans le vestibule lors de la réparation du temple après le nouvel incendie survenu en 210 avant J.-C.[1]. Rome était alors très riche en statues grecques, car deux ans auparavant, en 212, Marcellus avait pris Syracuse et fait transporter à Rome une grande partie des œuvres d'art qu'il y trouva[2]. « C'est alors, dit Tite Live, que l'on commença à admirer les œuvres des artistes grecs. » Si la statue du vestibule de Vesta avait été une œuvre archaïque de l'art indigène ou étrusque, le type s'en serait conservé sur les monnaies.

Il existait à Rome une autre statue de Vesta, qui doit être antérieure à l'an 217 avant J.-C. A cette date, en effet, qui est celle de la bataille de Trasimène, on offrit aux dieux un lectisterne de trois jours[3]. Tite Live nous apprend qu'il y eut six lits dressés pour le festin et il nomme Vesta parmi les douze divinités qui y prirent part. Ces douze dieux sont le sénat divin, les *Dii consentes*, dont Ennius a réuni les noms dans deux vers célèbres[4] :

Juno Vesta Minerva Ceres Diana Venus Mars
Mercurius Jovi' Neptunu' Volcanus Apollo.

Varron, qui écrivait en 36 avant J.-C., vit leurs statues près du Forum[5]; il les qualifie d'*imagines auratae*, ce qui prouve qu'elles étaient en bois plutôt qu'en terre cuite. Pline dit d'ailleurs expressément que, jusqu'à la conquête de l'Asie, les statues des dieux romains furent presque toujours de bois ou d'argile, *lignea aut fictilia*[6]. L'endroit où Varron vit les statues des douze dieux nous est exactement connu : c'est un portique situé à l'extrémité nord-ouest du Forum et sur la montée qui conduit au Capitole. Retrouvé en 1834, il a été restauré depuis par Canina[7]. Mais ce portique avait été l'objet d'une restauration antérieure, exécutée,

1. Tite Live, XXVI, 27.
2. Tite Live, XXV, 40; Polybe, IX, 40; Plut., *Marcellus*, 21.
3. Tite Live, XXII, 10.
4. Ennius, *Fragm.*, éd. Vahlen, 45.
5. Varron, *De re rust.*, I, 1, 4.
6. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 34.
7. Cf. Middleton, *Remains of ancient Rome*, t. I, p. 341, 342.

en 367 avant J.-C., par les soins de Vettius Praetextatus, préfet de la Ville. On possède une partie de l'inscription qui rappelait ce travail ; d'après la restitution certaine de M. Mommsen [1], elle débutait ainsi : [*Deorum c*]*onsentium sacrosancta simulacra cum omni lo*[*ci totius adornatio*]*ne, cultu, in* [*formam antiquam restituto*], etc. Ce qui nous intéresse ici, c'est la mention des *sacrosancta simulacra*, mots qui se lisent dans la partie conservée du texte. Une pareille expression ne convient qu'à des statues d'une antiquité vénérable, comme l'étaient sans doute celles du lectisterne de 217. Jordan a autrefois émis l'hypothèse que la première image de Vesta qu'on ait connue à Rome fut empruntée au cycle des douze dieux helléniques, à l'occasion même du lectisterne décrit par Tite Live. Il me semble difficile de croire que les douze dieux *consentes* n'eussent pas été représentés par la sculpture avant cette époque et inadmissible que la statue de Vesta fût la plus récente du groupe. En tous les cas, le *sacrosanctum simulacrum* de Vesta, en bois doré, n'était pas une œuvre grecque importée et il est tout au moins possible, *a priori*, qu'elle fût conforme à un type indigène différent du modèle hellénique. Peut-on se faire une idée de cette vieille image? Je pense que oui; je pense même que nous en possédons une copie grossière. Mais pour rendre mon opinion vraisemblable, il faut que j'entre dans quelques développements qui paraîtront, d'abord, assez étrangers à mon sujet.

Les exégètes de l'antiquité avaient réponse à tout. Quand on les interrogeait sur une légende, une coutume, une œuvre d'art, dont la bizarrerie piquait la curiosité, ils débitaient des histoires plus ou moins singulières pour expliquer ce qu'ils ne comprenaient pas. Lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'une statue dont l'attitude était devenue énigmatique, ils alléguaient quelque accident survenu à la statue elle-même ou au personnage qu'elle représentait. Ces explications sont naturellement dépourvues de toute valeur historique, mais elles nous fournissent comme les

1. *Corp. inscr lat.*, t. VI, n° 102.

silhouettes d'œuvres d'art perdues, et d'œuvres d'autant plus intéressantes qu'elles paraissaient déjà peu intelligibles aux anciens eux-mêmes.

Citons d'abord deux exemples empruntés à Hérodote et à Pausanias.

Le territoire d'Épidaure ayant été désolé par la disette, les Épidauriens, sur le conseil de la Pythie de Delphes, élevèrent des statues en bois d'olivier aux deux divinités de l'abondance Damia et Auxesia[1]. A cette époque, il n'y avait guère d'oliviers qu'en Attique et les Épidauriens durent prier les Athéniens de leur céder quelques-uns de leurs vieux arbres. Les Athéniens consentirent, mais à condition que ceux d'Épidaure offriraient à Athènes des sacrifices annuels. A quelque temps de là, les Éginètes s'affranchirent de la domination d'Épidaure et, au cours d'une expédition de piraterie, enlevèrent les deux statues en bois d'olivier, pour les transporter dans leur île. Les Épidauriens cessèrent alors d'envoyer des sacrifices à Athènes et les Athéniens se retournèrent contre les Éginètes, réclamant les statues dont ils avaient fourni le bois. Sur le refus des Éginètes, Athènes recourut à la force; mais les matelots qu'elle fit débarquer à Égine ne purent descendre les deux statues de leur piédestal. Il fallut les entourer de cordes et les tirer violemment. Les statues, ainsi mises en mouvement, tombèrent sur les genoux et depuis cette époque, rapporte Hérodote, elles ont conservé cette attitude.

Voilà donc deux vieilles images en bois qui, transférées d'Épidaure à Égine, puis d'Égine à Athènes, présentaient l'attitude agenouillée si rare dans les œuvres d'art antiques. Pour expliquer cette attitude, on inventa toute une légende, qu'Hérodote répète avec quelque scepticisme et qui nous paraît absurde; mais l'existence de ces deux figures à genoux est, par là même, assurée.

A Tégée, dans le Péloponnèse, dit Pausanias[2], il y avait, sur la place publique, un temple d'Ilithye, l'accoucheuse divine, avec

1. Hérodote, V, 82-85.

2. Pausanias, VIII, 48, 5. Cf. Morgoulieff, *Monuments antiques représentant des scènes d'accouchement*, Paris, 1893, p. 51.

une image de la déesse qu'on] appelait Αὔγη ἐν γόνασιν, *Augé à genoux*. Cette statue avait aussi son histoire. Augé, fille du roi de Tégée et prêtresse vouée au célibat, devint enceinte des œuvres d'Héraklès; son père, irrité, la livra au batelier Nauplios, avec ordre de la conduire en mer et de la noyer. Comme Nauplios entraînait Augé vers sa barque, elle tomba sur ses genoux à l'endroit, dit Pausanias, où est maintenant le sanctuaire d'Ilithye et y accoucha dans cette position d'un enfant mâle. — Ici encore, la vue d'une statue dans *l'attitude agenouillée* a été le point de départ de la légende[1].

Le troisième exemple nous sera fourni par Ovide[2]. Dans le vieux temple de la Fortune Primigenia sur le Palatin, on voyait la statue d'un homme assis, entièrement recouverte d'une toge qu'il était défendu de soulever. Cette statue, disait-on, était celle du fondateur du temple, Servius Tullius. Mais pourquoi la toge qui le cachait? Ovide propose plusieurs explications, entre lesquelles il n'ose choisir :

... sed causa latendi
Discrepat et dubium me quoque mentis habet.

La déesse, qui avait eu des faiblesses pour Servius, a peut-être été prise de honte à sa vue :

Nunc pudet et vultus velamine celat amatos.

Ou bien, c'est parce que la plèbe romaine était désespérée de

1. Si cette attitude avait été simplement celle de la prière, elle n'aurait pas donné lieu à des explications aussi compliquées. — On a pensé fort arbitrairement que les *nixi dii* du Capitole à Rome, qui passaient pour présider aux efforts des parturientes (Festus, p. 174 *b*), étaient la Damia et l'Auxesia d'Athènes, plus l'Augé de Tégée (Schwenk, *Mythologie der Römer*, p. 120). Suivant Festus, quelques-uns prétendaient que ces statues avaient été apportées d'Orient par M' Acilius, après sa victoire sur le roi de Syrie Antiochus. Le nom populaire de *nixi dii* n'a, bien entendu, qu'un rapport verbal avec le *nixus* de l'accouchement. *Nixus* est à *fixus* comme **nigere* à *figere*; le nom bien connu de *Nigidius* répond à celui de la gens *Figidia*. Or, **nigor*, pour **gnigor*, a dû signifier *s'agenouiller*, acte que le latin classique exprime par une périphrase.

2. Ovide, *Fastes*, VI, 569 sq.

la mort de Servius et qu'on a voulu mettre un terme à sa douleur en cachant les traits du roi bien-aimé :

... Crescebat imagine luctus
Donec eam positis occuluēre togis.

Ou enfin, c'est la statue royale elle-même qui, épouvantée du forfait de Tullie, a commencé par se cacher le visage avec sa main :

Dicitur hoc oculis opposuisse manum

Puis elle a demandé qu'on la couvrît d'un voile :

Et vox audita est : « Vultus abscondite nostros,
« Ne natae videant ora nefanda meae. »
Veste data tegitur : vetat hoc Fortuna moveri, etc.

Denys d'Halicarnasse, contemporain d'Ovide, parle aussi de cette statue et dit qu'elle était en bois doré, ξυλινὴ ἐπίχρυσος[1].

Dans un autre passage de ses *Fastes*[2], Ovide raconte comment Réa Silvia, la vestale d'Albe la Longue, fut séduite par Mars, devint enceinte et accoucha dans le temple même de Vesta. « Silvia devint mère; *on dit que les images de Vesta cachèrent leurs yeux de leurs mains virginales*; l'autel de la déesse trembla pendant l'accouchement de la prêtresse et la flamme épouvantée se cacha dans les cendres » :

Silvia fit mater : Vestae simulacra feruntur
Virgineas oculis opposuisse manus.
Ara deae certe tremuit, pariente ministra
Et subiit cineres territa flamma suos.

Si on lit ces vers charmants en se rappelant les trois exemples que nous avons cités, il est impossible de ne pas en conclure qu'Ovide, ici encore, suivant l'habitude invétérée des anciens, *tente d'expliquer un geste par une légende*. La légende vaut ce qu'elle vaut, mais le témoignage sur le geste est formel : *il exis-*

1. Denys, *Antiq. rom.*, IV, 40, 7.
2. Ovide, *Fastes*, III, 45.

tait de très anciennes images, dites de Vesta, où la déesse était représentée se cachant les yeux avec ses mains.

Le passage qui nous occupe appartient au IIIe livre des *Fastes*. On pourrait objecter qu'au VIe livre du même ouvrage Ovide déclare qu'il n'y a pas de statues de Vesta et qu'il a été bien fou jadis de le croire :

Esse diù stultus Vestae simulacra putavi, etc.[1].

Mais, dans ce second passage, il s'agit exclusivement, comme nous l'avons déjà dit, du temple de Vesta à Rome, ou plutôt de l'intérieur de ce temple, *penus Vestae*, à l'époque d'Auguste. Au livre III des *Fastes*, la scène est à Albe la Longue, d'où le très ancien rituel de Vesta avait probablement été transporté à Rome. Même après la destruction d'Albe, et jusqu'à la fin de l'Empire, il y eut des vestales albaines, placées sous la surveillance du grand pontife romain. Dans les dernières années du ive siècle, Symmaque parle encore d'une prêtresse de Vesta à Albe (*apud Albam vestalis antistes*)[2]. Donc, Ovide, si curieux des vieilles traditions du Latium, a fort bien pu voir à Albe, sinon à Rome, des statuettes de femmes se voilant la face, que l'on prenait pour des images de Vesta.

Cela posé, je crois pouvoir admettre sans témérité que la Vesta du groupe des *Dii consentes* près du Forum, statue dorée qui figura dans le lectisterne de 217, était conforme à ce vénérable type albain. Il n'y a pas lieu de croire, comme nous l'avons vu, que la statue mentionnée en 217 ait été façonnée pour la circonstance; elle devait être plus ancienne. Puisqu'une autre statue en bois doré, celle de Servius Tullius dans le temple de la Fortune, passait pour remonter à l'époque des Rois, pourquoi ne pas assigner une antiquité également reculée à ces statues dorées des *Dii consentes* vues par Varron près de Forum et qualifiées, à la fin du ive siècle, de *sacrosancta simulacra*? Rien n'empêche, tout

1. Ovide, *Fastes*, VI, 295.
2. Symmaque, *Epist.*, IX, 147, 148.

au moins, de supposer que ces vieilles images étaient postérieures de peu d'années à l'incendie de Rome par les Gaulois.

Le culte romain des *Dii consentes* se répandit, après Auguste, dans l'Empire. Nous trouvons un autel des *Dii consentes* en Dacie[1], une dédicace *Consentio deorum* (c'est-à-dire *Dis consentibus*) en Dalmatie[2], celle d'une *aedicula concilii Deorum Dearumque* à Otricoli[3]. A cette extension du culte n'a point correspondu celle des images, sans doute parce qu'on devait préférer, au type archaïque des *sacrosancta simulacra*, celui des divinités grecques analogues; mais personne ne s'étonnera que cette règle ait pu souffrir des exceptions, surtout en pays non hellénique.

Or, précisément, dans un pays non hellénique, en Gaule, on a découvert un autel maladroitement décoré de bas-reliefs qui représentent les douze dieux d'Ennius; *et il se trouve que l'une de ces divinités, à laquelle convient, sans doute possible, le nom de Vesta, est figurée sous l'aspect d'une femme se cachant les yeux avec ses mains* :

... Vestae simulacra feruntur
Virgineas oculis opposuisse manus.

Cet autel gallo-romain, dont il existe un moulage au Musée de Saint-Germain, se compose de deux tronçons cubiques qui, dans la seconde partie du XVIII[e] siècle, servaient de bases à deux autels dans l'église paroissiale de Mavilly (Côte-d'Or). Un amateur du temps, M. de Migieu, les acheta en 1786 et les transporta dans le parc de son château à Savigny-sous-Beaune. Ce parc, où l'autel se trouve encore aujourd'hui, appartient à M[me] la comtesse de La Loyère.

Dès 1772, dans son *Histoire de la ville de Beaune*, Gandelot publia et tenta d'expliquer les figures de l'autel de Mavilly. Après lui, MM. Flouest, Bulliot et Thiollier les ont dessinées et décrites sans les comprendre. Flouest avait renoncé à toute interprétation;

1. *Corp. inscr. lat.*, t. III, 942.
2. *Ibid.*, 1935.
3. Orelli, n° 1869.

je fis de même, en 1887, dans mon *Catalogue sommaire* du Musée de Saint-Germain. Tout d'un coup, vers la fin de 1890, je trouvai ce qu'on avait cherché vainement, sans doute parce que la solution du problème était trop simple : les douze figures de l'autel



Fig. 1. — Croquis des quatre faces de l'autel de Mavilly (Côte-d'Or).

de Mavilly n'étaient autres que les douze dieux *consentes*, associés à un treizième dieu, le serpent *criocéphale*, qui est spécifiquement gaulois. Ma petite découverte fut soumise à l'Académie des inscriptions et j'en fis l'objet d'un article, accompagné de deux héliogravures, en tête de la *Revue archéologique* de 1891.

Des douze divinités représentées sur l'autel, il y en a neuf dont

les attributs ne laissent place à aucun doute : ce sont Jupiter, Neptune, Vulcain, Mars, Mercure parmi les hommes; Diane, Vénus, Minerve, Junon parmi les femmes. Comme il ne reste qu'un dieu et qu'une figure virile, force est de reconnaître Apollon dans un jeune garçon nu placé au-dessus de Diane[1]. Aux deux déesses disponibles, Cérès et Vesta, correspondent deux figures féminines, l'une tenant la corne d'abondance, l'autre se cachant le visage avec ses deux mains. La logique eût exigé que j'identifiasse avec Cérès la divinité tenant une corne d'abondance et que je reconnusse Vesta dans l'étrange figure où Gandelot voyait un jeune druide subissant l'initiation, et MM. Bulliot et Thiollier une femme opérée de la cataracte. Mais, ignorant les vers d'Ovide, ou les ayant lus trop vite, je mis six ans à m'apercevoir de mon erreur, consistant à appeler Vesta la déesse avec la corne d'abondance et à voir Cérès, la Déméter douloureuse des Grecs, dans la figure à la face voilée. Personne, d'ailleurs, que je sache, depuis que les héliogravures de la *Revue archéologique* ont paru, ne s'est avisé d'une observation qui ajoute une importance singulière aux sculptures gallo-romaines de Mavilly.

Il me semble ressortir avec évidence, de ce qui précède, que nous avons ici un autel des douze dieux inspiré des *sacrosancta simulacra* des *Dii consentes*. L'apparence archaïque des autres figures du même autel vient à l'appui de cette conclusion. Jupiter est assis, dans le costume militaire ; Vénus est sévèrement drapée et porte un voile sur la tête; Mars est revêtu d'une cotte de mailles à manches, très courte sur le devant, que l'on retrouve dans les statuettes de bronze représentant le Mars italique; Mercure a des ailes aux épaules, détail très rare dans l'art grec[2], mais qui rappelle la prédilection des Étrusques pour les figures ailées (les artistes toscans ont mis des ailes à Minerve et à Vénus)[3]. Ainsi, désormais, chacune de ces figures devra être l'objet d'une étude attentive : à moins que tout ne m'abuse, la Côte-d'Or nous a

1. Peut-être *Vejovis* identifié à Apollon?
2. Cf. le *Lexikon* de Roscher, art. *Hermes*, p. 2401.
3. Cf. Gerhard, *Akademische Abhandlungen*, t. I, p. 157, 285.

conservé des copies grossières, mais fidèles, des plus anciens monuments religieux de l'art romain.

Revenons à Vesta. Le geste de se cacher les yeux avec les mains est absolument sans autre exemple dans l'art antique; mais il en est quelquefois question dans la littérature. On se cache les yeux par pudeur : c'est le cas des images de Vesta dans Ovide et d'un personnage du roman d'Eumathe[1]. On se cache les yeux quand on éprouve une vive douleur : telle Électre, dans Ovide, à la vue de la ruine d'Ilion[2]. On se cache les yeux quand on a peur : tels le vieillard de la *Mostellaria*, menacé de voir un revenant[3], et un personnage du roman d'Achille Tatius, au cours d'une opération de haute magie[4].

De ces différents motifs, il n'en est aucun qui puisse être raisonnablement allégué pour expliquer l'attitude d'une statuette de Vesta. Il faut chercher autre chose.

Vesta est la déesse du foyer ou peut-être, plus anciennement, la déesse du feu. Si l'on dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu, il est également vrai qu'il n'y a pas de feu sans fumée. Or, le geste naturel d'une personne placée auprès d'un feu qui fume, c'est de se protéger les yeux avec les mains. Donc, l'attitude de la Vesta albaine peut s'expliquer par la nature de ses fonctions : c'est un geste très réaliste et, par cela même, très conforme à l'esprit des Italiens non hellénisés.

Mais ceci, heureusement, n'est pas une simple hypothèse : il y a des textes qui l'appuient, du moins indirectement. On connaissait, à Rome, un très ancien dieu, nommé Caeculus, qui passait pour le héros fondateur de Préneste; il était né d'une étincelle du foyer familial qui avait fécondé le sein de sa mère et passait, en conséquence, pour fils de Vulcain[5]. Dieu du foyer lui-même, sorte de Vesta mâle du culte de Préneste, il devait son nom de

1. Eumathe (Eustathe Macrembolitissa), X, 6, 3.
2. Ovide, *Fastes*, IV, 178.
3. Plaute, *Mostell.*, 419, 515.
4. Achille Tatius, III, 18. Cf. Sittl, *Gebärdensprache*, p. 84, qui donne d'autres exemples.
5. Voir l'art. *Caeculus* dans le *Lexikon* de Roscher.

Caeculus, nous disent les scholiastes de l'*Énéide*[1], à la petitesse de ses yeux clignotants, fatigués par la fumée : *Caeculus autem ideo, quia oculis minoribus fuit, quam rem frequenter efficit fumus.*

On ne connaît pas de divinité latine du nom de Caecula, mais il existe une parèdre féminine de Cacus ; elle recevait, à Rome, un culte analogue à celui de Vesta, qui lui était rendu par les Vestales[2]. Sœur de Cacus, elle était fille de Vulcain, par suite aussi sœur de Caeculus. Elle et lui formaient, dans certaines villes du Latium, l'ancien couple des dieux du foyer, remplacés plus tard par la vierge solitaire Vesta.

On entrevoit ainsi, dans la pénombre des vieilles traditions latines, l'existence d'une Vesta primitive, associée à un dieu du foyer qui cligne des yeux. Il ne faut pas un grand effort d'imagination pour deviner quelle devait être l'attitude de la déesse. Une expérience facile à vérifier atteste qu'auprès d'un foyer fumeux, si le premier mouvement est de cligner des yeux, le second consiste à les protéger avec ses mains. C'est ce que faisait la compagne de Caeculus. De là, le motif de la Vesta albaine, des *simulacra Vestae* dont parle Ovide, ce type si ancien, si profondément oublié, qu'un hasard vraiment singulier nous rend aujourd'hui sur un grossier autel gallo-romain de la Côte-d'Or.

Salomon REINACH.

1. *Ad Aen.*, VII, 681.
2. Voir l'art. *Caca* dans le *Lexikon* de Roscher.

NOTE

SUR UNE

STATUETTE DE BRONZE

DÉCOUVERTE A AGRIGENTE

(PLANCHES XVII, XVIII.)

La statuette de bronze que les planches XVII et XVIII reproduisent sous trois faces a été trouvée récemment à Girgenti en Sicile. Lorsque nous l'avons acquise, non loin de cette ville, elle était enveloppée d'une gangue ferrugineuse, épaisse de plusieurs millimètres, qui ne laissait voir que les formes générales de l'objet. Un habile décapage exécuté à Paris par M. André a dégagé jusqu'aux moindres détails de l'armure et restitué au métal sa patine verte que marbrent par places des taches noirâtres[1]. Ce métal, comme l'indique la teinte jaune visible notamment sous la plante des pieds, est un cuivre presque sans alliage. La pièce, qui est creuse et relativement légère ($1^{kg},44$), n'a pas été coulée d'un seul jet. On distingue encore autour du bras droit, un peu au-dessus du coude, les traces d'ailleurs peu apparentes d'une soudure. Celle-ci ne s'aperçoit pas au bras gauche ; mais elle est probablement cachée sous la patine et les restes de rouille. Les deux membres supérieurs ont donc sans doute, suivant un procédé fréquemment employé[2], été moulés à part et adroitement

1. Le collectionneur sicilien qui possédait cette statuette avait, en essayant de la nettoyer à l'aide d'un couteau, raclé le bas de la jambe gauche au point d'enlever toute la patine qui a dû ici être rétablie par des procédés chimiques.

2. Cf. Paul Jamot, *Monuments Piot*, I, p. 153, n. 1. Comme c'est le cas pour la Vénus décrite par M. Jamot, la ligne de suture du bras droit de notre statuette n'est pas rectiligne, mais décrit par devant un demi-cercle, formant ainsi une sorte de tenon destiné à donner plus de solidité à la soudure.

rajustés au buste. Certains trous, qui se remarquent même sur la phototypie, semblent provenir de défauts dans la fonte ; d'autres sont dus à l'oxydation qui, notamment à l'épaule gauche, a perforé la couche de métal. Nous noterons encore une fissure dans le bord du bouclier, et la marque d'un coup violent au milieu du dos. Mais, dans son ensemble, cette statuette est fort bien conservée, et ses dimensions dépassent celles de la plupart des figurines analogues qui nous sont connues[1]. Elle mesure 318 millimètres, des talons au sommet du casque, sans les tenons coniques (2 cent.) qui garnissent la plante des pieds, et 48 millimètres de large aux aisselles, 55 à la hanche.

Elle représente un jeune homme d'une stature élancée, qui s'avance, la jambe droite rejetée en arrière. Il est coiffé d'un casque très simple, orné de volutes aux tempes et surmonté d'un lourd cimier[2]. Sous ce casque, dépourvu de visière comme de paragnathides, apparaissent les boucles de la chevelure sur laquelle il est posé. Le cou de cet éphèbe est entouré d'un gorgerin muni par derrière d'un épais bourrelet, destiné, avec le casque qu'il rejoint presque, à protéger la nuque. Le torse est serré dans un corselet formé de lamelles imbriquées. Deux épaulières s'y attachent sur la poitrine et pendent sur les omoplates, et une rangée de lambrequins, de cuir à ce qu'il semble, suspendus à la ceinture, défend l'abdomen et le bas du dos. Au dessous de cette sorte de braconnière, le *chiton*, que le personnage porte sous sa cuirasse, descend sur le haut des cuisses et sur les fesses, mais il laisse les parties viriles à découvert. Cette singulière disposition du vêtement, qu'on observe dans

1. La plupart des bronzes que nous citerons dans la suite nous ont été indiqués par M. Salomon Reinach, qui a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles du tome II de son *Répertoire*. Nous tenons à le remercier ici de cette obligeance sans laquelle il nous eût été difficile de rédiger même cette courte note.

2. Je n'ai pas trouvé d'autre casque ayant exactement la même forme [cf. p. ex. Daremberg et Saglio, s. v. *Galea*, fig. 3447, 3465]. Celui qui s'en rapproche le plus paraît être la coiffure d'un bronze de l'ancienne collection Gréau, XVIII, 901 = Reinach, *Répertoire*, II, p. 188, n° 3.

beaucoup de représentations analogues[1], répond certainement à un usage antique, et sa signification n'échappera à personne. Enfin des cnémides, bouclées au-dessus des chevilles, couvrent les jambes et les genoux de ce combattant. Comme les cuisses et les pieds, les bras sont nus. Seul un large bracelet, qui entoure les poignets, leur sert à la fois d'ornement et de protection. Le bras gauche, passé dans les anneaux d'un bouclier ovale à double échancrure[2], soutient sans peine la légère plaque de métal. Le droit est étendu, et la main tient un ustensile ou une arme que je ne puis identifier. C'est une tige recourbée qui est plus épaisse au bout qu'à sa poignée, marquée de rainures, et dont l'extrémité est bifide. Peut-être est-ce la moitié d'un arc, dont l'autre partie aurait disparu, et qui serait de plus faussé. La fente aurait alors servi à fixer la corde. Seulement, l'armure de ce soldat est celle d'un hoplite plutôt que d'un archer, et presque toutes les figurines analogues le montrent brandissant une lance[3]. Il serait à souhaiter qu'on fixât la nature de cet objet énigmatique, car on pourrait alors préciser le caractère de toute la répresentation.

Le style de cette figurine en fait une œuvre curieuse plutôt que belle. Sans doute l'attitude du guerrier, solidement campé sur ses jambes, ne manque ni d'aisance ni de liberté ; mais on est choqué au premier aspect par une certaine disproportion entre

1. Voyez notamment les bronzes du British Museum (Clarac, pl. 834 B, n° 2154 = Reinach, *Répertoire*, I, p. 505, n. 5) et de Florence (Daremberg et Saglio, s. v. *Clipeus*, p. 1254, fig. 1649), où les plis du *chiton* sont bien distincts.

2. C'est à peu près la forme du bouclier dit béotien, bien connu par les figures des vases [cf. p. ex. Le Bas, *Voy. archéol. Mon. fig.*, pl. 105, vase à reliefs trouvé à Sparte]. Seulement les bords ne font pas saillie dans les échancrures.

3. La lance elle-même n'est conservée qu'exceptionnellement (statuette du Louvre, sans numéro, Reinach, II, p. 188 n° 6 [j'ai vu l'original, le personnage tient une lance aujourd'hui tordue]; Martha, *L'art étrusque*, p. 506, fig. 341, cf. p. 509 = Reinach, *l. c.*, n° 7); mais la main droite levée de ces guerriers indique suffisamment quelle arme ils balançaient. Les deux statuettes citées *sup.*, n. 1 (peut-être sont-elles identiques) semblent cependant tenir un objet ovale, indistinct. Exceptionnellement la main droite est ou plutôt était appuyée sur la lance qui reposait sur le sol. Cf. Julius, *Athen. Mitth.*, III, pl. I, 2 et p. 17 = Reinach, II, p. 185, 4. Cf. *ibid.*, p. 186, 9 (?).

les dimensions des membres et le peu de largeur du corps. Toutefois cet amincissement est loin d'être aussi démesuré que dans beaucoup de bronzes similaires[1]. Il prête simplement au personnage une sveltesse exagérée de formes qui répond sans doute à un idéal particulier de beauté. Comme la composition, le modelé témoigne d'une certaine inexpérience. Il conserve encore quelque raideur et la musculature n'est indiquée que sommairement. Au contraire, l'armure est traitée avec un souci marqué du détail. Le burin a complété ici l'épreuve sortie du moule, dessiné avec soin les lamelles de la cuirasse, orné de petits cercles les épaulières, le gorgerin, la braconnière, les bracelets. L'ouvrier, impuissant à rendre le nu avec précision, a voulu compenser cette infériorité en fignolant les accessoires.

Comme le reste du corps, la tête révèle un art encore archaïque, mais déjà assez avancé. Les yeux à fleur de tête sont trop largement ouverts; les sourcils, marqués par un simple trait, trop arqués; mais le nez, la bouche comme les boucles de cheveux sont finement dessinés. L'ovale du visage, terminé par un menton pointu et saillant, rappelle les œuvres grecques de la première moitié du v[e] siècle.

Assurément notre statuette a été fondue avant le sac d'Agrigente par les Carthaginois en 406 avant J.-C. Pour lui assigner une date plus précise, il faudrait connaître exactement l'école à laquelle elle se rattache, et notre incertitude sur ce point est extrême. Une série de « Mars » qui offrent dans leur armement comme dans leur composition des analogies frappantes avec notre hoplite, ont été découverts en Étrurie[2]. Nous savons que

1. Cf. sur ce point, Martha, *L'art étrusque*, p. 502 sqq. La statuette laconienne, que nous avons déjà citée, aurait au contraire, d'après la planche des *Athen. Mittheil.* (t. III, p. I, 2), une stature trapue et des membres ramassés, mais M. Julius fait observer (p. 17) : *Die Zeichnung gibt die Eigentümlichkeiten des Originals nicht vollkommen wieder... An Stelle einer gewissen Magerkeit ist eine dem Original fremde Fülle eingetreten.*

2. Bronze de Florence : Daremberg et Saglio, s. v. *Clipeus*, p. 1254, fig. 1649, d'après Micali, *L'Italie av. la domin. rom.*, 1832, pl. XXX. — B. étrusque du Bristish Museum [le même?] : Clarac, pl. 834 B, n° 2154 f = Reinach, *Répertoire*, I, p. 505, 5. — B. de Falterona : Reinach, *Rép.*, II, p. 188, 2 d'après Micali,

la métallurgie était très florissante dans ce pays et que les produits des ateliers tyrrhéniens étaient recherchés même à Athènes[1]. Pline parle de *signa Tuscanica per terras dispersa*, et Horace nous apprend que de son temps les amateurs recherchaient encore ces figurines primitives[2]. On serait donc tenté de croire que celle qui nous occupe a été importée d'Arretium ou de Volsinii dans la grande ville sicilienne. Mais, d'autre part, il paraît établi que le type de guerrier dont les fabriques de Toscane ont multiplié les répliques est d'origine grecque[3]. Le musée d'Athènes en possède notamment un exemplaire trouvé à Sélinus en Laconie et qui porte une vieille inscription dorienne. Nous ne croyons pas cependant que notre statuette soit de provenance hellénique. Ses contours ont une sécheresse qui la rapproche des œuvres italiques. Mais peut-être a-t-elle été exécutée en Sicile même. La rareté des bronzes archaïques découverts dans l'île ne doit pas nous faire illusion. Cette pénurie de monuments ne s'explique que trop bien dans un pays constamment ravagé par les invasions et la misère et ne peut faire conclure à la pauvreté de sa production. Dans ces colonies opulentes où la civilisation grecque brilla d'un si vif éclat, l'art de ciseler les métaux atteignit de bonne heure une rare perfection : la numismatique en témoigne. La série des monnaies d'Agrigente est au

Mon., pl. 12. — B. d'Amelia : Reinach, *ibid.*, p. 186, 3 = *Monumenti dell' Inst.*, *Supplemento*, pl. 11. — On peut ranger aussi dans cette catégorie le célèbre Mars de Todi : Rayet, *Monuments*, II, pl. 68 = Martha, *op. cit.*, p. 315, fig. 210 = Daremberg et Saglio, s. v. *Etruria*, fig. 2817, etc. Cf. Reinach, 187, 7. — La plupart des bronzes de provenance inconnue qu'on trouvera réunis dans Reinach, *l. c.*, p. 185, n[os] 3 et 6; p. 186, n[os] 5 à 9; p. 187, n° 5; p. 188, n[os] 3 et 6, sont sans doute d'origine étrusque. — A notre connaissance, une seule statuette trouvée en Sicile (Daremberg, s. v. *cingulum*, p. 1177, fig. 1482 = Reinach, *l. c.*, p. 188, n[os] 4-5) offre avec la nôtre une lointaine ressemblance.

1. Martha, *op. cit.*, p. 499. Les textes cités ne parlent, il est vrai, que d'ustensiles.

2. Pline, *H. N.*, XXXIII, (16), § 34 : *signa Tuscanica per terras dispersa* [*quin*] *in Etruria factita sint non est dubium*; Horat. *Ep.* II, 2, 180. Cf. Müller-Deecke, *Die Etrusker*, II, 1877, p. 254 sqq.

3. Martha, *op. cit.*, p. 509. — Cf. *supra*, p. 3, n. 2, 4 n. 1 et aussi *Ausgrabungen zu Olympia*, t. IV, pl. XXV *a*, 1, XXIII, 2 = Reinach, p. 185, n° 2; 186, n° 10. — B. du Ptoïon, *Bull. hell.*, XI, p. 361, pl. 9 = Reinach, p. 185, n° 5.

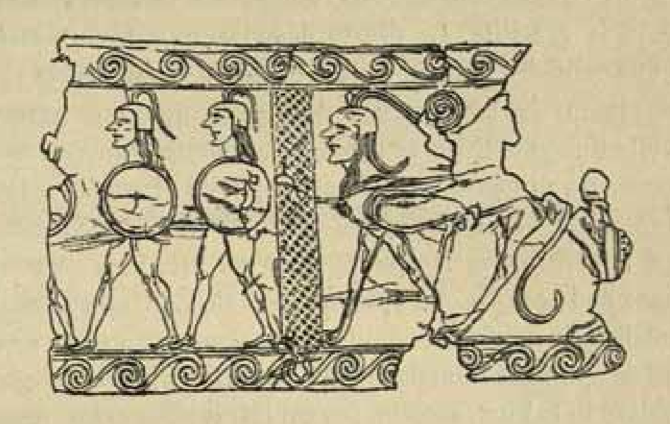
nombre des plus belles que l'antiquité nous ait léguées, et la légende du taureau de Phalaris semble prouver que dès le VI[e] siècle la riche cité dorienne possédait des bronziers experts[1]. Peut-être les artistes inconnus, qui travaillaient pour l'aristocratie de ces grands entrepôts commerciaux, ont-ils servi d'intermédiaires entre les écoles du Péloponnèse et les ateliers étrusques; peut-être notre statuette, qui rappelle à la fois l'*ex-voto* de Laconie et la série des Mars toscans, fournit-elle un indice de cette transmission des types grecs aux peuples du nord. Ce sont là des hypothèses que nous nous bornons ici à formuler, laissant à des archéologues plus compétents que nous la tâche de les résoudre.

Franz CUMONT.

1. Diodore, XIII, 90, 3, raconte que dans la ville livrée au pillage, les Carthaginois trouvèrent entre autres objets d'art : παντοίων ἀνδριάντων φιλοτέχνως δεδημιουργημένων ὑπεράγοντα ἀριθμόν. Cf. Schubring, *Historische Topographie von Akragas*, 1870, p. 36.

UNE PLAQUE EN OR MYCÉNIENNE

DÉCOUVERTE A CHYPRE



La plaque en or que je publie ici a été acquise par moi il y a peu de temps. J'ai pu savoir qu'elle a été découverte dans l'île de Chypre ; mais j'ignore en compagnie de quels objets on l'a recueillie. C'est, jusqu'à présent, la seule plaque d'or d'époque mycénienne qui ait été trouvée dans cette île; les autres plaques de même provenance sont d'une date postérieure.

Notre plaque a $0^m,076$ de large sur $0^m,046$ de haut. Les rangées de spirales qui l'encadrent, ainsi que la bande du milieu qui s'élève comme un pilier, ont été imprimées à l'aide de poinçons appliqués sur le revers; il est possible qu'il en ait été de même des représentations figurées, bien que les figures des guerriers paraissent résulter d'une technique quelque peu différente. En effet, tandis que les spirales sont exécutées largement, les contours des guerriers et du sphinx sont très menus, surtout dans la région des jambes. Dans le sphinx, les pattes sont en relief, avec des contours très fins et en creux ; dans les guer-

riers, le dessin des jambes, bien qu'également très fin, est en creux.

On voit à gauche deux guerriers imberbes en marche, avec casque, bouclier et lance (cette dernière douteuse). Il reste, d'un troisième guerrier, une partie du bouclier et du mollet droit. Le bouclier circulaire couvre toute la partie supérieure du corps; par derrière, une sorte de court tablier retombe sur les reins. Autant les visages sont massifs, autant les membres inférieurs tendent à la gracilité. Le dessin des visages est conventionnel, alors que celui des jambes est évidemment inspiré de la nature; le mouvement des corps en avant est également bien exprimé.

La tête du sphinx, sur la droite, a le même type que celle des guerriers. Au milieu du crâne est adapté un ornement singulier, terminé en spirale, qui rappelle aussi les crinières des casques; on peut admettre que le sphinx était casqué, bien qu'il n'y ait pas trace de la calotte. Le sphinx est mâle; du moins les seins ne sont-ils pas marqués, comme ils le sont d'ordinaire dans les figures de sphinges femelles.

Derrière le sphinx, comme devant lui, le champ est limité par une sorte de pilier.

Si l'on compare les guerriers de notre plaque à ceux qui sont figurés sur des monuments mycéniens, on sera frappé des analogies qui se révèlent : vivacité du mouvement, dessin correct des muscles et des membres, gracilité des jambes et des pieds, longueur du cou, disposition de la chevelure, court tablier tombant sur les reins [1]. La différence la plus importante porte sur les casques et les boucliers circulaires, qui ne se rencontrent pas sur les œuvres d'art mycéniennes que nous possédons.

La figure du sphinx, sur notre plaque, ne ressemble pas à celles des sphinx mycéniens, qui portent une sorte de diadème duquel émerge, sur la nuque, une longue tresse de cheveux [2]. Il y a toutefois quelque analogie entre la tête du sphinx de Chypre

1. Par exemple Ἐφημερίς, 1888, p. 159-161; Perrot et Chipiez, t. VI, p. 935, 846.
2. Perrot et Chipiez, p. 637 (Spata), 833 (Spata et Athènes), 834 (Spata), 845 (pierre gravée).

et celle d'un fragment en ivoire de Mycènes[1]. Sur une amphore de Mélos, on voit un sphinx marchant à droite, avec des cheveux courts se terminant par une perruque en spirale; ce caractère, mais celui-là seulement, se retrouve dans le sphinx de Chypre. Les scènes figurées sur la même amphore sont séparées par des espèces de piliers tout à fait analogues à ceux de notre plaque[2]. Là se bornent les ressemblances; on peut considérer ce vase, appartenant à l'époque du Dipylon, comme influencé par les dernières manifestations de l'art mycénien.

Quant aux bandes de spirales qui encadrent la plaque, elles sont conformes, dans leur simplicité, à celles qu'on a rencontrées à Mycènes sur un fragment sculpté du premier tombeau et sur la grande stèle du cinquième[3].

Les monuments de l'orfèvrerie mycénienne se répartissent en deux groupes. Les plus anciens sont représentés par les trouvailles faites dans les tombeaux de l'Acropole, entre autres les poignards incrustés d'or, un diadème et une coupe en or avec spirales simples. Le second groupe comprend les gobelets de Vaphio et quelques objets recueillis dans les tombeaux de la ville basse de Mycènes. Cette dernière époque est l'âge d'or de la glyptique; le motif de la spirale s'y complique et l'on voit paraître, entremêlés aux spirales, des feuilles et des fleurs.

Sur la plaque de Chypre, nous avons encore la spirale simple de la première période; mais les représentations des guerriers et du sphinx sont apparentées à celles de la seconde période mycénienne. C'est donc dans cette période, c'est-à-dire aux environs des années 1150-1100, que nous placerions l'objet qui nous occupe. Toutefois, comme l'art mycénien est arrivé assez tard à Chypre, il est probable que la date indiquée est trop haute et que notre plaque appartient plutôt à la fin du XI[e] ou au début du X[e] siècle avant J.-C.

Munich. Dr Julius Naue.

1. Perrot et Chipiez, p. 706.
2. Cf. *Jahrbuch des Instituts*, 1897, p. 211, pl. XII.
3. Perrot et Chipiez, p. 627, 765.

TÊTE EN TERRE CUITE

COIFFÉE A LA *JULIA TITI*

En lisant ces jours derniers l'intéressante notice que M. Salomon Reinach a publiée dans la *Revue archéologique* (mars-avril 1896) au sujet d'un buste en bronze trouvé en 1893 dans les ruines d'Emporiae (Espagne), et qui représente, suivant M. Delgado, la tête de Julie, fille de Titus, je me suis souvenu que, parmi les objets antiques que je possédais dans mes tiroirs, se trouvait une petite tête en terre cuite coiffée *à la Julia Titi*.

Bien que ma terre cuite soit loin d'être une œuvre d'art et ne soit même pas d'une belle conservation, il m'a semblé qu'il existait une certaine ressemblance entre la figure qu'elle représentait et celle du buste d'Emporiae.

Je remarquai, toutefois, que le visage en était plus plein, presque bouffi, et qu'il décelait plutôt une femme d'un âge mûr qu'une jeune femme. Je regrettai surtout de n'avoir sous les yeux que la tête sans le cou, car autrement j'aurais eu peut-être la preuve que Julie, étant replète et plus petite de taille encore que son père, n'avait point le cou de la femme élancée qu'on lui voit sur toutes les médailles frappées à son effigie et dans les diverses représentations, soit en bronze, soit en marbre, qu'on a d'elle, à l'exception de la statue du Vatican, qui la représente bien, paraît-il, telle qu'elle était, et constitue ce que M. Salomon Reinach appelle le type réaliste, différent du type plus ou moins idéalisé auquel se rattachent les monnaies et la tête d'Ampurias.

Je ne saurais cependant reconnaître que toutes les monnaies frappées à l'effigie de Julie se rattachent indistinctement au type idéalisé. A moins que celles dont Sabatier donne les fac-similés

dans son *Iconographie*[1] soient fausses, ou reproduites par un graveur inhabile ou peu consciencieux, ce qui n'est guère admissible, celles-ci ne représentent pas, à coup sûr, un type idéal. Le cou de la fille de Titus y est bien de la forme élancée, mais les traits de son visage sont plutôt ceux d'une femme d'un certain âge que ceux d'une femme morte fort jeune.

Quant aux trois monnaies dont Cohen donne des fac-similés gravés avec soin dans son bel ouvrage sur les médailles impériales romaines[2], celle au revers de Vesta assise (n° 16), où cette princesse, frisée *à la Julia Titi*, a le cou élancé, le nez long et le menton proéminent de son père, et paraît avoir de trente à trente-cinq ans; celle qui a pour revers Cérès debout (n° 11) et présente au droit Julie coiffée beaucoup plus modestement, ainsi qu'il convenait du reste à son âge (de quinze à seize ans); enfin celle en or (n° 3), gravée, dit-on, comme celle du n° 16 (moy. br.) où, portant la frisure plus prétentieuse qu'elle avait mise à la mode, elle paraît avoir au moins vingt ans, ces monnaies, dis-je, sauf celle du n° 11, qui appartient bien au type réaliste, sont plus ou moins idéalisées.

Je serais donc très volontiers de l'avis de M. Bernoulli et de M. Helbig, qui semblent rejeter parmi les têtes frisées *à la Julia Titi* toutes celles dont les traits et le cou n'ont rien des traits et du cou de Titus.

Je ne partage pas moins, toutefois, l'opinion de M. Salomon Reinach, qui, tout en inclinant à croire que la tête d'Emporiae est celle de Julie, parce qu'elle appartient bien à la fin du Ier siècle, et qu'un buste de cette importance suggère naturellement l'idée d'un portrait d'après une princesse de la famille impériale, estime qu'en présence de l'insuffisance des monnaies et du peu de ressemblance de la statue du Braccio Nuovo avec les autres têtes de Julie, il convient de suspendre tout jugement.

1. *Iconographie de* 5.000 *médailles romaines, byzantines et celtibériennes*, pl. XVIII, nos 4, 5, 6 et 7.

2. *Description historique des médailles frappées sous l'empire romain*, t. I, pl. XVII, no 16, 3, 11, 1re édit. Paris, 1859.

D'autre part, comme, parmi les œuvres mêmes que M. Bernoulli signale dans le III[e] volume de sa *Römische Iconographie*, il n'y a pas deux types identiques entre eux, et que ce serait la tâche d'une monographie future, suivant le savant archéologue, de chercher, à l'aide de reproductions photographiques, si parmi les têtes frisées *à la Julia Titi* il ne s'en trouve pas qui reproduisent avec certitude la même personne, je viens offrir mon faible



Fig. 1. — Tête en terre cuite. Collection Papier, à Bône.

concours à l'auteur de cette monographie future en lui faisant connaître la petite tête en terre cuite de ma collection, et en lui en donnant ici-même l'image. Abstraction faite de sa hauteur, exagérée à dessein sans doute, la coiffure de ma petite terre cuite est bien celle que l'infortunée princesse avait adoptée pour rehausser sa petite taille. M. E. Pottier en donne comme types, dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* (t. II, p. 1368, fig. 1859 et 1860), deux reproductions : l'une d'après l'intaille de Nicandre conservée au Musée Capitolin, l'autre d'après celle du Cabinet de France gravée par Evodus.

Elle diffère cependant de cette dernière, en ce qu'au lieu de petites tresses étagées les unes au-dessus des autres en rangs serrés et très réguliers, qui rappellent celles des Égyptiens et des Étrusques, l'*orbis comarum* est composé d'une accumulation de petites boucles; et de la première en ce que cet *orbis* est traversé, à droite et à gauche, par deux larges bandeaux servant, non pas à le maintenir en équilibre, puisque Martial nous apprend (l. II, 6) que les boucles de ces sortes de coiffures étaient reliées solidement les unes aux autres par des épingles, mais à le décorer, et qu'il est en outre surmonté d'un diadème qu'on prendrait volontiers pour le haut d'un peigne. De sorte qu'au lieu d'augmenter de près de la moitié la hauteur du visage, l'*orbis comarum* de notre figurine l'augmente de près des deux tiers[1].

Aussi serais-je assez disposé à croire qu'on est ici en présence d'une de ces coiffures dont Juvénal se moque si plaisamment (VI, 491) lorsqu'en nous parlant des petites dames de son temps, qui, ne se trouvant jamais assez grandes, en exagéraient souvent la hauteur, et oubliaient que, si en face elles pouvaient passer pour des Andromaque, par derrière et sans cothurnes, elles ne paraissaient pourtant pas plus hautes qu'un pygmée.

La gravure exécutée d'après une photographie, qui accompagne cette notice, ne présentant que la partie antérieure de notre terre cuite, je dois dire qu'elle n'a point servi d'applique, attendu que sa partie postérieure offre un bombement assez prononcé, qui devait l'empêcher de remplir cet office, et que ce bombement n'a même pas été produit à dessein pour simuler le derrière de la tête.

En l'état où elle se trouve et se trouvait lorsqu'elle m'a été donnée, il m'est donc assez difficile aussi de savoir si elle provient d'une statuette ou d'un simple buste.

Enfin, il ne m'est pas moins difficile encore d'en indiquer la provenance avec certitude. Je me souviens seulement, mais assez

1. Haut. du visage, 0m,03; haut. de l'*orbis*, 0m,03; haut. du diadème, 0m,02; haut. tot. 0m,08.

vaguement, il est vrai, qu'en me la remettant comme souvenir de nos bonnes relations pendant son séjour à Bône, le docteur Mouilleron me dit qu'il l'a tenait d'un de ses malades qui l'avait rapportée d'Alexandrie (Égypte), où il avait travaillé dans un temps comme maçon.

A. Papier.

Bône, le 25 août 1896.

STATUE DE STÉPHANÉPHORE

(PLANCHE XIX.)

Dans le dernier livre de notre éminent collaborateur, Edmond Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère* (Paris, 1893), on lit ce qui suit (p. 15) : « Rien de plus fréquent que de trouver, en pays grec, des magistrats stéphanéphores... Une statue autrefois venue de Smyrne à Venise, et malheureusement disparue, offrait l'image d'un fonctionnaire couronné dont une inscription donnait le nom. Vu par Peiresc, dans les manuscrits duquel j'en trouve plusieurs copies[1], ce marbre est, à ma connaissance, le seul qui nous représente un de ces stéphanéphores de l'Asie grecque, parmi lesquels comptait celui dont sainte Thècle punit la témérité. »

Il nous a paru utile de faire photographier et de reproduire ici le moins mauvais des dessins de la statue de Venise, d'après une feuille des papiers de Peiresc. Pas plus que M. Le Blant, nous ne connaissons d'autre figure de stéphanéphore, et il nous semble que le seul moyen de faire retrouver l'original disparu, s'il existe encore, est de donner quelque publicité à l'image qui nous en a été conservée.

Dans le *Corpus* de Boeckh, l'inscription, très sommairement reproduite sur notre dessin, est transcrite, comme il suit, d'après Cotovius et Graevius (t. III, n° 3194) :

Ἡ σύνοδος τῶν μυστῶν τῆς μεγάλης θεᾶς πρὸ πόλε-

1. Bibliothèque nationale, fonds français n° 9530, fol. 58, 59, 61, 62 : « Statua marmorea apud Fredericum Contarinum, 1600. » Les auteurs du *Corpus inscriptionum graecarum*, qui ont publié, sous le n° 3914 [*lire* 3194] l'inscription de cette statue, n'ont pas connu le manuscrit de Peiresc. (*Note d'E. Le Blant.*)

ως θεσμοφόρου Δήμητρος Μητρόδωρον Ερμογέ-
νους τοῦ Μητροδώρου Ματρέαν συμμάρτυρα Ν. . . .
. . . . τὸν στεφανηφόρον.

C'est Boeckh (ou Franz) qui a attribué cette inscription à Smyrne, s'autorisant à cet effet d'un autre texte (*Corpus*, n° 3211) où il est également question τῆς μεγάλης πρὸ πόλεως θεᾶς θεσμοφόρου Δήμητρος et d'une grande prêtresse τῆς Ἀσίας ναῶν τῶν ἐν Σμύρνῃ.

Toute information relative à la collection de Frédéric Contarini ou au possesseur actuel de la statue du stéphanéphore sera accueillie avec reconnaissance par la *Revue* et par l'auteur de ces lignes.

Salomon Reinach.

LES RUINES DE HATRA

La ville de Hatra, située au sud de Mossoul, était entourée d'une double enceinte.

L'enceinte extérieure n'est plus indiquée que par un faible exhaussement du sol. L'enceinte intérieure, à 200 ou 250 mètres de la première, est très apparente.

Elle se composait d'une muraille de $3^m,75$ d'épaisseur, dont les parements étaient revêtus de pierres de taille, et dont l'intérieur était constitué par de la maçonnerie de moellons bruts. Ce rempart était flanqué de tours carrées, de $5^m,20$ de largeur intérieure et de $3^m,75$ de profondeur (fig. 1). Vingt et une de ces tours sont encore visibles. Il existe parfois, à leur partie inférieure, des sortes de casemates voûtées, dans lesquelles il est assez difficile de pénétrer.

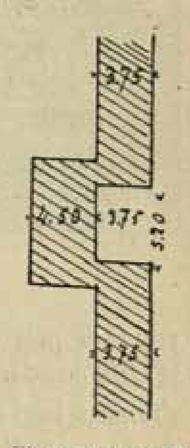


Fig. 1. — Rempart de Hatra.

Tous ces ouvrages sont en partie démolis; néanmoins l'enceinte peut être suivie sur tout son pourtour. Elle affecte en plan la forme d'une ellipse dont le grand axe aurait 2,300 mètres de longueur, et le petit 1,950 mètres. On y distingue deux ouvrages avancés, faisant des saillies de 30 et 35 mètres sur l'alignement des murs, et qui peut-être se trouvaient dans le voisinage des portes. A l'extérieur du rempart existait un fossé de 10 mètres de largeur. Les terres de ce fossé étaient en quelques points retenues par un mur de 1 mètre d'épaisseur formant contrescarpe.

Entre la première et la seconde enceinte on n'aperçoit aucune trace de construction. Dans l'intérieur de la seconde enceinte,

au contraire, le sol est garni de tumulus au milieu desquels on peut distinguer des rues et des places. Il semble, d'après la forme géométrique de ces tertres, que les maisons soient restées intactes sous la couche de remblais qui les recouvre. De temps en temps émergent au-dessus du remblai des ruines importantes : pans de mur en pierres de taille, colonnes, voûtes en berceau,

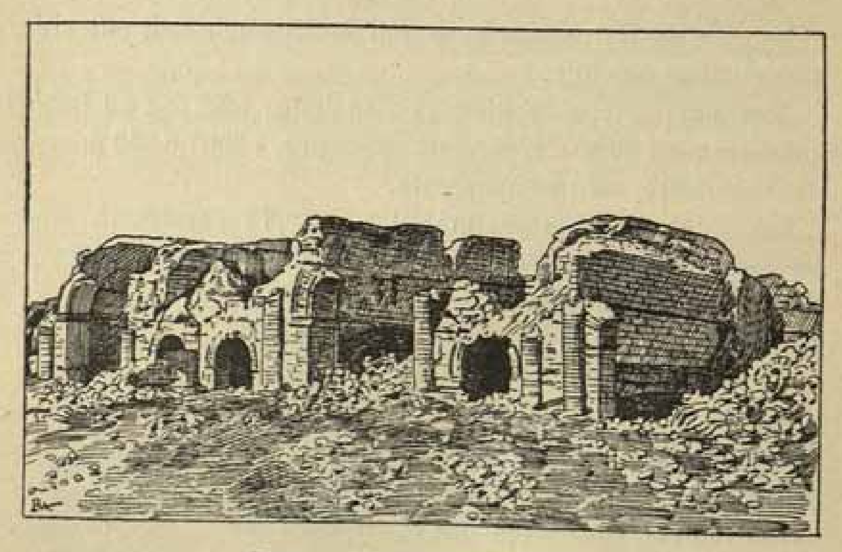


Fig. 2. — Vue du palais de Hatra.

restes de palais ou de temples. Mais la construction de beaucoup la plus considérable est un grand palais qui domine la ville et s'impose tout d'abord à l'attention. En raison du peu de temps dont nous disposions nous n'avons pu nous occuper que de cette dernière construction (fig. 2).

Palais de Hatra. — On n'arrive à ce palais qu'après avoir franchi une troisième enceinte, de 3m,50 d'épaisseur. Les dimensions principales sont de 100 mètres de longueur sur 36 mètres de largeur. Les murailles, entièrement revêtues de pierres de taille, sont assez bien conservées pour qu'on puisse en reconstituer le plan. Malheureusement le palais est enterré sur 1m,80 à 2 mètres de hauteur; les portes en sont encombrées par d'é-

normes blocs tombés des voûtes, et il y aurait des travaux de déblaiement assez importants à exécuter pour arriver à le connaître par le détail.

Plan et élévation. — On remarque tout d'abord trois grandes salles (A_1, A_2, A_3; voir fig. 3) de 15 à 18 mètres de largeur et de 30 mètres à 22^m,50 de profondeur. Leur hauteur n'était pas inférieure à 15 mètres. Les murs latéraux, — lesquels servaient

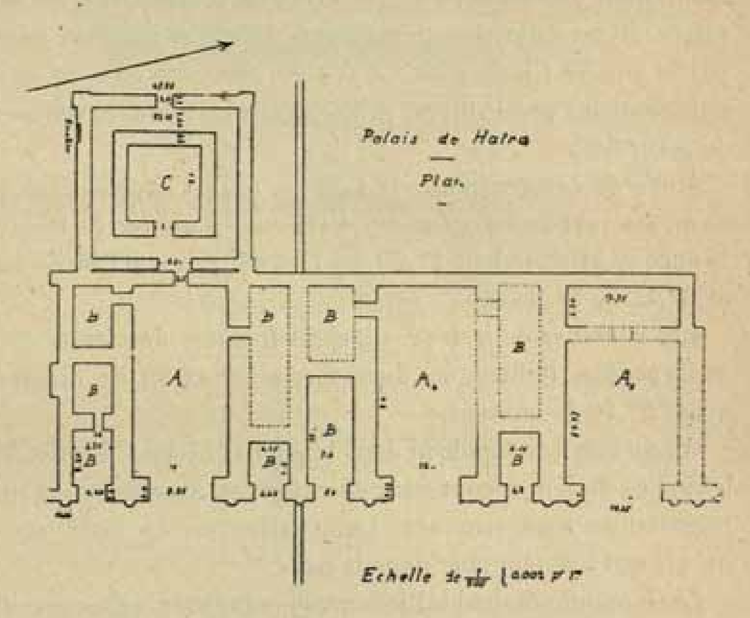


Fig. 3. — Plan du palais de Hatra.

de piédroits à des voûtes en berceau, — étaient contreventés par les murs de refend des petites salles placées de part et d'autres des grandes (B ; voir fig. 3).

La salle C attire l'attention par le soin qui fut apporté à sa construction. Elle est entourée de deux murailles entre lesquelles circule un corridor. On n'y voit d'autre ouverture que la porte d'entrée, au-dessus de laquelle est la décoration que nous reproduisons plus loin. Il semblerait qu'il s'agit là d'un temple accolé au palais.

La figure 2, exécutée d'après une photographie, donne une idée de l'état actuel de la façade. Celle-ci a, en somme, assez souffert, mais on en retrouve aisément les grandes lignes. Les ouvertures, surmontées d'arcades à plein cintre dont la décoration est expliquée plus loin, étaient séparées par des colonnes engagées de $1^m,10$ de diamètre.

Les salles principales tenaient toute la hauteur de l'édifice, tandis qu'il y avait deux étages de salles secondaires. De ces dernières il ne subsiste que l'étage inférieur, encore est-il en partie comblé; les salles de l'étage supérieur étaient soit des appartements particuliers, soit des galeries donnant sur les salles de réception.

Mode de construction. — Comme nous l'avons indiqué plus haut, les revêtements des murs étaient en pierres de taille, dont beaucoup atteignaient $1^m,50$ de longueur, sur $0^m,80$ de largeur et $0^m,40$ de hauteur.

Les colonnes de la façade étaient formées de pierres de taille superposées, taillées en demi-cercle de $1^m,10$ de diamètre et ayant $0^m,40$ de hauteur.

On ne voit de coupole ni dans le palais, ni dans la ville. Toutes les salles étaient recouvertes de voûtes en berceau, dont les plus importantes sont tombées. La construction en était faite avec un art qui n'existe plus dans le pays.

Les moellons étaient taillés en voussoirs avec le plus grand soin.

Dans les parties planes, les pierres de taille présentaient des faces horizontales parfaitement régulières; quant aux joints verticaux, ils étaient normaux aux parements sur $0^m,10$, puis disposés en biseau sur le reste de la profondeur, comme cela se pratique encore aujourd'hui.

La nature des matériaux était un calcaire coquillier assez résistant, que l'on trouve en grande abondance sur la rive gauche du Thirthar, à une demi-heure des ruines.

Quant au mortier, fait avec de la chaux grasse presque pure, à peine mélangée d'un peu de sable, il n'acquérait pas une grande dureté.

Décoration. — La décoration est imitée de l'art grec, que l'on retrouve soit dans le profil des moulures, soit dans le détail des ornements. A la présente note en sont joints quelques spécimens.

La figure 4 représente la corniche qui surmonte une porte intérieure faisant communiquer entre elles deux des salles B.

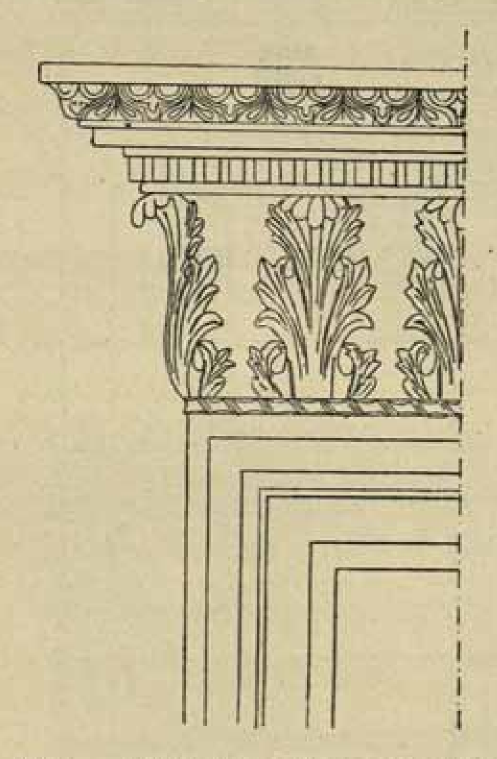


Fig. 4. — Corniche surmontant une porte intérieure.

La décoration des parois latérales des salles A_1 et A_2 consiste en trois larges pilastres reposant sur une corniche en saillie, laquelle, placée à $2^m,50$ du sol, règne sur toute la longueur de la salle. La figure 5 représente l'un de ces pilastres. La partie originale de la décoration consiste dans les masques que l'on voit, au nombre de deux ou trois, à la partie supérieure. Ces masques, vraisemblablement des portraits, ont les prunelles profondé-

ment fouillées, ce qui donne aux physionomies une grande expression de vie (fig. 5).

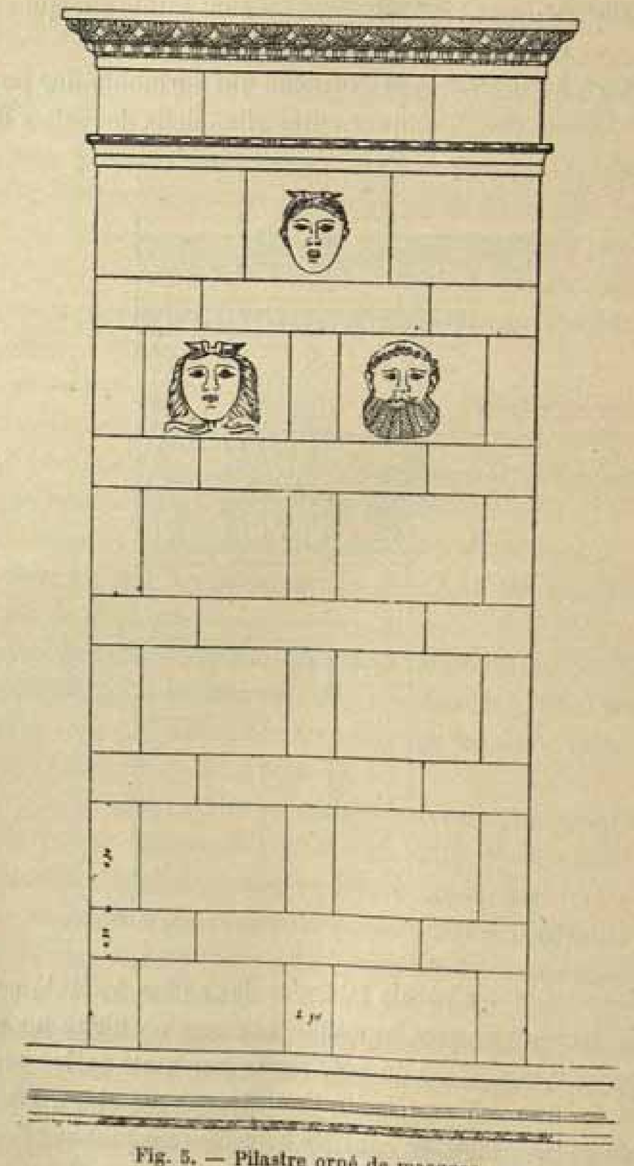


Fig. 5. — Pilastre orné de masques.

La figure 6 représente l'entablement du piédroit et les pre-

miers voussoirs de l'une des petites arcades de la façade. Nous ferons remarquer, toujours pour signaler l'influence grecque,

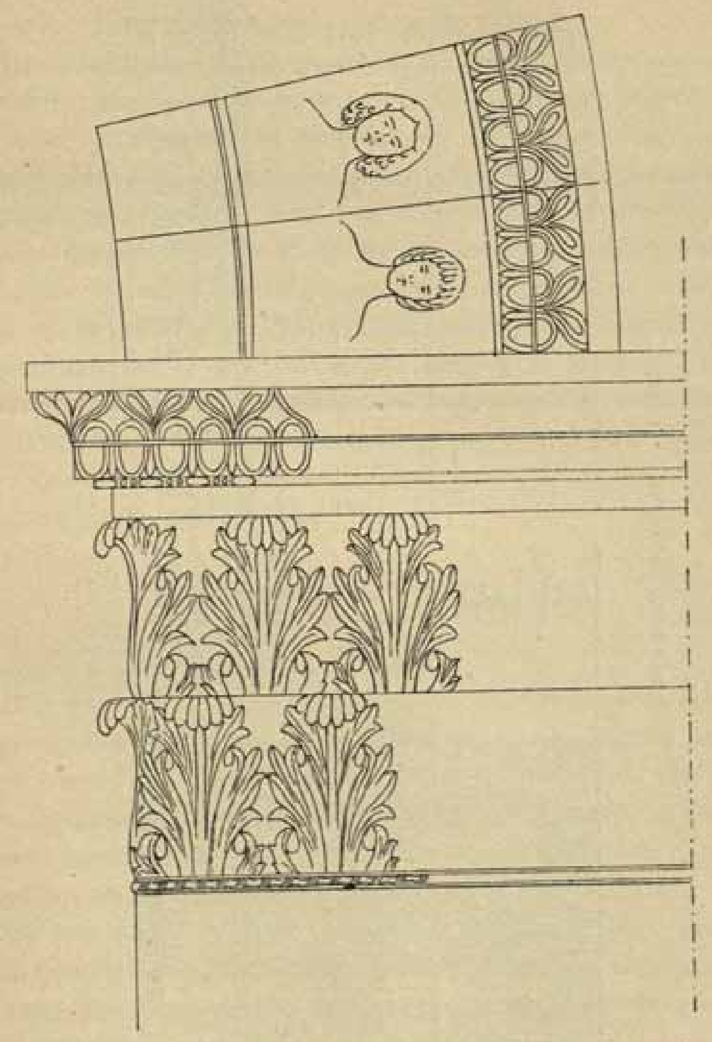


Fig. 6. — Entablement du piédestal et voussoirs d'une petite arcade.

que la décoration de l'archivolte est la même que celle de la partie supérieure de l'entablement. La face vue des voussoirs est ornée de têtes ou de bustes sculptés en haut relief.

Malheureusement toutes ces décorations ont été taillées dans

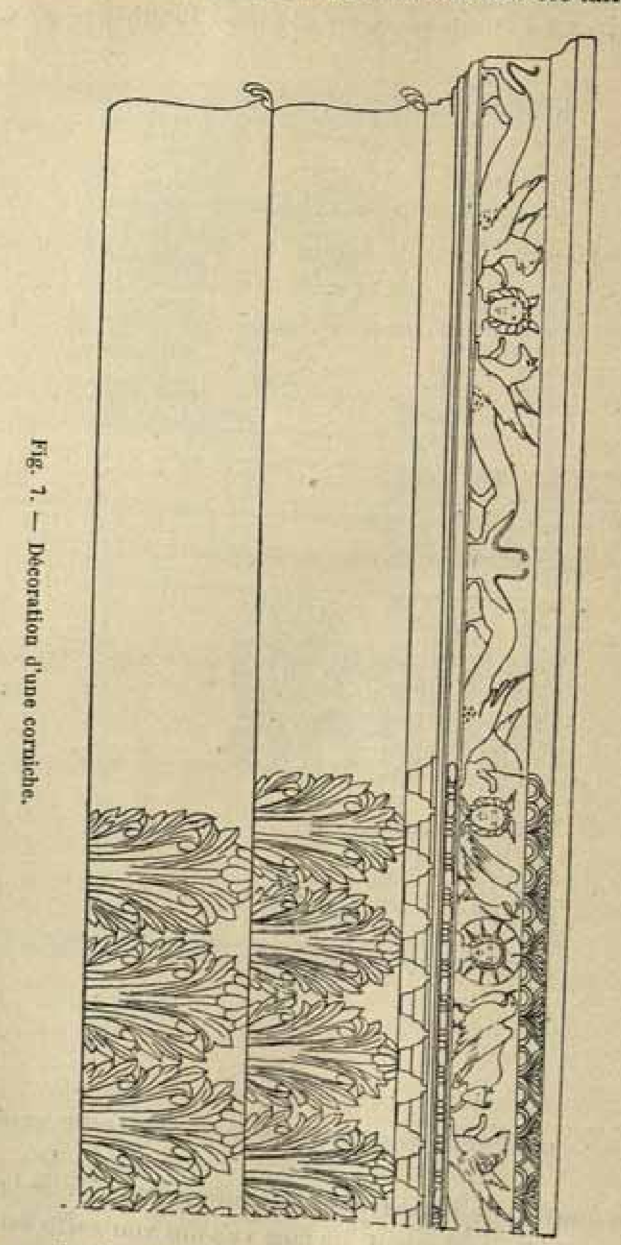


Fig. 7. — Décoration d'une corniche.

le même calcaire coquillier dont nous avons signalé l'emploi

pour les matériaux. C'est une roche à grain grossier, incapable de résister aux influences climatériques. Pour cette raison, les sculptures extérieures ont beaucoup souffert; les têtes et les bustes, principalement, ont perdu toute netteté.

La décoration la mieux conservée, et aussi la plus intéressante, est celle que représente la figure 7. Elle se trouve au-dessus de la porte qui donne accès dans la salle C. On voit au centre le symbole du soleil, entouré de figures mythologiques et d'animaux fantastiques. D'ailleurs, toute la décoration de la corniche à laquelle appartient cette sculpture est particulièrement riche et soignée, — ce qui tendrait à prouver, comme nous l'avons déjà dit, que la salle C était l'objet d'une vénération spéciale.

Inscriptions. — On voit sur les pierres de taille des signes nombreux, mais qui paraissent se rapporter à la construction. Nous n'avons relevé qu'une inscription, gravée sur le linteau de l'une des portes intérieures.

Cette inscription est la suivante :

[illegible]

reproduite aussi fidèlement que possible.

Ouvrages divers. — La vaste cour qui entoure le palais est partagée en deux par un mur transversal, qui va de la façade au mur d'enceinte. Il séparait sans doute les appartements de réception des appartements privés. Dans l'une et l'autre partie, on voit les ruines de constructions secondaires, encore très importantes, qui devaient servir à loger le personnel ou les divers services.

On voit aussi des puits ou citernes en maçonnerie, mais en trop petit nombre pour qu'ils aient pu suffire à l'alimentation. D'autre part, les eaux du Thirthar et des sources voisines sont très saumâtres, surtout pendant la saison sèche. Il est donc probable que l'on avait capté des sources assez éloignées, — et, afin que les eaux ne prennent pas de mauvais goût au contact des terrains salés de Mésopotamie, elles devaient être amenées en ville au moyen d'aqueducs en maçonnerie. Ceci n'est, bien

entendu, qu'une conjecture; mais il est peu vraisemblable que l'on ait déployé un tel luxe dans l'établissement de la ville et des palais, et que l'on ait négligé un point aussi important que l'alimentation en eau potable. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pu, dans notre courte visite, trouver trace de ces aqueducs. Ils doivent être, s'ils existent, à une profondeur à laquelle on ne pourrait arriver qu'en exécutant des déblais assez importants.

Tels sont les renseignements que l'on peut recueillir dans une simple visite à Hatra. Pour en avoir de plus complets, il serait nécessaire de dégager les constructions des remblais qui les ont peu à peu envahies. Quant à nous, nous nous sommes proposé seulement, dans cette courte note, de signaler à l'attention une ruine encore inexplorée, où des recherches suivies ne manqueraient pas de donner des résultats intéressants.

Ch. JACQUEREL,
Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Mossoul.

LE « DE MONSTRIS » CHINOIS

ET

LES BESTIAIRES OCCIDENTAUX

A peine le folklore a-t-il pris place dans la science, qu'on en voit immédiatement l'importance pour l'histoire de l'humanité. Alors qu'il y a quelques années à peine, les esprits les plus érudits demandaient à des recherches locales, comme aux subtilités de la philologie, l'origine de mythes qu'on croyait nés dans un milieu spécial, voilà que le champ s'étend, et que des savants à l'érudition la plus large n'hésitent pas à écrire que « ce sont ces légendes qui vont permettre d'établir le caractère véritable des connaissances des anciens peuples en des ordres divers[1]. » L'*Histoire de l'Alchimie* a montré la voie, les *Lapidaires* ont suivi; un jeune savant, M. Beaunier, sur lequel on peut compter pour mettre en valeur les textes qu'il étudie, s'attache actuellement aux *Bestiaires*: l'ampleur du sujet fera certainement, pour la connaissance de la géographie ancienne, ce que les *Lapidaires* font en ce moment pour l'histoire de la minéralogie. Mais ceux qui nous ont précédé, qui ont étudié les légendes en se préoccupant d'états d'âme particuliers, de civilisations circonscrites, n'en doivent pas moins mériter toute notre reconnaissance: ils ont établi des textes, déterminé des points de départ, qui sont en réalité des points de développement, et s'ils ont considéré comme simples jeux de l'esprit humain ces invraisemblances extraordinaires, aujourd'hui ils voudront bien peut-être regarder d'un œil intéressé ce domaine si vaste, si inconnu que nous le pouvons à peine jalonner actuellement.

1. Berthelot (M.), *Journal des Savants*, 1896, p. 573.

*
* *

Nous assistons en ce moment à une évolution des plus intéressantes. Après que, pendant longtemps, on a cru devoir accepter sans aucune objection les *Annales chinoises* qui font remonter à des origines qu'on ose à peine soupçonner l'histoire de la civilisation de l'Extrême-Orient, voilà qu'une réaction assez vive voudrait, non pas en nier la réelle antiquité, mais trouver, dans les visites nestoriennes, par exemple, l'arrivée de connaissances primordiales que les Chinois prétendent tirées d'eux-mêmes.

Or, la science syriaque tient de si près à l'École d'Alexandrie qu'on ne l'en saurait séparer. C'est donc tout d'abord cette dernière qu'il faut approfondir, avant de faire aucune espèce de comparaisons. Mais combien ample est le champ livré à nos investigations! Toute synthèse à laquelle notre esprit tente immédiatement d'arriver, nous est interdite, par cela même que l'analyse en est à peine commencée: le *Bestiaire* en sera un chapitre aussi nouveau qu'inexploré.

On ne saurait s'étonner, que tenant en main pour l'édition des *Lapidaires chinois* le *Wa kan san sai dzou ye*, je l'aie feuilleté jusqu'au bout: puis, qu'y trouvant un livre entier consacré aux peuples étranges, j'aie demandé à l'inépuisable érudition de M. H. Couret, auquel je devais déjà le *Livre des Minéraux*, la traduction des chapitres que je viens signaler aujourd'hui à l'attention des érudits.

Avant tout, il est indispensable de préciser sous quel aspect se présentait pour moi la question du *Bestiaire*, principalement des passages relatifs aux peuples étranges. Depuis longtemps, les fables du Pseudo-Callisthène, de Ctésias, les récits extraordinaires, les légendes des expéditions d'Alexandre, légués par l'Antiquité au Moyen Age, me paraissaient tout autre chose que des mythes enfantés pour ainsi dire de toutes pièces par l'imagination d'un écrivain primitif. Il me semblait, au contraire, qu'on ne pouvait manquer de rencontrer dans une semblable étude toute

une genèse inattendue. Il me souvenait, en effet, d'avoir trouvé chez tant d'auteurs grecs et latins, d'époques si différentes, de conceptions si diverses, des fragments de ces histoires fabuleuses que nous rencontrions tout d'un coup groupés dans les écrivains de l'École alexandrine, que j'y voyais la preuve d'un lent développement, de successives additions, qu'un lien commun, que nous ignorons encore, unit dans une intimité incontestable.

Ne soupçonnant même pas l'existence du *Bestiaire chinois*, je m'étais jusqu'ici borné à recueillir chez les écrivains de l'Antiquité et du Haut Moyen Age, d'Hésiode à Hérodote, à Moyse de Khorène, à saint Isidore de Séville, tous les renseignements géographiques fabuleux insérés dans leurs ouvrages ; car poètes et historiens, philosophes et satiriques, géographes et auteurs sacrés, tous, il faut s'empresser de le remarquer, ont apporté leur contribution à l'œuvre entreprise. De cette façon, il était déjà possible de dresser une table à peu près complète des noms des peuples étranges que l'Antiquité occidentale prétendait connaître.

Mais dès le principe, par exemple, une sélection s'impose, nécessaire : les éléments que nous rencontrons se classent naturellement en trois catégories bien distinctes. Nous trouvons, en effet, des peuples qui tirent simplement leur nom de leur manière de vivre : les *cynamolges*, les *mélanchlènes*, les *androphages*, les *phtirophages* ; puis ceux qui se distinguent des autres peuples par leur aspect extérieur, sans anomalie physique cependant : les géants, les nains, les nègres, les *macrobies*; viennent enfin les peuples réellement fabuleux, les *acéphales*, les *astomes*, les *monocoles*, les *monocules*, en un mot, les monstres, pour me servir du terme même employé par le Moyen Age, qui ne peuvent avoir existé et que le besoin d'invraisemblance a seul pu faire naître dans l'esprit des mythographes.

Tout de suite, il est facile de voir que les deux premières divisions n'ont aucune valeur fixe; cette valeur varie forcément de nation à nation, puisque, pour chacune, les coutumes de leurs voisines sont forcément étranges; nous n'avons donc pas à nous

y arrêter. Au contraire, pour les monstres, les traditions différentes qu'ils ont fait naître doivent être approfondies en raison même de leur invraisemblance. Plus fantastiques en seront les détails, plus irréalisables les conceptions, plus les points de contact apparaîtront, plus les liens communs seront sensibles, car il n'est pas possible qu'aux extrémités du monde, l'esprit humain se berce, non pas de légendes semblables au fond, ce qui au contraire serait tout naturel, étant donnée son unité, mais de fables presque identiques dans leurs termes, dans leur représentation, dans leur exécution iconographique, alors que précisément dans les deux premières classifications, elles apparaissent si essentiellement différentes sous tous leurs aspects.

Ils sont fort nombreux, ces monstres, dans la littérature occidentale. Il semblerait même au premier abord que chaque écrivain se soit plu à en inventer de nouveaux, à en accroître la liste : mais un seul, au contraire, dans sa verve satirique, Lucien, se distingue des autres. Pour les besoins de sa thèse, il peuple de nations étranges les pays de son imagination ; chose curieuse, elles ne dépassent pas son œuvre, et ne feront jamais corps avec la légende des monstres qui va traverser l'humanité. Nées de sa conception personnelle, elles disparaîtront avec leur auteur, tandis que les autres, bien qu'aussi fantastiques cependant, suivront l'humanité dans sa course, jusqu'au XVI[e] siècle scientifique même, qui reproduira les textes et les dessins qui ont traversé tant de siècles, passé au travers de civilisations si diverses, sans éprouver pour ainsi dire de déformation sensible.

Rappelons donc, en mentionnant simplement les auteurs chez lesquels nous les rencontrons pour la première fois, les monstres des légendes occidentales :

Acéphales, Hérodote.
Ægypans, Pline.
Ægypodes, Hérodote.
Androgynes, Pline.
Antipodes, Strabon.
Arimaspes, Hérodote.
Arrhines, Strabon.
Artabatitæ, S. Isidore.
Asinicruræ, Lucien.
Astomes, Strabon.
Bithyes, Pline.
Blemmyes, Strabon.

Brachystomes, Pomponius Mela.
Cancrimani, Lucien.
Centaures, Hésiode.
Centimani, Hésiode.
Cyclopes, Hésiode.
Cynocéphales, Hérodote.
Cynophanes, Tertullien.
Cynodontes, S. Isidore.
Dracontopodes, Ovide.
Enotocètes, Strabon.
Faunes, Jérémie.
Hémicynes, Strabon.
Himantopodes, Ps.-Callisthène.
Hippocentaures, Diodore de Sicile.
Hippopodes, Pomponius Mela.
Lamies, Isaïe et Aristophane.
Macrocéphales, Strabon.
Macroscèles, Strabon.
Monocoles, ou Monoscèles, Pline.
Monocules = Arimaspes, monophthalmes, monommates, Hérodote.
Octipèdes, Lucien.
Onocentaures, Isaïe.
Opistodactyles, Strabon.
Opistopodes, Pline.
Panotios ou Enotocètes.
Phillopodes, Lucien.
Psyttopodes, Lucien.
Pygmées, Homère.
Satyres ou Ægypodes.
Sciopodes, Aristophane.
Stéganopodes, Alcman.
Sphénocéphales, Strabon.
Sphynx.
Sternophthalmes, Strabon.
Struthopèdes, Pline.
Syrènes [oiseaux], Isaïe.
Thibiens, Pline.

A ces noms, tout spéciaux, il convient d'ajouter certains êtres extraordinaires qui, sans avoir une dénomination personnelle, sont décrits par les auteurs anciens. Tels les hommes ailés, les hommes à têtes d'animaux, les animaux à tête d'homme, d'Ézéchiel, d'Hérodote, de Tertullien; les hommes blancs, de Pomponius Mela; les hommes chauves, d'Hérodote; les hommes aux longs bras, les hommes cornus, les hommes à corps d'oiseaux, les hommes à un seul côté, les hommes à double visage, les hommes sans langue, les hommes aux grandes lèvres, à plusieurs mains, à plusieurs pieds, d'Isidore de Séville; les hommes fendus jusqu'au nombril, du *Roman d'Alexandre*; à pied d'oiseaux, à pied fourchu, de Moyse de Khorène; à queue de poisson, de Callisthènes; les hommes à queue, de Pline; à plusieurs têtes, d'Hésiode; les hommes velus, du Périple d'Hannon, dont les peaux avaient été rapportées à Carthage.

Assurément, je ne suis pas complet; mais déjà, pourtant à l'aide

des passages que nous venons d'indiquer, nous pourrons étudier les monstres du *Wa kan san saï dzou ye*. Parmi les peuples étranges qui y étaient décrits, en suivant l'ordre d'idées que nous avons cru devoir adopter en principe, voici la sélection qui en était à faire.



Les hommes à tête volante, *Fei teou*, en japonais *Rokou rô koubi*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, il y a dans le royaume Ta tou pouo des hommes à tête volante. Leurs yeux n'ont pas de prunelles. Leur tête peut voler. Dans leurs sacrifices, ordinairement, ils offrent des *touo lo*. Aussi on les appelle *lo chi*. Sous le règne de Wou ti, de la dynastie des Han, on dit que dans le royaume de In, dans les contrées du sud, il y avait un peuple à corps séparable. La tête pouvait d'abord s'envoler dans la mer du Sud, la main gauche dans la mer orientale, la main droite dans les marais de l'ouest. Lorsque le matin arrive, la tête regagne le tronc du corps; lorsqu'un vent violent s'élève, les mains sont enlevées de la surface de la mer. Dans le *Nan fang i ou tcheu* (*Relation des merveilles des contrées méridionales*), il est dit que dans la caverne de Ki de Ling nan, il y a des sauvages à tête volante; à leur cou est une cicatrice rouge. Lorsque la nuit arrive, leur tête s'envole à la recherche des reptiles qu'elle mange. Leurs oreilles leur servent d'ailes. Lorsque le jour arrive, elle regagne le tronc et le corps reprend sa forme ordinaire.

Dans l'ouvrage *Chiou chenn* (*Recherches sur les esprits*), on dit que la tête de Tchou hoan, femme du général Ou, pouvait s'envoler la nuit. Dans l'ouvrage *Kouang ki*, de la dynastie des Tai phing, il est dit que les sauvages à tête volante habitent une terre à l'est de Chen chen et au sud-ouest de Loung tcheng. Cette terre est d'une étendue de mille lis. Les bœufs et les chevaux que les voyageurs rencontrent dorment tous sur des tapis de feutre. Dans la caverne Hi de Ling nan, il y a toujours des sauvages à tête

volante. Un jour avant que la tête s'envole, il se forme sur le cou une cicatrice qui l'entoure comme un fil rouge ; les femmes, dès qu'elles voient cela, veillent sur eux. Lorsque la nuit arrive, ils ont l'air d'être malades, puis tout à coup la tête se détache du corps et s'envole. Elle va sur les rivages chercher des reptiles, des serpents dont elle se nourrit. Lorsque arrive le matin, elle retourne au tronc et le corps reprend sa forme entière ; elle paraît comme endormie dans un rêve.

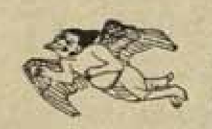
Δ[1]. Dans toutes ces relations à peu près identiques, c'est surtout la variété du royaume de Tou pouo qui sert de type. Et même dans ce royaume tous les habitants ne sont pas ainsi. Dans la Chine et au Japon, on dit qu'il existe aussi çà et là des hommes à têtes volantes, mais c'est faux. Ce n'est qu'une variété isolée d'hommes merveilleux.



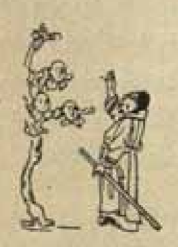
Royaume des chiens. — Dans l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, il est dit que, dans le royaume des chiens, les hommes ont le corps d'un homme et la tête d'un chien. Ils ont de longs poils, ne connaissent pas le langage et aboient comme des chiens ; mais toutes les femmes comprennent et parlent le chinois. Ils ont pour vêtement des peaux de zibelines ; ils demeurent dans des cavernes. Ils se nourrissent de chair vivante ; les femmes et les filles arrangent des aliments cuits au feu. Ils se marient entre eux. Jadis des Chinois vivaient dans ce royaume. Les femmes les aidèrent à fuir en leur donnant dix paires de tendons et en les avertissant qu'à chaque dix lis qu'ils feraient, en marchant, ils laissassent tomber un tendon. Les chiens les ramasseraient, les rapporteraient, cesseraient de les poursuivre et ils pourraient ainsi s'échapper du pays. Pour atteindre Ing thian fou, il faut marcher deux ans et deux mois.

1. La *Grande Encyclopédie japonaise* se compose de textes empruntés exclusivement aux ouvrages chinois, anciens, mais les passages précédés du Δ sont les commentaires essentiellement japonais ajoutés par les rédacteurs de l'ouvrage au siècle dernier.

Δ. En quelle direction se trouve le royaume des chiens, on ne le dit pas : il est probable que ce royaume est aussi dans les contrées méridionales. Dans l'ouvrage *Kouang tch'ouan ou tcheu*, il est dit que dans la mer du Sud à la distance de trois mille lis de Hoei i, se trouve le royaume des chiens. Dans ce royaume se trouve une espèce d'oiseaux appelés *fei yen*, qui ressemblent à des rats, mais ont deux ailes et les pattes rouges. Quand arrive l'aurore, avant que les autres animaux soient levés, ils choisissent chacun un arbre. Ils ont dans leur bec une salive visqueuse comme de la colle; ils répandent, en volant, cette salive sur les branches et les feuilles des arbres et des plantes. Tout animal qui vient dans ces arbres est pris comme dans un piège. Et alors ces oiseaux les mangent, et s'ils ont de la peine à les manger, ils vident les entrailles, les enduisent de leur bave visqueuse et en viennent ainsi toujours à bout. Mise sur des viandes desséchées, cette bave visqueuse en ôte la sécheresse. Cette bave répandue pendant un demi-jour se dessèche et tombe d'elle-même (on en répand de nouveau).



Peuple ailé, *Iu min*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, il y a dans la mer du sud-ouest, à certains endroits des montagnes, des hommes à grosses joues, à bec d'oiseau, avec des yeux rouges, la tête blanche et des ailes velues : ils peuvent voler, mais ils ne peuvent voler loin, ils ressemblent à des hommes, ils pondent des œufs.



Les Arabes, *Ta chi*. — D'après le *San saï dzou ye*, leur pays se trouve dans la mer du Sud à une distance de mille lis; c'est un pays de montagnes et de vallées. On y trouve des arbres dont les branches portent, au lieu de fleurs, des têtes d'hommes qui ne parlent pas; si on leur parle, elles se contentent de sourire.

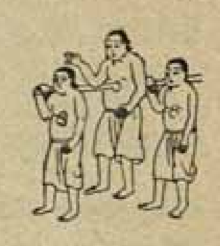
L'appellation de *Ta chi koui* est une appellation générique

Dans ce royaume, il y a un grand nombre de tribus. On y voit la tribu des Mari pa, des Pe tha, des Ki ssem, des Firo. des Moshiri; nous ne sommes pas parvenus à connaître les autres.

Wou sse li, pays dépendant des Arabes, en japonais *Mo shiri*.—D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des Wou sse li ressemble par son climat au pays de Pe tha. Dans ce pays on est sept ans, huit ans, dix ans sans voir tomber de pluie. Il n'y a qu'un fleuve, appelé Thien yang, dont la source est inconnue. Son eau est très agréable et douce; pendant quarante jours il déborde et recouvre les champs, lorsque l'eau est retirée on laboure les champs. Tous les deux ans, on voit un vieillard à cheveux blancs qui sort de l'eau du fleuve et s'assied sur une pierre. Les gens du pays viennent le saluer et lui demander si l'année sera bonne ou mauvaise. Cet homme ne parle pas: s'il sourit, l'année sera bonne; s'il paraît triste, l'année sera mauvaise; ensuite il rentre dans le fleuve. Autrefois Tsiu ko ni bâtit dans ce pays un temple au fronton duquel il y avait un miroir. Si les soldats des pays voisins venaient faire une razzia, le miroir les réfléchissant annonçait leur présence.



Pays des hommes qui ont un trou à la poitrine, *Tch'uen hioung*, en jap. *Sen keo*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des hommes à la poitrine percée se trouve à l'orient de la mer Cheng. Le grand dignitaire de ces hommes à la poitrine percée retire ses vêtements et se fait enfoncer dans le trou de sa poitrine un bâton de bambou, à l'aide duquel ses inférieurs le portent.



Pays des hommes aux jambes croisées, *Kiao hing*. — D'après



l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays de ces hommes se trouve à l'ouest du pays des hommes avec un trou dans la poitrine. Les hommes de ce pays ont les pieds et les jambes tordus et entrelacés.



Pays des hommes aux longues jambes, *T'chang kio*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des hommes à longues jambes se trouve à l'orient de Tchou choui ; le pays est voisin de celui des hommes aux longs bras. Ils pêchent du poisson dans la mer, en se faisant ordinairement accompagner d'hommes aux longs bras. Les hommes aux longs bras, dont le corps est d'une dimension moyenne, ont des bras de deux *t'chang* de longueur. Et choisissant parmi les hommes à longues jambes, on en trouve dont les jambes ont trois *t'chang* de longueur.



Hommes aux longs bras, *T'chang pi*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des hommes aux longs bras se trouve à l'ouest du royaume de Tsiao iao, dans la mer orientale. Ces hommes peuvent avec leurs bras toucher le sol. Autrefois, il y avait des hommes au milieu de la mer, qui avaient un vêtement en toile avec des manches qui avaient plusieurs *t'chang* de longueur.

Il est difficile d'admettre qu'il y ait des hommes avec des jambes ou des bras d'une longueur de deux ou trois *t'chang*.



Les géants, *T'chang jin*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, dans le royaume des géants, il y a des hommes grands de trois à quatre *t'chang*. Autrefois des hommes de Ming tcheou, qui naviguaient en suivant la direction du vent furent entraînés dans une direction qu'ils ignoraient ; ils se trouvèrent auprès d'une île

et montèrent sur le rivage pour ramasser du bois. Tout à coup s'avança un géant, dont la marche était si rapide qu'il semblait voler. Les gens de Ming tcheou à la hâte regagnèrent leur bateau, poursuivis par le géant. Les marins lui lancèrent des flèches et s'éloignèrent.



Pays des hommes qui n'ont pas de ventre, *Ou tch'âng*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays se trouve dans la mer du sud-est. Tous les hommes de ce pays n'ont pas de ventre. Dans l'ouvrage *Kouang tch'ouan ou tcheu*, il est dit que ce sont des hommes qui n'ont pas d'intestins dans le ventre; ce qu'ils mangent leur traverse directement l'intérieur du corps.



Les oreillards, *Gniĕ eul*, en jap. *Sesshi*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des oreillards se trouve à l'orient du pays des hommes qui n'ont pas de ventre. Ces hommes ont la peau tigrée, les oreilles leurs descendent jusqu'à la ceinture, ils les tiennent avec la main quand ils marchent.

Pays des femmes, *Niu jin koue*, en jap. *Niu niu gokou*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des femmes se trouve dans la mer du sud-est. On navigue sur la mer orientale d'une manière continue pendant des années pour arriver à ce pays où le nénuphar atteint souvent plusieurs pieds en s'ouvrant, où le noyau de pêche atteint deux pieds de longueur. Autrefois une grande barque fut entraînée par le vent vers ce pays.

Tous les marins périrent, si ce n'est un homme qui réussit à s'échapper par ruse sur une barque et raconta cette aventure. Les femmes s'exposent à l'action du vent du sud et sous son influence conçoivent. On dit encore qu'il y a, à la frontière de ce pays, une contrée appelée Y jou siao jou. Il n'y a pas d'hommes dans ce pays. Les femmes se mirent dans un puits et conçoivent.

Δ. D'après le *Pen ts'ao kang mou*, à l'orient du royaume de Fou sang, il y a le pays des femmes. Ce pays produit une herbe salée, dont la feuille ressemble à celle de la plante *ye kao* [sorte d'absinthe]. C'est une plante odiférante à saveur salée et qui sert de nourriture à ces femmes. On trouve dans la Géographie *Wang koue thou*, qu'il y a çà et là des pays de femmes. Il y en a au nord-ouest de l'Inde, à l'ouest de la mer *Ta kao*; il y en a au Japon, dans une île de la mer du nord-est. Ce sont des on-dit.





Pays des petits hommes [pygmées], *Siao jin*, en jap. *Ko bito*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, dans les contrées de l'est, on trouve le pays des petits hommes. Ces hommes s'appellent *Tsing* : leur hauteur est de neuf pouces. Les grues de mer les poursuivent pour les enlever, aussi ils ne sortent jamais qu'en bande. Dans l'ouvrage *Kouang tch'ouan ou tcheu*, on raconte que du temps de Wei, dans le Ho wen, devant la maison de Wang tse youen, dans une tempête de pluie, huit ou neuf pygmées furent amenés devant sa demeure; ils étaient hauts de six à sept pouces. Ils racontèrent eux-mêmes qu'ils demeuraient au sud du Ho thoung et que le vent les avait amenés jusque-là. On parla avec eux et on apprit une foule de choses intéressantes.



Pays des hommes à queue, *Kia pou*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des *Kia pou* se trouve à quinze cents lis au sud de Hiong chang pou. Les hommes de ce pays ont une queue. Quand ils s'assoient, ils font un trou dans la terre pour y mettre leur queue; s'ils ont une coupure ou si on leur coupe la queue, ils meurent instantanément.

Pays des hommes qui ont un œil derrière la tête, *Heou yen*,

en jap. *Go gan*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, dans le pays des Keou yen, les hommes ont un œil derrière la tête. On dit encore que les gens de Iraka [en chinois : Ou in ho] les ont quelquefois aperçus, mais toujours avec frayeur.





Hommes à pieds de cheval, habitant Ting lin. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays de Ting lin se trouve dans la mer; les hommes de ce pays ont des grands poils qui partent du nombril ; ils ont des pieds de cheval ; pour bien marcher ils se fouettent les pattes et en un jour ils peuvent faire trois cents lis. Pour aller de ce pays à Hing tiang fou, il faut deux années à cheval.

Homme de Ti, à corps de poisson. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des hommes à corps de poisson se trouve à l'est de Kien mou. Ces hommes ont le buste et la tête d'un homme et le corps d'un poisson ; ils n'ont ni pieds ni jambes. La partie supérieure du corps est celle d'un homme, la partie inférieure, celle d'un poisson.





Hommes sauvages, *Hia jin*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, dans le pays des hommes sauvages, il y des montagnes et des forêts où ils habitent : ils ont des seins qui pendent, comme des courges ; ils les enveloppent dans des sacs de cuir et les tiennent dans leurs mains quand ils marchent ; ils parlent le langage humain et se nourrissent de feuilles.

Pays des hommes velus, *Tchang mao*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des *Tchang mao* se trouve au nord du



pays des Hiouen kao. Les femmes règnent dans ce pays : les hommes ont de longs poils : ils demeurent dans des villes sur lacs, ils ensemencent les champs. De là pour parvenir à Ing thian fou, il faut deux ans et cinq mois. C'est la quatrième année de l'ère Hioun kia que l'on a connu ces gens velus.



Hommes à un seul bras, *I pi.* — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des hommes à un seul bras se trouve au nord, dans la mer occidentale. Ces hommes n'ont qu'un œil, qu'une main, qu'un pied, qu'une moitié de corps. De même que les poissons et les oiseaux, ils se tiennent par paires ; ils ne peuvent marcher isolément.



Les hommes qui n'ont pas d'intestins, *Ou ki.* — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des hommes qui n'ont pas d'intestins se trouve dans la mer du Nord. Ces hommes n'ont pas de viscères, ils mangent de la terre, ils habitent des cavernes. Lorsqu'un homme ou une femme meurt, on les enterre. Si leur cœur ne se pourrit pas, il se transforme en deux cents ans et redevient homme ; si c'est la rate, il redevient homme au bout de deux cent dix ans ; si c'est le foie, il redevient homme après quatre-vingts ans.



Hommes à un seul côté, *Jeou li.* — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, les *Jeou li* ont une position de profil et tendent en avant une main et un pied. Dans le livre *Chan hai king*, il est dit qu'ils se trouvent à l'ouest du pays des gens qui n'ont qu'un œil.

Hommes qui n'ont qu'un œil, *I mou*, en jap. *Itzi mokou.* —



D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des hommes qui n'ont qu'un œil se trouve en dehors de la mer du Nord, à l'est du pays des hommes qui n'ont pas d'intestins. Ces hommes n'ont qu'un œil au milieu du front. Leurs mains et leurs pieds sentent mauvais.



Hommes qui ont trois têtes, *San t'eou*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des hommes qui ont trois têtes se trouve au nord de Ta cheou k'i. Ces hommes ont un corps et trois têtes.



Hommes qui ont trois corps, *San chin*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, le pays des hommes à trois corps se trouve à l'est des pays de Tso tch'eu. Ces hommes ont une tête et trois corps.



Tou yn, dragon fabuleux à tête d'homme, en jap. *Gokou yn*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, il y a, en dehors de la mer du Nord, dans la montagne Tchoung, un dragon fabuleux appelé *Tou yn*. S'il ouvre les yeux, il fait jour; s'il les ferme, il fait nuit; s'il souffle, il amène l'hiver; s'il soupire, il amène l'été. Il ne mange ni ne boit. Sa respiration est un vent violent, la longueur de son corps est de cent lis, il a la tête d'un homme et le corps d'un dragon, il est de couleur rouge. Autre version : Dans la montagne de Tchoung, il y a un dragon qu'on appelle *pi*, qui a le corps d'un dragon et la tête d'un homme.

Ti kiang, en jap. *Tei ko*, monstre fabuleux. — D'après l'Ency-



clopédie *San saï dzou ye*, il y a dans les Thian chan [Montagnes Célestes] un dragon dont la forme est celle d'un sac en peau. Il a le dessus du dos jaune et rouge feu. Il a six pieds et quatre ailes. C'est une masse informe qui n'a ni visage ni yeux, on l'appelle *Ti kiang*.



Kiang leang, en jap. *Kio riyo*. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, il y a dans la montagne de Ta houng, en dehors du pôle Nord, un monstre qui tient dans sa gueule un serpent; il a une tête de tigre, le corps d'un homme et les bras et les jambes comme des pattes de cheval, on l'appelle *Kiang leang*.



Hei jin, en japonais *Kokou jin*, hommes noirs. — D'après l'Encyclopédie *San saï dzou ye*, il y a dans la mer du Sud, dans les montagnes de Pa souei, des hommes noirs, qui tiennent dans chaque main un serpent; ils le mangent.



Pygmée, n° 507.

Il est certain que, si nous voulions faire un rapprochement intime, que si nous pensions retrouver en Occident et en Extrême-Orient une identité parfaite de textes, nous ne saurions y arriver. Ici, comme lorsqu'il s'est agi des *Lapidaires*, nous devons compter avec un état intellectuel tellement spécial, avec des habitudes, avec une civilisation si différentes, qu'il faut marcher avec la plus extrême prudence. C'est simplement le fond commun que nous devons interroger[1].

1. Comme il est du plus haut intérêt de joindre aux textes de l'Antiquité les monuments iconographiques eux-mêmes qu'elle nous a légués, nous allons emprunter au *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, si

Reprenons donc et notre livre chinois et nos auteurs occidentaux.

Je ne trouve, dans les écrivains occidentaux, ni les hommes à tête volante, ni les hommes à la poitrine trouée, ni les hommes à œil derrière la tête. Mais, si sur les vingt-neuf chapitres que je viens d'extraire de l'*Encyclopédie japonaise*, suivant les principes que j'ai exposés au début de cette étude, il y en a trois pour lesquels je ne puisse faire aucun rapprochement, les autres se trouvent également en Occident et en Extrême-Orient. Je devrai même immédiatement ajouter cinq autres monstres, communs aux peuples les plus différents, qui nous sont fournis, non plus par la littérature, mais par les bas-reliefs de la sépulture de la famille Ou, datant du IIe siècle de notre ère, publiés par M. Ed. Chavannes. Ce sont les himantopodes, les oiseaux sirènes, les hommes à têtes d'animaux, de coq et de cheval, les lions à tête d'homme, reproduits à la planche XII. L'étude de ces bas-reliefs, les rapprochements à faire avec les pierres gnostiques et les abraxas m'entraîneraient trop loin dans une étude que je veux faire aussi courte que possible; je me borne donc à les signaler simplement.



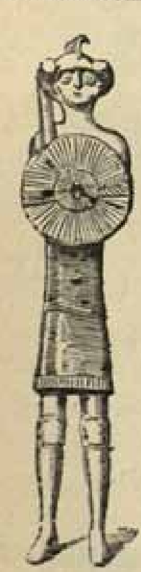
Éros bachique, n° 451.

savamment publié par M. Babelon, les dessins des statuettes qui, en Occident, représentaient quelques-uns des « monstres » des gravures chinoises que nous reproduisons d'après la *Grande Encyclopédie japonaise*.

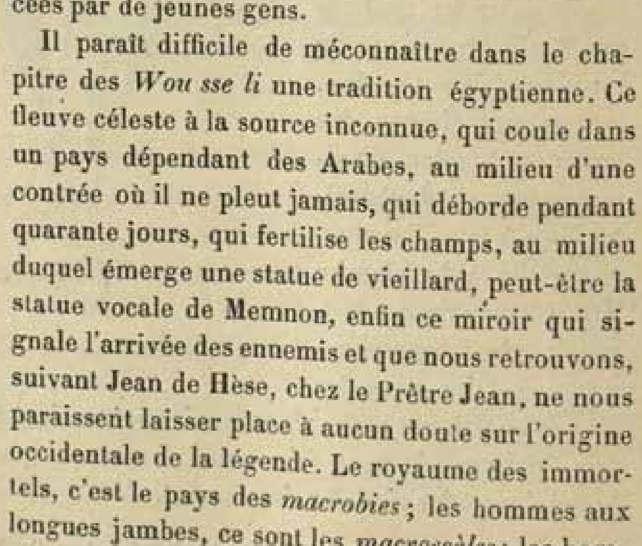
Revenons à l'*Encyclopédie*. Le royaume des chiens, c'est le pays des cynocéphales; les hommes ailés, c'est en Occident Cronos, Persée, Éros, les dieux assyriens, les êtres fabuleux de la vision d'Ézéchiel. Si pour les arbres à têtes d'hommes nous ne trouvons pas une identification absolue, nous pouvons du moins leur comparer la forêt aux pucelles du *Roman d'Alexandre*, dans laquelle les jeunes filles rentrent en terre à l'entrée de l'hiver pour en ressortir au printemps en façon de fleur. Cette légende, d'ailleurs, nous l'avons lue déjà dans Lucien, dans son voyage au delà des Colonnes d'Hercule. C'est, en réalité, une déformation absolument semblable à celle de la légende du mercure que M. Berthelot trouvait dans Zosime et que j'ai identifiée, sans discussion possible, je crois, avec la légende chinoise, où les jeunes filles se trouvaient remplacées par de jeunes gens.



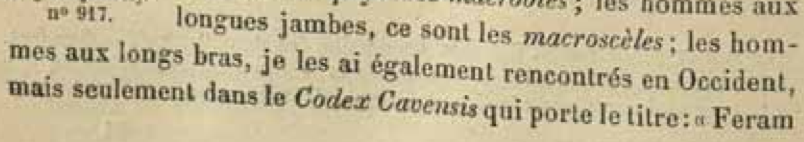
Sirène volant, n° 720.



Guerrier sarde [homme aux longues jambes]. n° 917.



Il paraît difficile de méconnaître dans le chapitre des *Wou sse li* une tradition égyptienne. Ce fleuve céleste à la source inconnue, qui coule dans un pays dépendant des Arabes, au milieu d'une contrée où il ne pleut jamais, qui déborde pendant quarante jours, qui fertilise les champs, au milieu duquel émerge une statue de vieillard, peut-être la statue vocale de Memnon, enfin ce miroir qui signale l'arrivée des ennemis et que nous retrouvons, suivant Jean de Hèse, chez le Prêtre Jean, ne nous paraissent laisser place à aucun doute sur l'origine occidentale de la légende. Le royaume des immortels, c'est le pays des *macrobies*; les hommes aux longues jambes, ce sont les *macroscèles*; les hom-



mes aux longs bras, je les ai également rencontrés en Occident, mais seulement dans le *Codex Cavensis* qui porte le titre : « Feram

rex ad Adrianum imperatorem », comprenant XVI articles sur les monstres : les hommes sans ventre sont certainement les hommes fendus jusqu'au nombril du *Roman d'Alexandre*; les géants sont assurément les hommes qui traversent la mer, du *de Monstris*; les oreillards, nous les avons vus sous le nom d'*énotocètes*, de *panotios*. Dans le pays des femmes, elles conçoivent en s'exposant au vent du sud, dit le livre chinois; mais c'est textuellement la légende occidentale d'Échidna, fille de Callirohé, fécondée par le



Satyre hippopode, n° 412.

Tritonesse nageant, n° 66.

Satyre avec queue de cheval, n° 416.

vent, rapportée par Hésiode dans sa *Théogonie*, des juments et des poules fécondées également par le vent, au dire de Varron. S'il est ici un chapitre dont la parenté avec les légendes grecques soit réellement incontestable, c'est certainement le passage relatif aux Pygmées obligés de toujours sortir en bandes pour n'être pas enlevés par les grues. Pline nous parle des hommes à queue, décrits ici ; les hommes à corps de poisson, les sirènes, c'est Oannès, Dagon, et toutes les représentations gravées sur les abraxas :

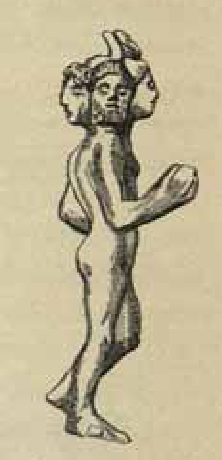
les hommes velus sont signalés non seulement dans le *Roman d'Alexandre*, mais dans le *Périple* d'Hannon ; les hommes à pieds de cheval sont les hippopodes ; Vincent de Beauvais parle des hommes à un seul bras ; les hommes à un seul œil sont les arimaspes, les cyclopes ; les hommes à un seul côté se trouvent dans les légendes arabes, où ils s'appellent *nisnas*. Puis ce sont les hommes à trois têtes, à trois corps : ils ne manquent pas dans la mythologie occidentale. Voici enfin venir la bête d'Ézéchiel, la sauterelle de l'Apocalypse, et pour terminer, ces hommes à



Polyphème, n° 812.



Satyre accroupi [sternophtalme], n° 419.



Hermès quadricéphale, n° 362.

têtes de lions, de tigres, mangeurs de serpents, dont la représentation semble celle d'Orias, tandis que le texte nous rappelle celui des *ophiophages* de Pomponius Mela.

Faut-il de ces rapprochements, qu'on ne saurait cependant traiter de fortuits, tirer dès maintenant quelques conséquences ? Je n'oserais le faire. *Les sculptures du temps des deux dynasties Han*, publiées par M. Ed. Chavannes, nous ont fait voir sur des monuments chinois du IIe siècle de notre ère une influence grecque absolument manifeste ; les textes chinois, traduits ici, ont avec les textes de l'antiquité occidentale des rapports indiscutables.

Mais leur parenté évidente est-elle si certainement directe que nous soyons autorisés à échafauder sur ces détails tout un système? Il semble, entre autres choses, qu'il est dans le cas présent un facteur qu'on ne peut négliger : l'influence des petits monuments. Tertullien ne parle-t-il pas des peuples étranges, des monstres, d'après une mosaïque de Carthage? M. Perrot a reproduit des ivoires grecs, trouvés à Mycènes, inspirés, sinon copiés sur des miroirs indous. J'ai publié naguère des sculptures de la cathédrale de Chartres, de Saint-Sernin de Toulouse, copiées sur des coffrets orientaux; ici, ce sont des reproductions d'abraxas, presque des copies de manuscrits arabes, tel le *Lapidaire* d'Alphonse X le Sage[1]. — Mais est-ce là que les Chinois ont trouvé leur inspiration, ou bien, la littérature occidentale, et je comprends même sous ce terme les Arabes, a-t-elle simplement puisé aux mêmes sources, plus anciennes par conséquent, que l'Extrême-Orient? Ils se touchent de bien près, nous venons de le voir, et littérairement et graphiquement : gravures et descriptions ont un lien très étroit, c'est le seul point que je me crois autorisé à mettre aujourd'hui bien en lumière[2].

F. de Mély.

1. Mély (F. de), *Du rôle des pierres gravées au Moyen Age*. Lille, Desclée, 1893, in-4°.
2. Je ne saurais manquer de signaler ici, en terminant, les dernières études de M. Schlegel, qui, dans ses *Problèmes géographiques* (Extraits du *T'oung pao*), propose pour nombre de ces mythes des solutions absolument scientifiques.



Sirène, oiseau à tête humaine, n° 728.

UN

NOUVEAU FRAGMENT DE FRESQUE MYCÉNIENNE

(PLANCHE XX.)

Ce fragment a été trouvé en 1893, sur le sol même du palais de Mycènes (au point marqué G sur le plan publié par MM. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, fig. 90), par un archéologue roumain, voyageant en Grèce. J'ai entendu dire que depuis il en avait fait don au Musée de Bucarest. Je me trouvais alors à Mycènes en compagnie d'un pensionnaire de l'Académie impériale des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, M. V. N. Bobroff, qui fit à l'aquarelle une reproduction très exacte du fragment que j'ai publiée ensuite en couleurs, avec la gracieuse permission de M. le comte J.-J. Tolstoï, dans le tome IX, pl. III, des *Annales de la Société impériale archéologique de Saint-Pétersbourg* (Travaux de la Section d'archéologie classique, byzantine et occidento-européenne).

Je donne ici, en même temps que la reproduction de l'aquarelle, un résumé du texte russe inséré dans les *Annales*.

I

Le fragment de fresque est reproduit en grandeur réelle dans la planche XX, avec une vue de profil du morceau.

On y voit l'image du bras droit, de l'épaule, d'une partie du cou et de la poitrine d'un personnage tenant dans sa main la tige d'une fleur, ou plutôt une fleur en bouton. Le haut du bras

est ceint d'un bracelet de couleur bleue, le cou d'un collier de couleur rouge carminé, posés directement sur le nu représenté par un ton rouge brun. Le même emploi du rouge brun, pour faire le nu des corps masculins, se remarque sur les fragments de fresques trouvés au même endroit dans les fouilles de la Société archéologique d'Athènes[1]. C'est donc un homme qui est ici représenté. Je suppose qu'il pouvait avoir les braies ou caleçons dont sont vêtus les chasseurs du poignard de Mycènes, des vases de Vaphio, des statuettes de Tirynthe, de Mycènes, de Campos[2]. En effet, la pose tranquille et solennelle du personnage, la richesse des bijoux donnent à penser qu'il était habillé, et non pas nu comme les frondeurs du vase d'argent de Mycènes[3]. Le bracelet de bras, le collier ou ruban de cou sont portés de la même manière par des hommes de l'époque mycénienne[4]. Si le bracelet et le collier sont ici marqués en deux couleurs, cela tient surtout à la technique employée par le peintre. Son intention était simplement d'indiquer un bracelet bleu et un collier rouge; mais il a voulu les *cerner* d'un contour jaune, comme il l'a fait pour le reste du corps.

Voici, en effet, comment on peut imaginer que la fresque a été exécutée. Sur le crépi du mur, préparé et frais, formant une couche blanche et bien lisse, l'artiste a tracé les contours de la figure, y compris les détails comme les bijoux, en jaune d'or (nous ne savons pas s'il y avait eu une esquisse préliminaire). Puis il a rempli toute la surface renfermée dans l'intérieur des contours avec du rouge brun; enfin il a placé une touche bleue entre les lignes réservant la place du bracelet, une touche de carmin entre les lignes réservant la place du collier. On peut également considérer comme une ligne de contour le trait ondulé qui sépare le poignet de la main. Quand la main est fortement repliée contre

1. *Ephéméris arch.*, 1887, pl. 11.
2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, pl. 15, 18, fig. 353, 354; Tsountas, *Mykenai*, pl. 11.
3. Perrot et Chipiez, *ibid.*, fig. 365.
4. *Ibid.*, fig. 420; *Ephém. arch.*, 1887, pl. 11; *Athenische Mittheilungen*, III, pl. 11, fig. 9.

la poitrine, la jointure prend une forme analogue à celle que le peintre a dessinée ici avec justesse, conformément à la nature, du côté droit. S'il a répété de l'autre côté, à gauche, la même position de jointure, en s'éloignant cette fois de la réalité, c'est par cet esprit de symétrie qui domine dans les œuvres primitives.

Je rapporterai encore aux particularités de technique les deux lignes parallèles qui sont assez profondément gravées dans le plâtre et qui passent, l'une au dessous du coude, l'autre à la saignée du bras. Je pense que ces lignes, incisées avant la peinture, servaient d'aide et de point de repère au peintre pour établir les proportions de la figure. Des lignes semblables sont tracées sur les enduits coloriés du palais de Mycènes et de Tirynthe qui représentent des ornements et elles servaient de canevas[1].

Une fois la figure achevée, l'artiste a dû couvrir le fond avec de la couleur bleu foncé. Cette couche est très épaisse dans notre fragment. Sur la couleur même on remarque encore des traces de plâtre blanc, ce qui semble prouver qu'on avait recouvert la peinture d'une nouvelle couche de blanc pour peindre à nouveaux frais un second tableau par dessus l'ancien. C'est sans doute à cette circonstance qu'est due la grande fraîcheur des couleurs, très vives au moment de la découverte. Les autres fresques de Mycènes ont souffert bien davantage des incendies et des influences atmosphériques. Cette façon de refaire à plusieurs reprises la peinture des murailles n'est pas une nouveauté à Mycènes : un autel a reçu ainsi cinq couches de peinture superposées[2].

Le fond bleu est de règle dans les fresques mycéniennes. Il existe dans la peinture représentant trois personnages à têtes d'âne, dans la chasse au taureau de Tirynthe et dans d'autres[3]. Les autres tons, brun, rouge, rouge clair, jaune d'or, se ren-

1. P. Girard, *La peinture antique*, p. 102; Perrot et Chipiez, VI, p. 553.
2. Perrot et Chipiez, VI, p. 350, 555, fig. 242.
3. *Ibid.*, VI, fig. 438; Schliemann, *Tirynthe*, pl. 13; *Ephém. arch.*, 1887, pl. 10, 2, p. 164.

contrent également[1]. Les procédés techniques offrent surtout beaucoup d'analogie avec le fragment des personnages à tête d'âne[2]. Pourtant je crois ce dernier d'une date un peu plus récente, attendu qu'on y voit déjà l'emploi d'un certain modelé, de hachures jaunes d'un ton plus foncé pour les parties moins éclairées, tandis que notre fragment est d'un ton uni et accuse plus d'archaïsme dans le dessin schématique de la main. Les mêmes essais de modelé existent dans la chasse au taureau de Tirynthe et les fragments du Mégaron de Mycènes[3]. Par contre on n'y voit pas de traits incisés comme dans notre peinture. D'autre part, la fresque aux têtes d'âne offre encore le procédé de *cerner* les figures et de les remplir ensuite d'une autre couleur comme dans notre fragment; elle doit donc être plus ancienne que les fresques de la chasse au taureau, de l'idole adorée et des autres œuvres mycéniennes dans lesquelles ce procédé a disparu et où toute la figure est faite d'un seul coup, sans contours préalablement tracés.

En résumé, on peut imaginer que la peinture mycénienne a connu trois phases : 1° Période représentée par notre fragment: lignes gravées dans le plâtre, contours faits avec une couleur particulière et différente du ton intérieur, aucune trace de modelé. — 2° Période représentée par la fresque des personnages à tête d'âne : pas de lignes incisées, contours faits avec une couleur particulière et différente du ton intérieur, essais de modelé. — 3° Période représentée par la chasse au taureau, l'idole adorée et les fragments du Mégaron de Mycènes : pas de contours particuliers, figures faites d'un seul ton, modelés par hachures[4].

1. Cf. Perrot et Chipiez, VI, p. 533.
2. *Ephém. arch.*, 1887, pl. 10, 1. Comparez aussi la stèle récemment publiée par M. Tsountas, *Ephém. arch.*, 1896, pl. 1 et 2.
3. *Ephem. arch.*, 1887, pl. 10.
4. A notre avis, la peinture de la stèle récemment publiée (*Ephém. arch.*, 1896, pl. 1 et 2) serait l'œuvre d'un artiste de rang inférieur qui a connu les peintures de la troisième période, mais qui se sert encore de procédés techniques primitifs.

II

Il n'est pas possible de considérer notre fragment de la planche XX, sans y remarquer une grande ressemblance avec la technique des peintures égyptiennes. En Égypte également nous trouvons l'emploi de la fresque sur la couche plâtrée des murailles; là aussi on y a soigneusement tracé les contours des personnages au pinceau, puis on a rempli l'intérieur d'un ton uniforme; là aussi on a gravé des lignes à la surface des parois pour se guider dans le dessin[1]. M. Perrot suppose qu'en général les débris des peintures mycéniennes, échappés au temps, doivent appartenir à la dernière période[2]. Au contraire, nous venons de montrer que notre fragment doit appartenir à une époque plus ancienne, pour des raisons techniques. Les raisons de style confirment cette manière de voir. Dans la chasse au taureau, le relief des bras est moins fort, le coude moins pointu, le modelé de l'épaule moins gros, le cou mieux proportionné avec les épaules. Ici notre personnage paraît avoir eu des épaules trop étroites pour le cou trop large, le bras trop gros du haut. Sans doute le corps devait être très large en haut et aller en se retrécissant vers la ceinture, conformément au caractère disgracieux des types anciens de l'époque mycénienne[3]. Il ne faut pas s'étonner que les fresques de la troisième période offrent des formes plus régulières et mieux proportionnées; elles réalisent déjà un progrès sensible et se rapprochent non pas du célèbre chaton de bague de Mycènes (Perrot, VI, fig. 425), mais des vases de Vaphio. Et pourtant les caractères qu'on observe sur notre fragment persistent jusque dans les vases de Vaphio : l'homme qui entrave les pieds d'un taureau a le bras fait d'une façon qui dérive du style de notre peinture : la courbure de la main, le muscle du bras,

1. Cf. P. Girard, *La peinture antique*, p. 48.
2. *Op. l.*, p. 884.
3. Cf. P. Girard, *op. l.*, fig. 64.

l'épaule ovale sont faits de même façon [1]. Seulement l'auteur des vases de Vaphio a perfectionné les proportions et s'est dégagé de la rudesse archaïque. Et cependant, malgré son antiquité, le dessin de notre fragment est d'un dessin si sûr et si soigné qu'on en est surpris, car les autres tableaux de Mycènes, quoique d'époque postérieure, sont loin d'être exécutés avec la même habileté.

L'homme tient à la main une fleur en bouton, et ce sujet est déjà connu par un monument mycénien [2]. Sa main est repliée contre sa poitrine, comme dans la statuette de Campos [3]. Le pouce de la main est très long; les quatre doigts sont appliqués contre la paume. Toutes ces formes, ces attitudes sont familières à l'art mycénien: nous les voyons en peinture, en sculpture, en glyptique.

Après avoir subi l'influence de l'art égyptien, les artistes mycéniens ont donc créé à leur tour une technique et un style qui leur sont propres. Ici les lignes gravées, le contour cerné, la couleur des nus, les bijoux attestent l'influence encore prédominante de l'Égypte, tandis que le fond bleu représente déjà le caractère original de la peinture mycénienne. Il en est de même pour le style. Si le dessin des bras rappelle les personnages de nombreux bas-reliefs égyptiens [4], d'autre part on peut remarquer que l'artiste mycénien modèle les épaules tout à fait autrement que les Égyptiens, qu'il s'écarte des modèles étrangers pour observer la nature elle-même. Cette curiosité, ce souci du vrai sont des qualités précieuses qui assurent l'avenir et le progrès de la peinture mycénienne et, en effet, nous avons pu avec un nombre de

1. Cf. pour les formes du bras et de l'épaule le cachet du quatrième tombeau (Perrot, VI, fig. 420). Voy. surtout *ibid.*, fig. 425, et aussi 353, 354, 421; Tsountas, *Mykenai*, pl. 11. Dans le même t. IX des *Annales de la Société imp. arch. de Saint-Pétersbourg*, où a été publié pour la première fois notre fragment, M. Aïnaloff a cherché à identifier les procédés techniques de cette peinture avec ceux de la stèle de Lysias (Conze, *Attische Grabreliefs*, pl. 1), pour démontrer que le tombeau est grec archaïque, et non mycénien. Mais les raisons données ne nous ont pas convaincu.

2. Manche de miroir en ivoire; Perrot, fig. 386.

3. Tsountas, *l. c.*

4. Par exemple, voy. Perrot et Chipiez, I, fig. 172, 173, 175, 225, 255.

monuments relativement très restreint marquer des phases différentes dans son essor. Le même développement progressif se constate en sculpture et en glyptique[1].

Quelle était l'attitude du personnage dans le tableau complet? Elle est assez difficile à indiquer avec précision. A notre avis, les lignes incisées dans le plâtre doivent plutôt être considérées comme verticales : la figure dans ce cas serait très fortement inclinée et courbée à droite[2] et la pose analogue à celle d'un personnage qu'on voit sur une pierre gravée de Chypre[3] et qui se retrouve également dans les antiquités de Mycènes[4].

Boris Pharmakowsky.

Pétersbourg, 15 juillet 1897.

1. Tsountas, *op. l.*, p. 183.
2. M. Aïnaloff, *l. c.*, a proposé d'y voir un personnage couché comme dans un banquet, les lignes incisées étant considérées comme horizontales. Cela n'est pas impossible, mais il paraît étrange que l'homme s'appuie sur le coude droit et qu'il n'y ait aucun vestige de l'objet sur lequel son coude repose.
3. Cesnola-Stern, *Cyprern*, p. 82.
4. Voy. une des figures des vases de Vaphio, Perrot, VI, fig. 386.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

DE

Ph. LE BAS

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE

Du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844

EXTRAITS DE SA CORRESPONDANCE

(*Suite*[1].)

---

22 *bis* Des ruines de Thouria, le 2 août 1843.

Le 31 juillet et le 2 août, ma bonne mère, ont été pour ton fils des jours de bonheur ; car privé depuis six semaines de vos chères nouvelles, j'ai reçu dans l'intervalle de ces deux jours les quatre courriers qui me manquaient. Grâce au ciel, voilà ma tendresse rassurée et, je ne te le cacherai pas, elle commençait à être en proie aux plus vives inquiétudes. Je remercie Dieu de cette consolation, la plus grande que je pusse recevoir dans la vie de privation et de fatigue à laquelle je me suis dévoué. Je t'adresse à la hâte ces quelques lignes, car la poste part dans une demi-heure et je ne voudrais pas te faire attendre dix jours le plaisir que je viens de goûter. Tout va bien, ma santé est excellente et, malgré la chaleur, n'a jamais été plus belle. Les résultats sont bons et satisferont, je l'espère, M. le Ministre, qui recevra par ce courrier mon cinquième rapport, de 23 pages bien nourries. Si la paix n'est pas faite, il faut qu'il soit bien peu indulgent. Ci-joint une longue lettre pour Eugène Burnouf. Voilà toutes mes dettes payées. Je n'en ai plus qu'envers toi et je vais dès demain commencer à les acquitter, si toutefois je ne me remets pas en route. Je répondrai aussi à Clémence, au cher Ansart, à la bonne Devaux, à de Witte, à Bernard, aux petits, à Keller, à Jacquinet, à Vaïsse, et avant tout à mon cher Prévost et à mon bon Renier qui m'excusera cette fois, vu l'urgence.

Adieu, bonne mère, ta bénédiction m'accompagne et ton amour me soutient.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Amitiés à toute la litanie. Je ne nomme personne pour n'oublier personne ; mais j'aime et j'embrasse tous ceux qui m'aiment.

1. Voir le numéro de septembre-octobre.

25 Athènes, 16 septembre 1843.

Ma bonne mère, la Grèce, qui le 14 encore vivait sous le régime du bon plaisir, a pris hier rang parmi les nations constitutionnelles. C'est le résultat d'une révolution qui s'est accomplie sans effusion de sang et qui mérite d'être considérée comme la sœur de notre révolution de Juillet. C'était un beau spectacle que de voir ce peuple encore dans l'enfance, montrer, malgré ses justes griefs, tant de modération et une volonté aussi ferme tout à la fois. Le roi, malgré sa résistance, a dû céder, car le peuple et l'armée étaient d'accord. Cet événement va me retenir quelque temps à Athènes. Il ne serait pas prudent, avant que le calme ne soit entièrement rétabli dans les provinces, de me hasarder au milieu des montagnes de la Béotie et de l'Acarnanie. Au reste, je t'écrirai le 20 où en sont les choses et ce que je me propose de faire. En attendant, compte sur ma prudence. Ma santé est parfaite.

Je t'embrasse tendrement.

Ph. Le Bas.

Communique ma lettre à tous ceux de mes amis auxquels la nouvelle de cet événement pourrait inspirer quelques inquiétudes.

27

Ma bonne mère,

J'avais conçu l'espoir de t'écrire longuement par ce courier; mais une occasion d'aller à Constantinople sans bourse délier sur un bateau à vapeur de l'État se présente et m'oblige de partir brusquement. Dans une heure je pars et je n'ai pas encore achevé mes paquets. En arrivant je t'écrirai. Aujourd'hui, je n'ai que le temps de t'embrasser tendrement.

Ton fils qui te chérit,

Ph. Le Bas.

Athènes, le 22 septembre 1843.

28 Constantinople, le 27 septembre 1843.

Je suis arrivé hier, ma bonne mère, et à peine arrivé je me suis transporté à Thérapia, résidence d'été du Ministre de France, afin d'obtenir dans le plus bref délai possible les firmans qui me sont nécessaires pour voyager en Asie Mineure. Ce matin, instruit qu'à deux heures le paquebot de la correspondance doit partir, je t'écris ces quelques lignes qui te parviendront sans doute en même temps que celles qu'avant de partir d'Athènes j'avais cru devoir t'adresser, dans la crainte de ne pas être encore établi à Constantinople le jour où le bateau porteur de la correspondance met à la voile pour Marseille. Mais malheureusement, ma bonne mère, je suis pris tellement de court que cette fois encore je dois me borner à t'adresser une simple lettre. Demain, après-demain en attendant mes passeports, je causerai plus longuement avec toi. Qu'il te suffise de savoir aujourd'hui que notre traversée a été des plus heureuses, que la vue de Constantinople est tout ce qu'il y a de plus ravissant au monde, qu'on se croit transporté dans un pays magique, que les *Mille et une Nuits* ne sont plus des contes

ou du moins que le théâtre des fictions qu'elles contiennent est une admirable réalité! Que Léon relise le conte d'*Ali-Baba* qui a tant amusé son enfance et il se trouvera transporté dans des lieux qui ressemblent beaucoup, j'en suis sûr, à ceux que j'habite en ce moment.

Mais je te quitte, car il faut que je finisse une lettre à M. Villemain. Adieu, bonne et tendre mère. Que n'es-tu près de moi pour admirer ce spectacle enchanteur, ou mieux encore que ne suis-je déjà rentré dans notre modeste retraite pour te décrire toutes ces merveilles et t'associer sans fatigue à mon admiration!

Ton fils qui te chérit et te désire,

Ph. Le Bas.

Amitiés à tous.

J'ai écrit pendant la traversée une longue lettre à mon cher Renier. Il te la communiquera sans doute. Envoie-moi jusqu'à nouvel ordre tes lettres à Smyrne.

Constantinople, 6 octobre 1843.

Lorsque tu recevras cette lettre, mon cher enfant, tu auras depuis près d'un mois repris le cours de tes études et tu l'auras repris, j'en suis sûr, avec une nouvelle ardeur pour qu'à mon retour je ne reçoive que des éloges de toi et puisse t'embrasser avec bonheur. Courage, mon Léon, redouble d'efforts pour vaincre cette nonchalance qui nuit à tes succès et à la tranquillité de ta conscience, car la conscience n'est pas tranquille quand on ne fait pas tout ce que le devoir commande. J'ai acheté hier un beau sabre que je porterai pendant mon voyage en Asie Mineure. Je te le destine à mon retour, si l'on m'apprend que pendant ces trois mois tu as été irréprochable.

Je t'embrasse tendrement.

Ph. Le Bas.

Pour mon cher Léon.

29 Constantinople, le 6 octobre 1843.

Ma bonne mère, il est une heure du matin et dans cinq heures je m'embarque pour l'Asie Mineure. Avant de goûter quelques instants de repos, je veux t'exprimer toute la joie que m'a causée ta lettre du 7 septembre qui, arrivée à Athènes le soir du jour où je suis parti, ne m'est parvenue ici que le 4. De mauvais jours vont commencer pour nous. Plus de postes, par conséquent plus de nouvelles pendant près de deux mois. Mais sois tranquille, le pays est bon, les habitants de mœurs douces; nous sommes tous armés jusqu'aux dents, nous avons avec nous un gendarme turc, on nous a remis le firman du Grand Seigneur et tout se passera pour le mieux à quelques fatigues près. Le temps est superbe et tout nous promet qu'il continuera. Sois donc tranquille et compte sur une longue lettre à mon arrivée à Smyrne.

Le temps me manque pour t'en écrire plus long. Je tâcherai que le prochain courrier te porte la suite de cette lettre, si le temps me permet de t'écrire

demain sur le bateau à vapeur. Adieu, le sommeil m'accable et je fais de vains efforts pour le combattre.

Je t'embrasse comme je t'aime, c'est-à-dire bien tendrement.

Ton fils qui te désire,

Ph. Le Bas.

Continue à m'écrire régulièrement.

Ce sera une si grande joie pour moi de voir en arrivant que vous n'avez pas cessé de songer à moi !

Dis à Eugène (*Burnouf*) que sa lettre m'a rendu bien heureux et que je lui sais un gré infini à lui et à son père d'être aussi bons pour ceux que j'aime.

Amitiés à tous ceux qui m'aiment.

M. Villemain recevra encore un rapport par ce courrier. Ce sera le dernier d'ici à la fin de l'année. Mais il aura une lettre dans deux mois.

Pour ma bonne mère.

30 Brousse, le 10 octobre 1843.

Deux mots à la hâte, mère chérie ; car le courrier part dans une demi-heure et je ne viens que de l'apprendre. Notre voyage de Constantinople ici a été des plus heureux. Nous partons demain matin et serons à Smyrne vers le 10 du mois prochain, à moins de circonstances imprévues. Je t'écrirai alors. Peut-être même le ferai-je d'ici là ; mais cela est trop incertain pour que tu puisses compter dessus. Du reste, sois tranquille, ma santé est très bonne et je ne négligerai rien pour que le bien se continue. Henri t'embrasse et t'aime. Tout va mieux, à quelques petits moments pénibles près. Il faut de l'indulgence entre amis. Adieu je t'embrasse comme je t'aime, tu sais si c'est tendrement.

Ton fils qui te chérit et te vénère,

Ph. Le Bas.

31

Des frontières de la Phrygie Épictète, Simav (*Synaos*), le 3 novembre 1843.

Ma bonne mère, après un mois environ de courses au milieu des montagnes et des forêts de la Mysie, je me trouve enfin dans un lieu où passe la poste et j'en profite pour te donner de mes nouvelles. Malgré beaucoup de fatigues, des journées presque toujours de dix à douze heures sans descendre de cheval, une nourriture composée presque exclusivement de pâtes assaisonnées à la diable, la privation totale de vin (que personne ne ressent plus vivement que notre Raphaël), nos santés continuent à être parfaites. Le temps est très beau et dans ce premier mois d'automne nous n'avons encore eu que trois jours de pluie. Bien nous en prend, car la pluie en voyage, au milieu des bois, dans des routes qu'un jour suffit pour défoncer, est un accessoire fort décourageant et qui amortit promptement le zèle et l'ardeur de l'antiquaire. Espérons que d'ici à notre arrivée à Smyrne, où nous ne serons guère avant vingt ou vingt-cinq jours, nous n'aurons plus l'escorte de cette maussade compagne. Quoi qu'il en soit, nous poursuivons notre course avec courage au milieu de contrées sauvages, d'habitants

plus sauvages encore, glanant presque chaque jour quelques bribes du grand festin des barbares qui ont détruit les monuments de l'art grec et dévoré l'empire romain et sa gloire. Je rapporterai du nouveau, plus ou moins intéressant, mais en assez grande quantité pour répondre à l'attente de ceux qui m'ont envoyé. M. Hase, mon excellent confrere, qui m'a lancé dans ces régions inconnues, sera pour sa part satisfait des résultats que j'ai obtenus. Je lui ai retrouvé trois villes. C'est bien quelque chose. Fais-le lui savoir par mon cher Lenormant. Je lui écrirais dès à présent pour l'en informer s'il ne me restait un de ces grands cadavres à visiter. Cela fait, il aura de moi une longue lettre qu'il pourra lire à l'Académie et communiquer au Ministre.

Je pars demain pour une excursion à l'Est qui promet une moisson encore plus riche et plus abondante : je reviendrai ensuite ici, puis me dirigerai sur Smyrne plus ou moins rapidement, suivant l'état de mes finances. Arrivé à Smyrne, je consacrerai huit jours à ma correspondance et penserai ensuite à de nouvelles courses ou au retour suivant les instructions que je recevrai. Bien qu'en rentrant d'ici à deux mois je doive laisser ma tâche incomplète, je me résignerai sans trop de regret puisque j'aurai comme dédommagement la satisfaction de ne pas voir reculer l'instant où je te serrerai sur mon cœur. Dans le cas contraire, il nous faudra l'un et l'autre nous armer de courage et penser que par ce nouveau sacrifice j'acquerrai de nouveaux droits à un meilleur avenir.

J'espère que mon excellent ami et confrère, M. Beugnot, est enfin de retour et que tu le vois de temps en temps. Dis-lui qu'il ne s'écoule pas de jour où je ne pense à lui, que son souvenir et celui de tous les siens est un des plus chers que j'aie emportés sur cette terre d'exil. Il sera un des premiers auxquels j'écrirai en arrivant à Smyrne et j'espère bien que ce sera pour lui répondre, car je compte bien trouver là une lettre de lui.

Amitiés bien affectueuses à MM. et à Mme Burnouf, à Lenormant et à sa chère Amélie. Lui aussi me doit une réponse, je souhaite ardemment qu'il ait enfin payé sa dette.

Prévost doit m'en vouloir de ne lui avoir plus écrit; mais il a tort. Rien de plus difficile que l'exactitude en fait de correspondance quand on erre au milieu des contrées désertes, qu'on n'arrive que bien tard dans un mauvais village où on n'a pour gîte qu'une étroite cabane où il faut se caser trois. Mais si je ne lui écris pas, ce n'est pas à dire que je l'oublie ou que je l'aime moins, il y aurait injustice de sa part à le croire, car il ne peut douter des sentiments tout fraternels que je lui porte.

Mon bon Rénier, vous n'aurez aujourd'hui qu'une poignée de main bien cordiale; mais vous êtes de ma famille et écrire à ma mère c'est vous écrire aussi, puisque je vous regarde comme un frère.

Adieu, ma bonne mère, sois mon interprète auprès de tous ceux qui m'aiment, embrasse mon Léon et ma Clémence et reçois les tendres embrassements de

Ton fils dévoué

Ph. Le Bas.

Pour ma bonne mère.

32

Cutaya (l'ancien Cotyaion), le 16 novembre 1843.

Ma bonne mère, l'excursion dont je t'ai parlé dans ma dernière lettre nous a conduits dans un lieu le plus intéressant peut-être de tous ceux que nous avons visités jusqu'à ce jour et que trois semaines suffiront à peine pour exploiter tant il abonde en monuments de tout genre : temples, théâtre, ponts, inscriptions, monuments funéraires, etc. Je me serais manqué à moi-même et j'aurais mal compris le but de ma mission, si je ne m'y étais point arrêté. J'y ai donc planté ma tente et tous trois nous nous sommes mis à l'ouvrage avec l'ardeur que donnent l'amour de la science et le sentiment du devoir. Voilà l'époque de notre arrivée à Smyrne retardée encore d'au moins vingt jours ; me voilà encore, par conséquent, privé de vos chères nouvelles pendant le même temps ; mais nous reviendrons chargés d'un riche butin, et certes il faut cette perspective pour se soumettre à une aussi pénible privation. Le pays où nous sommes, malgré les efforts de son gouvernement, est loin d'avoir une administration bien régulière. Le service des postes n'est encore établi que sur les grandes voies de communication et voici seulement depuis cinq semaines la seconde fois que je me trouve dans une ville où le courrier passe. J'en profite, comme je l'ai déjà fait à Simav, pour te donner de mes nouvelles. Tu apprendras avec joie, j'en suis sûr, que ma santé continue à être excellente, que le temps nous a constamment favorisés et que n'était la disette absolue de lettres où nous sommes depuis notre départ de Constantinople, rien ne manquerait à nos désirs. Dieu qui nous protège si efficacement sur la terre étrangère ne nous abandonne pas, j'ose l'espérer, dans notre chère patrie. Puisse-t-il vous conserver tous bien portants, résignés à l'absence et à ce qu'il décidera de moi par l'intermédiaire de M. Villemain, entourés des soins de mes amis et pensant souvent au pauvre voyageur. Pour moi, il n'est pas de jour qu'il ne se transporte en imagination au milieu de vous, que je ne vous prodigue de loin les plus douces paroles, les caresses les plus tendres. C'est une froide consolation, qui serre souvent le cœur quand on revient à la réalité, mais que le cœur ne peut se défendre de rechercher, tout insuffisante qu'elle est.

Je désire, ma bonne mère, que tu ne parles du lieu où je me trouve qu'à mes meilleurs amis, Prevost, Renier, MM. Beugnot, Burnouf et Lenormant, en leur recommandant le secret. Dis-leur qu'il me paraît important que M. Texier ne sache pas que j'ai visité après lui Aïzani où, s'il faut en croire les habitants, il ne s'est pas arrêté plus d'une semaine et d'où, par conséquent, il n'a pu rien rapporter d'exact. Mon travail devant servir de contrôle au sien, il est bon, je crois, de le laisser dormir sur la foi des étoiles et nous préparer une base de critique. Crois bien qu'il n'y a rien d'hostile contre lui dans cette recommandation. L'amour seul de la vérité et de la science me guide. En effet, je dois plus que personne me montrer indulgent pour les voyageurs, car dans cette vie de fatigues, de privations et d'obstacles à vaincre, que de voies ouvertes à l'erreur ! Quelque conscience que j'apporte dans mes recherches, je me serai sans doute trompé plus d'une fois et ce ne sera qu'avec une réserve extrême que je dirai à mes devanciers : Vous n'avez pas bien vu. Mais enfin quand j'en aurai la conviction,

il faudra bien le faire et j'ai tout lieu de présumer que ce sera plus d'une fois le cas avec l'artiste en question. Ainsi donc garde-moi bien le secret et recommande-le aux cinq personnes dont je t'ai parlé plus haut.

Je t'écris de Cutaya où j'ai été faire un petit voyage d'un jour pour nous procurer différents objets qui nous sont nécessaires. Pendant mon absence, M. Landron et Henri dessinent et mesurent. Moi, jusqu'à ce jour, j'ai déjà copié soixante-dix inscriptions plus ou moins intéressantes. D'ici à notre départ définitif, je pousserai encore quelques reconnaissances dans le voisinage et je n'en reviendrai pas, j'aime à l'espérer, sans avoir augmenté ma collection. M. Villemain sera content, j'ai tout lieu de le croire, et les véritables amis de l'antiquité devront me savoir quelque gré de mes efforts, car franchement je ne m'épargne pas.

Adieu, ma bonne mère, amitiés bien tendres à Prevost, à Renier, à MM. Beugnot, Burnouf, Lenormant, à Paul, à sa femme à tous ceux que j'aime et pour toi mille assurances de mes sentiments de respect, de dévouement et d'amour.

Ph. Le Bas.

Henri t'embrasse de cœur. Il t'écrira de Smyrne.
(Pour ma bonne mère.)

33 Kédis, le 28 novembre 1843.

Deux lignes à la hâte, ma bonne mère, pour t'apprendre que ma santé est parfaite, que mon voyage se continue heureusement et que tout serait pour le mieux si j'avais de tes chères nouvelles. L'époque où je goûterai ce bonheur est encore reculée. M. Landron, malgré tout son zèle, n'aura pas fini avant dix jours tout ce qui lui reste à faire. Je ne serai donc à Smyrne que du 18 au 20, mais nous reviendrons riches de plus de soixante dessins, de deux cents inscriptions au moins et de plusieurs résultats historiques et géographiques qui profiteront à la science. De Smyrne je t'écrirai une longue lettre si je reste : une courte, si je dois rentrer en France. En attendant, fais-toi lire les lettres que j'écris à Prevost et à Weiss; elles te mettront au courant du présent et de mes courses ultérieures. Je te quitte pour monter à cheval et poursuivre ma route, car je suis comme le Juif errant, je marche, marche sans jamais m'arrêter, et heureusement, autre ressemblance avec cet illustre voyageur : les cinq sous de rigueur n'ont pas encore manqué dans ma poche.

Adieu, ma bonne mère, que l'Être suprême te conserve à ton fils. C'est mon vœu le plus cher, car tu es mon bien le plus précieux.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Ne m'oublie pas auprès de MM. Beugnot, Burnouf et Lenormant, de Renier, Regnier, Jules, Paul, etc., en un mot de tous ceux que j'aime. J'embrasse mes chers petits enfants et leur maman qui m'excusera si je ne lui ai pas encore répondu.

La santé de mes compagnons est excellente. Ils sont restés tous deux à

Tchavder et ne savent pas que je t'écris, sans cela Eugénie eût reçu une lettre de notre Henri.

Renier m'excusera aussi de ne pas lui écrire. Je connais assez son amitié pour compter sur son indulgence.

34 Yénikeuï, le 29 novembre 1843.

Voici, bonne mère, un petit supplément au courrier que je t'ai expédié hier de Kédis. Remets les lettres ci-jointes à leurs adresses respectives. J'ai encore à répondre à Lalanne, à Bernard, à Vaïsse, à Paul, à de Fresne, à de Witte ce que je ferai d'ici à Smyrne d'où ce dernier envoi partira. Je serai alors quitte avec tous les correspondants dont les lettres me sont parvenues antérieurement à mon départ de Constantinople. Tous ceux qui m'ont écrit depuis peuvent compter sur mon empressement à leur répondre si je reste en Asie, sinon, si je dois songer au retour, *banqueroute générale*. Ils n'auront que des réponses de vive voix. Dans l'impatience où je suis de savoir à quoi m'en tenir sur la décision du Ministre et plus encore d'avoir de tes nouvelles et de celles de ces chers enfants, j'expédie un exprès qui me rejoindra dans dix jours avec toutes les missives qui m'attendent à Smyrne. Je rapproche ainsi de quinze jours environ la satisfaction de te lire et de savoir ce que vous devenez tous. Il m'en coûtera 200 piastres turques, c'est-à-dire 50 francs, mais la satisfaction que je me prépare est au-dessus du sacrifice.

Je t'embrasse tendrement.

Ph. Le Bas.

« A mon bien-aimé Aslan Philippoglou, sagesse, santé et amour du travail » (car c'est là ce que signifient les caractères turcs en tête de cette lettre).

J'ai enfin reçu de tes nouvelles, mon cher enfant; j'en étais privé depuis trois mois bientôt. Je vois avec plaisir que tu penses souvent à moi et que tu as repris tes études avec ardeur dans le désir de me rendre heureux. Persévère dans ces bonnes dispositions et nous serons toujours bons amis.

Tu me demandes de te raconter mon voyage, de te parler de mes chiens, de mon cheval. Par où faut-il commencer? Épuisons d'abord le chapitre des chiens, il ne sera pas long. *Bonjour*, le gros dogue, était malade. Nous l'avons laissé à Athènes dans l'hôtel où nous habitions, et au moment où je t'écris, il doit être mort de son infirmité ou de gras fondu. *Samours*, mieux portant, nous a suivis en Asie. Mais *Samours* était un mauvais sujet, ne connaissant aucune discipline, et un beau jour il nous a formellement déclaré qu'il ne voulait plus nous accompagner et qu'il était bien décidé à se faire Turc. Malgré toutes nos représentations, il a persisté dans cette coupable résolution dont il ne peut manquer d'avoir été la victime.

Les chiens turcs sont des messieurs très mal élevés, très inhospitaliers, qui l'auront trouvé trop fringant, trop coquet pour le recevoir dans leur corporation. Car ce sont de véritables successeurs du cynique Diogène, naissant, vivant et mourant dans la rue, sans jamais avoir connu les douceurs du foyer domestique. Un chien de perdu, un de retrouvé! Henri a fait emplète dans un village au

milieu des montagnes de la Mysie d'un beau lévrier fauve, à museau noir, à pattes blanches, qui s'est bien un peu fait tirer l'oreille pour renoncer à ses mœurs agrestes et se faire Français, mais depuis qu'il en a goûté, depuis qu'il se voit non plus à la porte, mais admis au milieu de nous, la meilleure place au feu, à la table et au lit, le gaillard s'est fait gentilhomme de bonne grâce et est devenu plus élégant et plus délicat que s'il eût été toute sa vie chien de marquise ou de duchesse. C'est là son sort désormais, car il deviendra la propriété de ta chère comtesse, si d'ici à notre retour il n'est pas croqué jusqu'à la queue par quelque rude chien de berger, comme cela a failli lui arriver hier.

Passons aux chevaux. Je n'ai plus mon blanc coursier de Grèce; malgré tous mes regrets, j'ai dû vendre ce pauvre Épirote qui ne pouvait m'accompagner dans un voyage sur mer. Il en a pleuré de douleur, comme les chevaux d'Achille, dont il doit descendre; car il avait du bon, ce pauvre blanc. Je l'ai remplacé par un beau cheval bai-rouge à longue queue noire, à crinière ondoyante et flottant au gré des vents, plein d'ardeur, haut de taille, vraie monture de chevalier, convenant donc parfaitement à un chevalier de la Légion d'honneur, de l'Étoile polaire, etc., etc.

Il me reste bien peu de place pour te parler des pays que j'ai parcourus. Cependant, prends une carte d'Asie Mineure, cherche Constantinople, Brousse, Loupad, Mochalitz, Kutaya et Smyrne, voilà les principaux points que j'ai visités. Quant aux aventures du voyage, que te dire? Que, il y a environ six semaines, me trouvant égaré, de nuit, sur une haute montagne, suivi seulement de mon cavas turc et de mon drogman, je vis tout à coup un homme se dresser devant moi, le fusil à la main; et aussitôt une explosion d'arme à feu se fit entendre. Notre premier mouvement fut de courir droit au danger, le pistolet au poing et le sabre dans les dents. En nous voyant ainsi résolus, il nous dit qu'il était un pauvre chasseur à l'affût et s'offrit à nous servir de guide, ce que nous jugeâmes prudent de ne point accepter, car nous avions aperçu d'autres hommes derrière lui : nous nous éloignâmes donc en bon ordre. Le lendemain, il ne nous resta plus de doute sur le véritable métier du prétendu chasseur. Le fézi du cavas avait été percé d'outre en outre.

Du reste, notre homme n'a pas pu faire longtemps ce métier. Le pacha instruit que j'avais été attaqué, a ordonné à tous les agas, à tous les beys de sa province de se mettre à la poursuite de cette bande et hier, en descendant le Simavdag, montagne couverte de neige, j'ai rencontré mon coquin et sa bande, les mains enchaînées dans de gros morceaux de bois, conduits sous bonne escorte à mon ami Ali-pacha qui en fera bonne justice. Car si la vertu doit toujours avoir sa récompense, le crime aussi, tôt ou tard, doit recevoir son châtiment. C'est ce que tu liras un jour dans Horace : *Raro antecendentem scelestum pede claudo deserit Pœna*.

Adieu, mon Léon, je t'embrasse et t'aime si tu tiens tes promesses.

Simar, le 12 décembre 1843. Ph. Le Bas.

Aslan en turc signifie « lion ».

Oglou, « fils ». C'est l'écrivain du bey de Simav qui de son calame a écrit les caractères que tu as vus au commencement de cette lettre.

Klisiékeuï (Ancyra ferrea), le 13 décembre 1843.

Par les douze grands dieux, mon cher Lacroix[1], je n'ai pas perdu pour attendre. Si vous avez différé neuf mois à m'écrire, vous me dédommagez largement par la plus aimable et la plus spirituelle épître qui soit jamais parvenue dans la Phrygie Épictète. Vous désirez que je vous réponde, me dites-vous, du lieu, quel qu'il soit, où votre missive pourra me rencontrer : vous allez juger si cela m'eût été possible.

En quittant le Péloponèse, j'étais venu me reposer à Athènes pour organiser une excursion dans la Grèce du nord, quand la révolution grecque est venue de son côté déranger tous mes projets. Sans doute, puisque cet événement substituait le régime constitutionnel au régime du bon plaisir, le fils du Conventionnel, le décoré de Juillet dut s'écrier : Vive la Constitution! mais quand l'antiquaire vit toutes les passions politiques en mouvement, les Palicares reprendre les armes, les Palicares chez lesquels il y a encore un peu plus du brigand que du soldat et du citoyen, par conséquent les routes devenir peu sûres, il ne put s'empêcher de dire à part soi : Ils auraient bien pu attendre. Donc me voyant fermer l'entrée de la Béotie, de l'Étolie et de l'Acarnanie qui de toute éternité fut la terre classique des voleurs de grand chemin ou pour mieux dire des voleurs à main armée (car de grandes routes point, dans ces pays-là), je tournai les yeux vers l'Asie Mineure et m'embarquai pour Constantinople. Je ne vous parlerai point de mes pérégrinations ultérieures. Jacquinet[2] pourra vous mettre au courant à cet égard. Qu'il vous suffise de savoir qu'après un séjour d'un mois sur les ruines d'Aïzani, où j'ai fait ample récolte, la neige, en venant tout cacher à mes yeux, m'a forcé de plier bagage. Précédemment, ne pouvant plus résister au désir d'avoir des nouvelles de France, j'avais envoyé un exprès à Smyrne pour m'en rapporter toutes les lettres qui y étaient parvenues à mon adresse. Il avait ordre de m'attendre à deux journées d'Aïzani. Me voilà donc parti chassé par le mauvais temps et par l'impatience de rejoindre mon messager, parti par un brouillard qui ne nous permettait pas de voir à dix pas devant nous. Après deux heures de marche dans l'obscurité que tempérait seule la blancheur de la neige, tout à coup la nuée qui nous entourait se dissipe, le soleil brille de tout son éclat et nous laisse voir devant nous le Yonousiardag et à notre gauche les montagnes moins élevées d'où coulent en cascades les sources du Rhyndacus. Puis au détour d'une colline, nous apercevons à trente pas un Turc coiffé d'un turban vert, monté sur un cheval gris, et tous de dire : Si c'était Ibrahim! puis : Mais c'est bien lui! L'instant d'après j'étais en possession d'un paquet plus gros que beaucoup de ceux dont le courrier de la malle fait la distribution sur son passage dans nos villes de province. Cinq lettres à M. Landron (l'architecte dessinateur qui m'accompagne), sept à mon ami Henri Musson et quarante-trois pour moi!!! Après cette distribution faite à cheval et interrompue sept fois pour briser le cachet de sept paquets différents, il fallut lire et franchement l'ami ne vint qu'après la famille.

1. Professeur d'histoire, élève de Ph. Le Bas à l'École Normale supérieure.
2. Alors préfet des études à l'École Normale supérieure.

Vous voyez bien, mon cher Lacroix, qu'avec la meilleure intention du monde je n'ai pu exaucer votre souhait et vous répondre en datant ma lettre des champs de Yonouslar, près des sources du Rhyndacus ; le lendemain même ce m'eût été chose impossible, car nous ne sommes arrivés que tard au gîte et je n'étais pas encore à la dernière lettre de mon excellente mère. Mais aujourd'hui votre tour est venu, et j'ai la satisfaction de pouvoir écrire en tête de ma lettre un nom qui, pour être peu connu, n'en a pas moins une certaine *sonorité* (passez-moi le mot) et une certaine physionomie archaïque. Ce n'était au temps de Strabon qu'un πολίχνιον qui cependant n'était pas sans quelque importance, puisqu'on y battait monnaie, si toutefois les médailles qu'on lui attribue n'appartiennent pas à une autre Ancyre, ce qui me paraît assez probable. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un pauvre village au bord d'un lac formé par le Macestus. Nous y sommes arrivés ce soir mais peu s'en faut que nous n'ayons été retenus à Simav (l'ancienne Synaos) où nous avons passé la dernière nuit, et cela par un accident qui pouvait être des plus tragiques. J'ai à mon service, depuis que je suis arrivé en Grèce, un domestique italien sujet du Très-Saint-Père (il est de Sinigaglia), hâbleur comme un Gascon, aimant le vin comme un Allemand, le beau sexe comme un Français, le *dolce farniente* comme tous ses compatriotes, mais au demeurant le meilleur fils du monde. J'oubliais d'ajouter qu'il est bouillant comme Ajax, et parfois furieux comme feu *Orlando*. Or ce fier Cannucci (c'est son nom presque aussi burlesque que sa personne), en remettant ce matin les pistolets d'Henri dans leurs fontes, a rencontré quelque résistance, et lui qui, comme Gusman, ne connaît pas d'obstacle, a retiré, puis repoussé vivement l'arme meurtrière. Ce double mouvement a relevé, puis abattu le chien, et le coup est parti, emportant un bouton de son habit, déchirant la boutonnière de son gilet, transperçant sa chemise et effleurant sa peau. Notre homme s'est cru mort : *Aiuto! Aiuto! Dio! Dio! Papas* (un prêtre grec avec lequel il s'était grisé la veille était là près de lui) *Papas, è intrato! son morto!* Et nous tous d'accourir, de nous rassurer un peu en le voyant debout et bien plus encore en voyant quelques instants après que cela se réduisait à une brûlure et à une contusion. Mais le gaillard à son retour à Ancône ne risque rien que de faire le pèlerinage de Notre-Dame de Lorette, car il doit un beau cierge à la *Madonna Santissima*.

Dites après cela que l'on a tort d'attacher une idée funeste au nombre 13. Il avait bu la veille 13 verres d'eau-de-vie, le chiffre 12 étant son chiffre ordinaire en pareille occasion ; nous étions au treizième jour du mois, à la treizième heure du jour, en comptant à l'italienne : il venait à son grand déplaisir, car il est honnête et dévoué (ce sont ses seules qualités), de distribuer une assez forte gratification aux treize serviteurs du bey chez lequel nous avons logé, et précédemment il avait fait mettre treize fers à nos chevaux. Ajouterai-je que depuis peu avait sonné sa 26ᵉ année ($26 = 13 \times 2$) ? Franchement il eût été assez triste pour lui de quitter la vie aussi jeune et loin des lieux qui l'ont vu naître, mais ce qui aurait pu le consoler, c'est qu'il avait près de lui un prêtre pour le confesser et l'enterrer, un architecte pour lui élever un monument, un antiquaire pour faire son épitaphe. Voilà, mon cher Lacroix, la vie de voyage, ses péripéties. Espérons que désormais nous pourrons gagner Smyrne sans malencontre

et nous y reposer tranquillement de nos longues fatigues et de nos pénibles épreuves.

Je ne vous dirai rien de plus de mon voyage, de mes découvertes scientifiques, etc. Tout cela commence à me sortir par les yeux, par suite de la nécessité où je suis d'en parler dans de longs rapports à M. Villemain, votre chef et le mien; sachez seulement que mon expédition n'aura pas été inutile, que la géographie, l'histoire, l'archéologie, les arts en retireront quelques avantages. Mais si je me tais sur un sujet dont je m'occupe 18 heures sur 24, vous me le pardonnerez facilement, je l'espère, en voyant que l'espace qui eût été consacré à ce bavardage pédantesque est réservé à un sujet rebattu sans doute, mais sur lequel je reviens et reviendrai toujours avec plaisir, aux assurances sincères de l'amitié que je vous ai vouée.

Tout à vous de cœur.

Ph. Le Bas.

35 Allacheher (Philadelphie), le 26 décembre 1843.

J'ignore, ma bonne mère, quand cette lettre te parviendra, mais en vérité il y a si longtemps que je n'ai causé avec toi, qu'il m'est impossible d'attendre le jour de mon arrivée à Smyrne où je serai du 2 au 3 janvier, pour te dire tout le bonheur que m'ont causé tes sept dernières lettres. Tu sauras qu'elles me sont parvenues toutes à la fois, car mon messager a été exact et le 12 il était de retour le jour même où, chassé par la neige, dont un pied au moins nous cachait nos chères antiquités, nous commencions à nous diriger vers l'ouest. Nous devions le retrouver à deux jours d'Aïzani, à Simav où nous lui avions donné rendez-vous, mais il a fait diligence et nous lui avons dû, à ce brave Turc, la satisfaction d'avoir quarante-huit heures plus tôt de vos chères nouvelles. Tu es donc bien mécontente, ma bonne mère, de ce que je ne t'écris pas plus longuement, mais tu m'envoies tant de lettres d'amis auxquelles je ne puis me dispenser de répondre et qui tous doivent te communiquer mes lettres, que ta part se trouve un peu rognée. Et puis entre nous deux, bonne mère, mère bien-aimée, que la lettre soit longue ou courte, qu'importe : ne sommes-nous pas bien sûrs l'un de l'autre, ne pouvons-nous pas nous dire tout ce que ne contiennent pas nos lettres, tout ce qui remplit nos cœurs? Aujourd'hui encore tu te trouveras peut-être mal partagée, mais vois combien de correspondants j'avais à satisfaire. D'ailleurs les deux lettres à Léon et à Clémence sont aussi pour toi et pas un seul de mes autres correspondants ne refusera de te montrer la sienne. Patience donc. A Smyrne, dès que j'aurai satisfait M. Villemain, qui, tu le conçois, doit passer en première ligne, je liquiderai mes comptes avec toi et tu ne perdras pas pour avoir attendu. J'ai encore un autre créancier qui doit me trouver bien en retard : c'est cet excellent Renier qui, lui aussi, vient après les autres parce qu'on l'aime plus que les autres.

Excuse-moi auprès de MM. Beugnot, Burnouf, etc. Eux aussi, par le second courrier qui suivra mon arrivée à Smyrne, recevront de longues épîtres du voyageur. En attendant, remercie-les en mon nom de leur amitié pour moi et de leurs

attentions pour ma bonne mère, ce qui est encore une preuve de leur amitié. Mon oncle doit avoir reçu par le courrier parti de Simav le 3 novembre dernier ma réponse à sa bonne lettre. Embrasse-les pour moi, lui et Eugénie, et recevez tous trois mes vœux de nouvel an.

Adieu, bonne mère, mère tendrement chérie. Ton image me suit partout et ta bénédiction m'accompagne, car malgré la rigueur de la saison, ma santé est excellente. Je t'embrasse comme je t'aime.

Ph. Le Bas.

36 Smyrne, le 9 janvier 1844.

Il y a près de six semaines, ma bonne mère, que tu n'as reçu de mes nouvelles et ce temps a dû te paraître bien long, car j'ai su que ma lettre datée d'Allacheher ne partirait qu'aujourd'hui. Cela ne me dispensera pas de causer encore quelques instants avec toi. Je dis quelques instants, car il est quatre heures et demie et il faut que dans une demi-heure mes lettres soient remises au Consulat général. Un rapport de 24 pages à M. Villemain, une lettre d'affaires au même de 4 pages qu'il m'a fallu recopier, voilà l'emploi de mon temps depuis le 2 au soir, jour de mon arrivée ici, car des sept jours qui se sont écoulés depuis que nous habitons la perle de l'Orient, deux au moins ont été consacrés en visites au banquier et au Consulat général, et un autre à mettre en ordre les notes prises pendant le voyage. Ce n'est pas une vie de paresseux que je mène, tant s'en faut. Jamais, au contraire, mon temps n'a été plus rempli. Ta part aujourd'hui sera donc encore bien exiguë, mais dès demain je commence la longue lettre que je te promets depuis longtemps. Cette fois, tu passeras avant le Ministre, auquel il faut cependant que le prochain paquebot porte la fin de mon récit. Mais dût-il attendre, tu seras satisfaite. Renier aussi, mon cher Renier, aura une longue lettre.

Dans ma lettre au Ministre, je demande qu'à partir du 1er janvier de cette année, il porte à 1,500 francs par mois l'indemnité qu'il m'a allouée jusqu'à cette époque. Je lui représente que j'ai pu l'an dernier, sans rien prélever sur ces fonds, faire face aux besoins de ma famille, à l'aide des sommes qui me restaient dues par MM. Didot, mais que, cette année, cette ressource me manque et que je ne pourrais pourvoir à vos dépenses sans m'endetter. J'ajoute que M. le comte Beugnot connaît ma famille, ses besoins et ses moyens d'existence et qu'il peut le consulter à cet égard. Vois cet excellent ami, parle-lui de tout cela, remets à lui-même la copie ci-jointe de la lettre que j'adresse à M. Villemain et prie-le d'agir auprès du Ministre de manière à faire réussir cette négociation. Il me rendra là un service que je n'oublierai de ma vie.

Je désirerais, ma bonne mère, que par le prochain courrier, Renier m'envoyât une copie du petit budget que je t'ai tracé la veille de mon départ et un état de situation de tes recettes et de tes dépenses. Il importe que j'aie cette pièce pour aviser à 1844. Dans le cas où en février tu te trouverais un peu à court, profite des offres d'Ansart. J'écrirai à M. Fleury-Hérard par le prochain paquebot pour qu'il tienne à ta disposition une somme de douze cents francs,

que tu toucheras au fur et à mesure de tes besoins. Tranquillise-toi, tu ne manqueras de rien. J'aimerais mieux m'imposer les plus grandes privations, faire mon voyage à pied, s'il était nécessaire, que de rien changer à l'état des choses. Mais j'aime à croire que tout ira bien et que je te retrouverai heureuse et contente à mon retour à Paris.

Adieu, ma bonne mère, me voilà au terme du temps dont je puis disposer. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur et te prie de donner un baiser pour moi à Léon et à Clémence.

Ph. Le Bas.

Mes hommages respectueux à Mme Beugnot; que je suis reconnaissant de l'affection qu'elle te porte!

Si ma lettre est courte, Henri, en revanche, t'en adresse une de quatre pages et plus. C'est une compensation qui te sera agréable.

37 manque.

38

Smyrne, le 19 janvier 1844.

Mon intention en arrivant à Smyrne, ma bonne mère, était de m'y arrêter le temps nécessaire pour refaire un peu nos équipages, qu'un voyage de trois mois a considérablement endommagés, adresser un rapport à M. Villemain, vous écrire à tous, et de me remettre en route huit ou dix jours plus tard, après avoir reçu le deuxième courrier du mois qui arrive le 12. Mais depuis que nous sommes ici, le temps a été constamment si mauvais que nous nous voyons retenus prisonniers. Des pluies continuelles, un vent tantôt au nord et tantôt au sud, mais toujours violent, sont des obstacles réels et nous nous sommes décidés à rester ici jusqu'à des jours plus favorables. Cette résolution nous a été d'autant plus facile à prendre que le courrier du 12 n'a rien apporté pour nous et qu'en attendant jusqu'au 22, nous serons sans doute plus heureux et connaîtrons la cause d'un fait jusqu'ici sans exemple. Je m'en étais d'abord fort alarmé, mais mon inquiétude a cessé quand je me suis rappelé que le paquet à nous destiné avait dû être porté au Ministère le 27 mars du mois dernier, et que l'ouverture des Chambres ayant eu lieu ce jour-là même, l'absence de Rime, parti pour aller entendre le discours de la Couronne, pouvait bien avoir fait renvoyer à un autre départ l'expédition de vos chères lettres. Depuis le 9, jour du dernier départ pour la France, j'ai rédigé un second rapport à M. Villemain, rapport de plus de 30 pages, farci de grec et de latin, ce qui m'a demandé près de huit jours, car toutes les questions que j'y traite sont fort difficiles et je n'ai autour de moi aucun des livres qui pourraient m'offrir quelque secours. Il faut que je tire tout de mon propre fonds, et que plus habile que feu Vulcain de chaude mémoire, je fasse sortir Minerve tout armée, non pas du cerveau de Jupiter, mais de mon pauvre cervelet. Enfin, si je n'y ai pas épargné la peine, j'espère au moins que le maître sera content.

Tu sais sans doute maintenant qu'à mon arrivée à Smyrne j'ai trouvé la lettre en date du 3 novembre par laquelle il m'autorise à prolonger de deux mois ma

mission. Mais ce que tu ne sais peut-être pas, bonne mère, c'est qu'après sa signature venait le post-scriptum suivant tout entier de sa main :

« Veuillez me faire savoir, aussitôt cette lettre reçue, si quelque probabilité « d'utiles recherches vous fait désirer une nouvelle prolongation de voyage. « J'apprécie trop, Monsieur, votre zèle pour la science et les résultats déjà obte- « nus, pour ne pas faire tout ce que vous désirerez; mais j'ai besoin de savoir « avec quelque précision l'époque où vous croirez devoir terminer vos recherches. « Je serai du reste heureux de tout ce qui peut, en servant la science, augmen- « ter vos droits à l'estime publique et au souvenir bienveillant du Gouvernement « du Roi.

« Recevez, Monsieur, de nouveau, l'expression de mon vif intérêt.

« *Signé* : VILLEMAIN. »

Assurément on ne peut pas être plus aimable et de telles paroles sont de nature à me faire oublier tous mes griefs passés, en même temps qu'elle me font bien espérer de l'avenir. J'ai répondu que ma présence à l'École normale n'étant pas nécessaire avant la fin d'octobre, il me paraissait convenable de différer jusque-là mon retour, que je pourrais ainsi terminer ma seconde tournée en Asie Mineure, visiter ensuite la Grèce du nord, puis les îles et par conséquent remplir, autant qu'il est possible dans un espace aussi limité, le programme que je lui avais soumis. En Asie seulement, ma bonne mère, il y en aurait pour quatre ou cinq ans. Mais il faut laisser quelque chose à ceux qui viendront après moi. D'ailleurs, je l'éprouve dès à présent, je ne me sentirais pas le courage d'aller au delà du terme en question. Il faut toute l'énergie que donne le sentiment du devoir pour résister aussi longtemps à l'absence. Les jouissances que peut éprouver le savant ne lui font pas oublier et ne l'empêchent pas de regretter la vie si douce qu'il menait près de sa bonne mère. Le fils et le père n'ont pas disparu et à ce double titre, je tourne bien souvent mes yeux vers la France.

Grâces te soient rendues, ma mère bien-aimée, de m'avoir reporté au sein du foyer domestique en m'envoyant une mèche de tes cheveux. J'ai couvert de baisers ce précieux souvenir et tu ne saurais te faire une idée du sentiment délicieux et pénible tout à la fois avec lequel je les contemple matin et soir; ou plutôt tu le comprendras sans peine, toi qui n'as vécu et ne vis que pour aimer. Ce cher talisman ne me quittera plus; il va me suivre dans mes nouvelles aventures et, représentant de ta bénédiction maternelle, me protégera contre tous les dangers. Du reste, mère chérie, tu sauras que ma chevelure ne diffère plus guère aujourd'hui de la tienne, et on pourrait maintenant à plus juste titre qu'autrefois te dire en parlant de moi : Monsieur votre frère ou Monsieur votre mari. Il a neigé sur ma tête et plus encore sur ma barbe, qui est désormais d'une entière blancheur. Mais rassure-toi, je n'ai pour cela rien perdu de ma vigueur et ma santé n'a pas cessé un seul instant d'être florissante. Mon estomac, bien qu'il se fasse encore sentir quelquefois quand j'ai dû lui confier certains aliments turcs, se comporte infiniment mieux qu'au repos. Tout me fait donc espérer que je vous reviendrai bien portant, mais ce qu'il y a de certain, c'est que je reviendrai avec bonheur.

J'ai oublié de te dire, ma bonne mère, que dans le cas où M. Villemain trouverait le terme d'octobre trop éloigné, je l'ai prévenu que je ne pourrais pas rentrer avant la fin de juin. Je ne saurais quitter l'Asie avant deux ou trois mois, c'est-à-dire avant la fin d'avril, il faut que de toute nécessité je retourne à Athènes, pour mettre en ordre les bagages que j'y ai laissés et tout ce qui concerne nos moulages. Tout cela en y comprenant la quarantaine que je devrai faire à Syra, ou au Pirée, quarantaine de quatorze jours, prendra bien les trente jours du mois de mai; restera donc le mois de juin pour la quarantaine à Malte et le retour en France. Mais j'aime à croire que M. Villemain acceptera ma proposition et que je pourrai réaliser tous mes projets. Nous nous embrasserons, il est vrai, quatre mois plus tard, mais nous nous embrasserons avec cent fois plus de plaisir, puisque nous pourrons nous dire que j'ai accompli dignement ma tâche et par conséquent acquis de véritables titres à l'avenir plus heureux que me fait entrevoir le Ministre. Ma mission terminée nous ne nous quitterons plus et nous attendrons doucement l'heure du dernier voyage que nous ferons de compagnie, je l'espère, et le plus tard possible, s'il plaît à Dieu.

Il me reste bien peu de choses à te dire pour que tu sois parfaitement au courant de l'emploi des trois mois qui viennent de s'écouler. Avec les lettres que je t'ai adressées, mes lettres à nos amis, à Léon et à Clémence, tu peux sans peine reconstituer mon itinéraire dans les montagnes de la Bithynie, de la Mysie, de la Phrygie et de la Lydie, car les montagnes abondent en Asie et pas de plaine qui ne soit enserrée entre deux hautes murailles naturelles souvent couvertes de neiges. Voici cependant, pour t'éviter toute peine, un récit succinct de mon voyage.

Tu sais qu'en rentrant à Athènes à la fin d'août dernier, mon intention était de passer dans la Grèce du nord et de me diriger sur Constantinople par l'Épire, la Thessalie, la Macédoine et la Thrace; que la révolution grecque est venue changer tout mes projets en rendant les routes beaucoup moins sûres et que, profitant d'une occasion des plus agréables, celle d'un bateau à vapeur de l'État qui portait à sa destination, mais en faisant un grand détour, le marquis de La Valette, nouveau consul général d'Alexandrie, j'avais fait en cinq jours, dans la compagnie la plus agréable, le trajet d'Athènes à Constantinople. Je dois t'avoir dit aussi tout ce qu'a de ravissant, d'enchanteur l'aspect de cette ville vue du canal qui la sépare de l'Asie, et surtout de la pointe du Sérail, de cette ville en amphithéâtre, avec ses maisons rougeâtres et ses verts jardins, ses brillantes mosquées et ses sombres champs des morts, ses palais et ses masures, ses costumes si variés, si sombres ou si riches, ses mille pirogues, sa forêt de mâts, ses femmes voilées, ses matelots presque nus; mais t'ai-je dit à quel point le prestige s'évanouissait dès que l'on mettait pied à terre et qu'on parcourait des rues étroites et sales, bordées de mauvaises baraques en bois, au milieu d'une innombrable armée de chiens dégoûtants et hargneux? En vérité, on ne peut s'empêcher d'approuver cet Anglais qui, après avoir contemplé Stamboul du pont de son vaisseau, partit immédiatement sans vouloir mettre pied à terre. C'était le seul moyen de conserver son illusion.

Constantinople n'offrant que bien peu de choses à ma curiosité d'antiquaire, je n'y restai que le temps nécessaire pour les préparatifs d'un voyage en Asie, et le 7 octobre, quand tout fut prêt, je m'embarquai pour Guemlick sur un bateau à vapeur qui portait à son gouvernement le nouveau pacha de Brousse qu'accompagnait son harem. C'est chose très séduisante de loin ou dans les *Mille et une Nuits* qu'un harem de grand seigneur turc, mais vu de près ce n'est autre chose que huit ou dix femmes assez bizarrement vêtues, la tête couverte d'un voile qu'elles sont assez disposées à écarter, surtout quand elles passent auprès d'un jeune et beau guerrier comme Henri ; mais retenues par la surveillance infatigable d'un laid eunuque qui les rappelle à l'ordre dès qu'elles s'écartent un peu des bienséances, ce qui arriva à l'une de nos compagnes de traversée qui s'était approchée de mon jeune ami et lui avait demandé son couteau pour ouvrir *son* orange.

De Guemlick où nous arrivâmes après une traversée de cinq heures, nous partîmes pour Brousse et franchîmes en quatre heures un espace de huit lieues. Nous étions en compagnie d'Alexis de Pomereu, l'ancien élève de Defrenne le *blanc*, du comte de Schultembourg et de son neveu. C'était à qui galoperait le plus vite sur les plus détestables *locati* qui furent oncques. Brousse est une ville admirablement située au pied du mont Olympe de Bithynie dans une plaine fertile presque entièrement couverte de mûriers nains, car la soie de cette ville est renommée. On n'y retrouve que des souvenirs du moyen âge, de l'époque où elle était la capitale de l'Empire ottoman et des eaux chaudes justement renommées.

De Brousse nous revînmes à Guemlick où nous achetâmes les chevaux qui nous étaient nécessaires. Là s'élevait autrefois une ville célèbre dont les souvenirs remontent jusqu'aux temps mythologiques, car c'est là qu'Hylas, l'ami d'Hercule, fut enlevé par les nymphes pendant l'expédition des Argonautes. De là, nous nous rendîmes à Moudania qui s'apppela d'abord Myrlea puis Apamée, où nous fûmes parfaitement accueillis par un compatriote d'Armandi, M. Gallé di Termos. Puis nous nous dirigeâmes sur Moukhalitch qui est maintenant pour moi Ancyre de l'Abaitide; j'ai visité Apollonie sur les bords d'un grand lac auquel elle donne son nom et de ce point je me suis mis à la poursuite de quatre villes perdues que M. Hase m'avait engagé à rechercher et que j'ai eu la satisfaction de retrouver quoique fort difficiles à reconnaître ; *Hadriani*, *Poemanenus*, *Blaudos* et *Ancyre de Phrygie*. J'en ai même découvert une cinquième, Synaos. Cela m'a mis en goût et, poussant plus loin ma poursuite, j'ai mis la main sur *Nacoba*, autre fugitive, visité *Aizani*, belle, grande, vieille, très séduisante, *Kotiaeon* aujourd'hui Kutaya d'où je t'ai écrit, *Kados* d'où j'ai fait partir un autre courrier, *Ouschak* dont le nom ancien est encore un mystère ; puis continuant ma course, je suis arrivé chez quatre inconnues qui ont bien voulu me permettre de lever leur voile et de lire le nom qu'elles portent gravé sur leurs rides : *Sebasté*, *Acmonée*, *Bennisoa* et *Appia*. Revenant alors à Aïzani où j'avais laissé mes deux compagnons à dessiner et à mesurer les merveilles de cette ville, son temple de Jupiter, son théâtre, ses ponts, etc., nous nous remîmes en route chassés par la neige. Nous étions alors au 11 décembre. Ce

fut un beau jour, car c'est ce jour-là que nous reçumes vos lettres après dix semaines de privation absolue. De Simav à Synaos, où nous revînmes jusqu'à *Koula* à trois jours au sud, je m'abstiendrai de te tracer notre route, car elle est longuement indiquée dans une lettre de Henri à Eugénie, avec force broderies surtout en ce qui concerne notre séjour chez le Turc épicurien : mais n'est-ce pas vous rendre service que d'égayer de tels récits? A Koula, situé dans le pays que les anciens appelaient *le pays brûlé*, parce qu'il est couvert de volcans éteints, nous fûmes reçus par un bon vieux Grec, Kyr Elias, qui tient, ainsi que sa maison, beaucoup plus du Flamand que de l'Hellène. De là, nous poussâmes une nouvelle pointe vers l'est, vers l'emplacement de *Bagæ*, de *Silandos*, puis revenant vers l'ouest, de *Gordos* ou *Julia Gordos* ou *Mæonia*. Descendant alors encore une fois vers le sud, nous vînmes visiter Allacheher (l'ancienne *Philadelphie* fondée par Attale Philadelphe), puis à huit lieues au nord-ouest Adala (l'ancienne Attaleia) et redescendant alors vers l'ouest, nous nous sommes dirigés sur Sardes dont nous avons admiré les imposantes ruines, la citadelle suspendue dans les airs et le temple de Cybèle, chef-d'œuvre de l'architecture ionique. De là nous nous sommes dirigés vers l'immense tumulus qu'on regarde comme le tombeau d'Alyatte et vers le lac de Koloé; puis, redescendant au sud-ouest, nous sommes venus admirer, non loin de Nymphæon, l'image de Sésostris sculptée sur un rocher — et le lendemain nous étions à Smyrne.

Je ne saurais encore te parler des antiquités de cette ville, car depuis le 3 janvier, jour de notre arrivée, la pluie nous a, comme je te l'ai dit plus haut, retenus constamment prisonniers. Aujourd'hui enfin le soleil reparaît et le ciel redevient serein. Nous en profiterons dès que le courrier sera parti pour visiter les environs. Jusqu'ici nos distractions ont été un mauvais Opéra italien, deux soirées chez le consul général de France, M. le vicomte de Ségur-Montaigne, qui nous a parfaitement accueillis, et un bal au Casin Européen où l'on ne comptait guère plus de seize femmes, toutes moins séduisantes les unes que les autres, bien que le sexe de Smyrne ait une certaine réputation de beauté.

Voilà ma dette payée, ma bonne mère, et tu n'as plus sujet de te plaindre, car, le Ministre excepté, personne à Paris n'aura encore reçu de moi une aussi longue lettre. Avant de la finir, je répondrai à quelques-unes des questions que tu m'adresses dans les précédentes missives, car, une fois entré en campagne, il me serait bien difficile de te satisfaire. Mais en relisant tes lettres je n'y trouve, à vrai dire, aucune question, seulement beaucoup de nouvelles sur quelques-unes desquelles je trouverai sans peine plus d'une réflexion à te faire.

. . . .

L'accueil que te font M. et Mme Bethmont ne me surprend pas; ils sont si bons l'un et l'autre. Quelqu'un m'écrivait dernièrement : « J'étais dernièrement « dans un cabinet de lecture et trouvai sur la table la *Gazette des Tribunaux*; « mes yeux tombèrent machinalement sur une plaidoirie d'un style si simple, si « pur et si élégant tout à la fois, que je ne pus la quitter avant de l'avoir lue tout « entière. Plus j'avançais, plus j'admirais l'élévation des idées, la noblesse des « sentiments, la conviction profonde, la connaissance éclairée du cœur humain.

« Je voulus savoir de qui elle était et quand je lus le nom de M. Bethmont, je « fus heureuse et fière de savoir qu'il était ton ami ».

Mais l'heure me presse, ma bonne mère, il faut, bien que j'aie encore beaucoup de choses à te dire, que je finisse, si je veux que cette lettre parte aujourd'hui. Le courrier du 29, qui partira sans doute après moi, te portera la suite. Aujourd'hui j'ai à peine le temps de t'embrasser.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

P.-S. — Je rouvre ma lettre pour te dire que j'ai enfin reçu, au moment où je cachetais, vos lettres du 27 décembre dernier. Elles m'ont rendu bien heureux et m'ont complètement rassuré, car j'étais plus inquiet que je ne le disais.

Rappelle-moi au bon souvenir de M. et Mme Beugnot, de M. et Mme Burnouf, de Lenormant et de sa chère Amélie, de tous mes amis en un mot, et notamment du bon Renier à qui j'écrirai d'ici au 29.

Paul peut compter sur moi, je lui écrirai un mot par le prochain courrier.

J'embrasse mes petits-enfants.

Smyrne, le 20 janvier 1844.

J'ai reçu hier ta dernière lettre, mon cher enfant, et j'ai vu avec bien du plaisir qu'elle annonçait de véritables progrès. Encore quelques efforts et tu conserveras dans tous les exercices le beau rang que tu as obtenu dans quelques-uns. Mais pour cela il faut de la persévérance, marcher d'un pas égal et soutenu, ne jamais se mettre dans la nécessité d'avoir à réparer.

Tu seras donc bien heureux de me revoir. Hélas! mon cher enfant, le moment de notre rapprochement n'est pas encore arrivé. Nous avons encore neuf grands mois à attendre. Patience donc. Redouble de zèle pour qu'à mon arrivée je n'aie que des éloges à te donner et que mon beau sabre t'appartienne de droit. J'y joindrai même mes pistolets si tu as été irréprochable.

Tu me demandes de te raconter mes aventures. J'ai été au-devant de tes désirs et tu dois avoir reçu de moi une grande lettre où je te faisais le récit de mon voyage. Depuis lors, le seul événement remarquable qui nous soit arrivé c'est la perte de ce pauvre *Tchékerli*, du beau lévrier destiné à Maurice.

Il était si bon chasseur, si plein de grâces et de gentillesse, qu'il a excité la convoitise de quelque habitant d'Allacheher, l'antique Philadelphie, et une belle nuit qu'en chien bien élevé, il était descendu dans la rue pour satisfaire les besoins de la nature, il n'est plus remonté : on nous l'avait ravi. Toutes nos recherches pour le retrouver ont été infructueuses.

Tu sauras qu'en quittant Philadelphie nous avons été visiter les ruines de Sardes, l'ancienne capitale de la Lydie si opulente au temps de Crésus qu'elle excita l'avidité de Cyrus, roi des Perses, qui vint l'assiéger. Tu te rappelles sans doute que la citadelle étant bâtie sur une montagne inaccessible, les Lydiens s'y défendaient opiniâtrément et auraient pu y opposer à leur ennemi une longue résistance, quand un soldat persan, nommé Hyræade, ayant vu un Lydien

qui avait laissé tomber son casque, descendre pour le ramasser, par un précipice que l'on n'avait pas songé à défendre parce qu'on n'imaginait pas qu'une attaque fût possible de ce côté, et remonter ensuite par le même chemin, profita de ce qu'il avait vu et se mit à gravir le même sentier sur les pas du Lydien, que d'autres le suivirent et que la citadelle fut prise. Eh bien, mon enfant, nous avons retrouvé le sentier d'Hyræade et gravi par cette voie la montagne sur laquelle les murs de la citadelle sont comme suspndus dans les airs. Ce n'a pas été sans peine, car il y a bien longtemps que je n'ai fait de gymnastique. Je t'engage donc à en faire beaucoup afin que si un jour tu voyages comme moi, de pareilles ascensions soient pour toi moins pénibles que pour ton père.

Pendant notre séjour sur les ruines de Sardes, nous avons logé dans un café tenu par un ancien chef de brigands qui couchait dans la même chambre que nous. Aujourd'hui il est chef du village et en homme qui sait ce qu'il en est, on le charge de temps en temps d'aller arrêter les voleurs qui paraissent dans le pays. Un beau matin, il en a amené trois enchaînés, les a fait asseoir sur un tapis qu'il a tendu pour eux devant sa cabane, leur a servi le café, qu'ils lui ont payé, bien entendu, et les a ensuite conduits à la prison de la ville la plus prochaine. Tu vois qu'il est redevenu honnête homme, mais que le gendarme n'exclut pas entièrement le limonadier.

Nous sommes maintenant à Smyrne où nous avons sous les yeux une belle frégate autrichienne qui vient de tirer 24 coups de canon pour la mort de l'ancien roi de Hollande. C'est bien beau à entendre au milieu des montagnes qui forment l'enceinte du port. Ce tonnerre factice est répété par plus de vingt échos et toutes les maisons en retentissent.

Adieu, mon cher enfant, travaille bien, sois bien sage et tu me prouveras que tu m'aimes autant que mon cœur le désire.

Je t'embrasse tendrement.

Ph. Le Bas.

(*A suivre.*)

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 9 JUILLET 1897

M. Héron de Villefosse, président, rappelle brièvement les paroles qu'il a prononcées aux obsèques de M. Ed. Le Blant.

M. Dieulafoy communique en seconde lecture son mémoire sur la poliorcétique au XIIIe siècle et la bataille de Muret.

M. Héron de Villefosse félicite M. Léopold Delisle d'avoir été choisi, dans la dernière séance plénière de l'Institut, comme troisième conservateur des collections de Chantilly.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur la présence des Samaritains dans la ville de Yabreh, en Palestine, et sur un stratège nabatéen du nom de Nakebos, dont il est question dans Josèphe et dont la nationalité est prouvée, d'ailleurs, par des inscriptions trouvées au mont Sinaï.

M. Salomon Reinach présente la photographie d'un groupe en marbre autrefois acquis à Athènes par M. Piscatory, ministre de France, et appartenant aujourd'hui à sa fille, Mme Trubert. Ce groupe, représentant une Aphrodite drapée en compagnie d'un Éros, offre certains détails archaïques qui paraissent donner raison à M. Furtwaengler, d'après lequel le type de l'Aphrodite drapée remonterait à l'époque de Phidias.

M. Clermont-Ganneau donne lecture d'un mémoire de M. Jules Rouvier, professeur à l'École française de médecine de Beyrouth, sur les satrapes Mazaios et Bélésys.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1897

M. Ducroquet, agriculteur en Tunisie, adresse la copie d'une inscription romaine découvert à Oudna.

Le président communique une lettre du P. Delattre, contenant une inscription qu'il a reçue du P. Heurtebise, supérieur de l'orphelinat des Pères blancs de Saint-Joseph de Thibar. Cette inscription, trouvée dans les ruines de l'antique Thibaris, était gravée sur un piédestal en pierre blanche haut de 1^m^,03. En voici le texte : *L. Cornelio. P. F. Arn. maximo pag. mag. Odilon. sacerd. Aesculap. Plebis. Pra... Pagus Thibaritan. Ob munificen. DD. PP.* Outre le nom de Thibaris, qui était déjà connu, l'inscription nous fournit celui d'*Odilo*, qu'il faut ajouter à la liste des *pagi* africains. Le P. Delattre ajoute que ce nom de lieu se lit également dans l'inscription d'Henchir-Mettich, récemment commentée par M. Toutain. Lucius Victor, nommé en tête des personnages qui firent graver le règlement agricole de Trajan, fut *magister* du *pagus Odilo*, comme Cornelius Maximus.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture du mémoire de M. Jules Rouvier, professeur à l'École française de médecine de Beyrouth, sur les monnaies frappées à Sidon, vers le milieu du IVe siècle, par les satrapes Mazaios et Bélésys.

M. Clermont-Ganneau communique ensuite une étude sur les gouverneurs romains de la province d'Arabie d'après les inscriptions et les monnaies.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1897

M. Botto, directeur du Musée archéologique de l'Infant don Henrique, à Faro (Portugal), envoie le dessin d'une inscription hébraïque très intéressante pour l'histoire de l'israélitisme portugais. Elle a été trouvée dans les sablières aux environs de Faro; et elle est aujourd'hui encastrée dans un mur du cimetière israélite de cette ville. Ce monument indique d'abord le lieu où a été le cimetière hébraïque primitif. Il renseigne aussi sur l'importance du mouvement israélite à Faro au XIVe siècle, et serait le monument le plus ancien connu en Espagne à ce sujet. Il révèle l'ensevelissement d'un rabbi très distingué, Joseph Dotomol (1315), ce qui suppose une organisation parfaitement synagogique dès cette époque. La constitution d'une synagogue exigeait la réunion de dix membres au moins, et ces membres devaient être des personnages importants, parce que, selon le texte, leur rabbin était « vénérable ».

M. le marquis de Vogüé communique l'estampage d'une inscription nabatéenne relevée à Bosra par le R. P. Séjourné. Le texte avait déjà été copié par un voyageur anglais, le R. Eroing; mais sa copie défectueuse ne permettait pas le déchiffrement; l'estampage, quoique imparfait, est plus lisible. M. de Vogüé traduit ainsi cette inscription : « Ce mur tout entier du... et les bassins (?) ont été construits par Thaïmon fils de... en l'honneur de Doutara et de T... dieux. » Il s'agit d'une enceinte sacrée, d'un haram renfermant, outre un sanctuaire, des constructions diverses se rattachant au culte des divinités adorées dans le sanctuaire. Les exemples d'enceintes analogues sont assez fréquents en Syrie, et un certain nombre d'inscriptions grecques ont été recueillies, se rapportant à la construction des murs qui les entourent. — M. de Vogüé annonce en même temps qu'un voyageur suisse, le docteur Chin, qui a visité Petra en 1862, lui a signalé dans une vallée latérale, située au sud-est des ruines de la ville, de nombreuses inscriptions nabatéennes; il en a relevé un certain nombre dont M. de Vogüé a examiné les copies assez imparfaites, sans pouvoir les déchiffrer entièrement. Il appelle l'attention des voyageurs sur cette nouvelle mine à exploiter et sur l'intérêt qu'il y aurait à avoir de bonnes reproductions de ces textes.

M. Théodore Reinach commente une inscription récemment découverte à Delphes, qui révèle l'existence d'un nouveau roi de Bithynie, Nicomède III, mari de la reine Laodice de Cappadoce, fille de Mithridate V. Il établit l'identité de ce roi avec le Nicomède Evergète mentionné par l'annaliste Licinianus et essaye de restituer l'histoire et la physionomie de ce prince, qui fut le digne émule des anciens rois de Pergame, l'associé et le précurseur du grand Mithridate.

M. Émile Picot est désigné comme lecteur à la séance publique annuelle des cinq Académies qui est fixée au 25 octobre prochain.

M. Salomon Reinach est désigné comme lecteur à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions, qui aura lieu en novembre prochain.

M. Léopold Delisle lit une notice sur un psautier du XIIIe siècle, appartenant au comte de Crawford. Il donne la description de ce magnifique manuscrit, qui paraît avoir été exécuté par un scribe et par un ou plusieurs enlumineurs de l'école de Paris pour un membre de la famille royale ou pour un des grands vassaux ou des grands dignitaires de la couronne. Les peintures méritent d'être citées parmi les chefs-d'œuvre de l'art français au XIIIe siècle. Elles rappellent, à certains égards, celle de la grande Bible en trois volumes, qui sont actuellement partagés entre la Bibliothèque nationale de Paris, le Musée britannique et la Bodléienne d'Oxford. Le psautier dont il s'agit est depuis longtemps en Angleterre. Sur une des feuilles de garde on remarque une signature composée des mots « Jahanne reyne ». Il fallait déterminer quelle était la reine qui, au XIVe ou au XVe siècle, employait cette signature. M. Delisle a reconnu que c'était Jeanne de Navarre, fille du roi Charles le Mauvais, qui épousa d'abord Jean de Montfort, duc de Bretagne, puis Henri IV, roi d'Angleterre, et qui mourut en 1437. La signature « Jahanne », en traits identiques à ceux que nous offre le psautier, se retrouve au bas de trois actes émanés de la reine Jeanne de Navarre, en 1403, 1418 et 1437. De plus, un bel exemplaire de la Bible historiale, que possède la Bibliothèque nationale et qui a authentiquement appartenu à la reine Jeanne de Navarre, porte également en traits semblables la signature « la R. Jahanne ». Il reste à retrouver un troisième manuscrit que cette même reine a possédé. C'est un bréviaire qui lui avait été légué, en 1395, par sa tante Blanche de Navarre, veuve du roi Philippe de Valois. Jeanne de Navarre, duchesse de Bourgogne et reine d'Angleterre, a donc le droit de figurer sur la liste des grandes dames du moyen âge qui ont eu le goût des beaux livres.

M. Émile Bertaux, ancien membre de l'École française de Rome, commence la lecture d'un travail sur Castel del Monte et les architectes français de l'empereur Frédéric II. Il se propose d'établir que le château bâti par cet empereur allemand en Pouille, près d'Andria, n'est pas, comme on l'a prétendu jusqu'ici, une imitation de l'antiquité ou le monument isolé d'une sorte de Renaissance précoce, suscité par le goût et la volonté du souverain. Castel del Monte n'est pas autre chose qu'un chef-d'œuvre d'architecture français. M. Bertaux établit sa thèse par une analyse détaillée de la construction, de la destination et du plan de l'édifice, appuyée sur la présentation de photographies exécutées par lui et de dessins dus à M. Chaussemiche, architecte et pensionnaire de l'Académie de France à Rome. Il prouve notamment l'identité du plan de Castel del Monte avec les déambulatoires de Saint-Remi de Reims et de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, plan exceptionnel même en France. M. Bertaux essaie même de démontrer que les imitations les plus profondes des motifs antiques relevées à Castel del Monte n'ont pas été inspirées par des monuments et des objets d'art apuliens, mais apportées directement de Bourgogne et de Champagne, où l'on

trouve les mêmes motifs traduits de la même manière. La construction et la décoration sculptée de Castel del Monte doivent être attribuées à un architecte et à un atelier de l'école bourguignonne-champenoise. Quant aux mosaïques qui décorent le pavement et les voûtes des salles du château, elles se rattachent à la tradition et à la technique arabo-siliciennes.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1897

M. Frothingham, ancien directeur de l'École américaine d'archéologie de Rome et actuellement professeur d'archéologie à l'Université de Princeton, fait une communication sur l'arc de Trajan à Bénévent. Ce monument fut érigé par le sénat à l'occasion de la construction de la grande route entre Bénévent et Brindes, pendant les années 114 et 115, au moment de l'expédition de Trajan en Orient. Quoique M. Momartini, antiquaire local, et M. Petersen, secrétaire de l'Institut allemand de Rome, en aient publié de bonnes descriptions, les sculptures de cet arc ne sont généralement pas connues. La nouvelle École américaine d'archéologie de Rome a fait exécuter le moulage d'une partie de ces sculptures et de nombreuses photographies que M. Frothingham soumet à l'examen de l'Académie. Ces sculptures forment peut-être la plus grande et la plus belle série de sculptures romaines, elles surpassent en importance celles de l'arc de Constantin à Rome. Les bas-reliefs représentent les grands événements du règne de Trajan, et comme documents historiques sur cette époque, ils offrent un grand intérêt. Ils commencent, en effet, à la seconde guerre contre les Daces et ont trait à l'érection de la Dacie en province romaine, à l'entrée triomphale de Trajan à Rome, aux triomphes pacifiques de cet empereur, à l'institution des *pueri alimentares*, à l'ouverture d'un port, à l'arrivée d'ambassadeurs étrangers, etc. L'École américaine d'archéologie de Rome tient à la disposition des musées tous les moulages et toutes les photographies de sculptures que M. Frothingham a fait exécuter.

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur les tombeaux de David et des rois de Juda à Jérusalem.

SÉANCE DU 6 AOUT 1897

L'Académie déclare la vacance du fauteuil de membre titulaire occupé par M. Edmond Le Blant, décédé le 5 juillet dernier. L'examen des titres des candidats à ce fauteuil aura lieu dans la séance du 26 novembre prochain.

L'Académie fixe au vendredi 12 novembre la date de sa séance publique annuelle.

M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire sur les tombeaux de David et des rois de Juda à Jérusalem.

M. Bertaux, ancien membre de l'École française de Rome, continue la lecture de son mémoire sur les architectes français de l'empereur Frédéric II. Après avoir établi que le magnifique château bâti en Pouille par cet empereur était l'œuvre d'une école bourguignonne ou champenoise, l'auteur indique, dans

la seconde partie de son travail, d'autres châteaux contemporains, comme Castel Mainoce à Syracuse et Lagopesole en Basilicate, qui doivent évidemment être attribués à la même école. M. Bertaux rattache le fait de cette importation de l'art français dans l'Italie méridionale à la présence en Pouille d'un ingénieur militaire français du nom de Philippe Chinard qui, après être venu de Chypre en Italie, a donné en 1233 le plan du château de Trani. De l'étude des documents et des monuments passés en revue par l'auteur, il résulte que l'architecture française a été introduite sous Frédéric II dans l'Italie méridionale par l'intermédiaire de l'Orient latin.

SÉANCE DU 13 AOUT 1897

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de son travail sur les tombeaux de David et des rois de Juda. Ce problème, le plus important, le plus passionnant de toute l'archéologie hébraïque, n'a pas encore trouvé de solution. On ne saurait, en effet, prendre au sérieux la solution préconisée autrefois par M. de Saulcy et d'après laquelle la nécropole royale ne serait autre que les Koboûr-el-Moloûk, au nord de Jérusalem. Ce dernier sépulcre, sculpté dans le goût gréco-romain, est, selon toute vraisemblance, celui de la reine Hélène d'Adiabène et n'a, en tous cas, rien à voir avec celui des rois de Juda. Il est regrettable que le gouvernement, en acceptant la donation de ce monument, due à la munificence de la famille Pereire, ait officiellement endossé une doctrine qui constitue une véritable hérésie historique. M. Clermont-Ganneau insiste, à ce propos, pour que l'Académie, usant de l'autorité qui lui appartient, intervienne auprès de qui de droit afin de faire modifier le libellé, compromettant pour la science française, de l'inscription commémorative de cette donation dont on a cru devoir décorer le vestibule de ce monument, indûment qualifié du nom de « Tombeaux des rois de Juda. » — M. Clermont-Ganneau, s'appuyant sur un ensemble de preuves historiques et surtout sur l'étude minutieuse d'un aqueduc souterrain de plus de 500 mètres de longueur, creusé dans le roc sous la colline d'Ophel à l'époque du roi Ézéchias, comme en fait foi une inscription hébraïque en caractères phéniciens gravée au débouché de cet aqueduc, — propose une solution nouvelle de la question. En effet, cet aqueduc, qui est un véritable tunnel, décrit dans sa partie méridionale un immense détour à l'angle droit jusqu'ici inexpliqué. M. Clermont-Ganneau cherche à démontrer que ce détour a été justement causé par la nécessité d'éviter l'hypogée royal, qui, excavé dans les profondeurs de la colline, était interposé sur le trajet direct qu'on aurait dû suivre. Cette induction permet de déterminer avec précision sur le terrain le point qu'il conviendrait d'attaquer pour découvrir l'entrée mystérieuse de l'hypogée où reposent les corps de David, de Salomon et de plupart de leurs successeurs. Cette entrée, qui, jusqu'à ce jour, a défié toutes les recherches, devait consister non pas, comme on le pensait à tort, en une porte plus ou moins monumentale, mais en une simple bouche de puits, puits par lequel on descendait dans l'hypogée juif selon une disposition fréquemment employée dans les anciens sépulcres de la Phénicie et de l'Égypte. C'est ce que nous

montre clairement un passage de Flavius Josèphe, dont on n'avait pas jusqu'ici compris le sens. — S'inspirant, sans citer l'auteur, de ces idées, émises il y a déjà longtemps par M. Clermont-Ganneau, un archéologue anglais, le docteur Bliss, vient de pratiquer une excavation dans les parages indiqués, mais sans résultat. Il ne pouvait en être autrement ; car, s'étant mépris sur les données, cependant bien explicites, établies par M. Clermont-Ganneau, le docteur Bliss a fouillé en dehors de la boucle de l'aqueduc, tandis qu'il fallait, au contraire, fouiller en dedans de cette boucle. C'est donc une opération manquée et il faudra recommencer sur de nouveaux frais. C'est ce qui a engagé M. Clermont-Ganneau à reprendre aujourd'hui l'ensemble de la question de façon à dissiper toute équivoque pour l'avenir. Sa démonstration terminée, il laisse l'Académie juge de l'opportunité qu'il y aurait à en faire tenter l'application rationnelle sur le terrain, sans attendre qu'une nouvelle initiative soit prise à l'étranger et aboutisse, cette fois, à une découverte dont les conséquences seraient inappréciables pour l'histoire biblique. Les conclusions du mémoire de M. Clermont-Ganneau ont été renvoyées à l'examen d'une commission composée de MM. Philippe Berger, Dieulafoy, Oppert, le marquis de Vogüé, Maspero et Clermont-Ganneau.

SÉANCE DU 20 AOUT 1897

M. Heuzey communique un mémoire sur les monuments du roi Ourou-Kaghina, un des rois chaldéens très antiques que les découvertes de M. de Sarzec permettent de placer avant l'époque reculée de Naram-Sin. On possède de lui un certain nombre de fragments d'inscriptions sur terre cuite, qui étaient considérées à tort comme ayant formé des « barillets ». Ils appartenaient en réalité à des « cônes » comme celui d'Entéména. Un de ces cônes a pu même être absolument complété avec les anciens fragments. Il vient ajouter un texte important aux documents peu nombreux du règne. — C'est une inscription architectonique plutôt qu'historique ; mais l'étroite relation de plusieurs constructions avec celles d'Entéména confirme M. Heuzey dans son opinion antérieure, d'après laquelle Ourou-Kaghina ne doit pas être placé en tête, mais à la suite de la vieille dynastie de la ville de Sirpourla — Il faut signaler aussi une tablette d'argile du même roi, qui permet de faire remonter les tablettes analogues jusqu'à cette haute époque et même par delà, et de constituer une classe de tablettes archaïques — M. Oppert présente quelques observations.

M. Hamy présente la première partie d'un grand album intitulé *Galerie américaine du Musée d'ethnographie du Trocadéro*. Dans ces 60 planches in-folio, accompagnées d'un texte explicatif et reproduisant 174 pièces choisies parmi les plus caractéristiques des différentes régions du Nouveau-Monde, M. Hamy a reproduit les formes les plus accentuées, les décorations les plus typiques de l'archéologie et de l'ethnographie américaines, en donnant la préférence, en un certain nombre de cas, à divers objets remarquables par leur rareté ou offrant un caractère historique. Cet ouvrage a pris d'assez importantes proportions, grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat.

M. Clermont-Ganneau présente un rapport sur un mémoire de M. le docteur J. Rouvier, relatifs aux ères de Tripoli de Phénicie. Ces ères sont au nombre de trois : 1° l'ère courante des Séleucides, qu'on avait déjà reconnue; 2° une ère autonome, propre à Tripoli, et commençant à l'an 64 (ère de Pompée), ou à l'an 156, ou à l'an 112, suivant les systèmes divergents entre lesquels se partageaient jusqu'ici les numismatistes ; 3° l'ère de la victoire d'Actium, commençant à l'an 31 avant J.-C., qui figure sur une série de monnaies de Tripoli allant de l'an 1 de cette ère à l'an 29. Ce dernier fait, jusqu'ici inconnu, est particulièrement intéressant parce qu'il coïncide avec l'emploi de l'ère actiaque sur des monnaies frappées par la ville de Botrys, voisine de Tripoli, et aussi par d'autres villes de Syrie. Il existe une preuve épigraphique importante à l'appui de la thèse de M. Rouvier dans l'inscription découverte par Renan à Mâàd, village situé sur une partie de la côte phénicienne qui peut être considérée comme dépendant de Tripoli.

M. Bertaux termine la lecture de sa communication sur le château de Castel del Monte et les architectes français de l'empereur Frédéric II.

M. l'abbé Chabot communique les photographies et les estampages de dix-huit inscriptions palmyréniennes qu'il a recueillies au cours de sa mission en Syrie, principalement à Alep, dans les familles Marcopoli et Poche. Ces inscriptions sont gravées à côté des bustes funéraires, surtout de bustes de femmes. Elles contiennent bon nombre de noms nouveaux et fort intéressants pour l'onomastique palmyrénienne. Plusieurs bustes offrent aussi un réel intérêt au point de vue de leur exécution matérielle, surtout ceux qui représentent le costume féminin avec tout le détail des parures et des bijoux qui en étaient le complément.

SÉANCE DU 27 AOUT 1897

M. Héron de Villefosse, président, prononce l'éloge funèbre de M. Léon Gautier, membre ordinaire, décédé, à Paris, le 25 août 1897. Après avoir rappelé les principales étapes de sa carrière si remplie, M. Héron de Villefosse étudie les travaux principaux de M. Gautier sur la poésie liturgique, l'histoire et la paléographie. « Il a eu une bonne fortune, rare pour un érudit, celle de voir le succès de ses livres. Il le doit surtout à la chaleur communicative et à la clarté de son style. Son plus vif désir était d'exprimer ses idées d'une manière agréable. Il ne méprisait pas la forme pour ne s'occuper que du fait. On lui a quelquefois reproché son ardeur et son enthousiasme; mais, sans ces puissants mobiles, il n'aurait pas entrepris les œuvres qu'il nous laisse et rendu d'aussi notables services à la science. »..... « Le premier volume des *Épopées françaises* parut à un moment où l'on n'avait encore, dans le public lettré, que des notions très vagues sur notre ancienne littérature. L'histoire de notre poésie épique est une matière singulièrement complexe, et, sans un plan très clair, elle serait tout à fait ténébreuse. C'est un des grands mérites de L. Gautier d'avoir apporté l'ordre et la clarté dans ce chaos. Il a su résumer et vulgariser sous une forme nouvelle tous les travaux qui avaient pour objet la littérature épique de la France; il a com-

plété ces travaux par le résultat de ses propres recherches... Mais ce qui a rendu le nom de L. Gautier presque populaire, c'est le texte définitif qu'il a donné de la *Chanson de Roland*... » « Il me resterait à dire un mot de ses travaux paléographiques. Il me semble qu'ils peuvent être confondus avec son enseignement. Pendant plus de vingt-cinq ans, il a été titulaire du cours de paléographie à l'École des Chartes, et il s'y est montré tout à la fois érudit et éloquent. Il avait la passion du professorat et un don particulier pour conquérir l'affection de ses élèves... »

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1897

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de deux lettres par lesquelles M. Émile Legrand, professeur à l'Ecole des langues orientales, et M. Hartwig Derenbourg, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du récent décès de M. Ed. Le Blant.

M. Oppert lit un mémoire sur les différentes opérations commerciales et financières d'un dieu chaldéen de la ville de Sippara sur l'Euphrate, le dieu Samas ou le dieu Soleil.

M. Blanchet, professeur d'histoire au lycée de Constantine, fait une communication sur les fouilles exécutées par lui, il y a quatre mois, grâce à la Société archéologique de Constantine, à la Kalaa des Beni-Hammed, fondée en 1007 dans les montagnes du Hodna (province de Constantine) et détruite en 1185 par les Almoravides d'Ibn Ghama. M. Blanchet a étudié quelques-uns de ces monuments en ruines, signalés dès 1852, mais non encore étudiés. Ce sont surtout : la grande mosquée ; le château du Fanal ; le palais des Emirs, où M. Blanchet a relevé de nombreuses traces de décoration cloisonnée. L'intérêt de ces fouilles est de révéler des monuments berbères du XIe siècle : on n'en connaît point à l'heure actuelle du IXe au XIIIe, de Kairoan à Tlemcen. Il est curieux de retrouver, cent ans plus tôt, à la Kalaa, une décoration absolument identique à celle qui orne les palais et les églises de Palerme ; il est plus intéressant encore de trouver, au château du Fanal, le prototype exact — plan et décoration — de la Caba et de la Zisa, et de constater l'existence, au XIe siècle, de monuments entiers revêtus de faïences et ornés de vitraux d'un admirable coloris.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1897

M. Paul Meyer, puis M. Heuzey, président successivement la séance, en remplacement de M. Héron de Villefosse, empêché.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Devéria, professeur à l'École des langues orientales, pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Ed. Le Blant.

M. Devéria présente, de la part de M. Gérard, ministre de France en Chine, l'estampage d'une inscription du royaume de Si-Hia ou Tangout. Cette inscrip-

tion, la première authentique qui ait été trouvée, est datée de l'année 1094, sur une contrepartie chinoise, dont M. Devéria lit la traduction. Elle provient d'un temple bouddhique situé à Léang-tchéou dans la province du Kan-sou. L'écriture Si-Hia de cette stèle est semblable à celle de l'inscription en caractères inconnus de la porte Kiu-yong-Koan près de Péking. M. Devéria prie l'Académie de faire reproduire par l'héliogravure l'estampage qu'il présente et dont les caractères Si-Hia sont restés jusqu'ici indéchiffrables.

M. de Goeje, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de Leyde, et M. Radlof, de Saint-Pétersbourg, correspondants étrangers de l'Académie, assistent à la séance.

M. Deloche communique un mémoire intitulé : « Pagi et vicairies du Limousin ». Il décrit un « pagus » nouveau et huit vicairies nouvelles, qui viennent s'ajouter aux 45 districts de cette sorte mentionnés dans ses études antérieures. Il montre en outre que certaines vicairies, qu'on a proposé d'inscrire dans la liste produite en 1857, ne peuvent y figurer.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1897

Le R. P. Lagrange communique, au nom du R. P. Séjourné, le plan et les mosaïques avec inscriptions grecques d'une nouvelle église qu'il a découverte à Madaba, au mois d'août dernier. Cette église, que les inscriptions désignent sous le nom d'Élianée ou église de Saint-Élie, comprend une crypte pavée de superbes mosaïques et une basilique supérieure. La crypte a été bâtie par Sergios, en 490, et la basilique par Léontios, qui a continué son œuvre en 502, indiction onzième : cette dernière indication se rapporte à l'ère de Bosra, 106 après J.-C. Les dates respectives sont donc 596 et 608, et concordent avec la renaissance artistique du règne de Justinien qui a précédé la conquête arabe. Le nom de Sergios est sans aucun doute celui d'un évêque de Madaba ; quant à Léontios, c'était peut-être seulement le desservant de l'Elianée. — Le P. Lagrange annonce, en outre qu'il a offert au Cabinet des Médailles une monnaie, trouvée par le P. Séjourné dans le Hauran ; elle date du règne de Commode et mentionne Dousarès comme dieu de la ville d'Adraa.

M. Oppert fait une communication sur une dynastie d'usurpateurs qui occupa deux fois le trône de Babylone, la première fois en 561 avant J.-C., et la seconde fois depuis le mois d'août 560 jusqu'au 20 juin 556 avant J.-C.

M. Cagnat présente les photographies d'un diplôme militaire trouvé récemment en Bulgarie, non loin de Widdin. Ces photographies lui ont été communiquées par M. Dobrusky, conservateur du Musée de Sofia. Le diplôme date du règne de Domitien ; il fait connaître la composition de l'armée de la Mésie supérieure à cette époque. Il offre une particularité très curieuse : il est daté du seizième jour avant les kalendes Domitiennes, c'est-à-dire d'octobre, l'empereur Domitien ayant donné pour quelque temps son nom à ce mois. C'est la première fois qu'on rencontre cette appellation dans un document officiel.

M. Cuq donne lecture d'un mémoire étendu sur la condition des colons dans les possessions romaines d'Afrique sous le règne de Trajan, d'après l'inscription

d'Henchir-Mettich, près de Testour. — M. Deloche présente quelques observations relatives à un article de cette inscription qu'il rapproche de l'article 45 de la loi Salique. — M. Héron de Villefosse annonce que le Musée du Louvre a reçu récemment un moulage de cette inscription.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1897

M. Heuzey annonce que M. Pierre Paris, de la Faculté des lettres de Bordeaux, au cours d'une mission archéologique en Espagne, encouragée par l'Académie, signale une remarquable sculpture provenant d'Elche, l'antique *Ilici*, sur la côte au sud d'Alicante. C'est un buste de jeune femme, de grandeur naturelle, en pierre calcaire, appartenant à la même classe de monuments que les statues du *Cerro de los Santos*, qui ont donné lieu à tant de controverses. Seulement cette figure dépasse de beaucoup les autres par la beauté du type et par l'originalité de la parure. La conservation, en dépit de quelques coups de pioche, est excellente. M. Heuzey trouve là une confirmation de l'opinion antérieurement émise par lui sur la sculpture gréco-phénicienne de l'Espagne. M. Arthur Engel a déjà rapporté au Louvre plusieurs débris du même art, recueillis dans les provinces environnantes.

M. Devéria lit la suite de sa communication sur l'écriture Si-Hia; il fournit, d'après les auteurs chinois, l'historique de son invention et du milieu politique dans lequel elle s'est développée.

M. Léon Dorez donne lecture d'un court mémoire où il étudie l'histoire des édifices élevés sur l'Aventin par les Savelli, particulièrement par Honorius IV. Le palais de ce pape, bâti entre les années 1285 et 1287, sorti des mains des Savelli dans la seconde moitié du XVe siècle, restauré par deux fois vers 1482 et 1506, mis en vente par les Dominicains de Sainte-Sabine en 1544, paraît avoir été ensuite abandonné et s'être écroulé en 1640 environ. Il n'en subsiste plus qu'une énorme muraille, munie de créneaux, à la base de laquelle on a trouvé, en 1855, un pan de mur de Servius Tullius, un fragment des actes des frères Arvales et les ruines d'une maison du IVe siècle.

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 1897

La place de M. Léon Gautier, membre ordinaire, décédé il y a plus d'un mois, est déclarée vacante. La date de l'élection de son successeur sera fixée dans la séance du 15 octobre.

M. Collignon communique la photographie, exécutée par M. Jouguet, d'un groupe funéraire en pierre calcaire, conservé au Musée gréco-romain d'Alexandrie. Le monument, dont les figures sont plus grandes que nature, représente une femme voilée, assise, dans une attitude de deuil, auprès d'une fillette debout. C'est un nouvel exemplaire de ces statues funéraires dont la soi-disant Pénélope du Vatican est un spécimen bien connu, et qui se multiplient au IVe siècle dans les nécropoles grecques. Le type de la femme drapée offre de grandes ana-

logies avec celui des figures féminines sculptées sur les stèles attiques du IVe siècle, et rappelle, à certains égards, le style de l'école de Scopas. Exécuté en Égypte par un artiste grec, et contemporain des premiers Ptolémées, le groupe d'Alexandrie est un document intéressant pour l'histoire de la sculpture gréco-égyptienne. Il montre comment, au début de l'évolution alexandrine, l'influence des types de la Grèce propre exerce son action sur l'art de l'Égypte hellénisée.

M. Heuzey ajoute quelques indications à celles qu'il a déjà présentées, au nom de M. Pierre Paris, sur la figure de femme découverte à Elche, en Espagne. Ce n'est pas la partie supérieure d'une statue brisée, mais bien une figure coupée à la hauteur de la poitrine, c'est-à-dire un buste. Le dos porte une ouverture circulaire et une cavité assez profonde, comme pour recevoir des cendres ou des offrandes. Cette image, d'une beauté saisissante, était donc un monument votif ou même, très probablement, un monument funéraire.

M. Salomon Reinach établit, d'après un passage négligé des *Fastes* d'Ovide, qu'il existait, à Albe des statuettes de la déesse Vesta se voilant le visage avec les deux mains. Ce motif, antérieur aux influences de l'art hellénique, avait probablement été prêté à la vieille statue en bois de Vesta qui faisait partie du groupe des douze dieux romains, sur le Forum. Il se retrouve sur un autel, jusqu'à présent inexpliqué, de Mavilly (Côte-d'Or), et appartenant à Mme la comtesse de La Loyère, à Savigny-sous-Beaune. Cet autel, où figurent les douze dieux romains, paraît reproduire les images archaïques de ces dieux que l'on voyait au Forum. Le geste singulier de Vesta n'était plus compris des anciens eux-mêmes; il se justifie par les fonctions de Vesta, déesse du foyer, qui se préserve ainsi de la fumée. Un dieu du foyer, chez les Latins, s'appelait *Caeculus*, nom que les anciens ont expliqué par le clignotement des yeux : le dieu clignait des yeux, la déesse se les cachait. M. Salomon Reinach fait observer qu'on ne connaissait jusqu'à ce jour aucune image de la Vesta romaine et insiste sur l'importance de l'autel de Mavilly, où ce type très ancien se rencontre pour la première fois. — MM. Boissier et Cagnat présentent quelques observations.

M. Deloche communique en seconde lecture son mémoire intitulé « Pagi et vicairies du Limousin ».

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1897

M. Héron de Villefosse, président, annonce la mort de M. W. Wattenbach, professeur à l'Université de Berlin, correspondant de l'Académie, décédé le 23 septembre 1897.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de Mme veuve Bouillon, éditeur, l'informant que M. Frédéric Godefroy, récemment décédé, a légué à l'Institut la fin du manuscrit de son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*.

M. Émile Picot communique un mémoire sur la mère des Gondi, Marie-Catherine de Pierre-Vive, dame du Perron. Ce mémoire est destiné à être lu à la séance publique annuelle de l'Académie.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur le « voile de l'oblation ». Ce mémoire sera lu à la séance publique annuelle de l'Académie.

M. Barbier de Meynard rend compte du Congrès des Orientalistes tenu à Paris au mois de septembre. Ce congrès n'a pas compté moins de 800 adhérents. M. Barbier de Meynard signale les résultats réalisés. Plusieurs résolutions importantes ont été votées, entre autres un vœu en faveur de la conservation des monuments anciens et de la direction des fouilles dans l'Inde, la préparation d'un lexique général de la langue égyptienne, la publication d'une grande encyclopédie musulmane, etc.

M. Clermont-Ganneau présente un mémoire de M. Jules Rouvier sur d'anciennes monnaies de Beyrouth. — Il annonce ensuite qu'il a reçu de Beyrouth la copie de la *tabula posterior* du diplôme militaire que M. Héron de Villefosse a récemment signalé à l'Académie.

M. Vidal de La Blache examine un texte de Pausanias, où il est dit que le pays de provenance de la soie (*Seria*) est un delta fluvial situé au fond de l'océan Indien. Ce renseignement, écrit vers l'an 175 après J.-C., est en contradiction avec ce qu'avaient allégué, sur la position géographique des Sères, Ptolémée et les géographes antérieurs. C'est qu'auparavant la soie parvenait dans les villes manufacturières de Syrie par voie de terre, tandis qu'au moment où écrivait Pausanias un changement s'était produit dans les directions du commerce. A la suite de la guerre contre les Parthes qui éclata en 162, guerre suivie d'une peste qui ravagea l'Asie occidentale, les négociants de Syrie, privés de leurs communications terrestres, durent s'organiser pour chercher par mer cette denrée sur laquelle était fondée la prospérité de leur industrie. C'est alors aussi que pour la première fois les textes chinois signalent l'arrivée, à plusieurs reprises, de négociants (dits ambassadeurs) occidentaux dans le « Jinan » ou Tonkin, qui paraît être la *Seria* de Pausanias.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

E. Dosson, dans son édition scolaire des *Commentaires* de Jules César sur la guerre des Gaules, a intitulé le chapitre xxv du Ier livre *Bataille de Montmort*, estimant que la publication du mémoire de M. le colonel Stoffel, *Découverte du champ de bataille de Montmort*[1] avait fait connaître, avec toute certitude, l'emplacement où César a défait les Helvètes. Il me semble qu'il y a de sérieux inconvénients à faire pénétrer, pour ainsi dire, dans le texte de César, les propo-

1. Colonel Stoffel, *Histoire de Jules César, Guerre Civile*, tome II, p. 439-453 et Atlas, pl. 23.

sitions d'un archéologue si éminent qu'il soit. Les propositions de ce genre ne devraient figurer dans les éditions scolaires qu'à titre de renseignements, donnés, en général, avec une certaine réserve. En particulier, il eût mieux valu, dans le cas actuel, faire connaître par une note que la bataille en question avait été livrée, d'après M. le colonel Stoffel, aux environs de Montmort. Quoi qu'il en soit, l'intitulé du chapitre susdit m'a donné l'idée d'examiner à nouveau le mémoire sur la bataille de Montmort. Cet examen m'ayant laissé des doutes sur la légitimité des conclusions de ce mémoire, je vous demande la permission de vous soumettre les motifs qui m'empêchent de partager la conviction de M. le colonel Stoffel, en vous priant de les publier, si vous croyez qu'il y ait quelque intérêt à le faire.

Mes observations porteront sur les résultats des fouilles, sur l'attaque de l'armée romaine par l'avant-garde des Helvètes et sur le déploiement de l'armée romaine.

A) *Résultats des fouilles.* — Les fouilles ont donné les résultats suivants :

1° Sur la colline d'Armecy, on a trouvé des fossés de retranchements, et, dans ces fossés, un clou et des débris de poterie ;

2° A l'ouest de Montmort, dans les environs des deux fermes nommées la Bretache et la Franche, M. le colonel Stoffel a trouvé, sur le sol et dans la terre, de nombreux fragments de poterie gauloise et quelques objets en fer (un clou assez bien conservé, des débris sans forme précise et un fragment considéré comme ayant appartenu à une esse d'essieu)[1].

Ces découvertes ont suffi à M. le colonel Stoffel pour affirmer qu'il avait trouvé le champ de bataille où César a défait les Helvètes. Je reconnais bien volontiers que M. le colonel Stoffel a le droit légitime d'invoquer les résultats de ses fouilles à l'appui de sa proposition ; mais ces résultats ne me paraissent vraiment pas suffisants pour constituer à eux seuls une preuve décisive de l'emplacement du champ de bataille tant cherché et déjà placé à tant d'endroits différents. En particulier, s'il est hors de doute qu'en fouillant la colline d'Armecy, on ait trouvé des retranchements intéressants, il ne résulte pas de cette découverte que ces retranchements soient précisément ceux que César a fait construire au moment de livrer bataille aux Helvètes. La réserve à cet égard est d'autant plus justifiée que César ne donne aucun renseignement sur ces retranchements.

B) *Attaque de l'armée romaine par l'avant-garde des Helvètes.* — « La tête de colonne des Romains, dit M. le colonel Stoffel, était arrivée au mont Dône et la queue était encore à la colline d'Armecy, lorsque les premières troupes helvètes débouchèrent de la Bretache, traversèrent le ravin de la Meurette et commencèrent à harceler l'arrière-garde ». Il résulte de là qu'après avoir traversé le ravin de la Meurette les Helvètes sont tombés sur le flanc gauche

1. Dans les remarques sur l'ouvrage intitulé *Das Kriegswesen Cäsars* (par M. Franz Fröhlich), remarques publiées par M. le colonel Stoffel dans la *Revue de Philologie*, année 1891, il est question (p. 145) de neuf fosses de sépulture découvertes sur le plateau de la colline d'Armecy. J'ignore ce que contenaient ces fosses.

de l'armée romaine à environ 2 kilomètres en avant de la queue de la colonne (la longueur de cette colonne, d'après M. le colonel Stoffel, n'était pas inférieure à 10 kilomètres). L'attaque de l'armée romaine par les Helvètes, ainsi présentée, me paraît en contradiction avec le texte de César : *nostros a novissimo agmine insequi ac lacessere coeperunt*, ce qui veut dire, je crois, que l'armée helvète, engagée sur la même route que l'armée romaine au moment de la prise de contact, harcelait cette armée en la poursuivant, et non en venant se jeter sur son flanc.

C) *Déploiement de l'armée romaine.* — M. le colonel Stoffel déclare que César, se voyant attaqué par les Helvètes, a choisi, pour mettre son armée en bataille, la colline d'Armecy, que son arrière-garde venait à peine de quitter. César aurait fait ainsi défiler son armée devant les Helvètes qui débouchaient à 2 kilomètres de cette colline. Je sais bien que César avait chargé sa cavalerie de protéger son mouvement ; mais il devait avoir hâte de se déployer le plus tôt possible pour éviter d'être pris en flagrant délit de formation de combat. Cette formation eût été plus rapidement et plus sûrement prise en choisissant une position à hauteur ou au nord du point où les Helvètes débouchaient sur le flanc de la colonne. Le déploiement de l'armée romaine, restitué par M. le colonel Stoffel pour faire occuper la colline d'Armecy, me paraît peu vraisemblable.

Tels sont, Monsieur le Directeur, sommairement exposés, les principaux motifs qui m'empêchent, jusqu'à plus ample informé, d'accepter les conclusions du mémoire sur la *Découverte du champ de bataille de Montmort*. Je m'empresse d'ailleurs de reconnaître que l'emplacement du champ de bataille proposé par M. le colonel Stoffel a été généralement accepté.

Veuillez agréer, etc.

Un officier supérieur.

— Nous recevons les lettres suivantes :

Messieurs,

Dans la *Revue archéologique* de septembre-octobre 1897, p. 297, vous avez publié une lettre de M. M. Rostovjew, de l'Université de Saint-Pétersbourg, et une note de M. C. C.-G., auxquelles je vous demande la permission de répondre.

L'inscription du *Corpus*, VIII, 12656 à laquelle on se réfère pour expliquer l'inscription du coffret de Dala'a, porte la formule ordinaire IIII·P̄·Ā· *quattuor publica Africae* et non pas P·A·IIII *publica Africae quattuor*. Aucun des autres textes cités ne contient cette interversion extraordinaire. Il n'est pas possible de retourner ainsi une formule épigraphique et si une inscription renfermait la mention *publica Africae quattuor*, je n'hésiterais pas à la classer parmi les *inscriptiones falsae*.

Il n'en est rien, heureusement, pour le coffret de Dala'a qui a été donné au Musée du Louvre par M. de Gournay, receveur des contributions à Aïn-Beïda.

Je me ferai un plaisir de mettre ce coffret entre les mains de tous ceux qui voudront venir l'examiner. Ils constateront qu'il y a bien un K avant le mot IVLIAS et que le fac-similé donné par M. Alexandre Papier dans le *Bulletin*

archéologique du Comité, 1895, p. 76, est parfaitement exact. Dès lors on ne peut pas lire autre chose qu'une date III K IVLIAS (*tertia die*) *k(alendas) julias*. L'omission du mot *dies* est très fréquente dans les inscriptions chrétiennes.

Je crois devoir ajouter que les épigraphistes spéciaux se sont occupés de ce monument. M. Gsell dans sa *Chronique africaine* de 1896, p. 45 et moi-même dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1896, p. 334 et sv., nous avons publié des explications auxquelles je renvoie le lecteur.

Il résulte de ce que je viens de dire que la lecture proposée par M. M. Rostovjew n'est pas la véritable lecture: que M. Alexandre Papier a publié un fac-similé exact; que le texte n'avait pas échappé à l'attention des épigraphistes.

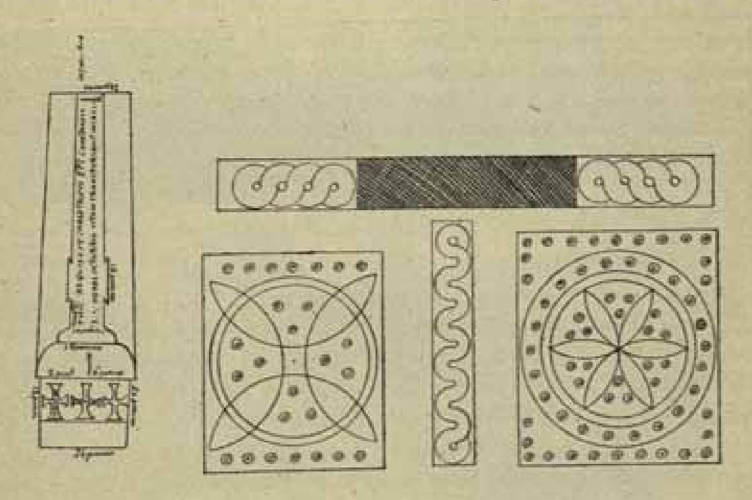
Agréez, etc.

A. Héron de Villefosse,
Conservateur au Musée du Louvre.

Paris, le 4 octobre 1897.

Monsieur le Directeur,

Le dessin du bouclier du guerrier à cheval, trouvé à Amiens, et l'intéressante étude que M. A. Maignan lui a consacrée dans la *Revue*, me rappellent une petite note que j'ai publiée en 1885, dans la *Chronique des arts*. En feuilletant



une liasse d'archives du chapitre de Chartres, j'avais trouvé dans un dossier de saint Calétric (Archives départementales, G. 627) l'original de la relation de a découverte du tombeau du saint, que Mabillon avait immédiatement publiée dans ses *Analecta*, v° *Caletricus*. Seulement ni Mabillon, ni l'abbé Chastelain n'avaient donné le dessin des : « *Tables minces d'os ou d'yvoire, diversement figurées, qui bordoient le tombeau de saint Caletric, à la teste, telles qu'elles sont représentées. Elles étoient appliquées sur une couche de mortier fin et attachées avec des clous.* » Elles provenaient du monument trouvé en la chapelle

de Saint-Nicolas, en même temps que le tombeau de saint Lubin, le 25 avril 1703.

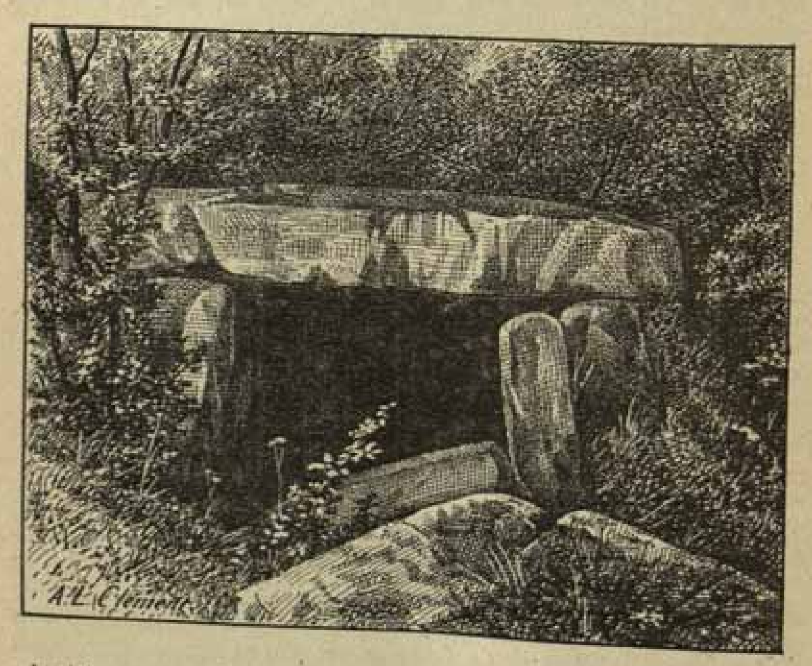
A cette époque, je m'étais borné simplement à signaler l'existence de ces documents du VIe siècle, si absolument authentiques (saint Caletric est mort entre 569 et 572), en indiquant la légende qui les accompagnait. Aujourd'hui, sans me permettre de rien préjuger, je crois qu'il est utile de les publier, pour permettre un rapprochement qui me semble fort curieux et dont l'archéologie ne peut manquer de tirer profit.

J'ai donc l'honneur de vous envoyer le calque du dessin des archives d'Eure-et-Loir et je vous prie, en même temps, de trouver ici, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

F. DE MÉLY.

Le dolmen de Janville.

M. A.-L. Clément dessinateur, a publié récemment une lithographie, à tirage très restreint, d'après le beau dolmen de Janville (Seine-et-Oise), situé aux environs d'Étampes. Le Musée de Saint-Germain ayant acquis deux exemplaires de cette lithographie, M. A.-L. Clément a bien voulu, sur notre demande, reproduire son dessin à la plume pour la *Revue archéologique*.



Le dolmen en question, qui appartient à la famille Souancé, s'élève sur le plateau qui domine Janville et toute la vallée de la Juine. Il est formé de dix pierres. La dalle supérieure mesure 0m,50 d'épaisseur, 3m,50 de large et 3m,60 de long.

Les pierres de support sont au nombre de cinq, deux au sud, deux à l'ouest. A l'intérieur, on aperçoit une grosse pierre en grès creusée. Le dolmen a été fouillé plusieurs fois. On y aurait trouvé sept squelettes d'adultes placés côte à côte, la tête à l'est, les pieds à l'ouest; plus au fond, à l'ouest, il y avait un squelette d'enfant, la tête à l'est et les pieds au nord. On y a recueilli également une hache polie en silex.

Il est question du dolmen de Janville dans une brochure publiée en 1886 par M. Paul Thomas sous ce titre : *Notice sur les temps préhistoriques et l'homme primitif à Étampes.* X.

— Un nouvel envoi de M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, vient d'enrichir la galerie des moulages, au Louvre. C'est d'abord le moulage de la remarquable statue de bronze découverte en mai 1893, entre le temple d'Apollon et le Théâtre, au nord de la Voie Sacrée. Haute de 1m,80, elle représente, comme on sait, un conducteur de char, debout, revêtu du chiton tombant aux chevilles et relevé à la ceinture. Il est au repos, en vainqueur. C'est une œuvre du commencement du ve siècle avant Jésus-Christ.

Un groupe de trois femmes en tuniques courtes, coiffées de diadèmes, appartient encore à la meilleure époque; leurs corps se détachent d'un support circulaire auquel un chapiteau sert de piédestal. Un personnage drapé, des statues d'hommes, l'une en tunique courte, les autres nues, ont également un caractère de haut style. Enfin, des moulages de fragments rajustés aux frises et métopes des trésors de Cnide et d'Athènes.

— M. Pottier, l'éminent conservateur du Louvre, vient d'exposer dans les vitrines du musée de céramique grecque les six figures de terre cuite découvertes dans un même tombeau, à Égine, et qui ont été récemment acquises par le Musée.

Les deux plus remarquables figures sont des joueuses de cithare : l'une, le torse nu et la tête couronnée de roses, tient l'instrument appuyé sur le genou; l'autre, assise sur un siège de marbre, touche de la cithare en regardant un petit Éros placé à côté d'elle. La troisième figure est une danseuse. Elles sont accompagnées de deux Éros et d'un petit personnage tenant en main des crotales. Ces figurines, si élégantes, peuvent être des spécimens de transition entre les ateliers de Tanagra et ceux de Myrina, vers le milieu du IIIe siècle.

(*La Chronique des Arts*).

— En défonçant des terrains dépendant de l'École professionnelle Le Nôtre, à Villepreux (Seine-et-Oise), sur la hauteur, le long de la route de Saint-Cyr, on a découvert, à une profondeur de 1 mètre, une dizaine de sarcophages en pierre et quelques autres en plâtre. Les couvercles étaient brisés et attestaient une violation antérieure de la nécropole. M. le Dr Guillaume, qui nous annonce cette trouvaille, n'a pu recueillir qu'une jolie pointe de flèche en silex et une hache en fer. Le petit cimetière de Villepreux doit être joint à la liste déjà longue des nécropoles mérovingiennes en Seine-et-Oise (cf. *Revue archéol.*, 1879, II, p. 202). — S. R.

— On nous communique le texte de loi suivant, qui nous paraît mériter d'être reproduit :

LOI SUR LES MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES DU MEXIQUE

Article 1er. — Les monuments archéologiques existant sur le territoire mexicain appartiennent à la Nation, et personne ne pourra les exploiter, faire des fouilles, ou les retourner sans l'autorisation expresse du Gouvernement fédéral.

Art. 2.— Pour les effets de cette loi, sont considérés comme monuments archéologiques : les ruines de villes, les « Casas Grandes », les habitations troglodytes, les fortifications, palais, temples, pyramides, rochers sculptés ou avec des inscriptions, et, en général, tous les édifices qui, à un point de vue quelconque, sont intéressants pour l'étude de la civilisation et de l'histoire des anciens habitants du Mexique.

Art. 3. — La destruction ou détérioration des monuments archéologiques constitue un délit qui sera puni par l'emprisonnement et une amende de seconde classe, conformément à l'article 494 du Code pénal.

Art. 4. — Afin d'assurer la conservation des monuments, le Gouvernement fera dresser la carte archéologique de la République.

Art. 5. — Dans le cas où les monuments archéologiques signalés sur la carte mentionnée ci-dessus, ou découverts dans l'avenir, seraient situés dans des propriétés particulières, le Gouvernement pourra faire usage du droit d'expropriation relativement au terrain nécessaire pour assurer la conservation et faciliter l'étude des monuments.

Art. 6. — Les antiquités mexicaines, codes, idoles, amulettes et autres objets meubles que le Gouvernement considérera comme intéressants pour l'étude de la civilisation ou de l'histoire des aborigènes et anciens habitants de l'Amérique et spécialement du Mexique, ne pourront être exportés sans autorisation légale.

Les infractions à cette prohibition seront punies d'une amende dans les limites signalées par l'article 21 de la Constitution, sans préjudice de la responsabilité pénale encourue.

Art. 7. — Le Gouvernement fédéral nommera les gardiens nécessaires pour la surveillance et la conservation des monuments archéologiques, sans préjudice des mesures prises par les gouverneurs d'États pour assurer en cette circonstance l'observation de la loi.

Art. 8. — Les antiquités mexicaines acquises par le Gouvernement seront déposées au Musée national.

Mexico, le 11 mai 1897. PORFIRIO DIAZ.

— *Revue des études grecques*, t. X, janvier-mars, 1897 : Partie littéraire : H. Weil, *Un nouveau fragment de Phérécyde de Syros*. — F. Allègre, *Aristophane, Plutus*, v. 521. — P. Tannery, *Sur la locution* ἐξ ἴσου. — P. Perdrizet, *Comment finit Chaleion*. — M. Holleaux, *Questions épigraphiques*. — C. Bruston, *De quelques textes difficiles de l'évangile de Pierre*. — H. Omont, *Martin Crusius, Georges Dousa et Théodore Zygomalas*. — G. Doublet, *La Crète autonome*. — Chronique. — *Bulletin épigraphique* (Th. Reinach). — *Actes de l'association*. — *Ouvrages offerts*. — *Nouvelles diverses*. — *Additions et corrections*. — *Bibliographie*.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. LI, fasc. II. — Hartmann, *Chansons arabes de Syrie*. — Vambéry, *Une histoire légendaire de Timour*. — Justi, *Les anciens mois perses*. — Schwally, *Sur la théorie de quelques suffixes possessifs ou objectifs en syriaque*. — Goldziher, *Les* cognomina *dans l'onomastique musulmane*. — Oldenberg, *Sur l'histoire des castes indiennes*. — Vollers, *Contribution à la connaissance de l'arabe moderne d'Egypte*. — Aufrecht, *Manuscrits indiens*. — König, *La forme* l-yaqtoul *dans les langues sémitiques*.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1897, nº 4 : Kraetzschmar, *La mosaïque géographique de Mâdeba* (rien de nouveau ; simple analyse de la brochure du P. Cleopas Koikylides).

Nº 5 : Schumacher, *Lettres sur ses exploration et levés topographiques de la région à l'est du Jourdain* (identification de Mispeh avec la montagne de Menâra, à l'ouest de Djerach). — Max van Berchem, *Inscription arabe de Jérusalem* (il s'agit de la fameuse inscription coufique découverte dans le mur de l'ancienne basilique de Constantin). — Nouvelles diverses.

Nº 6 : Schumacher, *Lettre sur la suite de ses recherches et levés topographiques dans la région transjordanique*[1] (annonce qu'il a étudié complètement les ruines de Djerach et y a trouvé de nombreuses inscriptions grecques et romaines, dont beaucoup sont inédites ; a découvert, auprès de la source qui amenait l'eau à la Gerasa antique, un théâtre avec installation pour les naumachies ; ses levés, poussés jusqu'au Zerka, couvrent 525 kilomètres carrés ; il lui reste encore à lever un tiers environ du 'Adjloûn ; il est à souhaiter que le prochain cahier de la *Zeitschrift* dont la publication est annoncée pour janvier 1898, contienne une partie des documents recueillis par cet excellent explorateur, tout au moins la partie épigraphique). — M. Vollers propose une interprétation pour un mot obscur de l'inscription coufique de la basilique du Saint-Sépulcre.

Le dernier numéro est accompagné d'un intéressant rapport sur l'œuvre accomplie par le *Palaestina-Verein* depuis 1878, époque de sa fondation, jusqu'à la présente année ; il est suivi d'un répertoire des principaux travaux publiés dans la *Zeitschrift* et les *Mittheilungen*, répertoire méthodique qui sera d'un usage commode et permettra de se reconnaître un peu dans cette masse de matériaux accumulés depuis près de vingt ans dans ces deux recueils d'âge différent.

1. Parmi les localités que mentionne M. Schumacher, il en est une (p. 68 et 86) dans laquelle je serais bien tenté de reconnaître l'introuvable *Roob* et la *Cavea de Roob* des Croisés, sur laquelle on a tant disserté et qu'on a proposé de placer dans des endroits bien divers. Ne serait-ce pas ce *Rihâb* dont M. Schumacher ne parle que par ouï-dire (à l'est de Djerach et au sud de Der'a), et que les Bédouins appellent encore aujourd'hui « la capitale du pays de *Soueit* » (la terre de *Suet* des Croisés) ? Je n'insiste pas sur ce rapprochement dont la valeur est subordonnée à la connaissance de la position exacte de cette localité (inscrite par approximation sur les cartes courantes sous le nom fautif de *Rekhâb*) et de la configuration de la région environnante. — C. C.-G.

BIBLIOGRAPHIE

Six temples at Thebes, *by* Flinders Petrie, *with a chapter by* Spiegelberg. Londres, Quaritch, 1897, in-4, 32 p. et XXVI pl.

Des palmiers de Karnak, la rive gauche de Thèbes offre à la tombée du jour un spectacle admirable. Tandis que du cap d'Abou 'l-Negah à l'éperon de Medinet-Habou, les âpres falaises de l'Assasif découpent dans l'or du couchant leurs dures silhouettes, de l'ombre de la plaine émergent des masses blanches encore tout imprégnées de lumière ; la façade de Gournah déploie sur la droite sa colonnade ; les terrasses de Deïr-el-Bahari s'étagent derrière les ruines du Ramesseum ; les deux colosses de Memnon trônent au milieu de la verdure sombre des champs ; et tout au bout de la vaste plaine, les dernières lueurs du soir se reflètent sur les murs fauves de Medinet-Habou. Il est aisé, à cette heure-là, de se figurer ce que fut l'aspect de la nécropole sur la fin des Ramsès, quand une ligne immense de quarante-sept temples se déployait en ce cadre grandiose.

Les siècles furent peu cléments pour ces édifices, et les maltraitèrent beaucoup plus que ceux de la rive droite. Aux temps ptolémaïques, les touristes grecs n'en virent plus qu'une quinzaine. Quatre restaient debout au commencement du siècle, aux trois quarts ensevelis sous les sables et les décombres.

Les dix dernières années ont marqué le début d'une ère nouvelle. Le monde savant s'est beaucoup occupé de ces monuments qui, par leur destination spéciale, intéressent tout particulièrement l'histoire de l'architecture et celle des idées religieuses. On connaissait assez bien, depuis Mariette, le caractère propre de tous ces temples ; on voyait à peu près leurs origines : la chapelle primitive de la pyramide, allongée d'abord de terrasses et d'avenues ; bientôt détachée de la montagne, où la momie royale continua son sommeil ; déployée à l'aise dans la plaine, transformée enfin en temple véritable, où se reporta tout le luxe attaché jadis à la tombe. C'en était assez pour apprécier l'importance de tels monuments au point de vue de l'art, de la religion et de l'histoire ; après le déblaiement de Medinet-Habou, commencé par M. Grébaut, M. Naville exhumait les merveilles de Deïr-el-Bahari et M. Quibell explorait le Ramesseum. La tâche était loin d'être accomplie : M. Petrie résolut de rechercher les vestiges des autres temples, dont les débris jonchaient le sol çà et là. Si pareille entreprise pouvait sembler décevante, en une terre que les fouilleurs bouleversent sans répit depuis tantôt vingt siècles, n'avait-on pas eu d'autre part, quelques années avant, la surprise encourageante de retrouver l'édifice de Ouadz-Mosou[1] ? Les fouilles commencèrent en l'hiver 1896.

Quelques semaines étaient insuffisantes pour explorer complètement le terrain de Gournah à Medinet-Habou, et M. Petrie avait dû choisir pour ses recher-

1. *Le Musée égyptien*, 1re livraison, pl. II-V.

ches un champ d'environ un demi-mille de longueur, du temple de Thotmès III au Kom-el-Hettan. Les résultats n'en furent pas moins fort importants, sinon pour le touriste, au moins pour l'archéologue : six temples, dont deux de premier ordre, aux substructions en grande partie conservées ; de nombreux débris de sculpture et de bas-reliefs ; plusieurs monuments historiques d'un intérêt considérable ; enfin une multitude de « dépôts de fondation » des plus curieux. Une courte notice parue à la fin de l'année et la publication d'un passage, désormais célèbre, de la stèle de Menephtah firent connaître dès l'an dernier les points saillants de ces découvertes. Aujourd'hui paraît la publication définitive. Elle me semble de nature à intéresser quiconque suit les progrès de l'archéologie égyptienne et, par les particularités constructives qu'elle révèle, elle pourrait bien modifier plusieurs de nos idées sur l'architecture officielle du temps.

La chapelle funéraire de Ouadz-Mosou ouvre la série chronologique des édifices déblayés. C'est une assez petite construction, faite à la taille de son maître ; à gauche le Ramesseum l'écrase de sa masse et les ruines de Thotmès IV la pressent sur la droite à la toucher. Rien de surprenant que les restes en aient si longtemps échappé aux investigations. Des fouilles sommaires les mirent à nu en 1887 ; un plan parut dans le *Musée égyptien*[1] et un texte en fut promis, que nous attendons encore. Il restait fort à faire, ainsi qu'en témoigne le travail de M. Petrie (p. 3 et 4). Sans entrer dans le détail du plan, il faut signaler les remaniements faits par Amenhotpou III, et la dépossession du légitime propriétaire de la chapelle. Ce fut très probablement, — car les arguments invoqués paraissent évidents — au profit de quelqu'un des enfants royaux. N'était-ce pas déjà pour sa fille Sit-Amen qu'Amenhotpou III s'était emparé de l'édifice d'Amenhotpou II (p. 8) ? Ainsi débute le travail de M. Petrie par la constatation matérielle d'une usurpation. Ce sera la note dominante du livre, et jusqu'à la fin, nous retrouverons la même série de spoliations : le roi nouveau dépouille les morts ; il met les tombes en pièces, puise aux chapelles de ses prédécesseurs comme en une carrière (p. 12), retourne leurs stèles pour y graver la sienne (p. 24), se fait un temple de vingt sépulcres, pour subir lui-même, après sa mort, le même traitement de ses descendants. Cet Amenhotpou II, si cruellement pillé, n'avait-il pas lui-même pris un peu partout ses matériaux dans les tombeaux privés (pl. I, 4 ; II, 2) comme dans les constructions de Thotmès I (p. 4) ? Amenhotpou III maltraita fort Ouadz-Mosou et Amenhotpou II : les colossales proportions de son temple ne le sauvèrent pas d'une fortune analogue au temps de Menephtah. Les premières constructions de la XVIIIe dynastie gisent ainsi un peu partout, dispersées dans les substructions d'édifices à peine plus vieux de deux générations (cf. pl. I et II) ; et on se demande combien d'autres vestiges de temples royaux peuvent encore se cacher sous les murs de Gournah ou ceux du Ramesseum. Tout ceci est peu édifiant ; est-ce là l'Égyptien et son souci de l'autre vie ? Il faut l'avouer : il en était déjà de même au bon vieux temps ; et pour qui inter-

1. *Le Musée égyptien*, 1re livraison.

roge l'Ancien Empire, la réponse est semblable; mastabas de la IV[e] dynastie faits de débris de tombes plus anciennes; pyramides où gisent des morceaux d'antiques bas-reliefs ou des fragments de vieilles légendes mutilées [1], tout nous atteste l'impuissance des morts et de leurs objurgations. Ni prières ni menaces n'ont arrêté les vivants. Comment s'étonner ensuite des usurpations des temples ordinaires, d'un rang de colonnes démarqué ou d'un nom gratté à la base d'une statue? En vérité, il n'est point besoin des Coptes ni des Arabes pour expliquer la disparition de tant de monuments de la vieille Égypte; les Égyptiens ont suffi.

Nous avons dit le sort infligé à l'édifice d'Amenhotpou II. Ajoutons-y les dégâts commis sous la XXII[e] dynastie pour nous imaginer la difficulté d'une restauration du plan primitif (p. 4), dont la pl. XXIII donne néanmoins une idée très suffisante. Comme à l'ordinaire, M. Petrie a recherché les dépôts de fondation (pl. III et IV). On serait souvent tenté de passer rapidement sur tant de poteries d'assez pauvre mine, si ces humbles monuments n'avaient parfois leur rôle et n'apportaient soudain leur mot sur des questions encore mal résolues. C'est sur une de ces jarres de si peu d'apparence (pl. V, 5, 6), que se lit l'an XXVI et un nom royal où M. Petrie reconnaît Amenhotpou II, s'appuyant sur la corrélation du chiffre XXVI avec la durée de ving-cinq ans et dix mois que Manéthon attribue au règne de ce prince.

Les monument princiers de toute époque se pressent en ce terrain si disputé. A quelle dynastie appartient le petit temple voisin et quelle était cette *white queen* dont le nom a péri et dont seul a subsisté ce beau buste de calcaire (pl. VI, 2, 3)? Une minutieuse discussion des caractères archéologiques a mené M. Petrie à la placer à la XXVI[e], attribution qui paraît fondée, à en juger surtout par les détails de la coiffure.

Le temple de Thotmès IV appartient aux grands sanctuaires. Son caractère le plus frappant est de refléter à la fois le concept de deux époques et de marquer la ligne de partage qui, dans l'histoire de l'art, sépare en deux moitiés la XVIII[e] dynastie. Il est à peu près démontré aujourd'hui — surtout depuis les travaux de M. Naville —, que le second Empire thébain s'inspira d'abord du Moyen Empire; Deïr-el-Bahari fut une tradition reprise de la XII[e] dynastie, et procéda d'Howara où gradins et terrasses aboutissaient au caveau funéraire. Plus tard, au contraire, l'édifice fut mis tout entier de même niveau, enfermé en une enceinte pareille à celle des sanctuaires ordinaires, et la tombe proprement dite reléguée dans la montagne. Le monument de Thotmès IV appartient à l'époque de transition et rien ne le prouve mieux que les détails de son ordonnance (p. 7-9), ses cours étagées en terrasses comme à Deïr-el-Bahari, ou son péristyle disposé au contraire sur le plan du temple classique (pl. XXIV). Faute de pouvoir suivre M. Petrie dans ces curieuses remarques, deux chiffres donneront idée de l'édifice: le portique avait 172 pieds de large, et trois des côtés de la cour péristyle comprenaient une triple rangée de quatorze colonnes.

La découverte faite entre temps de chambres pleines de momies entassées a

1. Voir à ce sujet les *Mastabas* de Mariette.

suggéré à M. Petrie l'hypothèse d'une tombe très antérieure au sanctuaire, transformée en dépôt mortuaire, sans doute pour les ouvriers du temple. Je serais porté à en hasarder une autre; peut-être s'agit-il ici de captifs égorgés, pour faire servir leurs « doubles » à la garde de l'édifice, au moment de sa consécration. Il est constant que le sacrifice humain n'était pas tombé en désuétude à la XVIIIe dynastie. La forme particulière des crânes, que M. Petrie lui-même attribue à des races étrangères (p. 8), ne serait-elle pas un nouvel argument assez sérieux? Si l'on retrouve quelque jour une autre chambre de ce genre, à Medinet-Habou ou ailleurs, l'explication que je viens de suggérer aura beaucoup de chances pour être valable.

M. Petrie n'a pu fouiller au pied des célèbres colosses de Memnon. Le Service des Antiquités s'est réservé ces fouilles; espérons que, contrairement à l'habitude des dernières années, il ne les remettra pas aux calendes grecques. Une heureuse fortune vint au reste dédommager l'auteur : Menephtah avait si largement puisé à l'Amenophium que les débris les plus importants de ce temple se sont retrouvés dans l'édifice ramesside. En des fouilles si singulièrement indirectes, M. Petrie aurait pu nous énumérer seulement ses découvertes (p. 9-11), chacals-Anubis gigantesques, sphinx royaux et statues osiriaques (pl. V-VI). Il a tenté mieux et une série d'ingénieux calculs le mène à restaurer la grande avenue du temple : une double ligne d'Osiris royaux s'adossait à des piédestaux surmontés du dieu-chacal, protecteur des morts. Ces curieuses trouvailles seront fécondes en discussions sur l'ordonnance des temples et sur la décoration par les animaux symboliques; elles éclairciront peut-être aussi le rôle si obscur des statues osiriaques. Je regrette seulement qu'il n'y ait point quelque croquis de ces chacals colossaux dont on nous parle.

Le temple de Menephtah était d'un plan analogue au Ramesseum, et de dimensions monumentales (p. 11). Je laisserai l'examen des cours et des pylônes, des péristyles à piliers osiriaques et des hypostyles à colonnes circulaires, pour ne signaler que les deux points saillants des découvertes : le lac sacré de l'édifice (le seul connu jusqu'ici était à Karnak) et l'autel, placé au nord-ouest de l'arrière-temple. Cette situation singulière de l'autel a été retrouvée identique à Deïr-el-Bahari et M. Petrie croit qu'il en était de même à Gournah et à Medinet-Habou. Il serait curieux d'établir les raisons d'un dispositif qui semble particulier aux temples funéraires. L'exploration des immenses magasins voûtés qui entouraient le temple; des fragments de statues (pl. VI, 10 et sq.) dont une tête d'une expression charmante (n° 11) la stèle « d'Israël » célèbre depuis l'an dernier (pl. XIII) complètent la série des découvertes du Menephteum.

Des fondations partout visibles et quelques trop rares débris (p. 19) ont permis la restitution du plan du temple élevé par Taousirit (pl. XXIV). L'intérêt principal est d'ailleurs dans la trouvaille de nombreux dépôts de fondation. De leur examen détaillé, appuyé sur des raisonnements très sérieux (cf. pl.-XVI-XVII) M. Petrie a dégagé une hypothèse importante : la reine Taousirit aurait eu, d'après lui, un règne indépendant, à la façon d'Hatshepsitou, et c'est seulement plus tard que Siphtah l'aurait épousée pour légitimer ses prétentions à la couronne. Ce Siphtah nous apparaît d'ailleurs comme un assez pauvre sire, à en

juger par les proportions mesquines de son temple (pl. XXIV), et les dépôts de fondation qu'on y a trouvés (pl. XVIII) n'approchent ni en fini ni en richesse des objets provenant de Taousirit.

Un dernier chapitre rend compte des résultats annexes des fouilles. Quelques dessins d'un trait fin et avisé donnent de l'art ramesside une idée tout autrement favorable que les productions officielles; il en est même de charmants (pl. VI, 14 et 17). Notons encore la description de la chapelle de Khonsouardos, celle des tombes privées voisines des temples funéraires (p. 18-19), et d'objets de métal, dont le plus remarquable est un casque assyrien en bronze (pl. XXVI). M. Petrie cherche à établir l'origine étrangère et la date des autres objets métalliques et les compare aux découvertes similaires de Khorsabad. Je laisse à plus compétent le soin d'apprécier la question. Une série d'observations sur l'orientation des monuments termine le compte-rendu des travaux.

Un chapitre annexe, par M. Spiegelberg, donne l'étude critique et la traduction de tous les textes découverts (p. 20 et sq.) en renvoyant pour chaque objet à la reproduction des planches, système fort clair de publication intégrale qui sera désormais de rigueur, il faut l'espérer, pour les publications de ce genre. Après les petits monuments et les graffiti (pl. IX, 10-24), nous arrivons aux stèles historiques; si celle d'Amenhotpou III, commémorative de ses victoires, est un morceau bien banal, la longue inscription du même règne (31 lignes) trouvée dans les ruines de Menephtah est d'un tout autre intérêt (pl. XII-XIII). Il y a mieux que la pompe de la phraséologie officielle dans l'énumération des travaux de l'Amenophium (l. 3-10) ou de Louxor (l. 10-16); un mot jette parfois une lumière nouvelle sur les questions si obscures du culte thébain, par exemple sur la destination religieuse des temples de la rive gauche et leurs rapports avec le culte d'Amon (l. 9).

La partie relative aux embellissements de Karnak (l. 16-24) n'est pas moins digne d'intérêt. On connaissait déjà à Karnak même une inscription d'Amenhotpou III, relative aux mêmes travaux, mais en grande partie mutilée ; le nouveau texte en est à la fois la contre-partie et le complément. Comme une partie du travail de ce prince est restée debout, il est curieux de dégager l'œuvre effective des exagérations du style officiel et de la comparer aux restes qui en subsistent aujourd'hui. Les inscriptions de ce genre deviennent en Égypte de plus en plus nombreuses ; ce serait faire œuvre utile que de les réunir toutes quelque jour et de donner en regard le plan des monuments auxquels elles se réfèrent.

Dès sa découverte, la grande stèle de Menephtah avait été jugée assez importante pour être l'objet d'une publication immédiate [1]. La traduction qui en paraît aujourd'hui a été minutieusement recensée; nombre de passages restent malheureusement obscurs, et la cause n'en est pas seulement la difficulté matérielle résultant d'une gravure fort médiocre : le style même est malaisé, et toujours haussé à un ton de lyrisme fatigant. La répression de l'invasion libyenne est le thème essentiel de ce morceau et la mention des autres peuples (en laquelle le

1. Spiegelberg, *Zeitschrift für Æ. Spr.*, 1896, p. 1 et sq.

nom d'Israël a assuré la célébrité de l'inscription) ne vient par conséquent qu'à la fin comme une sorte d'*addendum* (l. 26-28). On sent que cette affaire de Libye fut au fond le grand événement du règne; l'insistance à célébrer l'écrasement de l'envahisseur semble indiquer que ce fut aussi la grosse préoccupation du temps, et cette victoire sur les Libyens fut pour Menephtah ce qu'avait été la guerre des Khetas pour Ramsès II. Peut-être aimerions-nous mieux moins de développements lyriques sur cette campagne, et plus de détails sur les autres peuples mentionnés à la fin.

George Foucart.

George Foucart, **Histoire de l'ordre lotiforme.** Étude d'archéologie égyptienne Paris, Ernest Leroux, 1897. Prix : 6 francs.

M. George Foucart a passé trois années en Égypte et en Nubie ; il s'est trouvé dans des conditions exceptionnellement favorables pour étudier les monuments sur place. Ce qui l'a attiré dans cette étude, c'est surtout l'architecture, c'est l'évolution de cet art si intimement lié aux destinées de la nation. Bien vite il s'est senti poussé à réagir contre l'idée, encore trop facilement acceptée, que l'architecture égyptienne est immobile ; et aussi contre ces catégories chronologiques, l'Ancien, le Moyen et le Nouvel Empire, auxquelles on trace volontiers des limites parfaitement déterminées, et dans lesquelles on enferme, non seulement l'archéologie, mais jusqu'à la grammaire et la langue.

Partant de ce principe que ce qui distingue les ordres en architecture c'est avant tout la colonne, M. Foucart a choisi celui dont nous avons le plus d'exemples, et cela depuis une haute antiquité jusqu'aux Ptolémées : l'ordre qu'il appelle lotiforme, et dont il suit les diverses modifications à partir de la V[e] dynastie jusqu'aux rois d'origine macédonienne. Il examine d'abord les éléments constitutifs de la colonne, et en les analysant chacun séparément, il en retrouve l'origine dans l'architecture en bois ; c'est du bois qu'on a passé à la pierre. Celle-ci commence par imiter autant que possible les principaux traits de la construction primitive, même elle ne les perdra jamais complètement de vue. Plus tard, plusieurs des éléments dont la raison d'être se discerne facilement dans l'édifice primitif en bois auront perdu leur sens dans le pylône ou dans le temple, mais ils subsisteront encore à l'état de décoration, comme, par exemple, le tore et la gorge qui surmontent une porte ou un mur. Le fût a été à l'origine une seule pièce de bois, au profil rigide, peint de couleurs disposées en bandes horizontales; il se terminait par un tenon qui entrait dans l'épistyle et joignait ainsi fortement l'entablement au support. L'entablement était-il très lourd, on le faisait reposer, non plus sur la pointe du fût, mais sur une pièce de bois carrée dans le milieu de laquelle entrait le tenon. Ainsi est né l'abaque des colonnes égyptiennes sur le but duquel on a beaucoup discuté, qui a été copié dans les supports

de pierre, où il n'est plus nécessaire, mais dont la nature spéciale se reconnaît dans la construction en bois. Un tenon s'engageant dans l'épistyle peut suffire lorsque le support est unique, comme dans une hutte ou dans une tente, mais se figure-t-on une architrave pesante reposant ainsi sur une série de pointes minces? Pour un entablement il fallait nécessairement que le sommet du support présentât une surface suffisamment large pour que l'architrave pût y reposer solidement, et sans risquer de se déplacer par un effort latéral. Aussi l'abaque est-il toujours fortement relié à la colonne; il en est une partie intégrante; il a un rôle mécanique; il contribue à la solidité de la construction.

Tout autre est le rôle du chapiteau, lequel n'a aucune fonction statique, il n'est là que comme ornement de la colonne; ainsi que M. Perrot l'avait déjà indiqué, il semble n'être qu'une décoration de fleurs enveloppant le sommet du support. Reprenant l'hypothèse de M. Perrot, M. Foucart la développe et montre comment, même dans l'ordre lotiforme, cette idée est plus plausible que celle de la colonne-plante, soutenue par Lepsius. Cette décoration végétale se voit souvent dans les monuments figurés, là où il ne s'agit pas d'une construction réelle, mais d'une représentation faite au goût du peintre. Lorsqu'il fallut exécuter cette décoration en bois, force fut bien d'adopter quelques conventions; on se représenta le sommet de la colonne entouré des pétales d'une fleur unique ouverte ou fermée, mais on disposa au dessous de la grande fleur une rangée de boutons entr'ouverts placés symétriquement autour du calice. Ce qui montre bien qu'il s'agit là d'un bouquet, c'est le lien qui tient les fleurs ensemble, qui ne manque jamais, et dont les bouts, dans les peintures, sont représentés flottant au vent. Au dessous du lien, on voit se prolonger les tiges des petites fleurs attachées à côté de la grande. Ce caractère purement décoratif nous explique pourquoi le chapiteau et l'abaque sont absolument indépendants; les dimensions de l'un ne sont point réglées par celles de l'autre. L'abaque est le prolongement du support lui-même; il est nécessaire à la solidité, le chapiteau n'est qu'un ornement, aussi n'atteint-il jamais l'architrave; il en est toujours séparé par un espace plus ou moins grand. Puisqu'il ne porte rien et que ce n'est qu'un bouquet de fleurs, il n'y a pas de raison pour qu'il touche l'épistyle.

Une autre preuve que, pour l'Égyptien, le chapiteau n'est pas une pièce distincte du fût, c'est, à mon avis, ce qu'on voit dans les colonnes monolithes, et en particulier dans la colonne à feuilles de palmier que j'ai trouvée à Bubastis, et qui est maintenant au Musée Britannique. Un Grec ou un Romain aurait coupé le monolithe au sommet du fût; le chapiteau entier aurait été taillé dans un bloc à part et plus large; mais pour l'Égyptien le chapiteau n'étant que le prolongement du fût, le sculpteur a utilisé une aussi grande longueur que possible du monolithe, passant du fût au chapiteau, tant que l'évasement des feuilles ne dépassait pas la largeur de la pierre. Au sommet, la courbure des feuilles retombant en arrière demandant une largeur notablement plus grande, il a taillé dans un autre bloc le bout de ces feuilles et l'abaque, et il a superposé cela au support où le chapiteau était déjà sculpté

aux deux tiers de sa longueur. Ainsi le chapiteau n'était donc pas distinct du fût, du moins dans les colonnes, car les grands blocs à figure de Hathor placés sur des piliers rectangulaires ou ronds sont bien des chapiteaux véritables.

Telle est, d'après M. Foucart, l'origine des éléments de la colonne ; quant à l'ordre lotiforme, les plantes qu'il imite de préférence sont le lotus blanc, et plus rarement le lotus bleu, tous deux très communs dans les canaux d'Égypte ; les preuves apportées à l'appui de cette assertion nous paraissent absolument concluantes.

Jusqu'à la découverte du mastabat de Phtahshepses faite par M. de Morgan, à Abousir, nous ne connaissions pas la colonne lotiforme de l'Ancien Empire autrement que par des peintures. Dans ce tombeau est une colonne qui appartient à la Ve dynastie, et qui, comme élégance, est le modèle le plus parfait qui nous ait été conservé de cet ordre. Elle imite un faisceau de six colonnettes en bois terminées chacune par un bouton de lotus faiblement entr'ouvert ; les petites fleurs à l'origine du chapiteau sont aussi reconnaissables que les grandes, tandis que plus tard cet ornement tout à fait schématisé revêtira une forme qui ne permet guère d'en reconnaître la nature. Cet exemplaire unique a été une révélation, et nous fait espérer que dans les tombeaux de l'Ancien Empire nous pourrons en trouver encore d'autres, car il n'est guère probable que les temples transformés et rebâtis tant de fois depuis ces époques reculées nous fournissent jamais des colonnes qui puissent être attribuées à l'Ancien Empire ; tout au plus pourrions-nous trouver quelques fragments de chapiteaux employés comme moellons dans un mur d'époque postérieure. Le degré de perfection qu'indique la colonne de Phtahshepses nous fait supposer une longue période d'enfance et de développement de l'art, qui doit avoir précédé un épanouissement aussi complet ; si déjà à la Ve dynastie nous trouvons la colonne lotiforme parfaite, il est naturel de conclure qu'on était déjà bien éloigné du support en bois orné de fleurs, qui avait servi de modèle.

Une stèle appartenant à l'un des Antef nous montre que l'ordre lotiforme était en usage à la XIe dynastie, peut-être même à la Xe ; mais c'est sous la XIIe dynastie que nous le voyons apparaître dans de nombreux édifices. Lorsqu'on parle de colonnes lotiformes, c'est aux tombes de Beni-Hassan que l'on pense en premier lieu. M. Foucart fait remarquer que les modifications que la colonne a subies dans cette localité ne sont pas identiques à celles qui apparaissent dans de grandes constructions telles que le labyrinthe de Howara et le temple de Bubastis. A certains égards, la colonne de Beni-Hassan est plus archaïque que celle de Phtahshepses, en particulier dans le fait que le fût est non pas monochrome, mais couvert de bandes de couleur transversales qui rappellent tout à fait l'ancien support en bois représenté dans les hiéroglyphes de Meidoum. En revanche le chapiteau est déjà très dévié de l'imitation de la nature, telle qu'on la retrouvait à Abousir ; les petites fleurs ne sont plus que des tiges rondes, dont il serait impossible de reconnaître le sens, si l'on n'avait le type de l'Ancien Empire. M. Foucart voit là une certaine gaucherie tenant à un goût local ou à l'inhabileté des architectes de l'endroit. Beni-Hassan nous montre un de ces arts provinciaux que jusqu'à

présent l'on n'a pas suffisamment étudiés. M. Foucart arrive donc par l'architecture à une conclusion à laquelle m'ont conduit depuis longtemps mes fouilles soit dans le Delta, soit dans la Haute-Égypte, c'est que, dans l'étude que l'on a faite de l'art égyptien, on a trop souvent considéré cet art comme un tout parfaitement homogène, et qui subissait les mêmes variations dans toute l'étendue du pays. Que ce soit à Memphis ou à Assouan, à Thèbes ou à Saïs, on admet que ce qui appartient à une même époque doit avoir partout le même caractère. A mon sens, dans l'archéologie égyptienne on a trop négligé la classification géographique, l'examen des traditions, des goûts, des usages de chaque localité, de cette diversité locale que l'on observe encore de nos jours dans l'industrie ou dans l'art des différentes villes égyptiennes, diversité qui devait persister en Égypte plus que partout ailleurs. Supposons un souverain de la XIIe dynastie qui fait élever une construction à Howara avec des colonnes lotiformes d'un certain type. A la même époque les architectes de Beni-Hassan adoptent pour les tombes qu'ils sont chargés de creuser un type un peu différent, celui qui répondait à leur goût, qu'ils avaient peut-être vu faire précédemment; quelle raison avaient-ils de le modifier si la dynastie changeait à Memphis ou à Thèbes? Il était naturel qu'ils gardassent leur caractère provincial. Et ce qui est vrai de l'architecture l'est encore bien plus de la sculpture, de la poterie et de toute l'industrie courante du pays. Comme M. Foucart, je voudrais voir les archéologues étudier l'art par région ou par localité, en un mot adopter en premier lieu une classification géographique plutôt qu'une classification historique rigoureuse, où les limites de chaque dynastie sont nettement tranchées, et que je crois de nature à nous conduire à des conclusions erronées. Il est clair qu'en parlant ainsi je mets à part ce que j'apellerai l'art royal, c'est-à-dire les temples, les grandes constructions élevées par ordre du souverain; là, au contraire, la classification historique me paraît la vraie; car c'est là le domaine par excellence où un changement de roi ou de dynastie pouvait produire des modifications profondes, modifications qui ne devaient pas nécessairement se répercuter dans ce qui n'était pas spécialement construit par le roi ou par son ordre.

M. Foucart nous a montré les changements que les architectes de province avaient opérés sur l'ordre lotiforme de l'Ancien Empire; il retrouve l'œuvre des architectes royaux dans des colonnes absolument semblables appartenant à deux édifices différents, le labyrinthe de Howara et le grand temple de Bubastis. Quand je fouillai ce dernier temple, la nature de la pierre dont sont faites ces colonnes monolithes, le fait que cette pierre était la même que celle des architraves marquées au nom des rois de la XIIe dynastie et d'autres considérations encore m'avaient conduit à attribuer à cette dynastie les colonnes lotiformes de Bubastis, aussi bien que celles de l'ordre à palmes qui les accompagnent. L'étude du style, l'analyse de la colonne ont amené M. Foucart à la même conclusion, et en comparant Howara et Bubastis, il a réussi à nous décrire exactement la colonne de la XIIe dynastie. C'est un monolithe en granit rose, quelquefois en calcaire, qui présente beaucoup plus que la colonne de la Ve dynastie les caractères de l'architecture lapidaire.

L'imitation du bois et de la fleur est moins minutieuse, les lignes générales, les profils et les proportions de divers éléments deviennent la partie capitale.

Le fût se compose non plus de colonnettes rigides, mais d'un faisceau de huit tiges étranglé à sa naissance, gonflé au tiers de sa hauteur et s'amincissant graduellement jusqu'au col. Le bourrelet des liens ne fait plus saillie; au dessus du lien s'élance un bouquet de huit lobes dont chacun figure un bouton allongé mais sans pétales ni nervures, n'ayant plus guère le caractère d'une fleur, et devenu un support solide, pouvant porter un entablement. Avec toutes ces conventions, la colonne du Moyen Empire prend l'apparence de la colonne-plante que Lepsius avait cru être la forme première.

Ici nous rencontrons pour la première fois un élément qui se perpétuera jusqu'aux Ptolémées, une moulure composée de trois baguettes liées et placées dans le creux de la naissance des boutons. Cette moulure se prolonge au dessus des liens; elle est elle-même serrée dans cinq petites bandes disposées immédiatement au dessus des grandes. On comprend que l'explication en était difficile tant qu'on n'avait pas sous les yeux la série des modifications par lesquelles le chapiteau a passé; mais en mettant les différents types les uns à côté des autres, il n'y a plus de doute possible; la petite fleur qui était à l'origine du bouquet est devenue un faisceau de trois fleurs reliées ensemble par des bandelettes.

La colonne de la XIIe dynastie est bien caractérisée et se distingue nettement de celles qui ont précédé aussi bien que de l'œuvre d'Aménophis III et des Ramessides; nous pouvons ainsi reconnaître facilement ce qui est l'ouvrage des Amenemhat et des Ousertesen, quoique leurs successeurs aient utilisé les fûts de ces colonnes ou même les architraves pour y inscrire leurs noms. Il est évident que la XIIe dynastie est de toutes les dynasties égyptiennes celle qui a le plus construit, non pas celle qui a élevé les édifices les plus gigantesques, mais celle qui a laissé le plus grand nombre de monuments et qui les a disséminés sur tout le pays, du Soudan à la Méditerranée. Combien de fois en parcourant les villes du Delta, Samanoud, Abousir, Mansourah, Simbillauin, n'ai-je pas trouvé des meules en granit, coupés dans des fûts de colonnes à huit lobes provenant de temples de la XIIe dynastie! Les fouilles faites dans la Basse-Égypte ont presque toutes fourni des monuments de cette époque; et M. Foucart lui-même, au cours de ces explorations, en a retrouvé un grand nombre. Plusieurs colonnes de Tanis, ainsi que l'avait indiqué M. Petrie, remontent certainement à cette date. Si l'on tient compte de cette manie qu'avaient les Pharaons d'inscrire leur nom sur les monuments de leurs prédécesseurs, nous pouvons raisonnablement admettre que nous avons encore beaucoup plus de restes de la XIIe dynastie qu'on ne le croit généralement. Ces restes sont des pierres taillées, surtout du granit, des fragments de colonnes ou de statues, des pans de mur restés anonymes ou portant le nom d'un roi de date plus récente. A cet égard je suis pleinement d'accord avec M. Foucart, et cela d'autant plus que je crois que l'habitude de graver de grands tableaux sur les murailles des temples date du Nouvel Empire; auparavant on ne le faisait que sur les montants et les linteaux des portes, et

sur la partie du mur contiguë aux montants de chaque côté. Il en résulte que lorsque les souverains de la XIXe dynastie ont voulu transformer un édifice, ils ont trouvé des matériaux tout taillés, ou bien ils n'ont eu que la peine de faire graver leurs noms et leurs titres, leurs scènes d'adoration et leurs exploits, sur des surfaces préparées d'avance. Nous connaissons déjà bien mieux l'œuvre du Moyen Empire aujourd'hui qu'il y a vingt ans, et nous pouvons à juste titre espérer que nous retrouverons les traces de cette glorieuse dynastie dans plusieurs des temples de Nubie, de ce pays que la XIIe dynastie avait ajouté à son royaume. Il est fort possible que dans des édifices tels que le temple de Soleb, qu'à première vue on a attribué à Aménophis III, on retrouve l'œuvre de ses glorieux prédécesseurs.

Nous avons peu de chose de l'époque de la XIIIe dynastie; puis vient le grand vide des Hyksos. Pour retrouver de l'architecture véritable, il faut descendre jusqu'à la XVIIIe dynastie, et jusqu'à Thoutmès III pour les colonnes lotiformes, car nous n'en avons pas de la reine Hatshepsou. Thoutmès III en a laissé en divers endroits, en particulier à Karnak, dans les salles qu'on a appelées le promenoir et le jardin. On contaste que comme style les colonnes de Thoutmès III diffèrent peu de celles du Moyen Empire; il a pris pour modèle l'œuvre de la XIIe dynastie, comme du reste la reine Hatshepsou, sa tante, avec laquelle il régna quelque temps. C'est un fait qui m'a frappé à plusieurs reprises dans mes fouilles à Deir el-Bahari, cette intention évidente qu'avaient les Thoutmès d'imiter leurs devanciers de la XIIe dynastie; cette ressemblance se voit non seulement dans l'art, mais aussi dans le style des inscriptions. Le véritable changement qu'opéra Thoutmès III, ce fut de remplacer le soutien monolithe par la construction par appareillage. Ce n'est plus le granit poli qu'on emploie, ce sont des tambours de grès ajustés avec soin, il est vrai, mais qui forcément présentaient des sutures qu'il fallait dissimuler par du stuc. Le stuc appelait naturellement la couleur, qui désormais jouera un beaucoup plus grand rôle que dans la colonne de granit, où les ornements seuls étaient peints. Le tambour de grès étant d'un travail beaucoup plus facile qu'un monolithe de granit, nous voyons là se manifester pour la première fois la tendance, qui prévaudra plus tard, de faire un travail hâtif dont les couleurs voyantes frappent les yeux.

Sous Thoutmès III, les traditions d'élégance de la XIIe dynastie sont conservées; le promenoir de Karnak est encore un fort beau morceau d'architecture, et cependant ce nouveau genre de construction ouvrait la porte à ce qui, après avoir brillé d'un vif éclat, devint la décadence. On changeait du même coup la pierre et la loi des proportions. Un monolithe est nécessairement limité; il ne peut pas aller au delà d'une certaine longueur; tandis qu'au contraire rien n'empêche d'augmenter tant qu'on voudra les pièces dont une colonne bâtie est composée. Le promenoir de Thoutmès III, c'était le premier pas sur la voie qui devait conduire à la salle hypostyle de Karnak.

Ce changement me paraît aussi indiquer un oubli de l'origine de la colonne et de sa nature primitive : l'imitation du bois. Le support en bois de la hutte ou de la cabane est un tronc d'arbre, une grosse branche se terminant en four-

che, peut-être même une poutre; toujours est-il que c'est une pièce unique et non un assemblage de plusieurs morceaux. Lorsque l'idée vint de remplacer le bois par de la pierre, ce qui imitait le mieux le tronc d'arbre, c'était certainement le support monolithe. En renonçant à ce support formé d'une seule pierre, en faisant de la colonne une construction, on abandonnait l'un des traits de l'imitation, on s'écartait de l'origine tout en conservant une forme qui la rappelait.

Sous Aménophis III les modifications s'accentuent encore. Avec ce roi, nous voyons pour la première fois un temple fait entièrement dans l'ordre lotiforme, celui de Louqsor. M. Foucart admire beaucoup ce temple; il est frappé de la grandeur et de la majesté de l'édifice dont les proportions sont irréprochables, et où les effets sont calculés avec une grande habileté; mais il convient que les changements qu'a subis la colonne marquent déjà une orientation un peu différente dans les idées des architectes. Les modifications apportées par Aménophis III dans l'ordre lotiforme sont assez considérables pour qu'on puisse considérer sa colonne comme un type à part. Le socle a pris une hauteur inusitée, le fût est plus massif et moins élégant que celui de Thoutmès; dans le chapiteau le faisceau de petites fleurs a pris une largeur exagérée, et déborde sur le lotus; chaque fleur a l'aspect d'une planchette; aussi tout le bas du chapiteau semble-t-il entouré comme d'une moulure massive qui en trouble l'harmonie et le rend trop pesant; l'abaque est devenu un dé d'une largeur suffisante pour y inscrire le nom du roi. A Louqsor toutes ces imperfections de détail disparaissent devant l'effet général de la colonnade; il n'en est pas moins vrai que, comme nous l'apprend M. Foucart, elles inaugurent un âge nouveau dans l'architecture égyptienne. Les fouilles de Deir el-Bahari m'avaient conduit à une conclusion tout à fait analogue. Le règne d'Aménophis III marque un changement assez grand pour qu'on puisse l'appeler une révolution. Qu'on regarde le temple de Deir el-Bahari, maintenant qu'il est entièrement déblayé; la vue des colonnades, formées de colonnes qu'on est convenu de nommer protodoriques, produit sur les voyageurs l'illusion qu'ils se trouvent devant un temple grec. Cette illusion, qui ne tarde pas à se dissiper pour peu qu'on examine le monument de plus près, me semble tenir à l'aspect général et surtout aux proportions. Rien de colossal; les rapports sont bien calculés entre les supports et ce que ceux-ci ont à soutenir; la colonne ne paraît ni trop lourde ni trop légère pour l'entablement dont elle est chargée. Il en résulte une grande élégance, qui est le caractère le plus frappant de cet édifice. Cette élégance était la tradition de la XIIe dynastie que la XVIIIe cherchait à imiter, et souvent avec succès. Avec Aménophis III l'orientation change; comme M. Foucart l'a reconnu à Louqsor, on commence à rechercher ce qui est massif, ce qui donne l'impression de la force. La XIXe dynastie ira plus loin dans cette voie; alors l'élégance passera tout à fait au second rang; il faudra le gigantesque, le colossal; il faudra de ces constructions dont les fondateurs pourront dire que les piliers en sont comme les supports du ciel. Ce style-là trouvera des imitateurs qui, comme cela se voit toujours, accen-

tueront encore les défauts des originaux, et l'on aura alors les colonnes de Médinet-Habou dont l'ornementation brillante fait seule pardonner le profil disgracieux.

Je ne puis m'étendre davantage sur ce que j'ai appelé la révolution dans l'architecture égyptienne qui naît sous Aménophis III, mais qui ne tarde pas à éclater sous ses successeurs; son règne forme le passage d'une des ères à l'autre, l'ère de l'élégance finit, et fait place graduellement à l'ère du gigantesque. On remarquera que cette révolution ne coïncide avec aucune des grandes divisions de l'histoire d'Égypte. Le commencement de la XVIIIe dynastie jusqu'aux Thoutmès suit encore la tradition du Moyen Empire; c'est en plein Nouvel Empire que la direction change. Il serait intéressant d'en rechercher les causes. Fau-il y voir une influence asiatique, à l'époque d'Aménophis où les rapports entre l'Égypte et la Mésopotamie devinrent beaucoup plus fréquents qu'auparavant? c'est une question que je me borne à poser à mes savants confrères.

Sous les Ramessides, c'est-à-dire à partir de Ramsès Ier, le premier roi de la XIXe dynastie, la décadence se développe encore d'avantage. Thoutmès III avait déjà fait des colonnes composées de tambours superposés; il avait adopté le stucage. Pour les Ramessides, la colonne n'est plus qu'une maçonnerie, ce sont des moellons superposés, de provenance diverse, même des fragments de colonnes plus anciennes: de larges appliques de ciment cachent les imperfections du travail. Souvent la colonne n'est qu'une enveloppe extérieure remplie à l'intérieur de cailloux et de gravois. Sans doute, comme le dit M. Foucart, ce genre de travail est celui qu'on pouvait le mieux faire rapidement, de manière à élever le plus de constructions dans un temps relativement court; c'était aussi celui qui permettait le mieux de produire cet effet de masse qu'on recherchait. Rien n'empêchait par ce procédé d'échafauder des colonnes aussi hautes et aussi larges qu'on le voudrait; le monolithe ou même la colonne à tambours n'auraient pu atteindre des proportions pareilles.

En outre le désir de mutiplier les légendes du roi, de représenter sur les supports le souverain s'acquittant de ses fonctions religieuses modifie profondément la nature de la colonne; les lobes se prêtaient mal à ce genre de décoration; le fût devint arrondi, le chapiteau subit la même modification, et la décoration seule rappela de loin sa nature primitive; « c'était la fin d'une évolution qui, toute recherche des causes mise à part, peut se définir par un empâtement progressif où disparurent successivement tous les reliefs du support ». De l'ancienne colonne lotiforme il ne reste plus que la silhouette qu'on pourra apprécier au point de vue de l'élégance; mais son développement, les changements de conception sur son rôle et sur sa nature, tout cela finit avec la XIXe dynastie.

Il est regrettable que nous n'ayons pas la grande salle de Karnak telle que l'avait conçue Séti Ier. Sans doute le plan est bien celui qu'il en avait tracé, et les proportions celles que lui, ou son père Ramsès Ier, avait adoptées; mais il est manifeste que les rares colonnes qui sont demeurées telles qu'il les avait fait élever, sont assez différentes de celles où ses successeurs ont donné libre carrière à leur fantaisie. La décoration est sobre, les bas-reliefs sont commandés

par des idées religieuses, et les modifications faites à l'ancien type se justifient par l'obligation d'y graver ces scènes d'offrandes qui ne sont pas de simples motifs d'ornement. Les colonnes de Séti Ier, en fort petit nombre, ont presque toutes été défigurées par les surcharges de ses successeurs, souvent fortement inscrites en creux et occupant tous les espaces disponibles, en sorte que la colonne ne devient plus qu'un immense registre d'inscriptions et de sculptures. Aussi bien, lorsqu'on est dans la grande salle de Karnak et surtout à une première visite, ce ne sont pas ces détails qui attirent l'œil; l'admiration et le respect qu'inspirent l'ordonnance grandiose de l'édifice et les proportions colossales sur lesquelles il est construit font passer sur les défauts du style. C'est bien l'exemple le plus frappant de l'effet que les architectes égyptiens ont cherchés à produire par la masse et le colossal. Encore, comme le fait remarquer M. Foucart, le résultat produit n'est-il pas en raison de l'effort qu'il a nécessité. Ce n'est pas par la vue, c'est par le raisonnement qu'on apprécie l'énormité de l'œuvre. Celà tient à ce que ces supports gigantesques sont trop rapprochés; il ne pouvait en être autrement; la portée des architraves était limitée; les blocs de pierre qui les composent ne pouvaient pas être allongés outre mesure; de là cette disproportion entre le support et l'entablement, disproportion qui n'existe pas au Ramesseum.

La décadence qui marche rapidement sous Ramsès II ne fait que gagner sous ses successeurs. M. Foucart n'est pas sans admiration pour les colonnes de Medinet-Hahou, dont il attribue le galbe massif et lourd au fait qu'elles sont associées à des piliers carrés, et dont l'ornementation brillante rachète la forme disgracieuse. En revanche, dans le temple de Khonsou, la colonne lotiforme n'est plus que de la mauvaise maçonnerie exécutée sans art et sans intelligence. Nous ne connaissons pas la colonne lotiforme des Saïtes, et nous arrivons ainsi rapidement aux grands temples qui pour la plupart portent les noms des Ptolémées. Dans le chapitre intitulé « la Renaissance » et qui se distingue par des idées nouvelles et originales dont le développement sera, nous l'espérons, l'objet d'un travail subséquent, M. Foucart nous montre quelle a été la richesse de cette architecture ptolémaïque, en particulier combien les chapiteaux des colonnes ont été variés d'une manière heureuse. Il nous fait l'analyse d'un de ceux de Philae, et il nous montre comment ce chapiteau revient à l'idée première, au bouquet de fleurs ornant le sommet du support, de même que le fût rond appelle le support de bois à tige unique. Cette rénovation n'a recours à aucun élément étranger; il ne faut pas songer à y voir une influence grecque, c'est la décoration végétale empruntée exclusivement à la flore du pays, comme sous l'Ancien Empire.

M. Foucart appelle cela un ordre nouveau dont tous les produits ne sont pas égaux en beauté, et dont il se demande quels peuvent avoir été les auteurs. La vue des édifices de Philae, dus à la XXXe dynastie, faisait attribuer cette renaissance aux Nectanèbes; mais cette dynastie lui paraît trop faible et trop impuissante, et il pencherait pour les Saïtes. Il me semble qu'il serait plus vrai et plus juste d'attribuer l'honneur de cette renaissance aux Nectanèbes, et surtout au premier, Nekhthorheb. Dans toutes nos appréciations

sur cette dynastie, nous avons suivi trop aveuglément les historiens grecs, en particulier Diodore, dont les jugements ne concordent pas avec les faits. J'ai exposé ailleurs[1] que mes fouilles dans le Delta m'avaient amené à considérer la dynastie des Sébennytes comme plus puissante qu'on ne l'avait supposée, et comme ayant amené dans l'art une résurrection d'un genre un peu différent de celle dont furent témoins les Saïtes. Il y a chez les Nectanèbes plus de vigueur, plus de simplicité, un retour plus marqué vers les traditions de la XII[e] dynastie. Il est impossible de ne pas être frappé du nombre considérable de restes de cette époque qu'on trouve dans le Delta, et cela dans des dimensions colossales, comme les architraves de Horbeit. Le fragment de statue que j'ai apporté de Saft-el-Henneh et qui est maintenant au Musée Britannique, ainsi que les bas-reliefs des Naos de Bubastis peuvent être rangés dans ce que la sculpture égyptienne a produit de plus beau. Mais ce qui prouve encore mieux qu'il y a eu alors une renaissance, un retour aux belles traditions de la XII[e] dynastie, c'est que ces rois ont remis en honneur le granit, la pierre favorite des Amenemhat et des Ousertesen. Presque tous les restes que j'ai trouvés dans le Delta sont en syénite ou en granit gris. Amener des carrières de Hamamat, dresser et couvrir de sculptures des monolithes tels que le naos de Saft-el-Henneh qui était loin d'être le seul, bâtir l'édifice qui avait pour architraves les blocs énormes de Horbeit, ce n'est pas l'œuvre de rois dont le pouvoir est mal assis. Si les Sébennytes n'ont pas eu de longs règnes, ils ont eu le temps d'être de grands constructeurs, et puisque M. Foucart, par des chemins tout différents, arrive à la conclusion qu'il a dû y avoir une renaissance dans l'architecture peu avant l'avènement de la dynastie macédonienne, je n'hésite pas, en face de ce que nous voyons de leur œuvre, à attribuer cette renaissance aux Nectanèbes.

Nous avons suivi pas à pas M. Foucart dans les différentes phases qu'il nous a retracées de l'histoire de l'ordre lotiforme ; nous avons vu par quelle méthode serrée il réussit à reconstituer cette histoire, et quels aperçus ingénieux il sème çà et là au cours de la description qu'il nous présente. L'ouvrage de M. Foucart marquera une date dans les recherches trop négligées jusqu'ici sur l'architecture égyptienne. Nous aimerions voir cette méthode historique, cette analyse raisonnée appliquées à l'archéologie égyptienne en général. Si M. Foucart est arrivé à la conclusion que l'architecture ptolémaïque était un retour aux traditions anciennes et aux éléments nationaux, il nous paraît probable que pour d'autres côtés de l'art ou de l'industrie, la même méthode conduirait à des résultats analogues. Nous aurions moins de ces surprises que chaque année nous apporte, nous entendrions moins parler d'invasions ou d'influences étrangères, ou de nouvelles races. Aussi nous ne pouvons qu'encourager très vivement M. Foucart à persévérer dans la voie où il a marché avec tant de succès, et souhaiter qu'un avenir prochain nous apporte les résultats de ses nouvelles études.

(Extrait de la Revue d'Upsal *Le Sphinx*.) Édouard NAVILLE.

1. *Goshen and the shrine of Shaft-el-Henneh*, p. 3.

Dictionnaire de la Bible, par F. Vigouroux, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. Fascicule 12 : *Crocodile-Diane*. Paris, Letouzey, 1897, in-4.

L'éloge de cet utile Dictionnaire n'est plus à faire; aussi n'insisterai-je pas sur le résultat obtenu par une imposante collaboration, qui groupe jusqu'à soixante spécialistes. Mon but est ici tout autre. Comme chacun juge à son point de vue, je voudrais montrer, à propos du fascicule qui vient de paraître, que certains articles sont incomplets et gagneraient certainement à passer par les mains d'un ecclésiologue, d'un hagiographe et d'un liturgiste. Une fois la lacune signalée, il sera facile de la combler dans les notices subséquentes, car il est essentiel de satisfaire toutes les classes de lecteurs.

Par exemple, Daniel occupe trente-six colonnes. Avec une ou deux de plus, nous saurions ce qui a été omis. J'ai donc le droit de poser ces questions : Quelle place occupe le livre de Daniel dans l'office divin? Quels emprunts lui ont été faits ?

Puisque le Martyrologe l'inscrit comme *saint*, quel fut son culte et où a-t-on vénéré son corps et ses reliques ? On y était amené tout naturellement, puisqu'on parlait de son tombeau.

En quoi consiste son iconographie et pourquoi le sculptait-on fréquemment sur les sarcophages primitifs? Il y a là un symbolisme fort intéressant à développer.

Enfin, puisqu'il joue le rôle de prophète, quels sont les textes inscrits de préférence sur son phylactère ?

Me sera-t-il permis d'ajouter qu'un mot viendrait bien à propos sur les *Mystères* du moyen âge où il figure ? Tous ces détails, qui tiennent au fond du sujet, rendraient le récit moins aride et plus attachant.

Le mot *croix* comprend sept colonnes; il en aurait fallu le double. Deux choses parfaitement distinctes ont été confondues, la *croix* et le *crucifix*: ce dernier comportait en particulier le *crucifiement*, la *crucifixion* et la *descente de croix*. En remontant plus haut, il était indispensable d'exposer les *figures de la croix* dans l'Ancien Testament, si souvent mises à contribution par les auteurs ecclésiastiques et liturgiques. Dans le recensement bibliographique, comment passe-t-on sous silence le beau travail du comte Grimouard de Saint-Laurent, publié dans les *Annales archéologiques* ? Un des derniers en date, n'est-il pas aussi un des plus scientifiques et à la hauteur des connaissances actuelles ? Quand l'original existe au Vatican — je l'ai décrit minutieusement dans ma *Bibliothèque Vaticane*, en 1867 — peut-on se contenter de reproduire un médiocre dessin de 1716 ? Nous sommes plus exigeants et avec raison.

Je cueille cette erreur, colonne 1133 : « L'usage de trois clous seulement, et par conséquent du croisement des jambes sur la croix, prévaut au XIIe siècle ». Il prévaut si peu que je mets au défi l'auteur d'en citer un seul exemple authentique pour cette époque. Passe encore que l'article soit médiocre, mais qu'il soit erroné à ce point, c'est réellement grave.

Je réclame donc ici qu'on tienne compte de nos *desiderata* et qu'on étudie un peu plus sérieusement le moyen âge, qui sera une mine inépuisable pour l'application constante de la Bible.

X. Barbier de Montault.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE[1]

Juillet-Décembre

1° PÉRIODIQUES

ARCHAEOLOGIAI ERTESITÖ, 1896.

P. 261. Inscription d'Apulum.

74)
· I · O · M · BVSSVMARIO
G · ATIL · EYTYCHES · AVG
COL · APVL · PRO SALVTE
SVA · SVORVMQ · OMNIVM
EXEDRAM · LONG · P XXX LAM
P XXV CVm arCV · PEC · SVÆ FCIT

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo)*
l. 2. *Aug(ustalis) col(oniae) Apul(ensis).*
l. 5. *long(am) p(edes) XXX, latam p(edes) XXV.* A la fin il y a eu transposition de l'E de FECIT (écrire SVA FECIT).

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1897.

P. 38. Martigny.

75)
SALVTI SACRVM
FORO CLAVDIEN
SES VALLENSES
CVM
T · POMPONIO
VICTORE
PROC eoRVM

P. 54. J. Mayor. Inscription de Genève.

76)
*mercu*RIO · AVG
MARCVS · ET
LINVS · FILIVS
*ex v*OTO

ARCHAEOLOGISCH-EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH, 1896.

P. 127. Rostowzew. Inscription d'Halicarnasse.

77)
ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
κΑΛΟΚΑΙΡΟΣ ΚΑΙ ΕΥΤΥΧης
πΡΑΓΜΑΤ Μ ΑΥΡ ΜΙΝΔΙ
ου ΜΑΤΙΔΙΑΝΟΥ ΠΩΛΛΙ
ωΝΟΣ ΑΡΧΩΝΟΥ Μ ΛΙμ
ΕΝΩΝ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΕΠΙ
τΡΟΠΟΥ ΣΕΒ ΚΑΙ ΒΙΘΥ
ΝΙΑΡΧΟΥ ΔΙΣ ΚΑΙ ΑΣΙΑΡ
ΧΟΥ ΝΑΩΝ ΤΩΝ ΕΝ ΕΦΕ
ΣΩ ΤΟ ΤΕΛΩΝΙΟΝ ΚΑι
ΣΥΝ ΑΥΤΩ ΣΤΟΑΝ ΣΥν
ΤΩ ΠΑΝΤΙ ΚΟΣΜΩ Απο
ΤΩΝ ΘΕΜΕΛΙΩΝ ΚΑΤΕ
ΣΚΕΥΑΣΑΝ ΚΑΙ ΤΗΝ
ΑΦΡΟΔΙΤΗΝ ΕΧΡΥΣΩΣΑΝ

1. Voir *Revue archéol.*, 1897 (I), p. 266; 1897 (II), p. 144 et suiv.

l. 3. [π]ραγματ(ευταί).

l. 5. ἀρχώνου μ' λι[μ]ένων Ἀσίας.

P. 147. Arth. Stein. Inscriptions de Lycie : à Xanthus.

78)

ε
MI ANIAT
πολληνίαN ΟΝΩΡΑΤΑΝ ЄΚΓΟΝΗΝ
ΦΛ ΛΑΤΡΩΝΙΑΝΟΥ ΥΠΑΤΙΚΟΥ
ΠΟΝΤΙΦΙΚΟΣ ЄΠΑΡΧΟΥ ΡΩΜΗC
ΚΑΙ ΑΥCΠΙΚΟΣ ΥΠΑΤΙΚΟΥ ΒΡΙ
ΤΑΝΝΙΑC ΜΥCΙΑC ΔΑΚΙΑC CΠΑ
ΝΙΑC ΕΝ ΧΩΡΑ CЄΒΑCΤΟΥ ΔΙΚΑ
CΑΝΤΟC ΠΡΟЄΚΓΟΝΗΝ ΑΥCΠΙ
ΚΟC ΥΠΑΤΙΚΟΥ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ
ΑΦΡΙΚΗC ΕΠΑΡΧΟΥ ΑΛЄΙΜΕΝ
ΤΩΝ ΑΠΠΙΑC ΚΑΙ ΦΛΑΜΙΝΙΑC
ΤΡΙC ΚΥΙΝΔЄΚЄΜΟΥΙΡΟΥ ΕΝ
ΧΩΡΑ CЄΒΑCΤΩΝ ΔΙΑΓΝΟΝ
ΤΟC ΥΠΑΤΙΚΟΥ ΔΑΛΜΑΤΙΑC
ΘΥΓΑΤΕΡΑ ΤΙΒ ΠΟλληνίου
ΑΡΜενίου περεγρείνου

P. 149. A Tlos.

79)

ΤΟΝ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟν
ΤΙΒ ΠΩΛΛΗΝΙΩΝ Αρμε
ΝΙΟΝ ΠΕΡΕΓΡΕΙΝΟν
ΤΟΝ ΕΥΓΕΝΕΣΤΑΤΟΝ
ΩΡΔΙΝΑΡΙΟΝ ΥΠΑΤΟΝ
ΚΑΙ ΥΓΙΕΣΤΑΤΟΝ ΑΝΘ
ΤΩ ΚΟΙΝΩ ΔΟΓΜΑΤΙ ΤΟΥ
ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΥ ΤΩΝ ΛΥ
ΚΙΩΝ ΕΘΝΟΥΣ Μ ΑΥΡ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΛΥΚΙΑΡ
ΧΗΣ ΚΑΘ Α ΕΝ ΤΩ ΚΟι
ΝΟΒΟΥΛΙΩ ΥΠΕΣΧΕ
ΤΟ

P. 205. Maionica. Inscriptions d'Aquilée.

P. 206. Autel.

80)

BONAI
MENTi

P. 207. Autel.

81)

ATAMENTI

P. 209.

82)

HILARVS
SYRIACI · AVG · LIB
TABVL SER
ACCIPE PHOEBE PREcOR
TiRYnthIA · MVNERA
PRO ME · HAEC · TIBI · QVAE
POTVI · FORTIA · DONA · DEDI
HIC · ORBEM DOMVIT · TV PACEM
PHOEBE · DEDISTI · VTRAQ
RES · VOTIS · ANNVAT · ISTA
MEIS

l. 2 et 3. *Aug(usti) lib(erti), tabu-l(arii), servus.*

P. 213 et suiv. Tocilesco. Inscriptions de Roumanie.

P. 215, n° 75. Camp de Turnu-Severinu.

83) D M
LICCAIVS
VINENTIS
MIL · COH III
CMP · B/D TRIB
MIL · NNS · XIX
VIX · NNS · XL ·
LINDA · SE
VERVS ⌀
H · B · M · P

l. 4. *mil(es) coh(ortis) III Camp(estris), b(eneficiarius) trib(uni), mil(itavit) annis XIX*, etc.;
l. 10. *h(eres) b(ene) m(erenti p(osuit)*.

P. 76. Même provenance.

84) D M
M · VAL · M · F
LONGINVs
MED · LEG
VII CL
ORNAT · ORNA
MENT · DECVr
A SPLENDID
ORDIN · M · H · D
VIX · AN · XXIII
M · VICTORIVS
*l*ANIO · E · VICTORI*a*
gem? INA · FIL · PIEN
P

l. 4. *med(icus) leg(ionis) VII Cl(audiae) ornat(us) ornament(is) decu-[r](ionalibus) a splendid(issimo) ordin(e) m(unicipii) H(adriani) D(robetensium)*.

P. 219 (**85**). Briques légionnaires de :

a) la légion *V M(acedonica)*;
b) la légion *VII C(laudia) P(ia) F(idelis)*;
c) la cohorte *I c(ivium) r(omanorum) e(quitata)*
d) la cohorte *I sag(ittariorum) A*...

P. 219. A Kladovo.
Briques des mêmes légions.

ARCHEOLOGO PORTUGUES, 1897.

P. 59. Leite de Vasconcellos. A Panoias. Inscription grecque sur un rocher (*C. I. L.*, II, 2395, *c*).

86) ΥΨΙϹΤΩ Ϲαρα
ΠΙΔΙ ϹΥΝ ΓΝRΟ
▨ΚΑΙ ΜΥϹΤ▨
RIO▨C▨ C · CALP
RVFINVS V · C ·

Ὑψίστῳ Σ[αρα]πίδι σὺν... καὶ μυσ-[τη]ρίο[ι]ς... *C. Calp(urnius) Rufinus v(oti) c(ompos)*.

ATTI DELLA R. ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, 1897.

P. 657 et suiv. Ferrero. Étude sur les surnoms tirés de noms de peuples (*Germanicus*, *Sarmaticus*, etc.), dans la titulature de Constantin.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1896.

P. 428 et suiv. Ardaillon. Fouilles de Délos.

P. 443. Sur une colonne du port.

87) C · IVLIO · C · F · CAESAR
PRO · COS · OLEARI

P. 466 et suiv. Perdrizet. Inscriptions de Delphes.

P. 482.

88) ΜΕΝΕΚΡΑΤΗΣ ΚΑΙ ΣΩΠΑΤΡΟΣ ΘΗΒΑΙΟΙ ΕΠΟΙΗΣΑΝ
M · MINVCIVM · Q · F · RVFVM
IMPERATOREM GALLEIS
SCORDISTEIS · ET · BESSEIS
Μάαρκον μιΝΥΚΙΟΝ ΚΟΐντου υἱὸν Ροῦ
φον ἀνθύπαΤΟΝ ΡΩΜΑΙΩν νικήσαντα
γάλλους σΚΟΡΔΙΣΤΑΣ καὶ βέσσους
καὶ τοὺς λΟΙΠΟΥΣ ΘΡΑΚας ἁ πόλις
τῶν δελφΩΝ ΑΡΕΤΑΣ ΕΝΕκεν
πυθίωΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ

Restitution de M. Perdrizet. M. Minucius Rufus fut consul en 109 avant J.-C.

P. 707 et suiv. Homolle. Inscriptions de Delphes relatives à l'histoire du temple sous la domination romaine.

P. 710.

89)
πόΠΛΙΟΝ · ΜΕΜΜΙΟΝ
ΠΟΠΛΙΟΥ · ΥΙΟΝ · ΡΗΓΛΟΝ
ΥΠΑΤΟΝ · ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝ ΣΕ
ΒΑΣΤΩΝ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΝ
ΙΕΡΕΑ ΕΝ ΤΡΙΣΙ ΣΥΣΤΗΜΑΣΙ
ΙΕΡΕΩΣΥΝΩΝ ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ
ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΤΟΝ ΥΙΟΝ ΑΥΤΟΥ

Il s'agit de P. Memmius Regulus consul en 31.

P. 711. Dédicace à Néron.

90) νέρωνα κλΑΥΔΙΟΝ ΚΑΙΣαρα σεβαστὸν γερ
μανικὸν ΑΡΧΙΕΡΗ ΜΕΓιστον δημαρχικῆς
ἐξουσίας ΤΟ Β ΑΥΤΟΚΡάτορα τὸ β'
ὕπΑΤΟΝ ΑΠΟλλωνι
ἁ πόλιΣ ΤΩΝ Δελφῶν

P. 717. Quatre fragments d'une longue inscription.

91)
IMP · CAESAR · DIvi vesPASIANI · F dOMITIANVS
AVG *germ*ANIC*u*S *Pont. ma*XIM *trib.* *p*OTEST III · P · P · IMP · VII · COS · X · DES
xi TE*mplu*M APO*llinis* SV*a* *i*NPENSA · REFECIT

P. 727.

92) τὸν λαμπρότατον ὑπατι
κὸν καὶ ἐπανορΘΩΤΗΝ ΤΗΣ
ἑλλάδος γναῖΟΝ ΚΛΑΥΔΙΟΝ
λεοντικὸν τΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΤΗΣ
πόλεως τοΝ ΥΠΕΡΑΡΑΝΤΑ
πάντας τοὺς ΠΡΟ ΕΑΥΤΟΥ ΗΓΕ
μονεύσαντΑΣ ΚΑΙ ΕΠΑΝΟΡ
θώσαντας ἀρΕΤΗΤΕ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙ
οσύνῃ τῇ ἑαυΤΟΥ ΤΟΝ ΑΝΑΝΕ
ωσάμενον ΤΟΝ ΝΕΩ ΤΟΥ ΠΥ
θίου ἀπολλΩΝΟΣ ΚΑΙ ΑΝΑΚΤΗ
σάμενον τὰΝ ΙΕΡΑΝ ΔΕΛΦΩΝ
γᾶν καὶ ἐπιμΕΛΗΣΑΜΕΝΟΝ
ΠΑΝΤΩΝ ΙΕΡΩΝ
ꞵ
ΕΤΟΣ Ο ΕΦΕΣΤΩΣ
ΠΥΘΙΟΥ ΑΠΟΛ
λωνος ΙΙΕΥΕΡΓΕ

IBID., 1897.

P. 39 et suiv. Inscriptions de Syrie.

P. 47, nº 29. A Tafas.

93) L ΒΛΡ ΥΠΕΡ ΤΗΣ ΑΥΤΟΚΡΑτορος σεβα
ΣΤΟΥ ΜΑΡΚΟΥ ΟΘΩΝΟΣ ΣΩΤΗρίας ἀπολ
ΛΟΦανΗΣ ΔΙΟΓΕΝΟΥΣ ΠΑΤΗΡ τὴν
ΣΤΟὰΝ ΣΥΝ τΑΙΣ ΔΥΣΙ ΨΑΛΙΣΙ ΟΙΚοδόμησεν
ΕΚ τῶν ἰδίων εὐσεΒΕΙΑΣ ΧΑΡΙΝ

An 132 de l'ère de Pompée. 69 après J.-C.

P. 54. A Raïfa.

94) ΣΕΥΗΡΟΣ
ΟΥΑΒΙΕΛΟΥ ΠΡΟΤ
[redacted]ΩΜΣ ΚΑΠΑΣΡΑΖΙΖΟΝ
ΚΕΚΤΗΜΕΝΟΣ ΕΝ ΤΗ
ΜΕΤΡΚ ΓΟΓΑ

Σευῆρος Οὐαβιέλου προτ(ίκτωρ??) [κ]ώμ(ης) Καπαραζίζ[ω]ν (= Kefr-Aziz), κεκτήμενος ἐν τῇ μετρ(ο)κ(ω-μίᾳ) Ῥόγᾳ?

P. 66. Perdrizet et Fossey. Inscriptions de la Syrie du Nord.

P. 66. Laodicée du Liban.

95) ΙΝΝΙ
ΦΙλΙΠΠΙΚΟν
ΙΑΤΡΟΝ ΣΕΒ
ΦΛ ΣΑΚΕΡΔΩΣ
ΕΜΙΣΗΝΟΣ ΤΟΝ
αΥΤΟΥ ΦιΛΟΝ

P. 76. Séleucie de Piérie.

96) D M
L · PAV[redacted]O L FIL
CLaudiaNO
TRIer. clas. PR
MISEnensis
VIxit an[redacted] mili
TAvit an. [redacted]

P. 77. Même provenance.

97) D M
ANNIVS HERCVLA
NVS NAVARCHVS
CLASSIS PRAETORI
AE MISENENSIS NATI
ONE ITALICVS STIPEN
DIORVM XXXIIII VI
XIT ANNIS LIII
ANTONIVS PLO
TIANVS TRIE
RARCHVS CVRA
VIT

P. 155. A Delphes.

98) ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΤΩΝ ΑΜΦΙΚΤΥΟ
ΝΩΝ ΤΙ ΑΒΙΔΙΟΝ ΚΥΗΤΟΝ ΑΝΘΥ
ΠΑΤΟΝ ΑΧΑΙΑΣ ΕΝΕΚΕΝ ΤΗΣ ΕΙΣ
ΤΟΝ ΘΕΟΝ ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ ΔΙΑ ΚΥΛΛΟΥ
ΤΟΥ ΕΥΒΙΟΤΟΥ ΘΕΣΣΑΛΟΥ ΕΠΙ
ΜΕΛΗΤΟΥ

Avidius Quietus est un contemporain de Domitien (Macr., *Sat.* VII, 3, 14).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES, 1897.

P. 120. Héron de Villefosse. Cachet d'oculiste trouvé à Vertault (Côte-d'Or).

99) *a*) DIAPSOR
b) CROCODES E
c) [redacted]L[redacted]
d) NARDINVM

Diapsor(icum). — *Crocodes e(uodes?)* — ... *l* ... — *Nardinum.*

P. 131. Vernet. Inscription de Tarragone.

100) M · IVLIO · Q · *f. se*
RENIANO · ADO
VO · EX · LVCENS
OMNIB · HO|*nor*
IN RE · PVBLI|*ca*
FVNCTO · SA|*c*
ROMAE · ET · AV|*g*
LEIVS · MARIS|*ad*
ELCTO · IN · QVI|*n*
QVE · DECVR · EQ|*uit*
ROMANOR A|*divo*
COMMODO F|*lam*
P·H·C·PATRONO *b.m.*

l. 3. *p(rovinciae) H(ispaniae) C(iterioris).*

P. 132 et suiv. Diverses inscriptions funéraires trouvées en Espagne.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1897.

P. 103. R. Wuensch. Tablette de plomb trouvée dans une amphore funéraire; cf. pl. VII.

A la suite de différentes figures accompagnées de mots magiques on lit :

101) Ἐξορκίζω ὑμᾶς, ἅγιοι ἄγγελοι καὶ ἅγια ὀνόματα · συνεπισχύσατε τῷ κατοχῷ τούτῳ · δήσατε, καταδήσατε, ἐνποδίσατε, ἀκο(ν)τίσατε, καταστρέψατε, συν[εργή]σατε, ὀλέσατε, ἀποκτίνατε, συνκλάσατε Εὐχέριον τὸν ἡνίοχον καὶ ὅλους τοὺς ἵ[ππους] αὐτοῦ ἐν τῇ αὔριον ἡμέρᾳ ἐν τῷ ἱππικῷ Ῥώμης · μὴ τὰς θύρας καλῶς . . . , μὴ ὀξὺ μαχήσῃ, μὴ παρέλθῃ, μὴ πιάσῃ, μὴ νικήσῃ, μὴ καλῶς κάμψῃ, μὴ ἆθλα λάβῃ, μήτε πιάσας ἀπονικήσῃ, μήτε ὀπίσοθεν ἀκολουθήσας παρέλθῃ προίνας ὥρας καὶ ἀπάριστα. Ἤδη, ἤδη · ταχύ, ταχύ.

P. 143 et suiv. Lanciani. Les *schede* épigraphiques de Ferdinando Ughelli.

P. 164 et suiv. Ancien autel trouvé près de l'église de Saint-François de Paul. L'inscription ancienne a disparu et, à la place, on a écrit :

102)

NERO CLAVDIVS DRVSVS GERMANIC
T · QVINCTIVS CRISPINVS COS
EX S · C · RESTITVER

Date : 745 = 9 avant J.-C.

BULLETTINO DELL' ISTITUTO ARCHEOLOGICO (SEZIONE ROMANA), 1896.

P. 302 et suiv. Petersen. Étude sur le monument d'Adamklissi (inscription dessinée p. 308).

P. 317. Rostowzew. Plomb trouvé dans le Tibre.

Tête de Septime Sévère et la légende :

103) ANABOLICI

℞. Tête de Caracalla. Même légende.

Commentaire intéressant sur l'*anabolicum*, impôt en nature payé au fisc.

ID., 1897.

P. 56 et suiv. Article de M. E. Lœwy, à propos de l'inscription d'*Hercules Olivarius* récemment trouvée (*Ann. épigr.*, 1896, n° **109**).

P. 75 et suiv. Rostowzew. Article sur l'inscription égyptienne (*Ann. épigr.*, 1896, n° **130**) où il est fait mention de l'ἀποστόλιον. Explication du mot.

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1897.

P. 93. A Manastirine.

104) Q VETTIVS
HOSPES · MIL
COHORTIS · CA^mp
DOMO · SVESSA
ANNORVM · XLV
STIPENDIOVM
XXI TESTAMEN*to*
IVSSIT · FIERI

P. 130. A Dicmo (Arduba ?).

105) C · LARTINIVS
C · F · POL · DOMO
FORO CORNELI
MILES LEG VII
ANN · XXXIV ·
STIP XVI · H · S · E
HEREDES POSVER

C. Lartinius C. f. Pol(lia tribu), domo Foro Corneli.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, 1897.

P. 333 et suiv. Héron de Villefosse. Diplôme militaire de Syrie.

Face extérieure.

106) IMP CAESAR DIVI HADRIANI F DIVI TRAI*ani*
PARTH · NEPOS DIVI NERVAE PRONEP · T · AELI*us*
HADRIANVS ANTONINVS · AVG · PIVS PONT
MAX · TRIB · POT · II COS II DESIG III · PP

EQVIT ET PEDIT QVI MILIT IN ALIS III ET COH XII
QVAE APPELL · GALL · ET THR · ET ANT · GALL ET VII
PHRY ET I THR · ∞ ET I SEB ∞ ET I DAM ET I MONT
ET I FL · CR ET I ET II GALA ET III ET IIII BRAC ET IIII
ET VI PETR ET V GEM CR ET SVNT IN SYRIA PALAE
STIN · SVB CALPVRN ATILIANO QVINQ · ET VI
GINT STIP EMER DIMIS HONEST MISSION
QVORVM NOMIN SVBSCRIP SVNT IPSIS LI
BERISPO ● STERISQ · EORV ● CIVITAT DEDIT
ET CONVB CVM VXORIB QVAS TVNC HABVIS
CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT SI Q CAELIBES
ESSENT CVM IS QVAS POST DVXISS DVMTA
XAT SINGVLI SINGVLAS · A · D · X · K DEC
M · CECCIO · IVSTINO C · IVLIO · BASSO COS
COH · II VLPIAE GALATAR · CVI PRAEST
Q FLAVIVS Q F PAL · AMATIANVS CAPVA
EX PEDITE
:GAIO LVCII F NICIA
DESCRIPT ET RECOGN EX TABVLA AEREA QVAE
FIXA EST ROM IN MVRO POST TEMPL · DIVI
AVG. AD MINERVAM ●

Imp(erator) Caesar divi Hadriani f(ilius), divi Traj[ani] Parth(ici) nepos, divi Nervae pronep(os), T(itus) Aeli[us] Hadrianus Antoninus Aug(ustus) Pius, pont(ifex) max(imus), trib(unicia) pot(estate) II, co(n)s(ul) II, desig(natus) III, p(ater) p(atriae), equit(ibus) et pedit(ibus) qui milit(averunt) in alis III et co(hortibus) XII quae appell(antur) Gall(orum) et Thr(acum) et Ant(oniniana) Gall(orum) et VII Phry(gum) et I Thr(acum) miliaria et I Seb(astenorum) miliaria et I Dam(ascenorum) et I Mont(anorum) et I Fl(avia) c(ivium) r(omanorum) et I et II Gala(tarum) et III et IIII Brac(arum) et IIII et VI Petr(aeorum) et V Gemina c(ivium) r(omanorum), et sunt in Syria Palaestina sub Calpurn(io) Atiliano, quinq(ue) et vigint(i) stip(endiis) emer(itis) dimis(sis) honest(a) mission(e), quorum nomin(a) subscrip(ta) sunt, ipsis liberis posterisq(ue) eoru(m) civitat(em) dedit et conub(ium) cum uxorib(us) quas tunc habuis(sent) cum est civitas iis data, aut, si qui caelibes essent, cum i(i)s quas post(ea) duxiss(ent) dumtaxat singuli singulas.

A(nte) d(iem) X K(alendas) Dec(embres), M(arco) Ceccio Justino,

G(aio) Julio Basso co(n)s(ulibus).

Coh(ortis) II Ulpiae Galatar(um) cui praest Q(uintus) Flavius, Q(uinti) f(ilius), Pal(atina tribu), Amatianus, Capua : ex pedite, Gaio, Lucii f(ilio), Nicia.

Descriptum et recogn(itum) ex tabula aerea quae fixa est Rom(ae) in muro post templ(um) divi Aug(usti) ad Minervam.

An 139 (22 novembre).

P. 369. A Thibar (Tunisie).

107) L · CORNELIO · P · F · ARN
MAXIMO
MAG · PAG · ODILON
SACERD · AESCVLAP
PLEBIS · PRA:I:S
PAGVS · THIBAritan
PATRONO
OB MVNIFICEN
D D P P

l. 3. *mag(istro) pag(i) Odilon(itani)* ?, *sacerd(oti) Aesculap(ii) plebis Pra..[en]s(is).*

P. 499. R. Cagnat. Diplôme militaire de Negovanovtzi (Bulgarie), d'après la copie de M. Dobrusky.

Faces extérieures.

I

108) IMP CAES DIVI VESPASIANI F DOMITIANVS
AVGVSTVS GERMANICVS PONTIFEX MAXIMVS
TRIBVNIC POTESTAT XIII IMP XXII COS XVI
CENSOR PERPETVVS P P
EQVITIBVS ET PEDITIBVS QVI MILITANT IN ALIS TRI
BVS ET COHORTIBVS NOVEM QVAE APPELLANTVR
II PANNONIORVM ET CLAVDIA NOVA ET PRAETO
RIA ET I CILICVM ET I CISIPADENSIVM ET I CRETVM
ET I FLAVIA HISPANORVM MILLIARIA ET I ANTIO
CHENSIVM ET II GALLORVM MACEDONICA ET IIII
RAETORVM ET V GALLORVM ET V HISPANORVM ET
SVNT IN MOESIA SVPERIORE SVB CN AEMILIO CICA
TRICVLA POMPEIO LONGINO QVI QVINA ET VICE
NA STIPENDIA AVT PLVRA MERVERVNT ITEM DI
MISSIS HONESTA MISSIONE EMERITIS STIPENDIIS
QVORVM NOMINA SVBSCRIPTA SVNT IPSIS LIBERIS
POSTERISQVE EORVM CIVITATEM DEDIT ET CONVBI
VM CVM VXORIBVS QVAS TVNC HABVISSENT CVM
EST CIVITAS IIS DATA AVT SI QVI CAELIBES ESSENT CVM
IIS QVAS POSTEA DVXISSENT DVMTAXAT SINGVLI
SINGVLAS A · D · XVI · K · DOMIT

T POMPONIO BASSO · L · SILIO DECIANO COS
COHORT I CISIPADENSIVM CVI PRAEST
L CILNIVS L F POM SECVNDVS
PEDITI
L CASSIO CASSI F LARISIEN
DESCRIPTVM ET RECOGNITVM EX TABVLA AENEA
QVAE FIXA EST ROMAE IN MVRO POST TEMPLVM
DIVI AVG AD MINERVAM

II

Q ORFI	CVPITI
C IVLI	SATVRNINI
Q AEMILI	SOTERICHI
L PVLLI	SPERATI
CN EGNATI	VITALIS
L PVLLI	HERACLAES
P CAVLI	VITALIS

l. 1. *Imp(erator) Caesar, divi Vespasiani f(ilius), Domitianus Augustus Germanicus pontifex maximus, tribunic(ia) potestat(e) XIII, imp(erator) XXII, co(n)s(ul) XVI, censor perpetuus, p(ater) p(atriae).* l. 21. *A(nte) d(iem) XVI K(alendas) Domit(ianas), T. Pomponio Basso L. Silio Deciano co(n)s(ulibus).*

Cohort(is) I Cisipadensium, cui prae(e)st L. Cilnius, L. f(ilius), Pom(ptina tribu), Secundus;

Pediti : L. Cassio, Cassi f(ilio), Larisen(si).

Date du diplôme : 16 septembre 94.

P. 537 et suiv. Héron de Villefosse. Fragment d'un diplôme militaire relatif à la flotte de Misène de l'an 199. Très mutilé. N'apprend rien.

HERMES, 1897.

P. 482 et suiv. Notes de M. P. Meyer.

P. 482. L. Mantennius Sabinus et les préfets d'Égypte sous Septime Sévère.

P. 484. Les *focariae militum.*

P. 487. Les *praefecti montis Berenicidis.*

P. 488. Le premier gouverneur d'Arabie.

P. 538. Mommsen. *Consularia.* Observations sur certains consulats postérieurs à Dioclétien.

P. 660 (**109**). Inscription mentionnant le consul Epinikos, préfet du prétoire sous Zénon.

P. 663. Stein. Remarques sur les préfets d'Égypte.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, 1897.

P. 1 et suiv. Collection Sels à Neuss.

P. 12 à 21. Nombreuses marques de poterie.

P. 22 et suiv. A. Oxé. Les poteries marquées du nom Cn. Ateius.

P. 113. Klein. Poteries trouvées près de Pommern sur les hauteurs appelées Marberg.

P. 181. Klein. Inscription de Nettersheim.

110) *i n h.* | D D
sanctis | SIMIS MA
tribus | PRISCINV
. . . . . | · LEG · I · M
p.p.pr | O · SE · SVIS
que p | OSVIT · EX
voto pe | RPETVO · ET
corneli | ANO

An 237.

P. 183. Castellum de Niederberg. Restitution de M. Dahm.

111) *genio l*OCI COH VII
*raetor eq*VIT · ANTON
v. s. l. l. MERITO

l. 1. *coh(ors) VII [Raetor(um) eq]uit(ata) Anton(iniana).*

P. 183. A Sinzenich.

112) MATRONIS TVM
MAESTIS · C · FAB
ONIVS GALLICANus
V · S · L · M

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1897.

P. 38. A Mayence (**113**). Briques des légions VIII, XIIII, XXII *Primigenia*, IIII *Macedonica*.

P. 40 et suiv. Même provenance. Marques de potiers.

114) *a)* ATIASSV
b) ATITISVS
c) BARRA
d) BELATVLLVS F
e) BELSVS FEC
f) BOTVS F
g) CINTVGNATVS
h) CORISSO
i) DAGO
j) DAGOMARVS
k) IAITILO FE
l) LILLVS F
m) LOGIRNI
n) LVCVPEC
o) MAINIVS F
p) MATTIO
q) NASSO
r) OPO
s) RISPI M
t) SIINTILL F
u) TOCCA F
v) VITLVS

P. 60 et suiv. Ritterling. Inscription de Tlos en Syrie d'après la copie de M. Benndorf.

115)
ΠΟΠΛΙΩ ΒΑΙΒΙΩ ΠΟΠΛΙΟΥ
ΥΙΩ ΩΦΕΝΤΕΙΝΑ ΙΤΑΛΙΚΩ
ΤΑΜΙΑ ΚΥΠΡΟΥ ΔΗΜΑΡΧΩ
ΠΡΕΣΒΕΥΤΗ ΓΑΛΛΙΑΣ ΝΑΡ
ΒΩΝΟς στΡΑΤΗΓΩ ΠΡΕΣβ
ευτῆ λεΓΕΩΝΟΣ ΙΔ' ΔΙΔΥ
μῆς ἀρεΑΣ ΝΕΙΚΗΤΙΚΗΣ
τετειμΗΜΕΝΩ ΕΝ ΤΩ

κατὰ γερΜΑΝΙΑΝ ΠΟΛΕΜΩ
ὑπὸ τοῦ σΕΒΑΣΤΟΥ ΣΤΕΦΑ
νῳ χρυσΩ ΚΑΙ ΠΥΡΓΩΤΩ
καὶ οὐαλΛΑΡΙΩ ΚΑΙ ΔΟΡΑ
σι καθαΡΟΙΣ Γ ΚΑΙ ΣΗΜΕ
ιοις γ' πρΕΣΒΕΥΤΗ ΑΥΤΟΚΡΑ
τορος κΑΙΣΑΡΟΣ δομετι
ανοῦ σεΒΑΣΤΟΥ γερμανι
κοῦ καὶ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΩ ΛΥ
κίας καὶ ΠΑΜΦΥΛΙΑΣ ΤΩ
εὐεργέΤΗ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗ ΚΑΙ
δικαιοΔΟΤΗ ΑΓΝΩ
τλωΕΩΝ Ο ΔΗΜΟΣ

P. 65. Trèves. Tablette de bronze.

116) APOLLINI
LIBENTIO
V · S · L · M

P. 179 et suiv. Mayence. Marques de potiers.

117) *a*) BOLLO AVOTI = *Bollo fecit.*
b) CINTVGNATV
c) CORV F
d) CRAIVS OCRESTI
e) CVXVS
f) DRAGOMARVS
g) EXCINGIVS
h) OFF · MACCA
i) NTVATI
k) SATTO
l) VEHV
RVS F
m) VIMPVS F
n) VOATI
VOCARI
o) VOLVS

LIMESBLATT, 1897.

P. 659 et suiv. Alteburg près Walldürn (avec commentaires de M. Mommsen).

118) DEÆ FORTVN*ae*
SANCTÆ · BALNE*um*
VETVSTATE · CONLAP
SVM · EXPL · STV
ET · BRIT · GENTILES
OFFICIALES · BRITT
DEDITIC · ALEXAN
DRIANORVM · DE
SVO RESTITVER · CV
RA · AGENTE · T · FL · RO
MNO · 𐆙 LEG XXII · P · P · F
ID · AVG · LVPO · ET MAXIMO
COS

An 232.

l. 4. *expl(oratores) Stu... et Brit(tones) gentiles officiales Britt(onum) e(t) deditic(iorum) Alexandrianorum.*

l. 11. *c(enturio) leg(ionis) XXII P(rimigeniae) P(iae) F(idelis) id(ibus) Aug(ustis).*

P. 667. Osterburken.

119) LEG · VIII
VG ·
P · F · C · C
A · S · F

Leg(io) VIII Aug(usta) P(ia) F(idelis) C(onstans) C(ommoda) a s(olo) f(ecit). Le second C a été regravé après avoir été martelé.

Mélanges de l'École de Rome, 1897.

P. 145 et suiv. Besnier. Inscription de Rome.

120)

S · S · S
A · COCCEIVS
EROS
EX · VISO
FECIT

l. 1. *S(ilvano) s(ancto) s(acrum).*

Au-dessous un soldat (*eques singularis*) portant à la main une tablette? surmontant une hampe.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1897.

P. 83 et suiv. Gauckler. Découvertes archéologiques en Tunisie.

P. 126. Inscription de Maktar.

121)

M · D · M · I · AVG · SAC ·
PRO SALVTE IMPP · CAESS ·
C · VALERI · DIOCLE*tia*NI · PII · FEL
AVG · ET · M · AVRELI · VALERI · *Maxi*
(sic) *miani* PII · PII · FEL · AVG · TOTIVS Q
DIVINAE · DOMVS · EORVM ·
Q · MINTHONIVS · FORTVNA
TVS · SACERDOS · PERFECTIS
(sic) RITAE SACRIS · CERNORVM
CRIOBOLI ET TAVROBOLI
SVFFRAGIO ORDINIS COL
SVAE · MACT · COMPROBATVS
ANTISTES · SVMTIBVS · SV
IS · TRADENTE · CLAVDIO BO
NO SACERDOTE VNA CVM
VNIVERSIS DENDRO
(sic) FORIIS ET SACRATIS
VTRIVSQVE SEXVS
V · S · L · A ·

l. 1. *M(atri) D(eum) M(agnae) I(deae) Aug(ustae) sac(rum).*
l. 19. *v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).*

P. 144 et suiv. Marques de lampes trouvées à Souse.

Mittheilungen des Kais. Deutschen Archaeologischen Instituts (Athenische Abtheilung, 1896.

P. 467. Trouvé à Ancyre.

122)

ΘΕΟΙς καταχθονίοις
ΑΙΛΙΑ
Π' ΑΙΛΙΩ
ΠΕΡΓΑΜΗΝΩ ΕΠΙΔΟΞΩΙ σουμ
ΜΑΡΟΥΔΗ ΚΟΛΛΗΓΙΟΝΕΧΟν
ΤΙ ΕΝ ΡΩΜΗ ΤΩΝ ΣΟΥΜΜΑΡΟΥΔων
ΙΔΙΩ ΑΝΔΡΙ ΧΡΗϹΤΩϹ ΜΟΙ Ϲυμ
ΒΙΩϹΑΝΤΙ ΜΝΗΜΗϹ ΧΑΡΙΝ
ΞΗϹΑΝΤΙ ΕΤΗ ΛΞ ἡμέρας
Κ ΠΟΛΕΙΤΗϹ ΠΟΛΕΩΝ ΩΝ ὑπὸ
ΤΕΤΑΓΜΕ ΝΩΝ

ΘΕϹΑΛΟνείκης
ΝΕΙΚΟΜΗΔΙας
ΛΑΡΙϹΗϹ
ΦΙΛΙΠΠΟΠο
ΛΕΩϹ
ΑΠΡΟΥ
ΒΕΡΓης
ΘΑϹΙων
ΙΟΥΞ
ΝΩ
ΒΔ

M. Hülsen (*Bullett. dell' Instituto*, 1897, p. 87) explique le mot συμμαρούδης comme une transcription du latin *summa rudis*, gladiateur émérite.

Ibid., 1897.

P. 38. A Sivrihissar.

123) [redacted] II
[redacted] I_ [redacted] IC [redacted] \ [redacted] IPOΥ ΥΙ
ὸν ΚΥΡΕΙΝΑ ΗΡΑΝ ΔΕΚΑΤΟΝ ΜΕΤΑ
τΟΝ ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΠΕΜΠΤΟΝ ΔΕ ΓΑ
ΛΑΤΩΝ ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΙΕΡΕΑ ΜΗΤΡΟΣ
ΘΕΩΝ ΜΕΓΑΛΗΣ ΤΗΣ ΕΝ ΠΕΣ
ΣΙΝΝΟΥΝΤΙ ΚΑΙ μΕΙΔΑΕΙΩ ΤΩΝ
ΤΕ ΣΕΒΑΣΤΩΝ ΕΞΑΚΙΣ ΑΡΧΙΕΡΕ
Α ΤΟΥ ΚΟΙΝΟΥ ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ ΓΑ
ΛΑΤΩΝ ΚΑΙ ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΝ' ΣΕΒΑΣ
ΤΟΦΑΝΤΗΝ' ΤΟΥ ΝΑΟΥ ΤΟΥ ΕΝ ΠΕΣ
ΣΙΝΟΥΝΤΙ ΙΕΡΑΣΑΜΕΝΟΝ ΠΡΩΤΟν
ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΝΤΑ ΚΑΙ ΕΠΙΔο
ΣΕΙΣ ΔΟΝΤΑ' ΕΠΑΡΧΟΝ ΣΠΕΙΡΗΣ
ΙΤΟΥΡΑΙΩΝ' ΔΙΣ ΧΕΙΛΙΑΡΧΩΝ ΛΕγε
ΩΝΩΝ ΔΥΟΔΩΔΕΚΑΤΗΣ ΚΕΡΑΥΝο
ΦΟΡΟΥ ΚΑΙ ΤΡΙΤΗΣ ΚΥΡΗΝΑ·Ι·ΚΗΣ Υπο
ΤΩΝ ΣΕΒΑΣΤΩΝ ΤΕΤΕΙΜΗΜΕΝον
ΔΟΡΑΤΙ ΚΑΘΑΡΩ ΚΑΙ ΣΤΕΦΑΝΩ ΤΕι-
ΧΙΚΩ ΑΤΤΑΒΟΚΑΙΟΙ' ΟΙ ΤΩΝ ΤΗς
ΘΕΟΥ ΜΥΣΤΗΡΙΩΝ ΜΥΣΤαι ἐτεί
ΜΗΣΑΝ ΤΟΝ μυστάρχην?

Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina Vereins, 1896.

P. 49. Zangemeister. Inscription de Oum-el-Djemal, dans le Hauran (cf. n° **20**).

124) IMP CAES · M AVR ANTONI*no*
AVG ARM PART · MED GERM · SA*rm*
et imp. caes l. aur. commodo. aug. arm. part. med.
germ. sarm. OPVS VALLI PERFECTVM SVB
VALE*rio* SEVERO LEG *A*GG PR PR *cos des*

Cf. *C. I. L.*, III, 6027, 6028.

P. 38. Brünnow. Inscriptions découvertes avec M. Domaszewski.

A Kasr-el-Boucher (pays de Moab).

125) l. 5. *Nobilissimis Caesaribus castra praetorii Mobeni a fundamentis.*

Le reste du texte n'est pas transcrit.

Ibid. Djerach. D'un côté d'une pierre.

126) C · ATTIO FVSCIANO
LEG AVG PR PR
COS DESIG
M ANTONIVS GEMELLVS
CORNICVL
VIBI CELERIS PROC AVG

De l'autre :

127) IMPERATORI CAESARI CAIO
VALERIO ΔIOCLETIANO
INVICTO AVG
DOMITIVS ANTONINVS
V P PL PR DEVOTVS NOMINI (*sic*)
MAIESTATIQVE HVS (*sic*)

l. 5. *v(ir) p(erfectissimus) p[r](aeses) pr(ovinciae), devotus n[u]mini majestatique ejus.*

P. 39. Même localité. Base.

128) Sur la plinthe.
ΑΩΧΒΩΡ
Sur le dé.
ὑπὲρ σΩΤΗΡΙΑΣ ΣΕΒΑΣΤΩΝ
ΔΙΙ ΠΟΣΕΙΔΩΝΙ
ΕΝΟΣΙΧΘΟΝΙ
ΣΩΤΗΡΙ
ΑΝΤΙΟΧΟΣ ΓΑΙΟΥ
ΑΝΗΓΕΙΡΕΝ

P. 40. Près de Derat.

129) ΥΠΕΡ ΣΩΤΗΡΙΑΣ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΗΜΩΝ ΑΥΤΟ
ΚΡΑΤΟΡΟΣ ΓΑΛΛΙΗΝΟΥ ΣΕΒ·ΑΦΙΕΡΩΘΗ Ο ΠΥΡ
ΓΟΣ ΜΕΤΑ ΤΗΣ ΔΕΚΑΝΙΑΣ ΠΡΟΝΟΙΑ ΙΟΥΝΙΟΥ
ΟΛΥΜΠΟΥ ΤΟΥ ΔΙΑΤΕΙΜΟΤΑΤΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟΣ
ΕΦΕΣΤΩΤΟΣ ΦΛΑΟΥΙΑΝΟΥ · ΒΦ · ΠΡΟΕΔ
ΜΑΓΝΟΥ ΒΑΣΣΟΥ ΕΤ ΡΝ

An 60.

Monumenti Antichi pubblicati per cura della R. Accad. dei Lincei, 1897.

P. 400 et suiv. Fouilles d'une villa pompéienne près Bosco-reale. Peu d'épigraphie : quelques marques de potiers ou inscriptions peintes sur vases.

P. 543. Marque d'amphore.

130) T · RIFOLINO
TIBVRTIANO
CN · PEDANIO · L · VELLEIO COS

Notizie degli Scavi di Antichità, 1897.

P. 160. Bénévent. Milliaire de la voie Appienne daté de 123 (cf. *C. I. L.*, IX, 6072, 6075). Il porte en tête le chiffre V, en bas le chiffre CLXVIIII.

P. 198 et suiv. Inscriptions de Pompéi. Un graffite intéressant.

P. 199, n° 8.

131) PVPIVM RVFVM II VIR I · D DIGNVM R P O F
MVSTIVS FVLLO FACIT
ET DEALBAT · SCR · WICVS
Sine RELIQ · SODALIB · NO[redacted]

l. 1. *dumvir*(*um*) *j*(*ure*) *d*(*icundo*), *dignum r*(*e*)*p*(*ublica*) *o*(*ro*) *f*(*aciatis*).
l. 4. *s*(*cribit*) *unicus*.

P. 240. Catania.

132)

M IVLIVS · M · F · PAP · SEDA
I TVS · NARB · MIL · LEG P
VII · GEM · E · > IVVENIS
MIL · AN · XIIII · VIXIT · N · XXVII

M. Julius, M. f(*ilius*), *Pap*(*iria tribu*), *Sedatus, Narb*(*one*), *mil*(*es*) *leg*(*ionis*) *VII Gem*(*inae*) *Fe*(*licis*) [ou *e*] *c*(*enturia*) *Juvenis*, etc. *I*(*c*) *p*(*ositus*)?

P. 280. Cagliari.

133)

IMP · CAESARI · DIV*i*
VESPASIANI · F · DO*mitiano*
AVG · PONT · MAX
TR · POT · II · IMP · III · P · P *c*OS
VIIII · DES · X
SEX · LAECANIVS · LABEO · PRO*c*
AVG · PRAEF · PROVINCI*ae*
SARDIN · PLATEAS · ET · C[redacted]
ITINERA · MVNICIPI · *Caralit*
STERNENDA · ET · CLOA*cas*
*f*ACIENDAS · ET · T*eGendas*
P · P · ET PRIVATA *curavit*

l. 6. *pro*[*c*(*urator*)] *Aug*(*usti*) *praef*(*ectus*).
l. 12. *p*(*ecunia*) *p*(*ublica*).

An 83.

P. 309. D. Vaglieri. Observations sur certains fragments des Actes des Arvales : nouvelles dispositions de certains morceaux et compléments proposés.

P. 363. Tortona. Fragment de table de bronze.

134)

NTTI ... RECVND
M DECVRRERE PER M
suf FRAGIVM DEFENSIONE
COLLEGIO N · HONORIS
VERE IN NVMERVM \
IONE INLVSTRENTVR
coll EGI N FACILE REPRON

l. 4. *collegi*(*i*) *n*(*ostri*).

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DU DROIT, 1897.

P. 113 et suiv. Loi municipale de Tarente (*Ann. épigr.*, 1896, n° **93**).

P. 113. Toutain. Commentaire de l'inscription d'Henchir-Mettich (plus haut, n° **48**).

PHILOLOGUS, 1897.

P. 33 et suiv. R. Herzog. Étude sur les usages que suivaient les étrangers qui, dans le monde romain, voulaient accommoder leur nom barbare au système employé par leurs vainqueurs, ou l'échanger

contre un nom grec ou latin. L'auteur distingue trois procédés : abandon complet du nom ancien et échange contre un nom romain ; accommodation du nom ancien aux habitudes de la phonétique romaine ; traduction du nom ancien en un nom romain de sens correspondant. C'est ce dernier procédé qui est étudié dans l'article.

P. 290 et suiv. Liebenam. Étude sur le *curator reipublicae*.

REINISCHES MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, 1897.

P. 459. Ihm. Note sur les inscriptions de Rennes (plus haut n^{os} **40** à **42**).

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1897 (I).

P. 273 et suiv. Clermont-Ganneau. Date de la mosaïque de Madaba.

P. 285. Inscription du Haourân.

135)

ΥΠΕΡΣΩΤΗΡΙΑΣΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
ΤΡΑΙΑΝΟΥΝΕΡΟΥΑΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΥΙΟΣΣΕΒΑΣΤΟΣΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
ΔΑΚΙΚΟΣΜΕΝΝΕΑΣΒΕΕΛΙΑΒΟΥ
ΤΟΥΒΕΕΛΙΑΒΟΥΠΑΤΡΟΣΝΕ
ΤΕΙΡΟΥΤΟΥΑΠΟΘΕΩΘΕΝΤΟΣ
ΕΝΤΩΛΕΒΗΤΙΔΙΟΥΑΙΟΡΤΑΙΑΓΩΝ
ΤΑΙΕΠΙΣΚΟΠΟΣΠΑΝΤΩΝΤΩΝΕΝ
ΘΑΔΕΓΕΓΟΝΟΤΩΝΕΡΓΩΝΚΑΤΕΥ
ΣΕΒΕΙΑΣΑΝΕΘΗΚΕΝΘΕΑΛΕΥΚΟ
ΘΕΑΣΕΓΕΙΡΩΝ

M. Clermont-Ganneau traduit : « Pour le salut de l'empereur Trajan, fils de Nerva Auguste, Auguste, Germanique, Dacique ; Menneas, fils de Beeliabos, fils de Beeliabos, père de Neteiros, qui a été déifié dans le *lébès* par ? lequel les fêtes sont célébrées, surveillant de tous les travaux exécutés ici, a dédié pieusement à la déesse Leucothea de Segeira (?). »

P. 305 et suiv. Dussaud. Voyage

en Syrie. Quelques inscriptions, malheureusement imparfaitement copiées. Je n'en citerai que deux :

P. 318. A Raphanée.

136)

[redacted]
ORIPL · A[redacted]
C O R N E L I
V X O R   C V I I
S E V E R I   T R I
MIL LEG VI FE
H S E

...*uxor C* [*Juli*(*i*) ?] *Severi, tri*[*b*(*uni*)] *mil*(*itum*) *leg*(*ionis*) *VI Fe*[*rr*(*atae*).

P. 338. A Ruad.

137)

C I V I T A S   E T   B V L E   A R A D I A
L · DOMITIO C F FAB · CATVLLO *p*RAEF

Id., 1897 (II).

P. 104 et suiv. Bréal. Explication du mot *Bratoude* qui se lit sur les inscriptions gauloises; « il signifie *merito* ».

P. 172 et suiv. Le Blant. Paléographie des inscriptions latines (*suite et fin*).

P. 297. Rostowtzew. A propos d'une inscription publiée en 1895 par M. Papier :

138)

M E M O
R I A   F E L I
C I A N I
P A IIII IVLI
A S V E S E

M. Rostowtzew voudrait lire : *Feliciani p*(*ublicorum*) *A*(*fricae*) *quattuor*. C'est une explication inadmissible. De plus, la pierre porte non IIII mais III K, comme l'a imprimé M. Papier. A la dernière ligne il n'y a pas SVESE, comme le pense M. R., mais VL.

Revue biblique, 1897.

P. 574 et suiv. Germer-Durand. Milliaires de la voie romaine de Petra à Thorma. Les suivants sont à signaler.

P. 576. Au 32e mille :

139)

imp. CAESAR
M AVR SEVERVS
alexander PIVS
felix aug. divi
antonini magni f.
____FORTISSIM
*c*OS P P PON
FEX
SVB CAECIL
*fe*LICE LEG · AVG
PR PR
A PETRA
M P XXXII

P. 578. Au 35e mille. Colonne portant les quatre indications suivantes; deux sur chaque côté.

140)

Λ ΟΡΟϹ[Є] ΔΥϹ Μ	ΟΡΟϹ	Δ ΠЄΘΡΑ ΜЄϹΑ

P. 582. Au 56e mille. Sur une colonne.

141)

IMP CAES
M AVR[redacted]
ALEXANDER · PIVS
FEL AV*g*[redacted]
4 lignes effacées.
[redacted] TRIB PO[redacted]
SVB CAECILIO *fe*
lice LEG AVG PR *pr*

P. 583. Sur une autre colonne, au même endroit.

142) AINA M
Θ

Αἶνα μ(ίλια) θ'.

P. 584. Au 59ᵉ mille.

143) IMP CAESAR
DIVI NERVAE FIL NERVA
TRAIANVS AVG GERM
DACICVS PONT MAXIM
TRIB POT XV IMP VI COS V
PP REDACTA IN FORMAM
PROVINCIA ARABIA *viam*
NOVAM A FINIBVS *syriae*
VSQVE AD MARE RV*brum*
APERVIT ET STRAVIT PER
C CLAVDIVM SEVERVM
LEG AVG PR PR
LIX

P. 583. Au 63ᵉ mille.

144) IMP CAESAR
IVLIVS VERVS
MAXIMINVS
PIVS FELIX AG
PER
C FVLVIVM IAN
LEG EIVS PR PR

P. 586 et suiv. Milliaires de la voie de Thorma à Madaba.

P. 588. Au 107ᵉ mille à partir de Petra.

145) [redacted]
P F AVG TR
POT COS *per*
CAECILIVM
FELICEM
LEG AVG
PR PR

P. 598 et suiv. Héron de Villefosse. Diplôme militaire de Palestine (plus haut, nᵒ **106**).

Revue de l'Instruction publique en Belgique, 1897.

P. 89 et suiv. Cumont. L'inscription d'Abercius et son dernier exégète.

Revue épigraphique du midi de la France, 1897.

P. 445. A Béziers.

146) C CAS*sius · f*
VENVST*us* ....
MAG · COL FA*brum*
PAVIM · MAR*mor*
ET · IN · PAR · P · II · D · S · *d*

l. 3. *mag(ister) coll(egii) fa[brum]*; l. 5. *et in par(ietibus) p(edes) II d(e) s(uo) [d(edit)]*.

Sitzunsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1897.

P. 200 et suiv. Schürer. Étude sur les associations de Juifs dans le Bosphore et *Corpus* des documents (passages d'auteurs ou inscriptions) où il est question du θεὸς ὕψιστος.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1897.

P. 200 et suiv. Ed. Anthes. Inscriptions de l'Odenwald. Inscriptions déjà publiées. Plusieurs facsimilé.

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

ŒUVRES DE BORGHESI, t. X, 2e partie. — Contient des fastes des préfets du prétoire depuis Constantin.

CLERMONT-GANNEAU, RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, 1896.

P. 118. Inscription publiée plus haut (*Ann. épigr.*, 189). Il lit à la ligne 7 :

147)

M. Αὐρήλιος Βηλάκαβος Ιερα(ίου) οὐηξιλλάριος Ἀδριανῶν Παλμ[υ]ρηνῶν Ἀντωνινιανῶν

τοξότων

c'est-à-dire : M. Aurelius Bèlacabus, fils de Jeraios (Yarhai), vexillaire des archers Hadrianiens-Palmyréniens Antoniniens.

IBID., 1897.

P. 240. Nouvelles observations sur les gouverneurs romains d'Arabie. Reprend et interprète les textes cités plus haut, nos **124** et suiv.

FRANZ CUMONT. HYPSISTOS. Bruxelles, 1897.

Réflexions sur le θεὸς ὕψιστος des inscriptions et liste de textes épigraphiques où le mot figure. Complément à l'article de M. Schürer publié dans les *Sitzungsberichte der Akad... zu Berlin* (cité plus haut).

DELATTRE. MARQUES CÉRAMIQUES GRECQUES ET ROMAINES RECUEILLIES A CARTHAGE (1894-1897). — Extrait de la *Revue tunisienne*. Cent vingt-trois marques sur poteries de toute sorte.

H. DEMOULIN. LES COLLEGIA JUVENUM DANS L'EMPIRE ROMAIN. Louvain, 1897, chez Peeters.

Étude intéressante sur les collèges de jeunes gens dans l'empire ; il les croit particulièrement organisés pour la célébration des *ludi juvenales*.

A. DIETERICH. DIE GRABSCHRIFT DES ABERKIOS. Leipzig, 1896.

G. GREEVEN. DIE SIGLEN D M AUF ALTCHRISLICHEN GRABSCHRIFTEN UND IHRE BEDEUTUNG. Erlagen, 1897.

L. HALKIN. LES ESCLAVES PUBLICS CHEZ LES ROMAINS. Bruxelles, 1897, in-8°.

Étude sur les esclaves appartenant à l'État ou à des municipalités. Intéressant et soigné.

DE RUGGERIO. DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE.

Fasc. 54 de *Familiaricum* à *Fer-*

rum. A noter surtout les articles : *Felix*, *Feriae*, *Ferrum*.

Fasc. 55 de *Conditum* à *Conservus*. A signaler l'article *Conductor*.

S. Ricci. Epigrafia latina. — Trattato elementare (Manuel Hoepli), Milan, 1898.

Manuel très consciencieux avec de nombreuses figures.

Sarwey et Hettner. Der obergermanisch-raetische Limes des Roemesreiches. Heilderberg, 1897, fasc. V.

1° Castellum de Oehringen.

P. 19, 20, 23. Cf. pl. IV. Marques de tuiles et de briques.

148) *a*) LEG VIII AVG

Leg(*ionis*) *VIII Aug*(*ustae*)

b) LEG · XXII
Capricorne.
PR · P · F ·

c) *le*G XXII
Foudre.
PR · P · F

d) LEG · XXII
P R
Lion.
P F

Leg(*ionis*) *XXII Pr*(*imigeniae*) *P*(*iae*) *F*(*idelis*).

e) COH · I HEL

Coh(*ortis*) *I Hel*(*vetiorum*).

f) N · BRIT · CAL ·

N(*umeri*) *Brit*(*tonum*) *Cal*...

g) NVM · B · M
SV · C · V

N(*umeri*) *B*(*rittonum*) *M*(*urrensium*), *su*(*b*)*c*(*ura*) *V*.

P. 21. Autel.

149)
s IG*num fortunae* RE
*d*VCIS *et*
*ge*NIVM CVM BASI *ve*
*te*RANIS E*t* PER*eg*
RINIS HEREDE*s*...
V*n*ARIS · LVC · IV*ssu*
*p*ATRIS *p*OSVE*runt*

l. 6. *Luc* serait un nom de pays, patrie du personnage.

P. 24 et 25. Marques de potier.

150) *a*) BOV*d*VS F
b) CAMVLATVS F
c) TOCC*a f*
d) COBN*ertus*

Toutain. L'inscription d'Henchir-Mettich (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*; 1re série, t. XI). Paris, 1897, in-4°.

Texte de l'inscription citée plus haut n° **93**, et commentaire très important.

Schulten. Die lex Manciana, eine afrikanische Domänenordnung (Extrait des *Abhandl. der kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1897).

Commentaire très développé sur

l'inscription d'Henchir-Mettich. Diffère d'opinion sur plusieurs points avec M. Toutain.

Voici les variantes les plus importantes qu'il a apportées à la lecture que j'ai donnée au n° **93**.

(**151**) l. 6. [*i*]*ntra fundo*; l. 7. *Mappaliasigalis*; l. 13. *quot ad area*(*m*) *deportare*; l. 16. *daturas*; l. 49. *ejus f*(*undi*) *par*[*tes*]; l. 77. *vilicis*[*ve debe*]*ntur*; l. 80. *singula aera quattu*[*or*]; l. 85. *seque*[*ntis quinque*]*nii*?; l. 91. *les tamen*; l. 124. [*par*]*tem quintam*.

R. Cagnat.

TABLE ANALYTIQUE

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

I

NOMS ET SURNOMS [1]

1. Nous n'avons relevé que les noms qui nous ont paru vraiment dignes d'être signalés.

II

DIEUX ET DÉESSES

III

PRÊTRES ET CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS — PRINCES — PRINCESSES

VI

POUVOIRS PUBLICS

VII

CORPS DE TROUPES

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE[1]

IX

COLLÈGES

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

1. Pour les municipalités et les collèges, je n'ai compris dans cette table que les renseignements quelque peu importants.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXXI DE LA III[e] SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE DES PLANCHES

Le Gérant : Ernest LEROUX.

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.



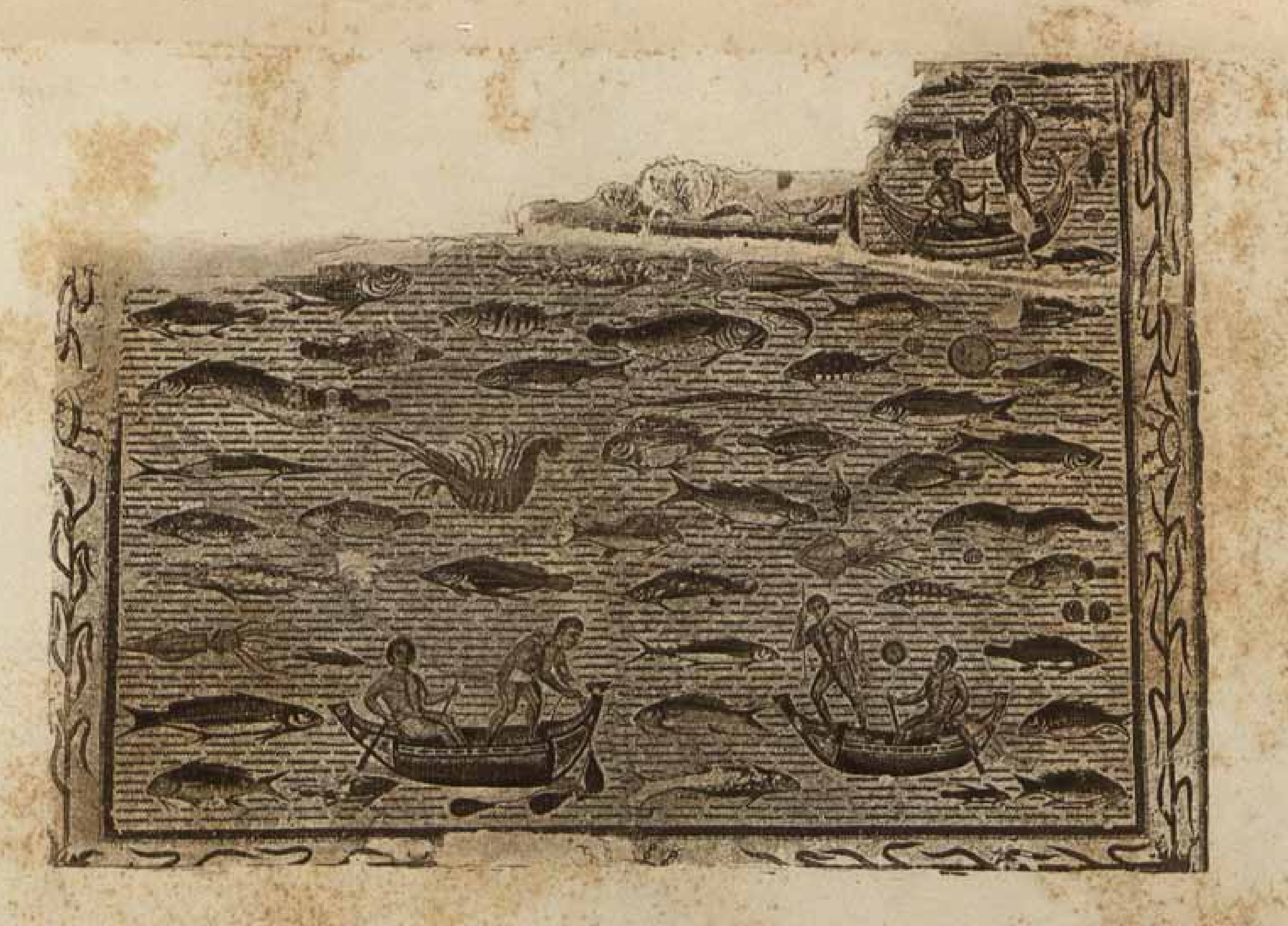
MOSAÏQUE DE SOUSSE
Triomphe indien de Bacchus

SOUSSE.

Mosaïques de l'Arsenal



MOSAÏQUE DE SOUSSE
L'enlèvement de Ganymède



MOSAÏQUE DE SOUSSE

Scènes de pêche





MOSAIQUES DE SOUSSE
Motifs ornant l'abside et la salle centrale d'un OECUS



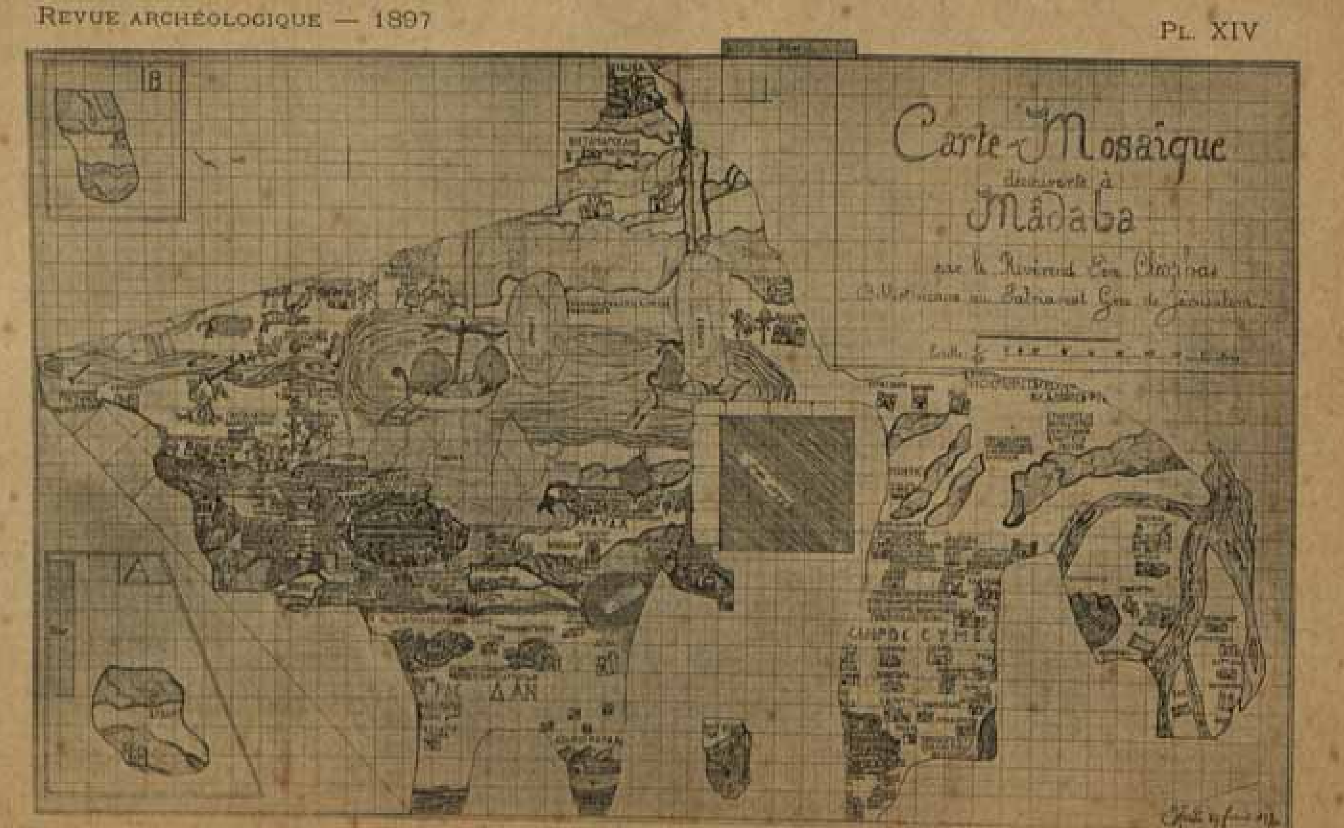
TÊTE D'UNE STATUE DE FEMME
Découverte à Délos



Phototypie Berthaud, Paris.

GUERRIER DE BRONZE

STATUETTE DU MUSÉE DE SOFIA



Héliotypie H. Bacle. — Paris.



Phototypie Berthaud, Paris.

GUERRIER DE BRONZE

STATUETTE DU MUSÉE DE SOFIA



STATUETTE DE GUERRIER DÉCOUVERTE A GIRGENTI



STATUETTE DE GUERRIER DÉCOUVERTE A GIRGENTI

Phototypie Berthaud, Paris.



STATUE VIRILE AUTREFOIS A VENISE

d'après un dessin conservé à Paris



FRAGMENT DE PEINTURE

Découvert à Mycènes

